PIERRE LAROUSSE

Grammaire Supérieure



Librairie Larousse PARIS

MÉTHODE LEXICOLOGIQUE LAROUSSE

TROISIÈME ANNÉE

GRAMMAIRE SUPÉRIEURE

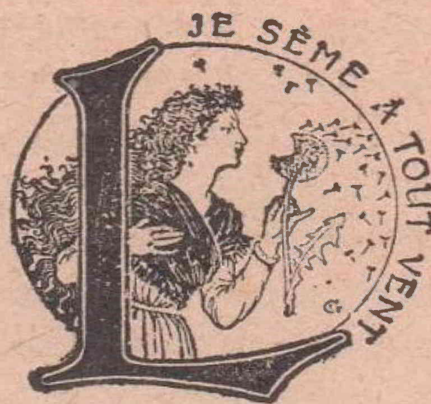
FORMANT LE RÉSUMÉ

ET LE

COMPLÉMENT DE TOUTES LES ÉTUDES GRAMMATICALES

PAR P. LAROUSSE

NOUVELLE ÉDITION (27e)



PARIS
LIBRAIRIE LAROUSSE
13-17, RUE MONTPARNASSE (6e)
SUCCURSALE : rue des Écoles, 58 (Sorbonne)

APPRÉCIATION

DE M. F. BUISSON, DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Aux Éditeurs de la Grammaire lexicologique.

Messieurs,

Vous m'aviez demandé, il y a deux ans, d'examiner, quand elle paraîtrait, votre nouvelle édition de la Grammaire lexicologique de Pierre Larousse, partie élémentaire. Je vois avec plaisir que vous avez pris votre temps pour mener à bonne fin cette refonte méthodique.

L'ouvrage que vous voulez bien me communiquer m'a intéressé à tous les points de vue. En feuilletant ces pages, comment ne remarquerait-on pas que la méthode d'enseignement grammatical employée par Larousse il y a trente ans est au fond, et sauf les divergences d'exécution, celle-là même dont s'inspire aujourd'hui presque partout et presque en tout l'instruction primaire? A-t-on dépassé Pierre Larousse, le dépassera-t-on sur certains détails de mise en œuvre, par des procédés d'agencement ou de rédaction, peu importe. Ce que prouvait déjà la première édition de sa Grammaire, et ce que prouve encore celle-ci, c'est qu'il avait cherché, un des premiers en France, les moyens d'appliquer à la pratique scolaire quotidienne la maxime si juste que M. Bréal a depuis popularisée dans notre corps enseignant : « Il faut apprendre la grammaire par la langue, et non la langue par la grammaire. »

F. BUISSON.

[illegible]

PRÉFACE

de la première édition.

« Populariser la science, c'est-à-dire la
« rendre plus compréhensible, plus attrayante,
« plus à la portée de tous les esprits désireux de
« s'instruire, et lui donner une application utile
« et pratique. » FEUCHTERSLEBEN.

Il y a quinze ans que la grammaire dont nous écrivons ici la préface est annoncée, c'est-à-dire quinze années que les institutions qui ont adopté notre *Grammaire élémentaire* — ouvrage qui se débite annuellement à plus de cent mille exemplaires — nous écrivent lettres sur lettres pour nous mettre en demeure de nous exécuter. Voici une de ces sommations amicales prise au hasard entre mille :

« Monsieur, quand donc nous donnerez-vous le *Cours* » *de troisième année?* Votre *Grammaire élémentaire* offre » une syntaxe très succincte, et quand nos élèves sont » arrivés à la dernière page, force nous est de quitter » la *Méthode lexicologique* pour mettre entre leurs mains » les grammaires plus complètes de MM. Chapsal, Bon- » neau, Poitevin, Guérard, etc. Sans doute, ces ouvrages » sont estimés; mais votre méthode n'a que peu de » rapport avec celle que ces auteurs ont suivie : elle a » été pour nos élèves le fusil à aiguille remplaçant l'ar- » quebuse du moyen âge — pardonnez à mon sexe, en » faveur du mot *aiguille*, cette comparaison belliqueuse. » — Voilà tous nos élèves déroutées, en se voyant » remises au régime de l'arquebuse. Allons, monsieur » le grammairien, un peu de courage : donnez-nous » cette *Grammaire de troisième année* qui nous est pro- » mise depuis quinze ans. Vous connaissez le proverbe :

. . . . . . On désespère
Alors qu'on espère toujours.

« Agréez, monsieur... »

Cette lettre est textuelle; nous n'y changeons, nous

n'y ajoutons rien, pas même le trait qui la termine, et où les deux mots omis prouveraient, s'il en était besoin, que cette épître émane d'une maîtresse de pension, d'une dame.

Comme on le voit, cette grammaire est attendue depuis longtemps, et bien que la publication actuelle soit une réponse en quelque sorte *ad feminam*, nous ne nous en croyons pas moins obligé d'expliquer le silence qui nous est reproché en termes si convenables.

Quand notre *Cours de style* fut terminé, notre intention était de travailler immédiatement à la troisième année. Mais l'homme propose, et Dieu dispose. Une idée que nous mûrissions depuis longtemps était alors arrivée à son terme d'éclosion. Nous pensions à généraliser notre système particulier d'enseignement grammatical, c'est-à-dire à l'appliquer à toutes les parties de la langue et de la littérature. Alors le cours de troisième année fut abandonné, et parurent successivement la *Méthode de lecture*, le *Livre des Permutations*, les *Traités d'Analyse grammaticale* et *d'Analyse logique*, l'*ABC du Style et de la Composition*, le *Traité de la Versification*, le *Jardin des Racines grecques*, le *Jardin des Racines latines*, enfin la *Flore latine* et les *Fleurs historiques des dames et des gens du monde*. Vint ensuite la collection complète de l'*École normale*, qui ne comprend pas moins de 13 volumes grand in-8° de 400 pages chacun. Voilà toute la série d'ouvrages que nous voulions rattacher à notre méthode d'invention, et comme l'idée de ces livres était déjà en germe dans nos deux premières années de grammaire, nous craignions que les imitateurs, pour ne pas dire les *plagiaires*, qui ne dédaignent pas la besogne faite, et qui, renchérissant sur notre grand comique, prennent volontiers ce qui n'est pas *leur bien* partout où ils le trouvent, nous craignions que messieurs les frelons ne vinssent butiner autour de notre ruche. Quant à notre *Grammaire syntaxique*, dont les matériaux dormaient au fond de nos cartons, notre quiétude était entière : il est aussi difficile d'innover dans la syntaxe que dans la manière, antique et solennelle, de faire

cuire des œufs à la coque, et nous étions complètement rassuré à cet égard. Telles sont les causes qui expliquent l'espace de temps qui s'est écoulé entre la publication de notre *Cours de style* et la *Grammaire syntaxique* que nous mettons en vente aujourd'hui.

Il nous reste maintenant à faire connaître le plan sur lequel est basé ce dernier ouvrage. Dans l'exposition de toutes les sciences, il y a dualité de méthodes : la médecine se partage en deux écoles rivales, l'allopathie et l'homéopathie ; la science économique comprend les protectionnistes et les libre-échangistes ; la philosophie moderne compte les optimistes et les pessimistes, sans oublier les éclectiques, qui empruntent aux uns et aux autres ; la littérature pure a ses deux genres, classique et romantique ; les arts eux-mêmes ont jugé à propos de sacrifier à deux idoles, celle du réalisme et celle de l'idéalisme. La science grammaticale — *grammatici certant* — ne pouvait pas faire exception à cette règle ; celui qui se propose d'écrire pour la jeunesse se trouve placé, au début, en face de deux voies opposées, en présence d'une antinomie : simplifier les lois qui régissent la langue, n'exposer que des préceptes clairs, se faire humble et petit avec les petits, descendre jusqu'à l'intelligence des élèves pour ensuite élever cette intelligence par degrés ; en un mot, imiter le prophète Élisée, qui, pour rendre à la vie le fils de la Sunamite, se couche sur lui, pose son corps sur son petit corps, sa bouche sur sa bouche, ses mains sur ses mains, s'amoindrit, se rapetisse, se proportionne pour ainsi dire à ce faible corps.

L'autre méthode consiste à vouloir triompher de toutes les difficultés, à pénétrer hardiment dans tous les arcanes de la syntaxe, à ne dissimuler aux élèves aucun fait accessoire, aucune exception, à les conduire enfin dans tous les détours de ce labyrinthe syntaxique, mille fois plus compliqué que celui de l'île de Crète. Prenons un exemple ; nous n'avons que l'embarras du choix.

Quel est le genre du mot *orgue?*

Méthode élémentaire, mais simple : « *Orgue* est mas-

» culin au singulier et féminin au pluriel : *Un bel orgue,* » *de belles orgues.* »

MÉTHODE SAVANTE, MAIS COMPLIQUÉE : « *Orgue* est du » genre masculin quand il désigne un ou plusieurs in- » struments considérés comme complets, et c'est parce » qu'il est nécessairement pris dans ce sens au singu- » lier qu'il est toujours masculin à ce nombre. Mais » quand il est au pluriel et que, d'après le sens qu'on » lui donne, la pluralité est nécessaire pour exprimer » un seul instrument, il est du genre féminin : il sem- » ble alors désigner les voix diverses qui sortent de » tous les tuyaux. »

Nous avions à choisir entre ces deux systèmes : ne pas être *savant*, mais être méthodique, simple, clair ; en un mot être compris — être *très savant*, *très complet*, *très logique*, mais aussi très obscur. Nous avons adopté la première de ces méthodes. Ainsi, il est très difficile de faire comprendre à une intelligence de douze et même de quinze ans, la différence qui existe entre un nom *commun* et un nom *propre*, entre un *explicatif* et un *déterminatif*. Il faut de longs développements pour définir la fonction que l'*article* remplit dans le discours, pour donner au *verbe* son véritable caractère. Pour ces cas et un grand nombre d'autres qui leur ressemblent, quelques lignes ou quelques pages nous ont suffi. Les élèves n'approfondiront sans doute pas la nature philosophique et scientifique de ces mots ; mais ces mots ne leur seront plus complètement étrangers. Ils n'en saisiront peut-être pas toutes les qualités morales, mais, à coup sûr, ils connaîtront les traits matériels qui en constituent la physionomie ; leur bagage sera léger, mais ils ne succomberont pas sous le faix.

INTRODUCTION

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il y a, dans les choses humaines, un fil invisible qui semble en relier les différents ordres, relativement à leur production, à leur développement et à leur destruction, car ces trois phases se succèdent invariablement dans tout ce qui se rattache au monde naturel. Ainsi l'enfant naît, grandit, puis devient un homme, qui tombe peu à peu dans la décrépitude et enfin dans la mort. Alors ses éléments matériels se décomposent, et, suivant des lois que la science a pressenties, mais qu'elle ne parviendra sans doute jamais à déterminer — car elles semblent appartenir aux mystères dont Dieu s'est réservé le secret — ils s'identifient dans leur essence avec les corps vivants pour lesquels ils se sentent le plus d'affinité, et à l'accroissement desquels ils apportent leur contingent mystérieux, justifiant ainsi cette belle pensée que la vie naît du sein même de la mort.

Si jamais il a été permis de lever un coin du voile qui recouvre cet obscur mais magnifique phénomène, c'est assurément dans le domaine de la linguistique. Nous assistons à l'enfantement, à la formation d'un idiome; nous entendons ses premiers bégayements, nous le voyons se fortifier, acquérir de l'extension ; nous parcourons sa période de maturité et de splendeur; puis nous arrivons à sa décadence plus ou moins rapide, et bientôt nous nous trouvons en face de ses éléments désagrégés, dispersés çà et là, et devenus comme la pâture d'idiomes nouveaux qui se les sont assimilés, chacun suivant son plus ou moins d'affinité avec ces débris jetés au vent.

Telle a été la marche des choses depuis le commencement du monde, modifiée sans doute par des circonstances de nature, de constitution, de temps, de lieu, mais inflexible quant aux résultats. Les langues sont filles les unes des autres, mais sans filiation rigoureuse; elles ont été souvent le produit d'une large promiscuité, enfantées par les rapports multiples de peuples voisins, issus ou héritiers les uns des autres. Ici, une question surgit nécessairement dans l'esprit du phi-

losophe et du linguiste : quel tronc a donné naissance à ces branches innombrables qui ont envahi toute la surface de la terre? Une langue mère, qui aurait joué à l'égard des langues le rôle d'Ève dans l'humanité, appartient-elle au domaine de la création primitive? En d'autres termes, le langage est-il d'origine *divine* ou d'origine *humaine?* Cette grande question, qui ne recevra jamais sa solution définitive, nous ne craignons pas de l'affirmer, car l'esprit ne peut que produire des déductions plus ou moins spécieuses, sans point de départ qui résiste aux objections de la critique; cette grande question, disons-nous, a divisé les érudits et les philosophes de tous les temps : les uns, plaçant la sublime invention du langage au-dessus de la puissance intellectuelle de l'homme, ont supposé que Dieu lui-même donna à Adam la parole avec la vie; les autres ont pensé que les gestes et les sons inarticulés furent les premiers moyens dont purent disposer les hommes pour se communiquer leurs pensées; mais que, doués d'intelligence et de raisonnement, et poussés par la nécessité de donner des noms à tout ce qui pouvait frapper leurs sens, ils modifièrent les sons naturels de leur voix et arrivèrent ainsi à la possession d'une langue parlée. Mais peu nous importe ici la solution de ce problème ; les corollaires nous suffiront amplement.

Qu'il y ait eu une langue primitive, révélée ou non, cela est au-dessus de toute discussion; mais, si elle a laissé des traces, aucun effort d'investigation n'a pu jusqu'ici les mettre en relief, et les raisons en sont trop évidentes pour que nous jugions opportun de les faire ressortir. Il y a donc eu une langue primitive; cette vérité est liée à l'existence même d'un premier homme, d'une première famille. Tout porte à croire que ce premier idiome dut être expressif et rempli d'onomatopées; un rapport intime existait entre certaines propriétés de l'objet et son appellation : le *bruit* du *tonnerre*, le *sifflement* du *vent*, le *clapotement* des *vagues*, le *rugissement* des *bêtes féroces* étaient exprimés par des mots dont l'articulation phonétique offrait à l'ouïe quelque chose d'imitatif qui éveillait l'idée de l'objet désigné ; mais cette langue grossière, qui, selon toute apparence, ne se composait guère que de monosyllabes, ne tarda pas à s'altérer. La tradition a conservé chez tous les peuples le souvenir de ce démembrement de la langue primitive. Le plus ancien des historiens, Moïse, place cet événement à la suite du déluge, et le nomme *Babel*, mot qui signifie *confusion*.

Malgré l'obscurité profonde qui enveloppe l'enfance du langage, des linguistes obstinés n'ont pas renoncé à l'espoir de résoudre ce problème, qui est comme la quadrature du cercle de la philologie. Les commentateurs de la Bible et les théologiens, des savants illustres, tels que Juste Lipse, Vossius et dom Calmet, ont voulu retrouver cette langue primordiale dans l'hébreu; puis les Maronites du Liban, Théodoret, Amira, Myricœus, etc., revendiquèrent successivement cette priorité d'origine pour l'abyssin, le syriaque, le chaldéen, l'arménien

et l'éthiopien. A leur tour, les Égyptiens et les Chinois prétendirent que leur langue nationale ne devait céder à aucune autre le droit de primogéniture; enfin, des savants estimables, mais capricieux ou systématiques, s'efforcèrent de prouver l'antiquité d'un idiome de leur choix, qu'ils semblaient prendre sous leur protection : les uns plaidèrent pour le bas-breton, d'autres pour le flamand, ceux-ci pour le basque, ceux-là pour le celtique. Mais tout cet échafaudage de systèmes contradictoires s'écroula du jour où la philologie, entrant dans la voie qui venait de s'ouvrir aux sciences positives, adopta l'observation des faits comme principe et comme guide de ses expériences. On ne reconnaît plus aujourd'hui de langue mère proprement dite, mais des langues mères relativement.

Une circonstance politique vint, sur ces entrefaites, ouvrir à la linguistique un nouveau champ d'investigations. Les Anglais s'étant rendus maîtres des Indes, le sanscrit, l'ancienne langue sacrée des Indous, attira l'attention des plus savants philologues de la Grande-Bretagne. Or, ce ne fut pas pour eux un médiocre sujet de surprise et de joie de découvrir que le merveilleux idiome était non seulement l'origine des différentes branches des langues indiennes et de l'ancien persan, mais encore la souche qui avait donné naissance aux langues européennes : le grec, le latin et le teutonique, avec leurs ramifications, ainsi que le celtique et le slave, avec leurs affiliations diverses. Dès lors, la révolution linguistique fut consommée, et la science se vit transportée sur un terrain solide, voie large et féconde par laquelle elle a marché à de grandes et magnifiques découvertes. L'étude comparée du sanscrit, à laquelle s'associèrent des savants de presque toutes les parties de l'Europe, établit avec une complète évidence l'unité originaire des langues européennes, sauf deux idiomes d'un domaine géographique peu étendu, le finnois et le basque, qui ont été reconnus ne point se rattacher à la langue de l'Inde. C'est là ce qu'on appelle le groupe indo-européen, qui a son berceau dans la vallée de Kaschmir et dans les gorges du Caucase, entre la mer Caspienne et le nord de la chaîne de l'Himalaya. « Deux courants d'émigration, dit M. Jehan (*Dictionnaire de Linguistique*), se sont produits dans les temps qui précèdent l'histoire : l'un au sud vers l'Iran, et plus à l'est jusque par delà le Gange; l'autre dirigé vers l'Europe, soit par le sud de la Caspienne et de l'Asie Mineure, soit par le nord et par l'Oural. Cette race énergique et progressive s'est heurtée tour à tour aux races finnoises, tartares, sémitiques, envoyant successivement en Europe les Celtes, les Germains et les Slaves, tandis qu'en Asie la domination appartenait, à l'ouest au persan et à l'est au sanscrit. Aujourd'hui, la famille indo-européenne a subjugué et civilisé le monde. C'est elle qui semble avoir désormais le privilège de réunir de proche en proche tous les hommes dans une providentielle fraternité. »

Le sanscrit, dont le nom signifie *policé*, *parfait*, et dont les docu-

ments qui nous l'ont révélé remontent très haut avant l'ère chrétienne, est donc, comme nous venons de le dire, la souche du groupe indo-européen, qui comprend six familles de langues : les idiomes indiens, le persan, le celtique, le slave, les langues germaniques et les langues gréco-latines, familles embrassant elles-mêmes un grand nombre de subdivisions qu'il est inutile de mentionner ici. Ces considérations préliminaires nous amènent, par une liaison logique des idées, à l'étude des origines et de la formation de la langue française.

Comme les individus, comme les familles, les langues ont leur filiation, leurs ancêtres, à part quelques rares groupes qui, à l'exemple du maréchal Lefebvre, peuvent dire : « Je suis moi-même un ancêtre. » A ce point de vue, il n'est pas difficile d'établir la généalogie de notre idiome national : il procède *a priori* du sanscrit, mais il a pour ascendants immédiats le latin et le celtique, celui-ci tiré directement du vieux tronc indien et transplanté à une époque immémoriale sur le sol gaulois; celui-là, produit mélangé du grec et du toscan, et imposé à nos aïeux par la conquête romaine. Ainsi, malgré l'analogie évidente d'une foule de mots français avec la langue de Démosthène, nous ne devons rien à cette dernière, qui ne s'est présentée à nous que sous un déguisement latin, avec un passeport latin. Si, pourtant : nous lui sommes redevables de ces horribles nomenclatures scientifiques dont nos savants lui empruntent chaque jour les éléments, et dont l'harmonieux langage de Virgile est innocent. Mais le grec peut exercer ses réclamations quand il le voudra : la langue de Pascal, celle de Racine, de Bossuet et de Fénelon, celle de Rousseau, de Voltaire et de Mirabeau, celle de Chateaubriand, de Lamartine et de Victor Hugo, cette noble langue, pétrie, façonnée, moulée sur le sol de notre vieille Gaule, n'aura rien à y perdre; elle ne se verra enlever aucun de ses instruments. M. Ampère a donc pu dire avec une parfaite exactitude : « Le français est une langue latine; les mots celtiques y sont restés, les mots germaniques y sont venus; les mots latins sont la langue elle-même, ils la constituent. »

De toutes les langues qu'ont parlées les nations puissantes et qu'ont perfectionnées les grandes civilisations, aucune, soit antique, soit moderne, n'a mis à se constituer autant d'années, ou plutôt autant de siècles que la langue française; ni la langue grecque, qui, dès le temps d'Homère, c'est-à-dire à trois ou quatre siècles de son origine, jouissait déjà d'une constitution presque définitive; ni le latin, qui, dans les Douze Tables, promulguées deux siècles seulement après la fondation de Rome, a déjà tous les caractères qu'on retrouve dans les écrivains des siècles suivants; ni l'italien, ni l'espagnol, que nous voyons parvenus à leur maturité en plein moyen âge. La langue française, au contraire, a été laborieusement enfantée, et, de même qu'on raconte que le berceau d'Hercule fut environné de serpents que le héros enfant étouffa entre ses bras déjà vigoureux, il est permis d'affirmer que la langue française a vu se dresser devant elle, dès ses premiers

pas, d'innombrables obstacles qu'elle a surmontés par sa force native; en sorte qu'on peut répéter, à propos de notre idiome, ce que disait si éloquemment Virgile de la puissance romaine : *Tantæ molis erat romanam condere gentem!* Nul n'a eu une si longue enfance, nul n'a subi plus de changements, n'a été tourmenté par plus de révolutions; mais ces changements et ces révolutions mêmes, au lieu de l'affaiblir et de l'étouffer au berceau, n'ont eu pour résultat que de le fortifier; ils ont été pour lui une éducation virile qui l'a fortement trempé, à l'exemple des grands hommes et des grands peuples, qui subissent toujours de semblables épreuves à leur apparition dans la vie et dans l'histoire; il y a puisé assez de force vitale pour fournir la carrière la plus longue et la plus féconde que jamais langue ait parcourue. Les naturalistes affirment qu'il y a une proportion exacte entre la durée de l'enfance d'un animal et celle de sa vie entière, et que les animaux les plus vivaces sont précisément ceux dont l'enfance s'est le plus prolongée : on peut dire qu'il en est ainsi des langues en général, et particulièrement de la langue française, dont l'enfance a duré huit siècles, et qui, après avoir montré au monde une maturité si vigoureuse dès le XVIe siècle, semble encore, au XIXe, pleine de vie et d'avenir.

Venons-en maintenant à l'étude directe des éléments principaux dont se compose la langue française.

Au rapport de Jules César, quatre langues étaient parlées dans la Gaule à l'époque où elle fut envahie pur les armées romaines : le latin, dans la Narbonnaise; l'ibérien ou le basque, dans l'Aquitaine; le celtique, chez les Celtes, et le tudesque chez ceux des Belges qui étaient originaires de la Germanie. Le savant M. Chevallet réduit à trois les membres de cette quadruple division : les Aquitains, entre les Pyrénées et la Garonne; les Belges, entre le Rhin au nord, la Seine et la Marne au midi, et enfin les Celtes, au centre, des frontières de la Belgique à celles de l'Aquitaine.

Avant d'aborder l'histoire du rôle prédominant que le latin a joué dans la formation de la langue française, cherchons à établir le contingent qu'y a fourni le celtique.

La langue véritablement gauloise, ou celte, dont le pays de Galles et l'Armorique, obstinée encore en ses vieilles traditions, ont conservé les derniers débris, se rattachait, comme nous l'avons dit, à la langue sacrée des Indous par des liens étroits. Les quelques mots suivants, pris au hasard, prouveraient cette parenté, si des savants tels qu'Ampère, Edwards, etc., ne l'avaient depuis longtemps élevée au-dessus de toute contestation :

SANSCRIT.	CELTIQUE.	
Iva.	Ivan.	Mouvement.
Spal	Spall.	Frapper.
Cri.	Crian	Acheter.
Gala.	Gawl	Lumière.
Suthi.	Soth.	Progéniture.

Le celtique fut par excellence la langue des druides et des bardes, langue énergique, âpre, presque sauvage, féconde en images hardies et saisissantes. Le passage suivant, intitulé : *Prédiction de Gwenchlan*, le seul des bardes dont les poésies furent écrites, suffira à donner une idée de cette poésie, où respirent les sentiments impétueux, implacables, qui animaient cette fière nation que les Romains civilisèrent sans la dompter.

« Comme j'étais doucement endormi dans une froide tombe, j'entendis l'aigle appeler au milieu de la nuit.

« Il appelait ses aiglons et tous les oiseaux du ciel, et il leur disait : « Levez-vous vite sur vos deux ailes. »

« Ce n'est pas de la chair pourrie de chiens et de brebis, c'est de la chair chrétienne qu'il nous faut!

« Vieux corbeau de mer, dis-moi, que tiens-tu ici? — Je tiens la tête du chef d'armée; je veux avoir ses deux yeux rouges. Je lui arrache les yeux, parce qu'il a arraché les tiens.

« Et toi, renard, que tiens-tu ici? — Je tiens son cœur, qui était aussi faux que le mien, qui a désiré ta mort et qui t'a fait mourir depuis longtemps.

« Et toi, dis-moi, crapaud, que fais-tu là au coin de sa bouche? — Moi, je me suis mis ici pour attendre son âme au passage. Elle demeurera en moi tant que je vivrai, en punition du crime qu'il a commis,

« Contre le barde qui habitait jadis entre Roche-Allaz et Port-Gwenn. »

Nous ne croyons pas que la haine ait jamais inspiré des accents plus sauvages et plus sombres.

Après avoir constaté la large part que le latin a prise à la constitution de la langue française, hâtons-nous d'ajouter que quelques érudits l'ont cependant exagérée, et ont, de plus, complètement relégué dans l'ombre l'élément germanique, dont nous dirons quelques mots plus loin. Sans doute, les magistrats de la Gaule, les grands, les *serviles*, étudièrent la langue de César, du conquérant, et si bien, qu'ils la parlèrent bientôt mieux que leurs maîtres; elle fut seule admise dans les tribunaux, dans les prétoires, dans les basiliques; mais une multitude de faits nous démontrent qu'au IVe siècle l'antique idiome national jouissait encore, comme le druidisme, d'une puissante vitalité. « Que Martial, dit M. Michelet, se félicite de ce qu'à Vienne tout le monde avait son livre dans les mains; que saint Jérôme écrive en latin à des dames gauloises, saint Hilaire et saint Avitus à leurs sœurs, Sulpice-Sévère à sa belle-mère; que Sidonius recommande aux femmes la lecture de saint Augustin; tout cela prouve uniquement ce dont personne n'est tenté de douter, c'est que les gens distingués du midi des Gaules, surtout dans les colonies romaines, comme Lyon, Vienne, Narbonne, parlaient le latin de préférence. »

Quant à la masse du peuple, surtout dans le Nord, il est difficile de supposer que les Romains aient envahi la Gaule en assez grand nombre

pour lui faire perdre l'idiome national. Les règles judicieuses posées par M. Abel Rémusat nous apprennent qu'en général une langue étrangère se mêle à la langue indigène en proportion du nombre de ceux qui l'apportent dans le pays. On peut même ajouter, dans le cas particulier qui nous occupe ici, que les Romains, enfermés dans les villes ou dans les quartiers de leurs légions doivent avoir eu peu de rapports avec les cultivateurs esclaves, avec les colons demi-serfs qui étaient dispersés dans les campagnes. « La vieille langue des aïeux, dit M. Demogeot, presque exilée des grandes villes, se conservait vivante et révérée dans les hameaux, dans les campagnes, au bord des forêts druidiques. L'érudition en a suivi pieusement les traces d'âge en âge, à travers le texte des écrivains latins. Au VIe siècle, le poète Fortunat rend encore témoignage de son existence et de ses inspirations lyriques. A cette époque, le celtique recule devant les conquérants germains; il se replie peu à peu, et comme en grondant, jusque dans l'Armorique, son dernier et inexpugnable asile. C'est là qu'aujourd'hui encore, après tant de siècles, tant d'invasions, tant de bouleversements, il subsiste tel qu'on le parlait au VIe siècle de notre ère. Au milieu des changements universels de l'Europe, la Bretagne semble demeurer immobile, et, pareille à ses mystérieux dolmens, elle s'élève dans un coin de la France comme l'ombre de notre passé, comme le dépositaire des vieilles mœurs et des antiques souvenirs. »

Au reste, le celtique ne s'est pas seulement perpétué dans une de nos provinces; partout en France il a laissé des traces irrécusables. Et cet héritage ne se borne pas à la partie matérielle de la langue, aux mots qui désignent les objets; il s'étend aux procédés généraux de l'élocution, à l'esprit de la grammaire, c'est-à-dire à ce qu'il y a de plus intime et de plus ineffaçable dans le génie d'une langue. Citons ici quelques-uns de ces antiques débris, qui surnagent encore sur le vaste fond de notre vieil idiome, *in gurgite vasto,* mais qui sont toujours pleins de vitalité, sans parler de ceux qui se sont perdus au milieu des transformations successives que le temps a fait subir à la langue de nos pères, mais dont une foule enrichissent encore divers patois.

Termes relatifs à l'agriculture, à la terre, aux substances minérales et métalliques, aux végétaux, etc.: *Arpent*, *bétoine*, *bille* (pièce de bois), *bouleau*, *branche*, *brout*, *broutille*, *bruyère*, *carrière*, *cep*, *combe* (vallée), *coquelicot*, *dune* (monticule au bord de la mer), *fagot*, *gaule*, *glui* (javelle), *grès*, *grève*, *groseille*, *guéret*, *guirlande*, *if*, *marne*, *mine*, *motte*, *pioche*, *plâtre*, *rigole*, *roc*, *ruche*, *soc*, *tan*, *verne* (arbre appelé aussi *aune*), etc.

Mots servant à désigner des animaux ou relatifs aux animaux : *alouette*, *cancoile* (hanneton), *clavelée*, *cochon*, *coq*, *dia* (mot dont se servent les charretiers pour faire avancer leurs chevaux), *étalon*, *furet*, *geai*, *goéland*, *gourme*, *gourmette*. *hobereau* (oiseau de proie), *jars* (oie mâle), *loche* (poisson), *mâtin* (gros chien), *mouton*, *truie*, *turbot*, etc.

Mots relatifs au corps de l'homme et à celui des animaux, à leurs divers états, à leur âge, à leurs actions principales, etc. : *bachelier* (jeune garçon), *bouse*, *boyau*, *braire*, *bugne* (tumeur), *cheminer*, *échine*, *fou*, *gale*, *gazouiller*, *gigot*, *glaire*, *haleine*, *jambe*, *jarret*, *longe* (partie du veau), *rache* (gale), *tic*, etc.

Mots relatifs aux bonnes et aux mauvaises qualités de l'esprit et du corps, aux impressions produites sur l'âme, aux sentiments, aux passions, aux penchants, aux goûts, aux divers plaisirs, à la musique, etc. ; *barguigner* (autrefois *marchander*), *bourde*, *brusque*, *danse*, *dorloter*, *dru*, *gober*, *gogue* (autrefois *plaisanterie*, d'où *goguenard*), *gourmand*, *grignoter*, *moquerie*, *morgue*, *narguer*, *orgueil*, *rabâcher*, *rogue*, *sale*, *souhait*, *talent*, *trimer* (marcher vite et avec fatigue), *trôler* (aller çà et là), *trompe*, *trompette*, etc.

Mots relatifs aux ustensiles, aux outils, aux armes, etc. : *balai*, *baril*, *bâton*, *broche*, *couper*, *écheveau*, *gobelet*, *hart* (corde), *lance*, *mortaise*, *pavois*, *tréteau*, *treuil*, etc.

Mots relatifs aux vêtements, à la parure, etc. : *barrette*, *bijou*, *botte*, *braie*, *casaque*, *gousset*, *mitaine*, *toque*, *trousseau*, etc.

Mots relatifs à la demeure, aux parties qui en dépendent, aux voies de communication, etc. : *baraque*. *brique*, *cabane*, *carrière*, *geôle*, *lieu*, *pignon*, *plâtre*, *route*, *rue*, *solive*, etc.

Mots relatifs à la nourriture, aux boissons, etc. : *boudin*, *cervoise* (bière), *crêpe*, *gâteau*, *gigot*, *gobelet*, *lèche*, *lie*, *tourte*, *tripe*, etc.

Mots servant à exprimer diverses idées : *bas* (profond), *brouiller*, *bruit*, *chômer*, *entamer*, *hâle* (du soleil), *lisière*, *pièce*, *plonger*, *raie*, *rang*, *sorte*, *suie*, *tas*, *trou*, etc., etc.

Le lecteur a dû remarquer, dans ces diverses citations, l'abondance des mots monosyllabiques, un des caractères saillants des langues primitives.

Une dernière considération achèvera de faire ressortir les rapports intimes qui relient le celtique au français : c'est la différence tranchée qui sépare celui-ci du latin au point de vue de la constitution grammaticale, différence qui éclate surtout dans l'emploi de l'article et dans la suppression des déclinaisons. Or, l'usage de l'article appartient aux idiomes celtiques, bien que le mot dont nous avons fait notre article soit d'origine latine (*ille*, *illa*, etc.). Quant aux déclinaisons, on n'en trouve de traces ni dans le gallois ni dans le breton. Il était naturel que les peuples qui parlaient ces langues continuassent à s'en passer quand ils apprirent le latin. Il n'est pas jusqu'à la prononciation française qui ne témoigne de notre descendance. Tous les sons simples du français se retrouvent dans le breton, et tous ceux du breton, à l'exception d'un seul, le *ch*, existe aussi dans notre langue ; *u* et *e* très ouvert, *e* muet, si rare partout ailleurs, *j* pur, inconnu à toute l'Europe, sont communs à la langue française et à tous les idiomes celtiques ; enfin *t* euphonique (viendra-*t*-il), cette singularité de notre langue, est, dit M. Edwards, très fréquent dans le gaélique. Nous

pourrions multiplier les rapprochements; mais cela nous entraînerait au delà des limites d'une simple introduction.

Après cet hommage filial rendu à la vieille langue de nos pères, cette reconnaissance bien établie des droits des vaincus, sachons constater ceux des vainqueurs, puisqu'ils se sont fait la part du lion.

Lorsque César eut soumis la Gaule entière à la domination romaine, il n'épargna ni faveurs ni promesses pour se créer des partisans parmi ceux auxquels il avait fait essuyer de si nombreux désastres, et l'on put voir, quelques années après, des *pères conscrits* gaulois, répudiant les antiques braies nationales, se revêtir du laticlave pour entrer dans le Sénat; c'est ce que Suétone nous apprend dans ce passage : *Gallos Cæsar in triumphum ducit; idem in curiam. Galli bracas deposuerunt, latum clavum sumpserunt.*

« Dès lors, dit M. Chevallet (*Origine et formation de la langue française*), le latin s'introduisit et se répandit insensiblement dans les Gaules par l'administration. la justice, les lois, les institutions politiques, civiles et militaires, la religion, le commerce, la littérature, le théâtre et tous les autres moyens dont Rome savait si habilement se servir pour imposer sa langue aux nations, comme elle leur imposait le joug de sa domination. Déjà, du vivant de Cicéron, comme le grand orateur nous l'apprend lui-même, la Gaule était pleine de marchands romains, et il ne se faisait pas une affaire que quelque Romain n'y participât. Mais ce qui dut le plus puissamment contribuer à la propagation de la langue latine, ce fut le besoin où se trouvèrent les Gaulois de recourir au magistrat romain pour obtenir justice; car toutes les causes se plaidaient en latin, et une loi expresse défendait au préteur de promulguer un décret en aucune autre langue qu'en langue latine. »

Claude, un des successeurs d'Auguste, né à Lyon et élevé dans les Gaules, affectionna toujours le pays où s'était écoulée son enfance, et c'est à lui que toutes les villes gauloises durent le *droit de cité*, qui ouvrait à leurs citoyens l'accès de tous les emplois et de toutes les dignités de l'empire. Dès lors, l'intérêt, l'ambition, le désir des honneurs, tout porta les Gaulois à se livrer à l'étude du latin, car Claude n'admettait pas qu'on pût être citoyen romain et qu'on ignorât la langue de Rome. Aussi, à partir du règne de ce prince, la langue latine fit de rapides progrès dans les Gaules, et bientôt des écoles de grammaire et de rhétorique s'établirent de toutes parts. Il faut citer, parmi les plus célèbres, celles de Toulouse, de Bordeaux, d'Autun, de Trèves et de Reims, écoles qui ne tardèrent pas à acquérir une réputation telle que des empereurs mêmes y envoyèrent leurs enfants : Crispus, fils aîné de Constantin, et Gratien firent leurs études à Trèves; Dalmace et Annibalien, petits-fils de Constance Chlore, vinrent suivre un cours d'éloquence à Toulouse. Dans ces académies latines se formèrent des écrivains distingués qui firent en même temps honneur et à la Gaule, qui leur avait donné naissance, et à Rome, dont ils enrichirent la littérature. C'est de là que sortirent Cornélius

Gallus, Trogue-Pompée, Pétrone, Lactance, Ausone, Sidoine Apollinaire et Sulpice-Sévère. Joignons-y, bien qu'ils soient moins connus, Jules Titien, Exupère et Arbore, qui devinrent précepteurs d'autant de césars. L'établissement du christianisme vint donner une nouvelle impulsion à la propagation du latin, dont les progrès continuèrent même après la chute de l'empire, de sorte qu'à la fin du IVe siècle il était devenu, surtout dans les villes, la langue usuelle des hautes classes de la société et des femmes elles-mêmes.

Quant au peuple, et particulièrement à celui des campagnes, il se montra plus rebelle à l'adoption d'un idiome dont il ne ressentait pas également la nécessité; mais, lorsqu'il n'entendit plus parler autour de lui que la langue de Rome, il s'avisa enfin d'essayer de la bégayer; à l'exemple des puissants et des riches, il laissa peu à peu le celtique dans un dédaigneux oubli, et les paysans gaulois firent pour le latin ce que font de nos jours pour le français les paysans de l'Alsace, de la Bretagne et de nos provinces méridionales, qui s'efforcent de plus en plus à comprendre et à parler notre langue littéraire. Dès lors, la décadence du celtique suit une progression rapide, et, à partir de la fin du IVe siècle, l'homme du peuple lui-même parle le latin; il n'a plus besoin d'interprète; son style n'est pas correct, ni sa prononciation pure, mais il sait assez de la nouvelle langue pour se faire comprendre. Au Ve siècle, enfin, nous ne trouvons plus le vieil idiome gaulois que dans les montagnes de l'Auvergne, et là même, abandonné par les hautes classes de la société, il est descendu au rang de patois populaire.

Tel était l'état du langage dans la Gaule lorsque les nations germaniques l'envahirent de toutes parts : au midi, les Visigoths; à l'est, les Burgondes; au nord, les Francs. Ceux-ci introduisirent dans les provinces situées en deçà de la Loire un troisième élément qui modifia profondément l'idiome déjà si altéré de nos ancêtres : c'était le *tudesque* ou *téotisque*, mots formés de *teut*, *teod*, qui servaient à désigner les peuples de race germanique. Ce nouveau langage comprenait deux groupes principaux : le *francique*, usité chez les Francs, et l'*alémannique*, parlé par les Alemanni. Le francique se composait lui-même de trois dialectes, dont les plus remarquables étaient le *ripuaire* au nord, le *neustrien* à l'est et l'*ostrasien* à l'ouest. Ces nouveaux idiomes, imposés par le peuple conquérant, étouffèrent peu à peu le latin, qui finit par disparaître presque entièrement de la Gaule, du moins comme langue usuelle. Il céda la place au tudesque, qui, soumis à diverses modifications successives, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les patois de la rive gauche du Rhin. Le langage de la Gaule ne fut plus, pendant deux ou trois siècles, qu'*un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue*, un latin mêlé de celtique, altéré, de plus, par l'introduction d'un grand nombre de mots tudesques, idiome barbare désigné par les érudits sous le nom de *langue rustique*, et qui servit aux relations des Gallo-Romains avec les Francs. Cette langue rustique devint le langage usuel du peuple, et servit à la composition d'un

grand nombre de chansons populaires. Il nous est même parvenu quelques vers d'un de ces chants qui célébrait la victoire remportée par Clotaire II sur les Saxons.

L'élément germanique influa puissamment sur le caractère de notre idiome, en y introduisant une foule de mots nouveaux. Ces termes, qui nous viennent surtout des Francs Ripuaires, sont relatifs à la guerre, à la navigation, à la législation barbare, à l'agriculture, à l'équitation, à la chasse, à la pêche, à la bonne chère, etc. Nous croyons utile d'en citer ici quelques-uns : *Arroi* (disposition, ordonnance des troupes, et de là *désarroi*, désordre), *bagarre*, *bannière*, *blinde* (terme de fortification), *bouclier*, *boulevard*, *brand* (ancienne sorte d'épée), *brandir*, *butin*, *carquois*, *champ*, *cible*, *dague*, *dard*, *épieu*, *escarmouche*, *escrime*, *estoc*, *flèche*, *fourbir*, *gain*, *gonfanon* (étendard), *guerre*, *guet*, *hallebarde*, *hampe*, *hardi*, *haubert*, *heaume*, *héraut*, *javelot*, *maréchal* (officier militaire), *pennon*, *pertuisane*, *rapière*, *rondache*, *route* (compagnie de gens de guerre), *sac* (pillage d'une ville), *trêve*, etc. — *Agrès*, *amarre*, *avarie*, *bâbord*, *bac*, *baie*, *balast*, *balise*, *barque*, *bateau*, *beaupré*, *bergue*, *berne*, *bord* (d'un navire), *bouée*, *bouline*, *bout* (employé pour *proue*), *brise*, *cale*, *chaloupe*, *cingler*, *crique*, *dérive*, *digue*, *drague*, *écoute*, *étambot*, *étrave*, *falaise*, *ferler*, *for*, *frégate*, *fret*, *flotte*, *galère*, *gréer*, *haler*, *hamac*, *haubans*, *havre*, *héler*, *hisser*, *houle*, *lamaneur*, *lest*, *lof*, *louvoyer*, *mât*, *merlin*, *nord*, *ouest*, *pilote*, *quille* (de navire), *rade*, *ralingue*, *récif*, *ris*, *sud*, *tarir*, *tillac*, *touer*, *tribord*, *vague*, *varangue*, *varech*, etc. — *Alleu*, *ban*, *bedeau*, *baron*, *bru*, *chopine*, *échevin*, *échiquier* (cour de justice), *empan*, *fief*, *frais* (dépense), *franc*, *gabelle*, *gage*, *garant*, *hanse* (société de marchands), *marc* (poids), *marche* (frontière), *marquis*, *pinte*, *racaille*, *riche*, *saisir*, *sénéchal*, etc. — *Blé*, *bois*, *borne*, *épeautre*, *haie*, *fourrage*, *gazon*, *gerbe*, *glaise*, *houe*, *jardin*, *javelle*, *marais*, *rouir*, *saper*, *sève*, *tige*, *troupeau*. — *Bride*, *croupe*, *éperon*, *étrier*, *galop*, *harnais*, *housse*, *maréchal* (ferrant), *rosse*, *train*, *trot*. — *Agasse* (pie), *bauge*, *biche*, *braque* (sorte de chien), *chamois*, *chouette*, *clapier*, *élan*, *émerillon*, *épervier*, *garenne*, *gerfaut*, *hase* (femelle du lièvre), *hibou*, *mésange*, *moineau*, *mouette*, *pinson*, *trappe*, etc. — *Anchois*, *brème*, *carpe*, *esturgeon*, *hareng*, *homard*, *lamproie*, *maquereau*, *nacre*, *perle*, etc. — *Bâfrer*, *bière*, *brouet*, *chanteau*, *godailler* (faire une orgie), *échanson*, *flan*, *gaufre*, *goinfre*, *gruger*, *gruau*, *malt*, *mets*, *soupe*, *trinquer*, etc. — *Bague*, *bagage*, *bouracan*, *chemise*, *coiffe*, *cotte*, *écharpe*, *étoffe*, *feutre*, *froc*, *gant*, *guimple* (voile), *haillon*, *haire*, *jupe*, *loque*, *nippes*, *pantoufle*, *poche*, *rochet* (sorte d'ancien *sarrau*), *sarrau*, etc. — *Bourg*, *cahute*, *dalle*, *échoppe*, *galerie*, *haie*, *halle*, *hameau*, *hangar*, *hutte*, *loquet*, *salle*, *seuil*, *stalle*, etc. — *Alêne*, *attache*, *bahut*, *banc*, *bande*, *bardeau*, *bassin*, *bière* (cercueil), *bluteau*, *bondon*, *boucle*, *buée*, *canif*, *caque*, *cercueil*, *coussin*, *croc*, *crosse*, *dais*, *douve*, *écran*, *écrou*, *étai*, *étuve*, *fauteuil*, *flacon*, *hanap* (ancien vase à

boire), *havre-sac*, *hotte*, *houe*, *housse*, *huche*, *landier*, *layette* (caisse), *malle*, *manne* (sorte de corbeille), *pinte*, *poulie*, *tonneau*, *torche*, etc. *Baller* (anciennement *danser*), *balle* (à jouer), *bricoler*, *gigue* (ancien instrument de musique), *harpe*, *lai* (sorte d'ancienne poésie lyrique), *luth*, *quille* (à jouer), *rime*, *toupie*, etc. — *Bigot*, *cauchemar*, *garou*, *ogre*. — *Affres*, *babil*, *belître*, *effroi*, *étourdi*, *félon*, *frayeur*, *goinfre*, *gredin*, *haïr*, *hardi*, *honte*, *morne*, *narguer*, *radoter*, *sot*, *tricher*, etc. — *Bambin*, *bot* (pied), *bourre*, *bramer*, *bréhaigne* (stérile), *crampe*, *cri*, *desver* (être fou, être furieux), *duvet*, *éclanche*, *flanc*, *garçon*, *glapir*, *gorge*, *goutte* (maladie), *grimer*, *gringalet*, *grommeler*, *hanche*, *happer*, *laid*, *leste*, *lippe* (grosse lèvre), *lorgner*, *loucher*, *marcher*, *mine* (visage), *nuque*, *pépie*, *râler*, *renifler*, *rêve*, *roupie*, *scorbut*, *tâter*, *tuer*, etc. — *Bardot* (petit mulet), *belette*, *bichon*, *biche*, *chamois*, *choucas*, *chouette*, *ciron*, *crapaud*, *dogue*, *élan*, *émerillon*, *épervier*, *furet*, *gans* (autrefois *oie sauvage*), *halbran* (jeune canard sauvage), *héron*, *marcassin*, *mésange*, *mite*, *mouette*, *pinson*, *renne*, *roquet*, *tique* (insecte), etc. — *Alise*, *blé*, *bois*, *cerneau*, *cosse*, *cresson*, *framboise*, *gazon*, *glouteron*, *grappe*, *houx*, *senelle*, *sève*, *tige*, *touffe*, etc. — *Baie*, *bergue*, *boue*, *brin*, *brunir* (polir un métal), *crotte*, *émail*, *falaise*, *fange*, *fourbir*, *marais*, *rade*, *rive*, *tourbe*, etc. — *Blafard*, *blanc*, *blême*, *bleu*, *blond*, *brun*, *fard*, *gris*, *sor* (roux, brun), etc. — *Hère* (malheureux), *lande*, *museau*, *rapière*, *rosse*, etc. — *Air* (apparence, extérieur), *aisé*, *ballot*, *baudruche*, *besoin*, *biais*, *billet*, *bise*, *blet* (mou), *bluette*, *bord*, *bouffer* (souffler), *bouger*, *bout*, *braise*, *brandon*, *but*, *canton*, *causer*, *chatouiller*, *choc*, *choisir*, *clapoter*, *coup*, *craquer*, *déchirer*, *éblouir*, *écot*, *écraser*, *écume*, *écurer*, *égratigner*, *épier*, *esquille*, *faillir*, *fardeau*, *fin* (menu, délié), *foule*, *fourrer*, *frais* (récent), *frapper*, *froncer*, *gâcher*, *garder*, *garer*, *garnir*, *gaspiller*, *glisser*, *gratter*, *grincer*, *gros*, *guère*, *guérir*, *guerpir* (quitter, abandonner, d'où *déguerpir*); *guider*, *guinder*, *guise*, *hanter*, *hâter*, *heurter*, *hocher*, *holà !* *horion*, *houspiller*, *laisse*, *lambeau*, *lisière*, *lopin*, *lot*, *maint*, *manquer*, *marc* (résidu), *mat* (terne), *micmac*, *pique*, *paquet*, *pincer*, *piquer*, *plaque*, *plat* (adjectif); *rafler*, *râper*, *rober* (voler, d'où *dérober*), *souiller*, *sur* (acide), *tailler*, *taper*, *tomber*, *traquer*, *trouver*, etc., etc., etc.

Dans cette longue énumération, tant en ce qui concerne le celtique que pour ce qui se rapporte au tudesque, nous avons omis à dessein une foule de mots tombés en désuétude, et qui n'auraient fait que surcharger inutilement cette introduction ; mais nous en avons assez rapporté pour que le lecteur puisse dresser un bilan à peu près exact, sinon de la quantité, au moins de la nature des richesses dont chacun des trois éléments a doté le fonds commun. Le celtique et le tudesque, parlés par des populations barbares, étrangères aux sciences, aux lettres, aux arts, aux spéculations de l'esprit, aux travaux de l'intelligence, ont surtout enrichi la partie matérielle de la langue et l'ont approvisionnée de termes destinés à exprimer les besoins de la vie

usuelle. Le latin lui a fourni un contingent plus relevé; il l'a agrandie, ennoblie, en y introduisant l'expression des idées générales, en y accouplant la langue de l'éloquence, de la poésie, de l'histoire et de la philosophie, et il a ainsi ouvert la voie aux destinées brillantes qui ont fait de notre idiome la plus belle langue du monde, et, sans aucun doute, la future langue universelle.

Voilà donc nettement déterminés les éléments constitutifs du français : le latin, le celtique et le tudesque; la langue des Romains, celle des Gaulois et celle des Francs. De ce mélange en fermentation va se dégager une forme nouvelle, imparfaite et grossière, mais du moins nationale : c'est la langue romane, que nous trouvons mentionnée pour la première fois par l'auteur anonyme de la *Vie* de saint Mummolin, qui succéda à saint Éloi comme évêque de Noyon. Cet auteur écrivait vers le milieu du VIIe siècle.

L'érudition moderne a essayé de mettre la lumière où régnait l'obscurité, de débrouiller le chaos au sein duquel s'élabora notre langue. D'après M. Raynouard, la décomposition du latin par les deux autres éléments que nous avons vus s'y introduire aurait donné naissance, dans toutes les provinces de la Gaule, à un idiome uniforme, le roman, d'où seraient sortis ensuite l'italien et l'espagnol, et qui, plus tard, par suite d'altérations successives, se serait divisé en *langue d'oc* et en *langue d'oil*, division amenée par la nature et la force même des circonstances. Cette dénomination de langue d'*oc* et de langue d'*oil* serait due, suivant Ménage, Ducange et différents auteurs, à la manière d'énoncer l'affirmation. En effet, *oui* se disait *oc* dans le Midi et *oil* dans le Nord. Au midi de la Loire, où tout rappelait encore la civilisation romaine, le roman conserva plus d'affinité et d'analogie avec la langue latine, tandis que dans les provinces septentrionales il parut se rapprocher davantage de la langue des nouveaux conquérants, qui étaient là beaucoup plus nombreux que dans le reste de la Gaule. « Toutefois, dit un savant professeur, le dialecte roman qui se forma en Provence, et que l'usage désigne sous le nom de *langue d'oc*, ne semble guère différer de celui du Nord que par les caractères des sons plus éclatants qu'il affectionne... La langue d'oc devait donc prêter à la poésie romane, dès ses premiers essais, des formes harmonieuses et des combinaisons délicates, à l'opposé de ce que l'on pouvait attendre du dialecte septentrional. » Que la différence qui séparait les deux nouveaux idiomes ait été plus ou moins profonde, il serait difficile de l'établir aujourd'hui; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que la marche de la langue d'oil fut beaucoup plus lente que celle de la langue d'oc. Les Francs, à cette époque, n'étaient encore que des peuplades barbares, vivant loin des villes et ne sortant de leurs camps que pour se livrer au pillage et à la dévastation; il est donc tout naturel que la langue et la civilisation aient eu, dans le Nord, une gestation plus pénible que dans le Midi. Il ne nous reste que quelques rares vestiges de la langue romane de la fin du VIIIe siècle;

on les trouve dans les litanies qui se chantaient à cette époque dans le diocèse de Soissons, et qui ont été publiées par le savant Mabillon. Après avoir récité ces litanies, le chœur invoquait la protection du ciel en faveur du pape Adrien Ier et de l'empereur Charlemagne, et, à chaque invocation, le peuple qui se trouvait dans l'église répondait : TU LO JUVA, *aide-le.*

Revenons de quelques pas en arrière. Charles-Martel, l'aïeul de Charlemagne, porte la guerre et la dévastation dans le midi de la Gaule ; il massacre les habitants d'Avignon, saccage la Provence, brûle Nîmes, Agde, Béziers, détruit Maguelonne, et ne quitte l'ancienne Narbonnaise qu'en emmenant à sa suite une foule de captifs, « accouplés deux à deux comme des chiens, » dit la chronique de Moissac. Ces captifs vont initier le Nord à une langue harmonieuse et y porter des semences civilisatrices qui ne tarderont pas à germer. Du reste, dans le Nord, une vitalité puissante pousse à la création au sein même de la dissolution la plus complète. Le christianisme, devenu tout-puissant dans les Gaules par son alliance avec les rois francs, apporte une littérature nouvelle. Celle de Rome finit. Les vies des saints et les légendes sont le roman de cette époque. Charlemagne crée des écoles ; il en établit une jusque dans son propre palais, et le grand empereur ne dédaigne pas d'aller s'y asseoir comme un simple écolier. Il faut cependant reconnaître que la langue française ne doit rien à Charlemagne, qui en a même retardé les progrès. Toutes ses prédilections ont été pour le latin ; mais si les efforts de cet esprit puissant ont retardé la marche ascensionnelle de l'idiome national, ils n'ont pu du moins la faire dévier.

Cependant le fonds commun du latin, perdant chaque jour les formes qui lui étaient propres, et recevant incessamment des mots nouveaux qui s'accordaient avec la désinence latine et celle des nombreux dialectes qui se partageaient le sol gaulois, arriva laborieusement, vers le milieu du IXe siècle, à produire un langage bizarre, étrange. Le plus curieux et le premier monument important de cette langue qui soit parvenu jusqu'à nous est le serment prêté par Louis le Germanique à son frère Charles le Chauve, le 14 février 842, à Strasbourg. Il nous a été conservé par Nithard, historien de cette époque, qui commandait une aile de l'armée de Charles le Chauve à la bataille de Fontanet. Voici cet acte de naissance de la langue française :

TEXTE.	TRADUCTION.
Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai io cist meon fradre Karlo, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om, per dreit,	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant (dorénavant), en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karle que voilà, et par aide et en toute

son fradre salvar dist, in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

chose, ainsi qu'on doit, par devoir, préserver son frère, pourvu qu'il en fasse de même pour moi, et ne prendrai jamais avec Ludher (Lothaire, leur frère aîné) aucun accommodement qui, par ma volonté, soit au préjudice de mon frère Karle ici présent.

Remarquons que dans cette langue, dont on trouve encore des vestiges dans le pays de Vaud et le Valais, les articles et les contractions ne sont pas encore en usage; les pronoms personnels sont précédés du verbe; celui-ci, enfin, a déjà les terminaisons communes aujourd'hui. Mais, nous écrierons-nous avec M. Geruzez : « Quel vocabulaire! quelle syntaxe! » C'est cependant sous cette forme que se présente à nous, pour la première fois, l'idiome qui deviendra la langue de Pascal, de Corneille, de Racine, de Molière, de La Fontaine, de Voltaire, de Victor Hugo, la langue préférée de la civilisation.

En rapprochant cette pièce des documents de la langue romane de la même époque cités par dom Vaissette et les auteurs de la *Nouvelle diplomatique*, on constate la supériorité du langage méridional. La découverte faite par M. Raynouard des grammaires romanes du XIIIe siècle prouve que ces grammaires avaient leurs règles fixes, leur syntaxe. En effet, dès le VIIIe siècle, le roman était enseigné dans le Nord de concert avec le latin, comme le démontrent les deux vers suivants du *Roman de Garin :*

A l'école il fust, quand il fust petis,
Tant que il seut romans et latins.

Notons que le *Roman de Garin* précède le cycle de Charlemagne, qu'il ne donne aucune place au merveilleux, et que l'ordre des temps y est parfaitement observé.

La langue du Xe siècle nous est surtout connue par une *cantilène* en l'honneur de sainte Eulalie, et celle du XIe par les lois que Guillaume le Conquérant donna aux Anglais après avoir soumis leur pays. A cette époque, la langue s'est déjà adoucie, son génie propre s'éveille à mesure qu'elle se dépouille des formes rudes et âpres qu'y a introduites inévitablement le mélange d'idiomes sans analogie. Son caractère particulier tend de plus en plus à se dégager, comme la chrysalide qui commence à se réveiller à une nouvelle vie, et qui fait ses premiers efforts pour briser son enveloppe. Le latin se *francise* insensiblement : on fait disparaître ses inversions; les cas ne sont plus observés; on contracte les mots, on supprime les terminaisons, on fait *nom* de *nomen*, *temple* de *templum*, *perdre* de *perdere*, *faire* de *facere*, *loup* de *lupus*, *prix* de *pretium*, *car* de *quare*, *un* de *unus*, *on* de *homo*, etc.; parallèlement s'opère entre les particules latines un

travail de contraction, d'agglutination : *avant* se forme de *ab ante*, *désormais* de *ex hora magis*, etc., etc.

Les deux dialectes dont nous avons signalé la formation continuent à se développer, mais avec des alternatives diverses. La langue d'oc, plus sonore, plus harmonieuse, plus poétique, aura son époque de splendeur au moyen âge, avec les troubadours, et son influence se fera largement sentir sur la langue d'oil. Celle-ci, toutefois, douée plus éminemment des qualités propres à l'esprit français, la clarté, la lucidité, l'ordre, la méthode, finira par l'emporter sur sa rivale, grâce, peut-être, aux circonstances exceptionnelles qui ont favorisé le développement de son caractère, et dont nous parlerons plus loin. Mais, au XIe siècle, la langue d'oc domine en souveraine; nous en trouvons la preuve dans les manuscrits précieux qui encombrent nos bibliothèques. C'est un curieux et intéressant travail que la comparaison des dialectes encore subsistants de la France méridionale avec la langue que parlaient alors les troubadours et les trouvères; on y découvre le fonds même de la langue que parlaient tous ces poètes; les mots abondent qui ont la même orthographe et la même assonance qu'alors. Les copistes, ou plutôt certains étymologistes, ont pu, sous prétexte de science, les *enrichir* de lettres inutiles; le français de nos jours ne s'y reconnaît pas. Nous croyons que la prononciation seule guida les premiers écrivains de cette époque, car il ne serait pas naturel qu'à l'origine des langues cette prononciation fût différente de l'orthographe. M. Génin, qui, l'un des premiers, a posé en principe que la prononciation de nos jours reproduisait celle d'autrefois, a émis une proposition sinon inexacte, au moins trop absolue. Ceux qui ont accepté cette opinion sans contrôle se sont laissé séduire par des rapprochements ingénieux, mais qui ne reposent sur aucun fondement solide.

Peut-être serait-ce ici le lieu de dire quelques mots des troubadours et des trouvères, des poètes et des historiens dont les écrits composent le fonds de la vieille langue française; mais ces diverses mentions trouveront plus naturellement leur place dans le chapitre que nous consacrons plus loin à l'histoire de la littérature française, et nous allons poursuivre rapidement cette étude sur la formation même de la langue.

Le roman dut principalement sa naissance aux altérations successives que le peuple, comme nous l'avons déjà dit, fit subir au latin. Ces altérations, partout les mêmes quant aux procédés généraux, durent néanmoins se différencier, dès l'origine, par des nuances plus ou moins tranchées, d'après le caractère du pays où se forma le nouvel idiome. Dans la suite, ces différences, accrues et multipliées par le temps, en vinrent à se dessiner plus nettement et à se circonscrire avec plus de précision, à la faveur du fractionnement que tout le territoire du royaume dut subir par suite de l'établissement du système féodal. Chaque capitale de province devint un centre dont l'influence

s'étendit sur tout le pays qui en dépendait, de sorte que chaque idiome provincial tendit à une certaine uniformité. C'est ainsi que naquirent les divers dialectes qui forment encore aujourd'hui nos patois. Ces dialectes sont, pour la langue d'oc : le *languedocien* proprement dit, qui est parlé dans les départements du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne, du Tarn, de l'Aveyron, du Lot et de Tarn-et-Garonne; — le *provençal*, parlé dans les départements de la Drôme, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, des Hautes et des Basses-Alpes et du Var; — le *dauphinois*, dans le département de l'Isère; — le *lyonnais*, dans les départements du Rhône, de l'Ain et de Saône-et-Loire; — l'*auvergnat*, dans les départements de l'Allier, de la Loire, de la Haute-Loire, de l'Ardèche, de la Lozère, du Puy-de-Dôme et du Cantal; — le *limousin*, dans les départements de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de la Creuse, de l'Indre, du Cher, de la Vienne, de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Inférieure et d'Indre-et-Loire; — enfin, le *gascon*, parlé dans les départements de la Gironde, des Landes, des Hautes et des Basses-Pyrénées et du Gers.

Les dialectes principaux de la langue d'oil sont : le *normand*, qui comprend les sous-dialectes en usage dans la Normandie, la Bretagne, le Perche, le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Saintonge ; — le *picard*, qui comprend les sous-dialectes parlés dans la Picardie, l'Ile-de-France, l'Artois, la Flandre, le Hainaut, le bas Maine, la Thiérache et le Réthelois ; — le *bourguignon*, qui comprend les sous-dialectes employés dans le Nivernais, le Berry, l'Orléanais, le bas Bourbonnais, une partie de l'Ile-de-France, la Champagne, la Lorraine et la Franche-Comté.

Les considérations dans lesquelles entre Rivarol, en parlant de l'origine de la langue française, contribuent à éclairer cette question : « Quand les Romains conquirent les Gaules, dit-il, leur séjour et leurs lois y donnèrent d'abord la prééminence à la langue latine ; et quand les Francs leur succédèrent, la religion chrétienne, qui jetait ses fondements dans ceux de la monarchie, confirma cette prééminence. On parla latin à la cour, dans les cloîtres, dans les tribunaux et dans les écoles. Mais les jargons que parlait le peuple corrompirent peu à peu cette latinité, et en furent corrompus à leur tour. De ce mélange naquit cette multitude de patois qui vivent encore dans nos provinces : l'un d'eux devait être un jour la langue française. »

Le sous-dialecte auquel était réservé cet insigne honneur était le picard parlé dans l'Ile-de-France ; déjà on le désignait spécialement sous le nom de *français*, par opposition au picard lui-même, au normand, au bourguignon, etc. Cette brillante fortune de l'idiome particulier à l'Ile-de-France s'explique d'ailleurs naturellement : il était la langue de la cour, de la capitale, et il dut peu à peu s'imposer par la force même des circonstances. A partir de l'avènement de la maison des ducs de France à la couronne, le *français* prit de jour en jour

une supériorité plus marquée sur les autres dialectes, de même que la nouvelle royauté ne tarda pas à établir sa suprématie sur tous les feudataires du royaume. Pour les seigneurs du Nord, la cour de France était devenue le modèle et l'école de la galanterie, de la courtoisie et des belles manières, et la langue parlée dans la maison royale était l'expression naturelle de ces débuts de la politesse et de la civilisation. Aussi, dès le XIIe siècle il n'était plus permis à un seigneur normand, picard ou bourguignon, de se présenter à la cour de France sans qu'il sût s'exprimer en français, non plus qu'à un trouvère, ambitieux de quelque célébrité, de composer ses ouvrages en un autre dialecte. Nous en trouvons la preuve dans la mésaventure qui arriva en 1180 au comte Quènes de Béthune, qui cultivait avec succès la poésie. S'étant rendu à cette époque à la cour de France, la régente, Alix de Champagne, et le jeune prince, son fils, qui régna depuis sous le nom de Philippe-Auguste, lui exprimèrent le désir d'entendre quelqu'une de ses chansons. Quènes de Béthune récita alors des vers, très intelligibles pour ses auditeurs, mais fortement empreints d'un cachet picard. Aussi fut-il raillé par toute la cour, et notamment par une comtesse au suffrage de laquelle il attachait cependant le plus grand prix. C'est lui-même qui nous a transmis le souvenir de cette circonstance dans une chanson où il s'exprime ainsi :

Mon langage ont blasmé li *François*
Et mes chançons, oyant les *Champenois*,
Et la contesse encoir, dont plus me poise (*pèse*)
La roïne ne fit pas que courtoise
Qui me reprist, elle et ses fiex li rois;
Encoir ne soit ma parole *françoise*,
Ni la puet-on bien entendre en *françois*.
Ne cil ne sont bien appris ne courtois
Qui m'ont repris, si j'ai dit mot d'Artois,
Car je ne fus pas norriz à Pontoise.

Cette citation confirme ce que nous venons de dire, qu'à cette époque on donnait déjà particulièrement le nom de *français* au dialecte parlé dans l'Ile-de-France, et, de plus, celui de *Français* aux habitants de ce pays.

Au XIIIe siècle, la langue française commence à se répandre chez les nations voisines, et dès l'an 1260 des auteurs italiens lui trouvent assez de charme pour la préférer à la leur. C'est ainsi qu'à cette époque Martino de Cazace traduisit en français l'histoire latine de Venise, « parce que, dit-il, la langue françoise cort parmi le monde, et qu'elle est plus délicate à lire et à oir que nulle altre ». Vers le même temps, Brunetto Latini, précepteur de Dante, compose en français un petit ouvrage intitulé *Tesoreto*, ou le *Petit trésor*, et, pour s'excuser de la préférence qu'il donne à cette langue sur la sienne, il s'exprime ainsi : « Et s'aucuns demande porquoy chis livres est ecris en romans, selon le patois de France, puisque nous sommes Italiens, je diroé que c'est pour deux raisons : l'une, porce que nous sommes

en France, l'autre si est porce que françois est plus délitaubles langages et plus communs que moult d'autres. »

Remarquons en passant la persistance de l'*s* latin terminal, qui ne va pas tarder à disparaître.

« C'est une chose bien remarquable, dit Rivarol, qu'à quelque époque de la langue française qu'on s'arrête, depuis sa plus obscure origine jusqu'à nos jours, et dans quelque état d'imperfection qu'elle se soit trouvée, elle ait toujours charmé l'Europe, autant que le malheur des temps l'a permis. Il faut donc que la France ait toujours joui d'une perfection relative et de certains agréments fondés sur sa position et sur l'heureuse humeur de ses habitants. »

Au XVI[e] siècle, le français fut déclaré langue d'État par Charles-Quint, et il a conservé ce privilège, puisqu'il a présidé, depuis les conférences de Nimègue, à tous les traités internationaux, à toutes les conventions diplomatiques importantes.

Au XVIII[e] siècle, un grand roi, Frédéric II, faisait à notre langue le même honneur que Marc-Aurèle et Julien firent à celle des Grecs : il l'écrivait et la parlait, et se faisait gloire de recevoir des leçons de Voltaire.

Aujourd'hui, on la parle aussi généralement et aussi purement dans les salons de Saint-Pétersbourg que dans ceux de Paris ; en Angleterre, en Allemagne, elle fait partie de l'enseignement public des collèges et des universités, où elle a pris sa place entre la langue de Démosthène et celle de Virgile. Tous les autres peuples de l'Europe la cultivent à l'envi, et, répétons-le, si le rêve de quelques grands philosophes se réalise, si toutes les nations de l'Europe, confondant leurs intérêts et leurs idées, adoptent un jour une langue universelle qui réponde à toutes les aspirations, à tous les besoins, convienne à l'infinie diversité des esprits et des mœurs, cette langue ne pourra être que la langue française.

Dans tous les temps, en effet, il s'est parlé et il s'est écrit sur la terre une langue marquée d'un cachet d'universalité, chez un peuple qui avait su mieux saisir le flambeau des civilisations éteintes et le faire mieux briller pour éclairer les civilisations futures. Cette langue et ce rôle furent ceux de la Grèce, riche des traditions de l'antique Égypte et du mystérieux Orient. Rome hérita à son tour de ce précieux dépôt, et elle le transmit à la Gaule, à la France. La France peut donc être considérée comme perpétuant, mieux que toutes les autres nations de l'Europe néo-latine, les traditions de Rome, et par Rome, celles de la Grèce, et par la Grèce, celles de l'antique Asie, et par suite les traditions de l'humanité civilisée. Dans l'histoire de l'humanité, la France succède à Rome, comme celle-ci avait succédé à Athènes, et ainsi de suite en remontant ; elle est le dernier anneau de cette immense chaîne dont les premiers se cachent dans les profondeurs de l'Asie, et dont Memphis, Thèbes, Athènes, Carthage, Rome, sont les anneaux intermédiaires.

Expliquons maintenant avec plus de détails comment le dialecte provincial qui devait devenir la langue de toute la France, le *français*, établit sa prééminence. A partir du XIIIe siècle, l'idiome de l'Ile-de-France se propagea de plus en plus, grâce à un concours de circonstances qui ne cessèrent de lui être favorables, et aux moyens puissants dont surent user les rois pour fonder l'unité française. Parmi les principaux, nous devons compter surtout, au XIIIe siècle, l'extension des domaines de la couronne; au XIVe, l'accroissement de l'autorité des Capétiens, l'organisation de la justice royale, celle du parlement de Paris et de la grande chancellerie; au XVe, l'établissement d'une organisation militaire, d'une administration fiscale et plusieurs autres institutions, mais surtout l'imprimerie naissante; au XVIe, enfin, des ordonnances formelles de François Ier, prescrivant l'usage exclusif du *français* dans les tribunaux et dans tous les actes publics ou privés, de quelque nature qu'ils pussent être.

Mais ce ne fut pas seulement dans le Nord que le dialecte de l'Ile-de-France étendit sa domination : déjà, au XIIIe siècle, il avait passé la Loire avec les croisés marchant contre les Albigeois. Vint ensuite la réunion successive des provinces méridionales à la couronne de France, qui rendit peu à peu l'usage du *français* aussi nécessaire dans ces provinces que dans celles du Nord, et l'harmonieux idiome des troubadours dut se résigner à subir le même sort que le picard et le bourguignon.

Voilà donc la langue française, après une gestation lente et laborieuse, en pleine possession de son individualité, de sa force, de son originalité ; l'éclat et la splendeur viendront ensuite. Quatre siècles, tous immortels à divers titres, vont la voir dérouler les aspects multiples que sa féconde nature a revêtus tour à tour : avec le XVIe siècle, la simplicité, la naïveté empreinte de la vieille malice gauloise, la fécondité, disons même l'intempérance de l'imagination, ainsi que nous le voyons dans Rabelais, lorsque ce n'est pas la haute raison de Montaigne qui assouplit la langue, comme en se jouant, et lui imprime cette allure tour à tour grave et capricieuse, mais toujours naturelle, qui en a fait un idiome inimitable ; avec le XVIIe, la forme solennelle, académique, éloquente, la pureté, l'ampleur, la sonorité ; c'est avec ces qualités nouvelles qu'elle nous apparaît dans Bossuet, Fénelon et dans l'immortelle pléiade des poètes de cette époque ; avec le XVIIIe, la netteté, la clarté, la lucidité, la rapidité, la concision, le tour vif et incisif, la profondeur, la langue des idées, le langage philosophique ; avec le XIXe, la richesse des images et du style dans tous les genres, la langue scientifique, et les innombrables ressources dont cette dernière, variée, diversifiée à l'infini, a généralement enrichi le vocabulaire propre aux idées générales.

« Pendant le cours du moyen âge, dit le savant M. Chevallet, la langue française, livrée à la merci des caprices de l'usage, n'a que des allures indécises, qui changent presque de génération en génération.

Au XVI[e] siècle, elle fait, pour constituer sa grammaire, des tentatives répétées, qui n'ont pas toutes des résultats heureux ; elle s'efforce d'enrichir son vocabulaire en recourant tour à tour au latin, au grec et à l'italien, auxquels elle fait des emprunts nombreux, mais souvent superflus ou contraires au génie particulier de notre idiome. Dans le siècle suivant, le français se débarrasse d'une portion peu regrettable de ces nouvelles acquisitions ; il s'épure, se polit, se régularise ; l'usage, jusqu'alors incertain, est définitivement fixé par la pratique habituelle des gens de goût, par les décisions de judicieux grammairiens, mais surtout par les immortels chefs-d'œuvre des hommes supérieurs qui s'illustrent dans la littérature, dans les arts et dans les sciences. L'Europe, qui, depuis plusieurs siècles, avait su apprécier la beauté de notre idiome, accueillit avec admiration les ouvrages de nos grands écrivains ; bientôt ils circulèrent de toutes parts à l'étranger, et semèrent dans chaque pays le goût de notre langue et de notre littérature. »

« Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, dit encore Rivarol, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe,* qui est l'action, et enfin le *sujet* de cette action. Voilà la logique naturelle à tous les hommes, voilà ce qui constitue le sens commun... Le français est resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était tout raison ; et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe... C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue : *ce qui n'est pas clair n'est pas français.* »

On ne pouvait mieux faire ressortir le caractère le plus saillant de la langue française, celui qui assure aujourd'hui sa suprématie sur tous les idiomes européens, et qui en a fait par excellence le langage de la diplomatie, où les termes ont besoin d'être définis et déterminés si exactement.

Comment se fait-il, cependant, que tant d'hommes qui s'honorent de leur titre de Français parlent moins bien leur idiome maternel qu'une foule d'étrangers qui ne l'ont appris qu'à grand renfort de grammaires et de dictionnaires ? C'est là une question qui touche à des difficultés que nous ne croyons pas devoir soulever ici. Contentons-nous de dire que la base, la condition première de l'instruction populaire doit toujours être l'enseignement du français, enseignement qui se propose comme résultat l'intelligence des auteurs et la pratique correcte de la langue, aussi bien dans la conversation que dans le style.

La réalisation du vœu que nous émettons est pour ainsi dire impérieusement exigée par les chiffres suivants, que nous fournit M. Louis de Baecker, auquel nous avons emprunté quelques-uns des renseignements qui nous ont servi pour composer cette étude. On a constaté que, sur une population de 35 781 628 habitants, chiffre donné par le

tableau dressé en vertu du décret du 1er janvier 1834, on comptait à cette dernière époque 200 000 Français parlant le flamand ; 1 160 000, l'allemand ; 1 070 000, le breton ; 160 000, le basque ; 200 000, l'italien ; 100 000, le catalan ou l'espagnol ; 14 000 000, le romano-provençal ; 18 891 628, le français et ses différents dialectes.

« La France, ajoute le linguiste que nous venons de citer, résumerait donc en elle toutes les langues de l'Europe. En effet, par le flamand et l'allemand, elle touche aux langues des îles Britanniques, de l'Islande, de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Russie, des Pays-Bas, de la Belgique, de l'Allemagne et de la Suisse ; par le breton, à quelques idiomes particuliers de l'Irlande, du pays de Galles et de l'Écosse ; par le basque, l'italien et le catalan, aux langues de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Grèce. Par le français, elle vulgarise les notions des arts, de la science et de la civilisation du monde. »

GRAMMAIRE FRANÇAISE

PREMIÈRE PARTIE

LEXICOLOGIE (1)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

DES DIFFÉRENTES SORTES DE LANGAGES.

1. On nomme *idée* la représentation, l'image d'une chose dans l'esprit : *Dieu, éternel, courir* expriment des idées.

2. La comparaison de deux idées se nomme *pensée*. *Penser* signifie littéralement *peser*, parce que pour comparer deux idées il faut en quelque sorte les peser dans l'esprit. Ainsi, quand on compare les deux idées *Dieu* et *éternel*, pour voir si elles se conviennent, on émet une pensée.

3. Le résultat d'une pensée se nomme *jugement*.

4. L'énonciation d'un jugement s'appelle *proposition*.

5. Tout moyen employé pour manifester nos pensées prend le nom de *langage*.

6. Il y a trois sortes de langages : le *langage mimique* ou d'*action*, le *langage parlé* ou la *parole*, et le *langage écrit* ou l'*écriture*.

7. Une langue est la manière propre à une nation d'exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture.

8. Les langues sont *mortes* ou *vivantes* :

Une *langue morte* est celle qu'on ne parle plus, comme le latin, le grec ancien.

Une *langue vivante* est celle qu'on parle actuellement, comme le français, l'allemand, l'anglais, etc.

9. Les langues sont *mères* ou *dérivées*; elles sont *langues mères* si elles ont donné naissance à d'autres langues, comme le sanscrit, l'hébreu, le celtique; elles

(1) Cette grammaire est composée en deux sortes de caractères : l'un gros, que les élèves devront apprendre par cœur; l'autre plus fin, qu'ils pourront se contenter de lire très attentivement. Cette observation a une importance capitale

sont *dérivées* si elles sont elles-mêmes formées d'autres langues, comme le français, l'anglais, etc. Une langue peut être à la fois langue mère et langue dérivée, comme le celtique, qui est d'origine aryaque et qui forme un des trois éléments principaux de la langue française.

10. Pour *parler* et pour *écrire* une langue, il faut en connaître la Grammaire.

DE LA GRAMMAIRE.

11. La grammaire est l'ensemble des règles que l'on doit observer pour parler et pour écrire correctement une langue.

12. *Parler*, c'est exprimer ses idées et ses pensées au moyen de la parole. — *Écrire*, c'est exprimer ses idées et ses pensées au moyen de l'écriture.

13. Parler et écrire *correctement*, c'est parler et écrire conformément au meilleur usage et aux règles de la grammaire.

14. Il y a deux sortes de grammaires : la *grammaire générale* et la *grammaire particulière*.

15. La *grammaire générale* est celle qui traite des principes communs à toutes les langues.

16. La *grammaire particulière* est celle qui traite des principes particuliers d'une langue.

17. La *grammaire française* est l'art de parler et d'écrire correctement en français. (Cette *correction* est fixée par les bons écrivains et surtout par le Dictionnaire de l'Académie française.)

18. Pour parler et pour écrire, c'est-à-dire pour exprimer sa pensée, on se sert de mots.

19. Les *mots* sont donc les signes de nos idées et de nos pensées.

HISTOIRE ET FORMATION DES MOTS.

20. Dans toutes les langues, les mots ont leur histoire ; aucun ne s'est formé spontanément : lorsqu'on les étudie attentivement dans leur forme extérieure et dans les articulations qui sont nécessaires pour les prononcer, on est frappé de l'analogie qui existe entre leur structure et les idées qu'ils sont destinés à éveiller dans l'esprit, et l'on est convaincu que les mots ne doivent point leur création au hasard, mais

que beaucoup d'entre eux ont été formés en vertu de l'*onomatopée*, c'est-à-dire de telle sorte que le son imite l'objet représenté, et que le mot en devient ainsi l'écho fidèle. Dans toutes les langues, on remarque une foule de mots qui ont été évidemment construits d'après ce principe.

Lorsqu'on dit des eaux d'un fleuve qu'elles *coulent;* du vent, qu'il *souffle* ou qu'il *mugit;* d'une mouche, qu'elle *bourdonne;* du serpent, qu'il *siffle;* d'une porte, qu'elle *grince;* d'une charpente, qu'elle *craque;* de la foudre, qu'elle *gronde*, etc., l'analogie entre ces diverses articulations et les idées qu'elles expriment frappe aussitôt l'esprit.

Notre mot *coucou*, qui vient de l'appellation latine *cucullus* (pron. *coucoullous*), est peut-être l'exemple le plus frappant du rôle que l'onomatopée a joué dans la formation des mots.

Ces mots imitatifs du son peuvent s'altérer plus ou moins par un long usage et par leur passage d'un idiome dans un autre ; mais toutes les langues en offrent un grand nombre qu'il est facile de reconnaître.

Si le langage emploie souvent l'*onomatopée* pour peindre les phénomènes que nous percevons par l'ouïe, en est-il de même pour les phénomènes qui arrivent à notre connaissance par les autres sens, la vue, le tact, le goût, l'odorat ? En d'autres termes, la voix de l'homme, de même qu'elle peut imiter et peindre les sons, peut-elle aussi peindre, jusqu'à un certain point, les qualités sensibles des objets, la forme, l'action, la manière d'être, la légèreté, la pesanteur, la lenteur, la vitesse, ou toute autre modification ?

Oui, la voix peut les imiter et les peindre par des articulations fortes ou faibles, graves ou aiguës, rudes ou douces, lentes ou rapides, enfin par des sons analogues aux phénomènes que l'on veut représenter à l'esprit. Prenons pour exemple les mots *rester*, *consister*, *stable*, *stupeur*, *stagnation*, *état* (autrefois *estat*) ; ne semblent-ils pas tous, au moyen de cette articulation *st*, désigner la fermeté, la fixité, l'immobilité ? D'autre part, ne trouvons-nous pas la fluidité, la mobilité dans les mots *flot*, *fleuve*, *flamme*, *souffle*, *glisser?* et la dureté, la rudesse dans les mots *âpre*, *âcre*, *roc*, *rompre*, *tordre*, *irriter?*

Il n'est pas jusqu'aux phénomènes de l'ordre moral, c'est-à-dire ceux dont l'idée ne nous arrive point directement par l'intermédiaire des sens, qui ne présentent des rapports très sensibles entre le signe et la chose signifiée, entre le mot et l'idée ; si bien que les savants qui ont pénétré dans les secrets de la linguistique ont signalé, même dans les mots qui représentent des idées morales, une physionomie caractéristique en rapport avec la chose exprimée. Entre l'ordre physique et l'ordre moral, les analogies sont, en effet, si faciles à établir, que les faits moraux, suivant le rapport qu'ils avaient avec les faits physiques, et selon l'impression pénible ou agréable qu'ils produisaient sur l'âme, ont dû nécessairement être caractérisés par les mêmes signes et manifestés dans le langage par les mêmes articulations que leurs analogues de l'ordre matériel.

La racine peut ne consister qu'en une seule consonne, comme *s*, *r*, ou en une consonne double que les grammairiens ont appelée consonne-diphtongue, comme *fl*, *gl*, etc. La racine n'est donc point par elle-même

un mot complet; toutefois, pour constituer un mot, elle a besoin d'être au moins suivie d'une désinence. Ainsi les racines *s*, *r*, *fl*, *gl*, avec une désinence, formeront les mots radicaux *son*, *roue*, *flot*, *glu*.

Nous allons donner ici celles que l'on rencontre dans les combinaisons de syllabes qui ont formé les familles de mots les plus remarquables :

1° S est racine des mots que l'on emploie pour exprimer un bruit aigu, perçant, une sorte de déchirement, une action produisant un bruit semblable à celui que font les lèvres dans la prononciation de cette consonne, comme dans les mots *sourdre*, *sucer*, *sillon*, *signe*, *source*.

2° La consonne R, initiale ou précédée d'une autre consonne, comme BR, CR, FR, GR, PR, TR, propre à exprimer les sons rudes et forts, est racine onomatopée de la plupart des mots destinés à représenter tout ce qui est âpre, raboteux, tout ce qui exige un effort pénible et quelquefois bruyant, comme dans les mots suivants : *cri*, *creux*, *frotter*, *fracas*, *broyer*, *prendre*, *râper*, *gratter*, *traîner*, etc.

3° ST. La consonne *s* sert à appeler; ajoutez-y l'intonation sèche et brève marquée par le *t*, et vous obligez la personne que vous appelez à s'arrêter ; *st* est même une sorte d'interjection dont on se sert pour faire rester quelqu'un dans l'immobilité. D'où il suit que *st* est racine des mots qui expriment une idée de fixité, de stabilité, de persistance, et conséquemment il désigne *l'être* en général. Ex. : *être* (autrefois *estre*), *stable*, *statue*, *bâtir* (autrefois *bastir*), *buste*, *rester*, etc. Les Anglais sont même allés plus loin que nous : dans leur langue, la syllabe *stop* est l'impératif du verbe qui exprime chez eux l'idée d'*arrêter*, de *s'arrêter*. C'est un cri de halte usité surtout dans la manœuvre des bâtiments à vapeur.

4° CL. La prononciation de cette consonne-diphtongue, exigeant que la langue claque contre les dents, forme par imitation *claquer*, *clairon*, *clameur*, *éclat*, *esclandre*, *enclume* et une foule de mots qui désignent une idée analogue.

5° FL. Cette consonne-diphtongue, figurant par sa prononciation le bruit d'un liquide qui s'écoule ou d'un gaz qui s'échappe, est la racine de tous les mots qui peignent cette action ou une action analogue : *fleuve*, *flot*, *flair*, *flamme*, *flamber*, *souffle*, *siffler*, etc.

6° GL est une onomatopée qui se saisit mieux qu'elle ne peut se définir ; on la trouve dans une foule de mots d'une harmonie imitative assez frappante, tels que *glas*, *glouglou*, *glouton*, *glu*, *glaise*, etc.

7° CER, CIR, COR, COUR, CUR figurent généralement ce qui a la forme courbe ou circulaire, comme dans *cercle*, *circonférence*, *cor*, *corne*, *courbe*, *curviligne*, etc.

8° STR se trouve dans la plupart des mots qui marquent l'action de celui qui construit, qui serre avec effort, qui fait tourner, comme dans *structure*, *instruire*, *astreindre*, *strangulation*, *strophe*, etc.

Avec l'*onomatopée*, il y a deux autres principes qui ont présidé à la formation des mots; ce sont la *dérivation* et l'*agglutination*. Une langue composée de racines ou de radicaux par onomatopée serait

bien pauvre si, pour exprimer toutes les sensations, toutes les idées, elle ne possédait que ces mots simples et primitifs fournis par l'imitation. Une fois les mots primitifs inventés, il ne s'est plus agi que de leur faire subir diverses modifications pour correspondre à celles de la pensée générale qu'ils expriment.

Dans ce but, on est convenu d'ajouter au mot radical certaine terminaison ou désinence, qui le déterminerait à exprimer une circonstance particulière du fait général qu'il désigne, et qui ajouterait une idée accessoire à l'idée originelle.

Un exemple rendra plus sensible et fera mieux comprendre le principe que nous venons de poser.

L'onomatopée *coquerico* éveille dans l'esprit l'idée d'un animal qu'on reconnaît à l'instant même, c'est le *coq*. Si au radical *coq* on ajoute *et*, qui est la terminaison des diminutifs, on obtient *coquet* (ou *cochet*), petit *coq*, et, figurément, celui qui a les allures et le caractère du *coq*. L'addition de la terminaison *er* indiquera la matière d'être, l'action du *coquet*, et l'on aura le verbe *coqueter;* les plumes de *coq*, servant de signe de ralliement, s'appelleront une *cocarde;* une fleur dont la couleur imite celle de la crête du *coq* se nommera *coquelicot;* etc.

Voilà un exemple de dérivation pris au hasard; nous pourrions les citer tous, que le procédé employé pour suivre la filiation des dérivés serait toujours le même. Le travail de la dérivation est d'ailleurs une opération si logique et si naturelle à notre esprit, que, lorsqu'il s'agira de descendre du radical à ses dérivés, ou de remonter des dérivés au radical, l'élève le fera toujours sans difficulté et comme par une sorte d'instinct.

Par *dérivé*, il faut donc entendre un mot qui se forme le plus ordinairement d'un mot *primitif* ou radical par l'addition d'une désinence.

Ainsi le radical *cri* a pour dérivés *crier*, *crierie*, *crieur*, *criard*, *criailler*, *criailleur*, *criaillerie*.

Le radical *signe* a pour dérivés *signer*, *signature*, *signataire*, *signal*, *signaler*, *signalement*, etc.

L'agglutination peut se produire de deux manières :

1° Par la réunion en un seul mot de deux ou de plusieurs mots simples, nom, adjectif ou verbe, joints ou non par le trait d'union; tels sont : *garde-fou*, *grand-père*, *faux-fuyant*, *portefeuille*, *calorifère*, *homicide*, *homogène*, *patronymique ;*

2° En plaçant devant le *radical* une ou plusieurs particules prépositives appelées *préfixes*, qui en modifient le sens en y joignant leur propre signification; tels sont les composés *défaire*, *refaire*, *contre faire*, *parfaire*, *surfaire*, où les préfixes *dé*, *re*, *contre*, *par*, *sur* modifient diversement le radical *faire*. Tels sont encore *déposer*, *imposer*, *composer*, *décomposer*, *redécomposer*, où nous voyons ce dernier mot précédé de trois préfixes, *re*, *dé*, *com*.

Une nation se compose d'un nombre plus ou moins considérable d'individus; ces individus ne sont pas seulement les citoyens d'un même État, ils se distinguent entre eux par des rapports de filiation et de parenté plus immédiats que ceux qui les rattachent à la com-

mune patrie, c'est-à-dire qu'ils se groupent par familles, chaque famille se composant d'un nombre indéterminé de membres qui se distinguent par les nuances de leur physionomie, mais qui trahissent leur commune origine par un type particulier et par des analogies de mœurs et de caractère. Nous voulons dire qu'à défaut de titres authentiques on pourrait constater par induction que tel individu appartient à telle famille, soit à cause d'une *ressemblance physique* observée dans les traits et dans tout l'extérieur, et que l'on appelle vulgairement *un air de famille*, soit à cause d'une *ressemblance morale* résultant de la conformité des idées, des penchants, et, en général, de ce qu'on appelle le *caractère*. Telle famille, par exemple, se distingue par un nez aquilin, un front développé, et par la pénétration de l'intelligence; telle autre par un nez épaté, un front déprimé, et par un esprit obtus.

Expliquons maintenant notre comparaison :

De même qu'un peuple se compose d'une multitude d'individus qui se groupent par familles, ainsi une langue s'est graduellement formée d'une foule de mots dont il est facile de constater la filiation, et que l'on peut également classer par familles.

Notre langue française, qui compte plus de cent mille mots, comprend deux mille familles de mots environ, ayant chacune pour chef un mot distinct que l'on appelle *radical*.

Les mots appartenant à la même famille se reconnaissent : 1° à une *ressemblance physique* consistant dans certaines lettres, celles du *radical*, qui se reproduisent invariablement dans chacun d'eux; 2° à une *ressemblance morale*, qui réside dans un rapport de signification, en vertu duquel l'idée particulière et restreinte que chaque mot représente se rattache à l'idée générale exprimée par le mot générateur ou *radical*.

Prenons, sans choisir, le premier mot simple qui se présente, *temps*, par exemple. Je reconnais aussitôt, comme appartenant à la famille dont il est le générateur, les termes suivants : *temporaire*, *temporairement*, *temporel*, *temporiser*, *contemporain*, *contemporanéité*, *contretemps*, *tempête*, *tempêter*, *tempêtueux*, *intempestif*, *longtemps*, *printemps*, etc.

Tous ces mots ont, en effet, un air de famille. Tous sont caractérisés par la syllabe *temp*, qui reproduit le *radical;* voilà pour la *ressemblance physique*. D'autre part, chacun de ces mots, malgré sa modification particulière, présente à l'esprit l'idée de *temps*, exprimée par le radical, qui est la souche commune; voilà pour la *ressemblance morale*.

DES VOYELLES ET DES CONSONNES.

21. Les mots sont composés de lettres.

22. Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

23. Les *voyelles* sont les lettres qui ont par elles-mêmes un son, une voix. Il y a six voyelles simples : *a, e, i, o, u, y*.

27. Les voyelles doubles ou composées sont : *an*, *in*, *on*, *un*, *ou*, et leurs équivalents *en*, *am*, *em*, *ym*, *aim*, *ein*, etc.

On comprend que ces sons, tout aussi simples, tout aussi primitifs, tout aussi élémentaires, tout aussi naturels que *a* et *o*, auraient pu être représentés par une seule lettre, ce qui aurait simplifié considérablement la lecture. Cela admis, l'étude de la lecture se bornerait simplement à la connaissance des voyelles et des consonnes, c'est-à-dire à un travail de quelques jours; mais ce qui rend cette étude si difficile et si longue, c'est que certains sons peuvent être représentés de vingt manières différentes. Voici, par exemple, toutes les formes graphiques du son *an*: aen, amp, am, ant, anc, ang, and, aon, en, ean, em, emp, emps, end, ent, hen, eng, uan, uent, etc., etc., comme dans les mots : *Caen*, *camp*, b*am*bou, inst*ant*, b*anc*, r*ang*, tisser*and*, p*aon*, *en*ivrer, J*ean*, *em*blème, ex*emp*ter, print*emps*, différ*end*, différ*ent*, appré*hen*der, har*eng*, cinq*uan*te, éloq*uent*, etc., etc.; et il en est ainsi de la plupart des autres voyelles.

25. Les *consonnes* sont les lettres qui ne peuvent former un son qu'avec le secours des voyelles.

Il y en a dix-neuf, qui sont : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*.

26. Elles se divisent, d'après l'organe (*nez*, *dents*, *langue*, *gosier*) qui sert plus particulièrement à les articuler, en *nasales*, *dentales*, *linguales*, *labiales*, *gutturales*, *sifflantes*, *chuintantes*, etc.

27. Elles sont d'ailleurs *fortes* ou *faibles*.

Les consonnes *fortes* sont celles que produit un mouvement fort et appuyé de l'organe générateur de la voix.

Les consonnes *faibles* sont celles que produit un mouvement doux de l'organe.

X est une lettre double, qui équivaut tantôt à *ks*, tantôt à *gz*.

VOYELLES LONGUES ET VOYELLES BRÈVES.

28. Les voyelles sont *longues* ou *brèves* suivant qu'on appuie plus ou moins longtemps en les prononçant; ainsi :

a est long dans *pâte* et bref dans *natte*.
e est long dans *arrêt* et bref dans *projet*.
i est long dans *gîte* et bref dans *petite*.
o est long dans *apôtre* et bref dans *dévote*.
u est long dans *flûte* et bref dans *butte*.

Dans ces exemples, les voyelles longues se distinguent des voyelles brèves en ce qu'elles sont surmontées du

signe appelé *accent circonflexe;* mais il arrive souvent que les voyelles sont longues ou brèves sans qu'aucun signe vienne marquer cette différence. Ce changement dans la quantité des voyelles est produit alors par l'accent tonique. Ainsi :

a est long dans *avare* et bref dans *avarice* (deuxième *a*).
e est long dans *mets* et bref dans *mettre*.
i est long dans *néglige* et bref dans *négliger*.
o est long dans *mors* et bref dans *mordre*.

L'accent tonique joue un très grand rôle dans la plupart des langues ; c'est ainsi qu'en anglais le mot *comfort* se prononce en appuyant fortement sur *com* et en donnant une accentuation à peu près nulle à *fort*.

DIFFÉRENTES SORTES D'*E*.

29. Il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé et l'*e* ouvert. L'*e* muet est celui qui ne se prononce pas, comme dans soi*e*ri*e*, ou qui ne se prononce que faiblement, comme dans livr*e*, j*e* d*e*mand*e*. L'*e* fermé est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été*, *régénéré*, ass*e*z. L'*e* ouvert est celui qui se prononce la bouche légèrement ouverte, comme dans succ*è*s, regr*e*t.

REMARQUES SUR *Y*.

30. *Y* s'emploie tantôt pour un *i*, tantôt pour deux *i*. Il se prononce *i* au commencement, à la fin et au milieu des mots après une consonne : *y*eux, tor*y*, st*y*le.

Il s'emploie pour deux *i* dans le corps d'un mot après une voyelle : pa*y*s, cito*y*en (prononcez *pai-is*, *citoi-ien*).

Il faut excepter *Bayard*, *Bayonne*, *La Haye*, *Biscaye*, *Mayence*, *Andaye*, *La Fayette*, *bayadère*, *cipaye* et *mayonnaise*, où, bien que précédé d'une voyelle, *y* a la valeur de *i* simple.

REMARQUE SUR *H*.

31. La lettre *h* est *muette* ou *aspirée;* elle est muette quand elle ne modifie en rien la prononciation : *h*omme, *h*istoire, *h*onorable; elle est aspirée, non pas, comme disent la plupart des grammaires, quand elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit (car lorsqu'on dit *le hètre*, *ê* a exactement la même valeur que dans *être*),

mais quand elle empêche la liaison de la consonne qui précède avec la voyelle qui suit : le *h*éros, un *h*areng. l ne peut se lier avec *é*, ni *n* avec *a*.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES ET SIGNES DE PONCTUATION.

SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

32. Ce sont : 1° L'*accent aigu*, qui se met sur les *e* fermés : bonté, café; à moins que cet *e* ne se trouve dans les syllabes *er, ez*, comme chanter, nez.

2° L'*accent grave*, qui se met sur la plupart des *e* ouverts, comme procès, accès, succès; on excepte les monosyllabes *les, des, mes, tes, ses, est* (il), *es* (tu). L'accent grave se met aussi sur *où*, adverbe, pour le distinguer de *ou*, conjonction; sur *à*, préposition, pour le distinguer de *a*, verbe, et sur *a* des mots *çà* (adv.), *ah çà, or çà, deçà, delà, déjà, jà* (abréviation de *déjà*), *holà, voilà*.

3° L'*accent circonflexe*, qui se met sur la plupart des voyelles, tantôt comme signe de distinction : *dû*, participe, pour le distinguer de *du*, article; *mûr*, adjectif, pour le distinguer de *mur*, substantif: *sûr*, adjectif, pour le distinguer de *sur*, préposition; — tantôt pour remplacer *a*, comme dans *âge (aage); e*, dans *dénoûment (dénouement)*; enfin *s*, dans *pâte, fête, épître, apôtre, flûte*, etc. (*paste, feste, épistre, apostre, fluste*, etc.).

4° L'*apostrophe*, qui indique la suppression des voyelles *a, e, i*, comme dans *l'âme, l'enfant, s'il* vient. (Pour complément de l'*apostrophe*, V. page 147.)

5° La *cédille*, qui se place sous la lettre *c* devant *a, o, u*, pour indiquer que cette consonne doit avoir le son de *s* dur, comme dans *façade, leçon, reçu*.

6° Le *tréma*, qui se met sur les voyelles *e, i, u*, pour indiquer qu'il faut les prononcer séparément de la voyelle précédente, comme *ciguë, naïf, Saül*. Si le mot *ciguë* s'écrivait sans tréma, on prononcerait comme dans *figue*.

7° Le *trait d'union*, qui sert à unir deux ou plusieurs mots, comme dans *chou-fleur, coq-à-l'âne, donnez-le-lui*. (V. le chapitre consacré au trait d'union, page 146.)

8° Le *trait de séparation* ou *tiret*, qui, entre autres usages, indique le changement d'interlocuteur dans le dialogue. La Grenouille, qui veut se faire aussi grosse que le Bœuf, dit à sa sœur :

. . . . N'y suis-je point encore?
— Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà?
— Vous n'en approchez point.

9° Les *guillemets*, qui se placent au commencement et à la fin d'une citation : *Dieu dit : « Que la lumière soit! » et la lumière fut.*

10° La *parenthèse*, qui sert à séparer une pensée intercalée dans la phrase :

Je croyais, moi (jugez de ma simplicité),
Que l'on devait rougir de la duplicité.

SIGNES DE PONCTUATION.

33. Ces signes sont au nombre de sept :

1° La *virgule*, qui indique une pose légère : *La mouche va, vient, fait mille tours ;*

2° Le *point et virgule*, qui sépare entre elles les parties de phrase ou les membres de phrase d'une certaine étendue : *Fais bien, tu auras des envieux ; fais mieux, tu les confondras.*

3° Les *deux points*, qui s'emploient après une phrase annonçant une citation, ou devant une phrase qui sert à développer celle qui précède : *Saint Jean répétait sans cesse à ses disciples : « Mes enfants, aimez-vous les uns les autres. » — Les lois ressemblent aux habits : elles gênent un peu, mais elles préservent.*

Dans le langage typographique, les *deux points* s'appellent *comma.*

4° Le *point*, qui s'emploie après une phrase entièrement terminée, ou entre deux phrases qui se rapportent à la même idée, mais tout à fait distinctes l'une de l'autre : *Une bonne éducation est le plus grand des biens. — La construction du temple d'Éphèse dura deux cent vingt-sept ans. On y fit usage pour la première fois de l'ordre ionique.*

5° Le *point d'interrogation*, qui s'emploie à la fin d'une phrase interrogative : *Comment vous portez vous ?*

6° Le *point d'exclamation*, qui s'emploie après les interjections et après les phrases qui marquent la joie, l'admiration, la terreur, la pitié, etc. :

Que le Seigneur est bon ! Que son joug est aimable !

7° Les *points de suspension*, qui indiquent une phrase inachevée ou interrompue à dessein :

Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie
Te...; mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.

(Pour plus de détails, V. page 268 et suivantes)

NATURE ET COMPOSITION DES MOTS.

34. On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

35. Sous le rapport des syllabes, les mots se divisent en *monosyllabes*, mots qui n'ont qu'une syllabe, comme *dent, gant, cri ;* — *dissyllabes*, ceux qui en ont deux, comme *roseau, plume ;* — *trissyllabes*, ceux qui en ont trois, comme *vérité, artiste ;* — *polysyllabes*, ceux qui en ont plusieurs, quel qu'en soit le nombre : *peuple, abondance, reconnaissance*, etc.

36. On donne le nom de *diphtongue* à une réunion de deux sons qui se joignent d'une manière tellement intime qu'ils se modifient l'un l'autre, et semblent être prononcés d'une seule émission de voix. Tels sont *ia, ui, oi* dans *diamètre, huile, loi*.

37. On distingue encore dans les mots les *homonymes*, les *synonymes*, les *paronymes*, les *antonymes* et les *homographes*.

38. Les *homonymes* sont des mots qui se prononcent de même et qui s'écrivent différemment, comme *pin* (arbre) et *pain* (à manger) ; ou bien comme *cher* (précieux), *chair* (viande), *chaire* (où l'on prêche).

39. Les *synonymes* sont des mots qui ont à peu près la même signification, comme *beau* et *joli ; charge, fardeau* et *faix*.

40. Les *paronymes* sont des mots qui ont du rapport entre eux par leur forme, comme *abstraire* et *distraire*.

41. Les *antonymes* sont des mots qui ont un sens opposé et qui sont le contraire des synonymes, comme *beauté* et *laideur*.

42. Les *homographes* sont des homonymes ayant la même orthographe : *bière*, boisson, et *bière*, cercueil.

SENS PROPRE ET SENS FIGURÉ DES MOTS.

43. Une langue n'a jamais autant de mots que ceux qui la parlent peuvent avoir d'idées ; on est souvent obligé de se servir d'un même mot pour exprimer des idées quelque peu différentes. On dit, par exemple :

Fleur des champs.	Mourir à la *fleur* de l'âge.
Marbre *froid*.	Accueil *froid*.
Le pain *nourrit* le corps.	La lecture *nourrit* l'esprit.
Marcher *lourdement*.	Se tromper *lourdement*.

Les mêmes mots figurent dans les phrases en regard, mais avec des significations différentes : une *fleur* des champs, le *froid* du marbre, etc., représentent des idées qui tombent sous nos sens : nous pouvons *voir* une fleur, *sentir* le froid, ce qui n'a pas lieu pour les phrases de la seconde colonne.

Dans le premier cas, les mots *fleur*, *froid*, *nourrit*, *lourdement*, ont leur signification primitive, celle pour laquelle ils ont été créés : ces mots sont employés au *propre*. Dans le second cas, ils ont une signification détournée, empruntée : ils sont employés au *figuré*.

Les expressions figurées enrichissent une langue, puisqu'elles multiplient l'usage d'un même mot ; elles donnent au discours de la grâce, de la noblesse, de l'énergie, et sont d'une grande ressource pour les bons écrivains.

Voltaire, ouvrant un volume des œuvres de Voisenon, tomba sur son épître au chevalier de Boufflers, qui commence ainsi :

Croyez qu'un vieillard cacochyme,
Agé de soixante-douze ans...

Le grand poète entra en fureur et déchira le feuillet en s'écriant : « Barbare! dis donc *chargé*, et non pas *âgé*. Fais une *figure*, et non un extrait baptistaire ! »

Nota. Les mots qui peuvent être employés au propre et au figuré sont les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes. En voici des exemples :

La fleur (des champs)	de la jeunesse. de l'âge. de la beauté.
Dur (marbre)	regard. oreille. tête.
Tomber (dans un fossé) . . .	dans la pauvreté. dans une faute. de surprise en surprise

44. Entre le sens propre et le sens figuré, il y a un troisième sens, que nous nommerons : sens propre par *extension*, par *analogie*.

L'extrémité inférieure du corps de l'homme et d'un grand nombre d'animaux se nomme *pied*. Ce mot est ici avec son sens primitif, son sens propre ; mais on a *étendu* cette dénomination à d'autres objets ayant quelque analogie avec le pied des animaux. On dit, par exemple : Le *pied* d'un arbre. Le *pied* d'une montagne. Le *pied* d'une muraille. Un *pied* de salade.

Voilà des significations par extension.

45. On appelle *étymologie* l'origine des mots. Ainsi l'origine de *fenêtre* est le mot latin *fenestra*.

La plupart de nos mots viennent du latin et du grec.

DIVISION DES MOTS.

46. Une réunion de mots formant un sens complet s'appelle *phrase*.

47. Une suite de phrases se rattachant à un même sujet forme un *discours*.

48. On appelle *parties du discours* les différentes espèces de mots qui existent dans une langue.

49. Il y a en français dix espèces de mots : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

50. Ces différentes espèces de mots se divisent en mots variables et en mots invariables.

Les mots *variables* sont ceux dont la forme peut changer, surtout dans la terminaison. Il y en a six : le *Nom*, l'*Article*, l'*Adjectif*, le *Pronom*, le *Verbe* et le *Participe*.

Les mots *invariables* sont ceux dont la forme ne change jamais. Ils sont au nombre de quatre : la *Préposition*, l'*Adverbe*, la *Conjonction* et l'*Interjection*.

51. Cette classification en dix espèces de mots est adoptée par la plupart des grammairiens classiques ; elle est le résultat des besoins qui se sont fait sentir successivement dans le langage. Nous allons en étudier l'origine et la formation ; et l'on s'expliquera le développement que nous donnons à ce chapitre si l'on veut tenir compte des idées nouvelles que nous exprimons, et de l'importance d'une matière qui embrasse toute la langue française, et à l'étude de laquelle nous n'allons pas consacrer moins de quatre cents pages.

1° Au commencement des choses, les hommes durent éprouver la nécessité de *nommer* chaque objet par une appellation différente, afin de pouvoir les différencier entre eux, et tout porte à croire que la

nature de cette appellation était alors en rapport intime avec l'objet lui-même; peu à peu l'analogie s'est effacée, et il en est résulté une sorte de promiscuité dans cette catégorie de mots, que les conquêtes du langage accrurent d'ailleurs considérablement par la suite. Les premiers *noms* furent sans doute donnés aux personnes, aux animaux, aux végétaux, aux objets physiques qui frappaient le plus souvent la vue; puis les désignations s'étendirent à des êtres moins familiers ou moins réels, et enfin à de pures abstractions. Voilà pourquoi nous regrettons qu'on ait substitué au mot primitif *nom* celui de *substantif*, qui, s'il signifie quelque chose, est complètement inexact. Le *nom* sert à *nommer;* c'est là, sans doute, ce que nos grammairiens ont trouvé trop naïf; mais du moins l'idée était claire, nette, intelligible pour tous, ce qu'on ne peut pas dire de *substantif*. Si à ce dernier on a voulu attacher une idée de *substance*, pour lui donner un air plus scientifique, les mots *pensée*, *jugement*, *imagination*, *probité*, *vice*, *vertu*, *longueur*, *largeur*, etc., etc., sortent entièrement du cercle qu'il embrasse.

2° L'*article*, qui n'appartient pas à toutes les langues, doit son origine, dans celles où il existe, à la nécessité de préciser la fonction du nom, dont l'invariabilité deviendrait à chaque instant une énigme sans le secours d'un déterminatif. Avec les désinences indiquées par les différents cas, l'article était inutile aux Latins; cependant, chez les Grecs, il existait conjointement avec les cas; mais les Latins, qui leur empruntèrent leurs déclinaisons, négligèrent de l'introduire dans leur idiome.

3° Après avoir *nommé* les objets, les hommes durent promptement s'apercevoir que ceux de même nature ne se présentaient pas à eux sous un caractère constant d'uniformité; ils y découvrirent des différences constituées par la taille, la couleur, l'âge, les habitudes, les divers aspects du corps, et ils sentirent en même temps la nécessité d'exprimer ces modifications : telle est l'origine de l'*adjectif*, mot *ajouté* au nom d'une chose pour en spécifier les qualités, bonnes ou mauvaises, aussi bien que les manières d'être différentes. Par exemple, un cheval est *noir* ou *blanc*, *grand* ou *petit*, *docile* ou *fougueux*, etc.; ces différents mots expriment des idées de forme, de couleur, de qualités, qui ont dû les faire ranger par les grammairiens dans une catégorie particulière.

4° Le *pronom* ne doit pas son origine, comme les mots précédents, à la nécessité d'exprimer une chose ou une idée; son nom seul l'indique (*pro*, préposition latine qui signifie « pour, à la place de », et *nom;* ce qui, réuni, a le sens de *pour le nom*, *à la place du nom*). Ce n'est pas un titulaire, mais un simple suppléant, et son existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie; aussi doit-on la considérer comme certainement postérieure à celle du nom. Tout porte à croire qu'à l'origine du langage on employa des tournures analogues à celle-ci : *J'aperçus l'empereur et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur et contempler l'empereur*. On ne connaissait alors, pour désigner plusieurs fois la même idée, que la répétition

même du nom; mais, à mesure que le langage se perfectionna, on sentit le besoin d'y introduire une élégance et une harmonie relatives, qui ne nuisissent cependant en rien à la clarté, et l'on finit par s'exprimer ainsi : *J'aperçus l'empereur et m'*EN *approchai pour mieux* LE *voir et* LE *contempler.*

5° Nous connaissons déjà les êtres et leurs qualités : *Dieu... éternel; homme... raisonnable; cheval... blanc; fruit... mûr; fleur... parfumée.* Il s'agit maintenant de dire si les quálités exprimées par les mots *éternel, raisonnable, blanc, mûr, parfumée* conviennent ou ne conviennent pas aux noms *Dieu, homme, cheval, fruit, fleur*. De là l'origine du verbe (*verbum*, parole). En effet, les phrases, ou mieux les tronçons de phrase que nous venons de citer offrent un sens vague, ou plutôt n'ont aucun sens, et le rôle que va jouer ici la nouvelle espèce de mots justifie pleinement l'appellation ambitieuse qui lui a été donnée. Nous avons : *Dieu* EST *éternel, homme* EST *raisonnable, cheval* EST *blanc, fruit* EST *mûr, fleur* EST *parfumée.* Mais ici nous n'avons exprimé qu'un état passif; il faut de plus rendre l'action, le mouvement, aussi bien au moral qu'au physique, comme *être marchant, être buvant, être chérissant, être dormant*, etc., etc. La répétition du verbe *être* jetant dans le discours une monotonie fatigante, l'adjectif et le verbe se sont fondus pour donner naissance à une seule expression, comme *marcher, boire, chérir, dormir*, etc., et c'est à ces manifestations innombrables de l'action que les grammairiens ont donné le nom de *verbes.*

6° Le *participe* n'est qu'un verbe ramené à la forme adjective; en d'autres termes, il tire son origine du verbe et il remplit la fonction de l'adjectif; c'est un mot à nature hybride, dont le nom exprime assez la constitution.

7° De même que l'adjectif est l'auxiliaire indispensable du nom, dont il met en relief les divers caractères, de même l'*adverbe* se joint nécessairement au verbe, dont il a pour mission de spécifier, de préciser le rôle. Si un objet ne peut exister sans offrir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, une action ne saurait se produire d'une manière vague, indéterminée, abstraction faite de la manière, de l'époque, de l'ordre, etc.; on a donc été amené à créer une catégorie de mots pour exprimer ce genre d'idées, et c'est aux mots qui forment cette catégorie qu'on a donné le nom d'*adverbes*, parce qu'ils sont joints le plus souvent au verbe pour en fixer ou en modifier le sens (du latin *ad*, vers, près de, et du français *verbe;* c'est-à-dire *mot qui se place vers le verbe, près du verbe*). Mais si les actions sont modifiables, les qualités ne le sont pas moins. Ainsi, il y a différents degrés dans la bonté, l'intelligence, la laideur; on dira donc : *très bon, passablement bon; fort intelligent, moins intelligent; horriblement laid*, etc. Ces mots qui modifient l'adjectif sont encore des *adverbes.* L'appellation donnée à cette septième espèce de mots ne répond donc pas complètement au rôle que celle-ci remplit : elle prend le nom d'*adverbe* parce que c'est au *verbe* qu'elle se rapporte le plus souvent

8° Les sept espèces de mots que nous venons de passer en revue suffiraient, il est vrai, pour exprimer toutes nos pensées, si chacune de nos idées ne pouvait se modifier que par des qualités correspondant à autant d'adjectifs spéciaux. Mais il arrive souvent que plusieurs idées se modifient entre elles par des rapports que notre esprit conçoit : *Le livre... Paul; un chat... les toits; poisson... l'eau.* Il y a évidemment des rapports à exprimer entre ces mots, rapports qui peuvent être de différentes natures, rapports de possession, de lieu, etc. : *Le livre* DE *Paul, un chat* SUR *les toits, poisson* DANS *l'eau.* Les mots *de, sur, dans,* qui expriment ces rapports, sont des *prépositions.* Dans cette phrase : *Cette jeune personne étudie ses leçons* DANS *le jardin,* APRÈS *le déjeuner,* POUR *contenter ses parents,* il y a trois rapports : lieu, temps, but, exprimés par les prépositions *dans, après, pour.*

9° Plus nous avançons dans cette nomenclature, mieux nous pouvons constater que la création d'une catégorie nouvelle n'appartient pas à l'essence même du langage, mais à son perfectionnement. Jusqu'ici, nous avons trouvé tous les mots nécessaires à l'expression des pensées, mais isolées les unes des autres; les propositions se suivent, elles ne s'enchaînent pas. L'homme est dans la position d'un architecte qui a sous la main tous les matériaux nécessaires pour édifier et à qui le ciment fait défaut. C'est donc un genre de mots destinés à servir de liaison entre les différents membres d'une phrase, d'une période, qu'il a fallu encore introduire dans le discours : tel est l'objet de la *conjonction* (*cum,* avec; *jungere, junctum,* joindre). En dépouillant cette phrase de ses conjonctions : *Je cesserai de vous voir* SI *vous persistez à croire* QUE *je vous trompe,* CAR *l'amitie vit d'une confiance réciproque,* il ne reste plus que des membres mutilés, dépouillés d'ensemble, de liaison et de précision.

10° L'*interjection* est l'expression spontanée d'un mouvement de surprise, d'admiration, de joie, de douleur, de crainte, de colère, etc.; elle n'est qu'une sorte de cri, d'exclamation *jetée* soudainement, et il est probable, il est certain même qu'elle a dû être formée dès l'origine du langage, simultanément avec les premiers noms et peut-être avant eux. Si on la nomme après toutes les autres espèces de mots, ce n'est pas en raison de son origine postérieure, c'est parce que, à proprement parler, elle n'appartient pas au langage perfectionné par une analyse de plus en plus savante des idées, mais au langage primitif, à celui qui est à peine articulé et qui ressemble au langage même des animaux.

Telle est, sommairement, cette division classique des différentes parties du discours; nous la maintenons ici à cause de l'esprit méthodique qui lui a donné naissance; toutefois, nous ne nous dissimulons nullement les objections auxquelles elle se prête. Son moindre défaut est d'être arbitraire; mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle s'adresse à de jeunes esprits auxquels le défaut de réflexion et de connaissances rend les idées de généralisation difficiles, et qui se sont plus familiarisés avec l'analyse qu'avec la synthèse. Nous avons donc expli-

qué l'origine des dix espèces de mots comme si ce nombre *dix* était accepté de tout le monde; mais il s'en faut qu'il en soit ainsi, et s'il y a en grammaire un point qui donne raison au vieux dicton : *Grammatici certant...*, c'est par-dessus tout la distinction des diverses espèces de mots.

Suivant l'abbé Gaultier, les peuples anciens ne divisaient les mots de leurs langues qu'en trois classes : les *noms*, les *verbes*, et les *particules* ou *complétifs*.

Les *noms* comprenaient tous les mots qui exprimaient l'idée d'une personne, d'un animal, d'une chose, d'une qualité.

Les *verbes* marquaient l'existence, l'état, la possession ou l'action.

Les *particules* comprenaient tous les mots qui, n'étant ni noms ni verbes, se joignent aux noms et aux verbes pour exprimer une circonstance, une particularité, un rapport. L'abbé Gaultier prétend que cette classification est encore aujourd'hui pour les commençants la plus simple et la plus commode, et qu'il ne faut en venir à des analyses plus développées que lorsque les élèves se sont bien familiarisés avec celle-ci.

Simple et *commode*, nous l'admettons sans peine; *commode* surtout; mais claire, raisonnée, philosophique, c'est autre chose. Cependant, si l'on en croit Denys d'Halicarnasse, les plus illustres philosophes, les plus grands orateurs, les plus célèbres grammairiens de l'antiquité ne reconnaissaient que trois parties du discours; ce furent les stoïciens qui, les premiers, admirent quatre éléments dans le discours; leurs successeurs en multiplièrent encore le nombre, et l'on arriva ainsi successivement à reconnaître neuf ou dix subdivisions.

Nous conviendrons volontiers qu'au point de vue exclusivement pratique et dans l'enseignement primaire, cette division des mots en dix catégories ne présente aucun inconvénient; mais, en admettant même qu'on l'observe pour ne pas dérouter ceux dont les connaissances grammaticales reposent sur ce principe, ou pour y trouver une plus grande commodité sous le rapport de la méthode, nous sommes convaincu qu'il y aurait une utilité réelle à envisager les éléments du langage, les mots, d'une manière plus large, plus philosophique, plus conforme aux exigences du raisonnement et de la logique, et à prendre cette considération comme point de départ de la nomenclature usuelle. Il ne faut pas, en effet, un grand effort de réflexion pour reconnaître que, parmi ces dix espèces de mots, il en est qui présentent entre elles des analogies tellement frappantes qu'elles appartiennent évidemment à la même famille. Ce sont des frères qu'il convient d'abord de ne point séparer, parce qu'ils ont le même berceau, quitte à les étudier ensuite individuellement dans les caractères et les fonctions qui les distinguent. Ainsi, le substantif et le pronom devront être ramenés à une famille unique, comme offrant les mêmes titres, jouissant des mêmes droits, ayant dans le discours les mêmes attributions. Leurs propriétés générales étant identiques, il convient de leur donner d'abord une désignation semblable, qui réponde à leur

emploi commun; à défaut d'un autre terme, celui de *dénominatif* nous semble pouvoir être adopté.

Voilà notre première grande famille de mots, comprenant : 1° le substantif, qui nomme les objets en exprimant leur nature ou leur qualité; 2° le pronom, qui désigne les objets sans exprimer leur nature ni leur qualité, d'où il résulte que le pronom ne saurait avoir par lui-même une signification précise, comme celle du substantif, et que cette précision, il ne l'acquiert que par son rapport avec un substantif dont il rappelle l'idée. Autrement, c'est-à-dire quand il est pris dans un sens absolu, il ne désigne les objets que d'une manière vague ou générale.

Telle est la différence qui existe entre les deux membres de la famille des *dénominatifs*.

Les premiers mots, avons-nous dit, ont dû servir à désigner les êtres, les objets, les substances, en d'autres termes, les personnes et les choses; c'est la marche naturelle des idées. Ainsi les premières idées qui se sont offertes à l'esprit de l'homme ont été relatives aux objets considérés en eux-mêmes. Toutefois, nous ferons remarquer qu'il semble difficile que ces objets aient pu être envisagés abstraction faite de leurs accidents ou modifications. Malgré la simultanéité évidente de cette double opération de l'esprit, il y a, par cela même que ces deux ordres d'idées sont distincts, une succession indispensable, ne consistât-elle que dans un instant de raison. Donc, à la suite des idées que nous appelons « idées de substances » se présentent celles qui ont rapport aux modifications des êtres. Ces modifications sont extrêmement variées; sans affecter la nature même des substances dont elles ne sont que des accidents, elles les font néanmoins considérer sous des aspects multiples et souvent opposés, sous des aspects vrais ou faux, réels ou imaginaires.

Par conséquent, après la première grande famille de mots, que nous avons appelés *dénominatifs*, vient naturellement celle des mots qui représentent les modifications et que l'on nomme *modificatifs*. Les mots de cette famille s'ajoutent à d'autres mots, comme, dans la pensée, l'idée modificative s'ajoute à l'idée modifiée, la première ne pouvant se concevoir séparément de la seconde. C'est par les modificatifs que l'on exprime les diverses manières d'être sous lesquelles on considère les objets; c'est aussi par les modificatifs que l'on précise, que l'on diversifie la signification des mots auxquels on les ajoute. Qui dit *modificatif* dit donc *adjectif*, et, en effet, ce dernier terme, employé pour désigner une espèce particulière de mots, convient au même titre à tous ceux qui sont ajoutés à d'autres mots pour en modifier le sens. Pour éviter la confusion, nous préférons nous servir du mot *modificatif*.

Or, d'après les réflexions qui précèdent, quelles sont les espèces particulières qui appartiennent à cette seconde grande famille? C'est : 1° l'*adjectif* proprement dit, dont la propriété est ou de qualifier les objets nommés ou de faire prendre au substantif la signification particulière qu'on veut lui donner pour exprimer ce que l'on pense;

2° l'*article*, véritable adjectif, auquel convient la seconde partie de ce qui vient d'être dit de l'adjectif et dont il est irrationnel de faire une espèce particulière de mots, quoiqu'il puisse être bon de considérer à part cet adjectif à cause des règles syntaxiques auxquelles son emploi donne lieu; on le classe même avant l'adjectif; 3° le *verbe*, qui n'exprime pas seulement, comme l'adjectif, une manière d'être, mais qui sert à l'attribuer à un sujet, c'est-à-dire à exprimer ce que l'on pense d'une personne ou d'une chose; 4° le *participe*, véritable adjectif, qui ne diffère de l'adjectif qualificatif que parce qu'il est propre à exprimer une action, tandis que l'adjectif qualificatif exprime seulement une qualité; il y a cependant, comme pour l'article, utilité de le considérer à part, à cause des principes qui lui sont spécialement applicables d'après ses divers emplois; 5° l'*adverbe*, que l'on pourrait appeler *surmodificatif*, parce qu'il s'ajoute seulement à d'autres modificatifs pour en préciser ou en diversifier le sens.

La classe des *modificatifs* contient donc, ainsi qu'on vient de le voir, quatre espèces particulières de mots dont la fonction est de s'ajouter ou de se rapporter à des dénominatifs, soit substantifs, soit pronoms, et une cinquième espèce, l'*adverbe*, dont nous avons signalé le caractère particulier en le nommant *surmodificatif*.

Nous aurons à examiner tout à l'heure comment l'*interjection* peut aussi être classée parmi les modificatifs.

En dehors des idées de substances et des idées d'accidents, il n'y a plus de place que pour les idées de rapports, idées abstraites qui sont destinées à lier entre elles les idées ou les pensées dont se compose le langage. Les mots servant à joindre les mots entre eux, et les propositions entre elles pour en former un ensemble appelé *phrase*, formant une troisième grande famille de mots, que l'on doit nommer *conjonctifs*, et qui comprend particulièrement : 1° la *préposition*, servant à unir deux mots dont le second est le complément ou le déterminatif du premier; 2° la *conjonction*, unissant deux termes de même nature ou deux propositions. Ce n'est point ici le lieu d'examiner comment la préposition exprime souvent une idée qui concourt, avec le complément dont elle est suivie, à déterminer le sens d'un mot précédent, ce qui fait dire que le complément qui vient après elle est en même temps complément de la préposition et complément d'un mot précédent. Nous voudrions, si le sujet ne devait pas nous entraîner trop loin, montrer aussi comment certaines conjonctions sont elles-mêmes propres à marquer des compléments, soit de ce qui précède, soit de ce qui suit; soit, en même temps, de ce qui précède et de ce qui suit, ayant, sous ce rapport, une analogie parfaite avec le pronom conjonctif *qui*, *que*, réuni à son antécédent.

Nous venons de nommer le pronom *conjonctif*: il y a donc d'autres conjonctifs que la préposition et la conjonction ? C'est, en effet, le cas de faire remarquer la double fonction de certains mots : des pronoms conjonctifs, nommés ainsi parce qu'ils joignent deux propositions, du verbe *être*, auquel on donne les noms de *copule*, *verbe copulatif*,

verbe conjonctif, parce que, dans une proposition, il sert à joindre l'attribut au sujet; de certains adverbes comme *où* et ses composés, *combien*, *comment*, qui sont appelés conjonctifs parce qu'ils servent à joindre deux propositions. Ainsi la famille des *conjonctifs* s'augmente de quelques mots qui appartiennent en même temps à l'une des deux autres familles.

Telles sont les trois grandes familles de mots déterminées par les analogies qu'ont entre elles les diverses espèces particulières : les *dénominatifs*, les *modificatifs* et les *conjonctifs*.

Il nous reste à classer l'*interjection*, qui tantôt forme une proposition implicite, tantôt une sorte de pléonasme, ou bien qui n'a que la valeur d'un mot explétif. Formant une proposition implicite, l'interjection suppose les termes de cette proposition sous-entendus; placée en tête d'une proposition qui exprime explicitement l'idée ou le sentiment représenté par l'interjection, ce dernier mot forme ainsi pléonasme, ou, comme on peut le retrancher, il est permis de le considérer comme mot explétif. Malgré tout cela, nous aimons mieux considérer l'interjection comme un reste du discours instinctif, de celui qui a précédé toute analyse.

Nous ne méconnaissons pas les services que cette classification — *dénominatifs*, *modificatifs* et *conjonctifs*, — a pu rendre à l'étude de la grammaire; cependant nous la croyons tout à fait inapplicable dans un ouvrage destiné à la jeunesse, ouvrage qui exige avant tout de la clarté. Une classification vraiment méthodique consiste à ranger dans chaque groupe tous les êtres qui se ressemblent. Une fois ce groupe établi à la hâte, si nous apercevons des individus qui se distinguent de leurs congénères par quelque propriété particulière, nous nous empressons de les placer dans un groupe spécial; c'est ainsi que nous agissons avec les *dénominatifs*, que nous appelons *noms* et *pronoms*; avec les *modificatifs*, que nous nommons *adjectifs*, *articles*, *verbes*, *participes* et *adverbes*; avec les *conjonctifs*, que nous nommons *conjonctions* et *prépositions*. Dans toutes les questions de cette nature, tout dépend du point de vue auquel on se place.

La célèbre triade est une classification primitive; la décade, au contraire, est éminemment progressive. Terminons par une comparaison. Les anciens, suivant en cela le système d'Aristote, divisaient les animaux en trois classes : terrestres, aquatiques, aériens; la science est venue, qui a rangé chacune de ces classifications en classes, en familles, en tribus, en genres, en espèces, etc., ayant soin de ne mettre dans la même catégorie que des animaux présentant entre eux des caractères communs. Ainsi font ceux qui divisent les cent mille mots de la langue française en dix espèces.

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

52. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à désigner, à *nommer* les personnes, les animaux et les choses : *Paul, lion, rosier, chapeau.*

DU NOM COMMUN ET DU NOM PROPRE.

53. Il y a deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

54. Le nom *commun* est celui qui convient, qui est *commun* à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce : *femme, enfant, soldat, ville, maison, cheval.*

55. Le nom *propre* est celui qui appartient en particulier, en propre, à un ou plusieurs individus d'une même espèce, tels que *Turenne, Médor,* les *Alpes.*

Le mot *Turenne* ne convient pas à tous les *guerriers; Médor* peut être le nom de plusieurs *chiens*, mais il ne convient pas à tous les individus de l'espèce *chien;* et *Alpes* ne convient pas à toutes les *montagnes.*

56. Parmi les noms communs, il faut distinguer les noms *collectifs*, les noms *abstraits* et les noms *composés.*

57. On appelle *collectifs* des noms communs qui, quoique au singulier, présentent à l'esprit l'idée de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *armée, peuple, flotte, foule.*

Il faut, d'ailleurs, remarquer qu'en grammaire française ces mots ne sont guère considérés comme collectifs que lorsqu'ils sont suivis d'un complément pluriel désignant les objets mêmes dont la collection se compose : *Une armée de fanatiques, une foule de circonstances.* Il n'en était pas de même dans la langue latine, qui disait également bien *turba ruit* ou *ruunt,* la foule *se précipite* ou *se précipitent.*

58. Les collectifs sont *généraux* ou *partitifs.*

Les collectifs sont *généraux* lorsqu'ils désignent la totalité des personnes ou des choses dont on parle; dans ce cas, ils sont ordinairement précédés de *le, la, les* : LA FOULE *des humains est vouée à la douleur.*

Les collectifs sont *partitifs* lorsqu'ils ne désignent qu'une partie des personnes ou des choses dont on parle; dans ce cas, ils sont ordinairement précédés de *un, une : Il y a dans Paris* UNE FOULE *d'hommes désœuvrés.*

59. Les noms communs abstraits sont ceux qui, comme *amitié, valeur, sagesse,* expriment des qualités, des manières d'être, et non des objets réels; mais, comme l'esprit sépare ces qualités de l'être où elles résident, il leur attribue en quelque sorte une existence à part, et on les appelle *noms communs abstraits.*

60. On appelle noms *composés* des noms formés de mots restés distincts, mais joints ensemble par le trait d'union et n'exprimant qu'une seule chose : *arrière-pensée, chef-d'œuvre.*

DU GENRE.

61. Il y a deux choses principales a considérer dans les noms : le *genre* et le *nombre.*

62. Le *genre* est la propriété qu'ont les noms de représenter la distinction des sexes.

Il y a en français deux genres : le *masculin* et le *féminin.*

63. Les noms d'hommes et de mâles sont du genre masculin : *père, lion;* les noms de femmes et de femelles sont du genre féminin : *mère, lionne.* Cependant quelques noms d'animaux ont reçu un genre fixe, qu'ils conservent quel que soit le sexe de l'animal désigné : *une alouette* (mâle ou femelle), *un moineau* (mâle ou femelle).

64. Par imitation, on a donné le genre masculin ou le genre féminin à des choses inanimées et qui, par conséquent, ne sont ni mâles ni femelles.

C'est ainsi que *soleil, château, pays* ont été faits du genre masculin, et *lune, maison, contrée,* du genre féminin (1).

---

(1) Dans beaucoup de langues il existe un troisième genre, appelé *neutre. Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre* : c'est le genre qu'il serait rationnel de donner aux choses inanimées, comme cela a lieu dans la langue anglaise. Ajoutons que pour ces masculins et ces féminins de convention le genre varie souvent en passant d'une langue à une autre. C'est ce qui explique ces erreurs de genre si communes chez les étrangers, erreurs qui excitent notre sourire, mais qui

65. On reconnaît qu'un nom commun est du genre masculin quand on peut mettre *le* ou *un* avant ce nom, et du féminin quand on peut mettre *la* ou *une*.

66

LISTE DES NOMS SUR LE GENRE DESQUELS IL EST FACILE DE SE TROMPER.

NOMS MASCULINS.

Abîme	Arcane	Épithalame	Leurre
Acabit	Argent	Équinoxe	Limbe
Acrostiche	Armistice	Érésipèle	Losange
Acte	Artifice	Esclandre	Mânes
Age	Astérisque	Évangile	Midi (précis)
Air	Atome	Éventail	Obélisque
Alambic	Augure	Exemple	Obus
Albâtre	Auspices	Exorde	Omnibus
Alvéole	Autel	Girofle	Opuscule
Amadou	Automate	Héliotrope	Orage
Amalgame	Automne	Hémisphère	Orbe
Ambre	Balustre	Hémistiche	Orchestre
Amiante	Centime	Hôpital	Organe
Anathème	Cloporte	Horoscope	Orifice
Anchois	Concombre	Hospice	Ouvrage
Anévrisme	Crabe	Hôtel	Parafe
Anniversaire	Décombres	Hyménée	Pétale
Antidote	Éclair	Incendie	Platine
Antipode	Ellébore	Indice	Pleurs
Antre	Éloge	Interligne	Quine
Apanage	Emblème	Interstice	Présides
Apologue	Emplâtre	Intervalle	Rebours
*Après-dînée	Entr'acte	Isthme	Ulcère
*Après-midi	Épilogue	Ivoire	Ustensile
*Après-souper	Épisode	Légume	Vestige

* On disait autrefois : *une après-dînée, une après-soupée;* mais *après-dîner, après-midi, après-souper*, composés avec les noms masculins *dîner, midi, souper,* sont nécessairement masculins.

NOMS FÉMININS.

Agrafe	Arrhes	Écarlate	Fibre
Amnistie	Artère	Échappatoire	Fourmi
Amulette	Atmosphère	Écharde	Gemme
Anagramme	Avant-scène	Écritoire	Horloge
Antichambre	Caroube	Enclume	Hydre
Apothéose	Dinde	Épitaphe	Idole
Argile	Drachme	Équivoque	Image
Armoire	Ébène	Extase	Immondices

ne sont que la conséquence naturelle d'une classification arbitraire. C'est ainsi que *lapis, lapidis*, pierre, qui est masculin en latin, est féminin en français ; tandis que *populus*, peuplier, féminin en latin, est masculin en français.

NOMS FÉMININS (*suite*).

Jujube	Orbite	Patère	Sandaraque
Nacré	Ouïe	Pédale	Sentinelle
Oasis	Outre	Prémisses	Ténèbres (épaisses)
Omoplate	Paroi	Réglisse	Varice

67. En général, dans les noms de personnes ou d'animaux le féminin se forme du masculin,

1° En ajoutant un *e* : *Allemand, Allemande*; *ami, amie*; *Chinois, Chinoise*; *écolier, écolière*; *Espagnol, Espagnole*; *Français, Française*; *géant, géante*; *Justin, Justine*; *Louis, Louise*; *marquis, marquise*; *Persan, Persane*; etc.

2° En changeant *e* en *esse* : *abbé, Abbesse*; *comte, comtesse*; *diable, diablesse*; *druide, druidesse*; *hôte, hôtesse*; *maître, maîtresse*; *prêtre, prêtresse*; *prophète, prophétesse*; *tigre, tigresse*, etc.

3° En changeant *teur* en *trice* ou en *teuse* : *abréviateur, abréviatrice*; *accélérateur, accélératrice*; *acteur, actrice*; *admirateur, admiratrice*; *adulateur, adulatrice*; *compositeur, compositrice*; *conducteur, conductrice*; *conservateur, conservatrice*; *conciliateur, conciliatrice*; *consolateur*; *consolatrice*; *corrupteur, corruptrice*; *créateur, créatrice*; *curateur, curatrice*; *débiteur, débitrice* (d'un compte); *délateur, délatrice*; *dénonciateur, dénonciatrice*; *destructeur, destructrice*; *détenteur, détentrice*; *examinateur, examinatrice*; *exécuteur, exécutrice*; *fondateur, fondatrice*; *instituteur, institutrice*; *inventeur, inventrice*; *lecteur, lectrice*; *médiateur, médiatrice*; *modérateur, modératrice*; *moniteur, monitrice*; *négociateur, négociatrice*, *novateur, novatrice*; *opérateur, opératrice*; *pacificateur, pacificatrice*; *persécuteur, persécutrice*; *perturbateur, perturbatrice*; *précepteur, préceptrice*; *protecteur, protectrice*; *régulateur, régulatrice*; *spectateur, spectatrice*; *tuteur, tutrice*; *versificateur, versificatrice*; etc. — *Acheteur, acheteuse*; *agioteur, agioteuse*; *débiteur, débiteuse* (de contes); *exploiteur, exploiteuse*; *fouetteur, fouetteuse*; *frotteur, frotteuse*; *porteur, porteuse*; *sauteur, sauteuse*; *solliciteur, solliciteuse*; *souhaiteur, souhaiteuse*; etc.

4° En changeant *en* en *enne* : *arithméticien, arithméti-*

*ci*ENNE; *bourbonni*EN, *bourbonni*ENNE; *Brésili*EN, *Brésil*IENNE; *capéti*EN, *capéti*ENNE; *carolingi*EN, *carolingi*ENNE; *cartési*EN, *cartési*ENNE; *Chaldé*EN, *Chaldé*ENNE; *chi*EN, *chi*ENNE; *chréti*EN, *chréti*ENNE; *épicuri*EN, *épicuri*ENNE; *gardien*, *gardi*ENNE; *maniché*EN, *maniché*ENNE; *musici*EN, *musici*ENNE; *Parisi*EN, *Parisi*ENNE; *paroissi*EN; *paroissi*ENNE; *plébéi*EN, *plébéi*ENNE; *Vosgi*EN, *Vosgi*ENNE; etc.

Dans tous ces mots, la distinction des deux genres n'offre que peu de difficulté, parce que, le radical étant le même pour les deux formes, l'habitude du langage a rendu ces mots familiers.

La difficulté augmente quand les deux mots se rattachent à des radicaux tout à fait différents ou n'ayant entre eux que de faibles rapports, comme dans : *cheval, jument; empereur, impératrice;* etc.

Voici la liste à peu près complète de ces mots :

Bélier,	brebis	Homme,	femme	Papa,	maman
Bœuf,	vache	Jars,	oie	Parrain,	marraine
Cerf,	biche	Lièvre,	hase	Père,	mère
Coq,	poule	Mâle,	femelle	Pigeon,	colombe
Dieu,	déesse	Mari,	femme	Roi,	reine
Frère,	sœur	Monsieur,	madame	Sanglier,	laie
Garçon,	fille	Neveu,	nièce	Singe,	guenon
Gendre,	bru	Oncle,	tante	Taureau,	vache

MOTS DONT LE FÉMININ OFFRE QUELQUE DIFFICULTÉ.

AVOCAT, dans le sens ordinaire, n'a pas de féminin; il fait *avocate* quand il signifie « celle qui intercède » : *Soyez mon avocate. Il aura dans sa mère une éloquente avocate.*

BAILLEUR, qui donne à bail : *bailleresse.*

CHANTEUR fait au féminin *chanteuse,* en parlant d'une femme qui aime à chanter ou qui en fait profession; il fait *cantatrice* pour désigner une actrice célèbre qui chante.

CHASSEUR : *chasseuse,* qui chasse; en style poétique, on dit *chasseresse : Diane chasseresse.*

DÉBITEUR : *débiteuse de mensonges, de fausses nouvelles; débitrice,* qui doit.

DEMANDEUR : *demandeuse*, qui a l'habitude de demander ; *demanderesse*, qui fait une demande en justice. Il en est de même de *vendeur*, qui fait *vendeuse* et *venderesse*, et de *défendeur*, qui fait *défenderesse*.

DEVINEUR : *devineuse*, qui devine facilement ; *devineresse*, qui fait le métier de prédire, et dont le masculin est *devin*.

BORGNE DRÔLE IVROGNE MULÂTRE PAUVRE SUISSE	joints à un substantif, ou employés comme attributs immédiatement après le verbe *être*, ne changent pas au féminin : *une femme* BORGNE, *elle est* DRÔLE, *une vieille femme* MULÂTRE, *une fille* PAUVRE, *une laitière* SUISSE. Employés comme substantifs, c'est-à-dire accompagnés de l'article, ces mots font *borgnesse*, *ivrognesse*, *drôlesse*, *mulâtresse*, *pauvresse*, *Suissesse*.

NOTA. — Le mot *assassin*, employé comme substantif, ne change pas au féminin ; employé comme adjectif, dans le style poétique, il fait *assassine* au féminin : *Main assassine*.

MOTS QUI NE CHANGENT PAS AU FÉMININ.

68. La plupart de ces mots se terminent en *eur* ; ils expriment des états qui appartiennent le plus souvent à des hommes :

AMATEUR : *Beaucoup de dames sont* AMATEURS *de tableaux*.

ARTISAN : *La femme est rarement l'*ARTISAN *de sa fortune*.

AUTEUR : *Madame de Sévigné est un charmant* AUTEUR *épistolaire*.

CENSEUR : *Elle s'est faite le* CENSEUR *de toutes mes actions*.

CHEF : *Catherine II était le* CHEF *d'un grand empire*.

DÉFENSEUR : *La reine d'Angleterre s'intitule* DÉFENSEUR *de la foi*.

DOCTEUR : *On voit aujourd'hui des femmes qui sont* DOCTEURS *en médecine*.

ÉCRIVAIN : *Madame de Girardin était un charmant* ÉCRIVAIN.

GROGNON : *On voit beaucoup de vieilles* GROGNONS.

IMPOSTEUR : *La comtesse de La Mothe était un* IMPOSTEUR.

PARTISAN : *Cette dame n'était pas* PARTISAN *des folles idées de son mari.*

PEINTRE : *Madame Rosa Bonheur est un* PEINTRE *de premier ordre.*

PHILOSOPHE : *Madame de Staël avait des prétentions à être un grand* PHILOSOPHE.

POÈTE : *Certaines femmes écrivent très bien en prose mais aucune n'a été grand* POÈTE.

POSSESSEUR : *Joséphine, après son divorce, fut* POSSESSEUR *de La Malmaison.*

PROFESSEUR : *Madame de Genlis était* PROFESSEUR *en titre des princesses de France.*

SAUVEUR : *Jeanne d'Arc a été le* SAUVEUR *de la France.*

SUCCESSEUR : *Élisabeth a été le* SUCCESSEUR *de Marie Tudor.*

TÉMOIN : *Antigone fut le* TÉMOIN *des malheurs de son père.*

TRADUCTEUR : *Madame Dacier a été le* TRADUCTEUR *d'Homère.*

HOMOGRAPHES DONT L'UN EST MASCULIN ET L'AUTRE FÉMININ

MASCULIN.	FÉMININ.
AUNE, arbre.	AUNE, ancienne mesure.
BARBE, cheval de Barbarie.	BARBE, poil du menton.
LIVRE, synonyme de « volume »	LIVRE, ancien poids, ancienne monnaie.
MOUFLE, vaisseau de terre employé pour des opérations de chimie.	MOUFLE, assemblage de poulies; gros gant sans doigts, excepté pour le pouce.
MOULE, objet creux qui donne une forme à une matière molle ou en fusion.	MOULE, coquillage.
MOUSSE, jeune apprenti matelot.	MOUSSE, plante; écume qui se forme sur un liquide.
OMBRE, nom d'un poisson.	OMBRE, ombrage, fantôme.
PAGE, jeune homme au service d'un roi, d'un prince, etc.	PAGE, côté d'un feuillet de papier, de parchemin, etc.
PONTE, terme usité dans certains jeux de cartes.	PONTE, action de pondre : *Voici le temps de* LA PONTE.
SATYRE, demi-dieu.	SATIRE, pièce épigrammatique, le plus souvent en vers.
SCOLIE, en géom., remarque relative à un théorème précédent.	SCOLIE, note de grammaire ou de critique littéraire.

MASCULIN.	FÉMININ.
SOMME, sommeil, repos.	SOMME, total ; quantité d'argent ; charge : *Une bête de* SOMME.
SOURIS, rire léger.	SOURIS, petit quadrupède rongeur.
VAGUE, chose indéfinie; grand espace vide : LE VAGUE *des désirs;* LE VAGUE *des airs.*	VAGUE, eau de la mer agitée : LA VAGUE *écumante.*
VASE, ustensile pour contenir les liquides, etc.	VASE, bourbe.

MOTS QUI SONT DU MASCULIN OU DU FÉMININ SUIVANT LE CAS

MASCULIN.	FÉMININ.
AIDE, personne qui aide (en parlant d'un homme).	AIDE, secours, assistance; personne qui aide (si c'est une femme).
CARTOUCHE, ornem. dans les arts.	CARTOUCHE, charge d'arme à feu.
CORNETTE, officier qui portait l'étendard.	CORNETTE, étendard de cavalerie, de marine.
CRÊPE, étoffe de deuil.	CRÊPE, sorte de pâtisserie.
CRITIQUE, personne qui juge.	CRITIQUE, art de juger.
ÉCHO, son répercuté. Au fig., personne qui répète ce qu'une autre a dit.	ÉCHO, nymphe mythologique : LA *triste* ÉCHO.
ENSEIGNE, officier qui porte le drapeau.	ENSEIGNE, drapeau.
ESPACE, étendue indéfinie de lieu ou de temps; l'immensité.	ESPACE, en termes d'imprimerie, petite pièce de fonte pour séparer les mots.
FINALE, morceau d'ensemble qui termine une symphonie.	FINALE, dernière syllabe ou dernière lettre d'un mot.
FOURBE, trompeur.	FOURBE, tromperie.
GARDE, gardien, soldat de la garde.	GARDE, action de garder ; troupes chargées de garder ; protection ; femme qui soigne les malades.
GREFFE, lieu où l'on conserve les pièces des procès.	GREFFE, action de greffer ; résultat de cette action.
GUIDE, personne qui guide, qui conduit ; modèle.	GUIDES, f. pl., longe de cuir pour diriger les chevaux.
LAQUE, beau vernis de la Chine, noir ou rouge.	LAQUE, sorte de gomme d'un rouge jaunâtre, qui vient des Indes.
MANCHE, partie par laquelle on tient un outil.	MANCHE, partie du vêtement qui enveloppe le bras.
MANŒUVRE, ouvrier.	MANŒUVRE, action de manœuvrer.
MÉMOIRE, état de sommes dues ; exposé des faits et moyens relatifs à un procès ; dissertation scientifique ou littéraire. Pl. Relation écrite par ceux qui ont pris part aux événements.	MÉMOIRE, faculté de se souvenir ; réputation bonne ou mauvaise qui reste après la mort.

MASCULIN.	FÉMININ.
Merci, remerciement.	Merci, miséricorde : *Crier, demander* MERCI ; discrétion : *Etre à* LA MERCI *de quelqu'un.*
Mode, forme, méthode : *le meilleur mode* de gouvernement; ton dans lequel un morceau de musique est composé, etc.	Mode, manière de s'habiller, d'agir, etc. Au plur., chapeaux et autres coiffures de femme.
Office, service, charge ; certaines cérémonies de l'Église. LE SAINT OFFICE, le tribunal de l'Inquisition.	Office, partie d'une maison où l'on dispose tout ce qui dépend du service de la table.
Orge est masculin dans ORGE MONDÉ, ORGE PERLÉ.	Orge, plante de la famille des graminées, sa graine.
Paillasse, bateleur dont le rôle est d'imiter gauchement les tours de force de ses camarades.	Paillasse, sac rempli de paille pour les lits.
Palme, mesure ancienne, usitée encore aujourd'hui dans quelques parties de l'Italie.	Palme, branche de palmier ; prix décerné au vainqueur : *Remporter* LA PALME *du martyre.*
Parallèle, écrit, discours où l'on compare deux personnes ou deux choses entre elles; cercle de la sphère.	Parallèle, ligne parallèle à une autre; fossé creusé parallèlement aux côtés de la place qu'on assiège.
Pendule, poids suspendu de manière qu'étant mis en mouvement il fasse des oscillations régulières.	Pendule, synonyme de « horloge ».
Physique, constitution naturelle de l'homme : LE PHYSIQUE *influe beaucoup sur le moral.* (ACAD.)	Physique, science qui, sans décomposer les corps, en étudie les propriétés.
Pivoine, petit oiseau à gorge rougeâtre : *Le chant* DU PIVOINE *est assez agréable.*	Pivoine, plante, ou sa fleur.
Platine, matière grisâtre.	Platine, pièce d'une arme à feu.
Poêle, fourneau qui sert à chauffer les appartements ; drap funèbre : *Tenir les cordons* DU POÊLE.	Poêle, ustensile pour frire, pour fricasser.
Poste, lieu où un soldat est placé par son chef; fonction, emploi.	Poste, administration pour le transport des lettres; bureau où l'on dépose les lettres.
Pourpre, couleur d'un beau rouge foncé; maladie qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau.	Pourpre, couleur rouge que les anciens extrayaient d'un coquillage; étoffe teinte en cette couleur; dignité souveraine ; dignité de cardinal.
Prétexte, raison alléguée, excuse.	Prétexte, robe blanche que portaient à Rome les jeunes patriciens.

MASCULIN.	FÉMININ.
RELÂCHE, interruption dans un travail; repos, intermittence; suspension des représentations d'un théâtre pendant plusieurs jours.	RELÂCHE, dans la marine, action de relâcher; lieu où l'on peut relâcher.
REMISE, voiture de louage : *Prendre* UN REMISE, pour *un cabriolet de remise.*	REMISE, action de remettre; rabais fait sur le prix d'une chose; grâce accordée à un condamné d'une partie de sa peine; délai, retardement; emplacement pour mettre à couvert les carrosses, les voitures.
SOLDE, ce que l'on redoit sur un compte arrêté; marchandises diverses et souvent défraîchies vendues d'un seul bloc.	SOLDE, paye des militaires.
STATUAIRE, artiste qui fait des statues.	STATUAIRE, art de faire des statues.
TOUR, mouvement circulaire; machine pour façonner en rond le bois, les métaux; trait d'habileté, de finesse, etc.	TOUR, monument très élevé, de forme ronde ou carrée; pièce du jeu des échecs.
TRIOMPHE, victoire; honneurs rendus à un triomphateur.	TRIOMPHE, jeu de cartes.
TROMPETTE, celui qui sonne de cet instrument.	TROMPETTE, instrument de musique à vent.
VOILE, pièce d'étoffe pour cacher le visage; apparence; prétexte; ténèbres : *Les* VOILES *de la nuit.*	VOILE, toile attachée aux mâts d'un navire pour recevoir le vent; le navire lui-même.

NOTA. — Dans cette liste déjà très longue, nous n'avons pas fait entrer les mots *aigle, amour, automne, couple, délices, foudre, gens, hymne, œuvre, orgue, pâque, période, quelque chose.* Ces mots sont de l'un ou de l'autre genre selon le cas et le sens. Ces distinctions appartiennent au domaine de la Syntaxe; c'est là seulement qu'elles seront traitées.

RÈGLES QUI ONT PRÉSIDÉ À LA DISTINCTION DU GENRE DANS LES NOMS.

« Il est à remarquer, dit le grammairien d'Estarac en parlant des genres, que les mâles, les femelles, et souvent les petits des espèces d'animaux qui contribuent le plus souvent à l'utilité ou à l'agrément de l'homme sont distingués par des noms différents; dans les espèces moins rapprochées de nous, au contraire, le mâle et la femelle sont désignés par un seul et même substantif, tantôt masculin, tantôt féminin, sans égard au sexe de l'individu qu'on veut nommer, et pour désigner les petits il faut employer une périphrase.

« Et cela est naturel. Ce sont les besoins qui ont contribué à enrichir les langues. Or, comme les objets dont nous nous entretenons fréquemment sont ceux que nous avons besoin de désigner avec le

plus de précision, pour éviter des méprises fréquentes il a fallu créer des mots nouveaux qui désignassent ces objets. Pour ne parler que du laboureur, il se trouverait vingt fois par jour dans l'embarras s'il n'avait que le mot *bœuf* pour désigner tous les individus de cette espèce de quadrupèdes, et il devrait, à chaque instant, user de circonlocutions pour désigner avec netteté le mâle, la femelle, les petits. Aussi, non content des substantifs *taureau*, *bœuf*, *vache*, *veau*, *génisse*, le laboureur donne-t-il souvent à chacun un nom spécial tiré de la couleur de l'individu ou de quelque autre circonstance, tant il est vrai que c'est le besoin de communiquer ses idées avec précision qui fait créer des mots et qui enrichit les langues. »

Ainsi les Arabes, qui vivent constamment avec le cheval, qui en font leur compagnon et leur ami, ont, assure-t-on, plusieurs centaines de noms pour le désigner. Du reste, dans l'histoire et dans la littérature, plusieurs chevaux sont restés célèbres sous des noms particuliers : ainsi *Bucéphale*, le cheval d'Alexandre ; *Borak*, la jument de Mahomet ; *Incitatus*, le cheval de Caligula ; *Bayard*, le cheval des quatre fils Aymon ; *Rossinante*, le cheval de Don Quichotte ; *Pégase*, le cheval des Muses, etc. Aujourd'hui, la plupart des chevaux ont un nom sur le turf, tels que *Gladiateur*, *Fervacques*, etc., etc.

DU NOMBRE.

69. Le nombre est la propriété qu'ont les noms d'indiquer, au moyen d'une terminaison particulière, si l'on parle d'une seule personne, d'une seule chose, ou de plusieurs personnes, de plusieurs choses.

70. Il y a en français deux nombres dans les noms : le *singulier*, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose : un *homme*, un *livre*; le *pluriel*, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : des *hommes*, des *livres*.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

71. Règle générale. On forme le *pluriel* d'un nom en ajoutant *s* : le *père*, les *pères*; la *mère*, les *mères*; le *livre*, les *livres*; la *table*, les *tables*; le *diamant*, les *diamants*.

72. Remarque. Les noms en *ent* et en *ant* conservent le *t* au pluriel : une *dent*, des *dents*; un *diamant*, des *diamants*. L'usage d'écrire le pluriel de ces mots en supprimant le *t* est absolument perdu aujourd'hui, bien que quelques journaux (la *Revue des Deux Mondes*, par exemple) aient affecté d'employer cette orthographe jusqu'à ces derniers temps. Un seul nom fait exception, c'est *gent*; au pluriel, *gens*.

73. Exceptions. 1° Les noms terminés au singulier par *s, x, z* ne changent pas au pluriel : le *fils*, les *fils*; la *voix*, les *voix*; le *nez*, les *nez*.

2° Les noms terminés au singulier par *eau, au, eu* prennent *x* au pluriel : le *bateau*, les *bateaux*; le *noyau*, les *noyaux*; le *feu*, les *feux*; excepté *landau* et *bleu* : des *landaus*, des *bleus* de différentes nuances.

3° Les noms suivants : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou* prennent un *x* au pluriel : *bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux, poux*. Tous les autres noms terminés au singulier par *ou* suivent la règle générale : des *verrous*, des *sous*, des *clous*, etc.

4° Presque tous les noms en *al* font leur pluriel en *aux* : le *mal*, les *m*AUX; le *cheval*, les *chev*AUX; le *tribunal*, les *tribun*AUX.

La règle générale, qui devient ici l'exception, n'est applicable qu'aux mots *aval, bal, cal, carnaval, chacal, narval, nopal* (plante), *pal* (pieu), *régal*, et à quelques autres peu usités : des *bals*, des *régals*, etc.

Quant aux noms *archal, bancal, chenal, official* et *sandal*, ils ne s'emploient guère au pluriel.

5° Les noms suivants en *ail* : *bail, corail, émail, soupirail, vantail, vitrail*, changent *ail* en *aux* : des *b*AUX, des *cor*AUX, des *ém*AUX, etc. Les autres sont soumis à la règle générale : un *camail*, des *camails*; un *détail*, des *détails*, etc.

74. Travail fait en général *trav*AUX : *des* TRAVAUX *manuels*. Il fait *travails* quand il désigne certains rapports présentés par un employé à son chef, ou bien des machines en bois à quatre piliers auxquelles on assujettit les chevaux vicieux pour les ferrer, etc.

75. Ail a deux formes au pluriel, *ails* et *aulx*. Dans le langage ordinaire on dit *aulx* : *Il a dans son jardin des* AULX *cultivés et des* AULX *sauvages*. En terme de botanique, les savants préfèrent se servir de la forme *ails* : *La famille des* AILS.

76. Aïeul a deux pluriels, *aïeux* et *aïeuls*. *Aïeux* s'em-

ploie dans le sens de « ancêtres » : *Ce prince compte vingt rois parmi ses* AÏEUX.

Aïeuls désigne le grand-père paternel et le grand-père maternel : *Mes deux* AÏEULS *sont encore vivants.*

Le féminin singulier est *aïeule,* et le féminin pluriel, *aïeules.*

77. CIEUX est le pluriel le plus ordinaire de *ciel.* On ne se sert de *ciels* que dans les cas suivants : *Des* CIELS *de lit, des* CIELS *de tableaux, des* CIELS *de carrières.* La plupart des écrivains se servent aussi de *ciels* dans le sens de climat : *L'Italie est située sous un des plus beaux* CIELS *de l'Europe.*

78. ŒIL fait YEUX : *J'ai mal aux* YEUX. On dit aussi : *les* YEUX *de la soupe, du pain, du fromage,* ainsi qu'en termes de jardinage : *tailler un pêcher à deux, à trois* YEUX.

ŒILS ne se dit guère que pour désigner ces sortes de petites fenêtres rondes appelées ŒILS-*de-bœuf.*

On dit aussi *œils* en parlant de diverses pierres précieuses : ŒILS-*de-serpent,* ŒILS-*de-chat ;* de quelques plantes : ŒILS-*de-chèvre;* des cors aux pieds : ŒILS-*de-perdrix;* de coquillages particuliers et de certains poissons : ŒILS-*de-bouc,* ŒILS-*d'or.*

79. BERCAIL et BÉTAIL n'ont pas de pluriel. *Bestiaux* est un nom pluriel dont le singulier (*bestial,* bête) est inusité; il sert de pluriel à *bétail.*

80. Certains substantifs n'ont pas de pluriel, c'est-à-dire qu'ils ne s'emploient qu'au singulier. Ce sont :

1° Les noms de métaux, comme *or, argent, fer, cuivre, platine, bronze, plomb.* Toutefois, quelques-uns de ces mots s'emploient au pluriel, par exemple quand ils sont envisagés comme métaux mis en œuvre et formant des objets distincts; c'est ainsi qu'on dit : *des plombs, des bronzes d'art,* etc. On peut dire aussi : *les* FERS *d'Allemagne, les* FERS *d'Angleterre,* pour faire comprendre que ces fers se distinguent des nôtres par quelques qualités particulières.

2° Quelques noms abstraits, comme ceux qui expriment les vices et les vertus : la *candeur,* l'*innocence,* la *justice,* la *paresse,* la *valeur,* etc.

3° Les noms de sciences et d'arts : l'*agriculture*, l'*astronomie*, la *botanique*, la *chimie*, la *peinture*, la *rhétorique*, la *sculpture*, etc.

4° Les adjectifs de noms abstraits et les infinitifs, quand les uns et les autres sont employés substantivement : le *beau*, l'*utile*, le *vrai*, l'*agréable*, le *boire*, le *manger*, le *dormir*.

SUBSTANTIFS QUI N'ONT PAS DE SINGULIER ET QUI S'EMPLOIENT TOUJOURS AU PLURIEL.

Abois	Broussailles	Épousailles	Matériaux
Accordailles	Calendes	Fastes (de l'histoire).	Mathématiques
Agrès	Catacombes	Fiançailles	Matines
Aguets	Cisailles	Fonts (baptis.)	Mœurs
Alentours	Ciseaux (outil de tailleur)	Frais (dépenses)	Mouchettes
Ancêtres	Complies	Funérailles	Obsèques
Annales	Confins	Hardes	Pâques (Faire ses)
Appas	Décombres	Haubans	Pincettes
Archives	Dépens	Immondices	Pleurs
Armoiries	Doléances	Jonchets	Prémices
Arrérages	Entrailles	Lunettes (Paire de).	Proches (parents)
Arrhes	Entrefaites	Lupercales (fêtes)	Relevailles
Assises (Cour d')	Environs	Mânes	Ténèbres
Besicles	Éphémérides		Vêpres
Bestiaux			Vivres

SUBSTANTIFS EMPLOYÉS AU PLURIEL ET QUI N'EN PRENNENT PAS LE SIGNE.

81. Ce sont les adjectifs de nombre cardinaux : *Trois* UN *font* 111, *les* QUARANTE *de l'Académie*; — les mots invariables de leur nature et les locutions, quand on les emploie accidentellement comme substantifs : *les* POURQUOI, *les* COMMENT, *les* CAR, *les* DONC, *les* HOLÀ, *les* CHUT ; — *les* PARCE QUE, *les* ON DIT, *les* QU'EN DIRA-T-ON, *les* VA-ET-VIENT, etc.

81 *bis*. ORTHOGRAPHE DES NOMS PROPRES.
(V. page 384.)

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

82. L'*article* est un petit mot qui se place avant les noms communs pour annoncer qu'ils sont pris dans un sens *déterminé* : LA *bonté de Dieu est infinie*. Le mot *la* annonce qu'il s'agit d'une bonté déterminée, précise, particulière, *celle de Dieu*. *Dieu* est le *déterminatif* de *bonté*.

83. NOTA. — Les noms propres ayant par eux-mêmes un sens *déterminé*, comme Bossuet, Fénelon, Paris, Lyon, ils ne devraient jamais être précédés de l'article ; cependant cette règle ne comprend que les noms d'hommes et de villes, qui sont, il est vrai, les plus nombreux. Pour les autres noms propres géographiques, *France*, *Bourgogne*, *Rhin*, *Pyrénées*, ainsi que pour certains titres d'ouvrages, *Iliade*, *Énéide*, *Messiade*, etc., on se sert de l'article : LA *France*, LA *Bourgogne*, LE *Rhin*, LES *Pyrénées*, L'*Iliade*, etc. ; mais ici l'exception n'est qu'apparente, car dans ces cas et dans tous ceux qui leur ressemblent l'article se rapporte à un substantif commun sous-entendu : LA *France* signifie la *contrée* appelée *France* ; LA *Bourgogne* signifie la *province* appelée *Bourgogne* ; LE *Rhin*, le fleuve appelé *Rhin* ; LES *Pyrénées*, les montagnes appelées *Pyrénées* ; L'*Iliade*, l'épopée appelée *Iliade* ; etc.

84. Nous n'avons en français qu'un article, qui revêt trois formes, suivant le genre et le nombre des noms devant lequel il est placé :

Le pour le masculin singulier : LE *père*.

La pour le féminin singulier : LA *mère*.

Les pour le pluriel des deux genres : LES *pères*, LES *mères*.

85. L'article prend toujours le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte.

86. Il y a deux choses à remarquer dans l'article : l'*élision* et la *contraction*.

87. L'*élision* est la suppression de la voyelle finale d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet.

88. L'*élision* consiste dans la suppression des voyelles *e*, *a*, qui sont remplacées par une apostrophe. C'est par élision qu'on dit :

L'*esprit* pour LE *esprit* — L'*amitié* pour LA *amitié*.

L'*homme* pour LE *homme* — L'*humanité* pour LA *humanité*.

L'élision a pour objet d'empêcher un *hiatus* (bâillement), c'est-à-dire l'effet désagréable qui serait produit par la rencontre de deux voyelles, l'une à la fin du mot, l'autre au commencement du mot suivant.

89. La *contraction* est la réunion de plusieurs mots, de plusieurs sons, en un seul.

90. La contraction de l'article consiste dans la réunion des mots *le, les* avec *à, de* devant une consonne ou un *h* aspiré. C'est par contraction que l'on dit :

AU *village* pour À LE *village* — AU *hameau* pour À LE *hameau*.

DU *village* pour DE LE *village* — DU *hameau* pour DE LE *hameau*.

91. Au pluriel, *de les, à les* se contractent toujours, quelle que soit la première lettre du mot suivant :

Les branches DES *arbres*.
La beauté DES *fleurs*.
Les habitants DES *hameaux*.
Dieu donne la pâture AUX *oiseaux*.

92. NOTA. — Beaucoup de grammairiens ne font pas entrer l'article dans leur classification ; ils le rangent parmi les adjectifs déterminatifs et annoncent *neuf* espèces de mots au lieu de *dix*. Cette suppression nous semble puérile, et, de plus, illogique. Sans doute, l'article est un petit mot, mais ce petit mot a plus d'importance, — nous pourrions dire plus d'esprit, — qu'il n'est gros. D'abord l'emploi ou la suppression de l'article est une des questions les plus importantes et les plus difficiles de la grammaire française. Alors qu'il n'y aurait que cette raison, l'article mériterait l'honneur d'un chapitre particulier. Mais il y en a d'autres. L'article joue un grand rôle dans la clarté devenue proverbiale de la langue française : il *détermine* ou aide à *déterminer* ; or, *déterminer*, c'est mettre une limite, un *terme* à la signification des mots, et il est de règle que, quand on s'entend sur les mots, on est bien près de s'entendre sur les choses, c'est-à-dire sur les idées. C'est au rôle que joue l'article que songeait Rivarol quand il a dit excellemment : « Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français. » Si les Latins avaient eu l'article, peut-être eussent-ils supprimé les cas, et alors ils auraient rangé leurs mots suivant l'ordre de génération des idées. Cela admis, Perse ne serait pas une énigme pour nos plus savants latinistes, et les traductions qu'on a faites de cet auteur énigmatique ne seraient pas accompagnées de ces commentaires dont Scaliger disait avec raison que la sauce valait mieux que le poisson.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

93. L'*adjectif* est un mot *qui s'ajoute* au nom pour le *qualifier* ou pour le *déterminer*.

De là deux grandes classes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

94. Les adjectifs *qualificatifs* sont ceux qui expriment la manière d'être, la *qualité* des personnes ou des choses dont on parle : BON *père*, BEAU *livre*, BELLE *image*.

95. Un nom ajouté à un autre nom pour le qualifier devient accidentellement adjectif : *Napoléon* EMPEREUR ; *le bourgeois* PHILOSOPHE. Les noms *empereur* et *philosophe* sont employés ici comme adjectifs.

Réciproquement, un adjectif peut devenir nom, s'il sert à désigner une personne ou une chose : *les* AVARES, *les* MÉCHANTS, *le* BEAU, *le* VRAI, *le* JUSTE. *Il faut préférer l'*UTILE *à l'*AGRÉABLE.

DU GENRE ET DU NOMBRE DANS LES ADJECTIFS.

96. L'adjectif, ne représentant directement ni les personnes ni les choses, ne peut avoir par lui-même ni genre ni nombre ; il varie cependant, dans sa terminaison, en genre et en nombre, pour mieux marquer son rapport avec le nom :

Le père INDULGENT.	*La mère* INDULGENTE.
Les pères INDULGENTS.	*Les mères* INDULGENTES.

97. Tout adjectif qui qualifie plusieurs noms singuliers se met au *pluriel*, parce que deux singuliers valent un pluriel.

98. Il prend le genre *masculin* si les substantifs sont du masculin :

*L'*ANE *et le* MULET *sont* TÊTUS.

99. Il prend le genre *féminin* si les substantifs sont du féminin :

La JUSTICE *et la* VÉRITÉ *sont* ÉTERNELLES.

Éternelles est au féminin pluriel.

100. Si les substantifs sont de différents genres, l'adjectif se met au *masculin pluriel :*

La BICHE *et le* CERF *sont* LÉGERS.
Le FEU *et l'*EAU *sont* ENNEMIS.
Il avait la BOUCHE *et les* YEUX OUVERTS.

Légers, ennemis, ouverts sont au masculin pluriel.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

101. RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le féminin dans les adjectifs en ajoutant un *e : prudent, prudent*E ; *saint, saint*E; *méchant, méchant*E ; *grand, grand*E; *poli, poli*E ; *vrai, vrai*E ; *savant, savant*E.

Nous n'avons que trois adjectifs terminés par *eu : bleu, feu* (*défunt*) et *hébreu,* qui font régulièrement au féminin *bleue, feue, hébreue : La toilette d'une femme* HÉBREUE.

La forme féminine *hébreue* ne s'emploie qu'en parlant des personnes ; pour les choses, que le nom auquel se rapporte l'adjectif soit masculin ou féminin, on se sert d'un autre adjectif : *Les caractères* HÉBRAÏQUES, *la langue* HÉBRAÏQUE.— Quant à l'adjectif *feu*, il est soumis à des règles particulières, que nous donnerons dans la Syntaxe (nº 967).

102. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin : *Un homme* AIMABLE, *une femme* AIMABLE.

La règle générale qui précède a de nombreuses exceptions, que nous allons faire connaître.

103. Les adjectifs terminés au masculin par *el, eil, en, et, on* doublent au féminin la consonne finale devant l'*e* muet :

Le pouvoir *temporel.*	La puissance *temporelle.*
Un teint *vermeil.*	Une fleur *vermeille.*

Un ancien *usage*.	Une *ancienne* loi.
Un frère *cadet*.	Une sœur *cadette*.
Un pied *mignon*.	Une bouche *mignonne*.

104. Cependant, six adjectifs en *et : complet, concret, discret, inquiet, replet, secret* ne doublent pas la consonne et prennent un accent grave sur l'*e* qui précède le *t : complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète*.

Les mots *compléter, concrétion, discrétion, inquiétude, réplétion* et *sécrétion*, qui sont de la même famille que ces adjectifs, prennent l'accent aigu. L'*é* devient *è* pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite à la fin d'un même mot.

105. Les adjectifs *nul, épais, gros, gentil, exprès, profès* doublent aussi la consonne finale devant l'*e* muet :

Testament *nul*.	Clause *nulle*.
Brouillard *epais*.	Herbe *épaisse*.
Gros livre.	*Grosse* somme.
Petit garçon *gentil*.	Petite fille *gentille*.
Un ordre *exprès*.	Une défense *expresse*.
Un religieux *profès*.	Une religieuse *professe*.

Dans *exprès* et *profès* au féminin, l'accent grave disparaît, parce qu'il devient inutile avant deux *s*.

106. *Bas, gras, las, pâlot, sot, vieillot, paysan* doublent les dernières consonnes avec addition de *e*, et font *basse, grasse, lasse, pâlotte, sotte, vieillotte, paysanne*; mais aucun des autres adjectifs en *as, ot, an* ne redouble au féminin la consonne finale : *ras, rase; dévot, dévote; sultan, sultane*.

107. Pour plus de douceur dans la prononciation, les adjectifs terminés en *f* changent au féminin cette consonne en *ve : vi*F, *vi*VE ; *neu*F, *neu*VE ; *bre*F, *brè*VE :

Un chapeau *neuf*.	Une robe *neuve*.
Un esprit *vif*.	Une imagination *vive*.
Un ton *bref*.	Une parole *brève*.

L'accent grave dans *brève* empêche qu'il y ait deux syllabes muettes de suite.

108. Les adjectifs en *x* changent *x* en *se* :

Un sort *heureux*.	Une condition *heureuse*.
Un lion *furieux*.	Une lionne *furieuse*.
Un spectacle *curieux*.	Une foule *curieuse*.

X équivaut à *cs;* c'est, par conséquent, la gutturale *c* qui disparaît pour plus de douceur dans la prononciation.

Cependant *doux, faux, roux, préfix, vieux* (*vieil* devant une voyelle) font au féminin *douce, fausse, rousse, préfixe, vieille*.

109. Les adjectifs terminés au masculin par *er* forment leur féminin régulièrement et prennent un accent grave sur l'avant-dernier *e* :

Un caractère *altier*.	Une démarche *altière*
Un idiome *étranger*.	Une langue *étrangère*.
Un succès *passager*.	La beauté *passagère*.

Dans ces adjectifs, on met un accent grave sur la syllabe qui précède *r*, pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite à la fin d'un mot.

110. Les adjectifs terminés en *gu* au masculin prennent au féminin un *e* surmonté d'un tréma :

Son *aigu*.	Voix *aiguë*.
Oracle *ambigu*.	Réponse *ambiguë*.
Jardin *contigu*.	Maison *contiguë*.
Revenu *exigu*.	Somme *exigue*.

Sans le tréma, la finale *gue* serait muette, comme dans *figue, sarigue*.

111. Voici quelques adjectifs dont le féminin est très irrégulier :

Blanc, franc, sec, frais font *blanche, franche, sèche, fraîche*. Cependant *franc*, pour *français*, fait *franque : la langue* FRANQUE.

Public, caduc, turc, grec, ammoniac font *publique, caduque, turque, grecque, ammoniaque*.

On voit que toutes les modifications ou additions faites à la terminaison masculine de ces adjectifs ont pour objet de conserver au *c* sa prononciation dure.

112. *Long, oblong, bénin, malin* font *longue, oblongue, bénigne, maligne*.

Favori, *coi* font *favorite*, *coite*.

Coi vient du latin *quietus*, tranquille : *t* reparaît en français.

113. *Beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux* font au féminin *belle*, *nouvelle*, *folle*, *molle*, *vieille*. Par analogie, *jumeau* fait *jumelle*.

REMARQUE. Devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, par raison d'euphonie, c'est-à-dire pour éviter un hiatus, *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux* reprennent la forme qu'ils avaient dans le vieux français, *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil* : BEL *enfant*, NOUVEL *appartement*, FOL *espoir*, MOL *édredon*. VIEIL *homme*.

114. *Tiers* fait *tierce* : *une* TIERCE *personne*.

115. *Muscat* fait *muscade* : *raisin* MUSCAT, *rose* MUSCADE.

116. Il y a des adjectifs qui ne se rapportent jamais qu'à des substantifs masculins, comme *vélin*, *bot*, *aquilin*, *pers*, *violat*, etc., dans *papier* VÉLIN, *pied* BOT, *nez* AQUILIN, *yeux* PERS, *sirop* VIOLAT. La forme féminine n'offre donc ici aucune difficulté, puisque le féminin n'existe pas. Il y a d'autres adjectifs qui conservent leur forme masculine, même quand ils se rapportent à des noms féminins ; tels sont : *grognon*, *châtain*, *partisan*, *témoin*, *contumax*, *dispos*, *fat*, *rosat*, *capot* : *femme* GROGNON ; *chevelure* CHÂTAIN ; *personne* PARTISAN *d'une idée, d'une doctrine* ; *elle est* TÉMOIN *de ce qui s'est passé* ; *la condamnée est* CONTUMAX ; *on ne la trouve jamais* DISPOS ; *elle est trop* FAT *de sa personne* ; *huile* ROSAT ; *elle est demeurée* CAPOT.

117. Les adjectifs en *eur* et en *teur*, formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, font leur féminin en *euse*.

Trompant	*Trompeur.*	*Trompeuse.*
Mentant.	*Menteur.*	*Menteuse.*
Boudant.	*Boudeur.*	*Boudeuse.*
Flattant.	*Flatteur.*	*Flatteuse.*

Cette terminaison *euse* éveille une idée d'habitude.

118. Cependant *vengeur*, *enchanteur* font *vengeresse*, *enchanteresse* : *La foudre* VENGERESSE, *une musique* ENCHANTERESSE. *Pécheur* fait *pécheresse* : *La femme* PÉCHERESSE *de l'Évangile*.

119. *Chasseresse*, dont le masculin est *chasseur*, ne

s'emploie guère que dans le style soutenu : *Diane* CHASSERESSE, *les nymphes* CHASSERESSES.

120. Les adjectifs en *teur* qui ne viennent pas *directement* d'un participe présent font, en général, leur féminin en *trice* :

Un langage *adulateur*.	Une expression *adulatrice*.
Un ange *consolateur*.	Une parole *consolatrice*.
Un signe *accusateur*.	Une voix *accusatrice*.

121. *Imposteur* ne s'emploie qu'au masculin : *Un éloge* IMPOSTEUR ; *des oracles* IMPOSTEURS.

122. Les adjectifs en *érieur* suivent la règle générale : *antérieur, antérieure ; extérieur, extérieure.*

Il en est de même de *majeur, meilleur, mineur : majeur, meilleure, mineure.*

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

123. RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le pluriel dans les adjectifs comme dans les noms, en ajoutant un *s* :

Un enfant *poli*.	Des enfants *polis*.
Une *belle* orange.	De *belles* oranges.

124. REMARQUE. Les adjectifs en *ent* et en *ant* conservent généralement, comme les noms qui ont cette terminaison (voir nº 72), le *t* au pluriel : *Un enfant* INTELLIGENT, SAVANT ; *des enfants* INTELLIGENTS, SAVANTS.

125. Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou par *x* ne changent pas au pluriel : *Un fils* DOUX *et* SOUMIS, *des fils* DOUX *et* SOUMIS.

126. Les adjectifs terminés en *eau* prennent *x* au pluriel : *Un* BEAU *chapeau, de* BEAUX *chapeaux.*

ADJECTIFS TERMINÉS PAR *AL* AU MASCULIN SINGULIER.

127. Le pluriel de ces adjectifs est une des difficultés orthographiques de notre langue.

La règle comprend deux cas principaux :

1° Adjectifs en *al* qui forment leur pluriel en *aux ;*

2° Adjectifs en *al* qui prennent un *s* au masculin pluriel.

128. 1° Adjectifs en *al* qui forment leur pluriel en *aux*. Ces adjectifs sont : *abbatial, abdominal, allodial, amical, annal, anomal, anormal, arbitral, arsenical, banal, baptismal, bénéficial, biennal, brachial, brutal, bursal, cano-*

nial, capital, cardinal, cérébral, cérémonial, chirurgical, claustral, clérical, collatéral, collégial, commensal, commercial, conjectural, consistorial, cordial, coronal, cortical, costal, crural (méd.), *curial, décemviral, décimal, déloyal, dental, diaconal, doctoral, doctrinal, domanial, dorsal, dotal, ducal, électoral, épiscopal, équinoxial, féal, féodal, filial, fiscal, fondamental, frontal, frugal, général, génital, grammatical, guttural, horizontal, idéal, illégal, immémorial, immoral, impartial, impérial, inégal, infernal, initial, intercostal, intestinal, labial, lacrymal, latéral, légal, libéral, littéral, local, loyal, lustral, machinal, marginal, martial, matrimonial, médial, médical, médicinal, méridional, monacal, moral, municipal, musical, nasal*(méd.), *national, numéral, nuptial, occidental, occipital, ombilical, ordinal, oriental, original, paradoxal, pariétal, paroissial, partial, pastoral, patriarcal, patrimonial, pectoral* (méd.), *préceptoral, présidial, prévôtal, primordial, principal, pronominal, proverbial, provincial, pyramidal, quadragésimal, quatriennal, quinquennal, radical, rival, royal, rural, sacerdotal, sacramental, seigneurial, septennal, septentrional, sépulcral, social, solsticial, spécial, spiral, stomacal, synodal, terminal, théâtral, tibial, total, transversal, triennal, triomphal, trivial, vénal, verbal, vertébral, vertical, vicinal, vital, vocal*, etc.

129. Nota. — On trouve la plupart de ces pluriels masculins dans les écrivains, surtout dans les livres de médecine, pour ceux qui se rapportent à cette science; l'Académie ne fournit d'exemples que pour une partie d'entre eux ; pour un grand nombre d'autres, elle ne donne pas d'exemples où ces mots soient employés au masculin pluriel, mais il est probable qu'elle se conformera à l'usage dans une nouvelle édition. Dans celle de 1877, elle a donné le masculin pluriel en *aux* à une vingtaine de ces mots, dont elle avait omis de parler dans les éditions précédentes.

130. 2° Adjectifs en *al* qui prennent un *s* au masculin pluriel. Ces adjectifs, sur lesquels l'Académie ne se prononce pas ou se contente de dire : « N'est point d'usage au pluriel masculin », sont : *astral, austral, automnal, bancal, boréal, brumal, diamétral, expérimental, fatal* (ici l'Académie se prononce pour *fatals*), *final, glacial, instrumental, jovial, lingual* (toutefois, en anatomie on dit *linguaux*),

magistral, matinal, mental, natal, naval, papal, pascal, patronal, pénal, sentimental, thériacal, virginal et *zodiacal*.

131. La plupart de ces adjectifs s'emploient surtout au féminin pluriel : *splendeurs astrales, aurores boréales, lignes diamétrales, leçons expérimentales, épreuves fatales mers glaciales, façons magistrales, occupations matinales, maladies mentales, batailles navales, bénédictions papales, fêtes patronales, lois pénales, réflexions sentimentales, grâces virginales.*

132. Les adjectifs en *eu* et en *ou* prennent *s* au pluriel : *Un œil* BLEU, *des yeux* BLEUS ; *un prix* FOU, *des prix* FOUS ; *un corps* MOU, *des corps* MOUS ; *le* FEU *prince*, *les* FEUS *princes*.

133. Cependant *hébreu* prend un *x* : *Les livres* HÉBREUX.

DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADJECTIFS.

134. On peut être *heureux, plus heureux* qu'un autre, *le plus heureux* de tous, ou, en général, *très heureux*. De là trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

1° POSITIF.

135. Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif lui-même ; il marque simplement la qualité en la considérant telle qu'elle est dans l'objet dont il s'agit, comme *grand, beau, savant*.

2° COMPARATIF.

136. Le *comparatif* exprime la comparaison. Or, quand on compare deux choses, on trouve qu'elles sont égales, ou bien que l'une est supérieure ou inférieure à l'autre. De là trois sortes de comparatifs : d'*égalité*, de *supériorité* ou d'*infériorité*.

137. Le comparatif d'*égalité* se forme à l'aide du mot *aussi*, que l'on met devant l'adjectif : *Turenne était* AUSSI MODESTE *que vaillant*.

138. NOTA. — Dans les phrases négatives, *aussi* peut se remplacer par *si* : *Le fils n'est pas* SI GRAND *que le père*.

139. Le comparatif de *supériorité* se forme au moyen du mot *plus*, que l'on met devant l'adjectif : *Les remèdes sont* PLUS LENTS *que les maux*.

140. Le comparatif d'*infériorité* se forme à l'aide du mot *moins*, que l'on met devant l'adjectif : *La Seine est* MOINS LARGE *que le Rhin.*

141. Nous avons en français trois adjectifs qui expriment par eux-mêmes une comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *moindre*, au lieu de *plus petit* ; *pire*, au lieu de *plus méchant, plus mauvais* :

Le temps est MEILLEUR *qu'il n'était hier.*

L'épaisseur de ce mur est MOINDRE *que celle du mur voisin.*

La crainte du mal est PIRE *que le mal même.*

3° SUPERLATIF.

142. Le *superlatif* exprime la qualité dans le plus haut degré, ou dans un très haut degré. De là deux sortes de superlatifs : le superlatif *relatif* et le superlatif *absolu.*

143. Le *superlatif relatif* marque une qualité portée au plus haut degré, par comparaison avec d'autres objets ou avec d'autres circonstances ; on le forme en mettant *le, la, les, mon, ton, son, notre, votre, leur* avant le comparatif de supériorité ou d'infériorité :

La baleine est LE PLUS GROS *de tous les cétacés.*

Voilà la femme LA PLUS GRACIEUSE *que je connaisse.*

Elle est LA MOINS JOLIE *des trois sœurs.*

C'est LE MEILLEUR *homme du monde.*

Au MOINDRE *signe vous serez obéi.*

Le désespoir est LE PIRE *de tous les maux.*

Il avait mis SON PLUS BEAU *chapeau.*

144. Le *superlatif absolu* exprime une qualité portée à un très haut degré sans comparaison avec d'autres objets ou d'autres circonstances ; on le forme en mettant un des mots *très, bien, fort, extrêmement, infiniment*, etc., avant le positif :

La charité est une TRÈS *belle vertu.*

Dieu est INFINIMENT *bon.*

145. REMARQUE. A proprement parler, nous n'avons en français de comparatifs et de superlatifs que dans les adjectifs *meilleur, moindre. pire*, auxquels on peut ajouter *sérénissime*, forme latine consacrée par l'usage, et un certain nombre de mots qui n'appartiennent guère qu'au style plaisant ou familier, tels que *amplissime, éminentissime, gran-*

dissime, illustrissime, nobilissime, rarissime, révérendissime, richissime, savantissime, etc., etc.

146. Les degrés de comparaison ne devraient figurer à aucun titre dans une Grammaire de la langue française : c'est un pur latinisme. Nos premières Grammaires étaient destinées à des élèves qui devaient apprendre le latin avec plus de soin que le français, leur idiome national ; les Latins rendaient par un seul mot les expressions *plus grand, moins grand, très grand*. De là la nécessité de donner des noms particuliers à chacune de ces expressions. Mais, nous le répétons, cette classification est une anomalie dans une Grammaire exclusivement française. Cependant, telle est la puissance de la routine, que nous-même nous nous croyons obligé de lui sacrifier. Du moins, que ce ne soit pas sans clameur de haro.

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

147. Les adjectifs *déterminatifs* sont ceux qui se joignent au nom pour en préciser, pour en *déterminer* la signification : MON *livre*, VOTRE *plume*, CES *oranges*, QUINZE *francs*. Cependant quelques-uns ne remplissent ce rôle que d'une manière vague : TOUTE *personne*, PLUSIEURS *amis*, CERTAINES *choses*. Aussi sont-ils appelés *déterminatifs indéfinis*, deux mots qui semblent impliquer contradiction.

148. *Différence entre l'adjectif déterminatif et l'article.* L'adjectif déterminatif diffère de l'article en ce qu'il détermine le nom commun en y ajoutant une idée ; au lieu que l'article indique seulement que le nom va être pris dans un sens déterminé.

149. Il y a quatre sortes d'adjectifs *déterminatifs* : les adjectifs *démonstratifs*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *numéraux* et les adjectifs *indéfinis*.

1° ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

150. Les adjectifs *démonstratifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée d'*indication*.

Ces adjectifs sont :

CE, CET pour le masculin singulier : CE *livre*, CET *homme* ;
CETTE pour le féminin singulier : CETTE *table* ;
CES pour le pluriel des deux genres : CES *livres*, CES *tables*.

151. REMARQUE. *Ce* s'emploie devant une consonne ou un *h* aspiré : *ce* crayon, *ce* hameau. On se sert de *cet* avant une voyelle ou un *h* muet : *cet* arbre, *cet* habit.

La consonne *t*, dans *cet*, est purement euphonique.

2° ADJECTIFS POSSESSIFS.

152. Les adjectifs *possessifs* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de *possession*. Ces adjectifs sont :

SINGULIER.		PLURIEL.
Masculin.	*Féminin.*	*Des deux genres.*
Mon.	Ma.	Mes.
Ton.	Ta.	Tes.
Son.	Sa.	Ses.
Notre.	Notre.	Nos.
Votre.	Votre.	Vos.
Leur.	Leur.	Leurs.

Ex. : *Un bienfait porte* SA *récompense avec soi.*

Garde-toi d'opprimer les pauvres, tu outragerais TON *Créateur.*

L'hiver ôte à la campagne tous SES *agréments.*

Les enfants doivent du respect à LEUR *père et à* LEUR *mère.*

La jouissance des plaisirs ne fait qu'amollir NOTRE *âme.*

153. REMARQUE. Pour éviter un hiatus, on emploie *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa*, devant un nom féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet; on dit : MON *amie* (1), pour MA *amie ;* TON *épée*, pour TA *épée ;* SON *humeur*, pour SA *humeur*.

154. Il ne faut pas confondre *ses*, adjectif possessif, avec *ces*, adjectif démonstratif.

155. *Ses* exprime une idée de possession :

La poule réchauffe SES *poussins sous* SES *ailes.*

156. *Ces* exprime une idée d'indication :

CES *fleurs sentent bon.*

3° ADJECTIFS NUMÉRAUX.

157. Les adjectifs *numéraux* sont ceux qui déterminent l'étendue de signification donnée au nom en y ajoutant une idée de *nombre*.

158. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les adjectifs numéraux *cardinaux*, et les adjectifs numéraux *ordinaux*.

159. Les adjectifs numéraux *cardinaux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée de nombre *précis*.

(1) Dans le vieux langage, on employait, par abréviation, *mie* pour *amie :* MA MIE, *j'aime mieux* MA MIE.

Ce sont : *Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, cent, mille*, etc.

On les appelle *cardinaux*, d'un mot latin qui signifie *base*, parce qu'ils sont, en effet, la base des adjectifs *ordinaux*, qu'ils forment au moyen de la terminaison *ième*.

160. Les adjectifs numéraux *ordinaux* sont ceux qui déterminent le nom en y ajoutant une idée d'ordre, de rang : *Le* DEUXIÈME *étage, la* VINGTIÈME *année*. Voici les dix premiers adjectifs numéraux ordinaux avec leur formation :

ADJ. NUMÉR. CARDINAUX.	OBSERVATIONS.	ADJ. NUMÉR. ORDINAUX.
Un	(*unième* ne s'emploie qu'avec *vingt*, *trente*, etc.)	Premier.
Deux		Deuxième.
Trois		Troisième.
Quatre	(*e* s'élide avant *ième*)	Quatrième.
Cinq	(un *u* s'intercale)	Cinquième.
Six		Sixième.
Sept		Septième.
Huit		Huitième.
Neuf	(*f* s'adoucit en *v*)	Neuvième.
Dix		Dixième.

4° ADJECTIFS INDÉFINIS.

161. Les adjectifs *indéfinis* sont ceux qui ajoutent au nom une idée de généralité, d'*indétermination*, le plus souvent de nombre vague : PLUSIEURS *personnes*, QUELQUES *amis*.

162. Ces adjectifs sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quel, quelconque, tel, tout*, etc.

163. A cette classification appartiennent encore *un* (*des*, au plur.), *vingt, trente, cent, mille* quand ces adjectifs n'expriment pas un nombre précis : *J'ai appris* UNE *nouvelle fâcheuse;* on dirait au pluriel : *J'ai appris* DES *nouvelles fâcheuses. — Cette recommandation, je vous l'ai faite* CENT *fois*, c'est-à-dire un grand nombre de fois.

164. L'adjectif *quelconque* se place toujours après le nom ; mais alors il est plutôt qualificatif que déterminatif : *Donnez-moi une raison* QUELCONQUE.

CHAPITRE IV

DU PRONOM

165. Le *pronom* est un mot qui tient *la place du nom*, et en prend le genre et le nombre :

Les personnes capricieuses ressemblent à des girouettes: ELLES *tournent à tout vent. — Les plaies que fait la langue sont plus dangereuses que* CELLES *que fait le glaive.*

Elles tient la place de *personnes ; celles* est mis pour *plaies. Elles* et *celles* sont des pronoms.

Quelquefois aussi le pronom tient la place de certains mots d'une autre nature : *Obéissez, je* LE *veux.*

Le est mis pour *que vous obéissiez.*

166. Il y a cinq sortes de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *conjonctifs* et les pronoms *indéfinis.*

1° PRONOMS PERSONNELS.

167. Les pronoms *personnels* rappellent les personnes et les choses par la seule idée du *rôle* que ces personnes et ces choses jouent dans le discours.

Ce rôle, en grammaire, s'appelle *personne.*

168. Or, dans l'acte de la parole, il n'y a que trois situations possibles : ou *parler*, ou *écouter*, ou *servir d'objet* au discours.

169. Il y a donc trois personnes grammaticales : la *première*, celle qui parle : JE *lis ;* la *deuxième*, celle à qui l'on parle : TU *lis ;* la *troisième*, celle de qui l'on parle : IL *lit.*

PRONOMS DE LA PREMIÈRE PERSONNE.

Je, me, moi, pour le singulier }
Nous, pour le pluriel } des deux genres.

PRONOMS DE LA DEUXIÈME PERSONNE.

Tu, te, toi, pour le singulier *Vous*, pour le pluriel	des deux genres.

PRONOMS DE LA TROISIÈME PERSONNE.

SINGULIER.		PLURIEL.	
Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Il	*Elle*	*Ils, Eux*	*Elles*
Le	*La*	*Les* pour les deux genres.	

Lui, pour le singulier *Leur,* pour le pluriel	des deux genres.

Se, soi, en, y, pour les deux genres et les deux nombres.

170. REMARQUE. 1° LEUR, pronom personnel, accompagne toujours un verbe :

Il faut compter sur l'ingratitude des hommes, et ne pas laisser de LEUR *faire du bien.* (FÉNELON.)

*Pardonnez-*LEUR, *Seigneur ; ils ne savent ce qu'ils font.*

Dans ce cas, *leur* ne prend jamais *s,* signe ordinaire du pluriel ; il se distingue suffisamment du singulier *lui* par sa forme essentielle et par sa prononciation.

171. LEUR, adjectif, précède toujours un nom et prend un *s* devant un nom pluriel :

Les oiseaux se servent de LEURS *doigts beaucoup plus que les quadrupèdes.* (BUFFON.)

172. 2° LE, LA, LES, pronoms, accompagnent toujours un verbe :

*Un sage vieillard te donne-t-il des conseils, écoute-*LE *et suis-*LES. — *La richesse attire les amis, la pauvreté* LES *éloigne.*

173. LE, LA, LES, articles, précèdent toujours un nom :

LE *bonheur et* LA *fortune attirent* LES *amis.*

2° PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

174. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui rappellent, en y ajoutant une idée d'indication, les personnes ou les choses dont ils tiennent la place :

La plus douloureuse lassitude est CELLE *des plaisirs.*

175. Les pronoms démonstratifs sont :

Pour le singulier	masc.	*Ce, celui.*
	fém.	*Celle.*
Pour le pluriel	masc.	*Ceux.*
	fém.	*Celles.*

176. En ajoutant à ces pronoms la syllabe *ci* ou la syl-

labe *la*, *là*, on a les autres pronoms démonstratifs : *ceci*, *celui-ci*, *celle-ci*, *ceux-ci*, *celles-ci*, qui marquent la proximité; *cela*, *celui-là*, *celle-là*, *ceux-là*, *celles-là*, qui expriment l'éloignement :

De tous les plaisirs, ce sont CEUX *du cœur que je préfère.*

Je ne connais aucun spectacle plus magnifique que CELUI *de la voûte étoilée.*

Quelle différence y a-t-il entre la belle et la bonne femme? CELLE-LÀ *est un bijou*, CELLE-CI *est un trésor.* (NAPOLÉON Ier.)

177. REMARQUE. 1° Le mot *ce* peut être adjectif ou pronom démonstratif.

178. Il est adjectif quand il détermine un nom : CE *livre*, CE *tableau*.

179. Il est pronom quand il est avant un verbe ou un autre pronom et qu'il peut être remplacé par *ceci*, *cela* : C'*est vrai;* CE *doit être*; CE *que je dis*, c'est-à-dire CELA *est vrai*, CECI *doit être*, etc.

180. 2° Il ne faut pas confondre *ce*, pronom démonstratif, avec *se*, pronom personnel; *se* peut toujours se traduire par *soi*, *lui*, *elle*, *eux*, *elles* : *La calomnie* s'*étend comme une tache d'huile* (*étend* SOI).

3° PRONOMS POSSESSIFS.

181. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui rappellent, en y ajoutant une idée de *possession*, les personnes ou les choses dont ils tiennent la place :

En soulageant les peines des autres, l'homme sensible soulage LES SIENNES.

N'oubliez jamais que le sort du malheureux peut devenir LE VÔTRE.

Les siennes, *le vôtre* sont des pronoms possessifs.

182. Les pronoms possessifs ont une forme particulière selon que le possesseur est de la première, de la seconde ou de la troisième personne. En voici le tableau :

	MASC.	FÉM.	MASC.	FÉM.
Pour la 1re pers. du sing. :	*Le mien.*	*La mienne.*	*Les miens.*	*Les miennes.*
— 2e —	*Le tien.*	*La tienne.*	*Les tiens.*	*Les tiennes.*
— 3e —	*Le sien.*	*La sienne.*	*Les siens.*	*Les siennes.*
			POUR LES DEUX GENRES :	
Pour la 1re pers. du plur. :	*Le nôtre.*	*La nôtre.*	*Les nôtres.*	
— 2e —	*Le vôtre.*	*La vôtre.*	*Les vôtres.*	
— 3e —	*Le leur.*	*La leur.*	*Les leurs.*	

183. Il ne faut pas confondre les adjectifs possessifs *notre, votre* avec les pronoms possessifs *le nôtre, le vôtre, la nôtre, la vôtre;* les premiers s'écrivent sans accent et précèdent toujours un nom ; les seconds prennent un accent circonflexe sur l'*ô*, et ne se joignent jamais à un nom : VOTRE *maison est plus belle que* LA NÔTRE.

4° PRONOMS CONJONCTIFS.

184. Les pronoms *conjonctifs* sont ceux qui, tout en tenant la place d'un nom, servent à *joindre* ensemble deux propositions :

La religion est une chaîne d'or QUI *attache le ciel à la terre.* (BOSSUET.)

Le mot *qui* est un pronom conjonctif, parce qu'il joint ensemble les deux propositions et qu'il tient la place du nom *chaîne.*

185. Les pronoms conjonctifs sont :

Sing.	masc. :	*Lequel, duquel, auquel.*
	fém. :	*Laquelle, de laquelle, à laquelle.*
Plur.	masc. :	*Lesquels, desquels, auxquels.*
	fém. :	*Lesquelles, desquelles, auxquelles.*

Pour les deux genres et pour les deux nombres : *qui, que, quoi, dont.* Ce dernier pronom équivaut au mot *de* suivi du nom qu'il remplace.

186. REMARQUE. 1° Le mot dont le pronom conjonctif tient la place s'appelle, par rapport à ce dernier, *antécédent*, c'est-à-dire mot qui précède. Dans l'exemple donné plus haut, *chaîne* est l'antécédent de *qui.* Comme ces pronoms sont toujours en rapport, en *relation*, avec un mot qui les précède immédiatement, on les nomme aussi pronoms *relatifs.*

187. 2° Les pronoms *qui, que, quoi, lequel*, etc., sont interrogatifs quand ils n'ont pas d'antécédent : QUI *demandez-vous?* QUE *me voulez-vous? A* QUOI *songe-t-il?* LEQUEL *préfères-tu?*

5° PRONOMS INDÉFINIS.

188. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui rappellent *vaguement* l'idée d'un nom, d'un adjectif, d'un infinitif, d'un membre de phrase et même d'une phrase tout entière.

189. Ces pronoms sont : *On* (1), *quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre, plusieurs, rien*, etc.

190. Le mot *le* est pronom indéfini quand il signifie *ceci, cela : Croyez-vous que la terre tourne? Oui, je* LE *crois*, c'est-à-dire *je crois* CELA (qu'elle tourne).

191. *Il* est aussi pronom indéfini quand il veut dire *ceci, cela :* IL *importe de travailler*, c'est-à-dire CECI (travailler) *importe*.

192. Les mots *tout, aucun, nul, plusieurs, tel, certain*, etc., sont pronoms quand ils tiennent la place d'un nom : AUCUN *ne sortira ;* PLUSIEURS *pensent ainsi*. Ils sont adjectifs quand ils sont joints à un nom : AUCUN *livre*, PLUSIEURS *personnes*.

193. Le mot *personne* est tantôt pronom, tantôt nom. Il est pronom quand il signifie *aucune personne :* PERSONNE *n'est exempt de la mort*. Il est nom quand il est précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *Les* PERSONNES *vaines veulent qu'on les admire*.

194. *Rien* fait au pluriel *riens*, dans le sens de *bagatelles, choses* de peu d'importance; c'est alors un véritable nom : *Il vaut mieux ne rien faire que de faire des* RIENS. *Je n'ai que des* RIENS *à vous mander*.

195. On ne doit compter *rien* parmi les pronoms indéfinis que lorsqu'il veut dire *aucune chose, aucune circonstance, aucune affaire;* alors il est masculin, à cause du sens vague qu'on lui prête.

---

(1) *On* vient du latin *homo* (homme); on a dit successivement *home, hom, on*. Ce mot est donc, de sa nature, un véritable nom commun.

CHAPITRE V

DU VERBE

DÉFINITION DU VERBE.

196. Quand on dit : *Le soleil est brillant,* on énonce un jugement; en d'autres termes, on fait une *proposition.*

197. L'objet sur lequel porte le jugement (*le soleil*) se nomme *sujet.*

198. La qualité (*brillant*) que l'on juge convenir au sujet s'appelle *attribut.*

199. Le mot (*est*) par lequel on affirme que l'attribut convient au sujet porte le nom de *verbe.*

200. Le *verbe est* donc *un mot qui marque l'affirmation,* c'est-à-dire *qui affirme que l'attribut convient au sujet.*

VERBE SUBSTANTIF.

201. Il n'existe à proprement parler qu'un seul verbe, c'est ÊTRE; on le nomme *verbe substantif,* parce qu'il existe, parce qu'il *subsiste* par lui-même, indépendamment de l'attribut.

VERBES ATTRIBUTIFS.

202. Tous les autres verbes renferment l'idée de l'affirmation et l'idée de l'attribut, et se nomment, pour cette raison, *verbes attributifs.* Ainsi, dans la proposition *le soleil brille,* dont le sens est *le soleil est brillant,* le verbe *brille* équivaut à *est* (signe de l'affirmation) et *brillant* (attribut).

DU SUJET.

203. Tous les verbes attributifs expriment un *état* ou une *action.*

204. Le sujet, ou objet du jugement, est la personne ou la chose dont le verbe exprime l'état ou l'action : DIEU *est éternel. La* SEINE *arrose Paris.*

205. On trouve mécaniquement le sujet en mettant *qui est-ce qui* ou *qu'est-ce qui* avant le verbe : *Qui est-ce*

qui est éternel? Dieu; *Dieu* est le sujet de *est*. — *Qu'est-ce qui* arrose Paris? la *Seine; Seine* est le sujet du verbe *arrose*.

DES COMPLÉMENTS DU VERBE.

206. On appelle *compléments* d'un verbe les mots qui achèvent le sens de ce verbe en désignant la personne ou la chose sur laquelle tombe l'action exprimée par ce verbe.

207. On distingue deux sortes de compléments : le *complément direct* et le *complément indirect*.

208. Le *complément direct* est celui qui se joint au verbe directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'aucune préposition : *Caïn tua* ABEL. *On récolte le* RAISIN *en automne*.

209. On trouve le *complément direct* en énonçant le sujet, puis le verbe, après lequel on met *qui* ou *quoi* : Caïn tua *qui? Abel; Abel* est donc le complément direct de *tua*. — On récolte *quoi?* le *raisin; raisin* est le complément direct de *récolte*.

210. Le *complément indirect* est celui qui se joint au verbe indirectement, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition : *Dieu donna sa loi* À MOÏSE. *La vie naît* DE *la* MORT. *Les ballons furent inventés* PAR MONTGOLFIER. *Le brave se dévoue* POUR *sa* PATRIE.

211. On trouve le *complément indirect* en énonçant le sujet, puis le verbe, après lequel on met *à qui, à quoi; de qui, de quoi; par qui, par quoi; pour qui, pour quoi*, etc. Dieu donna *à qui? à Moïse*. La vie naît *de quoi? de la mort*. Les ballons furent inventés *par qui? par Montgolfier*. Le brave se dévoue *pour qui, pour quoi? pour sa patrie*. *Moïse, mort, Montgolfier, patrie* sont les compléments indirects des verbes *donna, naît, furent inventés, se dévoue*.

212. Toute préposition annonce un complément indirect.

213. REMARQUE. Le complément indirect prend souvent le nom de *complément circonstanciel* : c'est lorsqu'il exprime les diverses circonstances d'une action, d'un fait : *Les étoiles brillent pendant la* NUIT. *Les serpents se cachent sous les* FLEURS.

Le complément circonstanciel répond à l'une des questions *où*, *quand*, *comment*, *pourquoi*, etc. : Les étoiles brillent *quand? pendant la nuit*. Les serpents se cachent *où? sous les fleurs*.

DU RADICAL ET DE LA TERMINAISON.

214. Tout verbe se compose de deux parties distinctes : le *radical* et la *terminaison*.

215. Le *radical* est la partie essentielle, la *racine* du verbe, celle qui représente l'attribut dans les verbes attributifs.

216. La *terminaison* est la partie ajoutée au radical et qui varie selon la personne, le nombre, le temps et le mode.

Ainsi, dans j'*aim e*, j'*aim ais*, ils *aim èrent*, nous *aim erons*, AIM est le radical; E, AIS, ÈRENT, ERONS sont les terminaisons.

MODIFICATIONS DU VERBE.

217. Le verbe est sujet à quatre modifications ou changements de forme : la *personne*, le *nombre*, le *temps* et le *mode*.

DE LA PERSONNE.

218. La *personne* est la forme particulière que prend la terminaison du verbe selon que le sujet joue le premier, le second ou le troisième rôle dans le discours.

SINGULIER :		PLURIEL :
1re pers.	: Je se-rai.	Nous se-rons.
2e —	: Tu se-ras.	Vous se-rez.
3e —	: Il se-ra.	Ils se-ront.

DU NOMBRE.

219. Le *nombre* est la forme particulière que prend la terminaison du verbe selon que le sujet est du singulier ou du pluriel.

SINGULIER :	PLURIEL :
Tu aim-es.	Vous aim-ez.
Il avert-it.	Ils avert-issent.

DU TEMPS.

220. Le *temps* est la forme particulière que prend la terminaison du verbe pour indiquer à quelle époque se rapporte l'état ou l'action.

221. Il y a trois *temps principaux* : LE PRÉSENT, *je parle;* LE PASSÉ, *j'ai parlé;* LE FUTUR, *je parlerai.*

222. Le *présent* n'est qu'un point indivisible, comme l'a dit excellemment Boileau :

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

Il ne saurait, par conséquent, se prêter à des subdivisions d'aucune sorte.

Mais le *passé* et le *futur* admettent plusieurs nuances d'antériorité et de postériorité, ce qui donne lieu à des *temps secondaires.*

223. Il y a en tout huit temps : *un* pour le présent, *cinq* pour le passé et *deux* pour le futur.

224. Le *présent* est un temps qui exprime qu'une chose a lieu au moment où l'on parle : *Vous étudiez, nous sortons, ils paraissent tristes.*

225. Les cinq sortes de passés sont : *l'imparfait,* le *passé défini,* le *passé indéfini,* le *passé antérieur* et le *plus-que-parfait.*

226. L'*imparfait* est un temps qui exprime une chose passée maintenant, mais *qui n'était pas achevée* quand une autre a eu lieu : *Je* LISAIS *quand vous êtes entré.*

227. Le *passé défini* exprime qu'une chose a eu lieu dans un temps entièrement passé et conçu comme *déterminé* : *Dieu* CRÉA *le monde en six jours.*

228. Le *passé indéfini* exprime qu'une chose a eu lieu dans un temps qui n'est pas entièrement écoulé ou qui ne l'est que depuis peu, et qui, par cela même, est conçu comme *indéterminé* : *J'ai* ÉTUDIÉ *hier mes leçons. J'ai* ÉCRIT *une lettre ce matin.*

229. Le *passé antérieur* exprime qu'une chose a eu lieu immédiatement avant une autre : *Hier, quand j'*EUS FINI, *je sortis.*

230. Le *plus-que-parfait* marque une chose passée relativement à une autre également passée : *J'*AVAIS TERMINÉ *mes affaires quand vous partîtes.*

Ce temps est ainsi nommé parce qu'il marque en quelque sorte doublement le passé.

231. Les deux temps du futur sont : le *futur simple* et le *futur antérieur*.

232. Le *futur simple* exprime qu'une chose aura lieu : *Dieu* RÉCOMPENSERA *les bons et* PUNIRA *les méchants.*

233. Le *futur antérieur* exprime qu'une chose aura eu lieu quand une autre se fera : *J'*AURAI ÉCRIT *ma lettre quand vous reviendrez.*

234. Sous le rapport de la forme, les temps des verbes sont *simples* ou *composés*.

235. Les *temps simples* sont ceux qui ne prennent pas d'auxiliaire : *Nous chantions, vous écoutiez.*

236. Les *temps composés* sont ceux qui sont formés d'un auxiliaire et d'un participe passé : *Nous avons chanté, vous avez écouté.*

237. NOTA. — On nomme *auxiliaires* les verbes AVOIR et ÊTRE lorsqu'ils aident à conjuguer les autres verbes.

DU MODE.

238. Le *mode* est la *manière* de présenter l'état ou l'action que le verbe exprime.

239. Il y a dans les verbes cinq modes, savoir : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

240. L'*indicatif* présente l'état ou l'action comme positive : *Je* CHANTE, *j'*AI CHANTÉ, *je* CHANTERAI.

241. Le *conditionnel* présente l'état ou l'action comme dépendante d'une condition : *Je* FERAIS *l'aumône si j'étais riche.*

242. L'*impératif* présente l'état ou l'action avec commandement, avec exhortation, avec prière : RÉCITEZ *votre leçon. Seigneur,* EXAUCEZ-*nous.*

243. Le *subjonctif* présente l'état ou l'action comme subordonnée et, par conséquent, comme douteuse, incertaine : *Je désire* QU'IL VIENNE. *Je souhaite* QUE VOUS RÉUSSISSIEZ.

244. L'*infinitif* présente l'état ou l'action comme vague, sans désignation de nombre ni de personne : PARLER *sans* RÉFLÉCHIR, *c'est se* METTRE *en voyage sans* AVOIR FAIT *ses préparatifs.* L'*infinitif* est une sorte de nom invariable.

245. REMARQUE. Aux formes qui appartiennent proprement à l'infinitif on en joint ordinairement d'autres, qu'on appelle *participes*, et qui, se rapprochant autant de l'adjectif que l'infinitif se rapproche du nom, pourraient être considérées comme constituant un sixième mode. Mais on a préféré en faire une partie spéciale du discours, et on ne les met à la suite de l'infinitif que parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans la formation des temps, comme on le verra plus loin.

246. L'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif* et le *subjonctif* sont des *modes personnels*, parce qu'ils ont des terminaisons propres à marquer le changement des personnes; l'*infinitif* est un *mode impersonnel*, parce qu'il n'a point cette multiplicité de terminaisons.

DES CONJUGAISONS.

247. On appelle *conjugaison* le tableau de toutes les formes que prend un verbe pour exprimer les différences de personne, de nombre, de temps et de mode.

248. *Conjuguer* un verbe, c'est donc en réciter ou en écrire toutes les formes dans un ordre déterminé.

249. Il y a en français quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

250. La première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en ER, comme *chant-er;* la seconde en IR, comme *fin-ir;* la troisième en OIR, comme *recev-oir;* et la quatrième en RE, comme *rend-re.*

251. Il y a deux verbes, *avoir* et *être*, qui servent, comme nous l'avons dit, à conjuguer les autres : il importe donc, avant tout, d'en donner la conjugaison.

Conjugaison du verbe AVOIR (1).

Premier mode.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai.
Tu as.
Il *ou* elle a.
Nous avons.
Vous avez.
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
Tu eus eu.
Il eut eu.
Nous eûmes eu.
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
Tu aurais.
Il aurait.
Nous aurions.
Vous auriez.
Ils auraient.

PASSÉ (1re *forme*).

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

PASSÉ (2e *forme*).

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Aie.
Ayons.
Ayez.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aie.
Que tu aies.
Qu'il ait.
Que nous ayons.
Que vous ayez.
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

Cinquième mode.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, ayant eu.

(1) Nous donnons la conjugaison du verbe *avoir* avant celle du verbe *être*, parce que *avoir* sert non seulement à se conjuguer lui-même dans ses temps composés, mais encore à conjuguer les temps composés du verbe *être*, des verbes *actifs*, des verbes *impersonnels* et de presque tous les verbes *neutres*.

Conjugaison du verbe ÊTRE.

Premier mode.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis.
Tu es.
Il *ou* elle est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

Deuxième mode.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ (1re *forme*).

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

PASSÉ (2e *forme*).

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

Troisième mode.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Sois.
Soyons.
Soyez.

Quatrième mode.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je sois.
Que tu sois.
Qu'il soit.
Que nous soyons.
Que vous soyez.
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
Que tu fusses.
Qu'il fût.
Que nous fussions.
Que vous fussiez.
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

Cinquième mode.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE PASSÉ.

Étant.

PARTICIPE PRÉSENT.

Été, ayant été.

Première conjugaison, en ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aim *e*.
Tu aim *es*.
Il *ou* elle aim *e*.
Nous aim *ons*.
Vous aim *ez*.
Ils *ou* elles aim *ent*.

IMPARFAIT.

J'aim *ais*.
Tu aim *ais*.
Il *ou* elle aim *ait*.
Nous aim *ions*.
Vous aim *iez*.
Ils *ou* elles aim *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'aim *ai*.
Tu aim *as*.
Il aim *a*.
Nous aim *âmes*.
Vous aim *âtes*.
Ils aim *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim *é*.
Tu as aim *é*.
Il a aim *é*.
Nous avons aim *é*.
Vous avez aim *é*.
Ils ont aim *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim *é*.
Tu eus aim *é*.
Il eut aim *é*.
Nous eûmes aim *é*.
Vous eûtes aim *é*.
Ils eurent aim *é* (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim *é*.
Tu avais aim *é*.
Il avait aim *é*.
Nous avions aim *é*.
Vous aviez aim *é*.
Ils avaient aim *é*.

FUTUR.

J'aim *erai*.
Tu aim *eras*.
Il aim *era*.
Nous aim *erons*.
Vous aim *erez*.
Ils aim *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim *é*.
Tu auras aim *é*.
Il aura aim *é*.
Nous aurons aim *é*.
Vous aurez aim *é*.
Ils auront aim *é*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aim *erais*.
Tu aim *erais*.
Il aim *erait*.
Nous aim *erions*.
Vous aim *eriez*.
Ils aim *eraient*.

PASSÉ (1re *forme*).

J'aurais aim *é*.
Tu aurais aim *é*.
Il aurait aim *é*.
Nous aurions aim *é*.
Vous auriez aim *é*.
Ils auraient aim *é*.

PASSÉ (2e *forme*).

J'eusse aim *é*.
Tu eusses aim *é*.
Il eût aim *é*.
Nous eussions aim *é*.
Vous eussiez aim *é*.
Ils eussent aim *é*.

IMPÉRATIF.

Aim *e*.
Aim *ons*.
Aim *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que j'aim *e*.
Que tu aim *es*.
Qu'il aim *e*.
Que nous aim *ions*.
Que vous aim *iez*.
Qu'ils aim *ent*.

IMPARFAIT.

Que j'aim *asse*.
Que tu aim *asses*.
Qu'il aim *ât*.
Que n. aim *assions*.
Que vous aim *assiez*.
Qu'ils aim *assent*.

PASSÉ.

Que j'aie aim *é*.
Que tu aies aim *é*.
Qu'il ait aimé.
Que n. ayons aim *é*.
Que vous ayez aim *é*.
Qu'ils aient aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim *é*.
Que tu eusses aim *é*.
Qu'il eût aim *é*.
Q. n. eussions aim *é*.
Que v. eussiez aim *é*.
Qu'ils eussent aim *é*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim *er*.

PASSÉ.

Avoir aim *é*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Aim *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Aim *é*.
Aim *ée*.
Ayant aim *é*.

(1) Il y a un quatrième temps désigné par le nom de *passé*, dont on se sert également; le voici : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé; nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR L'ORTHOGRAPHE DE CERTAINS VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

252. 1° Les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *avancer*, *prononcer*, prennent une cédille sous le *c* devant les voyelles *a*, *o*, pour conserver à ce *c* la prononciation douce qu'il a au présent de l'infinitif : *Nous avançâmes, nous prononçons.*

253. 2° Les verbes terminés à l'infinitif par *g*, comme *ménager*, *partager*, prennent *e* après le *g* devant les voyelles *a*, *o*, afin de conserver à cette consonne l'articulation douce qu'elle a à l'infinitif : *Nous ménageâmes, partageons.*

254. 3° Les verbes terminés à l'infinitif par *eler*, *eter*, comme *atteler*, *ficeler*, *niveler* — *cacheter*, *jeter*, *souffleter*, redoublent *l* ou *t* devant un *e* muet, ce qui empêche qu'il y ait deux syllabes muettes de suite à la fin d'un mot : *J'attelle, tu ficelles, il nivellera* — *tu cachettes, ils jettent, que je soufflette.*

255. Nota. — Le Dictionnaire de l'Académie n'a pas pris le soin d'indiquer tous les cas où s'applique cette règle; mais il en excepte les verbes *bourreler*, *celer*, *congeler*, *déceler*, *dégeler*, *démanteler*, *écarteler*, *geler*, *harceler*, *marteler*, *modeler*, *peler*, — *acheter*, *becqueter*, *breveter*, *coupleter*, *crocheter*, *décolleter*, *épousseter*, *étiqueter*, *pailleter*, *racheter*, qui, au lieu de redoubler *l* ou *t*, prennent un accent grave sur la voyelle qui précède ces consonnes : *Je pèle une pomme, j'achèterai ce livre.* — Les grammairiens ne sont pas d'accord au sujet des verbes *bosseler*, *botteler*, *ciseler*, *cordeler*, *créneler*, *denteler*, *banqueter*, *colleter*, *déchiqueter*, *haleter*, *marqueter*, *trompeter* (1).

Cette règle du redoublement de la consonne ne concerne pas les verbes en *éler*, *eller*, comme *béler*, *quereller*; en *éter*, *etter*, comme *arrêter*, *regretter*. Ces verbes ont un radical unique et suivent le modèle de la première conjugaison.

256. 4° Les verbes de la première conjugaison qui ont un *e* muet avant la dernière syllabe de l'infinitif, comme *amener*, *soulever*, changent cet *e* en *è* ouvert devant une syllabe muette, afin qu'il n'y ait pas deux syllabes de cette nature à la fin du même mot : *Il amène, je soulèverai.*

---

(1) Il ne faut pas confondre *trompeter*, publier à son de trompe, avec *trompetter*, jouer de la trompette, qui prend deux *t* dans toute sa conjugaison.

257. 5° Les verbes de la première conjugaison qui ont un *é* fermé avant la dernière syllabe de l'infinitif, comme *espérer, empiéter,* changent cet *é* en *è* ouvert devant une syllabe muette : *J'espère, il empiète.*

Dans tous ces verbes, l'Académie maintient l'*é* fermé au futur simple et au conditionnel présent : *Nous espérerons, vous empiéteriez.*

258. REMARQUE. Les verbes en *éger*, comme *abréger, protéger*, étaient exceptés de cette règle; on écrivait : *j'abrége, qu'il protége,* avec l'accent aigu. L'Académie veut qu'on écrive aujourd'hui : *j'abrège, qu'il protège,* avec l'accent grave.

259. Remarquons aussi que les verbes en *éer* prennent deux *é* fermés et un *e* muet au féminin singulier du participe passé : *L'âme a été* CRÉÉE *immortelle.* Ce n'est point une irrégularité : le premier *é* appartient au radical *cré;* le second n'est autre chose que la terminaison *é* du verbe au participe passé; quant à *e*, c'est le signe du féminin.

260. Le verbe *arguer* prend un tréma sur l'*e* muet au prés. de l'indic. et du subj. : *J'arguë, tu arguës, qu'ils arguënt.* On ne met dans ce cas le tréma que pour séparer, dans la prononciation, le radical *argu* de la terminaison *e, es* ou *ent.*

261. 6° Les verbes terminés à l'infinitif par *yer*, comme *coudoyer, appuyer,* changent *y* en *i* devant un *e* muet : *Je coudoie, il appuiera.* Dans tous les autres cas, on conserve *y.*

262. Mais si le verbe est terminé en *ayer* ou *eyer*, comme *effrayer, grasseyer,* il est d'usage, à cause de la prononciation, de conserver l'*y* : *J'effraye, Paul grasseye.*

263. Il faut remarquer que tous les verbes terminés par *yer, ier,* et, en général, ceux qui ont le participe présent en *yant, iant,* à quelque conjugaison qu'ils appartiennent, prennent, les uns un *y* et un *i*, les autres deux *i* de suite à la première et à la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *Nous essuyions, vous essuyiez; que nous essuyions, que vous essuyiez. — Nous priions, vous priiez; que nous priions, que vous priiez.*

Ce n'est point une irrégularité : *y* et le premier *i* appartiennent au radical, l'*i* suivant appartient à la terminaison; cet *i* sert d'ailleurs à distinguer l'imparfait de l'indicatif du présent du même mode.

Deuxième conjugaison, en IR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *issons*.
Vous fin *issez*.
Ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Je fin *issais*.
Tu fin *issais*.
Il fin *issait*.
Nous fin *issions*.
Vous fin *issiez*.
Ils fin *issaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin *is*.
Tu fin *is*.
Il fin *it*.
Nous fin *îmes*.
Vous fin *îtes*.
Ils fin *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fin *i*.
Tu as fin *i*.
Il a fin *i*.
Nous avons fin *i*.
Vous avez fin *i*.
Ils ont fin *i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin *i*.
Tu eus fin *i*.
Il eut fin *i*.
Nous eûmes fin *i*.
Vous eûtes fin *i*.
Ils eurent fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin *i*.
Tu avais fin *i*.
Il avait fin *i*.
Nous avions fin *i*.
Vous aviez fin *i*.
Ils avaient fin *i*.

FUTUR.

Je fin *irai*.
Tu fin *iras*.
Il fin *ira*.
Nous fin *irons*.
Vous fin *irez*.
Ils fin *iront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin *i*.
Tu auras fin *i*.
Il aura fin *i*.
Nous aurons fin *i*.
Vous aurez fin *i*.
Ils auront fin *i*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin *irais*.
Tu fin *irais*.
Il fin *irait*.
Nous fin *irions*.
Vous fin *iriez*.
Ils fin *iraient*.

PASSÉ (1re *forme*).

J'aurais fin *i*.
Tu aurais fin *i*.
Il aurait fin *i*.
Nous aurions fin *i*.
Vous auriez fin *i*.
Ils auraient fin *i*.

PASSÉ (2e *forme*).

J'eusse fin *i*.
Tu eusses fin *i*.
Il eût fin *i*.
Nous eussions fin *i*.
Vous eussiez fin *i*.
Ils eussent fin *i*.

IMPÉRATIF.

Fin *is*.
Fin *issons*.
Fin *issez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je fin *isse*.
Que tu fin *isses*.
Qu'il fin *isse*.
Que nous fin *issions*.
Que vous fin *issiez*.
Qu'ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Que je fin *isse*.
Que tu fin *isses*.
Qu'il fin *ît*.
Que nous fin *issions*.
Que vous fin *issiez*.
Qu'ils fin *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie fin *i*.
Que tu aies fin *i*.
Qu'il ait fin *i*.
Que nous ayons fin *i*.
Que vous ayez fin *i*.
Qu'ils aient fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin *i*.
Que tu eusses fin *i*.
Qu'il eût fin *i*.
Que nous eussions fin *i*.
Que vous eussiez fin *i*.
Qu'ils eussent fin *i*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin *ir*.

PASSÉ.

Avoir fin *i*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Fin *issant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Fin *i*.
Fin *ie*.
Ayant fin *i*.

Troisième conjugaison, en OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç *ois*.
Tu reç *ois*.
Il reç *oit*.
Nous recev *ons*.
Vous recev *ez*.
Ils reç *oivent*.

IMPARFAIT.

Je recev *ais*.
Tu recev *ais*.
Il recev *ait*.
Nous recev *ions*.
Vous recev *iez*.
Ils recev *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç *us*.
Tu reç *us*.
Il reç *ut*.
Nous reç *ûmes*.
Vous reç *ûtes*.
Ils reç *urent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reç *u*.
Tu as reç *u*.
Il a reç *u*.
Nous avons reç *u*.
Vous avez reç *u*.
Ils ont reç *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç *u*.
Tu eus reç *u*.
Il eut reç *u*.
Nous eûmes reç *u*.
Vous eûtes reç *u*.
Ils eurent reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç *u*.
Tu avais reç *u*.
Il avait reç *u*.
Nous avions reç *u*.
Vous aviez reç *u*.
Ils avaient reç *u*.

FUTUR.

Je recev *rai*.
Tu recev *ras*.
Il recev *ra*.
Nous recev *rons*.
Vous recev *rez*.
Ils recev *ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç *u*.
Tu auras reç *u*.
Il aura reç *u*.
Nous aurons reç *u*.
Vous aurez reç *u*.
Ils auront reç *u*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je recev *rais*.
Tu recev *rais*.
Il recev *rait*.
Nous recev *rions*.
Vous recev *riez*.
Ils recev *raient*.

PASSÉ (1re *forme*).

J'aurais reç *u*.
Tu aurais reç *u*.
Il aurait reç *u*.
Nous aurions reç *u*.
Vous auriez reç *u*.
Ils auraient reç *u*.

PASSÉ (2e *forme*).

J'eusse reç *u*.
Tu eusses reç *u*.
Il eût reç *u*.
Nous eussions reç *u*.
Vous eussiez reç *u*.
Ils eussent reç *u*.

IMPÉRATIF.

Reç *ois*.
Recev *ons*.
Recev *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je reçoiv *e*.
Que tu reçoiv *es*.
Qu'il reçoiv *e*.
Que nous recev *ions*.
Que vous recev *iez*.
Qu'ils reçoiv *ent*.

IMPARFAIT.

Que je reç *usse*.
Que tu reç *usses*.
Qu'il reç *ût*.
Que n. reç *ussions*.
Que vous reç *ussiez*.
Qu'ils reç *ussent*.

PASSÉ.

Que j'aie reç *u*.
Que tu aies reç *u*.
Qu'il ait reç *u*.
Que n. ayons reç *u*.
Que vous ayez reç *u*.
Qu'ils aient reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç *u*.
Que tu eusses reç *u*.
Qu'il eût reç *u*.
Que n. eussions reç *u*.
Que v. eussiez reç *u*.
Qu'ils eussent reç *u*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Recev *oir*.

PASSÉ.

Avoir reç *u*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Recev *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Reç *u*.
Reç *ue*.
Ayant reç *u*.

Quatrième conjugaison, en RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend *s*.
Tu rend *s*.
Il rend.
Nous rend *ons*.
Vous rend *ez*.
Ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Je rend *ais*.
Tu rend *ais*.
Il rend *ait*.
Nous rend *ions*.
Vous rend *iez*.
Ils rend *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend *is*.
Tu rend *is*.
Il rend *it*.
Nous rend *îmes*.
Vous rend *îtes*.
Ils rend *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rend *u*.
Tu as rend *u*.
Il a rend *u*.
Nous avons rend *u*.
Vous avez rend *u*.
Ils ont rend *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend *u*.
Tu eus rend *u*.
Il eut rend *u*.
Nous eûmes rend *u*.
Vous eûtes rend *u*.
Ils eurent rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend *u*.
Tu avais rend *u*.
Il avait rend *u*.
Nous avions rend *u*.
Vous aviez rend *u*.
Ils avaient rend *u*.

FUTUR.

Je rend *rai*.
Tu rend *ras*.
Il rend *ra*.
Nous rend *rons*.
Vous rend *rez*.
Ils rend *ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend *u*.
Tu auras rend *u*.
Il aura rend *u*.
Nous aurons rend *u*.
Vous aurez rend *u*.
Ils auront rend *u*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend *rais*.
Tu rend *rais*.
Il rend *rait*.
Nous rend *rions*.
Vous rend *riez*.
Ils rend *raient*.

PASSÉ (1re *forme*).

J'aurais rend *u*.
Tu aurais rend *u*.
Il aurait rend *u*.
Nous aurions rend *u*.
Vous auriez rend *u*.
Ils auraient rend *u*.

PASSÉ (2e *forme*).

J'eusse rend *u*.
Tu eusses rend *u*.
Il eût rend *u*.
Nous eussions rend *u*.
Vous eussiez rend *u*.
Ils eussent rend *u*.

IMPÉRATIF.

Rend *s*.
Rend *ons*.
Rend *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je rend *e*.
Que tu rend *es*.
Qu'il rend *e*.
Que nous rend *ions*.
Que vous rend *iez*.
Qu'ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Que je rend *isse*.
Que tu rend *isses*.
Qu'il rend *ît*.
Que nous rend *issions*.
Que vous rend *issiez*.
Qu'ils rend *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie rend *u*.
Que tu aies rend *u*.
Qu'il ait rend *u*.
Que nous ayons rend *u*.
Que vous ayez rend *u*.
Qu'ils aient rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend *u*.
Que tu eusses rend *u*.
Qu'il eût rend *u*.
Que n. eussions rend *u*.
Que v. eussiez rend *u*.
Qu'ils eussent rend *u*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend *re*.

PASSÉ.

Avoir rend *u*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Rend *u*.
Rend *ue*.
Ayant rend *u*.

TABLEAU DES TERMINAISONS DES QUATRE VERBES MODÈLES POUR LES QUATRE CONJUGAISONS.

Dans les quatre verbes types *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*, que nous avons donnés plus haut, nous avons séparé de la terminaison la partie qui forme le radical; nous allons donner maintenant le tableau de ces terminaisons, afin que les élèves puissent les étudier séparément.

INDICATIF. PRÉSENT.

1re *conj.*	2e *conj.*	3e *conj.*	4e *conj.*
e	is	ois	s
es	is	ois	s
e	it	oit	»
ons	issons	ons	ons
ez	issez	ez	ez
ent	issent	oivent	ent

IMPARFAIT.

ais	issais	ais	ais
ais	issais	ais	ais
ait	issait	ait	ait
ions	issions	ions	ions
iez	issiez	iez	iez
aient	issaient	aient	aient

PASSÉ DÉFINI.

ai	is	us	is
as	is	us	is
a	it	ut	it
âmes	îmes	ûmes	îmes
âtes	îtes	ûtes	îtes
èrent	irent	urent	irent

FUTUR.

erai	irai	rai	rai
eras	iras	ras	ras
era	ira	ra	ra
erons	irons	rons	rons
erez	irez	rez	rez
eront	iront	ront	ront

CONDITIONNEL. PRÉSENT.

1re *conj.*	2e *conj.*	3e *conj.*	4e *conj.*
erais	irais	rais	rais
erais	irais	rais	rais
erait	irait	rait	rait
erions	irions	rions	rions
eriez	iriez	riez	riez
eraient	iraient	raient	raient

IMPÉRATIF.

e	is	ois	s
ons	issons	ons	ons
ez	issez	ez	ez

SUBJONCTIF. PRÉSENT.

e	isse	e	e
es	isses	es	es
e	isse	e	s
ions	issions	ions	ions
iez	issiez	iez	iez
ent	issent	ent	ent

IMPARFAIT.

asse	isse	usse	isse
asses	isses	usses	isses
ât	ît	ût	ît
assions	issions	ussions	issions
assiez	issiez	ussiez	issiez
assent	issent	ussent	issent

INFINITIF. PRÉSENT.

er	ir	oir	re

PARTICIPE PRÉSENT.

ant	issant	ant	ant

PARTICIPE PASSÉ.

é, ée	i, ie	u, ue	u, ue

Tous les verbes qui se conjuguent en ajoutant ces terminaisons au radical sont dits verbes *réguliers;* tous ceux qui ne sont pas assujettis à cette règle mécanique très simple doivent être rangés dans la catégorie des verbes *irréguliers*, et, par conséquent, étudiés à part. Ce tableau complet des terminaisons peut, à la rigueur, dispenser de l'étude des temps primitifs. Malgré ces motifs, nous allons imiter les grammairiens qui nous ont précédé, et donner, à leur exemple, les temps primitifs et les temps dérivés. Cependant, nous n'en persistons pas moins à ne voir dans cette méthode qu'un pur latinisme. Nos pre-

mières grammaires ont été composées à une époque où les études françaises n'étaient qu'un acheminement aux études latines. Or, la plupart des verbes latins sont assujettis à la règle des temps primitifs et des temps dérivés; mais ce qui pouvait être logique au moyen âge devient une anomalie aujourd'hui que les élèves de nos écoles primaires et professionnelles, et, en général, toutes les jeunes filles restent dans une sphère d'études exclusivement françaises. Nous avons déjà exprimé cette opinion à propos des degrés de signification.

TEMPS PRIMITIFS, TEMPS DÉRIVÉS ; FORMATION DES TEMPS.

264. Sous le rapport du mécanisme de la conjugaison, les temps des verbes sont *primitifs* ou *dérivés*.

265. Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres.

266. Les *temps dérivés* sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

267. Il y a cinq temps primitifs : le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *singulier du présent de l'indicatif* et le *passé défini*.

268. Le PRÉSENT DE L'INFINITIF forme deux temps :

1° Le *futur*, par le changement de *r*, *oir* ou *re* en *rai*, *ras*, *ra*, *rons*, *rez*, *ront*.

Aime-*r* : j'aime-*rai*.	Recev-*oir* : je recev-*rai*.
Fini-*r* : je fini-*rai*.	Rend-*re* : je rend-*rai*.

2° Le *conditionnel présent*, par le changement de *r*, *oir* ou *re* en *rais*, *rais*, *rait*, *rions*, *riez*, *raient*.

Aim-*er* : j'aime-*rais*.	Recev-*oir* : je recev-*rais*.
Fini-*r* : je fini-*rais*.	Rend-*re* : je rend-*rais*.

269. Le PARTICIPE PRÉSENT forme :

1° Le *pluriel du présent de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ons*, *ez*, *ent* :

Aim-*ant* : nous aim-*ons*, vous aim-*ez*, ils aim-*ent*.
Finiss-*ant* : nous finiss-*ons*, vous finiss-*ez*, ils finiss-*ent*.
Recev-*ant* : nous recev-*ons*, vous recev-*ez*, ...
Rend-*ant* : nous rend-*ons*, vous rend-*ez*, ils rend-*ent*.

270. REMARQUE. Dans les verbes en *oir*, la troisième personne est quelquefois irrégulière, et la voyelle composée du singulier reparaît : ils reç*oi*vent, ils p*eu*vent.

2° L'*imparfait de l'indicatif*, par le changement de *ant* en *ais*, *ais*, *ait*, *ions*, *iez*, *aient* :

Aim-*ant* : j'aim-*ais*.	Recev-*ant* : je recev-*ais*.
Finiss-*ant* : je finiss-*ais*.	Rend-*ant* : je rend-*ais*.

3° Le *pluriel de l'impératif*, par le changement de *ant* en *ons*, *ez* :

Aim-*ant* : aim-*ons*, aim-*ez*.
Recev-*ant* : recev-*ons*, recev-*ez*.
Finiss-*ant* : finiss-*ons*, finiss-*ez*.
Rend-*ant* : rend-*ons*, rend-*ez*.

4° Le *présent du subjonctif*, par le changement de *ant* en *e*, *es*, *e*, *ions*, *iez*, *ent* :

Aim-*ant*,	Que j'aim-*e*.
Finiss-*ant*,	Que je finiss-*e*.
Recev-*ant*,	Que nous recev-*ions*. Que vous recev-*iez*.
Rend-*ant*,	Qu'ils rend-*ent*.

271. Remarque. Dans les verbes en *oir*, les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel sont souvent irrégulières, et la voyelle composée reparaît encore : *Que je reçoiv-e*, *que tu reçoiv-es*, *qu'il reçoiv-e* — *qu'ils reçoiv-ent*.

272. Le participe passé forme tous les temps composés, au moyen de l'auxiliaire *avoir* ou de l'auxiliaire *être* :

J'ai aim-*é*.	Vous aviez reç-*u*.
Nous avons fin-*i*.	Qu'ils eussent rend-*u*.

273. Le présent de l'indicatif forme l'*impératif*, par la suppression des pronoms sujets à la 2ᵉ personne du singulier des verbes de la première conjugaison :

Tu aim-*es* : aim-*e*.	Tu reç-*ois* : reçoi-*s*.
Tu fin-*is* : fin-*is*.	Tu entend-*s* : entend-*s*.

L'euphonie veut cependant que l'on conserve cette consonne finale *s* avant les pronoms *en* et *y* : Cherche, *cherches-en* ; Va, *vas-y*.

274. La deuxième personne du singulier du passé défini forme l'*imparfait du subjonctif*, par le changement de *s* final en *sse*, *sses*, *ît*, *ssions*, *ssiez*, *ssent* :

Tu aima-*s* : que j'aima-*sse*, que tu aima-*sses*, qu'il aimâ-*t*, etc.

Tu fini-*s* : que je fini-*sse*, que tu fini-*sses*, qu'il finî-*t*, etc.

Tu reçu-*s* : que je reçu-*sse*, que tu reçu-*sses*, qu'il reçû-*t*, etc.

Tu rendi-*s* : que je rendi-*sse*, que tu rendi-*sses*, qu'il rendî-*t*, etc.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES SUR LES VERBES IRRÉGULIERS DES QUATRE CONJUGAISONS.

275. En général, on appelle *irréguliers* les verbes qui n'ont pas un radical unique. *Aimer*, *finir*, *rendre*, qui ont *aim*, *fin*, *rend* pour radical dans tout le cours de leur conjugaison sont réguliers. Pour les conjuguer, il suffit d'ajouter au radical les terminaisons indiquées page 98. *Recevoir* est, à la rigueur, irrégulier, puisque les terminaisons doivent s'ajouter à deux radicaux différents : *reç*, *recev*.

La conjugaison des verbes réguliers ne présente donc aucune difficulté. Il y a deux moyens pour les conjuguer sans peine : en recourant à la formation des temps, ou en ajoutant les terminaisons au radical. Mais beaucoup de nos verbes sont irréguliers, et cette irrégularité fait l'effroi des étrangers qui étudient notre langue : nous connaissons même sur ce point beaucoup de Français qui sont Allemands ou Anglais. Voici la raison de cette difficulté : notre langue est néolatine, c'est-à-dire fille de la langue d'Horace et de Cicéron ; et s'il y a certains éléments qu'elle ne doit qu'à elle-même, il en est d'autres qu'elle a empruntés servilement à son origine. Prenons pour exemple le verbe *aller*. Il présente trois radicaux différents : *je vais*, *j'irai*, *nous allons*. Cela tient à ce qu'il est formé de trois verbes latins différents. : *vadere*, *ire*, et le bas latin *allare*. Cette singularité a été mise en relief dans la petite anecdote suivante, qui a sans doute été inventée à plaisir, mais qui n'en vient pas moins à l'appui de la thèse que nous soutenons.

Un Anglais se plaignait amèrement de l'irrégularité des verbes français qu'il étudiait. « Le verbe *aller*, disait-il, est impossible. » Il avait toutes les peines du monde à retenir le premier temps qu'il récitait à tout propos, et qu'un jeune voyageur français lui avait appris ainsi :

Je vais.
Tu danses.
Il se promène.
Nous courons.
Vous partez.
Ils sautent.

« Quelle *irréguioularité !* » s'écriait notre Anglais.

Nous allons dresser la liste à peu près complète de ces verbes dits *irréguliers*. Nous donnerons les temps primitifs chaque fois que ces temps rempliront un rôle prépondérant dans la conjugaison; alors nous n'indiquerons, parmi les dérivés, que ceux qui se forment irrégulièrement sur les temps primitifs. Dans tous les autres cas, nous nous contenterons d'indiquer les irrégularités, sans présenter les temps primitifs. Enfin, nous terminerons en donnant les cinq temps primitifs d'un certain nombre de verbes qui, bien qu'ils soient parfaitement réguliers, peuvent offrir des difficultés aux élèves qui ne sont pas encore suffisamment familiarisés avec le mécanisme de notre conjugaison française. Le travail qui va suivre n'infirme en aucune façon l'opinion que nous avons exprimée sur l'inutilité de cette multitude de tableaux qui décorent peu agréablement, sous ce titre : *Tableau des Verbes irréguliers*, la plupart de nos Grammaires françaises. Pour tous les verbes qui sont soumis à des règles en dehors des terminaisons régulières, nous sommes complètement de l'avis du grammairien philosophe Condillac, quand il disait : « Je ne conseille à personne d'étudier la conjugaison des verbes; c'est de l'usage qu'il faut les apprendre. » En formulant ce principe, Condillac n'entendait certainement parler que des verbes irréguliers.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

276. ALLER, ALLANT, ALLÉ, JE VAIS, J'ALLAI.

Tu vas, il va... ils vont. J'irai. J'irais. Va. Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille... qu'ils aillent. Tous les temps composés se conjuguent avec *être* : *Je suis allé, j'étais allé*. Conjuguer de même *s'en aller*, en mettant *en* immédiatement avant l'auxiliaire : *Il s'*EN *est allé, elles s'*EN *sont allées*, et non : *Il s'est* EN *allé, elles se sont* EN *allées*.

A l'impératif, deuxième personne du singulier, on doit écrire *va-t'en* avec une apostrophe, parce que *t'* est une élision de *te*. La meilleure preuve qu'on puisse en donner, c'est qu'on dit au pluriel : *Allez-vous-en*. — On écrit *vas-y*.

277. BAYER, BAYANT (pas de part. passé), JE BAYE, JE BAYAI.

Ce verbe n'est guère usité que dans cette expression familière : BAYER *aux corneilles*, s'amuser à regarder niaisement en l'air.

Au figuré *bayer* signifie désirer quelque chose avec une grande avidité : BAYER *après les richesses, après les honneurs*. (ACAD.)

278. BÉER n'est plus usité qu'au participe présent et

comme adjectif verbal : *Le lion vint à lui la gueule* BÉANTE. — *Un gouffre* BÉANT.

279. ENVOYER, ENVOYANT, ENVOYÉ, J'ENVOIE, J'ENVOYAI. Ce verbe est irrégulier au futur simple et au conditionnel présent : *J'enverrai, tu enverras,* etc.; *j'enverrais, tu enverrais,* etc.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

280. ACQUÉRIR, ACQUÉRANT, ACQUIS, J'ACQUIERS, J'ACQUIS. Indicatif : *ils acquièrent ;* futur : *j'acquerrai,* etc.; conditionnel : *j'acquerrais,* etc. ; subjonctif : *que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière,... qu'ils acquièrent.*

Au futur et au conditionnel, la caractéristique *i* de *acquérir* disparaît pour plus de rapidité dans l'expression, et les deux *r* se trouvent ainsi rapprochés.

Comme on le voit, le futur et le conditionnel s'écrivent par deux *r*.

On conjugue de même *requérir* et *s'enquérir ; conquérir* n'est guère usité qu'à l'infinitif, au passé défini et aux temps composés : *L'ardeur de* CONQUÉRIR. *Alexandre* CONQUIT *l'Asie. César* A CONQUIS *les Gaules.*

271. AVENIR (quelques-uns disent *advenir*). N'est employé qu'aux troisièmes personnes : *Il* ADVINT *que... S'il* AVENAIT *que... Quand le cas* AVIENDRA. *Qu'il* AVIENNE. *Les cas qui* ADVIENDRONT. *Les choses qui sont* AVENUES. (ACAD.)

Cependant il *avint* qu'au sortir des forêts...
LA FONTAINE.

282. BÉNIR. Employé comme adjectif, le participe de ce verbe a deux formes : *béni, bénie ; bénit, bénite.* Cette dernière se dit des choses consacrées par une cérémonie religieuse : *Du pain* BÉNIT, *de l'eau* BÉNITE. Dans tous les autres cas on se sert de *béni, bénie : Peuple* BÉNI, *nation* BÉNIE *de Dieu.*

Remarquez que *béni* conjugué avec l'auxiliaire *avoir* ne prend jamais le *t*, quelle que soit son acception : *Dieu* A BÉNI *la famille d'Abraham ; le prêtre* A BÉNI *les drapeaux.* Mais on doit écrire : *Ces drapeaux ont été bénits.*

283. COURIR, COURANT, COURU, JE COURS, JE COURUS. *Je courrai.* — *Je courrais.*

Les deux *r* qui se suivent proviennent de la suppression de la caractéristique *i*.

Conjuguez de même *accourir, concourir, discourir, encourir, parcourir, recourir, secourir*.

284. CUEILLIR, CUEILLANT, CUEILLI, JE CUEILLE, JE CUEILLIS. *Je cueillerai. Je cueillerais.*

Cette irrégularité vient de ce qu'on disait autrefois *cueiller*. Les gens de la campagne disent encore : *Allons* CUEILLER *des cerises, des fraises,* etc.

Les composés *accueillir* et *recueillir* se conjuguent comme *cueillir*.

285. DÉFAILLIR n'est plus guère usité qu'au pluriel du présent de l'indicatif, *nous défaillons ;* à l'imparfait, *je défaillais ;* au passé défini, *je défaillis ;* au passé indéfini, *j'ai défailli ;* et au présent de l'infinitif. *Défaillant* est un adjectif verbal : *Sa main* DÉFAILLANTE *cherchait à presser la mienne.*

286. FAILLIR. *Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent.* — *Je faillais,* etc. *Je faudrai,* et mieux *je faillirai,* etc. — *Je faudrais,* et mieux *je faillirais,* etc. — *Faillant.* Plusieurs de ces temps sont peu usités. Autrefois on écrivait *il fault* (Montereau-*fault*-Yonne ; auj., Montereau-*faut*-Yonne).

287. FÉRIR (du latin *ferire,* frapper) est un vieux mot qui n'est guère usité que dans cette expression : *Sans coup férir,* sans se battre, sans en venir aux mains : *On prit la ville* SANS COUP FÉRIR. Le participe *féru* est souvent employé par les vétérinaires, et même quelquefois dans le langage ordinaire.

288. FLEURIR. Ce verbe a deux formes à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : il fait *fleurissait* et *fleurissant* dans son sens propre, c'est-à-dire quand il signifie « pousser des fleurs » : *Les rosiers* FLEURISSAIENT. *Les arbres* FLEURISSANT *au printemps.* Il fait *florissait, florissant,* formes empruntées au verbe inusité *florir,* dans le sens figuré, c'est-à-dire quand il signifie « prospérer, être en crédit, en honneur, en réputation » : *Ronsard* FLORISSAIT *en France au* XVI[e] *siècle. Athènes* FLORISSAIT *sous Périclès.*

Cet empire FLORISSAIT *encore par ses anciennes lois.* Cette règle est toujours suivie pour le participe présent et pour l'adjectif verbal : *Tout était* FLORISSANT *dans l'État. Mes affaires ne sont pas* FLORISSANTES. Mais la règle n'est pas absolue pour l'imparfait de l'indicatif; ici les deux formes peuvent être employées : *Les sciences et les beaux-arts* FLEURISSAIENT OU FLORISSAIENT *sous le règne de ce prince.*

Surfleurir, défleurir et *refleurir* se conjuguent toujours comme *fleurir* au propre.

289. GÉSIR (du lat. *jacere,* être étendu, être couché, reposer) n'est usité qu'aux formes suivantes : *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent — Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant.* — Quelques-uns doublent *s : Nous gissons, vous gissez,* etc.

Ci-gît est la formule ordinaire par laquelle on commence les épitaphes : *Ci-gît un tel.*

290. HAÏR prend un tréma dans toute sa conjugaison, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif : *Je hais, tu hais, il hait — Hais.*

291. ISSIR, venir, descendre d'une personne ou d'une race, n'est plus en usage qu'au participe passé, *issu, issue : Cousin* ISSU *de germain. Princesse* ISSUE *de sang royal.* Le blason emploie encore le participe présent *issant,* dans le sens de *sortant,* montrant la tête au dehors.

292. MOURIR, MOURANT, MORT, JE MEURS, JE MOURUS.

Ils meurent — Je mourrai — Je mourrais — Que je meure, que tu meures, qu'il meure,... qu'ils meurent.

C'est *ou* changé en *eu* devant une syllabe muette. *Je mourrai* est pour *je mour-i-rai;* c'est, comme dans *courir,* la caractéristique *i* supprimée pour plus de rapidité.

293. OUÏR, *entendre* (du latin *audire*), n'est plus usité qu'au présent de l'infinitif et aux temps composés : OUÏR *la messe, j'ai* OUÏ *dire.* On dit aussi : *Les dimanches messe* OUÏRAS; puis *oyant,* participe présent, dans : *oyant compte.*

294. QUERIR (du latin *quærere,* chercher) ne s'emploie qu'à l'infinitif, et précédé des verbes *aller, venir, envoyer : Il est allé* QUERIR *du vin. Envoyez-nous* QUERIR *telle chose.*

295. SAILLIR, *être en saillie, avancer en dehors, déborder,* ne s'emploie qu'à la troisième personne : *Cette corniche* SAILLE *trop,* SAILLAIT *trop,* SAILLERA *trop. Les premiers plans ne* SAILLENT *point assez dans ce tableau.*

Saillir, dans le sens de *jaillir, sortir avec force,* en parlant des liquides, est régulier et se conjugue comme *finir.* L'Académie fait cependant remarquer qu'on ne l'emploie guère qu'à l'infinitif et à la troisième personne de quelques temps : *Quand Moïse frappa le rocher, il en* SAILLIT *une source d'eau vive. Le sang* SAILLISSAIT *de sa veine avec impétuosité.* (ACAD.)

296. TENIR, TENANT, TENU, JE TIENS, JE TINS.

Ils tiennent — Je tiendrai — Je tiendrais — Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne,... qu'ils tiennent.

La consonne *n* du radical se double avant *e, es, ent,* pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes à la fin du mot.

Tiendrai est pour *ten-i-rai;* c'est la caractéristique *i* transportée après la première lettre du radical, et un *d* intercalé entre *n* et *r*. Cette transposition est ce qu'on nomme une *métathèse. Tenir, venir,* et leurs composés, sont les seuls verbes de la langue française qui présentent cet exemple de métathèse.

Ainsi se conjuguent *s'abstenir, appartenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir.*

297. VENIR, VENANT, VENU, JE VIENS, JE VINS.

Ce verbe se conjugue comme *tenir,* mais il prend l'auxiliaire *être* dans ses temps composés. Conjuguez de même *circonvenir, contrevenir, convenir, devenir, disconvenir, intervenir, parvenir, prévenir, provenir, revenir, se souvenir, se ressouvenir, subvenir* et *survenir,* sauf que plusieurs de ces verbes prennent l'auxiliaire *avoir.*

TROISIÈME CONJUGAISON.

298. APPAROIR, terme de palais signifiant « apparaître, être évident, être manifeste, résulter », n'est usité qu'à l'infinitif : *Il a fait* APPAROIR *de...;* et à la troisième personne du singulier de l'indicatif, où il ne s'emploie qu'impersonnellement, et où il fait *appert : Ainsi qu'il* APPERT *de tel acte.* (ACAD.)

299. ASSEOIR, ASSEYANT, ASSIS, J'ASSIEDS, J'ASSIS.

J'assiérai ou *j'asseyerai.* — *J'assiérais* ou *j'asseyerais.*
D'après l'Académie, on doit conserver l'*y* même avant une syllabe muette : *Que j'asseye.*

On conjugue aussi quelquefois ce verbe de la manière suivante : *J'assois, tu assois, il assoit; nous assoyons, vous assoyez, ils assoient* — *J'assoyais* — *J'assoirai* — *J'assoirais* — *Assois* — *Assoyons, assoyez* — *Que j'assoie* — *Assoyant.*

Cette dernière manière de conjuguer est surtout usitée dans le style noble : *Rien ne* S'ASSOIT *dans l'ordre moral que sur la justice.* (LACORDAIRE.)

Sur cette seconde forme on conjugue SURSEOIR : *sursoyant, ayant sursis, je sursois, je sursis.* Seulement le futur et le présent du conditionnel prennent l'*e* muet du présent de l'infinitif : *je surseoirai, je surseoirais.* D'après l'Académie, le présent du subjonctif n'est pas en usage.

300. CHALOIR est un vieux mot qui ne s'emploie qu'impersonnellement et ne se dit guère que dans cette phrase : *Il ne m'en* CHAUT, il ne m'importe. (ACAD.)

301. CHOIR, *tomber,* ne se dit guère qu'à l'infinitif et au participe passé *chu* : *Se laisser* CHOIR.

Cependant Perrault a dit, dans un de ses contes : *Tire la bobinette et la chevillette* CHERRA.

NOTA. — Le participe passé *chu* faisait au féminin *chute* dans le vieux langage : *chape-chute.*

302. COMPAROIR (*comparaître*) est un terme de palais. Ce verbe n'est guère usité qu'au présent de l'infinitif : *Être assigné à* COMPAROIR, et au participe présent : *Comparant, comparante, non-comparants.*

303. CONDOULOIR (SE), *participer à la douleur de quelqu'un,* est un vieux mot qui ne s'emploie plus qu'au présent de l'infinitif : SE CONDOULOIR *avec quelqu'un.* (ACAD.) *Condoléance* dérive de ce verbe.

304. DÉCHOIR n'a, d'après l'Académie, ni l'imparfait de l'indicatif, ni l'impératif, ni le participe présent : *Je déchois, tu déchois, il déchoit; nous déchoyons, vous dé-*

choyez, ils déchoient — Je déchus — Je décherrai — Je décherrais — Que je déchoie, que tu déchoies, etc. — *Que je déchusse.* Prend *avoir* ou *être* suivant la nuance de la pensée : *Il* EST *bien* DÉCHU *de son crédit. Depuis ce moment il* A DÉCHU *de jour en jour.* (ACAD.)

Ce verbe, quoique dépourvu de participe présent, a tous les temps dérivés de ce primitif, sauf l'imparfait et l'impératif.

305. ÉCHOIR n'est guère usité, au présent de l'indicatif, qu'à la troisième personne du singulier : *Il échoit,* qu'on écrit quelquefois *il échet.* — Autres temps usités : *J'échus — J'écherrai — J'écherrais — Que j'échusse — Échéant — Échu, échue.*

Ce verbe, qui a un participe présent, manque d'imparfait de l'indicatif, d'impératif et de subjonctif. Cette singularité est précisément le contraire de celle que nous venons de signaler au verbe précédent.

306. FALLOIR, verbe impersonnel : *Il faut, il fallait, il fallut, il faudra, il aura fallu,* etc.; n'a pas de participe présent, bien qu'il ait l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif : *Pensez-vous qu'il* FAILLE *croire tout ce qu'il dit?*

307. MOUVOIR, MOUVANT, MÛ (avec un accent circonflexe), JE MEUS, JE MUS.

Ils meuvent — Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve,.... qu'ils meuvent.

Émouvoir et *promouvoir* se conjuguent de la même manière, sauf que l'accent circonflexe disparaît sur l'*u* du participe passé. *Promouvoir* ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux temps composés : *On* l'A PROMU *à l'épiscopat.*

308. PLEUVOIR est un verbe impersonnel : *Il pleut, il pleuvait, il plut, il pleuvra, il pleuvrait, il aurait plu, qu'il pleuve, qu'il plût.*

Au figuré, ce verbe s'emploie à la troisième personne du pluriel : *Les coups de fusil y* PLEUVENT. *Les honneurs* PLEUVAIENT *sur lui.*

309. POUVOIR, POUVANT, PU, JE PEUX OU JE PUIS, JE PUS.

Ils peuvent — Je pourrai — Je pourrais. (Pas d'impératif; on ne peut commander de *pouvoir*). *Que je puisse,*

que tu puisses, qu'il puisse; que nous puissions, que vous puissiez, qu'ils puissent. — On écrit *puissé-je!*

A la forme interrogative, on dit toujours *puis-je?* et non *peux-je?* Aux autres formes, c'est le goût qui décide.

310. RAVOIR n'est usité qu'au présent de l'infinitif : *J'avais un logement commode, je veux essayer de le* RAVOIR.

311. SAVOIR, SACHANT, SU, JE SAIS, JE SUS.

Nous savons, vous savez, ils savent — Je savais — Je saurai — Je saurais — Sache.

A la forme négative, on emploie quelquefois au présent de l'indicatif, à la première personne du singulier, *sache* au lieu de *sais : Je ne* SACHE *rien de plus beau que la vertu.*

312. SEOIR, *être assis,* n'est plus guère en usage qu'à ses participes *séant* et *sis.* Il s'employait autrefois avec le pronom personnel, *se seoir;* mais il a également vieilli dans ce sens; on dit *s'asseoir.* Quelquefois on dit encore, en poésie et dans le langage familier, *sieds-toi :*

> *Sieds-toi,* je n'ai pas dit encor ce que je veux.
>
> CORNEILLE.

313. SEOIR, *être convenable,* n'est plus en usage à l'infinitif; il ne s'emploie que dans certains temps, et toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel : *Il sied, ils siéent, il seyait, il siéra, il siérait.* Quelques grammairiens disent *qu'il siée, qu'ils siéent,* bien que l'Académie ne donne pas de subjonctif à ce verbe.

Seoir est souvent impersonnel : *Il* SIED *mal à un homme en place d'être léger dans ses discours.*

Messeoir, n'être pas convenable, s'emploie aux mêmes temps que *seoir : Cette couleur* MESSIED *à votre âge. Cet ajustement ne vous* MESSIÉRA *point.* (ACAD.)

314. SOULOIR (du latin *solere,* avoir coutume) est un vieux mot qui ne s'emploie plus guère qu'à l'imparfait : *Il* SOULAIT *dire, il* SOULAIT *faire.*

Ce verbe se trouve dans l'épitaphe de La Fontaine faite par lui-même :

> Quant à son temps, bien sut le dispenser :
> Deux parts en fit, dont il *soulait* passer :
> L'une à dormir, et l'autre à ne rien faire.

315. VALOIR, VALANT, VALU, JE VAUX, JE VALUS.

Je vaudrai — *Je vaudrais* — *Que je vaille, que tu vailles, qu'il vaille,.... qu'ils vaillent.*

A l'impératif, l'Académie donne les formes régulières *vaux, valez,* mais elle ne cite pas d'exemple où ces formes soient employées.

Conjuguez de même *équivaloir* et *revaloir.*

Prévaloir suit la même conjugaison, excepté au présent du subjonctif, où il fait : *Que je prévale, que tu prévales,* etc.

316. VOIR, VOYANT, VU, JE VOIS, JE VIS.

Je verrai — *Je verrais.*

On conjugue de même *entrevoir, revoir* et *prévoir.* Cependant, ce dernier verbe fait au futur *je prévoirai,* et au présent du conditionnel *je prévoirais.*

NOTA. — *Pourvoir,* autre composé de *voir,* fait au passé défini *je pourvus,* et à l'imparfait du subjonctif *que je pourvusse ;* au futur et au présent du conditionnel, *je pourvoirai, je pourvoirais.*

317. VOULOIR, VOULANT, VOULU, JE VEUX, JE VOULUS.

Ils veulent — *Je voudrai* — *Je voudrais* — *Que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille,... qu'ils veuillent.*

L'impératif *veuillez* s'emploie par civilité dans le sens de « ayez la complaisance ». *Veux, voulons, voulez* signifient « aie, ayons, ayez la ferme volonté de » : VEUX *ce que tu veux* (Prov.).

QUATRIÈME CONJUGAISON.

318. ABSOUDRE, ABSOLVANT, ABSOUS, J'ABSOUS (pas de passé défini ni d'imparfait du subjonctif).

Ce verbe fait au participe passé *absous, absoute,* seule irrégularité qui se remarque dans sa conjugaison.

Le verbe simple *soudre* est un vieux mot inusité.

NOTA. — Les verbes qui ont l'infinitif en *indre* et en *soudre* perdent le *d* aux deux premières personnes du singulier de l'indicatif présent : *Je peins, je crains, tu absous,* et à l'impératif : *Peins, crains, absous.*

319. ACCROIRE n'est usité qu'au présent de l'infinitif avec le verbe *faire,* et *faire accroire* signifie « faire croire ce qui n'est pas » : *Vous voudriez nous en* FAIRE ACCROIRE.

Mécroire ne se dit plus guère que dans cette phrase proverbiale : *Il est dangereux de croire et de* MÉCROIRE. (ACAD.)

320. BOIRE, BUVANT, BU, JE BOIS, JE BUS.

Ils boivent — Que je boive, que tu boives, qu'il boive,... qu'ils boivent.

321. BRAIRE ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent de l'indicatif, du futur et du conditionnel : *Son âne se mit à* BRAIRE. *Il* BRAIT, *ils* BRAIENT ; *il* BRAIRA, *ils* BRAIRONT ; *il* BRAIRAIT, *ils* BRAIRAIENT. (ACAD.)

NOTA. Voilà ce que dit l'Académie. Il est vrai que les ânes ne parlent pas, ce qui est une raison d'exclusion pour ces mots : *Je brais, je brairai*, etc. D'autre part, non plus, on ne parle guère aux ânes... qu'avec le fouet, ce qui fait également qu'on n'a pas l'occasion de dire : *Tu brais*. Mais, en dehors de ces réalités du langage, la grammaire doit admettre des fictions qui nécessitent d'autres emplois des mots; c'est une hypothèse littéraire tout à fait admissible, que celle d'un âne qui parle, et surtout d'un âne à qui l'on adresse la parole. Voici un exemple : *Non, vous ne* BRAIREZ *pas, mon cher et grand philosophe, mais vous frapperez rudement sur les Welches qui braient* (Voltaire). En outre, qu'y aurait-il d'étonnant à voir un fabuliste donner la parole à l'un de ces coursiers à longues oreilles qui font si souvent les frais de l'apologue, et à lui prêter cette réponse fanfaronne dans une lutte musicale renouvelée des bergers de Virgile : *Je* BRAIS *plus mélodieusement que toi?*

322. BRUIRE n'est usité qu'à l'infinitif, à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, *il bruit*, et aux troisièmes personnes de l'imparfait, *il bruissait, ils bruissaient*.

REMARQUE. Voilà ce que dit l'Académie, qui paraît avoir abandonné, dans la dernière édition de son Dictionnaire (1877), l'ancienne forme : *il bruyait, ils bruyaient*. C'est déjà un progrès, ou, si on le préfère, une concession faite à l'usage, en attendant que l'illustre Compagnie l'étende à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif et aux deux troisièmes personnes du présent du subjonctif, adoptant ainsi des formes consacrées par les meilleurs écrivains : *Les torrents écument et* BRUISSENT *de toutes parts*. (Th. Gautier.) *Il n'y a pas un insecte qui* BRUISSE *sous l'herbe immobile*. (Ch. Nodier.) De ces exemples, concluons donc — car ce sont les écrivains et non les grammairiens qui font la langue — concluons que le verbe *bruire* est usité à l'indicatif présent, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, surtout aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel,

et ces formes, oubliées ou négligées jusqu'ici, trouvent leur raison dans l'ancien verbe *bruisser*, qui exprimait la même idée; d'où, sans doute, notre mot *bruissement*. On trouve dans le provençal *bruzir*, en allemand *brausen*, en hollandais *bruisen*, qui signifient tous *mugir*, *bouillonner*, *écumer*.

323. CLORE n'est usité, dans ses temps simples, qu'aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, *je clos, tu clos, il clôt ;* au futur, *je clorai,* etc. ; au conditionnel, *je clorais,* etc., et au subjonctif présent, *que je close,* etc.

Il a tous ses temps composés : *J'ai clos, j'avais clos,* etc.

On conjugue de même *enclore* et *déclore*.

324. COURRE, *courir* (du latin *currere*), est un terme de chasse qui ne s'emploie qu'au présent de l'indicatif : COURRE *le cerf, le daim.*

Courre s'emploie aussi comme nom : *C'est un beau* COURRE, c'est-à-dire un pays commode pour la chasse. (ACAD.)

325. DIRE, DISANT, DIT, JE DIS, JE DIS.

Par exception, *dire* fait *vous dites* (et non pas *vous disez*) au présent de l'indicatif et à l'impératif, deuxième personne du pluriel. *Redire* se conjugue de même : *Vous* REDITES *toujours la même chose.* A la deuxième personne du pluriel de ces deux temps, tous les autres composés de *dire* sont réguliers : *Vous* CONTREDISEZ, *vous* DÉDISEZ, *vous* INTERDISEZ, *vous* MÉDISEZ, *vous* PRÉDISEZ, — CONTREDISEZ, DÉDISEZ, etc.

Maudire prend deux *s* au participe présent et aux temps qui en dérivent.

326. ÉCLORE n'est guère usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de quelques temps : *Il éclôt, ils éclosent* — *Il éclora* — *Il éclorait* — *Qu'il éclose.* De même que *clore,* il a tous ses temps composés. Il en est ainsi de *enclore*.

Forclore ne s'emploie guère qu'à l'infinitif et au participe passé : *Il s'est laissé* FORCLORE. *Il a été* FORCLOS. (ACAD.)

327. FAIRE, FAISANT, FAIT, JE FAIS, JE FIS.

Vous faites, ils font — *Je ferai* — *Je ferais* — *Faites* — *Que je fasse.*

Autrefois on écrivait *fère,* et non *faire.* Cette ancienne

forme s'est conservée au futur et au conditionnel, *je ferai, je ferais ;* elle se retrouve aussi dans le passé défini, *je fis,* contraction de *je feis.* Bien qu'on écrive *faisons, faisais, faisant*, on prononce *fe.*

On conjugue de même *contrefaire, défaire, refaire, satisfaire* et *surfaire.* Contrairement aux composés du verbe *dire,* ceux de *faire* ne souffrent aucune exception : *vous* CONTREFAITES, *vous* SATISFAITES, etc.

' *Forfaire* n'est usité qu'au présent de l'infinitif et aux temps composés : *Il* A FORFAIT *à l'honneur.*

Il en est de même de *parfaire,* d'ailleurs peu usité : PARFAIRE *un ouvrage. Il* A PARFAIT *la somme.*

Malfaire, faire de méchantes actions, n'est usité qu'à l'infinitif : *Il ne se plaît qu'à* MALFAIRE. Remarquons toutefois que cette forme en un seul mot tend à disparaître, comme pour *bien faire, bien dire,* etc.

Méfaire, faire le mal, ne s'emploie guère non plus qu'à l'infinitif : *Il ne faut ni* MÉFAIRE *ni médire.* (ACAD.)

328. FRIRE, outre l'infinitif, n'est usité qu'au singulier du présent de l'indicatif : *Je fris, tu fris, il frit ;* au futur : *Je frirai, tu friras, il frira, nous frirons, vous frirez, ils friront ;* au conditionnel présent : *Je frirais, tu frirais, il frirait, nous fririons, vous fririez, ils friraient ;* à la deuxième personne du singulier de l'impératif, *fris,* et aux temps composés : *J'ai frit, j'aurai frit, que j'aie frit*, etc.

Ce verbe se conjugue le plus souvent avec *faire,* que l'on joint à l'infinitif *frire : Je fais frire, tu fais frire, il fait frire.*

329. LUIRE, LUISANT, LUI, JE LUIS (pas de passé défini). Par conséquent, point d'imparfait du subjonctif.

Conjuguez de même *reluire.*

330. PAÎTRE, PAISSANT, JE PAIS.

Usité seulement à ces trois temps primitifs et à ceux qui en sont dérivés.

Cependant, en terme de fauconnerie, on dit : *Un faucon qui* A PU.

Le composé *repaître* est usité dans tous ses temps; au participe passé, il fait *repu*, et, au passé défini, *je repus*.

331. POINDRE, *piquer*, n'est guère usité que dans les phrases suivantes : *Oignez vilain, il vous* POINDRA ; POIGNEZ *vilain, il vous oindra. Quel taon vous* POINT? Cette expression a vieilli ; on dit aujourd'hui : *Quelle mouche vous pique?*

332. POINDRE, *commencer à paraître*, n'est guère usité qu'à l'infinitif, au futur et au conditionnel : *Le jour ne fait que* POINDRE. *Je partirai dès que le jour* POINDRA.

333. TISTRE, d'abord *tixtre* (du latin *texere, textum*), synonyme de *tisser*, et autrefois la seule forme usitée. Donnons quelques exemples : *Quand tout est dit, entreprendre de le spécifier ne seroit autre chose que* RETIXTRE *la toile de Pénélope.* (Thomas SEBILET, *Art poétique françois*, 1576.) *Il nous faut* TISTRE *et* RETISTRE *d'un tour laborieux la toile de nos livres.* (Nic. PASQUIER.) Des formes *tixtre* et *tistre*, un peu âpres, est dérivée une forme intermédiaire *tissir*, empruntée au prétérit même de *tixtre*. La trace de cette orthographe primitive s'est conservée longtemps dans notre mot *Tixeranderie*, nom d'une des rues les plus connues du vieux Paris. Aujourd'hui, *tistre* est complètement remplacé par *tisser;* il n'est resté que son participe *tissu*, qui se substitue souvent à *tissé : Il a* TISSU *cette toile.* (ACAD.) *Nos années sont* TISSUES *de peines et de plaisirs.* (BOISTE.) On voit que l'ancienne forme embrasse les deux sens, propre et figuré, tandis que *tisser* ne s'emploie qu'au propre. Ainsi on ne dirait pas qu'une intrigue est *tissée* adroitement, il faudrait dire *tissue*.

334. TRAIRE, TRAYANT, TRAIT, JE TRAIS (pas de passé défini). Par conséquent, pas d'imparfait du subjonctif.

Conjuguez de même *abstraire, distraire, extraire, rentraire, retraire, soustraire : Elle a* RENTRAIT *cette tapisserie. — Cela est si bien* RENTRAIT, *qu'on ne voit point la rentraiture.* (ACAD.)

334 *bis*. TEMPS PRIMITIFS DE CERTAINS VERBES QUI SUIVENT LES RÈGLES DE LA FORMATION DES TEMPS, MAIS DONT LA CONJUGAISON PEUT OFFRIR QUELQUE DIFFICULTÉ.

DEUXIÈME CONJUGAISON.

Assaillir (1).	Assaillant.	Assailli.	J'assaille.	J'assaillis.
Bouillir (2).	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Couvrir (3).	Couvrant.	Couvert.	Je couvre.	Je couvris.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis
Offrir (4).	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Répartir.	Répartissant.	Réparti.	Je répartis.	Je répartis.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Servir	Servant.	Servi.	Je sers.	Je servis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert.	Je souffre.	Je souffris.
Vêtir (5).	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Apercevoir.	Apercevant.	Aperçu.	J'aperçois.	J'aperçus.
Concevoir.	Concevant.	Conçu.	Je conçois.	Je conçus.
Décevoir.	Décevant.	Déçu.	Je déçois.	Je déçus.
Devoir (6).	Devant.	Dû.	Je dois.	Je dus.
Pourvoir.	Pourvoyant.	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Prévoir.	Prévoyant.	Prévu.	Je prévois.	Je prévis.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Conduire.	Conduisant.	Conduit.	Je conduis.	Je conduisis.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Connaître(7).	Connaissant.	Connu.	Je connais.	Je connus.
Coudre (8).	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.

(1) Conjuguez de même *tressaillir*. Quelques grammairiens disent : *J'assaillerai, j'assaillerais ; je tressaillerai, je tressaillerais.*

(2) Un grand nombre de verbes en *ir* perdent, au participe présent, la syllabe *iss*, et se conjuguent alors comme s'ils étaient de la quatrième conjugaison : les trois dernières conjugaisons permutent souvent entre elles.

(3) La plupart des verbes en *vrir* se conjuguent comme *couvrir*.

(4) Tous les verbes en *frir* se conjuguent comme *offrir*.

(5) On trouve dans quelques auteurs : *Nous vêtissons, je vêtissais, vêtissant*, et, dans Buffon, *je vêtis*. L'Académie n'admet pas ces formes.

(6) L'accent circonflexe sur *dû* empêche de confondre, dans le langage écrit, le participe passé du verbe *devoir* avec *du*, contraction de l'article *de le*. L'accent circonflexe se met aussi sur les participes passés, masculin singulier, des verbes *redevoir* et *mouvoir : redû, mû*. Mais au féminin, ainsi qu'au pluriel, l'accent disparaît.

(7) L'*i* du radical conserve l'accent circonflexe quand il est suivi d'un *t*. Sur *connaître* se conjuguent la plupart des verbes en *aître*.

(8) Ce verbe a deux radicaux : *coud* avant une consonne, *cous* avant une voyelle.

QUATRIÈME CONJUGAISON (*suite*).

Croître (1).	Croissant.	Crû.	Je croîs.	Je crûs.
Écrire (2).	Écrivant.	Écrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
Mettre	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre (3).	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire (4).	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Oindre.	Oignant.	Oint.	J'oins.	J'oignis.
Paraître.	Paraissant.	Paru.	Je parais.	Je parus.
Plaire (5).	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Prendre (6).	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Repaître.	Repaissant.	Repu.	Je repais.	Je repus.
Résoudre (7).	Résolvant.	Résolu. Résous.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu.	Je romps.	Je rompis.
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Teindre.	Teignant.	Teint.	Je teins.	Je teignis.
Vaincre (8).	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre (9).	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

(1) L'accent circonflexe du verbe *croître* se met non seulement quand la voyelle *i* est suivie d'un *t*, mais encore à toutes les formes que l'on pourrait confondre avec celles du verbe *croire*. Cependant, à l'imparfait du subjonctif, l'Académie écrit : *Que je crusse,* sans accent circonflexe. Elle écrit de même sans accent circonflexe le féminin du participe *crû : crue,* et le nom féminin : *la crue.*

Les composés *accroître* et *décroître* ne conservent l'accent que lorsque l'*i* est suivi d'un *t*.

(2) *Écrire* a deux radicaux : *écri* avant une consonne, *écriv* avant une voyelle. Les composés *décrire, circonscrire, inscrire,* etc., se conjuguent de même.

(3) *Moudre* se conjugue comme s'il était de la troisième conjugaison, mais avec deux radicaux : *moud* avant une consonne, *moul* avant une voyelle.

(4) *Nuire* a deux radicaux : *nui* avant une consonne, *nuis* avant une voyelle. Les lettres *ui* forment une diphtongue, par conséquent une seule syllabe.

(5) *Plaire* et ses composés prennent un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Il plaît.*

(6) La consonne finale *n* du radical secondaire *pren* se double avant *e, es, ent,* pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite à la fin d'un mot : *Ils prennent, qu'il prenne.*

(7) Ce verbe a deux radicaux : *résoud* avant une consonne, *résolv* avant une voyelle. On se souvient que, dans les verbes en *soudre*, le *d* tombe au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *Je résous, tu résous, il résout, résous.*

Le participe passé *résous* ne s'emploie qu'en parlant des choses qui se changent en d'autres choses : *Du brouillard* RÉSOUS *en pluie.* Au lieu de *eau* RÉSOUTE *en vapeur*, on dit RÉDUITE *en vapeur.* Dans les autres cas on emploie le participe passé *résolu : Il a* RÉSOLU *de voyager. Nous avons* RÉSOLU *ce problème.*

Sur *résoudre* se conjugue *dissoudre.*

(8) Pour toutes les formes personnelles, deux radicaux : *vainc* avant une consonne, *vainqu* avant une voyelle. Troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Il vainc.*

(9) *Revivre* et *survivre* se conjuguent comme *vivre.*

DES DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES ATTRIBUTIFS.

335. Les verbes *attributifs* se divisent en deux classes : les verbes *transitifs* ou *actifs*, les verbes *intransitifs* ou *neutres*.

VERBES TRANSITIFS OU ACTIFS.

336. Les verbes *transitifs* expriment une action qui passe du sujet sur un complément direct : *Les singes* CRAIGNENT *le serpent.* — *Les remords* CHASSENT *le sommeil.*

337. On reconnaît mécaniquement qu'un verbe est *transitif* quand on peut mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *puiser*, *condamner*, *cueillir*, *punir*, etc., sont *transitifs*, parce qu'on peut dire *puiser quelque chose*, *condamner quelqu'un*, *cueillir quelque chose*, *punir quelqu'un*.

NOTA. — Cependant on dit bien DEVENIR *quelque chose*, PARAÎTRE *quelque chose*, et pourtant *devenir*, *paraître* ne sont pas des verbes *actifs*, parce qu'ils ne peuvent jamais être tournés au passif. Il en est de même de *demeurer*, *rester*, *sembler*, etc.

VERBES INTRANSITIFS OU NEUTRES.

338. Les verbes *intransitifs* marquent une action qui demeure dans le sujet, ou qui ne passe sur un complément qu'à l'aide d'une préposition, c'est-à-dire indirectement :

L'Océan MUGIT. *L'enfant* SOURIT *à sa mère.*

339. On reconnaît qu'un verbe est *intransitif* quand on ne peut pas mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi *nuire*, *succéder*, etc., sont des verbes intransitifs, parce qu'on ne peut pas dire *nuire quelqu'un*, *succéder quelque chose*.

340. La plupart des verbes neutres expriment l'action, et par conséquent se conjuguent, comme les verbes actifs, avec l'auxiliaire *avoir : J'ai souri*, *vous avez dormi*, etc.

341. Mais il y a des verbes neutres qui expriment l'état du sujet et qui prennent, par conséquent, l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés : *Vous* ÊTES *venus trop tard.*

Ceux de ces verbes qui prennent l'auxiliaire *avoir* se conjuguent exactement comme les quatre qui ont servi de paradigmes; nous allons donner la conjugaison du verbe *tomber*, qui prend généralement l'auxiliaire *être*.

Conjugaison du verbe neutre TOMBER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je tomb *e*.
Tu tomb *es*.
Il tomb *e*.
Nous tomb *ons*.
Vous tomb *ez*.
Ils tomb *ent*.

IMPARFAIT.

Je tomb *ais*.
Tu tomb *ais*.
Il tomb *ait*.
Nous tomb *ions*.
Vous tomb *iez*.
Ils tomb *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je tomb *ai*.
Tu tomb *as*.
Il tomb *a*.
Nous tomb *âmes*.
Vous tomb *âtes*.
Ils tomb *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis tomb *é*.
Tu es tomb *é*.
Il est tomb *é*.
Nous sommes tomb *és*.
Vous êtes tomb *és*.
Ils sont tomb *és*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus tomb *é* ou tomb *ée*.
Tu fus tomb *é*.
Il fut tomb *é*.
Nous fûmes tomb *és*.
Vous fûtes tomb *és*.
Ils furent tomb *és*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais tomb *é*.
Tu étais tomb *é*.
Il était tomb *é*.
Nous étions tomb *és*.
Vous étiez tomb *és*.
Ils étaient tomb *és*.

FUTUR SIMPLE.

Je tomb *erai*.
Tu tomb *eras*.
Il tomb *era*.
Nous tomb *erons*.
Vous tomb *erez*.
Ils tomb *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai tomb *é*.
Tu seras tomb *é*.
Il sera tomb *é*.
Nous serons tomb *és*.
Vous serez tomb *és*.
Ils seront tomb *és*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je tomb *erais*.
Tu tomb *erais*.
Il tomb *erait*.
Nous tomb *erions*.
Vous tomb *eriez*.
Ils tomb *eraient*.

PASSÉ (1re *forme*).

Je serais tomb *é*.
Tu serais tomb *é*.
Il serait tomb *é*.
Nous serions tomb *és*.
Vous seriez tomb *és*.
Ils seraient tomb *és*.

PASSÉ (2me *forme*).

Je fusse tomb *é*.
Tu fusses tomb *é*.
Il fût tomb *é*.
Nous fussions tomb *és*.
Vous fussiez tomb *és*.
Ils fussent tomb *és*.

IMPÉRATIF.

Tomb *e*.
Tomb *ons*.
Tomb *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je tomb *e*.
Que tu tomb *es*.
Qu'il tomb *e*.
Que nous tomb *ions*.
Que vous tomb *iez*.
Qu'ils tomb *ent*.

IMPARFAIT.

Que je tomb *asse*.
Que tu tomb *asses*.
Qu'il tomb *ât*.
Que nous tomb *assions*.
Que vous tomb *assiez*.
Qu'ils tomb *assent*.

PASSÉ.

Que je sois tomb *é*.
Que tu sois tomb *é*.
Qu'il soit tomb *é*.
Que nous soyons tomb *és*.
Que vous soyez tomb *és*.
Qu'ils soient tomb *és*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse tomb *é*.
Que tu fusses tomb *é*.
Qu'il fût tomb *é*.
Q. n. fussions tomb *és*.
Q. v. fussiez tomb *és*.
Qu'ils fussent tomb *és*

INFINITIF.

PRÉSENT.

Tomb *er*.

PASSÉ.

Être tomb *é*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Tomb *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

Tomb *é*.
Tomb *ée*.
Étant tomb *é*.



342. Les verbes sont encore *passifs, pronominaux* ou *impersonnels*.

343. NOTA. — Cette nouvelle classe de verbes attributifs, à laquelle les grammairiens accordent la même importance qu'aux verbes transitifs et intransitifs, occupe ici un rang qui n'est que secondaire, et il doit en être ainsi, car ces verbes ne sont qu'une modification des transitifs et des intransitifs.

VERBES PASSIFS.

344. Le verbe *passif* est celui qui exprime une action soufferte, reçue, par le sujet : *La terre est* ÉCHAUFFÉE *par le soleil. Pierre* A ÉTÉ BATTU *par Paul.*

L'action d'*être échauffée* est reçue par la terre; l'action d'*être battu* a été soufferte par Pierre : *est échauffée, a été battu* sont des verbes *passifs*.

345. Il n'y a que le verbe actif qui ait un passif. Pour faire passer une phrase de l'actif au passif, on prend le complément direct du verbe actif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément indirect. Ainsi, cette phrase : *Le renard flatta le corbeau*, devient : *Le corbeau fut flatté par le renard.*

VOIX PASSIVE :	VOIX ACTIVE :
L'égoïste n'est aimé de personne.	*Personne n'aime l'égoïste.*
Les chiffres ont été inventés par les Arabes.	*Les Arabes ont inventé les chiffres.*
La femme fut trompée par le serpent.	*Le serpent trompa la femme.*
Les orages sont prévus et annoncés par les hirondelles.	*Les hirondelles prévoient et annoncent les orages.*

MODÈLE DE VERBE ACTIF TRANSFORMÉ EN PASSIF.

INDICATIF PRÉSENT.

VOIX ACTIVE :	VOIX PASSIVE :
Dieu m'aime.	*Je suis aimé de Dieu.*
Dieu t'aime.	*Tu es aimé de Dieu.*
Dieu l'aime.	*Il est aimé de Dieu.*
Dieu nous aime.	*Nous sommes aimés de Dieu.*
Dieu vous aime.	*Vous êtes aimés de Dieu.*
Dieu les aime.	*Ils sont aimés de Dieu.*

VERBES PRONOMINAUX.

346. Les verbes *pronominaux* sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, dont le premier est sujet et le second complément : *Ils* SE SONT REPENTIS *de leurs fautes. Elles* SE SONT NUI. Ces pronoms sont : *Je me, tu te, il se,* pour le singulier; *nous nous, vous vous, ils se,* pour le pluriel.

347. Il y a deux sortes de verbes pronominaux : les pronominaux *réfléchis* et les pronominaux *réciproques.*

348. Ils sont *réfléchis* quand c'est la même personne qui fait et qui reçoit l'action : IL S'EST BLESSÉ *à la jambe.*

349. Ils sont *réciproques* lorsque l'action est faite par deux ou plusieurs personnes agissant les unes sur les autres : ILS SE SONT BLESSÉS *en luttant. Ces deux* JOURNALISTES SE FLATTENT *parce qu'*ILS SE CRAIGNENT.

350. Sous un autre rapport, il y a encore deux sortes de verbes *pronominaux* : les verbes *essentiellement* pronominaux et les verbes *accidentellement* pronominaux.

351. Les verbes *essentiellement pronominaux* sont ceux qu'on ne peut employer sans l'un des pronoms compléments *me, te* ou *toi, nous, vous, se.* Tels sont *s'abstenir, s'emparer, s'évanouir, se repentir,* etc.

352. Les verbes *accidentellement pronominaux* sont ceux qui sont formés de verbes actifs ou de verbes neutres pouvant, en d'autres circonstances, se conjuguer sans les pronoms compléments.

Ainsi *se flatter, se tromper* sont des verbes accidentellement pronominaux, parce qu'on peut dire : *Je flatte, tu flattes,* etc.; *nous trompons, ils trompent.*

Dans les verbes *essentiellement* pronominaux, les pronoms compléments *me, te, se, nous, vous* jouent le rôle de compléments directs, et le participe passé en prend toujours le genre et le nombre. Il faut toutefois excepter *s'arroger,* où le pronom complément est toujours complément indirect.

353. Dans les verbes *accidentellement* pronominaux, le participe passé est tantôt variable, tantôt invariable, selon que le pronom complément est complément direct ou indirect.

Conjugaison du verbe pronominal SE REPOSER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repos *e*.
Tu te repos *es*.
Il se repos *e*.
Nous nous repos *ons*.
Vous vous repos *ez*.
Ils se repos *ent*.

IMPARFAIT.

Je me repos *ais*.
Tu te repos *ais*.
Il se repos *ait*.
Nous nous repos *ions*.
Vous vous repos *iez*.
Ils se repos *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je me repos *ai*.
Tu te repos *as*.
Il se repos *a*.
Nous nous repos *âmes*.
Vous vous repos *âtes*.
Ils se repos *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis repos *é*.
Tu t'es repos *é*.
Il s'est repos *é*.
N. n. sommes repos *és*.
Vous v. êtes repos *és*.
Ils se sont repos *és*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus repos *é*.
Tu te fus repos *é*.
Il se fut repos *é*.
N. n. fûmes repos *és*.
Vous v. fûtes repos *és*.
Ils se furent repos *és*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais repos *é*.
Tu t'étais repos *é*.
Il s'était repos *é*.
N. n. étions repos *és*.
Vous v. étiez repos *és*.
Ils s'étaient repos *és*.

FUTUR SIMPLE.

Je me repos *erai*.
Tu te repos *eras*.
Il se repos *era*.
Nous n. repos *erons*.
Vous vous repos *erez*.
Ils se repos *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai repos *é*.
Tu te seras repos *é*.
Il se sera repos *é*.
N. n. serons repos *és*.
V. v. serez repos *és*.
Ils se seront repos *és*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repos *erais*.
Tu te repos *erais*.
Il se repos *erait*.
Nous n. repos *erions*.
Vous vous repos *eriez*.
Ils se repos *eraient*.

PASSÉ (1re *forme*).

Je me serais repos *é*.
Tu te serais repos *é*.
Il se serait repos *é*.
N. n. serions repos *és*.
V. v. seriez repos *és*.
Ils se seraient repos *és*.

PASSÉ (2me *forme*).

Je me fusse repos *é*.
Tu te fusses repos *é*.
Il se fût repos *é*.
N. n. fussions repos *és*.
V. v. fussiez repos *és*.
Ils se fussent repos *és*.

IMPÉRATIF.

Repos *e*-toi.
Repos *ons*-nous.
Repos *ez*-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT *ou* FUTUR.

Que je me repos *e*.
Que tu te repos *es*.
Qu'il se repos *e*.
Que n. n. repos *ions*.
Que v. v. repos *iez*.
Qu'ils se repos *ent*.

IMPARFAIT.

Que je me repos *asse*.
Que tu te repos *asses*.
Qu'il se repos *ât*.
Que n. n. repos *assions*.
Que v. v. repos *assiez*.
Qu'ils se repos *assent*.

PASSÉ.

Que je me sois repos *é*.
Que tu te sois repos *é*.
Qu'il se soit repos *é*.
Q. n. n. soyons repos *és*.
Q. v. v. soyez repos *és*.
Qu'ils se soient repos *és*

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse repos *é*.
Que tu te fusses reposé.
Qu'il se fût repos *é*.
Q. n. n. fussions repos *és*.
Q. v. v. fussiez repos *és*.
Qu'ils se fussent repos *és*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se repos *er*.

PASSÉ.

S'être repos *é*.

PARTICIPE PRÉSENT.

Se repos *ant*.

PARTICIPE PASSÉ.

S'étant repos *é*.

VERBES IMPERSONNELS.

354. On appelle verbes *impersonnels* ceux qui ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, et au mode infinitif, excepté au participe présent, comme *il pleut, il grêle; neiger, tonner,* etc. On les appelle aussi *unipersonnels,* parce qu'ils ne s'emploient qu'à une seule personne. Ces verbes n'ont point d'impératif, puisque la troisième personne n'existe pas à ce mode.

355. En général, les verbes impersonnels le sont essentiellement; cependant, quelques verbes intransitifs peuvent le devenir accidentellement : *Il* EST TOMBÉ *beaucoup de neige cette nuit; il nous* ARRIVE *souvent de nous tromper ; il y* A *vingt ans que... ; il* EST *vrai que...* Alors le pronom *il* est indéfini.

CONJUGAISON INTERROGATIVE.

356. Pour conjuguer un verbe sous la forme *interrogative*, on observe les trois principes suivants :

1° On place, dans les temps simples, le pronom sujet après le verbe, en ayant soin de lier les deux mots par un trait d'union : *Entends-tu? Venez-vous? Viendront-ils?* Dans les temps composés, le pronom se place après l'auxiliaire : *Avez-vous fini? Sont-elles arrivées?*

2° Quand le verbe est terminé par un *e,* on change cet *e* en *é* avant le pronom *je,* pour qu'il n'y ait pas deux syllabes muettes de suite : *Aimé-je? Eussé-je fini?*

3° Quand le verbe ou l'auxiliaire est terminé, à la troisième personne du singulier, par une voyelle, on fait précéder le sujet *il, elle, on* d'un *t* euphonique que l'on met entre deux traits d'union : *Chante-t-il? Ira-t-elle? Viendra-t-on? Aura-t-on fini?*

357. Un verbe ne peut être conjugué à la forme interrogative qu'au mode indicatif et au mode conditionnel; encore l'euphonie ne permet-elle pas d'employer cette forme à la première personne de l'indicatif présent quand cette personne est un monosyllabe; ainsi on ne doit pas dire *eus-je? cours-je? dors-je? lis-je? mens-je? pars-je? rends-je? sers-je? sors-je?* etc.; mais on dit très bien *ai-je? dis-je? dois-je? fais-je? sais-je? suis-je? vais-je? vois-je?* etc. Ici c'est l'oreille plutôt que la règle qui décide.

INDICATIF

PRÉSENT.

Chanté-je ?
Chantes-tu ?
Chante-t-il ?
Chantons-nous ?
Chantez-vous ?
Chantent-ils ?

IMPARFAIT

Chantais-je ?
Chantais-tu ?
Chantait-il ?
Chantions-nous ?
Chantiez-vous ?
Chantaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Chantai-je ?
Chantas-tu ?
Chanta-t-il ?
Chantâmes-nous ?
Chantâtes-vous ?
Chantèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ais-je chanté ?
As-tu chanté ?
A-t-il chanté ?
Avons-nous chanté ?
Avez-vous chanté ?
Ont-ils chanté ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je chanté ?
Eus-tu chanté ?
Eut-il chanté ?
Eûmes-nous chanté ?
Eûtes-vous chanté ?
Eurent-ils chanté ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je chanté ?
Avais-tu chanté ?
Avait-il chanté ?
Avions-nous chanté ?
Aviez-vous chanté ?
Avaient-ils chanté ?

FUTUR SIMPLE.

Chanterai-je ?
Chanteras-tu ?
Chantera-t-il ?
Chanterons-nous ?
Chanterez-vous ?
Chanteront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je chanté ?
Auras-tu chanté ?
Aura-t-il chanté ?
Aurons-nous chanté ?
Aurez-vous chanté ?
Auront-ils chanté ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Chanterais-je ?
Chanterais-tu ?
Chanterait-il ?
Chanterions-nous ?
Chanteriez-vous ?
Chanteraient-ils ?

PASSÉ (1re *forme*).

Aurais-je chanté ?
Aurais-tu chanté ?
Aurait-il chanté ?
Aurions-n. chanté ?
Auriez-vous chanté ?
Auraient-ils chanté ?

PASSÉ (2e *forme*).

Eussé-je chanté ?
Eusses-tu chanté ?
Eût-il chanté ?
Eussions-n. chanté ?
Eussiez-v. chanté ?
Eussent-ils chanté ?

358. Les verbes de toutes les classes peuvent revêtir la forme interrogative : *Te reposes-tu?* (verbe pronominal); *Pleut-il?* (verbe impersonnel); *Sera-t-il récompensé?* (verbe passif). Nous allons donner un modèle de verbe pronominal et de verbe passif employés interrogativement à un temps simple et à un temps composé :

PRONOMINAL.

TEMPS SIMPLE.

Me reposé-je ?
Te reposes-tu ?
Se repose-t-il ?
Nous reposons-nous ?
Vous reposez-vous ?
Se reposent-ils ?

TEMPS COMPOSÉ.

Me suis-je reposé ?
T'es-tu reposé ?
S'est-il reposé ?
Nous sommes-nous reposés ?
Vous êtes-vous reposés ?
Se sont-ils reposés ?

(1) Le passé antérieur interrogatif ne s'emploie guère que dans les tournures suivantes : *à peine eus-je chanté que...*, *à peine eûtes-vous fini...*; de même que l'on dit : *avait-il chanté*, *il s'en allait*, c'est-à-dire *dès qu'il avait chanté*, etc., où l'interrogation est dans la forme et non dans la pensée.

PASSIF.

TEMPS SIMPLE.	TEMPS COMPOSÉ.
Suis-je aimé ?	Ai-je été aimé ?
Es-tu aimé ?	As-tu été aimé ?
Est-il aimé ?	A-t-il été aimé ?
Sommes-nous aimés ?	Avons-nous été aimés ?
Êtes-vous aimés ?	Avez-vous été aimés ?
Sont-ils aimés ?	Ont-ils été aimés ?

Remarque. Ici encore nous avons une observation à faire sur la classification des verbes, telle qu'elle a été exposée plus haut. Ces mots : *verbe neutre, verbe passif*, sont un nouvel emprunt illogique fait à l'enseignement de la langue latine. Il ne devrait y avoir réellement que deux sortes de verbes : les verbes *transitifs* et les verbes *intransitifs ;* car tout verbe est un mot qui marque l'action ; et, de deux choses l'une : ou l'action passe directement du sujet sur un objet, et alors le verbe est dit *transitif ;* ou cette action reste dans le sujet ou passe indirectement sur un objet, et alors le verbe est dit *intransitif*. Que peut signifier le mot *neutre* (du latin *neuter*, ni l'un ni l'autre) ? Dans la langue des grammairiens, ce mot signifie *qui n'est ni actif ni passif ;* ce n'est pas là, à proprement dire, une définition. Un botaniste ne croirait pas avoir donné les caractères de la rose après avoir dit : Cette fleur n'est ni une tulipe ni un œillet. Mais revenons au mot *passif*.

Le verbe passif n'est autre chose que le verbe *être* suivi d'un adjectif ou d'un participe remplissant la fonction d'adjectif. *Être pénétré* ressemble tout à fait pour la forme à *être bon*. Chez les Latins, qui avaient une forme spéciale pour le passif, il devait en être autrement : *amo*, j'aime, verbe actif : *amor*, je suis aimé, verbe passif. La suppression du mot *passif* amène naturellement celle du mot *neutre*, dénomination excellente chez les Latins, qui pouvaient dire à bon droit *ni l'un ni l'autre*, puisqu'ils n'avaient rigoureusement que ces trois sortes de verbes.

Quant à nous, répétons-le : nous n'avons que *transitifs* et *intransitifs*, dont les verbes *pronominaux*, *interrogatifs*, *affirmatifs*, *négatifs*, *impersonnels*, ne sont que de simples modifications. Les pronominaux, les affirmatifs, les négatifs, les interrogatifs, les impersonnels, sont tout simplement des verbes transitifs-pronominaux, transitifs-affirmatifs, transitifs-négatifs, transitifs-interrogatifs, transitifs-impersonnels, ou des verbes intransitifs-pronominaux, intransitifs-affirmatifs, intransitifs-négatifs, intransitifs-interrogatifs, intransitifs-impersonnels.

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

359. Le *participe* est un mot qui tient à la fois de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

360. Il tient de la nature du *verbe* en ce qu'il emprunte à celui-ci l'idée fondamentale qu'il exprime dans tout le cours de la conjugaison, et en ce qu'il lui fournit même quelques-unes de ses formes primitives : *Nous parlions en* MARCHANT ; *marchant* exprime évidemment l'idée qui accompagne le verbe *marcher* dans toute sa conjugaison.

361. Il tient de la nature de l'*adjectif* en ce qu'il sert souvent à qualifier les personnes ou les choses en exprimant comment elles agissent ou dans quel état elles se trouvent : *Un vieillard* RESPECTÉ.

362. Il y a deux sortes de participes : le participe *présent* et le participe *passé*.

363. Le participe *présent* est toujours terminé en *ant*, comme *aimant, avertissant, entendant, recevant : Une forte puissance agit sur les flots, les* SOULEVANT *et les* ABAISSANT *alternativement, et* FAISANT *un balancement de la masse totale des mers, en les* REMUANT *jusqu'à la plus grande profondeur.* (BUFFON.)

Ce participe est nommé *présent* parce qu'il exprime toujours une action présente par rapport à une autre action passée, présente ou future :

Je les trouve *lisant :* ils lisent actuellement.
Je les ai trouvés *lisant :* ils lisaient alors.
Je les trouverai *lisant :* ils liront à ce moment.

364. Il est souvent précédé de la préposition *en*, et alors il marque une simultanéité plus caractérisée entre les deux actions : *Il lit toujours* EN SE PROMENANT, c'est-à-dire *il lit et se promène* en même temps, *il lit* lorsqu'il *se promène* (1).

(1) Le participe présent précédé de la préposition *en* s'appelait autrefois *gérondif*, terme de grammaire latine, et il peut être considéré comme une forme appartenant réellement au mode infinitif, car il joue véritablement le rôle d'un nom employé comme complément circonstanciel.

365. Le participe présent devient adjectif lorsqu'il exprime comment sont les personnes ou les choses dont on parle ; dans ce cas, il prend le nom d'*adjectif verbal* et s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte : *L'hirondelle donne la chasse aux insectes* VOLTIGEANTS. (BUFFON.) *Les épis* JAUNISSANTS *n'attendent que la faux.* (LAMARTINE.)

366. Le participe passé a diverses terminaisons : *aimé, averti, reçu, ouvert, écrit, pris,* etc.

367. On lui donne le nom de « participe passé » parce qu'il exprime presque toujours un temps passé. Il est tantôt variable, tantôt invariable : *Les lettres et les arts* ONT FLEURI *sous Louis XIV. L'univers est l'ensemble de toutes les choses que Dieu* A CRÉÉES.

368. C'est dans la conjugaison passive seulement que le participe dont il s'agit peut se rapporter au présent : *Cet enfant est* CHÉRI *par sa mère ;* mais il n'en porte pas moins, par abus, le nom de « participe passé ».

369. La difficulté du participe passé ne consiste pas tout entière dans sa variabilité. Dans ces phrases : *J'ai* FOURNI, *j'ai* PERMIS, *j'ai* CONSTRUIT, les participes *fourni, permis, construit* sont au masculin singulier, c'est-à-dire invariables ; et cette invariabilité offre aussi des difficultés, puisqu'ici la même consonance donne lieu à trois terminaisons différentes : *i, is, it.*

370. Cette distinction est importante au point de vue de l'orthographe usuelle. Voici la règle à suivre : il faut retrancher la lettre *e* du participe passé mis au féminin ; il en résulte naturellement le masculin singulier. Ainsi on écrit *fourni* avec un *i, permis* avec un *s, construit* avec un *t*, parce que ces participes ont pour féminins *fournie, permise, construite.*

Ce moyen fort simple est infaillible, car il dépend de l'oreille, qui ne trompe jamais quand on la consulte.

Il faut excepter *absous,* dont le féminin est *absoute ; dissous,* dont le féminin est *dissoute,* et *bénir,* qui a deux formes au participe : *béni, bénie ; bénit, bénite.* (Voir n° 282.)

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

371. L'*adverbe* est un mot invariable qui sert à modifier un verbe, un adjectif ou un autre adverbe :

Parlez PEU, *réfléchissez* BEAUCOUP.
Le chien a l'odorat EXTRÊMEMENT *fin.*
Le temps passe TRÈS *rapidement.*

372. L'adverbe est ainsi nommé parce qu'il accompagne le plus souvent un verbe ; il équivaut à une préposition suivie d'un nom ; ainsi, quand on dit : *Parler* POLIMENT, *S'habiller* MODESTEMENT, *poliment* signifie *avec politesse ; modestement, avec modestie.*

373. Comme les mots modifiés par l'adverbe n'ont par eux-mêmes ni genre ni nombre, il en résulte que cette partie du discours est toujours invariable.

374. Les principales idées que l'adverbe exprime sont celles de *temps*, de *lieu*, de *manière*, de *quantité*, d'*ordre*, de *comparaison*, d'*affirmation* et de *négation* :

TEMPS : AUJOURD'HUI *elle veut une chose*, DEMAIN *une autre.*

LIEU : ICI *Alexandre gagna une bataille*, LÀ *il passa une rivière.*

MANIÈRE : *Il a* SAGEMENT *conduit sa barque.*

QUANTITÉ : *Je suis* PEU *sensible à vos belles paroles.*

ORDRE : *Il faut* PREMIÈREMENT *songer à faire son devoir.*

COMPARAISON : *Ses affaires vont* MIEUX *que jamais.*

AFFIRMATION : CERTAINEMENT, *les hommes sont bien aveugles.*

NÉGATION : *Je* NE *le veux* PAS.

FORMATION DES ADVERBES DE MANIÈRE.

375. La plupart des adverbes de *manière* se forment des adjectifs qualificatifs mis au féminin singulier et

suivis de la finale *ment;* dans le vieux langage, *ment* était un nom féminin qui voulait dire *manière :*

Actif.	Active.	*Activement.*
Bas.	Basse.	*Bassement.*
Beau.	Belle.	*Bellement.*
Discret.	Discrète.	*Discrètement.*
Doux.	Douce.	*Doucement.*
Essentiel.	Essentielle.	*Essentiellement.*
Faux.	Fausse.	*Faussement.*
Frais.	Fraîche.	*Fraîchement.*
Franc.	Franche.	*Franchement.*
Glorieux.	Glorieuse.	*Glorieusement.*
Léger.	Légère.	*Légèrement.*
Long.	Longue.	*Longuement.*
Malin.	Maligne.	*Malignement.*
Mutuel.	Mutuelle.	*Mutuellement.*
Net.	Nette.	*Nettement.*
Public.	Publique.	*Publiquement.*
Sec.	Sèche.	*Sèchement.*
Sot.	Sotte.	*Sottement.*
Tardif.	Tardive.	*Tardivement.*
Tendre.	Tendre.	*Tendrement.*

EXCEPTIONS. Les adjectifs *aveugle, bref, commun, complet, conforme, confus, diffus, énorme, exprès, immense, impuni, obscur, opiniâtre, précis, profond, traître, uniforme,* et sans doute d'autres encore, font *aveuglément, brièvement, communément, complètement, conformément, confusément, diffusément, énormément, expressément, immensément, impunément, obscurément, opiniâtrément, précisément, profondément, traîtreusement, uniformément.* La plupart de ces adjectifs prennent, on le voit, un accent aigu sur la voyelle *e* qui précède *ment.*

Gentil, dont la consonne finale ne se prononce pas, fait *gentiment,* comme si cet adjectif s'écrivait *genti* au masculin singulier.

376. Lorsque l'adjectif se trouve avoir deux voyelles de suite au féminin singulier, le besoin d'abréger fait supprimer la dernière :

Hardi.	Hardie.	*Hardiment.*
Poli.	Polie.	*Poliment.*
Vrai.	Vraie.	*Vraiment.*

Un accent circonflexe devrait remplacer la voyelle supprimée, mais l'Académie n'a encore adopté cette orthographe que pour *assidûment, crûment, dûment, indû-*

ment, et un certain nombre de mots s'écrivent indifféremment avec *e* ou avec l'accent : *atermoiement* ou *atermoîment, gaiement* ou *gaîment*, etc.

377. Dans les adjectifs en *ant* et en *ent*, on retranche du féminin la syllabe *te*, et l'on change *n* en *m* par assimilation de consonnes.

Courant.	Courante.	*Couramment.*
Fréquent.	Fréquente.	*Fréquemment.*
Négligent.	Négligente.	*Négligemment.*
Nonchalant.	Nonchalante.	*Nonchalamment.*
Prudent.	Prudente.	*Prudemment.*
Puissant.	Puissante.	*Puissamment.*
Savant.	Savante.	*Savamment.*
Violent.	Violente.	*Violemment.*

378. *Notamment, nuitamment, sciemment* sont des adverbes formés d'adjectifs qui n'existent plus.

379. *Lent* fait *lentement; véhément* fait *véhémentement*. Ce dernier adverbe est peu usité.

380. La plupart des adverbes de manière se forment, comme nous venons de le voir, des adjectifs qualificatifs; mais il faut se garder de croire que tout adjectif qualificatif puisse former un adverbe.

381. Il y a d'ailleurs des adverbes de manière qui ne sont pas terminés en *ment*, comme *bien, mal, pis, mieux, ainsi*, et d'autres encore.

382. Les adjectifs qualificatifs sont souvent eux-mêmes employés comme adverbes de manière : *Sentir* BON, *chanter* JUSTE, *crier* FORT, *parler* HAUT, *coûter* CHER, *tenir* FERME, *aller* DROIT, etc.

TABLEAU DES ADVERBES LES PLUS USITÉS.

Ailleurs.	Dehors.	Ici.	Où.
Alentour.	Déjà.	Jadis.	Oui.
Assez.	Demain.	Jamais.	Parfois.
Aujourd'hui.	Désormais.	Là.	Partout.
Auparavant.	Dorénavant.	Loin.	Peu.
Aussitôt.	Ensemble.	Longtemps.	Plus.
Autant.	Ensuite.	Maintenant.	Surtout.
Autrefois.	Environ.	Même.	Toujours.
Beaucoup.	Exprès.	Mieux.	Très.
Bientôt.	Gratis.	Moins.	Trop.
Davantage.	Guère.	Ne.	Volontier.
Dedans.	Hier.	Non.	Y.

383. REMARQUES. On met un accent grave sur *là*, adverbe de lieu, pour le distinguer de *la*, article ou pronom.

384. *Y* est tantôt adverbe, tantôt pronom :

Il est adverbe quand il peut se tourner par *là* : *J'ai visité la Suisse, j'*Y *ai vu des sites admirables*, c'est-à-dire *j'ai vu* LÀ.

Il est pronom quand il signifie *à lui, à elle, à eux, à elles, à cela* : *La beauté est passagère; n'*Y *attachez donc pas trop de prix*, c'est-à-dire *n'attachez pas* À ELLE.

DES LOCUTIONS ADVERBIALES.

385. On donne le nom de *locution adverbiale* à un ensemble de mots faisant la fonction d'un adverbe : *avant-hier, après-demain, tout à coup*, etc. :

Le bonheur est une ombre qui fuit ICI-BAS *devant nous.*

TABLEAU DES LOCUTIONS ADVERBIALES LES PLUS USITÉES.

A contre-cœur.	A regret.	Ne... point.
A contretemps.	Au-dessous.	Ne... que.
A demi.	Au-dessus.	Pour ainsi dire.
A peu près.	Ne... jamais.	Sens dessus dessous.
A présent.	Ne... pas.	Tout à fait, etc.

DES DEGRÉS DE SIGNIFICATION DANS LES ADVERBES.

386. Certains adverbes sont susceptibles des différents degrés de signification comme les adjectifs; ce sont les adverbes de manière en *ment*, les adjectifs employés adverbialement et les adverbes *bien, mal, peu, fort, loin, près, tôt, tard, vite, volontiers*, et sans doute quelques autres encore.

Les degrés de signification des adverbes se forment de la même manière que ceux des adjectifs.

387. Trois adverbes forment irrégulièrement leur comparatif; ce sont : *bien, mal, peu*, qui font *mieux, pis* (ou *plus mal*), *moins*.

Ces adverbes font au superlatif relatif : *le mieux, le pis, le moins*; et au superlatif absolu : *très bien, très mal, très peu.*

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

388. La *préposition* est un mot invariable qui sert à marquer le rapport des idées et, par conséquent, des mots.

Ainsi, dans cette phrase : *Il se promène* DANS *son jardin*, le mot *dans*, qui met en rapport l'idée d'une action (*se promener*) et l'idée du lieu (*le jardin*), est une préposition.

389. La *préposition* (*position avant*) est ainsi nommée parce qu'elle se place toujours avant le second terme du rapport qu'elle établit.

390. Les *prépositions* sont invariables, parce que l'idée générale d'un rapport entre deux objets ne semble pas plus s'approcher de l'un que de l'autre, et qu'en conséquence il n'y aurait pas plus de raison pour faire accorder la préposition avec le mot qui la précède qu'avec celui qui la suit.

391. Les prépositions servent à exprimer les mille et une nuances de la pensée, et, comme elles sont peu nombreuses, la même préposition a souvent des acceptions fort diverses.

392. Les principaux rapports que les prépositions expriment sont ceux de *lieu*, d'*ordre*, de *temps*, d'*union*, de *but*, de *cause*, de *séparation*, d'*opposition*, d'*indication*, etc.

LIEU : *Écrivez les injures* SUR *le sable et les bienfaits* SUR *l'airain*.

ORDRE : *Je crains Dieu, et,* APRÈS *Dieu, je crains principalement celui qui ne le craint pas*.

TEMPS : *La cigale chante* PENDANT *l'été*.

UNION : *Il faut tâcher de bien vivre* AVEC *tout le monde*.

BUT : *Il faut manger* POUR *vivre, et non vivre* POUR *manger*.

CAUSE : *Il fut exempté,* ATTENDU *ses infirmités*.

SÉPARATION : *Il travaille toute la s maine,* EXCEPTÉ *le dimanche*.

OPPOSITION : *Un enfant bien élevé ne doit rien faire* MALGRÉ *ses parents.*

INDICATION : *Du pain et du fromage,* VOILÀ *son déjeuner.*

TABLEAU DES PRÉPOSITIONS LES PLUS USITÉES.

A.	Depuis.	Envers.	Sans.
Après.	Derrière.	Hormis.	Selon.
Avant.	Dès.	Hors.	Sous.
Avec.	Devant.	Malgré.	Sur.
Chez.	Devers (peu usité).	Outre.	Voici.
Contre.	En.	Par.	Voilà.
Dans.	Entre.	Parmi.	Vu.
De.		Pour.	

Il faut ajouter à ce tableau les mots suivants, qui sont employés accidentellement comme prépositions : *Attendu, concernant, durant, excepté, joignant, moyennant, nonobstant, pendant, sauf, suivant, touchant.*

393. REMARQUES. Le mot À est préposition et prend toujours un accent grave quand il amène dans la phrase un complément indirect ou circonstanciel : *Un cœur pur est agréable* À *Dieu. Je vais* À *Rome.*

A est verbe et ne prend jamais d'accent quand il a un sujet exprimé ou sous-entendu, ou qu'il est suivi d'un participe passé : *Paris* A *de beaux monuments. La France* A *produit de grands hommes.*

394. On met un accent grave sur DÈS, préposition de temps et de lieu, pour la distinguer de DES, contraction de DE LES : *Cette rivière est navigable* DÈS *sa source. Le nombre* DES *étoiles est infini.*

395. Le mot EN est tantôt préposition, tantôt pronom.

Il est *préposition* quand il amène dans la phrase un complément indirect ou circonstanciel : *On met les voleurs* EN *prison. Je vous ai dit cela* EN *riant.*

Il est *pronom* quand on peut le tourner par *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela : Avez-vous de l'argent? Oui, j'*EN *ai,* c'est-à-dire *j'ai de cela, de l'argent ;* ou encore quand il est suivi d'un verbe dont il modifie la signification : EN *user bien ou mal envers quelqu'un. Vous* EN *imposez* (vous mentez).

DES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES.

396. On appelle *locution prépositive* un ensemble de mots remplissant la fonction d'une préposition.

TABLEAU DES LOCUTIONS PRÉPOSITIVES LES PLUS USITÉES.

A cause de.	A force de.	De peur de.	Jusqu'à.
A côté de.	Au lieu de.	En dépit de.	Le long de.
Afin de.	Au prix de.	En face de.	Loin de.
Au-dessous de.	Au travers de.	Faute de.	Près de.
Au-dessus de.	Auprès de.	Grâce à.	Proche de.
A la faveur de.	Autour de.	Hors de.	Quant à.

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

397. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à joindre entre elles les propositions ou les parties semblables d'une même proposition, et à marquer le rapport qui existe entre elles : *La vertu est nécessaire*, CAR *elle conduit au bonheur; car* unit deux propositions et présente la dernière comme prouvant la vérité de la première. *L'histoire* ET *la géographie sont utiles; et* unit les deux sujets, *histoire*, *géographie*.

398. La différence entre la préposition et la conjonction est facile à saisir : la préposition marque le rapport des mots, et ces mots sont souvent de nature différente; la conjonction marque le rapport des propositions ou ne peut être placée qu'entre des mots de même nature et de même fonction.

« Les conjonctions signifient la manière dont notre esprit considère tout ce qui peut être l'objet de notre pensée : c'est la partie systématique du discours, puisque c'est par leur moyen qu'on assemble les phrases, qu'on en lie le sens et que l'on compose un tout de plusieurs parties qui, sans cette espèce de mots, ne paraîtraient que comme des énumérations ou des phrases décousues, et non comme un ouvrage suivi et affermi par les liens de l'analogie, par les conséquences et l'enchaînement des pensées. » (GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES.)

399. Certaines conjonctions, *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *car*, *or*, *donc*, *cependant*, joignent simplement entre eux des mots de même nature ou des propositions similaires : *L'oisiveté étouffe les talents* ET *engendre les vices*.

D'autres, comme *si*, *comme*, *quand*, *que*, *lorsque*, *puisque*, *quoique*, etc., servent à exprimer un rapport de subordination : *Il ne faut pas* QUE *la science inspire de l'orgueil*.

400. Les conjonctions proprement dites sont peu nombreuses; mais, d'une part, certains mots tels que *ainsi, aussi, cependant, combien, comment, encore, pourquoi, toujours*, etc., appartenant à d'autres parties du discours, s'emploient accidentellement comme conjonctions; d'autre part, la conjonction par excellence *que* sert à former une foule de locutions conjonctives, à la fin desquelles elle se place.

401. REMARQUES. Le mot *que* peut être pronom, adverbe ou conjonction.

Il est *pronom* quand on peut le tourner par *lequel, laquelle*, etc., ou par *quelle chose : Un bienfait* QUE *l'on reproche a perdu son mérite.* QUE *dites-vous ?*

Il est *adverbe* quand il signifie *combien :* QUE *Dieu est bon !*

Il est *conjonction* quand on ne peut le remplacer ni par *lequel*, ni par *quelle chose*, ni par *combien: Sachez* QUE *la paresse est la mère de tous les vices.*

402. Il ne faut pas confondre *ou* conjonction et *où* adverbe.

Où, adverbe, marque le lieu ou le temps, et prend toujours un accent grave : Où (lieu) *allez-vous? Le jour* où (temps) *nous mourrons nous est caché.*

Ou, conjonction, peut se tourner par *ou bien*, et ne prend jamais d'accent grave : *Vaincre* ou *mourir*, c'est-à-dire *ou bien* mourir.

Il importe donc d'examiner avec attention le sens des mots pour pouvoir les classer

DES LOCUTIONS CONJONCTIVES.

403. On donne le nom de *locution conjonctive* à une réunion de mots remplissant la fonction d'une conjonction ; tels sont les groupes suivants : *Afin que*, *ainsi que*, *à mesure que*, *avant que*, *de même que*, *de peur que*, *dès que*, *jusqu'à ce que*, *parce que*, *par conséquent*, *pendant que*, *pourvu que*, *tandis que*, etc.

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

404. L'INTERJECTION est une sorte de cri *jeté entre* les autres mots de la phrase (1), pour exprimer les affections vives et subites de l'âme :

La douleur :	*Ah! aïe! ahi! hélas!*
La joie :	*Ah! bon!*
La crainte :	*Ha! hé! ho!*
L'aversion :	*Fi!*
L'admiration :	*Oh! ah!*
La surprise :	*Ha!*
Pour appeler :	*Hé! holà!*
Pour encourager :	*Çà !*
Pour avertir :	*Holà! gare!*
Pour faire taire :	*Chut!*

Il faut ajouter à cette liste un grand nombre de mots qui s'emploient *accidentellement* comme interjections, tels que : *Allons! bon! ciel! courage! paix! silence!* et bien d'autres.

405. On donne le nom de *locution interjective* à toute réunion de mots remplissant la fonction d'une interjection : *Eh bien! grand Dieu! juste ciel! ma foi! tout beau !* etc.

---

(1) *Interjection*, en latin *interjectio*, de *interjicere*, jeter entre.

DEUXIÈME PARTIE

REMARQUES PARTICULIÈRES

406. Nous venons d'étudier la première partie de la grammaire, c'est-à-dire la lexicologie proprement dite. Maintenant nous avons à traiter de la syntaxe; mais, avant d'aborder ce chapitre important, nous allons passer en revue quelques parties, plutôt étrangères que secondaires, qui participent, quoique de loin, de la lexicologie et de la syntaxe; ces parties sont:

1° L'Orthographe d'usage;
2° La Majuscule;
3° Le Trait d'union;
4° L'Apostrophe;
5° Les Préfixes;
6° Les Suffixes;
7° L'Etymologie;
8° Les Locutions vicieuses;
9° Les Paronymes;
10° Les Synonymes;
11° L'Analyse grammaticale;
12° L'Analyse logique;
13° La Ponctuation;
14° La Prononciation;
15° La Versification;
16° La Rhétorique.

ORTHOGRAPHE D'USAGE

407. Il y a deux sortes d'*orthographes:* l'*orthographe de règle* et l'*orthographe d'usage*. La première consiste dans l'observation de certains principes de grammaire comme la marque du pluriel dans les noms et les adjectifs, la formation du féminin dans ces derniers, les différentes terminaisons du verbe, puis dans la connaissance des lois qui régissent l'accord de l'adjectif, du verbe et du participe. C'est la lexicologie et la syntaxe qui enseignent ces lois.

L'*orthographe d'usage* n'obéit à aucune règle. Pourquoi un mot se termine-t-il par telle consonne qui n'ajoute rien à sa prononciation, comme *franc, plomb, bord, rang, fusil*, etc.? Pourquoi telle lettre se redouble-t-elle dans *appeler*, et figure-t-elle seule dans *apercevoir?* Pourquoi écrit-on *pain*, *homme* par *a*, *h*, lettres nulles dans la prononciation; *femme* par *e*, tandis que la prononciation demande plutôt un *a* (*fame*)? La syntaxe et la lexicologie ne donnent les raisons d'aucune de ces difficultés. Elles rentrent toutes dans le domaine de l'*orthographe d'usage*, qui, si elle n'explique pas la cause plus ou moins logique de ces anomalies, fournit du moins des recettes mécaniques dont l'application rend les erreurs moins nombreuses.

408. La règle d'*orthographe d'usage* qui comprend le plus de mots, c'est la *dérivation*, laquelle donne la clef de la plupart des lettres qui ne se prononcent pas ou qui ont un son qui ne leur est pas propre. Le procédé mécanique consiste à prendre dans un mot de même famille que celui que l'on écrit toutes les lettres que la prononciation

permet d'y prendre. Par exemple, *tard* empruntera le *d* final aux mots *tarder*, *tardif*; *art* empruntera le *t* à *artiste*, *artisan*.

Quand on a des participes et des adjectifs à écrire, c'est dans leur féminin qu'il faut prendre les lettres dérivées; ainsi, pour les mots *fécond*, *soumis*, *prédit*, on prend les lettres *d*, *s*, *t* dans *féconde*, *soumise*, *prédite*.

Vert, masculin de *verte*, s'écrit avec un *t*; *pervers*, masculin de *perverse*, prend un *s*.

Froid prend le *d* final dans *froide*; *étroit* emprunte le *t* au féminin *étroite*; *roi*, *effroi*, *beffroi*, n'ayant point de dérivés auxquels ils puissent emprunter le *d* ou le *t*, s'écrivent sans ces finales.

Les verbes dérivent du présent de l'infinitif : *il* REND, *il* SENT, *il* VAINC, de *rendre*, *sentir*, *vaincre*.

Dans la liste suivante, les lettres italiques des mots de la première colonne sont empruntées aux mots de la même famille placés en regard :

Hau*t*,	hau*t*e.
Os,	ossement.
P*a*in,	p*a*nification.
Va*n*,	va*n*ner.
Ven*t*,	ven*t*er.
Savan*t*,	savan*t*e.
Il ven*d*,	ven*d*re.
Débri*s*,	bri*s*er.
Gri*l*,	gri*l*ler.
Gri*s*,	gri*s*e.
Cam*p*,	cam*p*er.
Anglica*n*,	anglica*n*e.
Volca*n*,	volca*n*ique.
Poin*g*,	poi*g*net.
Poin*t*,	poin*t*e.
Clima*t*,	acclima*t*er.
Dama*s*,	dama*s*ser.
Sourci*l*,	sourci*l*ler.
Préci*s*.	préci*s*e.
Ba*s* (*adj.*),	ba*s*se.
Bâ*t*,	bâ*t*er.
Galo*p*,	galo*p*er.
Lo*t*,	lo*t*erie.
Bra*s*,	bra*s*sée.
Ra*t*,	ra*t*ière.
Dra*p*,	dra*p*erie.
Scéléra*t*,	scéléra*t*e.
Cour*t*,	cour*t*e.
Bour*g*,	bour*g*ade.
Sour*d*,	sour*d*e.
Chau*d*,	chau*d*e.
Il enten*d*,	enten*d*re.
Tem*p*s,	tem*p*érature.
Inconstan*t*,	inconstan*t*e.
Ta*n*,	ta*n*ner.
San*g*,	san*g*uin.
Mahométa*n*,	mahométa*n*e.
Lai*t*,	lai*t*age.
Lai*d*,	lai*d*e.
Le*g*s,	lé*g*uer.
Mat*i*n,	mat*i*nal.
Et*a*in,	ét*a*mage.
Tein*t* (*part.*),	tein*t*e.
Plom*b*,	plom*b*er.
Galo*n*,	galo*n*ner.
Lon*g*,	lon*g*ue.
Blon*d*,	blon*d*e.
Po*t*,	po*t*erie.
Repo*s*,	repo*s*er.
Chalan*d*,	chalan*d*e.
Blan*c*,	blan*c*he.
Mila*n*,	Mila*n*ais.
Sanglan*t*,	sanglan*t*e.
Lapo*n*,	Lapo*n*ie.
Il répon*d*,	répon*d*re.
Pon*t*,	pon*t*on.
Gourman*d*,	gourman*d*e.
Cimen*t*,	cimen*t*er.
Musulma*n*,	musulma*n*e.
Il men*t*,	men*t*ir.
Gam*i*n,	gam*i*ne.
M*a*in,	m*a*nier.
Main*t*,	main*t*e.
Serpen*t*,	serpen*t*er.
Il pen*d*,	pen*d*re.
Ran*g*,	ran*g*er.
Fran*c*,	fran*c*he.
Ignoran*t*,	ignoran*t*e.
Tyra*n*,	tyra*n*nie.
Il ren*d*,	ren*d*re.
Encen*s*,	encen*s*er
Frian*d*,	frian*d*e.

Cen*t*,	cen*t*aine.	Abrico*t*,	abrico*t*ier.
Courtisa*n*,	courtisa*n*e.	Arpen*t*,	arpen*t*er.
Cham*p*,	cham*p*être.	Il répan*d*,	répan*d*re.
Chan*t*,	chan*t*er.	Sain*t*,	sain*t*e.
Marchan*d*,	marchan*d*e.	Sai*n*,	sai*n*e.
Bon*d*,	bon*d*ir.	Sein*g*,	si*g*nature.
Bo*n*,	bo*n*ne.	Cin*q*,	cin*q*uième.
P*a*ix,	p*a*cifique.	Ecar*t*,	écar*t*er.
Respec*t*,	respec*t*er.	Regar*d*,	regar*d*er.
Regre*t*,	regre*t*ter.	Exper*t*,	exper*t*ise.
Progrè*s*,	progre*s*ser.	Il per*d*,	per*d*re.
Badau*d*,	badau*d*e.	Cou*p*,	cou*p*er.
Une do*t*,	do*t*ation.	Fron*t*,	fron*t*al.
Endo*s*,	endo*s*ser.	Marro*n*,	maro*n*nier
Rô*t*,	rô*t*ir.	Ron*d*,	ron*d*e.
Noirau*d*,	noirau*d*e.	Exemp*t*,	exemp*t*e.
Tarau*d*,	tarau*d*er.	Cr*i*n,	cr*i*nière.
Gro*s*,	gro*s*se.	Ser*i*n,	ser*i*ne.
Pl*e*in,	pl*é*nitude.	Ser*e*in,	sér*é*nité.
Pl*a*ine,	pl*a*t.	Gr*a*in,	gr*a*minée.
Candida*t*,	candida*t*ure.	Décl*i*n,	décl*i*ner.
Babi*l*,	babi*l*ler.	Dar*d*,	dar*d*er.
Débi*t*,	débi*t*er.	Dépar*t*,	par*t*ir.
Bi*s* (*pain*),	bi*s*e (*pâte*).	Dégâ*t*,	gâ*t*er.
La*s*,	la*s*se.	Tapi*s*,	tapi*s*serie.
Ecla*t*,	écla*t*ant.	Dépi*t*,	se dépi*t*er.
Intrigan*t*,	intrigan*t*e.	Boi*s*,	boi*s*erie.
Brigan*d*,	brigan*d*age.	Le pou*ls*,	pu*ls*ation.
Pie*d*,	pé*d*estre.	Léopol*d*,	Lérpol*d*ine.
Bouffo*n*,	bouffo*n*ne.	La mor*t*,	mor*t*el.
Profon*d*,	profon*d*e.	Le mor*s*,	mor*s*ure.
Brillan*t*,	brillan*t*e.	Il mor*d*,	mor*d*re.

409. Il y a un certain nombre d'exceptions au principe de dérivation, c'est-à-dire quelques mots qui s'éloignent de cette règle, en ce que les dérivés ont des lettres caractéristiques qui ne figurent pas au primitif. En voici des exemples :

Abri,	abriter.	Favori,	favorite.
Absous,	absoute.	Filou,	filouterie.
Appétit,	appétissant.	Impôt,	imposer.
Clou,	cloutier.	Indigo,	indigotier.
Coi,	coite.	Intérêt,	intéresser.
Dépôt,	déposer.	Jus,	juteux.
Dissous,	dissoute.	Poulain,	pouliche.
Entrepôt	entrepositaire.	Tiers,	tierce.
Examen,	examiner.	Venin,	venimeux.

Nous allons continuer à donner la série des règles concernant l'orthographe d'usage, en observant l'ordre suivant : initiales, médiales, finales, sans avoir égard à la diversité des parties du discours qui composeront chacune de ces séries.

INITIALES.

410. Tous les mots commençant par *ac* prennent deux *c* : *accablement*, *acclimaté*, *accueil*, etc., excepté *acabit*, *acacia*, *académie*,

acagnarder, acajou, acanthe, acariâtre, acarus, acaule, acéphale, acerbe, acéré, acétate, acide, acier, acolyte, acompte, aconit, acoquiner, acotylédon, acoustique, et leurs composés.

411. Tous les mots commençant par *af* prennent deux *f*, excepté *afin, afistoler, Afrique* et ses composés.

NOTA. — Dans l'intérieur ou à la fin des mots, *f*, précédé de *a*, ne se redouble pas, comme dans *agrafe, échafaud, trafic, rafale*, etc., excepté *piaffer* et *taffetas*.

412. Tous les verbes commençant par *ap* doublent le *p*, comme *apparaître, apporter, approuver*, etc., excepté *apaiser, apanager, apercevoir, apetisser, apitoyer, aplanir, aplatir, aposter, apostiller, apurer*, et conséquemment tous leurs composés.

413. Tous les mots commençant par *at* prennent deux *t* : *attacher, atticisme, attribut*, etc., excepté *atelier, atermoyer, athée, athénée, athlète, atome, atonie, atours, atout, atrabilaire, âtre, atrium, atroce, atrophie*, et leurs composés.

414. Tous les mots commençant par *com* prennent deux *m* : *commerce, commodité, communiquer*, etc., excepté *coma* (sorte de sommeil léthargique), *comédie, comestible, comète, comices, comique, comité*, et leurs dérivés, ainsi que certains noms propres : *Comus, Comagène, Comores* (îles).

415. Tous les mots commençant par *cor* prennent deux *r* : *correct, corriger, corruption*, etc., excepté *corail, Coran, coreligionnaire, coriace, coriandre, Corinthe, corollaire, corolle, coronal, coroner* (mot angl.), *corymbe, coryphée, coryza*, et leurs composés.

416. Tous les mots commençant par *dif* prennent deux *f* : *diffamer, différence, diffusion*, etc.

417. Tous les mots commençant par *ef* prennent deux *f* : *effacer, effectif, effort*, etc., excepté *éfaufiler*.

418. Tous les mots commençant par *il* prennent deux *l*, comme *illégal, illustre*, etc., excepté *île, Iliade, Ilion, ilote, ilotisme*.

419. Tous les mots commençant par *im* prennent deux *m* : *immense, immobilité, immoler*, etc., excepté *image, imaginer, iman, imiter*, et leurs composés.

420. Tous les mots commençant par *ir* prennent deux *r* : *irréconciliable, irritable*, etc., excepté *irascible, ire, iris, ironie, Iroquois*, et leurs composés.

421. Tous les mots commençant par *oc* prennent deux *c* : *occasion, occuper*, etc., excepté *océan, ocre, oculaire, oculiste*, et leurs composés.

422. Tous les mots commençant par *of* prennent deux *f* : *offense, office, offrir*, etc.

MÉDIALES.

423. Les voyelles nasales *an, in, on, un* s'écrivent par *m* devant *b, m, p*, comme *eMbarras, eMmener, eMporter*, etc., excepté *boNbon, boNbonnière, emboNpoint, néaNmoins*, et les verbes terminés par *înmes* : nous *vînmes*.

424. La consonne *b* est simple dans tous les mots, comme *obésité*, *abondance*, *abrégé*, etc., excepté dans *abbé*, *gibbeux*, *rabbin*, *sabbat*, et leurs composés.

425. *D* se redouble dans les mots *addition* et ses composés, *adducteur*, *adduction*, *bouddhisme* et ses composés, *pudding*, *reddition* ; il est simple dans tous les autres mots.

426. *F* après *i*, dans la première syllabe des mots, se redouble, comme *biffer*, *chiffon*, *sifflet*, etc., excepté *bifide*, *biflore*, *bifurcation*, *clifoire*, *fifre*, *persifler*, *riflard*, et leurs composés.

427. Tous les mots où se trouve la syllabe *ouf* prennent deux *f*, comme *bouffon*, *souffler*, *touffu*, etc., excepté *boursoufler*, *camouflet*, *emmitoufler*, *maroufle*, *moufle*, *mouflon*, *pantoufle*, *soufre*, et leurs composés.

428. Tous les mots où se trouve la syllabe *uf* prennent deux *f*, comme *buffle*, *suffire*, *truffe*, etc., excepté *génuflexion*, *manufacture*, *mufle*, *nénufar*, *usufruit*, et leurs composés.

Nota. — Les écrivains ne sont pas d'accord sur l'orthographe du mot *Tartufe* : les uns l'écrivent par un seul *f*, les autres par deux *f*. L'Académie écrit *Tartufe*, *tartuferie*, et cette orthographe est généralement adoptée.

FINALES.

429. Tous les mots terminés par le son *air* prennent un *e* à la fin, comme *alimentaire*, *funéraire*, *vulnéraire*, excepté *air*, *clair*, *éclair*, *flair*, *impair*, *pair* (adj.), *pair* (de France), *vair* (terme de blason).

430. Mots dont le son final est *èce*. Tous ces noms s'écrivent par *esse*, comme *adresse*, *jeunesse*, *vitesse*, excepté *abaisse* (croûte de dessous d'un pâté), *baisse*, *bouillabaisse*, *caisse*, *graisse*, *laisse* (chien en) — *espèce*, *nièce*, *pièce*, et enfin *vesce*.

431. Verbes en *ayer*, *eyer*. Tous les verbes qui ont cette finale s'écrivent par *ayer*, comme *balayer*, *frayer*, *payer*, excepté *grasseyer* et *planchéier*.

432. Les substantifs féminins terminés par le son aigu *é* prennent deux *é* (*ée*), comme *allée*, *cognée*, *saignée*, etc., excepté *amitié*, *inimitié*, *moitié*, *pitié*, *psyché*, *sévigné* (sorte de coiffure).

433. Tous les substantifs féminins terminés par le son *té* ne prennent pas *e*, comme *âcreté*, *humidité*, *vétusté*, etc., excepté *bractée*, *dictée*, *jetée*, *montée*, *nuitée*, *platée*, *portée*, et ceux qui expriment une idée de contenance, comme *assiettée*, *brouettée*, *charretée*, *fourchettée*, *hottée*, *jattée*, *pelletée*, *potée*.

434. Verbes à l'infinitif en *andre*, *endre*. Tous ces verbes s'écrivent par *endre*, comme *apprendre*, *fendre*, *vendre*, etc., excepté *épandre* et *répandre*, qui prennent *a*.

435. Tous les adjectifs en *eu* prennent *x* final, comme *bulbeux*, *fâcheux*, *soigneux*, etc., excepté *bleu*, *feu* (défunt), *hébreu*.

436. Les mots masculins en *eur*, qui participent presque tous du substantif et de l'adjectif, comme *censeur*, *lutteur*, *voltigeur*, etc.

s'écrivent sans *e* à la fin, excepté *beurre, babeurre, feurre* et *leurre.*

437. Tous les noms féminins terminés par le son *eur* s'écrivent sans *e* final, comme *ardeur, pudeur, vigueur,* etc., excepté *chantepleure, demeure, heure, majeure, mineure.*

438. Tous les noms féminins terminés par le son *i* prennent *ie* comme *apoplexie, pluie,* etc., excepté *brebis, envi* (à l'envi l'un de l'autre) *fourmi, houri, merci* (à la merci), *nuit, perdrix, péri, souris.*

439. Noms terminés par *ice, isse.* La plupart de ces mots se terminent par *ice,* comme *avarice, justice, police,* etc. Il faut excepter *abscisse, bâtisse, clisse, coulisse, éclisse, écrevisse, esquisse, génisse, jaunisse, mélisse, pelisse, prémisse* (terme didactique), *pythonisse, réglisse* et *saucisse.*

440. Tous les adjectifs en *il* prennent *e* à la fin, comme *docile, futile, utile,* etc., excepté *bissextil, civil, puéril, sextil* (terme d'astronomie), *subtil, vil, viril, volatil* (sel).

441. Verbes en *ir* ou *ire.* Tous ces verbes s'écrivent par *ir,* comme *finir, convenir, mourir,* etc., excepté ceux qui ont le participe présent en *isant,* comme *suffire, conduire,* etc., ou en *ivant,* comme *écrire,* etc., auxquels il faut ajouter *bruire, frire, maudire, rire* et son composé *sourire.*

442. Mots qui ont pour son final *ment, man.* Ces mots, qui sont en très grand nombre, s'écrivent pour la plupart par *ment,* comme *allaitement, mandement, ralliement,* etc., excepté :

1° *Aimant, amant, diamant, flamant, nécromant,* qui, ainsi que tous les participes présents, se terminent par *ant ;*

2° *Allemand, flamand, gourmand, normand, command;*

3° *Alderman, aman, bosseman, caïman, dolman, drogman, firman, hetman, iman, landamman.*

443. Tous les adjectifs terminés par le son *oir* prennent un *e* à la fin, comme *accessoire, aléatoire, contradictoire, notoire, provisoire,* etc., excepté l'adjectif *noir.*

444. Tous les verbes terminés par le son *oir* appartiennent à la troisième conjugaison, comme *apercevoir, vouloir, pouvoir,* etc., excepté *boire, croire,* et leurs composés.

445. Verbes en *onner.* Tous ces verbes s'écrivent par deux *n,* comme *chansonner, moissonner, sanctionner,* etc., excepté *détoner, dissoner, époumoner, prôner, ramoner* et *trôner.*

446. Les verbes terminés par *quer* comme *appliquer, convoquer, fabriquer,* etc., conservent *qu* dans toute leur conjugaison ; mais les noms et les adjectifs qui en dérivent prennent *c* : *applicable, communication, convocation, fabrication, indication;* cependant on écrit par *qu* les mots *attaquable, critiquable, croquant, immanquable, marquant, remarquable* et *risquable.*

447. Noms féminins en *u, ue.* Tous ces noms prennent *e,* comme *avenue, berlue, fondue, tortue,* etc., excepté *bru, glu, tribu, vertu.*

CAS PARTICULIERS.

448. Il existe un assez grand nombre de mots où entrent à la fois un *i* et un *y*, et où l'on se trompe facilement sur la place respective que doivent occuper ces deux lettres. Voici la liste de ces mots correctement orthographiés : *Abyssinie*, *amphictyon*, *amphitryon*, *Bithynie*, *Callipyge*, *cynisme*, *diachylon*, *dionysiaque*, *diptyque*, *hiéroglyphe*, *hiéronymite*, *Hippolyte*, *Hyacinthe*, *hémicycle*, *hypocrisie*, *labyrinthe*, *Libye*, *Lilybée*, *Lycie*, *Lydie*, *patronymique*, *péristyle*, *pythie*, *rythmique*, *sibylle*, *sibyllin*, *Tityre*, *triptyque*.

449. Mots qui ont deux orthographes, selon le sens :

MARTYR, E, adj. et n. Celui qui est mort pour sa religion, celle qui est morte pour sa religion.

MARTYRE, n. m. Mort endurée pour la religion.

SATIRE, n. f. Petite pièce, le plus souvent en vers.

SATYRE, n. m. Demi-dieu de la Fable.

ZÉPHIRE, divinité mythologique.

ZÉPHYR, vent doux et agréable.

450. La terminaison des mots suivants est *ent* lorsqu'ils sont employés comme noms ou comme adjectifs ; elle est *ant* lorsqu'ils sont participes présents ou adjectifs verbaux :

NOMS OU ADJECTIFS.	PARTICIPES PRÉSENTS OU ADJECTIFS VERBAUX.
Adhérent, *adj.*	Adhérant.
Affluent, *nom.*	Affluant.
Coïncident, *adj.*	Coïncidant.
Compétent, *adj.*	Compétant.
Différent, *adj.*	Différant.
Divergent, *adj.*	Divergeant.
Equivalent, *adj* et *nom.*	Equivalant.
Excellent, *adj.*	Excellant.
Expédient, *nom.*	Expédiant.
Négligent, *adj.*	Négligeant.
Précédent, *nom.*	Précédant.
Président, *nom.*	Présidant.
Résident, *nom.*	Résidant.
Violent, *adj.*	Violant.

EMPLOI DE LA LETTRE MAJUSCULE

451. La lettre *majuscule* ou lettre *capitale* s'emploie :

1° Au commencement d'une phrase.

2° Dans le courant d'une phrase après un point : *La paix fut donnée à l'Église. Constantin la combla d'honneurs et de biens. La victoire le suivit partout.* (BOSSUET.)

3° Au commencement de chaque vers, quel que soit le signe de

ponctuation placé à la fin du vers précédent, et lors même qu'il n'y aurait aucun signe :

> Travaillez, prenez de la peine;
> C'est le fonds qui manque le moins.

4° Après deux points, quand on rapporte les paroles de quelqu'un : *Aristote disait à ses disciples : Mes amis, il n'y a point d'amis.*

5° Au commencement de tous les mots synonymes de *Dieu*, comme la *Providence*, le *Créateur*, le *Seigneur*, l'*Etre suprême*. Quand le substantif se compose de plusieurs mots, chacun d'eux prend une majuscule : le *Tout-Puissant*, le *Très-Haut*, le *Saint-Esprit*, etc. *Dieu* prend une minuscule pour désigner les divinités du paganisme : *Apollon est le* DIEU *de la poésie.*

6° Pour désigner les êtres moraux ou abstraits quand ils sont personnifiés : *La* VÉRITÉ *qui sort de son puits. La* FORTUNE, *cette déesse inconstante.*

> Noble et tendre *Amitié*, je te chante en mes vers.
> DUCIS.

> Sur les ailes du *Temps* la tristesse s'envole.
> LA FONTAINE.

> La *Mollesse*, à ce bruit, se réveille, se trouble.
> BOILEAU.

> Là gît la sombre *Envie*, à l'œil timide et louche.
> VOLTAIRE.

7° Au commencement des substantifs qui désignent un ouvrage, une fable, un objet d'art, etc. : *Le Misanthrope*, *le Contrat social*. *Le Renard et le Corbeau*, *la Navigation*, poème d'Esménard, *la Transfiguration* de Raphaël, *la Descente de Croix* de Rubens, etc.

8° Au commencement des noms de planètes et au mot *Soleil*, quand cet astre est considéré comme centre de notre système planétaire : *Jupiter*, *Mercure*, *Saturne*, la *Lune*, etc. Ils prennent une minuscule lorsqu'ils sont considérés individuellement, et non comme partie intégrante de l'univers : *Dumont d'Urville a fait plusieurs fois le tour de la* TERRE. *Les différents quartiers de la* LUNE *n'exercent aucune influence sur la température.*

9° Au nom des constellations : *la Balance*, *le Bélier*, *le Capricorne*, *le Sagittaire*, *le Chariot de David*, *la grande Ourse*, etc.

10° Au mot *État*, quand il signifie royaume, empire : *Les revenus de l'*ÉTAT. *L'*ÉTAT, *c'est moi.* — Au mot *Église*, quand il signifie l'assemblée des fidèles, la catholicité : *Dans les premiers siècles de l'*ÉGLISE. — Aux noms de fêtes : PÂQUES, NOËL, *la* TOUSSAINT.

11° Au commencement de tous les noms propres. Sont considérés comme noms propres les noms de personnes : *Alexandre*, *Auguste*, *Joseph*, *Caroline*, etc. : les noms géographiques en général : *Europe*, *France*, *Paris*, *Seine*, *Himalaya*, *Vésuve*, *Bourgogne*, *Haute-Saône*, *Atlantique*, *Majorque*, *Minorque* (île), *Espagnols*, *Russes*, *Japonais* — Les noms de vaisseaux : *La Méduse*, *le Bellérophon*, *Argo* (navire), *le Great-Eastern*, *le Formidable*, *le Tonnant*, *le Vengeur*.

452. Au XVII[e] siècle, on orthographiait en mettant une minuscule aux articles des noms propres, *la Fontaine, la Bruyère, la Ferté*, etc. Aujourd'hui, l'usage d'écrire l'article par une majuscule a prévalu : *La Fontaine, La Bruyère, La Ferté*, etc., bien que l'Académie conserve encore la minuscule. Chez les Italiens et pour quelques noms français, l'article prend généralement la minuscule : *le Tasse, le Dante, l'Arioste, le Poussin*, etc.

453. Sont considérés comme noms communs, et prennent par conséquent la minuscule :

1° Les noms des diverses religions : *babysme, bouddhisme, brahmanisme, calvinisme, catholicisme, christianisme, judaïsme, luthéranisme, mahométisme, paganisme, sabéisme*, etc.

2° Les noms par lesquels on désigne les sectaires et les partisans de doctrines religieuses ou philosophiques : *albigeois, anabaptistes, épicuriens, hussites, jansénistes, juifs, luthériens, mahométans, pharisiens, publicains, pyrrhoniens, pythagoriciens, samaritains, vaudois*, etc.

3° Les noms des membres des ordres monastiques : *bénédictins, camaldules, carmes, chartreux, cordeliers, dominicains, feuillants, trappistes, ursulines, visitandines*, etc.

4° Les noms qui désignent la dignité des souverains et des hauts personnages : *bey, calife, tsar, dey, émir, pacha, schah, sultan*, etc.

5° Les noms des fêtes païennes : *bacchanales, lupercales, saturnales*, etc.

6° Les noms par lesquels on désigne les divinités des eaux et des bois : *dryades, faunes, naïades, satyres, sirènes*, etc.

7° Les noms des mois, *janvier, février*, etc. ; les noms des jours, *lundi, mardi*, etc. ; ceux de certains jours : *vendredi saint, jour de l'an ;* les noms des points cardinaux, *le nord, le midi*, etc. (mais ces derniers deviennent noms propres et prennent par conséquent la majuscule s'ils désignent certaine étendue, certaine partie du monde ou d'une contrée : *le Midi, le Nord, le Centre, mer du Nord, Amérique du Sud, la guerre d'Orient, les échelles du Levant*,

Que l'*Orient* contre elle à l'*Occident* s'allie. (CORNEILLE).

454. Voilà les principales règles générales qui président à l'emploi de la majuscule ; mais à côté de ces règles, il existe une foule de cas particuliers qui font le désespoir des correcteurs d'imprimerie ; car en cette matière, il n'y a rien moins que des principes fixes. Quoi qu'il en soit, il résulte de ce qui précède que la majuscule doit être réservée aux noms propres, ou à ceux que, par antonomase, on considère comme tels ; mais il n'est pas toujours facile de distinguer si le mot qu'on emploie joue le rôle de nom propre ou celui de nom commun ; d'un autre côté, les auteurs qui traitent de matières spéciales, en particulier ceux qui écrivent des ouvrages sur la religion, sur la théologie et sur les beaux-arts, affectent de mettre la majuscule à des mots qui pourtant ne sont que des noms communs : Religion, Ame,

Croix, Foi, Salut, Vérité, Beau, etc. Le *Moniteur universel* se gardait bien d'omettre la majuscule au mot *empereur* quand il s'agissait de Napoléon Ier ou de Napoléon III; le *Journal officiel* n'écrirait pas le même mot avec la capitale s'il était question de l'empereur d'Autriche ou de l'empereur de Russie. De même, dans cette phrase : « Sa Majesté a visité l'Exposition et Elle a daigné féliciter M. ***, » le mot *elle* prendra la majuscule. Dans les traités de paix ou de commerce, ces mots : *Les hautes puissances contractantes,* sont toujours écrits : *Les Hautes Puissances contractantes.*

On le voit, la fantaisie et le caprice, même la flatterie, président quelquefois à la distribution de la majuscule. On peut, jusqu'à un certain point, deviner quelles opinions professe un écrivain à la façon dont quelques mots sont écrits dans ses ouvrages. Un légitimiste fervent n'omettra pas la grande lettre aux mots *Roi, Monarchie, Religion;* mais *république, révolution, peuple,* seront réduits à la minuscule.

455. Ces règles sont encore insuffisantes, et comme il serait à peu près impossible de les compléter, nous allons donner un certain nombre d'exemples où la majuscule est généralement employée; pour les cas que nous omettrons, les élèves se détermineront par analogie, par assimilation :

La forêt Noire.
La mer Rouge.
La mer Pacifique.
Le pont Royal.
Les jeux Olympiques.
L'Ange de l'Ecole.
L'Aigle de Meaux.
L'Oint du Seigneur.
L'Orateur romain (Cicéron).
L'arc de triomphe de l'Etoile.
La place du Trône.
Les Pays-Bas.
Le marché du Temple.
La fontaine des Innocents.
L'hospice de la Pitié.
La prison de l'Abbaye.
L'Acropole d'Athènes.
La prise de la Bastille.
L'Académie des inscriptions et belles-lettres.
Le Conservatoire de musique.
L'Ecole des chartes.
L'ordre de la Légion d'honneur.
La Toison d'or.
La cour des Miracles.
Le Bas-Empire.
Les monts de la Lune.
Les Etats-Unis.
Le quai aux Fleurs.
L'hôtel de la Monnaie.
Le ministère de l'Instruction publique.
Rue de l'Ancienne-Comédie.
Le Palais-Royal.
Le Nouveau Testament.
La mer Baltique.
La colonne Trajane.
Le Pont-Neuf.
Les Indes occidentales.
La mer Méditerranée.
L'Amérique méridionale.
Le Pas de Calais (détroit).
Etc., etc., etc., etc., etc.

Maintenant, il nous serait très facile de terminer ce chapitre en donnant une kyrielle de noms et de locutions où l'on pourrait indifféremment faire usage de la majuscule ou de la minuscule ; mais ce supplément ne servirait qu'à embrouiller les élèves. Restons-en donc là, c'est-à-dire aux règles générales. C'est le but de notre méthode.

DU TRAIT D'UNION

456. Le trait d'union s'emploie :

1° Dans toutes les expressions composées dont l'usage veut qu'il unisse les parties composantes : *arc-en-ciel, vice-roi, chef-d'œuvre, un trois-mâts, contre-amiral, Très-Haut, Gustave-Adolphe, Marc-Aurèle, quelques-uns, nouveau-né, tout-puissant*, etc. — Certaines de ces expressions, dont les parties étaient autrefois séparées, ne forment plus aujourd'hui qu'un seul mot. Tels sont : *porteballe, portechappe, portefeuille, portefaix, portemanteau, portecrayon, marchepied, zigzag, aparté, passeport, contrefort, contremarque, etc.*

2° Entre un verbe et les pronoms *je, moi, nous, tu, toi, vous, il, ils, elles, le, la, les, lui, leur, y, en, on* placés immédiatement après le verbe : *Parlerai-je? répondez-lui, allez-y, vient-on?* S'il y a deux pronoms, on met deux traits d'union : *Donnez-le-moi, transportez-vous-y, allons-nous-en, prêtez-les-lui.* Mais on écrit *faites lui parler, faites en prendre*, parce que *lui* et *en* sont ici compléments des verbes *parler* et *prendre* et non du verbe *faire;* alors ces phrases signifient : *faites parler à lui, faites prendre de cela.*

3° Avant et après la lettre *t* euphonique : *Parle-t-il? va-t-elle?* On écrit *va-t'en*, et non *va-t-en*, parce que *t* n'est pas dans ce cas une lettre euphonique, mais un pronom mis pour *te* ou *toi;* ce qui le prouve, c'est qu'on dit au pluriel *allez-vous-en.*

4° Avant ou après *ci, là, ce*, accompagnant un substantif, un pronom, une préposition ou un adverbe : *Celui-ci, celui-là, cet homme-ci, cette femme-là, là-dessus, ci-dessus, ci-joint, ci-inclus, ci-après, par-ci, par-là, là-haut, est-ce là que vous demeurez?* — Et dans la locution *oui-da.*

5° Pour lier *même* à un pronom personnel : *moi-même, lui-même, eux-mêmes*, etc.

6° Entre les dizaines et les unités, quand celles-ci s'ajoutent aux premières : *Dix-neuf, trente-sept, deux cent vingt-quatre.* Il faut ajouter à cette règle le mot *quatre-vingts.*

7° Entre deux prénoms appliqués à une seule personne : *Paul-Louis Courier, Jean-Jacques Rousseau*, et entre certains noms propres dans le même cas, consacrés par l'usage : *Gay-Lussac, Prévost-Paradol*, etc.

8° Entre les mots qui servent ensemble à nommer un département, une ville, une rue, etc. : *Pyrénées-Orientales, Lons-le-Saunier, Cività-Vecchia, Clermont-Ferrand*, rue des *Grands-Augustins*, etc.

9° Après *non* suivi d'un nom ou d'un verbe : *non-valeur, non-recevoir.*

10° Après *quasi* suivi d'un substantif : *quasi-contrat, quasi-délit.*

11° Dans la dernière édition de son Dictionnaire, l'Académie supprime le trait d'union entre *très* et l'adverbe ou l'adjectif suivant; ainsi on doit écrire : *très bien, très habile*, etc. Mais dans cette expression : le *Très-Haut*, en parlant de Dieu, le trait d'union est maintenu.

Nota. — Tous les mots français commençant par la préposition la-

tine *ultra* s'écrivent en deux parties et prennent le trait d'union après cette préposition, excepté *ultramontain*.

457. La préposition *extra* se joint généralement au mot; il faut excepter *extra-muros* et quelques expressions exclusivement scientifiques.

En résumé : Règle générale, il faut le trait d'union dans les mots composés commençant par *arrière*, *demi*, *mi*, *quasi*, *sous*, *vice;* il faut le supprimer dans les mots commençant par *anti*, *archi*, *co*, *extra*, *juxta*.

DE L'APOSTROPHE

458. Les mots dont la voyelle finale doit se remplacer par une *apostrophe* devant un mot commençant lui-même par une voyelle sont :

1° L'article singulier *le* ou *la* : *L'oiseau, l'aiguille*, pour *le oiseau, la aiguille*.

2° La conjonction *que* et le pronom conjonctif *que* : *Il faut qu'il parte; la crainte qu'il me cause.*

3° *Lorsque*, *puisque*, et *quoique*, mais seulement avant *il*, *elle*, *on*, *ils*, *elles*, *un*, *une* : *Lorsqu'un enfant désobéit; quoiqu'on ait intérêt à ménager cet homme; puisqu'il vous résiste.* Ainsi on écrira sans élision : *Lorsque Alexandre pénétra dans l'Asie; Quoique Octave fût fils adoptif de César; Puisque aucun de vous n'y consent.*

4° *Entre* formant un substantif ou un verbe composé avec le substantif ou le verbe auquel il s'unit et qui commence par une voyelle : *entr'acte*, *s'entr'aider*. Dans tous les autres cas, *entre* s'écrit sans élision : *Entre eux*, *entre elles*, *entre autres*, *entre onze heures et midi*.

5° *Presque*, seulement dans le substantif composé *presqu'île*. Ainsi on doit écrire : *Presque usé, presque achevé, presque en même temps*, etc.

6° *Quelque*, uniquement devant *un*, *une* : *Quelqu'un*, *quelqu'une*. Il faut donc écrire sans élision : *quelque autre*, *quelque argent*, *quelque endroit*, etc.

7° *Grande*, dans *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chose*, *grand'croix*, *à grand'peine*, *grand'peur*, *grand'route*, *grand'pitié*, *grand'merci*, *grand'messe*, *grand'chère*, *grand'faim*, *grand'rue*, *grand'vergue*, *grand'voile*, mais seulement dans le sens familier pour lequel l'usage a consacré ces locutions; car on peut dire aussi : *Une grande chose*, *une grande croix*, *une grande peine*, *une grande salle*, etc.

8° *Si*, seulement devant *il*, *ils* : *S'il vient*, *s'ils viennent*.

9° *Jusque* devant un mot commençant par une voyelle : *Jusqu'à Paris*, *jusqu'ici*, *jusqu'alors*. Quelquefois cependant une raison de consonance s'oppose à l'élision : dans ce cas, on termine *jusque* par un *s* ; *Jusques à quand*. Il en est souvent ainsi dans le style poétique :

> Sion, *jusques* au ciel autrefois élevée...
>
> RACINE.

459. L'*e* muet de *contre* ne s'élide dans aucun cas, même dans les

mots composés : *Contre-attaque, contre-épreuve, contre-ordre,* et non *contr'attaque, contr'épreuve, contr'ordre.*

460. L'élision n'a pas lieu devant certains mots commençant par une voyelle. Ainsi l'on dit : *Le onze, la onzième, la ouate, le oui, le uhlan, le yacht, le yatagan, la yole, le yucca.*

461. On écrit avec l'apostrophe *va-t'en, procure-t'en,* etc., parce que le *t* n'est autre chose que le pronom *te* dont l'*e* est supprimé. Mais ce serait une faute d'écrire *viendra-t'il, parle-t'on,* parce que le *t* n'est pas ici pronom; ce n'est qu'une lettre euphonique. Il faut *viendra-t-il, parle-t-on.*

462. Quelques personnes écrivent sans apostrophe *aujourd'hui, prud'homme, prud'homie;* mais l'Académie n'a pas encore sanctionné cette orthographe.

493. En général, l'élision n'a pas lieu devant le mot *Henri;* on trouve cet exemple dans le Dictionnaire de l'Académie : « Ventre-saint-gris *était le juron de Henri IV.* » Toutefois cette règle n'a rien d'absolu, et elle souffre quelques exceptions, surtout dans le langage familier. Ainsi une mère dira en parlant à son enfant : *Mon Henri, mon petit Henri,* en faisant sonner les consonnes *n* et *t*. On peut donc conclure que, dans ces cas, l'élision peut être permise.

464. Au théâtre, quand on veut rendre exactement la prononciation populaire, on fait un usage fréquent de l'apostrophe. En voici un exemple emprunté aux *Ricochets :*

MARTON, *cuisinière.* Madame, l'dîner est sarvi. (*Au public :*)

A c'dîner j'vous invite.
Si vous avez l'goût bon,
Vous jug'rez tout l'mérite
Du cordon d'la maison;
Mais, je vous l'dis d'avance,
Pour assurer l'succès,
Faut qu'vos mains en cadence } *bis.*
Applaudissent aux *Ricochets.* }

DES PRÉFIXES

465. Il y a à considérer deux choses dans la formation des mots : les *préfixes* et les *suffixes.* On sait déjà que la plupart des mots composés ont été formés en plaçant devant le radical une ou plusieurs particules désignées sous le nom de *préfixes.*

466. Les *préfixes* sont, pour la plupart, des prépositions ou même des adverbes, empruntés à la langue latine ou à la langue grecque, et qui ajoutent une idée accessoire à l'idée primitive du mot simple auquel on les adapte. Nous allons faire connaître successivement les principaux *préfixes* en indiquant le rôle que joue chacun d'eux dans la composition des mots.

Ab, abs.

467. AB ou ABS est une préposition latine qui se traduit ordinairement par *de*, et qui, placée devant un mot français, marque extraction, séparation, éloignement :

AB-JECT. (*Jacere, jactum*, jeter). Ce qu'on doit *jeter* loin de soi ; ce qui est vil et méprisable.

AB-HORRER. (*Horrere*, avoir horreur.) S'éloigner avec *horreur* de...

AB-DIQUER. (*Dicare*, dédier.) Cesser de se *dédier*, de se vouer à une chose.

Il en est ainsi de AB-SURDE (*surdus*, sourd) ; AB-RUPT (*ruptus*, rompu) ; AB-SOUDRE (*solvere*, délier) ; AB-SENT (*ens, entis*, étant) ; etc.

Apo.

468. APO, préposition grecque qui indique d'ordinaire éloignement, séparation, et qui a en composition la même force que AB, ABS :

APO-COPE. (Gr. *koptô*, couper.) Qui *coupe* de..., figure de grammaire qui consiste à retrancher une ou plusieurs lettres à la fin d'un mot.

APOTHÉOSE. (Gr. *theos*, dieu.) Cérémonie qui d'un homme fait un *dieu* ; déification.

AP-HÉRÈSE. (Gr. *aireô*, retrancher.) Qui *retranche* de..., figure de grammaire qui consiste à retrancher une ou plusieurs lettres au commencement d'un mot.

AP-HÉLIE. (Gr. *hêlios*, soleil.) Point de l'orbite d'une planète où elle est à sa plus grande distance du *soleil*.

Ad.

469. AD est une préposition latine qui, placée devant un mot français, marque une tendance vers un but physique ou moral, la proximité, quelquefois l'intensité de l'action :

AD-APTER. (*Aptare*, rendre apte.) Rendre *apte* à... ajuster.

AD-JACENT. (*Jacens*, couché.) Ce qui est *couché* près de..., contigu.

AD-HÉRER. (*Hærere*, s'attacher.) *S'attacher*, tenir fortement à une chose.

Il en est de même dans AD-VERSE (*versus*, tourné) ; AD-MINISTRER (*ministrare*, servir) ; etc.

470. AD se change en AC devant un *c* :

AC-COSTER. (*Costa*, côté, flanc.) Se mettre au *côté*..., aborder quelqu'un.

AC-CÉDER. (*Cedere*, marcher vers.) Se réunir à..., consentir.

AC-COLADE. (*Collum*, cou.) Action de se jeter au *cou* de quelqu'un, de l'embrasser.

Il en est de même dans AC-CORD (*Cor, cordis*, cœur) ; AC-CROCHER (*crochet*) ; AC-CLIMATER (*climat*) ; etc.

471. AD se change en AF devant un *f* :

AF-FABLE. (*Fari*, parler.) Auquel on peut aisément *parler*.

AF-FRANCHIR. Rendre *franc*, libre.
AF-FRONT. Ce qui frappe au *front*, insulte.

Il en est de même dans AF-FILIER (*filius*, fils); AF-FIDÉ (*fides*, foi);etc.

472. AD se change en AG, devant un *g:*

AG-GRAVER. (*Gravis*, lourd, pesant.) Rendre plus *grave*.
AG-GLOMÉRER. (*Glomerare*, mettre en peloton.) Assembler, entasser.
AG-GLUTINER. (*Gluten*, *glutinis*, glu.) Joindre comme avec de la *glu*.

473. AD se change en AL devant un *l:*

AL-LUMER. (*Lumen*, lumière.) Mettre la *lumière* à..., embraser.
AL-LOCATION. (*Locare*, placer.) Action d'*allouer*, d'accorder à quelqu'un.
AL-LIER. *Lier* à..., mêler, combiner.

474. AD se change en AN devant un *n:*

AN-NEXER. (*Nectere*, *nexum*, nouer.) *Nouer*, attacher à...
AN-NIHILER. (*Nihil*, rien.) Réduire à *rien*, anéantir.

475. AD se change en AP devant un *p:*

AP-PENDICE. (*Pendere*, pendre.) Ce qui *pend*, ce qui est attaché à...; toute partie qui sert de prolongement à une partie principale et en forme une dépendance.
AP-PAUVRIR. Réduire à la *pauvreté*.
AP-PARIER. (*Par*, *paris*, pair, égal.) Assortir par *paires*.

476. AD se change en AR devant un *r:*

AR-ROGER (S'). (*Rogare*, demander.) *Demander* pour soi..., s'attribuer.
AR-RIVER. Parvenir à la *rive*.

477. AD se change en AS devant un *s:*

AS-SEOIR. *Établir* à côté de..., sur...
AS-SAILLIR. (*Salire*, sauter.) *S'élancer* vers..., attaquer.
AS-SISTER. (*Sistere*, se tenir.) *Se tenir* à côté de..., prêter secours.

478. AD se change en AT devant un *t:*

AT-TENTION. Action de *tendre* son esprit vers un objet.
AT-TESTER. (*Testis*, témoin.) Certifier, prendre à *témoin*.
AT-TRAPER. Prendre comme à une *trappe*, à un piège.

479. Quelquefois le *d* du préfixe *ad* disparaît complètement, et l'on se sert simplement de *a:*

A-BORDER. Aller vers le *bord*.
A-CHEMINER (S'). Faire *chemin* vers un endroit.
A-GUERRIR. Rendre propre à la *guerre*.

Il en est ainsi dans A-MÉLIORER (*melior*, meilleur); A-BRÉVIATION (*brevis*, bref); A-GRESSEUR (*gradi* ou *gradiri*, *gressus*, marcher); A-LINÉA (*linea*, ligne); etc.

Am, amb, ambi, (grec Amphi).

480. Ces préfixes signifient *autour*, des deux côtés ; ils ont la même valeur que CIRCA, CIRCUM chez les Latins, et AMPHI chez les Grecs :

AMB-AGES. (*Agere*, agir.) Circuit, embarras de paroles.
AMB-IGU. (*Agere*, agir.) Qui a double sens, double emploi.
AMB-ITION. (*Ire*, *itum*, aller.) Action d'*aller* autour, de circonvenir, dans le but d'obtenir fortune, honneur, etc.

Il en est de même dans AMB-IANT (*ire*, aller) ; AM-PUTER (*putare*, couper) ; AMPHI-BIE (gr. *bios*, vie) ; AMPHI-SCIENS (gr. *skia*, ombre) ; etc.

Anté, anti.

481. Ces préfixes viennent du latin ANTE, qui signifie *avant*, et marquent une priorité de temps ou d'ordre :

ANT-ÉRIEUR. Qui est avant.
ANTI-DATER. Avancer une *date*.
ANTÉ-DILUVIEN. (*Diluvium*, déluge.) Qui est avant le *déluge*.

Il en est ainsi dans ANTÉ-CÉDENT (*cedere*, marcher) ; ANTI-CHAMBRE ; ANTI-CIPER (*capere*, prendre) ; etc.

Souvent ce préfixe vient du grec *anti*, et alors il marque opposition :

ANTE-CHRIST. Opposé au *Christ*.
ANTI-SOCIAL. Contraire à la *société*.

Circum, circon, circu, (grec Péri).

482. Ces préfixes, dont les trois premiers se ressemblent par la syllabe CIRC (du latin *circulus*, cercle) ont en composition la même signification et se traduisent en français par *autour*, *alentour* :

CIRCUM-NAVIGATION. Voyage autour du monde.
CIRCON-STANCE. (*Stans*, se tenant.) Fait accessoire qui accompagne le fait principal.
CIRCON-VOISIN. Qui est aux alentours.
CIRCON-SCRIRE. (*Scribere*, écrire.) *Écrire* autour, renfermer dans des limites.

Il en est de même pour CIRCON-SPECT (*spectare*, regarder) ; CIRCULAIRE (*circulus*, cercle) ; CIR-CUIT (*ire*, *itum*, aller) ; etc.

483. PÉRI, préposition grecque, a souvent en composition le même sens que *circum* :

PÉRI-MÈTRE. (Gr. *metron*, mesure.) *Mesure* du contour.
PÉRI-CARDE. (Gr. *kardia*, cœur.) Membrane qui enveloppe le *cœur*.
PÉRI-SCIENS. (Gr. *skia*, ombre.) Habitants des zones glaciales pour qui les *ombres* font chaque jour le tour de l'horizon.

Cis, cit.

484. Ces préfixes ne sont autre chose que la préposition latine CIS,

CITRA, qui signifie *en deçà*; ils ont pour contraires les préfixes ULTRA, TRANS, au delà :

CIS-PADANE. (*Padus*, Pô.) Qui est en deçà du *Pô*.
CIT-ÉRIEUR. Qui est *en deçà* de notre côté, par rapport à un fleuve, à une montagne : *Espagne citérieure*, qui est en deçà de l'Ebre.

Contra, contre.

485. Ces deux préfixes conservent le sens d'opposition propre à la préposition latine CONTRA, qui signifie *contre* :

CONTRA-STE. (*Stare*, se tenir.) Qui *se tient*, qui est en opposition à des paroles, à des actes.
CONTRA-VENTION. (*Venire*, *ventum*, venir.) Acte qui est en opposition avec une loi, une ordonnance.
CONTRE-MANDER. (*Mandare*, donner ordre.) Donner contre-*ordre*.
CONTRE-TEMPS. Événement qui arrive en *temps* inopportun.

Co, col, com, con, cor, (grec Syn).

486. Ces préfixes, dont les cinq premiers sont formés de la préposition latine CUM, qui signifie *avec*, gardent le même sens en composition. Ils marquent l'union, la concomitance, l'action simultanée ; quelquefois même ils ne servent qu'à donner plus de force et d'intensité aux mots qu'ils précèdent.

487. Co s'emploie devant un mot simple qui commence par une voyelle ou un *h* muet :

CO-ADJUTEUR. (*Adjuvare*, *adjutum*, aider.) Qui est adjoint à un prélat et exerce le ministère conjointement avec lui.
CO-HABITER. *Habiter* avec quelqu'un.
CO-HÉSION. (*Hærere*, *hæsum*, s'attacher.) Force qui *attache*, unit les molécules des corps.
CO-INCIDENCE. (*Incidere*, tomber.) État de deux choses qui *tombent* l'une sur l'autre, qui s'ajustent.

488. COL s'emploie devant un mot qui commence par *l* :

COL-LÈGE. (*Legere*, *lectum*, ramasser.) *Réunion* de personnes dans un but déterminé.
COL-LECTION. (*Legere*, *lectum*, choisir.) *Choix* d'objets ayant du rapport entre eux.
COL-LISION. (*Lædere*, *læsum*, blesser, briser.) *Choc*, rencontre de deux corps, de deux parties opposées.

489. COM s'emploie devant *b*, *p*, *m*.

COM-BINER. (*Bis*, deux fois.) Mêler ensemble *deux* choses, et, par extension, un plus grand nombre.

COM-PENSER. (*Pensare*, peser.) Contre-*peser*, balancer une chose avec une autre.
COM-MENSAL. (*Mensa*, table.) Qui vit à la même *table*.
COM-MERCE. (*Merx, mercis*, marchandise.) Échange de *marchandises*.

490. COR s'emploie devant les mots commençant par *r* :

COR-ROMPRE. *Rompre* l'enchaînement des parties d'un tout; l'altérer, le gâter.
COR-ROBORER. (*Robur*, force.) Donner plus d'intensité à la *force*.

491. CON s'emploie dans tous les autres cas :

CON-COURIR. *Courir* ensemble au même but.
CON-FÉDÉRATION. (*Fœdus, fœderis*, alliance.) Alliance entre plusieurs puissances.
CON-GÉNÈRE. (*Genus, generis*, genre.) Qui est du même *genre*, de la même espèce.

Il en est de même dans CON-GLUTINER (*glu*); CON-JUGAL (*jugum*, joug) ; CON-NEXION (*nexus*, lien) ; CON-QUÉRIR (*quærere*, chercher); etc.

492. La préposition SUN, qui prend en composition les formes SYN, SYM, SY, SYL, a la même valeur que le préfixe CO, COM, etc. :

SYN-TAXE. (Gr. *tassô*, arranger.) Ordre, *arrangement* des mots entre eux.
SYM-PHONIE. (Gr. *phônê*, voix.) *Voix*, instrument qui forme accord.
SYL-LABE. (Gr. *labein*, prendre.) Plusieurs lettres *prises* ensemble.
SY-STÈME. (Gr. *tithêmi*, se tenir.) Assemblage de parties, de principes qui *se tiennent*.

Dé, des, di.

493. Le préfixe DÉ est le plus souvent négatif et marque la suppression de l'idée énoncée par le mot simple :

DÉ-BARQUER. Quitter la *barque*.
DÉ-BORDER. Oter les *bords*, dépasser les *bords*.
DÉ-BOÎTER. Faire sortir un os de sa *boîte*.

Il en est de même dans DÉ-RÉGLEMENT (*règle*) ; DÉ-RIDER (*rides*) ; DÉ-VA-LISER (*valise*); etc.

494. DÉ négatif se change quelquefois en DÉS, DES, DI :

DÉS-AVOUER. Cesser d'*avouer*.
DÉS-ENNUYER. Faire cesser l'*ennui*.
DÉS-HABITUER. Faire perdre l'*habitude*.

Il en est ainsi dans DÉS-INTÉRESSÉ (*intérêt*) ; DÉS-ORDRE (*ordre*), DES-SILLER (*cilium*, cil) ; DI-VERGENCE (*vergere*, tendre vers) ; etc.

495. Le préfixe DÉ sert quelquefois à étendre la signification du mot ; alors il est dit *ampliatif*, comme dans les mots suivants :

DÉ-COUPER. *Couper* en morceaux et avec un certain art.

DÉ-TENIR. *Tenir*, garder en son pouvoir.
DÉ-TERMINER. S'arrêter à un *terme*, préciser, résoudre.

Il en est ainsi pour DÉ-TREMPER (*tremper*), DÉ-NONCER (*nuntius*, nouvelle), etc.

496. DÉ, ampliatif, se change en DI dans un certain nombre de mots :

DI-LATER. (*Latus*, large.) Donner plus de *latitude*, plus d'étendue.
DI-MINUER. (*Minuere*, amoindrir.) Rendre plus *menu*.

Dis, dif.

497. Ce préfixe marque le plus souvent la négation :

DIS-CULPER. (*Culpa*, faute.) Justifier quelqu'un d'une *faute*.
DIS-JONCTIVE. *Conjonction* qui, tout en unissant les mots, sépare les idées.
DIS-SUADER. (*Suadere*, conseiller.) Détourner quelqu'un d'un projet.
DIS-LOQUER. (*Locare*, placer.) *Déplacer* violemment.

DIS marque quelquefois la diversité, la division, la dispersion, et alors il est souvent ampliatif :

DIS-PUTER. (*Putare*, penser.) *Penser* diversement, de là se quereller.
DIS-CERNER. (*Cernere*, voir.) *Voir* les différences, faire une distinction.
DIS-SÉQUER. (*Secare*, couper.) *Séparer* les différentes parties d'un cadavre.

Il en est de même pour DIS-SIDENT (*sedere*, siéger) ; DIS-TRIBUER (*tribuere*, accorder) ; DIS-TINGUER (*tingere*, teindre) ; etc.

498. DIS se change en DIF devant un *f* :

DIF-FAMER. (*Fama*, réputation.) Perdre quelqu'un de *réputation*.
DIF-FUSION. Action de se répandre.

E, ex.

499. Ce préfixe n'est autre que la préposition latine E, EX, qui se traduit par *de ;* il marque une idée accessoire d'extraction, d'émission, d'exclusion ; il a donc assez souvent le sens négatif, mais parfois aussi une valeur ampliative :

É-LIMINER. (*Limen*, seuil.) Mettre dehors.
É-MANER. (*Manare*, couler.) Sortir, *découler*.
É-MISSION. (*Mittere, missum*, envoyer.) Action de *pousser* hors de soi.

Il en est de même dans É-PILER (*pilus*, poil) ; É-VADER (*vadere*, aller) ; EX-ALTER (*altus*, haut) ; EX-ORBITANT (*orbite*) ; EXTIRPER (*stirps*, souche, racine) ; EF-FRÉNÉ (*frein*) ; S'EF-FORCER (*force*) ; etc.

Extra.

500. Préposition latine qui se traduit par *hors*, *outre*, *excepté*.

EXTRA. Ce qui est en dehors.
EXTRA-MUROS. Hors des *murs*.
EXTRA-VASER. Sortir du *vase*, des vaisseaux ordinaires.

In.

501. La préposition latine IN se traduit par *en*, *dans*, *sur;* le plus souvent elle donne un sens négatif au mot qu'elle précède.

IN-ANIMÉ. Privé d'*âme*, de vie.
IN-ADVERTANCE. (*Advertere*, tourner vers.) Faute d'*attention*.
IN-AMISSIBLE. (*Amittere*, *amissum*, perdre.) Qui ne peut se *perdre :* *grâce* INAMISSIBLE.
IN-COGNITO. (*Cognitus*, connu.) Sans être *connu*.

502. IN se change en IM devant *b*, *m*, *p :*

IM-BERBE. Sans *barbe*.
IM-MONDE. (*Mundus*, propre.) Qui n'est pas *monde* ou propre.
IM-MUABLE. (*Mutabilis*, sujet à changer.) Qui ne *change* pas.
IM-PASSIBLE. (*Pati*, *passus*, souffrir.) Qui ne *souffre* pas, qui n'a point d'émotions.

503. IN se change en IL devant un *l :*

IL-LÉGAL. Qui n'est pas *légal*.
IL-LIMITÉ. Qui n'a point de *limites*.

504. IN se change en IR devant un *r :*

IR-RÉFRAGABLE. (*Refragari*, résister.) Qu'on ne peut récuser.
IR-RÉVOCABLE. Qui ne peut être *révoqué*.

505. Le préfixe IN, comme ses équivalents EM, EN, IL, IM, IR, est quelquefois employé dans le sens positif; il signifie alors *dedans*, *vers*, *pour*, et marque l'intérieur d'une chose ou une tendance vers un but ; ou bien il est seulement augmentatif.

IN-AUGURER. Prendre les *augures* pour... (allusion à la coutume qu'avaient les Romains de ne rien faire sans consulter les augures).
IN-CARCÉRER. (*Carcer*, prison.) Mettre en *prison*.
IN-CINÉRATION. (*Cinis*, *cineris*, cendre.) Action de réduire en *cendres*.

Il en est de même dans IN-VESTIGATION (*vestigium*, trace) ; IN-VÉTÉRÉ (*vetus*, *veteris*, vieux) ; (s') EM-BUSQUER (ancien mot français *bosc*, bois) ; EM-PAUMER (*paume* de la main) ; EN-CLAVER (*claudere*, clore) ; EN-FOUIR (*fouir*, creuser) ; IL-LUSION (*ludere*, *lusum*, jouer) ; IR-RUPTION (*rumpere*, *ruptum*, rompre), etc.

A.

506. Le préfixe A ne se rencontre que dans les mots qui viennent du grec, et il a, comme IN, le sens négatif. Par euphonie, A devient AN quand le radical commence par une voyelle.

A-CÉPHALE. (Gr. *kephalê*, tête.) Sans *tête*.
A-CAULE. (Gr. *kaulos*, tige.) Sans *tige*.
A-DYNAMIE. (Gr. *dunamis*, force.) Absence de *force*..., faiblesse causée par la maladie.

Il en est ainsi pour A-THÉE (gr. *Theos*, Dieu); AN-ODIN (gr. *odunê*, douleur); AN-OMALIE (gr. *omalos*, uni, régulier); etc.

Inter.

507. INTER est une préposition latine que nous rendons par *entre*, *parmi*; dans la composition des mots français, elle devient quelquefois *intro* et *entre*.

INTÉR-ESSER (s'). (*Esse*, être.) *Être* parmi, être mêlé à, prendre part à.
INTER-DIRE. Parler entre..., pour faire obstacle, empêcher.
INTER-MÉDIAIRE. (*Medium*, milieu.) Qui tient le *milieu* entre deux choses.

Il en est de même dans INTER-STICE (*stare*, se tenir); INTRO-DUIRE (*ducere*, conduire); ENTRE-PONT (*pont*); etc.

Ob.

508. Préposition latine qui signifie *devant*, *en face de*, *à l'opposé de*.

OB-STACLE. (*Stare*, se tenir.) Ce qui *se tient* devant, ce qui empêche.
OB-STRUER. (*Struere*, bâtir.) *Bâtir* devant, boucher, embarrasser.

509. OB se change en OC devant un *c* :

OC-CASION. (*Casus*, chute). Ce qui *tombe*, ce qui se présente devant, rencontre.
OC-CIPUT. (*Caput*, tête.) Partie opposée, derrière de la *tête*.

510. OB se change en OF devant un *f* :

OF-FRIR. (*Ferre*, porter.) *Porter* devant, mettre à la disposition de quelqu'un.
OF-FUSQUER. (*Fuscare*, faire ombre.) Empêcher de voir ou d'être vu.

511. OB se change en OP devant un *p* :

OP-POSER. *Poser* devant, faire obstacle.
OP-PRESSER. *Presser* devant, étouffer.

Per.

512. PER est une préposition latine qui signifie *par*, *durant*, *au travers de*, *pendant*. Elle désigne, en composition, l'accomplissement, la perfection d'une chose, l'action d'aller au travers et aussi loin que possible.

PER-FECTION. (*Facere*, *factum*, faire.) Achèvement entier, qualité parfaite.
(*Fides*, foi.) Qui va à travers la *foi*, qui manque à la loyauté.
(*Ire*, aller.) *Aller*, passer au travers et au delà de la vie.

Il en est ainsi dans PER-MANENT (*manere*, rester); PER-MÉABLE (*meare*, couler); PAR-FAIT (*fait*); PAR-JURE (*jurer*); PAR-VENU (*venu*); etc.

Post.

513. Ce préfixe n'est que la préposition latine POST, qui signifie *après, depuis;* il est le contraire de ANTÉ, qui veut dire *avant, devant.* En composition, il indique qu'une chose vient après une autre sous le rapport du temps ou de l'ordre.

POST-ÉRIEUR.	Ce qui est après dans l'ordre des temps.
POST-ÉRITÉ.	Ceux qui seront dans la suite des temps.
POST-SCRIPTUM.	(*Scriptum*, écrit.) Ce qu'on ajoute à une lettre après la signature.

Pré.

514. Ce préfixe a le même sens que la préposition latine PRÆ, qui se traduit par *devant, au-dessus de;* en composition, il indique donc qu'une chose est avant une autre ou au-dessus d'elle.

PRÉ-AMBULE.	(*Ambulare*, marcher.) Ce qui *marche* en avant, sorte d'exorde, d'avant-propos.
PRÉ-COCE.	(*Coctus*, cuit.) Ce qui est *cuit*, ce qui a mûri avant le temps.
PRÉ-DILECTION.	(*Diligo, dilectum*, chérir.) *Amour* de préférence.

Il en est ainsi dans PRÉ-FACE (*fari*, parler); PRÉ-FÉRER (*ferre*, porter); PRÉ-LIMINAIRE (*limen*, seuil); PRÉ-LUDER (*ludere*, jouer); PRÉ-MATURÉ (*maturus*, mûr); PRÉ-TEXTE (*texere, textum*, tisser); PRE-STANCE (*stare*, se tenir); PRÉ-SUMER (*sumere*, prendre); etc.

Pro.

515. Le préfixe PRO est une préposition latine qui se traduit ordinairement par *pour, au lieu de, au loin, devant, en avant*, et qui, en composition, ajoute au mot qu'elle précède l'une de ces significations.

PRO-CONSUL.	Magistrat qui commande à la place du *consul*.
PRO-CUREUR.	(*Curare*, prendre soin.) Qui *prend soin* pour.
PRO-FANE.	(*Fanum*, temple.) Qui se tient ou doit se tenir loin du *temple*.

Il en est ainsi pour PRO-CESSION (*cedere, cessum*, marcher); PRO-FESSION (*fateri, fassus*, avouer); PRO-GRESSER (*gressus*, pas); PRO-STERNER (*sternere, stratum*, étendre); PRO-TÉGER (*tegere, tectum*, couvrir); PRO-VIDENCE (*videre*, voir); PRO-VINCE (*vincere*, vaincre); etc.

Devant certains mots, au lieu de *pro*, on se sert de *pour*, avec la même signification.

POUR-VOIR.	*Voir* à l'avance, veiller à ce que rien ne manque.
POUR-SUIVRE.	*Suivre* au loin.

Le préfixe PRO est aussi une préposition grecque employée dans la composition de certains mots français d'origine grecque, et qui a toujours le sens de *avant*.

PRO-GRAMME. (Gr. *gramma*, lettre, écrit.) *Écrit* qui annonce un spectacle, une fête.

PRO-LÉGOMÈNES. (Gr. *legomena*, choses dites.) Notions préliminaires d'un ouvrage, d'une science.

PRO-NOSTIC. (Gr. *ginôskô*, connaître.) Conjecture de ce qui doit arriver.

PRO-PHÈTE. (Gr. *phêmi*, dire.) Qui annonce à l'avance, qui prédit.

Sé.

516. Le préfixe SÉ est, en français comme en latin, une particule inséparable qui marque dans les mots auxquels elle est jointe l'action de séparer, de mettre à l'écart.

SÉ-CURITÉ. (*Cura*, souci.) *Souci* à part, absence d'inquiétude.

SÉ-DITION. (*Ire*, *itum*, aller.) Action d'*aller* à part, de se révolter.

SÉ-DUIRE. (*Ducere*, conduire.) Mener à l'écart, entraîner dans ses desseins.

SÉ-PARER. (*Parare*, disposer.) Mettre à l'écart.

Sin, siné.

517. Ce préfixe vient de la préposition latine SINE, qui signifie *sans*; il marque la privation, l'absence de la chose.

SINÉ-CURE. (*Cura*, soin.) Charge salariée qui n'exige aucun *soin*, aucun travail.

SIN-CÈRE. (*Cera*, cire.) Pur comme le miel séparé de la *cire*.

SIM-PLE. (*Plico*, plier.) Sans *pli*, tout uni.

Sub.

518. Cette préposition latine, qui signifie *sous*, *en dessous*, *par-dessous*, entre dans la composition d'un certain nombre de mots de notre langue, et conserve la même signification qu'en latin.

SUB-IR. (*Ire*, aller.) *Aller* dessous, se mettre à la discrétion de...

SUB-JONCTIF. (*Junctus*, joint.) Placé dessous; dépendant d'un autre mode.

SUB-JUGUER. (*Jugum*, joug.) Mettre sous le *joug*

Il en est ainsi dans SUB-MERGER (*mergere*, *mersum*, plonger); SUB-STANCE (*stare*, se tenir, être); SUB-STITUER (*statuere*, placer); SUB-VERSIF (*vertere*, *versum*, tourner); etc.

519. Sub prend diverses formes et devient suc, suf, sug, sou, suivant l'initiale du mot avec lequel il entre en composition.

SUC-CÉDER. (*Cedere*, marcher.) Qui *marche* en dessous, qui vient après.
SUC-COMBER. (*Cubare*, se coucher.) Être accablé sous...
SUF-FOQUER. (*Fauces*, gorge.) Prendre sous la *gorge*, étouffer.

Il en est de même dans SUF-FIRE (*facere*, faire); SUG-GÉRER (*gerere*, porter); SOU-PLE (*plico*, plier); SOU-VENIR (*venir*); SOUF-FLER (*flare*, agiter l'air); SOUF-FRIR (*ferre*, porter); etc.

Sus, sur, super.

520. Ce préfixe a en composition la force de la préposition latine SUPER, qui est l'opposé de SUB, et que nous traduisons par *sur*, *au-dessus par-dessus*. Il indique une manière d'être ou d'agir à laquelle est attachée l'idée de *haut*, d'*en haut*, de *haut en bas*, de *trop*.

SUS-DIT. Qui a été *dit* plus haut.
SUR-CROÎT. Ce qui *croît* par-dessus, ce qui est ajouté.
SUR-ENCHÈRE. *Enchère* mise sur une enchère précédente.

Il en est de même dans SUR-EXCITATION (*excitation*); SUR-FACE (*face*); SUR-FAIRE (*faire*); SUR-JET (*jeté*); SUR-NUMÉRAIRE (*numerus*, nombre); SUR-VEILLER (*veiller*); SUPÉR-IEUR; SUPER-BE; SUPER-FICIE (*facies*, face); SUPER-FLU (*fluere*, couler); SUPER-LATIF (*latus*, porté); etc.

Trans, tra.

521. Ce préfixe n'est que la préposition latine TRANS, qui signifie *au delà, par delà, de l'autre côté;* il marque donc le passage d'un état à un autre, d'un lieu à un autre.

TRANS-ACTION. *Acte* par lequel on passe outre, on termine un différend, on arrange des difficultés.
TRANS-GRESSER. (*Gradiri*, *gressus*, marcher.) *Marcher* au delà, par-dessus, violer, enfreindre.
TRANS-IT. (*Ire*, *itum*, aller.) Qui *va* au delà... Faculté de faire passer des marchandises au delà d'une ville, d'un pays, sans payer de droits.

Il en est de même dans TRANS-ITIF (*ire*, *itum*, aller); TRANS-LATION (*ferre*, *latum*, porter); TRA-DUIRE (*ducere*, *ductum*, conduire); TRA-FIC (*facere*, faire); TRA-VERSIN (*versus*, tourné); TRÉ-PAS (passer); etc.

Ultra, outre.

522. Ultra est une préposition latine qui se traduit par *outre*, et qui modifie dans ce sens les mots auxquels elle est jointe.

ULTRA. Qui a des opinions exagérées.
ULTRA-MONTAIN. Qui professe des opinions adoptées au delà des *monts*.
OUTRE-CUIDANCE. (*Cuider*, ancien mot français qui signifie *désirer*, *vouloir*.) Présomption.

Bis, bi, (grec Dis).

523. Ce préfixe vient de l'adverbe BIS, qui signifie *deux fois*. DIS, préfixe grec, a le même sens en composition.

BIS-SER. Redemander ou répéter deux fois, en parlant d'un air, d'un couplet.

BI-NER. Donner deux façons à une terre; célébrer deux fois la messe dans le même jour.

BI-ENNAL. Qui dure deux *ans*.

Il en est de même dans BI-FURCATION (*furca*, fourche); BI-CORNE (*corne*); BI-N-OCLE (*oculus*, œil); BI-RÈME (*remus*, rame); BI-VALVE (*valvæ*, battants de porte); DIS-SYLLABE (*sullabé*, syllabe); DI-PHTONGUE (grec *phtheggomai*, rendre un son); etc.

Béné, ben.

524. BENE est un adverbe latin qui signifie *bien*.

BÉNÉ-VOLE. (*Volo*, vouloir.) Qui veut *bien*..., indulgent, bien disposé.

BÉN-IN. Doux, humain.

BEN-ÊT. (Du latin *bene-dictus*, *benoît*, pris en mauvaise part.) Sot, niais, badaud.

L'adverbe latin est remplacé par sa traduction française dans BIEN-SÉANCE (*sedens*, assis, placé) et BIEN-VEILLANCE (*velle*, vouloir); etc.

For, four, fau.

525. Ce préfixe vient de l'adverbe latin FORAS, *dehors*. Il sert à marquer une action, une chose faite en dehors de certaines bornes, soit physiques, soit morales. De FORAS est formée notre préposition *hors*, *hormis*.

FOR-FAIRE. *Faire* quelque chose qui est hors des bornes du devoir.

FOR-CENÉ. (Ital. *senno*, sens). Qui est hors de *sens*, insensé.

FOR-LIGNER. (De *linea*, ligne). S'écarter de la *ligne*, faire une action honteuse, en dehors de la réputation honorable de son *lignage*, de ses ancêtres.

On trouve les autres formes du préfixe dans FOUR-VOYER (*voie*), et FAU-BOURG (*bourg*).

Malé, mal, mé, més.

526. MALE, adverbe latin, dont nous avons fait *mal*, et, par abréviation, MÉ, MÉS, marque en composition une idée de mal, de défaut, de privation, d'éloignement, de déplaisir.

MALÉ-FICE. (*Facere*, faire.) Pouvoir prétendu de causer du mal; sortilège.

MAL-IN. Qui prend plaisir à faire, à dire du mal.

MAL-IN-GRE. (De *in*, dans; *gerere*, porter.) Qui *porte* le mal *en soi*.

Il en est de même pour MALI-TORNE (*tornus*, tour, instrument du

tourneur); MAL-OTRU (*instructus*, élevé); MAL-VERSATION (*versare*, manier); MAU-S-SADE (*sade*, vieux mot qui signifie *doux*); MAU-VIETTE (*mala avis*, mauvais oiseau); MÉ-COMPTE (*compte*); MÉ-PRISER (*priser*, estimer); MÉ-CRÉANT (*croire*); MÉS-AVENTURE (*aventure*); MÉS-OFFRIR (*offrir*).

Non, ne, ni.

527. Préfixes négatifs en français comme en latin.

NON-OBSTANT. (*Obstare*, s'opposer.) Malgré les *obstacles*, sans avoir égard à...

NON-CHALANT. (Du vieux mot *chaloir*, se soucier.) Qui manque de chaleur, de zèle en agissant.

NÉ-ANT. (*Ens*, être). Ce qui n'*est* pas.

Il en est de même dans NÉG-ATION; NÉG-LIGENT (*legere*, choisir, cueillir); NÉ-GOCE (*otium*, loisir); NON-PAREIL (*pareil*); NON-VALEUR (*valeur*); etc.

Pén.

528. PENE, adverbe latin, a pour équivalent en français l'adverbe *presque;* il n'est guère usité en composition que dans les mots suivants :

PÉN-INSULE. (*Insula*, île.) Presqu'*île*.

PÉN-OMBRE. Demi-lumière; passage du clair à l'obscur.

PÉN-ULTIÈME. (*Ultimus*, dernier.) Presque *dernier*, avant-*dernier*.

Rétro.

529. RETRO, adverbe latin, signifie *en arrière*. Il n'est guère usité que dans les mots suivants et leurs dérivés :

RÉTRO-ACTIF. Qui a *action*, effet sur le passé.

RÉTRO-CÉDER. Rendre à quelqu'un le droit qu'il avait *cédé*.

RÉTRO-GRADE. (*Gradus*, pas.) Qui retourne en arrière; opposé au progrès.

RÉTRO-SPECTIF. (*Spectare*, regarder.) Qui *regarde* en arrière; qui a rapport au passé.

Ré, res.

530. Ces préfixes sont une abréviation de l'adverbe latin RURSUS, qui signifie *de nouveau*, *derechef*. Ils modifient diversement les mots au commencement desquels ils se trouvent, ainsi que nous allons l'indiquer.

RÉ, RES, marquent le plus ordinairement la réitération, la réduplication de l'action.

RÉ-ITÉRER. (*Iterum*, de nouveau.) Répéter la même action.

RÉ-CAPITULER. (*Caput*, tête, chapitre.) Reprendre par *chapitres*, résumer.

RÉ-CONCILIER. *Concilier* de nouveau

Il en est de même pour R-APPELER (*appeler*); RE-MÉMORER (*memoria*, mémoire, souvenir); etc.

RE, RES, ont souvent le sens ampliatif, et marquent par conséquent l'intensité de l'action.

RE-CHERCHER. *Chercher* avec soin, avec persévérance.
RE-COURBÉ. *Courbé* fortement, en forme de cercle.
RE-JETER. *Jeter* loin de soi.
RE-NIFLER. Aspirer par le *nez* avec effort.

Il en est de même de RÉ-SISTER (*sistere*, s'arrêter), de RES-SERRER (*serrer*), etc.

RE, RÉ, marquent aussi une opposition à une action contraire.

RE-FLUX. Mouvement contraire au *flux*.
RE-FRÉNER. (*Frenum*, frein.) Serrer le *frein* pour arrêter.
RÉ-PRIMER. (*Premere*, presser.) Arrêter ce qui cherche à s'étendre.
RÉ-PUGNER. (*Pugnare*, combattre.) Être en opposition avec les goûts.

Remarquons ici que le mot composé a quelquefois des significations bien différentes, selon que l'*e* du préfixe est muet ou fermé. Ainsi, *repondre* signifie *pondre* une seconde fois, et *répondre*, répliquer; *reformer*, c'est *former* de nouveau, et *réformer*, c'est corriger; *repartir*, c'est partir de nouveau ou répliquer, et *répartir*, c'est distribuer.

Sat, satis.

531. Adverbe latin qui signifie *assez*.

SATIS-FAIRE. *Faire* assez, contenter.
SATI-ÉTÉ. Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût.
SAT-URATION. Combinaison de deux substances portée au point où il y en a assez et où il est impossible d'en mettre davantage.

Semi, demi, mi, (grec Hémi).

532. Ces préfixes viennent du mot latin SEMIS, qui signifie *à demi*, *à moitié*; ils ont le même sens en français; cependant MI signifie plus particulièrement le milieu. Le préfixe HÉMI, qui vient du grec, a la même valeur.

SEMI-LUNAIRE. Qui est en demi-*lune*.
SEMI-DOUBLE. A moitié, presque *double*.
DEMI-DIEU. Héros du paganisme.

Il en est ainsi de MI DI (*dies*, jour); MI-AOUT (*août*); HÉMI-CYCLE (gr. *kuklos*, cercle); HÉMI-STICHE (*stichos*, vers); etc.

Sex.

533. SEX signifie *six* et forme SEXAGINTA, six fois dix ou *soixante*. De SEX ou de SEXAGINTA ont été formés les mots suivants :
SEX-TANT. Instrument formé de la sixième partie d'un cercle, et mesurant 60 degrés.

SE-MESTRE.	Espace de six *mois*.
SEXAG-ÉNAIRE.	Qui a soixante ans.

Simul, simil.

534. Ce préfixe n'est que l'adverbe latin SIMUL, qui signifie *ensemble, de pair;* il marque donc en composition la ressemblance, l'égalité.

SIMUL-ACRE.	Ressemblance, image.
SIMUL-TANÉ.	Qui a lieu en même temps.
SIMUL-ER.	Faire semblant.

Il en est ainsi pour SIMIL-AIRE, SEMB-LER, etc.

Tri, ter, tres.

535. Ces préfixes, qui viennent de l'adverbe latin TER, signifiant *trois fois*, conservent le même sens en français.

TRI-PLE.	Trois fois autant.
TRI-ENNAL.	(*Annus*, an.) Qui dure trois *ans*.
TRI-ADE.	Assemblage de trois unités.
TRI-VIAL.	(*Via*, chemin, carrefour.) Qui se trouve dans les lieux où aboutissent trois ou quatre *chemins*, dans les carrefours; qui est commun, rebattu, sans noblesse.

Un, uni.

536. Ces préfixes viennent de l'adverbe latin UNA, qui signifie *ensemble, de compagnie, à la fois.*

UN-IR.	(*Ire*, aller.) Faire *aller* ensemble, confondre en un seul.
UNI-S-SON.	Accord de plusieurs *sons*.
UNI-VERS.	(*Vertere*, tourner.) Tout ce qui se meut ensemble, tout ce qui existe.
UNI-VERSITÉ.	Corps de professeurs dont l'enseignement comprenait la totalité des sciences exigées pour faire un savant.

DES PRÉFIXES GRECS.

NOTA. — Dans les explications précédentes, nous avons étudié les préfixes français dérivés du latin ; chaque fois que ces préfixes avaient un équivalent en grec, nous l'avons signalé. Pour que notre travail sur les préfixes soit complet, nous allons passer en revue certains mots purement grecs qui sont entrés dans notre langue à titre de préfixes.

Ana.

537. La signification du préfixe ANA est fort variable; on pourrait le traduire par *derechef*, *avec*, *dans*, *entre*, *à l'écart.* En composition, il marque le plus souvent réduplication, mouvement de bas en haut, changement, bouleversement.

ANA-CHORÈTE.	(*Chôrein*, se retirer.) Qui *se retire* à l'écart.

ANA-GRAMME. (*Gramma*, lettre.) Transposition de *lettres*.
ANA-LOGIE. (*Logos*, discours, rapport.) *Rapport* entre des choses.

Il en est de même pour ANA-LYSE (*luô*, dissoudre, délier), ANA-THÈME (*tithêmi*, mettre), etc.

Archi.

538. Ce préfixe vient du grec ARCHÊ, qui signifie *principe*, *primaute*, *commandement*. En composition, il exprime les mêmes idées, comme dans *archevêque*, *archiduc*, ou quelquefois un très haut degré, comme dans *archifou*, *archifripon*.

ARCHI-PEL. (*Pelagos*, mer.) *Mer* principale chez les Grecs.
ARCHI-TECTE. (*Tektôn*, ouvrier.) Chef des *ouvriers*, ouvrier conducteur
HIÉR-ARCHIE. (*Ieros*, sacré.) Pouvoir *sacré*, et, par extension, ordre et subordination dans les pouvoirs.

Il en est ainsi dans OLIG-ARCHIE (*oligos*, peu, petit nombre); PATRI-ARCHE (*patêr*, *pateros*, père); PENT-ARCHIE (*pente*, cinq); HEPT-ARCHIE (*hepta*, sept); etc.

Caco.

539. Ce préfixe vient de l'adjectif KAKOS, qui signifie *mauvais*.

CACO-CHYME. (*Chumos*, humeur.) Malsain; qui a de mauvaises *humeurs*.
CACO-LOGIE. *Discours* vicieux; recueil de phrases mal construites qu'il faut rétablir.

Cata.

540. Cette préposition grecque a en composition une valeur qu'il est difficile de préciser, et qui dépend souvent du mot qu'elle accompagne. Contrairement à la préposition ANA, elle indique le mouvement de haut en bas, l'infériorité, l'opposition, l'intensité, quelquefois l'ordre, comme dans *catalogue*, ou le bouleversement, comme dans *cataclysme*. Quelques exemples feront mieux connaître la portée de sa signification.

CATA-CHRÈSE. (*Chrêsis*, usage.) Emploi abusif que l'on fait d'un mot en le transportant du sens exact à un sens qui présente de l'analogie, comme quand on dit : aller à *cheval* sur un *bâton*.
CATA-CLYSME. (*Klusmos*, déluge.) Inondation qui cause de grands ravages.
CATA-COMBES. (*Kumbos*, cavité.) *Cavités*, souterrains où se réunissaient les premiers chrétiens.

Il en est de même de CATA-PLASME (*plassô*, enduire); CATA-RACTE (*rassô*, briser); CATA-RRHE (*rheô*, couler); CAT-ÉCHISME (*echos*, retentissement); etc.

Dia.

541. Ce préfixe a le sens de *par*, *à travers*, *entre*, *autour de*.

DIA-CHYLON. (*Chulos*, suc.) Emplâtre de *sucs* visqueux.

DIA-DÈME. (*Deô*, lier.) Bandeau autour de la tête.

DIA-LECTIQUE. (*Legô*, dire.) Moyen, art de raisonner.

Il en est de même pour DIA-PASON (*pas*, tout); DIA-PHANE (*phainô*, briller); DIA-TRIBE (*tribô*, écraser); etc.

Épi.

542. Préposition qui a le sens de *pour*, *sur*, *au-dessus*, *après*.

ÉPI-DÉMIE. (*Dêmos*, peuple.) Maladie qui tombe sur le *peuple*.

ÉPI-LEPSIE. (*Lêpsis*, prise.) Mal caduc, haut mal qui *prend* subitement.

ÉPI-LOGUE. (*Logos*, discours.) *Discours* après, à la fin; conclusion.

Il en est de même pour ÉPI-TAPHE (*taphos*, tombeau); ÉPI-THÈTE (*tithêmi*, placer); etc.

Hypo.

543. Préposition qui signifie *sous*, *en dessous*.

HYPO-CRISIE. (*Krisis*, jugement.) *Jugement* en dessous; dissimulation de mœurs, de caractère.

HYPO-TÉNUSE. (*Teinô*, tendre.) Ligne *tendue* sous l'angle droit d'un triangle.

HYPO-THÈQUE. (*Tithêmi*, placer, poser.) *Placé* dessous; immeuble soumis aux droits d'un créancier.

HYPO-THÈSE. Sup-*position* dont on tire une conséquence.

Méta.

544. Ce préfixe peut se traduire par *autrement*, *au-dessus de*, *suivant*, *parmi*, *après*, selon le mot qu'il précède.

MÉTA-MORPHOSE. (*Morphê*, forme.) Changement de *forme*.

MÉTA-PHORE. (*Pherô*, porter.) Passage du sens propre d'un mot au sens figuré.

MÉTA-PHYSIQUE. (*Phusis*, nature.) Ce qui est au-dessus de la *nature sensible*.

Il en est ainsi pour MÉT-HODE (*odos*, voie); MÉTÉ-ORE (*oraô*, voir); etc.

Mono.

545. Préfixe venant de l'adjectif grec MONOS, qui signifie *seul*, *unique*.

MONO-GRAPHIE. (*Graphô*, décrire.) *Description* d'un genre, d'un seul individu.

MONO-GRAMME. (*Gramma*, lettre.) Chiffre composé des principales *lettres* d'une appellation : IHS est le monogramme de *J*ésus *S*auveur des *H*ommes.

MONO-MANIE. *Manie* d'une seule chose, idée fixe.

Il en est ainsi pour MON-OCLE (du latin *oculus*, œil); MONO-POLE (*polein*, vendre); etc.

Para.

546. Ce préfixe a le sens de *près de*, *contre*, *au delà*.

PARA-DOXE. (*Doxa*, opinion.) Idée qui est contre l'*opinion* commune.

PARA-LOGISME. *Raisonnement* qui est contre les lois de la logique.

PAR-ODIE. (*Odé*, chant, poème.) *Poème* à côté, en dérision d'un autre.

Il en est de même pour PARA-LYSIE (*luô*, délier); PARA-SÉLÈNE (*seléné*, lune); PAR-OXYSME (*oxus*, aigu); etc.

Pan, panto, pasi.

547. Ce préfixe est formé de l'adjectif grec PAS, PANTOS, qui signifie *tout*.

PAN-ACÉE. (*Akos*, remède.) *Remède* à tout, *remède* universel.

PAN-DORE. (*Dôron*, don.) Tout *don;* femme ornée de toutes les qualités.

PAN-ÉGYRIQUE. (*Aguris*, assemblée.) *Assemblée* générale où se lisaient des poèmes ou des discours en l'honneur de quelqu'un, et, par extension, discours à la louange d'un personnage.

Il en est de même dans PAN-ORAMA (*orama*, spectacle); PANTO-MIME (*mimos*, mime); PASI-GRAPHIE (*graphô*, écrire); etc.

Poly.

548. Ce préfixe vient d'un adjectif grec qui signifie *plusieurs*.

POLY-GONE. (*Gônia*, angle.) Figure à plusieurs *angles*.

POLY-GAMIE. (*Gameô*, se marier.) *Mariage* avec plusieurs femmes simultanément.

POLY-PE. (*Pous*, pied.) Animal aquatique qui a beaucoup de *pieds* ou tentacules.

POLY-TECHNIQUE. (*Techné*, art.) Qui embrasse plusieurs sciences, plusieurs *arts*.

NOTA. — Maintenant que nous avons épuisé la série des préfixes, nous croyons devoir présenter une observation que, d'ailleurs, l'élève a peut-être déjà faite de lui-même; c'est que le même mot peut avoir plusieurs préfixes et de nature différente. Dans aucun cas ils ne vont jusqu'à quatre; mais quelques mots en admettent trois et beaucoup en offrent deux. Nous en citerons des exemples dont il nous suffit d'indiquer la décomposition.

Ap-pré-hender, *as-su*-jettir, *co-ad*-juteur, *co-in*-cider, *dés-ap*-prouver, *é-con*-duire, *in-dis*-position, *in-dis*-soluble, *im-pré*-voyant, *re-con*-naître, *re-pro*-duire, *sur-in*-tendant.

In-ac-com-modable, *ir-ré-con*-ciliable, *in-com-pré*-hensible, *ir-ré-pré*-hensible, *re-dé-com*-poser.

DES SUFFIXES

549. On entend par *suffixes*, en grammaire, les syllabes qui terminent les mots. Bien que la signification fondamentale des mots ne puisse être, en général, autant modifiée par les finales que par les initiales, il importe cependant d'apprécier l'influence que les finales peuvent avoir sur cette signification. Il est vrai que cette influence est souvent trop peu sensible pour qu'il soit facile de la déterminer d'une manière générale, et nous sommes d'avis que plusieurs grammairiens qui ont abordé cette matière ont posé des lois contredites par trop d'exceptions et qu'ils ne sont arrivés, dans bien des cas, qu'à nous donner des distinctions subtiles. Nous ne les suivrons pas sur ce terrain, et nous nous contenterons d'indiquer ici les suffixes ou désinences dont la valeur nous a paru le moins prêter au doute et à la contestation. Vouloir poser des règles générales en pareille matière, ce serait risquer d'être démenti par un trop grand nombre de faits.

Nous distinguerons deux sortes de terminaisons : les terminaisons *accidentelles* ou grammaticales, et les terminaisons *spécifiques*.

Les terminaisons accidentelles ne sont rien autre chose que les variations que subissent les mots par suite du changement de cas, dans les langues qui ont des déclinaisons, ou par suite des différentes modifications de genre, de nombre, de personne, de mode et de temps : tels sont les *s* ou les *x* qui terminent les noms pluriels ; telles sont encore les finales *e*, *ions*, *âtes*, *erai*, *ass iez*, etc., dans les différentes formes aim*e*, aim*ions*, aim*âtes*, aim*erai*, aim*assiez*, etc. Ces terminaisons sont purement grammaticales, nous n'avons point à nous en occuper.

Les terminaisons spécifiques affectent dans son essence même le sens du radical : telles sont les terminaisons *i*, *itié*, *able*, *ateur*, dans am*i*, am*itié*, aim*able*, am*ateur*. On les a appelées, pour cette raison, *terminaisons spécifiques ;* nous les désignons simplement sous le nom de *suffixes* par opposition à celui de *préfixes*, que nous avons employé pour désigner les *initiales*.

Nous allons étudier successivement les suffixes des noms, les suffixes des adjectifs, les suffixes des verbes et les suffixes des adverbes.

SUFFIXES DES NOMS.

ade, age, fice, ment, ion.

550. Ces suffixes marquent plus spécialement l'action.

1° ade.

BRAV-ADE.	Action de faire le *brave*.
ACCOL-ADE.	Action de se jeter au *cou*, d'embrasser.
BASTONN-ADE.	Action de donner des coups de *bâton*.

Il en est ainsi dans CROIS-ADE (*croix*) ; ESCAL-ADE (*scala*, échelle) ; RECUL-ADE (*reculer*) ; AUB-ADE (*aube*) ; SÉRÉN-ADE (*sera*, tard) ; etc.

2° age.

Cette terminaison vient probablement du verbe latin *agere*, agir, pousser en avant, et à l'idée principale d'action elle paraît ajouter une idée accessoire de continuité, de durée ou d'ensemble.

OUVR-AGE. C'est la chose, l'*œuvre* qui se fait ou qui est terminée.
PATUR-AGE. L'action de *pâturer*, le lieu où se fait cette action.
PASS-AGE. L'action de *passer*, le lieu où l'on *passe*.

Il en est ainsi dans OUTR-AGE (action *outrée*) ; COUR-AGE (*cor*, cœur) ; CARN-AGE (*caro, carnis*, chair) ; MARI-AGE (*marier*) ; VOY-AGE (*voie*, route) ; etc.

3° fice.

FICE, venant de FAC, FIC, radical du verbe latin FACERE, faire, marque évidemment une chose faite ou à faire.

ARTI-FICE. L'*art* de faire une chose, ou la chose faite avec *art*.
ÉDI-FICE. (*Ædes*, maison.) *Construction* faite.
SACRI-FICE. Offrande *sacrée* faite à Dieu.

Il en est ainsi pour BÉNÉ-FICE (*bene*, bien), MALÉ-FICE (*male*, mal), etc.

4° ment.

RAISONNE-MENT. Ce qui est la *raison*, ce qui fait, ce qui établit la preuve d'une chose.
MOUVE-MENT. L'action de se *mouvoir*.
AVEUGLE-MENT. Ce qui rend *aveugle*.

Il en est de même dans TOUR-MENT (*torturer*) ; TESTA-MENT (*attester*) ; BRISE-MENT (*briser*) ; SERRE-MENT (*serrer*) ; etc.

Nous ferons observer ici que bien des noms marquant également l'action ou le résultat d'une action, et qui ont le même radical, diffèrent cependant par la terminaison *age* ou *ment*, comme *lavage, lavement ; arrosage, arrosement ; babillage, babillement ; frottage, frottement*. Les noms terminés en *age* sont plus particulièrement usités dans les métiers, tandis que ceux en *ment* appartiennent plutôt au style relevé ; ainsi l'on dit le *lavage* des étoffes et le *lavement* des autels ; le *frottage* d'un appartement et le *frottement* de deux corps, en physique ; *babillement* appartient au langage scientifique, *babillage* est un terme familier.

5° ion.

Cette terminaison, ordinairement précédée d'un *s*, d'un *t* ou même d'un *x*, trahit son origine latine. Les noms français ainsi terminés viennent tous d'une forme infinitive latine, que l'on appelle *supin* (1).

(1) C'est le supin qui prête son radical à la plupart des noms français d'origine latine, qu'ils soient terminés en *ion* ou en *teur*. Ainsi de *agere*, faire, supin

CONFES-SION.	(De *confessum.*) Action d'*avouer.*
DÉVO-TION.	(De *devotum.*) Action, habitude de *dévouement.*
IMPRES-SION.	(De *impressum.*) Action d'*imprimer.*
CONNEX-ION.	(De *connexum.*) Action de *lier.*

esse — ance et ence — itude et étude — ie et ité.

551. Ces suffixes marquent plus spécialement l'existence, l'état, la durée.

1° esse.

Cette terminaison ne paraît être autre chose que l'infinitif du verbe substantif latin ESSE, être. En ce cas, elle doit indiquer l'existence vague, indéfinie de la chose ; le plus souvent elle se joint au radical de l'adjectif pour former le nom. Ainsi,

SAG-ESSE vient de *sage.*
SOUPL-ESSE vient de *souple.*
FAIBL-ESSE, de *faible.*

Il en est de même dans HARDI-ESSE (*hardi*); PROU-ESSE (*preux*); etc.

2° ance et ence.

Ces suffixes marquent également l'existence, mais avec une idée de durée.

SOUVEN-ANCE.	C'est la constance du *souvenir.*
ESPÉR-ANCE.	C'est la durée de l'*espoir.*
CONCURR-ENCE.	C'est l'état habituel de *concours.*
ABOND-ANCE.	C'est l'état de ce qui *abonde.*

3° itude et étude.

Ces suffixes, imités des terminaisons latines ITUDO, ETUDO, désignent, comme celles-ci, l'existence physique ou morale, l'état, la manière d'être des choses.

ÉTUDE.	État, assiduité d'application.
HAB-ITUDE.	État persistant.
INQUI-ÉTUDE.	Position d'une personne *inquiète.*

Il en est ainsi dans MULT-ITUDE (*multus*, nombreux) ; SOL-ITUDE (*solus*, seul) ; MANSU-ÉTUDE (*mansuetus*, doux); etc.

4° ie et ité.

Ces deux suffixes, formés des terminaisons latines IA et ITAS, empruntées elles-mêmes à des formes vieillies du verbe ESSE, être,

---

actum, on a fait *action*, *acteur* ; de *struere*, bâtir, supin *structum*, construction, constructeur; de *audire*, entendre, supin *auditum*, audition, auditeur; de *monere*, avertir, supin *monitum*, monition, moniteur; de *mirari*, admirer, supin *miratum*, admiration, admirateur. Il nous serait facile de multiplier ces citations.

indiquent aussi l'existence avec une modification ou dans un état quelconque.

INERT-IE.
APATH-IE.
FRÉNÉS-IE.
LÉTHARG-IE.

Il en est de même de *manie*, *folie*, *jalousie*, *maladie*, etc.

VÉR-ITÉ. (*Verus*, vrai.) Ce qui est *vrai*.
MAGNANIM-ITÉ. (*Magnus*, grand ; *animus*, esprit.) Caractère d'une grande *âme*.
HUMAN-ITÉ. État de ce qui est *humain*.
RÉAL-ITÉ. (*Res*, chose.) Existence effective, état d'une chose réelle.

Il en est de même de *facilité*, *hérédité*, *dignité*, *obésité*, etc.

eur.

552. Le suffixe EUR, en latin OR, marque spécialement la cause, celui qui fait, qui a coutume de faire l'action ; il désigne aussi fort souvent celui qui appartient à une profession quelconque.

CRÉAT-EUR. Celui qui *crée*.
PRODUCT-EUR. Celui qui *produit*.
COMPOSIT-EUR. Celui qui *compose* des ouvrages.

Il en est de même dans SÉDUCT-EUR (*séduire*) ; VOL-EUR (*voler*) ; PARL-EUR (*parler*) ; SCULPT-EUR (*sculpture*); etc.

Nous pourrions citer également *auteur*, *acteur*, *imprimeur*, *graveur*, *maraudeur*, *fondeur*, etc.

ure.

553. Ce suffixe marque spécialement l'effet, le résultat de l'action.

CRÉAT-URE. Œuvre du *Créateur*.
SERR-URE. Ouvrage du *serrurier*.
SCULPT-URE. Œuvre du *sculpteur*.

Il en est de même dans ÉCRIT-URE (*écrire*) et ENGEL-URE (*gelée*), etc.

Peinture, *dorure*, *couture*, *usure*, *courbure* marquent également le résultat des actions exprimées par les verbes correspondants, *peindre*, *dorer*, *coudré*, *user*, *courber*.

SUFFIXES DES ADJECTIFS,

able, ible.

554. Des terminaisons ABLE, IBLE, dérivées du latin ABILIS, IBILIS, marquent spécialement qu'une chose peut se faire ou doit être faite ; et, contrairement, quand le terme est négatif, elles marquent qu'une chose ne peut pas se faire ou ne doit pas être faite.

1° able.

Aim-able, estim-able, agré-able, redout-able, détest-able, se disent des choses que l'on peut ou que l'on doit *aimer, estimer, agréer, redouter, détester.*

Contrairement, *insati-able, inabord-able, inconsol-able, inexor-able*. se disent de ce qui ne peut être *rassasié, abordé, consolé, fléchi.*

2° ible.

TERRI-BLE, HORR-IBLE. Qui doit inspirer de la *terreur*, de l'*horreur*.

ACCESS-IBLE.	(*Accedere, accessum*, approcher.) Dont on peut *approcher.*
NUIS-IBLE.	Qui peut nuire.
FUS-IBLE.	(*Fundere, fusum*, fondre.) Que l'on peut *fondre*
INVIS-IBLE.	(*Videre, visum*, voir.) Qu'on ne peut *voir.*
INDIC-IBLE.	(*Dicere*, dire.) Qui ne peut se *dire.*
INSENS-IBLE.	Qui ne peut *sentir* ou *être senti.*
INFAILL-IBLE.	Qui ne peut *faillir*, se tromper.

aque, ique.

1° aque.

555. Ce suffixe vient manifestement du participe latin *actus*, qui signifie *poussé, agité, entraîné.*

MANI-AQUE.	Possédé d'une *manie.*
DÉMONI-AQUE.	Agité par le *démon.*
HYPOCONDRI-AQUE.	Atteint d'*hypocondrie.*

2° ique.

Ce suffixe vient du participe latin ICTUS, qui signifie *frappé, poussé.*

FANAT-IQUE.	Tourmenté d'une fureur religieuse.
LUNAT-IQUE.	Soumis aux influences de la *lune.*
MÉLANCOL-IQUE.	(Gr. *melas*, noir.) Possédé d'une humeur *noire.*
PULMON-IQUE.	(*Pulmo*, poumon.) Atteint d'une maladie de *poumon.*

En outre, *ique* marque *ce qui a rapport à, ce qui a trait à* : *philosoph-ique, dogmat-ique, magnét-ique*, qui a rapport à la *philosophie*, au *dogme*, au *magnétisme.*

âtre.

556. Ce suffixe est tiré du latin ATER, qui signifie *sombre, sauvage*. et, conséquemment, il porte toujours avec lui un sens généralement peu favorable, ainsi qu'on peut le voir par les mots suivants :

MAR-ÂTRE.	Mauvaise *mère.*
ACARI-ÂTRE.	(Gr. *a* privatif; *charis*, grâce.) D'humeur aigre et fâcheuse.
DOUCE-ÂTRE.	D'une *douceur* fade.

Il en est de même dans OLIV-ÂTRE (*olive*) ; ROUGE-ÂTRE (*rouge*) ; VERD-ÂTRE (*vert*) ; BELL-ÂTRE (*beauté*), etc.

ème, ime, issime.

557. Ces trois suffixes, dérivés du latin EMUS, IMUS, ISSIMUS, marquent tous trois un très haut degré et pourraient se traduire par *très, entièrement, parfaitement, à fond.*

SUPR-ÊME.	(*Supra*, en haut.) Ce qu'il y a de plus élevé.
EXTR-ÊME.	(*Extra*, au delà.) Ce qu'il y a de plus loin.
BL-ÊME.	Qui est extrêmement pâle.

Il en est de même dans SUBL-IME ; MIN-IME (*petit*) ; INF-IME ; INT-IME (*intérieur*) ; LÉGIT-IME (*lex, legis*, loi) ; etc.

Enfin, à la terminaison de l'adjectif simple, nous ajoutons volontiers *issime*, qui est celle du superlatif latin. C'est ainsi que de *riche* nous formons *rich-issime*, très riche ; de *grand*, *grand-issime ;* d'*excellent*, *excellent-issime*, et de *bravo*, *brav-issimo*.

ond.

558. Le suffixe OND correspond à la terminaison latine UNDUS, qui est elle-même dérivée de UNDA, onde, abondance, excès.

FURIB-OND.	Qui a des accès, des transports de *fureur*.
VAGAB-OND.	(*Vagus*, errant). Qui *erre* à l'excès, licencieusement.
PUDIB-OND.	Qui a une grande *pudeur*.

Il en est ainsi pour MORIB-OND (*mort*), et RUBIC-OND (*rubor*, rougeur), etc.

vore.

559. Le suffixe VORE, du latin VORARE, d'où nous avons fait *dévorer*, exprime l'habitude, le goût de cette action.

CARNI-VORE.	(*Caro, carnis*, chair.) Qui mange de la *chair*.
GRANI-VORE.	(*Granum*, grain.) Qui mange des *graines*.
HERBI-VORE.	Qui se nourrit d'*herbes*.

Il en est de même dans FRUGI-VORE (*fruits*) ; INSECTI-VORE (*insectes*) ; OMNI-VORE (*omnis*, tout) ; etc.

SUFFIXES DES VERBES.

560. C'est surtout au présent de l'infinitif que se trouve la terminaison spécifique des verbes. Mais si l'on réduit leurs suffixes aux quatre désinences *er*, *ir*, *oir*, *re*, qui nous servent à distinguer nos quatre conjugaisons, il sera impossible de leur trouver une signification particulière et distincte. On a donc imaginé de joindre à ces désinences une ou deux des lettres qui les précèdent, pour former ainsi un certain nombre de terminaisons distinctes, telles que : *asser*, *ailler*, *onner*, *oyer*, *iller*, *eter*, *iger*, *fler*, *gner*, *fier*, *iser*, et d'autres encore au sujet desquelles nos grammairiens ont hasardé des conjectures plus ou moins ingénieuses. Nous allons essayer d'apprécier en quelques mots celles que nous venons de citer.

1° Les suffixes *asser*, *ailler*, *onner*, *oyer*, terminent les verbes qui ont un sens augmentatif ou péjoratif, comme *écrivasser*, *rimailler*, *chantonner*, *verdoyer*.

2° Les suffixes *iller*, *eter*, *iger*, terminent les verbes qui ont un sens diminutif, comme *sautiller*, *voleter*, *voltiger*.

3° FLER, dont on a fait un suffixe, n'est que la consonne diphtongue *fl* suivie de *er*, terminaison caractéristique de la première conjugaison. Combinée avec un radical ou avec un préfixe, elle a formé les verbes *souf-fler*, *en-fler*, *gon-fler*, *sif-fler*, *boursou-fler*, etc.

4° GNER, à la fin des verbes, indique particulièrement quelque chose de rude, de pénible ou de compliqué dans l'action, comme *répugner*, *rechigner*, *refrogner*, *grogner*, *trépigner*, *cogner*, *peigner*, *rogner*, *éborgner*, *égratigner*, *empoigner*, etc.

5° FIER est évidemment un suffixe formé du latin FACERE, faire ; il en a toute la signification à la fin des verbes français.

NOTI-FIER. (*Notus*, connu.) Rendre *connu*, faire *connaître*.
GLORI-FIER. Faire, rendre *glorieux*, rendre honneur et *gloire*.
JUSTI-FIER. Faire *juste*, prouver l'innocence.

Il en est ainsi dans CLARI-FIER (*clair*) : DÉI-FIER (*Dieu*) ; RARÉ-FIER (*rare*) ; PACI-FIER (*pax*, *pacis*, paix) ; etc.

6° ISER exprime également l'idée de rendre tel, de faire acte de.

FAMILIAR-ISER. Rendre *familier*.
CIVIL-ISER. Rendre *civil*.
AIGU-ISER. Rendre *aigu*.

Il en est de même dans MARTYR-ISER (*martyr*) ; RIVAL-ISER (*rival*) ; FRATERN-ISER (*frère*) ; MAÎTR-ISER (*maître*) ; DOGMAT-ISER (*dogme*); etc.

Quant aux autres terminaisons des verbes, qu'elles soient *er*, *ir*, *oir* ou *re*, comme dans *chanter*, *finir*, *devoir*, *rendre*, elles ne sont ajoutées au radical que pour exprimer l'action en général, et, conséquemment, elles ne se distinguent pas de la terminaison caractéristique que l'on a donnée aux verbes français.

SUFFIXES DES ADVERBES.

561. La plupart de nos adverbes se terminent en *ment*. Sans vouloir contredire ceux qui prétendent que *ment* est l'ablatif du mot latin MENS, signifiant *esprit*, étymologie dont la raison n'est pas évidente, nous dirons que cette terminaison *ment* marque la *manière*. Ainsi :

PRUDEMMENT signifie d'une manière *prudente*.
SÛREMENT, d'une manière *sûre*.
ÉVIDEMMENT, d'une manière *évidente*.

Quant aux adverbes qui ne se terminent pas en *ment*, ils sont simples, comme *bien*, *mal*, *point*, *peu*, et alors ils sont bornés à la signi-

fication de leur radical ; ou ils sont composés, et dans ce cas, pour en saisir clairement le sens, il faut bien pénétrer celui de leurs radicaux ; par exemple :

TOUJOURS.	Signifie : tous les jours.
JAMAIS.	Du latin *jam magis*, déjà plus.
BEAUCOUP.	Du latin *bella copia*, signifie : belle quantité.
AILLEURS.	De *alio loco*, en autre lieu.
DÉSORMAIS.	Est formé de trois mots, *dés*, depuis, *or*, du latin *hora*, heure, et *magis*, plus.
DORÉNAVANT.	Mis pour *d'ore en avant*, de cette heure en avant.
AUJOURD'HUI.	Mis pour *au jour d'hui*. Le mot *hui* tout seul signifiait autrefois : le jour présent.
MAINTENANT.	De *tenant* et *main*, pendant qu'on y tient la main, qu'on est après, au moment même.
NONOBSTANT.	Du latin *non*, négation, et *obstans*, se posant devant. C'est-à-dire qui ne fait pas obstacle, malgré, en dépit de.

SUFFIXES AUGMENTATIFS, DIMINUTIFS, PÉJORATIFS.

562. Certains suffixes ajoutent aux radicaux auxquels ils sont joints une idée accessoire de grandeur ou de petitesse, de beauté ou de laideur, d'estime ou de mépris ; ces suffixes sont *augmentatifs*, *diminutifs* ou *péjoratifs*.

On appelle suffixes *augmentatifs* ceux qui marquent l'augmentation, l'ampliation, la fréquence, comme *aille* dans *muraille*, grand *mur* ; *agne* dans *montagne*, grand *mont*, suite de *monts*.

On appelle suffixes *diminutifs* ceux qui marquent la diminution, la réduction, comme *ette* dans *fillette*, petite *fille* ; *ule*, dans *animalcule*, petit *animal*.

Si les suffixes augmentatifs ou diminutifs ajoutent au radical une idée défavorable, comme *ule* dans *Augustule*, *assier* dans *écrivassier*, ils sont dits *péjoratifs*, du latin *pejor*, pire.

Les mots dans lesquels entrent les suffixes augmentatifs, diminutifs, péjoratifs sont appelés eux-mêmes augmentatifs, diminutifs, péjoratifs. Ainsi, *muraille* est augmentatif de *mur* ; *fillette* est diminutif de *fille* ; *avocassier* est péjoratif de *avocat*

Les suffixes qui s'ajoutent le plus communément aux radicaux, pour marquer les idées accessoires dont il vient d'être question, sont :

AILLE, AILLER, AILLEUR, comme dans *bataille*, *batailler*, *batailleur*, de *battre*.

ASSE, ASSER, ASSIER, comme dans *paperasse*, *paperasser*, *paperassier*, de *papier*.

ILLE, ILLER, comme dans *mantille*, de *manteau* ; *sautiller*, de *sauter*.

EAU, comme dans *lapereau*, de *lapin* ; *louveteau*, de *loup*.

ET, ETTE : *maigrelet*, *maigrelette*, de *maigre* ; *doucet*, *doucette*, de *doux*.

OT, OTE OU OTTE, OTER : *vieillot*, *vieillotte*, de *vieux* ; *vivoter*, de *vivre*.

ULE : *animalcule*, de *animal* ; *ventricule*, de *ventre*.

INE : *bottine*, de *botte* ; *bécassine*, de *bécasse*.

ÂTRE : *rougeâtre*, de *rouge* ; *olivâtre*, de *olive*.

ON : *caneton*, de *canard* ; *médaillon*, de *médaille*.

DE L'ÉTYMOLOGIE

Étymologie (du grec *etumos*, vrai ; *logos*, langage, discours), telle est l'expression dont se sert la philologie pour caractériser la science qui consiste à remonter à la source des mots, à les suivre dans leur dérivation, à les dépouiller des altérations qui sont venues les travestir, à étudier tous les changements qu'ils ont subis, et à les ramener ainsi à toute la simplicité de leur forme primitive. Pour nous, si nous avions eu à désigner cette science, nous lui aurions cherché un nom qui rappelât tout à la fois la transformation, la génération, la filiation, expression qui se fût assurément trouvée en corrélation plus intime avec l'idée que ce composé grec, qui ne présente qu'un nuage à l'esprit. Ce n'est pas tout : les linguistes affirment que l'étymologie est à proprement dire la *science de la vérité*. C'est là tout au moins un étrange abus de mots, car on en pourrait dire autant de toutes les sciences, qui se proposent également la recherche de la vérité dans l'étendue restreinte de leur domaine particulier, sans qu'aucune revendique pour elle le privilège exclusif d'une exploitation générale. Pour laisser une belle et large part à l'étymologie, disons seulement que c'est par elle qu'éclate la vérité du langage dans l'expression de l'idée. Ces réserves faites, nous n'hésitons pas à proclamer l'irrécusable utilité de cette science, surtout au point de perfection où l'ont portée les savantes recherches des linguistes modernes. En se servant du procédé de la philologie comparée, science nouvelle, inaugurée en 1816 par la Grammaire de Bopp, ils ont fait franchir à l'étymologie, pour ainsi dire d'un seul bond, l'intervalle qui sépare l'enfance de la maturité. Mais, jusqu'à cette époque, que de systèmes étranges et contradictoires ! Aussi est-ce avec raison que M. Villemain a dit qu'elle est, selon le caractère des recherches dont on l'a fait le but, ou bien une curiosité futile et même paradoxale, ou bien, au contraire, une étude féconde qui, d'un côté tient à la partie la plus obscure de l'histoire, de l'autre, à l'analyse de l'esprit humain, à l'invention des langues, à la perfection de la parole. Bien plus, suivant le même écrivain, l'étymologie considérée dans toute son étendue, l'étymologie complète et analytique, peut devenir l'histoire de

toutes les autres langues pour arriver à celle-là seule dont on étudie les origines. Le savant M. J. Perrot dit de son côté : « Bien mieux que l'enquête archéologique si brillamment inaugurée, il y a une trentaine d'années, par les savants du nord de l'Europe, l'étude des langues et de leurs formes les plus anciennes nous permet de remonter dans ce vague et obscur passé où se dérobent les premiers vagissements et les premiers pas de l'humanité, bien au delà du point où s'arrêtent la légende et la tradition même la plus incertaine. Ni ces grands amas de coquilles, si patiemment remués et examinés par les antiquaires norvégiens ; ni ces lacs italiens et suisses, dont M. Troyon et ses émules explorent les rivages et interrogent du regard et de la sonde les eaux transparentes ; ni les cavernes fouillées par M. Lartet ; ni les antiques sépultures d'un peuple sans nom, qui se retrouvent des plateaux de l'Atlas aux terres basses du Danemark, ne nous livrent d'aussi curieux secrets que ces riches et profondes couches du langage où se sont déposées et comme pétrifiées les premières conceptions de l'homme naissant à la pensée, la première émotion qu'il ait éprouvée en face de la nature, les premiers sentiments qui aient fait battre son cœur. Restes des grossiers festins de nos sauvages ancêtres, débris de leurs légères demeures suspendues au-dessus des eaux qui les nourrissaient et les protégeaient tout à la fois, monuments antiques de leur ingénieuse et opiniâtre industrie, faibles instruments qui les aidaient dans leurs premières luttes contre la nature, armes fragiles et émoussées qui leur servaient à se défendre contre les bêtes fauves, étranges bijoux, gauches et naïves parures où se révèlent des instincts de coquetterie contemporains, chez l'un et l'autre sexe, des premiers rudiments de la vie sociale, tout cela n'est ni aussi instructif, ni aussi clair, ni aussi précis ; tout cela ne nous en apprend pas autant sur ces longs siècles d'enfance et de lente croissance, que l'analyse même des mots, que l'explication de toutes ces métaphores hardies dont nous avons hérité et que nous employons encore tous les jours sans plus les comprendre, que l'examen de tous ces termes figurés, qui, même dans les plus raffinés et les plus philosophiques de nos idiomes modernes, subsistent toujours comme les témoins d'un inoubliable passé, et semblent protester, par le rôle qu'ils continuent à jouer dans la langue, contre les victoires et les conquêtes de l'abstraction. »

Mais, avant d'aborder l'étude des principes sur lesquels repose la véritable science étymologique, nous croyons utile de tracer ici une rapide esquisse de son histoire. Le plus sûr moyen, en effet, de bien connaître une science, c'est de la suivre dans les diverses phases qui marquent chacun de ses progrès.

Les Grecs s'occupèrent beaucoup de l'étymologie, mais sans jamais comprendre quelle pouvait en être l'importance historique et littéraire ; ils la restreignirent presque toujours à l'étude exclusive de leur langue, ne soupçonnant pas qu'il pût y avoir un idiome type duquel le leur serait découlé. Platon, dans un travail d'analyse sur la langue grecque, n'a pu dominer ce préjugé flatteur pour l'orgueil

national, et il a épuisé toutes les ressources de sa métaphysique ingénieuse et profonde pour l'élever à la hauteur d'un principe philologique. Mais il n'a fait qu'errer dans le vide, et la science moderne, tout en admirant les efforts tentés par cette puissante intelligence, ne les en a pas moins réduits à néant, en établissant que les mots dont Platon avait fait des composés et des dérivés grecs étaient issus en droite ligne de radicaux sanscrits et parfois hébraïques. Mais comme un esprit supérieur n'aborde guère une question sans en illuminer quelque face, il parvint à formuler ce principe aujourd'hui hors de toute contestation : c'est que les mots, à l'origine, ne durent pas être imposés arbitrairement, mais qu'ils furent au contraire déterminés par un rapport de forme et surtout de son avec la chose exprimée. C'est cette vérité que nous prenons soin de mettre en relief dans notre chapitre de la *Dérivation*.

Par suite de cette absence d'une base solide et certaine, absence d'où naquirent les erreurs de Platon, les questions d'étymologie ne furent pendant une longue suite de siècles qu'une source intarissable de dissertations oiseuses, servant à établir une foule de thèses plus ou moins creuses et subtiles. Quelques grammatistes du temps de Plutarque, qui les railla finement, se firent grands *extracteurs*, comme eût dit Rabelais, et imperturbables inventeurs d'étymologies. Les écrivains de l'école d'Alexandrie, Aristarque à leur tête, allèrent plus loin encore dans leurs travaux de dissection; ils n'aboutirent qu'à des erreurs plus minutieuses. Les historiens et les géographes tombèrent dans le même travers relativement aux noms de lieux ou de villes. C'est ici surtout qu'on admire combien l'imagination des Grecs était ingénieuse et féconde, même dans les choses où elle avait le moins à faire. On sait, dit à ce sujet M. Letronne, qu'ils n'étaient jamais embarrassés pour donner une origine à leurs villes; ils avaient bientôt forgé un héros du même nom, ou inventé une petite circonstance qui fournissait tout de suite une étymologie plus ou moins naturelle. Cette méthode, aussi commode que vicieuse, se retrouve chez les étymologistes latins, chez ceux du moyen âge, et même elle n'est pas tout à fait perdue de notre temps. Tous les grammatistes de Rome, sans en excepter Varron lui-même, procédèrent comme Platon; ils asservirent leur jugement au caprice de leur imagination. Leurs efforts n'aboutirent qu'à un ressassement inutile de tous les mots latins décomposés par syllabes, les uns après les autres, pour les recomposer ensuite les uns par les autres. Bientôt ils se divisèrent en deux camps : les uns assignèrent à la langue latine une origine grecque, et ils durent recourir à des rapprochements forcés; les autres voulurent la tirer d'elle-même, et ils arrivèrent parfois à des analyses heureuses, qu'ils eurent seulement le tort de pousser trop loin. La prétention des premiers ne servit qu'à irriter l'orgueil national, et l'on vit de vieux Romains rejeter, par haine de ce système, tout mot présentant une physionomie quelque peu hellénique. Ainsi Tibère fit faire le procès au mot *emblema*, soupçonné d'hétérodoxie, lequel, au rapport de Suétone, fut banni du latin et dénationalisé par arrêt du Sénat. Les anciens n'avaient donc aucune idée, pas

même une intuition du vrai travail étymologique, qui ramène les mots, par des voies scientifiquement établies, à une racine qui en est comme l'âme et le germe vivant d'où ils tirent leur force et leur portée. Tous leurs efforts se sont bornés à des conjectures grammaticales plus ou moins grossières.

Pendant toutes les périodes littéraires du moyen âge, la science étymologique reste stationnaire ; elle s'en tient à la vieille routine grammaticale des Grecs et des Romains. Nous ne pouvons toutefois tuaverser cette époque sans rendre hommage à un savant dont le nom est resté surtout célèbre dans les sciences physiques, mais qui mérite aussi une place honorable dans l'histoire du langage. A ce point de vue même, le génie de Roger Bacon devançait singulièrement son siècle ; il est probablement le premier qui ait conçu l'idée d'une grammaire comparée. Il s'élève énergiquement contre ceux qui proposaient des dérivations de mots latins ou grecs, sans prendre avant tout en considération l'histoire de ces langues. « Brito, dit-il, ose faire venir *gehenna* du grec *gé*, terre, et de *ennos*, profond, quoique *gehenna* soit un mot hébreu et ne puisse venir du grec. »

Après la renaissance des lettres, les étymologistes ne firent que déplacer le point de départ, mais sans profit pour la science. Il fut proclamé et reconnu que toute doctrine ne devait rechercher son principe que dans les écrits qui constituent les fondements de la foi. Dès lors, l'esprit d'investigation fut dépouillé de son privilège le plus essentiel, celui de l'examen des faits dégagé de toute préoccupation. Dès que la langue hébraïque eut été déclarée la plus ancienne et la mère de toutes les autres, la conséquence toute naturelle de ce principe fut de ne chercher que dans l'hébreu l'origine et l'étymologie de tous les autres idiomes. On voit alors Z. Bogan publier son *Homerus hebraïsans*, pour montrer que l'hébreu était la clef de l'interprétation du grec d'Homère, et Bochart, dans son *Phaleg* et son *Chanaan*, vouloir de même expliquer les idiomes des peuples anciens par l'hébreu. Bientôt les savants réagirent contre ces opinions exclusives et se donnèrent libre carrière, mais pour tomber parfois dans les erreurs les plus amusantes. Ainsi Gorope Bécan essaya de prouver par les étymologies que le flamand était la langue parlée dans le paradis terrestre. Le chanoine de Bast publia trois volumes dans le seul but de démontrer, par les étymologies, que les scènes de l'*Iliade* se sont passées dans l'île d'Héligoland, et qu'Homère était Belge. Cela prouve combien l'erreur est ingénieuse, surtout quand il s'agit de chatouiller des vanités nationales. Nos chroniqueurs, aussi forts étymologistes qu'habiles critiques, ne donnent-ils pas pour fondateur au royaume des *Francs* un propre fils d'Hector, *Francus*, sauvé tout exprès pour cela du siège de Troie ?

C'est l'absurdité de tous ces systèmes qui devait attirer tant de sarcasmes aux étymologistes, et il faut bien reconnaitre qu'ils y prêtaient le flanc. Aussi un bel esprit du siècle dernier put-il dire avec une certaine justesse qu'en étymologie les mots sont comme les cloches, auxquelles on fait dire tout ce qu'on veut. Un autre, le che-

valier de Cailly, à propos d'une malheureuse tentative étymologique, a lancé cette épigramme bien connue :

> *Alfana* vient d'*equus*, sans doute;
> Mais il faut avouer aussi
> Qu'en venant de là jusqu'ici,
> Il a bien changé sur la route.

Un plaisant, brodant sur un thème si bien choisi, prétendit que notre mot français *haricot* venait du latin *fistula*, et voici comme il raisonnait : « De *fistula* est venu l'adjectif *fistularis*, puis le diminutif *fistularicus*, lequel fait au datif *fistularico ;* on a retranché le radical et il est resté le dérivé... *haricot.* » Enfin Voltaire vint apporter à tous les moqueurs le secours de sa redoutable raillerie. « L'étymologie, disait-il, est une science où les voyelles ne sont rien et les consonnes fort peu de chose. » Il aimait d'ailleurs à revenir sur ce sujet de plaisanterie. « Il est évident, dit-il encore quelque part, que les premiers rois de la Chine ont porté les noms des anciens rois d'Égypte, car dans le nom de la famille *Yu*, on peut trouver les caractères qui, arrangés d'une autre façon, forment le mot *Menès.* Il est donc incontestable que l'empereur *Yu* prit son nom de Menès, roi d'Égypte, et l'empereur *Ki* est évidemment le roi *Atoës*, en changeant *k* en *a*, et *i* en *toës.* » Que les étymologistes d'alors aient servi de plastron aux traits de Voltaire, le bon sens incarné, il n'y a rien là qui doive nous étonner. Lui, qui était si sceptique en fait de merveilleux, ne devait guère ajouter foi à ces tours de force de l'étymologie.

Cependant, au temps de Voltaire et même dès la Renaissance, une branche des recherches étymologiques avait déjà été cultivée avec succès ; nous voulons parler de l'histoire des dialectes néo-latins ou romans. Dans le dictionnaire de Ducange, nous trouvons un précieux recueil d'extraits des auteurs du moyen âge, où nous pouvons suivre pas à pas les mutations graduelles de la forme et du sens des mots dans ce passage du latin ancien au latin moderne. Ménage aussi, dans ce dictionnaire sur lequel se sont tant escrimés les plaisants, a contribué pour sa part, et grâce à d'ingénieuses recherches, à retrouver les mots bas latins dans les plus anciens documents de la littérature française, et il a tracé l'histoire, nous pourrions dire l'itinéraire, d'une foule de mots depuis les croisades jusqu'au siècle de Louis XIV. Toutefois, les étymologistes ne connurent d'autre critérium, pour distinguer une bonne dérivation d'une fausse, que la similitude de son et de signification entre les deux mots qu'il s'agissait de rapprocher. Nous pouvons nous former d'ailleurs une idée de ce qu'étaient jadis ces critériums, quand nous lisons dans l'*Harmonie étymologique des langues hébraïque, chaldaïque, syriaque*, etc., de Guichard : « Quant à la dérivation des mots par addition, substraction, transposition et inversion des lettres, il est certain que cela se peut et doit ainsi faire, si on veut trouver les étymologies ; ce qui n'est point difficile à croire, si nous considérons que les Hébreux

écrivent de la droite à la sénestre, et les Grecs et autres de la sénestre à la droite. » De là il conclut que l'on doit pouvoir indéfiniment intervertir l'ordre des lettres ou les changer. Fondée sur de tels principes, l'étymologie ne pouvait pas prétendre au nom de science. Pour nous résumer, disons que les anciens étymologistes se bornaient à dire : *Aimer* vient du latin *amare ; logique* vient du grec *logos*, et puis c'était tout. C'est ce qui fait dire à M. Villemain : « Le dictionnaire qui, au mot *rival*, ajoutera pour racine le mot latin *rivalis*, ne m'apprend rien, s'il ne m'explique comment les laboureurs latins et les jurisconsultes romains appelèrent *rivales* les deux riverains qui se partageaient et souvent se disputaient un ruisseau (*rivus*), pour arroser leurs prés, et comment ce mot a pris de là un sens moral éloigné du terme primitif. Il en est de même de presque tous les mots. Dire que *désirer* vient de *desiderare*, *considérer* de *considerare*, *calamité* de *calamitas*, *admirer* de *mirari*, c'est presque ne rien dire, c'est remplacer un chiffre par un autre chiffre. »

En face de ce système, et pour donner immédiatement aux élèves une idée des procédés de la nouvelle école étymologiste, qui remonte aux sources mêmes, donnons l'étymologie du mot *avare :* Ce mot est formé directement du verbe *avere*, désirer ardemment, verbe auquel se rattache toute une famille de mots qui reconnaissent pour chef de file la racine indo-européenne *av*, garder, désirer. M. Delâtre groupe autour de ce radical les mots *avide ; avoine* (*avena*), la plante avide, qui s'empare de toute la place ; Avignon, *Av-enionem*, la ville à l'avoine ; *Avella*, ville de l'ancien royaume de Naples, qui fournissait beaucoup d'avoine ; *aveline*, sorte de noisette qu'on tirait primitivement d'Avella, etc. Benfey, dans son *Dictionnaire des Racines grecques*, pense qu'il faut classer dans la même série *audeo, ausus*, d'où le français *audace, oser*, termes qui, primitivement, ne signifiaient que rechercher, s'efforcer d'acquérir. Benfey, s'appuyant sur l'exemple analogue de *gaudeo, gavisus*, suppose une forme similaire intermédiaire *avisus, av-isus*, dérivée d'*audeo*.

Ce seul exemple suffit à prouver combien, dans la nouvelle école, l'école scientifique, le cadre s'agrandit. Nous ne voyons pas seulement que *avare* vient du latin *avarus*, nous reconnaissons de plus dans le radical sanscrit *av*, qui marque l'aspiration, le désir de posséder, la souche d'une famille de mots qui, auparavant, semblaient n'avoir entre eux que des liens de parenté presque imperceptibles : *Avoir, avare, avoine, avidité, audace*, etc. La science se trouve transplantée dans un terrain vaste, fécond, qu'ont admirablement fertilisé les philologues de notre siècle. Ce n'est plus aujourd'hui qu'on aurait le droit de reproduire les attaques auxquelles la science des étymologies a été en butte jusqu'au siècle dernier. Une méthode sévère a remplacé le hasard des inspirations, la liberté des hypothèses. Des observations laborieuses ont conduit à la détermination des lois d'après lesquelles s'opère, d'une langue dans l'autre, la transformation des radicaux. On a constaté que si telle lettre du mot primitif disparaissait dans son dérivé ou était remplacée par une

autre, cette disparition ou ce remplacement ne s'opérait que d'après certaines règles; et, dès lors, quels que fussent d'ailleurs les présomptions en faveur de telle ou telle origine, on n'a plus admis que les étymologies où l'on rencontrait l'application de ces mêmes principes, en s'appuyant sur cette donnée féconde, qu'ordinairement ce sont les valeurs phonétiques d'une même catégorie qui s'échangent dans le passage d'un idiome à un autre. C'est aux érudits qui, comme les Humboldt, les Schlegel, les Grimm, les Bopp, les Burnouf, les Pott, etc., se sont livrés avec un si éclatant succès dans notre siècle à l'étude comparative des langues, que le monde savant est redevable de la découverte des lois de l'étymologie, découverte qui donne aux résultats de cette science un caractère de certitude dont on ne la croyait pas susceptible. Il est même curieux de remarquer que ce qui, dans la pensée de Voltaire, n'était qu'un sarcasme, est devenu un des principes les plus incontestables de la science nouvelle. L'étymologie, en effet, ne se préoccupe en aucune façon de l'identité ou même de la ressemblance, soit pour le fond, soit pour la forme, des mots dont elle étudie les liens de parenté. L'étymologie scientifique n'a rien à démêler avec le sens. Nous pourrions citer la descendance parallèle de mots qui n'ont pas une seule lettre en commun, et qui diffèrent par la signification autant que le blanc du noir. Les conjectures, si plausibles qu'elles soient, sont entièrement bannies du domaine de l'étymologie, qui ne fait plus simplement profession d'enseigner que tel mot dérive de tel autre, mais qui prend à tâche de montrer, degré par degré, comment tel mot s'est régulièrement et nécessairement changé en tel autre, et comment il a pu passer de l'idée primitive à la notion actuellement exprimée. Dans ses *Nouvelles leçons sur la source du langage,* M. Max Müller a savamment développé cette thèse : Que l'étymologie scientifique ne doit pas se préoccuper du son ; et, s'appuyant sur de nombreux exemples, il l'a établie en prouvant tour à tour les quatre points suivants :

1° *Le même mot prend des formes différentes dans des langues différentes;*

2° *Le même mot prend des formes différentes dans une seule et même langue;*

3° *Des mots différents prennent la même forme dans des langues différentes;*

4° *Des mots différents prennent la même forme dans une seule et même langue.*

« L'étymologie, dit-il dans cette savante étude, est la science des mutations des mots. Loin donc de nous attendre à trouver l'identité ou même la ressemblance de son dans la forme extérieure d'un mot aujourd'hui usité en anglais, et que nous trouvons employé par les poètes du *Véda,* nous devrions, au contraire, être constamment sur nos gardes contre toute étymologie qui voudrait nous faire croire que certains mots qui se rencontrent en français existaient exactement dans la même forme en latin, ou que tel mot latin se trouve en grec ou en sanscrit sans qu'une seule de ses lettres soit changée. S'il y a

quelque vérité dans les lois qui régissent l'évolution du langage, nous pouvons poser comme principe certain que des mots qui ont identiquement le même son en anglais et en sanscrit ne peuvent pas être les mêmes mots... Il arrive parfois que, dans des langues différentes, qui sont ou ne sont pas apparentées les unes aux autres, il se rencontre certains mots qui ont identiquement le même son et une certaine ressemblance de signification : ces mots, dont les anciens étymologistes s'emparaient avidement, comme offrant la plus sûre confirmation de leurs théories, sont aujourd'hui regardés avec une défiance bien fondée. Souvent, par exemple, on cherche à rapprocher des mots hébreux de mots appartenant aux langues aryennes ; si, dans ces rapprochements, on a dûment égard à l'immense distance qui sépare les langues sémitiques des langues aryennes, ces tentatives sont dignes de tout éloge. Mais si les savants, au lieu de se contenter de signaler les faibles ressemblances qu'ils peuvent découvrir dans les éléments les plus rudimentaires et les plus généraux de ces langues, s'imaginent trouver des cas isolés de parfaite conformité au milieu de la disparate générale de la grammaire et du dictionnaire aryens et de la grammaire et du dictionnaire sémitiques, ces savants se mettent en dehors du terrain scientifique et ne méritent plus que le blâme... Et si maintenant nous avons établi que la vraie étymologie n'a rien à faire avec le son, quelle autre méthode doit être suivie pour démontrer qu'une dérivation donnée pour un mot est véritable et certaine? Notre réponse, la voici : c'est qu'il faut découvrir les lois qui règlent les changements des lettres. Si c'était par pur accident que le mot primitif pour *larme* prît en sanscrit la forme *asru*, en grec la ferme *dakru*, en latin la forme *lacryma*, en gothique la forme *tagr*, vouloir faire de l'étymologie une science serait rêver l'impossible. Mais cela n'est pas. Malgré l'apparente dissemblance de l'anglais *tear* et du français *larme*, il n'est point, sur la longue route qui mène de l'un à l'autre de ces deux extrêmes, un seul pouce de terrain que la philologie comparée ne rende ferme et solide sous les pas du linguiste. Nous croyons donc, jusqu'à ce que le contraire nous soit prouvé, que l'ordre et la loi président au développement du langage, comme au développement de toutes les autres productions de la nature ; que les changements que nous observons dans l'histoire du langage humain ne ressortent pas du hasard, mais qu'ils obéissent à des lois générales qu'il est possible de déterminer. »

Ces lois, il nous faudrait tout un livre pour les exposer, et elles rentrent dans le domaine de la grammaire comparée. Le lecteur, l'élève — quand il sera devenu homme — qui voudra les connaître, devra consulter les ouvrages des savants linguistes que nous avons cités plus haut, ces illustres érudits qui ont consacré tant de travaux à l'étymologie moderne. C'est en les étudiant consciencieusement qu'il pourra enfin décomposer le langage et le ramener à ces quesques racines primitives qui sont comme l'âme et le germe vivant de la parole humaine. Mais, pour que l'étymologie soit réellement une science féconde en résultats, il faut qu'elle saisisse à la fois et les liens de la forme et les liens de l'idée. qu'à la notion du radical ancien elle

rattache clairement, complètement, d'une façon évidente, la notion représentée par la forme moderne. On voit ainsi comment les langues reflètent l'histoire des nations, et comment presque tous les mots, si nous les savons analyser et interroger avec discernement, peuvent nous raconter les mille vicissitudes qu'ils ont traversées dans leurs longues pérégrinations depuis l'Asie centrale jusque dans l'Inde, jusqu'en Perse, en Asie Mineure, en Grèce et en Italie, en Russie, en Gaule, en Germanie, dans les îles Britanniques, en Amérique et dans la Nouvelle-Zélande, d'où quelquefois, dans ces migrations qui embrassent le globe tout entier, ils retournent dans l'Inde et dans ces régions de l'Himalaya qui ont sans doute été leur berceau et leur point de départ. Bien des mots ont ainsi fait le tour du monde et pourront le refaire encore mainte et mainte fois. Il y a une mutation incessante dans le langage, de perpétuelles allées et venues de mots. Le langage que nous parlons est à tout égard le même, substantiellement, que celui qui était parlé par les premiers pères de notre race; et, guidés par l'étymologie, nous pouvons passer d'âge en âge à travers les périodes les plus obscures de l'histoire du monde; nous pouvons remonter ce courant du langage sur lequel nous sommes nous-mêmes portés, jusqu'à ce que nous atteignions à ces hautes et lointaines régions où nous croyons sentir la présence de nos antiques aïeux, et entendre la voix des fils d'Adam, les premiers-nés de la terre.

La nouveauté de ces développements, qui n'ont figuré jusqu'ici dans aucun ouvrage d'enseignement, leur côté piquant et instructif, n'échapperont pas à l'esprit des jeunes étudiants auxquels nous les *dédions*. Ils sont le fruit de longues et laborieuses études faites pour notre *Grand Dictionnaire*, destiné aux savants et aux gens du monde; nous voulons que la primeur en soit réservée à cette studieuse jeunesse à laquelle tant de nos veilles ont déjà été consacrées. Autrefois, on adressait les *dédicaces* aux grands seigneurs pour en obtenir un peu d'argent; nous, nous aimons à mettre celle-ci sous le patronage des élèves de toutes nos écoles primaires et professionnelles, qui nous connaissent si bien, à la condition d'en obtenir un peu de cette reconnaissance affectueuse qui a toujours été la plus douce récompense de nos travaux.

On comprendra, comme nous l'avons déjà dit, que nous n'ayons pu entrer ici dans le détail des principes qui président aux opérations si diverses, si multiples, de l'étymologie; mais, pour en donner aux élèves une idée suffisamment claire, nous allons leur présenter quelques étymologies curieuses que nous classerons d'après certaines règles qui, au reste, n'ont rien de bien rigoureux. Voici cette classification :

Étymologies par corruption de mots, extension de sens.

Étymologies par agglutination de mots ou permutation de lettres.

Étymologies scientifiques tirées du latin par assimilation, analogie, etc.

Étymologies curieuses, historiques, anecdotiques, etc.

Étymologies douteuses.

CORRUPTION DE MOTS.

BIGOT. Dévot outré et superstitieux. De l'anglais *by God*, par Dieu. Mais cette étymologie a besoin d'être expliquée par l'histoire. Les Normands, qui vinrent s'établir en France au commencement du xe siècle, parlèrent pendant quelque temps la langue de leur pays, idiome qui se rapprochait assez de celui des Anglais. Lorsqu'ils voulaient affirmer quelque chose avec force et donner de l'autorité à leurs paroles, ils les accompagnaient des mots *by God*, par Dieu. *Bey Gott* est l'expression par laquelle Rollon jura qu'il ne baiserait pas le pied de Charles le Simple. De là le nom de *bigots* que l'on donnait, pendant le moyen âge, aux habitants de la Normandie, et qu'on a donné dans la suite à ceux qui ont sans cesse le nom de Dieu dans la bouche. — On pourrait rapprocher de BIGOT le mot *cagot*, mauvais dévot.

COUARD. Ce mot, qui signifie « timide, poltron », a pour radical *coue*, altération du latin *cauda*, queue; il a été formé par allusion à certains animaux qui, lorsqu'ils ont peur, serrent la *queue* entre les jambes. Anciennement on disait *coue* au lieu de *queue*. Le vieux français avait l'adverbe *couardement* et le verbe *couarder :*

Prenez l'avant-garde ;
Gardez que nul ne *couarde*.
(*Hist. de Jehan de Bretagne.*)

DE LONGUE MAIN. Il en est des mots et des locutions comme des préjugés : nous les acceptons de nos devanciers sans examen. Nos pères disaient : « Voici la nouvelle lune, le temps va changer, » et nous attribuons, d'après eux, les variations de température aux phases diverses de la lune. C'est ainsi que l'expression *de longue main* s'est introduite dans le Dictionnaire de l'Académie. Comment analyser logiquement, c'est-à-dire intelligemment, ces trois mots, *de longue main?* Nous nous expliquons parfaitement le surnom donné à Artaxerce; mais comment rendre raison de cette phrase : *Je le connais* DE LONGUE MAIN ?

C'est tout simplement un barbarisme, mais un barbarisme reçu, admis et naturalisé français.

Nos pères disaient *de longuement*, pour « de longue date, depuis longtemps, de loin »; et la locution *de longue main* n'est qu'un travestissement de *de longuement*.

FIEFFÉ. Le mot *fieffé* a eu le sort de beaucoup d'autres : d'abord pris en bonne part, il a passé ensuite dans la classe des mots de mauvais aloi. *Fieffé* signifiait originairement un homme qui possède un *fief*, ou qui a reçu un *fief* à titre de récompense nationale, comme consécration publique de son mérite et de ses services. Aujourd'hui, nous disons *un menteur* FIEFFÉ, *un sot* FIEFFÉ, pour dire un menteur, un sot, reconnu comme tel, et en quelque sorte passé à l'état de consécration et de possession publiques.

Flageolets (*haricots flageolets*). On désigne sous ce nom de petits haricots écossés que l'on mange au commencement de la saison. Mais pourquoi *flageolets?* Rien ne ressemble moins que ce légume à l'instrument de musique qui porte ce nom. Cette expression présente un exemple de corruption assez plaisant. Les latins appelaient *phaseolus* notre haricot; de *phaseolus* nos pères firent *faviole*, et ils se servirent du diminutif *faviolets*, *fasiolets*, pour désigner de petits haricots encore verts. Mais les cuisinières de Paris, ayant perdu la tradition de ces mots tombés dans l'oubli, et, trompées par le son, changèrent le vieux diminutif en *flageolet*.

—

Gêne. Peine, chagrin, torture morale. Ce mot est une contraction de *géhenne*, en latin *gehenna*, terme dont se sert la Bible pour désigner l'enfer. Il est formé, par contraction, des mots hébreux *geia Hennom*, vallée de Hennom, lieu près de Jérusalem où l'on brûlait vifs des enfants offerts au dieu Moloch.

—

Grand cœur (*de*). Expression souvent usitée, sans qu'on se doute du rapport qu'il peut y avoir entre l'adjectif *grand* et le substantif *cœur*. Mais quand on consulte les anciens auteurs et qu'on lit de *gréant* cœur, pour de cœur *gréant*, qui *agrée*, on voit que *grand* n'est, dans ce cas, qu'une corruption de *gréant*.

—

Grasse matinée. Veut-on faire entendre que l'on s'est levé tard, on dit : *J'ai dormi la* grasse matinée, sans songer que l'on commet un affreux solécisme. En effet, quel rapport y a-t-il entre l'adjectif *gras* et l'idée d'un sommeil prolongé?

On disait autrefois une *grans matinée*, une grande matinée, pour une matinée tout entière, toute pleine; de même que nous disons *toute une grande journée*, *trois grands jours;* puis, à l'époque où il s'est agi de donner une terminaison particulière aux adjectifs féminins, on a dit gransse, puis *grasse matinée*, sans se douter que *grans* venait de *grandis*, grand.

—

Jour. L'étymologie du mot *jour* est une des plus curieuses qu'on puisse imaginer, et d'autant plus curieuse qu'il est impossible de la révoquer en doute. *Jour* vient du latin *dies*, même signification, dont l'adjectif est *diurnus*, journalier. Du latin *diurnus*, les Italiens ont fait *giorno* (qui se prononce *dgiorno*), et de *giorno* nous avons fait *jour*.

—

Manant. Homme grossier, mal élevé. Ce mot signifiait autrefois celui qui demeure dans un pays, de *manens*, demeurant : « Les *manants* et habitants d'Angoulême. » (Pasquier.) — « Jules César avait fait

commander à tous les *manants* et habitants des Alpes et Piémont qu'ils eussent à apporter... » (Rabelais.)

Il arriva qu'au temps où la chanvre se sème,
Elle vit un *manant* en couvrir maints sillons.

LA FONTAINE.

Comme ceux qui demeuraient sur les terres des seigneurs n'étaient, en général, que de pauvres gens taillables et corvéables à merci, la noblesse finit par donner à *manant* l'acception peu flatteuse que nous lui avons conservée.

Il en est arrivé autant aux mots *paysan*, *rustre*, *vilain*, et, dans un autre ordre d'idées, aux mots *insolent*, *apothicaire*, *pédagogue*, etc.

NAGE (*être en*). Être en transpiration. *Eau*, venant du latin *aqua*, s'est dit autrefois *age;* d'où il suit que, être en *age*, c'était être en *eau*, en transpiration. Lorsque le mot *age*, dans le sens de *eau*, cessa d'être en usage, on continua toujours à dire *être en age;* seulement, l'orthographe s'altéra, et l'on écrivit *être en nage*, locution qui n'a plus de sens.

ORANGE. Les Latins appelaient ce fruit une pomme d'or (*aurum malum*) à cause de sa couleur. Il fut introduit en France sous son nom espagnol *naranja*, venu de l'arabe *nâranj;* mais, outre qu'on lui reconnut la couleur de l'or, on crut retrouver le mot *or* dans son nom, lequel se dit bientôt *orange*. Il faut toutefois constater en même temps la chute de l'*n* initial de *narange;* or, elle devait se produire par suite de consonance : *une narange* devait devenir aisément *une orange*.

OURS (*Rue aux*). Les noms de plusieurs rues de Paris offrent l'exemple de mots substitués à d'autres; la rue nommée aujourd'hui *rue aux Ours* est dans ce cas. Au XIIIe siècle, cette rue était habitée en général par des rôtisseurs, c'était *la rue où l'on cuit les oës,* la rue où l'on cuit les *oies;* plus tard, elle fut simplement désignée par le nom de *rue as Oës, as Ouës*, ou *aux Ouës;* c'est aujourd'hui la *rue aux Ours*.

C'est ainsi que la rue connue naguère sous le nom de rue du *Grand-Hurleur* était appelée primitivement rue de *Hugues Loup* (*Huë Leu*), nom d'un chevalier qui y avait un hôtel au XIIe siècle.

RIDICULE, sac. D'où vient ce nom bizarre donné à un petit sac que, quand la mode le prescrit, les dames portent à la main pour y mettre leur mouchoir, leur argent, leurs gants, etc.? car ce n'est nullement un objet digne de risée comme on semble le dire; très élégant, il est, au contraire, fort bien porté. Il y a eu là évidemment une méprise.

A l'origine, il reproduisait assez fidèlement le *reticulum* des Latins (diminutif de *rete*, filet), qui était un sac à mailles, puis un sachet, traduit en bon français par *réticule;* et s'il est devenu depuis un *ridicule*, c'est tout simplement par suite d'une confusion tenant d'une part à la ressemblance des deux termes et d'autre part à l'oubli du primitif français *rets*, réseau, filet, inusité dans le langage courant, et que d'ailleurs la forme du petit sac ne rappelle plus.

—

TANTE. Ce mot vient du latin *amita*, dont on a fait *ante*, puis *tante*, par l'addition d'un *t*. Il est probable que nous devons le *t* initial de *tante* à ce que l'on entendait souvent sonner devant le mot *ante* un *t* final appartenant au mot précédent. L'expression fort usuelle *grand'-tante*, que l'on écrivait et que l'on prononçait *grant ante*, se trouve précisément dans ce cas. On aura pris le *t* final du mot qui précédait *ante* pour la première lettre de ce substantif, parce que cette consonne servait de liaison entre les deux mots *gran-t-ante*.

AGGLUTINATION, PERMUTATION DE LETTRES.

AOUT. Ce mot est une corruption d'*Auguste*. Le mois d'*août* s'appelait *sextilis* chez les Romains; Auguste lui donna son nom parce que c'est dans ce mois qu'il fut élu consul, qu'il reçut pour la troisième fois les honneurs du triomphe, qn'il se rendit maître de l'Égypte et qu'il mit fin à la guerre civile.

Pour passer du latin *Augusti mensis* au français *août*, la langue n'a eu à faire qu'un travail d'abréviation d'autant plus simple que la prononciation latine offrait la répétition assez désagréable d'une syllabe, la plus sourde et la plus lourde peut-être que la voix humaine puisse produire. Le nom du premier empereur romain, *Augustus*, se prononçait *Aougoustous;* il est facile de comprendre que nos bons aïeux, les Gaulois, quand il fallut nommer ainsi l'un des mois de l'année, trouvèrent qu'il y avait là trop d'*ou* et d'*ous:* ils dirent d'abord *aougoust;* puis, comme les deux sons *ou* n'étaient séparés que par un *g*, ils pensèrent qu'ils pourraient supprimer ce *g* et réunir les deux *ou* en un seul, ce qui donna *aoust;* le *s* suivi d'un *t* tomba peu à peu en oubli dans ce mot comme dans beaucoup d'autres, et il resta *aoüt* en deux syllabes. Mais alors on s'aperçut peut-être que cela ressemblait un peu trop au cri du matou, *miaou*, et, pour échapper à ce nouveau ridicule, on résolut de laisser tomber l'*a* initial et de prononcer seulement *ou*. Il est vrai qu'ainsi réduit à son expression la plus simple, le mot ne diffère plus pour l'oreille de la conjonction *ou*, et c'est sans doute pour cela que quelques personnes persistent à prononcer *a-oû*. Quoi qu'il en soit, il est évident que ce nom de mois ne figure ni parmi les plus harmonieux ni parmi ceux dont les variations successives offrent le plus d'intérêt aux études philologiques.

AUJOURD'HUI. Ce mot est formé de *au jour de hui*. Autrefois, on ne disait que *hui*, dont la signification était la même, venant du latin *hoc die*. Ce mot sans doute parut trop court, et l'on y ajouta l'expression redondante *au jour ;* ce qui fait que *aujourd'hui* est maintenant l'équivalent de *au jour de ce jour*. Mais ce pléonasme n'est pas encore suffisant pour le peuple, qui ne craint pas de dire: *au jour d'aujourd'hui*. Il nous souvient même d'avoir entendu *au jour du jour d'aujourd'hui*. Le peuple aime le pléonasme et il dirait volontiers: *Un tel, né natif de..., a au jour du jour d'aujourd'hui quarante ans d'âge.*

BÉJAUNE. L'étymologie de *béjaune*, mot qui s'applique à un jeune homme sot et niais, serait introuvable, si l'on ne savait que ce mot est purement et simplement une contraction de *bec jaune*. Rien n'est alors plus pausible et plus naturel que l'explication qu'on en donne : *Montrer son béjaune, faire son béjaune*, c'est prouver qu'on n'est encore qu'un enfant, par allusion aux oiseaux *niais*, non *futés*, qui ne sont pas encore sortis du nid et qui ont le bec jaune.

DÉBONNAIRE. Bon avec faiblesse, doux à l'excès. En s'arrêtant à cette signification du mot *débonnaire*, on est porté naturellement à ne tenir compte que du radical *bon*, la première et la dernière syllabe n'étant en apparence qu'un accessoire servant seulement à modifier le sens du mot *bon;* mais il n'en est pas ainsi. La syllabe finale *aire* n'est point ici cette simple terminaison particulière à notre langue, que nous trouvons dans *volontaire*, *nécessaire*, etc. ; c'est le vieux mot français *aire*, qui signifiait le naturel d'une personne, sa manière d'être. On disait *de mal* AIRE, *de bon* AIRE, c'est-à-dire de mauvais, de bon naturel. Ce mot, d'origine germanique, nous est resté sous la forme *air*, manière d'être extérieure, dehors; nous disons dans ce sens : *Il a l'*AIR *bon, méchant, doux*, etc.

DÉSORMAIS. DORÉNAVANT. Le premier de ces adverbes est formé de la préposition *dès* et des deux mots latins *hora*, *magis*, et signifie *dès cette heure en plus, de cette heure à plus tard*, c'est-à-dire à dater de cette heure, de maintenant au temps plus éloigné qui est encore dans l'avenir. *Dorénavant* est composé de la préposition *de*, du latin *hora* et de *en avant*, et signifie de cette heure en avant, de cette heure au temps qui est devant nous, qui est dans l'avenir.

Le latin *hora*, heure, ou son équivalent *ore*, *ores*, *or*, se trouve également dans les mots *lors*, *alors*, *encore*, etc.

LENDEMAIN. La prosthèse, c'est-à-dire la figure par laquelle il y a addition de lettres au commencement d'un mot, joue un certain rôle dans notre langue. C'est à elle que nous devons notre mot *lendemain*, qui n'est autre que *demain* auquel on a ajouté successivement la pré-

position *en* et l'article *le:* « A le *endemain* le duc manda son grand conseil. » (Villehardouin.)

La prosthèse est encore évidente dans les mots *adieu* (à Dieu), *avis* (à vis, du lat. *ad* et *visus*, vue), *abandon* (à bandon), *l'abée* (la bée, du vieux français *bée*, aujourd'hui *baie*, ouverture), *lierre* (autrefois *l'ierre*, du latin *hedera* ou *edera*), *dinde* (d'Inde), etc.

Loriot. Oiseau de la famille des passereaux. Ce mot est dérivé du latin *oriolus*, venu lui-même d'*aureolus* (couleur d'or), par allusion au plumage doré de l'oiseau. On a dit d'abord *oriol*, puis *loriol* (pour *l'oriol*, par suite de l'agglutination de l'article), et enfin *loriot*.

Luette. Appendice charnu de la forme d'un grain de raisin, qui pend à l'extrémité du palais, à l'entrée du gosier. Ce mot nous vient de *uvetta*, diminutif barbare de *uva*, raisin. On a dit d'abord l'*uvette*, puis l'*uette*, et, l'article se confondant avec le nom, nous avons eu la *luette*.

Tremper *son vin*. Dans cette expression, *tremper* ne signifie pas proprement mouiller, mais mélanger, bien que l'on appelle *mouillage* l'introduction de l'eau dans le vin et que le mélange de deux vins se nomme, non pas *trempe*, mais *coupage*. *Tremper* vient du verbe latin *temperare*, tempérer. Au moyen âge, on écrivait généralement *temprer*, et, par suite de la transposition de la lettre *r*, on a écrit *tremper*, de même que l'on a fait *trombe* de TURBO, *pour* de PRO, *Durance* de DRUANTIA, *brebis* de VERVEX, *fromage* de FORMATICUM. On trouve dans Joinville, historien de Louis IX, des exemples de *temprer* et de *tremper*. On disait également *temperare ferrum*, *tempérer du fer*, c'est-à-dire le rendre plus élastique en le plongeant à l'état d'incandescence dans de l'eau. On dit aujourd'hui *tremper du fer*.

ÉTYMOLOGIES SCIENTIFIQUES TIRÉES DU LATIN PAR ANALOGIE.

Apanage. Ce mot est formé de la préposition latine *ad* et de *panis*, pain. L'*apanage* consistait, en effet, en des terres ou revenus qu'on donnait à des cadets de famille ou à des fils de rois, pour fournir le *pain* et toutes les choses nécessaires à leur entretien. Les *apanages* n'ont été connus que fort tard, sous les rois de la troisième race. Auparavant, les fils de France partageaient le domaine de la couronne avec leur frère aîné.

Bonheur, Malheur. Ces mots sont formés du vieux français *heur*, signifiant chance, bonne fortune, et des adjectifs *bon*, *mal*. Mais d'où vient le mot *heur?* Il est tiré du latin *hora*, heure. Nos pères étaient persuadés que le sort d'un homme dépend de l'*heure* de sa naissance et de l'influence des astres sous lesquels il reçoit le jour. En conséquence, ils faisaient tirer l'*horoscope* de leurs enfants pour connaître

la destinée qui leur était réservée. On disait primitivement *bonne heure*, *male heure*. « Seigneur, dist le compaignon, mon vray et propre nom de baptesme est Panurge, et à présent viens de Turquye, où je fus mené prisonnier lorsque on alla à Metelin en la *male heure*. » (RABELAIS.)

CAGNARD. Lâche, paresseux, fainéant. Ce mot vient du latin *canis*, chien, parce que le chien aime à dormir et à ne rien faire, à se coucher au soleil ou près du foyer. Dans le Midi, on appelle *cagnard* une sorte d'encoignure bien exposée au soleil, où les vieillards, les personnes souffreteuses vont pour se réchauffer. Il en existe à Paris dans le jardin des Tuileries et du Luxembourg, auxquels les familiers ont eu le soin de donner, par euphémisme, l'appellation plus poétique de *petite Provence*.

En Bourgogne, *cagne* est un terme injurieux que l'on adresse à un chien. On appelle *cagneux* celui qui a les jambes tournées en dedans, comme celles d'un chien basset à jambes torses.

Presque tous les dictionnaires donnent au mot *caler* le sens figuré de céder, se soumettre, reculer. Bescherelle étend cette signification à *caner*, de *cane*, *canard*, animal, dit-il, qui se plonge dans l'eau au moindre bruit qu'il entend. Nous croyons que l'idée de manquer de courage rattache plutôt ce mot à *cagnard*, et que l'on devrait dire étymologiquement *cagner*, *il cagne*. Cette faute, si faute il y a, doit être attribuée à l'habitude que l'on a d'user de la syncope dans une conversation rapide; *flème*, *nèfe*, *trèfe*, qui n'ont pas encore acquis droit de cité, pour *flegme*, *nèfle*, *trèfle*, seraient dans le même cas.

COQUIN. Ce mot vient du latin *coquus*, qui signifiait « cuisinier ». A Rome, comme dans les autres pays, les esclaves étaient connus pour leurs habitudes de rapine; ainsi le mot *fur*, qui passa au voleur, appartint d'abord à l'esclave. Parmi les esclaves, les *cuisiniers*, qui avaient forcément à leur disposition toutes les richesses gastronomiques du maître, se faisaient plus spécialement remarquer par leur tendance à en user et abuser. Dans une de ses comédies, Plaute voudrait qu'on nommât place *Furine* le marché où on louait la gent culinaire, le *Forum coquinum*, la place *Coquine*: le changement se fit, non pas dans le nom du lieu, mais dans la valeur du mot; et notre langue, en empruntant *coquin* au latin vulgaire, ne lui connaît plus d'autre sens que celui de fripon, voleur.

EAU. Après le mot *jour*, il n'en est pas un autre qui ressemble moins, soit pour les yeux, soit pour l'oreille, à son radical latin. *Eau* vient sans contestation de *aqua*. On peut suivre, dans nos anciens auteurs, la route qu'a parcourue ce mot latin *aqua* pour arriver à notre substantif *eau*. On a dit et écrit successivement : *aique*, *aigue*, *ègue*, *ave*, *auve*, *ève*, *eauve*, *aau*, *eau*. Trois de ces anciennes formes nous ont laissé, comme souvenir de leur passage dans notre langue, des dérivés qui sont encore actuellement en usage : AIGUE nous a donné *aiguière*; ÈVE, *évier*, et AUVE, *auvent*.

ÉTRENNES. Ce mot vient de *Strenæ*, dérivé de *Strenua*, déesse de la force. On rapporte que Tatius, roi des Sabins, ayant reçu le 1er janvier, comme un bon augure, des branches coupées dans un bois consacré à *Strenua*, l'usage s'établit de se faire des présents à la même époque, et ces présents prirent le nom de *strenæ*, d'où nous avons fait *étrennes*.

FOIE. L'étymologie de ce mot présente cette particularité d'une épithète culinaire fournie par un fruit et qui, par métonymie, a pris la place du nom d'un viscère, qu'elle qualifiait. En voici l'explication. Le foie s'appelait en latin *jecur*, et il reçut ensuite le nom concurrent de *ficatum*. Le nouveau terme est venu de ce que les Latins désignaient ordinairement par *ficatum*, sous-entendu *jecur*, « le *foie* d'oie engraissée de *figues* »; bientôt, le mot accessoire l'emportant sur le principal, le nom dérivé de celui de la figue (*ficus*) fut attribué au foie dans la langue vulgaire et, par sa forme italienne *fegato*, est venu au français.

MERCI. Ce mot, du latin *merces*, prix, signifiait originairement le prix que le vaincu payait au vainqueur pour se racheter. D'où il suit que cette expression, *être à la* MERCI *du vainqueur, se rendre à* MERCI, signifiait être réduit à subir la loi du vainqueur pour toutes les conditions qu'il lui plaisait de mettre au *rachat* du vaincu. On retrouve encore la trace de cette origine dans le nom des religieux qui se consacraient au *rachat* des captifs et que l'on appelait *frères de la Merci*. On a dit par extension : *Ne laisser à quelqu'un ni trêve ni* MERCI, c'est-à-dire ne pas même lui laisser l'espoir de se racheter. D'où il suit que ces expressions : MERCI, *je suis à votre* MERCI, *je vous* REMERCIE, sont une manière exagérée de témoigner sa reconnaissance pour un service rendu. On n'est pas plus disposé à se mettre à la *merci* de quelqu'un par ces paroles, qu'on ne l'est à s'en faire le domestique quand on écrit au bas d'une lettre : *Je suis votre très humble serviteur*, ou, comme disait Molière :

> Je suis votre *valet*, monsieur, de tout mon cœur.

Les Allemands disent de ces formules que c'est une hypocrisie qui n'a pas conscience d'elle-même.

MIGNON. MIGNOT. Ce sont deux diminutifs sous une forme peu différente, l'un en *on*, l'autre en *ot*, et qui ont à peu près la même signification. Leur commune étymologie est le mot latin *minutus*, menu, délicat. Ils nous ont donné le verbe *mignoter*, caresser, dorloter. Les mots *mignard*, *mignardise* ont la même origine. On dit dans le Lyonnais un *petiot mignon*, et dans l'Anjou un *petit mégnon*, pour un joli petit garçon. A Paris, on disait autrefois par syncope, dans le même sens, un *mion*. De *mion* le peuple a formé *mioche*, diminutif d'un diminutif, pour signifier un tout petit enfant.

POLTRON. Pusillanime, sans courage. Les anciens étymologistes dérivent ce mot du latin *pollice truncus*, pouce coupé, parce que autrefois, disent-ils, on coupait le pouce aux lâches. Cette étymologie est ridicule. D'autres ont fait venir *poltron* de l'italien *poltrone*, qui veut dire *lit de plume ;* ce serait alors une métaphore empruntée de la mollesse et de la pusillanimité du *poltron*.

QUIA. Mot latin qui signifie *parce que*. Être à *quia*, rester à *quia*, c'est être dans l'impossibilité de répondre, comme un argumentateur qui voulant donner le pourquoi d'une chose, s'arrêterait à dire *quia... quia... (parce que... parce que...)*, faute de trouver une raison. Cette expression nous vient des disputes de l'école, où l'argumentation se faisait en latin.

QUOLIBET. Plaisanterie basse et triviale, mauvais jeu de mots. Au moyen âge, les scolastiques, qui étaient les savants de l'époque, se piquaient de tout savoir et de discourir sur n'importe quel sujet. Aussi donnaient-ils à leurs ouvrages le titre de *quod libet* (ce qu'il plaît, ce qu'on veut). Mais, à mesure que la véritable instruction fit des progrès, ce titre fastueux tomba dans le mépris, et le mot *quod libet*, qu'on écrit aujourd'hui *quolibet*, ne servit plus qu'à désigner une méchante plaisanterie, un pitoyable jeu de mots.

TÊTE. La partie supérieure du corps de l'homme et des animaux s'appelait en latin *caput*, d'où le français *chef* (le *chef* de Jean-Baptiste), et ce terme fut longtemps seul en usage, avec ses dérivés *chevet*, *chef-d'œuvre*, *couvre-chef*, etc. Mais un autre mot latin, *testa*, vase de terre cuite et fragment de pot cassé, qui avait paru, au IVe siècle, convenir admirablement pour désigner la boîte cranienne, s'était répandu parmi le peuple et, sous la forme française *teste*, puis *tête*, finit par supplanter *chef* dans sa signification principale.

VEINE. Ce mot vient du bas latin *vena*, pour *venna*, qui signifiait « chemin ». Le mot *artère* est employé dans une expression toute semblable quand on dit : *les grandes* ARTÈRES *de la circulation d'un pays*, pour désigner les principales voies de communication de ce pays. Notre mot *venelle* signifiait autrefois « petit chemin, sentier, ruelle ». Et La Fontaine, si profondément versé dans le vieux français, n'en ignorait quand il a dit :

> ... Et le cheval qu'à l'herbe on avait mis,
> Assez peu curieux de semblables amis,
> Fut presque sur le point d'enfiler la *venelle*.

ÉTYMOLOGIES CURIEUSES.

BANQUEROUTE. Ce mot, qui signifie « faillite, rupture de la banque d'un négociant », vient de l'italien *banco rotto*, banc rompu. Les opinions diffèrent sur l'origine historique de ce mot, bien qu'au fond l'étymologie demeure la même. Suivant Gui Coquille, « en Italie d'ancienneté estoit accoutumé que ceux qui faisoient trafic de deniers pour prester, ou pour changer, avoient un *banc* ou table en lieu public. Quand aucun quittoit le *banc* (c'est-à-dire disparaissait), se disoit que son *banc* estoit rompu. » Suivant une autre version, le mot *banqueroute* ne serait plus une expression figurée. La rupture du banc était réelle : c'était une cérémonie humiliante, c'est-à-dire que le *banc* du changeur était *rompu*, brisé officiellement sur la place publique.

BRISÉES DE QUELQU'UN (*Aller, marcher sur les*). Entrer en concurrence avec lui. *Brisées* désigne proprement les branches d'arbre que le veneur coupe sur son chemin pour reconnaître l'endroit où la bête a été détournée. Il ne permet point qu'un autre suive ses *brisées*, coure sur ses *brisées*.

BUDGET. État des recettes et des dépenses annuelles d'un empire, d'une administration. Nos dictionnaires disent : *mot anglais ;* cela n'est pas strictement vrai : les Anglais nous l'avaient emprunté, nous l'avons repris : voilà la vérité. Le primitif de *budget* est le mot celtique *bolga*, bourse, petit sac de cuir, dont le radical se retrouve dans tous les idiomes néo-celtiques : le breton, le gallois, le gaël d'Écosse et d'Irlande. En passant du celtique dans le vieux français, *bolga* est devenu *bouge, bougette :*

« Et lui mist on une bonne *bougette* à l'arçon de sa selle, pour mettre sa cotte d'armes. » (COMMINES.)

Voici un exemple plus moderne :

On peut se passer de mouchettes,
Mais de pincettes, non : je prétends m'en donner.
Et comme dans sa poche on porte des lunettes,
Ainsi pour l'avenir je me fais une loi
De porter partout avec moi
Des pincettes dans mes *bougettes*.

LE P. DU CERCEAU.

Le mot *bouge* fut transporté, par les Normands, de France en Angleterre, où il devint, par métonymie, *budget*. C'est ce mot, ou plutôt cette nouvelle signification, que nous avons empruntée aux Anglais.

BULLE. Nom que l'on donnait autrefois aux actes des princes, et qui ne s'emploie aujourd'hui que pour désigner les lettres du pape. Les anciens Romains appelaient *bulla* un ornement que les jeunes gens de qualité portaient sur la poitrine. On prétend que cet ornement était en usage chez les Égyptiens. Selon Pline, Tarquin l'An-

cien est le premier qui donna une *bulle* d'or à son fils, âgé de quatorze ans, pour le récompenser d'un acte de courage. Dans la suite, on donna le nom de *bulles* aux actes des princes, parce que ces actes portaient un sceau d'or, d'argent ou de plomb, qui s'y trouvait attaché et suspendu, de la même manière que les *bulles* étaient suspendues au cou des jeunes Romains. La plus célèbre *bulle* du moyen âge est la *Bulle d'or* de Charles IV, qui réglait la forme d'élection à l'Empire.

—

CADAVRE. On a prétendu que *cadavre* était formé des premières syllabes des trois mots *caro data vermibus*, *chair donnée aux vers.* Cette étymologie est ingénieuse, sans doute ; mais on ne peut guère la considérer que comme une plaisanterie. *Cadavre* vient du verbe latin *cadere*, qui signifie choir, tomber ; le *cadavre*, en effet, c'est l'homme qui tombe mort. D'ailleurs, la syllabe *da* est longue dans CADA*ver* et brève dans DA*ta*.

—

CHENET. Cet ustensile de cheminée avait autrefois la forme d'un petit *chien* couché ; on l'appela d'abord *chiennet*, petit chien; et enfin *chenet*.

—

CONCLAVE. Du latin *conclavium*, appartement séparé et fermé à *clef* (en latin, *clavis*). Ce nom est donné à l'assemblée des cardinaux réunis pour nommer un pape, parce qu'ils sont enfermés à *clef* lors de l'élection, afin qu'ils n'aient aucune communication avec l'extérieur. L'origine du *conclave* remonte à 1268, lorsqu'il s'agit de donner un successeur au pape Clément IV, mort à Viterbe. Les cardinaux, assemblés depuis deux ans, ne pouvant s'accorder sur son élection, allaient quitter la ville, lorsque les habitants en fermèrent les portes par les conseils de saint Bonaventure, et annoncèrent aux cardinaux qu'ils ne sortiraient pas que le pape ne fût nommé. Cette circonstance détermina le concile de Lyon, en 1274, à établir le *conclave* et à en fixer les règles au moyen d'une constitution, qui est encore observée aujourd'hui dans ses principales prescriptions.

—

MITRON. On donne ce nom aux garçons boulangers, parce qu'autrefois ils portaient des bonnets en forme de *mitre*. A Paris, les garçons pâtissiers, ainsi que les apprentis imprimeurs, s'en ornent encore le chef ; mais les *mitres* de ces derniers sont en papier.

—

NUIT BLANCHE. Nuit sans sommeil. Voici l'origine de cette expression. Le guerrier qui devait être armé chevalier passait la *nuit* qui précédait sa réception dans un lieu consacré, où il veillait auprès de ses armes. Il était revêtu d'un costume *blanc*, comme les néophytes de l'Église ; de là vint que cette nuit, qu'on nommait *veillée des armes*, fut aussi nommée *nuit blanche*, expression que l'usage a retenue pour signifier une nuit sans sommeil.

Pied plat. Terme de mépris par lequel on désignait autrefois un homme de basse naissance, et aujourd'hui un homme qui ne mérite aucune considération. Il est venu de ce que les paysans portaient autrefois des souliers *plats* et presque sans talon, tandis que les seigneurs avaient, comme signe de distinction, des souliers à talon très haut.

Plate (*Vaisselle*). Ici, *plate* a une tout autre étymologie que le féminin de l'adjectif *plat*. Il vient de l'espagnol *plata*, qui signifie argent. *Rio de la Plata*, fleuve de l'Amérique du Sud qui doit sa dénomination aux Espagnols, signifie littéralement *rivière d'argent*, soit à cause de la limpidité de ses eaux, soit plutôt parce qu'il roule des paillettes d'argent. *Platine* (métal blanc, qui ressemble à l'argent) vient de l'espagnol *platina*, diminutif de *plata*. On croyait que ce métal n'était qu'une sorte d'argent, de l'argent d'une qualité inférieure ; mais le creuset ne tarda pas à démontrer le contraire.

Suivant plusieurs étymologistes, le français ne devrait rien ici à l'espagnol. Dans les langues du Nord, le mot *plata* signifie « lingot, argent massif ». Il passa, un peu altéré, dans notre vieux français. Pour dire : de l'argent massif, on disait : de l'argent en *plate*. D'après cela il est facile de voir comment la vaisselle en argent dut s'appeler vaisselle en *plate*, puis simplement vaisselle *plate*.

Quiproquo. Substantif formé de trois mots latins, *qui pro quod*, ceci pour cela, une chose pour une autre. On prétend que les médecins du XIVe siècle mettaient ces mots sur leurs ordonnances, en tête d'une colonne particulière où ils indiquaient diverses drogues propres à être substituées à d'autres, dans le cas où celles-ci viendraient à manquer. Comme ces substitutions donnaient souvent lieu à de graves méprises chez les apothicaires, les trois mots *quid pro quod* n'en ont plus formé qu'un seul, qui signifie la méprise d'une personne qui prend *quid pro quod*, c'est-à-dire une chose pour une autre.

Rubrique. Quelle est l'étymologie de *rubrique* dans le sens qu'on donne le plus communément à ce mot, c'est-à-dire quand il signifie ruse, détour, finesse ? Pour répondre à cette question, nous sommes obligé de faire l'histoire, du reste assez curieuse, de cette expression. *Rubrique*, dans quelque acception qu'il soit employé, vient du latin *ruber*, rouge. A l'origine, ce mot servit dans notre langue à désigner une espèce de terre rouge dont les chirurgiens se servaient pour étancher le sang, semblable à cette craie rouge (latin *rubrica*) dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter de la pièce de bois à équarrir. Lors de l'invention de l'imprimerie, on imprima en rouge tout ou partie des titres des ouvrages, et, par suite, on donna le nom de *rubrique* à ces titres et, en général, à toutes les lettres rouges contenues dans un livre. Le nom de l'endroit où le livre était publié étant imprimé également en rouge, le mot *rubrique* servit aussi à indiquer le lieu de la publication d'un ouvrage. Or, à

cette époque où l'imprimerie était entourée d'entraves, beaucoup de livres imprimés en France, portaient la *rubrique* de Genève, de La Haye, de Londres. Cette *ruse* était d'un usage général au XVIe et au XVIIe siècle. De là, *rubrique* signifia figurément détour, adresse, finesse. Enfin, en terme de journalisme, *rubrique* se dit, par extension, du titre qui indique le lieu d'où une nouvelle est venue ou plutôt d'où l'on suppose qu'elle vient. Ainsi on dit : tel fait est sous la *rubrique* de Madrid, de Vienne, etc.

SILHOUETTE. Ce mot vient d'Étienne de *Silhouette*, contrôleur des finances sous Louis XV. Ce genre de dessin, qui consiste à représenter le profil d'un visage au moyen de l'ombre qu'il projette à la clarté d'une lumière quelconque, était connu des anciens ; mais le nom est tout moderne. Les réformes financières d'Étienne de Silhouette ayant paru mesquines et ridicules, la caricature s'en empara, et l'on nomma *silhouettes* ces ébauches où l'on se contentait d'indiquer par un simple trait le contour des objets. On donne aussi le nom de *silhouettes* à des portraits découpés dans du papier noir.

SOLÉCISME. Faute grossière contre la syntaxe ou contre la construction d'une langue. Ce mot vient du grec *soloikismos*, qui signifie « manière de parler particulière aux habitants de *Soles* ». *Soles* ou *Solœ* était une ville de l'île de Chypre où étaient venus s'établir des colons athéniens. Ils perdirent avec le temps la pureté de leur langue primitive ; si bien que les habitants de la métropole, voulant désigner un Grec dont le langage était incorrect, disaient qu'il parlait comme un habitant de *Soles*. Telle est l'origine du mot *solécisme*.

SYCOPHANTE. Hypocrite, dénonciateur. C'est dans ce sens que La Fontaine dit du loup devenu berger :

> Guillot le sycophante approche doucement.

Ce mot, du grec *sukon*, figuier, et *phainô*, dénoncer, littéralement dénonciateur de figuiers, est d'origine athénienne. Le territoire de l'Attique, étant sec et aride, ne produisait guère que des olives et des *figues*. Une loi avait défendu d'exporter des figuiers et donnait une prime à ceux qui dénonçaient les infracteurs de cette loi. Mais il arriva souvent que les dénonciations n'étaient que de pures calomnies, et le mot *sycophante* ou *dénonciateur de figuiers* devint le synonyme de calomniateur de bas étage. C'est avec cette signification que nous l'employons encore.

ÉTYMOLOGIES DOUTEUSES.

ACARIÂTRE. D'humeur fâcheuse. Il se rattache à ce mot une tradition anecdotique que nous donnons pour ce qu'elle vaut. Saint Acaire, évêque de Noyon, appelé en latin *Acarius*, passait autrefois pour

avoir la puissance de guérir de leur défaut les personnes d'une humeur aigre et querelleuse, qu'on menait en pèlerinage à sa chapelle : témoin ces vers d'un ancien poète :

> Tu serais plus hors de sens
> Que ceux qu'on mène à saint Acaire.
>
> EUSTACHE DESCHAMPS.

On a induit de là que le mot *acariâtre* pourrait bien venir du nom de saint Acaire. *Acariâtre*, qu'on trouve écrit *achariâtre*, ne peut raisonnablement venir que du grec *a* privatif et *charis*, grâce, étymologie qui répond pleinement au sens intime du mot français. Toutefois, plusieurs étymologistes le font venir de l'espagnol *cara*, visage, et du latin *ater*, noir, sombre.

—

ALIBORON. Le savant Huet rapporte qu'un avocat, plaidant en latin et voulant dire que sa partie adverse n'était pas recevable dans les *alibis* qu'elle invoquait, s'écria : *Nulla ratio habenda est istorum aliborum* (1). Le nom de cet affreux barbarisme resta à l'avocat, et fut depuis donné à l'ignorant qui se mêle de tout et veut parler de tout. La Fontaine l'a donné à l'âne :

> Arrive un troisième larron
> Qui saisit maître Aliboron.

Mais la véritable étymologie de ce nom serait plutôt l'arabe *al borân*, l'âne.

—

ARLEQUIN. Personnage comique de théâtre, portant un masque noir, un chapeau gris et un habit bigarré de pièces de rapport. Selon Roquefort, *arlequin* vient de l'italien *il lecchino*, *al lecchino*, gourmand, lécheur de plats. Selon Ménage, il faudrait rapporter l'origine de ce nom à un fameux comédien italien qui vint à Paris, sous le règne de Henri III. Comme il allait souvent dans la famille *de Harlay*, ses compagnons l'appelèrent *Harlecchino*, c'est-à-dire *petit Harlay*, nom qui est demeuré aux acteurs bouffons, dont le rôle est de divertir le peuple par leurs plaisanteries.

—

BRELOQUE. Ce mot a trois acceptions : 1° batterie de tambour pour appeler les militaires aux repas ; 2° déraisonner, quand il est précédé des mots : *battre la ;* 3° objets, bijoux de peu de valeur. Mais, de ces trois sens, quel est le primitif ? Là commencent les conjectures. Les syllabes bizarres de ce mot, qui ne vient ni du grec, ni du latin, ni d'ailleurs, ne permettent guère d'y voir autre chose qu'une onomatopée, et, cette hypothèse une fois admise, *breloque* a son origine toute naturelle dans cette batterie de tambour, saccadée et irrégulière, sans rythme, sans harmonie, qui appelle les soldats aux distributions de vivres.

---

(1) Génitif barbare d'*alibi*, comme si *alibi* était un nominatif pluriel.

Passons maintenant à la deuxième acception. Que, dans les exercices ordinaires, un tambour ne batte pas régulièrement le rappel, la retraite, une marche, etc. ; qu'il fasse une fausse *note*, un plaisant de caserne de s'écrier : « On dirait qu'il *bat la breloque !* » De là ce nom donné à tout discours incohérent, sans liaison et sans suite.

Reste la troisième acception, qui peut s'expliquer d'elle-même par une onomatopée, une imitation du bruit que font les *breloques* lorsqu'elles sont agitées par le mouvement de la marche.

Canard. Nom d'une anecdote controuvée et invraisemblable, comme on en rencontre fréquemment aux *faits divers* des journaux. On en donne l'étymologie suivante : Pour renchérir sur les nouvelles ridicules que les journaux de France lui apportaient tous les matins, un journaliste belge imprima, dans les colonnes d'une de ses feuilles, qu'il venait de se faire une expérience très intéressante et bien propre à caractériser l'étonnante voracité du *canard*. Vingt de ces volatiles étant réunis, on hacha l'un d'eux avec ses plumes et on le servit aux autres, qui le dévorèrent gloutonnement. On immola le deuxième, qui eut le même sort, puis le troisième, et enfin successivement tous les canards, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus qu'un seul, qui se trouva ainsi avoir dévoré les dix-neuf autres dans un temps déterminé et très court. Cette fable n'est-elle même qu'un *canard*. — On a d'abord appelé ainsi des imprimés sur feuille volante, qui se distribuaient dans la rue, puis les petits journaux de province, sans doute à cause des *cancans* dont ils étaient remplis ; par la suite, c'est le fait divers lui-même qui est devenu un *canard*. Si cette origine est exacte, elle est la contre-partie de celle de *cancan*, cri du canard, et la justifie.

Cancan. Grand bruit pour peu de chose, bavardage médisant. Des étymologistes prétendent que ce mot n'est qu'une onomatopée du cri maussade et fatigant du canard. C'est l'opinion la plus vraisemblable. D'autres en font remonter l'origine aux longues discussions qui eurent lieu au XVIe siècle, dans l'Université, sur la prononciation du latin. Ramus voulait que l'on prononçât *quouam-quouam* le mot *quamquam*, quoique, et la Sorbonne *kankan*. Le Parlement se déclara pour Ramus. De cette dispute viendrait la locution faire un *quamquam*, un *cancan*, c'est-à-dire beaucoup de bruit pour peu de chose.

Carnaval. Temps de réjouissance qui s'écoule depuis l'Épiphanie jusqu'au mercredi des Cendres. Du latin *caro*, *carnis*, chair, viande ; *vale*, adieu ; mais cette étymologie ingénieuse n'est pas acceptée par tous ; quelques étymologistes veulent y trouver *levamen*, action d'ôter, de *levare*, enlever. Cela paraît être l'opinion de Rabelais, qui écrit *carneval*, dont le type primitif serait *carnelevamen*, qui aurait donné *carnelevale* et *carnaval*. D'autres, enfin, voient dans ce terme

un mot moitié latin, *caro*, et moitié français, *avale :* comme qui dirait *avale-chair*. Dans ce cas, *carnaval* annoncerait le temps où l'on *enlève* l'usage de la chair, attendu que *carnevale* est, à proprement dire, la nuit qui précède le mercredi des Cendres.

FLANDRIN. « De quel pays est donc ce grand jeune homme dont le jargon est si singulier et les manières si empruntées ? » demande une dame. On lui répond : « De la *Flandre.* » Deux jours après, se trouvant avec les mêmes personnes : « Où est donc, dit-elle, ce grand *flandrin ?* » On rit, et le nom de *flandrin* resta à tous les hommes grands, secs et de peu de manières.

Roquefort dérive ce mot de *flanc.*

GALIMATIAS. Discours confus, obscur, inintelligible, qui ne signifie rien, quoiqu'il semble dire quelque chose. D'après Huet, ce mot vient du latin *gallus*, *galli*, coq, et *Mathias*, *Mathiæ*, nom propre ; il remonte à l'époque où les plaidoyers se faisaient encore en latin. Un jour qu'il s'agissait d'un *coq* appartenant à une des parties nommée *Mathias*, l'avocat, à force de répéter les noms de *gallus* et de *Mathias*, finit par s'embrouiller, et au lieu de dire *gallus Mathiæ* (le coq de Mathias), il dit *galli Mathias* (le Mathias du coq). Par la suite, on fit des deux mots une seule locution dont on se servit pour exprimer un discours embrouillé. — Voltaire a converti ce mot avec beaucoup d'esprit en celui de *gallithomas*, pour caractériser le style un peu ampoulé de Thomas l'auteur des *Éloges*.

GUÉRIR. Ce mot, qui signifie proprement « délivrer d'une maladie », avait autrefois un sens plus étendu. Il était le même que *garer*, et se prenait dans le sens général de garantir une personne de quelque chose, l'en préserver, l'en délivrer. Alors il s'écrivait *guarir :* « E David s'en fuid, e Deu la nuit le *guarid.* » (Livre des *Rois.*) — Quelques auteurs lui ont même conservé sa forme ancienne avec la signification actuelle : « ... Toutes, pour *garir*, se reforçoient de boire. » (Régnier.) — « Je le pansay ; Dieu le *garit.* » (Ambroise Paré.) Ce mot vient de l'ancien haut allemand *warjan*, qui signifiait *garantir*. — Suivant Roquefort, il viendrait tout simplement du latin *curare*, dont il est la traduction.

HARICOT DE MOUTON. Ragoût de mouton avec des pommes de terre. Il est certain que le mot *haricot* n'a ici aucun rapport de sens avec la fève de ce nom, puisqu'il n'entre jamais de haricots dans le ragoût appelé *haricot de mouton*. Suivant Génin, *haricot* serait, dans cette locution culinaire, une corruption du mot *aliquote*, dérivé du latin *aliquot*, quelque. En effet, le ragoût se compose de *parties aliquotes*, autrement dit de *petits morceaux de mouton*. Mais pareille subtilité a-t-elle pu pénétrer dans la cuisine ?

MIROBOLANT. Admirable, merveilleux. Si l'on en croit les dictionnaires, depuis Richelet jusqu'à Boiste, ce mot est un barbarisme; mais si l'on consulte tout le monde, c'est un mot français du style plaisant et macaronique. Il vient de *mire*, en vieux français, *médecin*, et de *bolus*, pilule : « Bon *mire* est qui sait garir. » (Anc. proverbe.) — « Quand il amende au malade, il empire au *mire*. » (Anc. proverbe.). Hauteroche, auteur dramatique du XVIIe siècle, mit sur la scène un médecin (mire) qui traitait tous ses malades avec des pilules (*bolus*), et auquel il donna le nom de *mirobolant*.

PATAQUÈS. Faute grossière de liaison dans la conversation ou la lecture. Voici l'origine que l'on assigne à ce mot et qu'il est toutefois permis de mettre en doute : un jeune homme se trouvait dans une loge du Théâtre-Français, à côté de deux dames d'une toilette fort brillante, mais dont le langage répondait peu à la parure. Ce jeune homme aperçoit à terre un mouchoir brodé, le ramasse, et, s'adressant à l'une de ses voisines : « Madame, lui dit-il, ce mouchoir est sans doute à vous ? — Non, monsieur, répond-elle, il n'est *point-z-à* moi. — Il est donc à vous, madame, dit-il à l'autre. — Non, monsieur, répond celle-ci, il n'est *pas-t-à* moi. — Ma foi ! reprend le jeune homme, il n'est *pa-t-à* l'une, il n'est *poin-z-à* l'autre, je ne sais vraiment-z-alors *pat-à-qu'est-ce*. » L'aventure fit du bruit, et la réponse du jeune homme parut si plaisante que l'on donna le nom de *pa-t-à-qu'est-ce* (*pataquès*) à toute liaison faite contrairement aux lois de l'usage, soit au moyen d'un *t*, soit au moyen d'un *s*.

Suivant Chevallet, l'Académie confond à tort, sous le nom général de *cuir*, l'emploi vicieux de nos deux lettres euphoniques. Celui de *s* est le seul qui se nomme *cuir ;* celui du *t* s'appelle *velours*, et l'un et l'autre sont des *pataquès*.

Les liaisons qui se font au moyen du *z* euphonique, sans l'autorisation de la grammaire, sont, dit-on, appelées *cuirs* en souvenir de certaine scène d'une petite pièce de théâtre dans laquelle un des acteurs, s'adressant à un coutelier, le prie de lui vendre un rasoir *avec-z-un cuir*. Quant aux liaisons illicites formées au moyen du *t*, il est à supposer qu'on les a nommées *velours* en comparant, par antiphrase, leur fallacieuse douceur à celle de toutes nos étoffes qui est la plus douce et la plus moelleuse au toucher.

POISSON D'AVRIL. Rien de plus connu que le sens attaché à ce proverbe, mais rien de moins certain que son origine. Le mois d'avril est le mois de la pêche, disent certains étymologistes ; or, qu'y a-t-il de plus incertain que la pêche ? Et que rapporte bien souvent le pêcheur dans son panier ? Des *poissons d'avril*. — Selon d'autres, il faudrait attribuer l'origine de ce dicton au fait suivant. Charles III, duc de Lorraine, ayant cédé ses États à son frère le cardinal, celui-ci ne tarda pas à se montrer favorable à la maison d'Autriche. Richelieu,

qui méditait la réunion de la Lorraine à la France, investit Lunéville, mit la main sur le nouveau duc et le fit incarcérer dans le château de Nancy. Mais, le 1er avril 1634, le duc, trompant ses gardes, se sauva en traversant la Moselle à la nage : ce qui fit dire aux Lorrains que c'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français, Par malheur pour cette ingénieuse anecdote, le dicton est antérieur à cet événement. — L'explication la plus plausible serait celle-ci. *Poisson d'avril* dérive par corruption de *passion d'avril*. N'est-ce pas, en effet, le plus souvent dans ce mois que tombe le vendredi saint ? Et la manière dérisoire dont le Christ fut renvoyé d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode, et d'Hérode à Pilate, ne présente-t-elle pas précisément le caractère de la coutume que l'on appelle chez nous *poisson d'avril?*

POUILLES (*Chanter*). L'étymologie de cette locution vulgaire nous semble moins problématique que beaucoup d'autres du même genre. Selon nous, les mots *pouilles*, *pouilleux* (qui a des poux), *pouiller* (chercher des poux), se *pouiller* (se chercher mutuellement des poux à la tête, c'est-à-dire s'adresser mutuellement des personnalités offensantes), viennent tout bonnement de *pou*, qui s'écrivait primitivement *pouil*, orthographe plus conforme à l'étymologie latine *pediculus*. Si, en effet, *chercher des poux à la tête de quelqu'un*, c'est lui chercher des défauts pour en faire le sujet de remarques blessantes, le mot *pou* a bien pu devenir, au figuré, synonyme de *personnalité injurieuse*. De là *pouilles*, *chanter pouilles*, et même, ce qui confirmerait tout à fait notre assertion, DIRE *des pouilles*. Voltaire et Mme de Sévigné ont donné l'exemple de cette dernière façon de parler : *ils se sont dit mille* POUILLES. Voltaire va même plus loin : « Un peu de maladie m'a privé de la consolation de vous ÉCRIRE des *pouilles*. »

VIOLON (*Mettre au*). On appelle vulgairement *violon* une petite chambre contiguë à un corps de garde, et servant de prison momentanée pour les délinquants ou malfaiteurs arrêtés pendant la nuit par une patrouille. Quel rapport, se demande-t-on naturellement toutes les fois qu'on entend cette locution, peut-il y avoir entre une prison de corps de garde et l'instrument de musique qu'on appelle *violon?* Car la difficulté est là, et point ailleurs. Il est certain, en effet, que le mot *violon* n'ayant qu'une seule acception et servant uniquement à désigner un instrument de musique particulier, c'est dans la ressemblance que peut avoir cet instrument, par un côté quelconque, avec une prison de corps de garde, qu'il faut chercher la solution de la question. Or, ne dit-on pas tous les jours qu'un homme a été *coffré*, pour faire entendre qu'il a été mis en prison, c'est-à-dire enfermé dans un lieu qui n'est pas plus grand qu'un *coffre* et où l'on n'a pas ses coudées franches ? Nous croyons donc, sans chercher plus loin, que *mettre au violon* n'est qu'une variante de *coffrer*, un

violon étant une boîte étroite et percée de deux petites ouvertures, qui donne, mieux encore qu'un coffre, l'idée de la gêne qu'un prisonnier doit éprouver entre les quatre murs d'une cellule où le jour entre à peine.

DES LOCUTIONS VICIEUSES

563. La PURETÉ du langage consiste à n'employer que les locutions, les tournures et les mots autorisés par les règles ou du moins par l'usage.

564. Les fautes contre la pureté du langage sont le BARBARISME, le SOLÉCISME, le NÉOLOGISME et l'ARCHAÏSME.

565. On fait un *barbarisme :*

1° Quand on se sert de mots forgés ou altérés : *Un visage* RÉBARBARATIF, pour RÉBARBATIF; *Ils* RÉDUIRENT, pour *ils* RÉDUISIRENT.

2° Quand on donne aux mots un sens différent de celui qu'ils ont reçu de l'usage : *Il* A RECOUVERT *la vue*, pour *il* A RECOUVRÉ *la vue.*

566. Le *solécisme* est une faute contre la syntaxe : *Je m'*EN *rappelle; Pardonnez vos ennemis; Donnez*-MOI-LE; *Je voudrais qu'il* VIENNE *me voir; C'est moi qui* A *fait cela*; *C'est à lui* À *qui je veux parler*, etc., sont autant de solécismes.

567. On peut encore dans certains cas considérer comme des fautes le *néologisme* et *l'archaïsme*. Le *néologisme* consiste à employer abusivement des termes nouveaux, comme : *acuité*, *confort*, *immanent*, *ingéniosité*, *marmoréen*, *truculent*, etc., etc. L'*archaïsme* consiste dans l'emploi d'un mot, d'un tour de phrase suranné, comme *antan*, *dextre*, *féru*, *heur*, *huis*, *liesse*, *méchef*, *moult*, *nonante*, *sapience*, *septante*, *souvenance*, *souventes fois*, *malgré que*, etc., etc.

568. Toutes les règles de la syntaxe ont évidemment pour but d'enseigner l'exactitude et la pureté du langage, de faire éviter l'emploi des locutions vicieuses. Il en est ainsi des règles qui président à la formation du pluriel et du féminin, de celles qui fixent la conjugaison des verbes, etc. On pourrait donc englober la grammaire tout entière sous ce titre de *locutions vicieuses*, en omettant toutefois les explications relatives à la nature ou à la fonction des mots, et même encore on pourrait regarder ces explications comme des préliminaires indispensables pour poser clairement les règles. Mais on comprendra facilement que nous n'allons pas, à propos de locutions vicieuses, recommencer à dire tout ce que nous avons dit ailleurs : il s'agit seulement ici de signaler quelques fautes auxquelles on peut se laisser entraîner par ignorance, et dont les principes développés dans le cours de l'enseignement grammatical ordinaire ne peuvent pas préserver suffisamment. Nous nous bornerons, pour cela, à mettre en

regard deux colonnes, dont l'une contiendra les mauvaises locutions, et l'autre celles qu'il faut employer à leur place.

NE DITES PAS :	DITES :
Acabit (Poire d'une bonne).	D'un bon acabit.
Aéromètre (pèse-liqueur).	Aréomètre.
Agir (en bien, en mal) avec quelqu'un.	Bien agir, mal agir avec quelqu'un.
Agoniser d'injures, de sottises.	Accabler, agonir d'injures.
Aigledon, aigredon.	Edredon.
Airé (Un lieu bien).	Aéré (Un lieu bien).
Amicablement.	Amicalement.
Angola (Chat).	Chat angora.
Apparution.	Apparition.
Apprentisse, apprentive (Une).	Une apprentie.
Après écrire, lire, etc. (Être).	Être à écrire, à lire, etc.
Après la porte (La clef est). Il y a de la boue *après* votre robe. Mettez les chevaux *après* la voiture. On est venu demander *après* vous.	La clef est à la porte. Il y a de la boue à votre robe. Mettez les chevaux à la voiture. On est venu vous demander.
Aréolithe.	Aérolithe.
Aréonaute.	Aéronaute.
Aréostat.	Aérostat.
Bailler aux corneilles.	Bayer aux corneilles.
Bonne heure (A).	De bonne heure.
Boulvari.	Hourvari.
Brouine, brouillasse (Il).	Il bruine. *Bruiner* se dit d'une petite pluie très fine et ordinairement froide, qui tombe lentement : *Il* BRUINE. *Il ne pleut pas bien fort, il ne fait que* BRUINER.
Cacaphonie.	Cacophonie.
Cambuis.	Cambouis.
Caneçon (Un).	Un caleçon.
Castonnade.	Cassonade.
Casuel (Le verre ou le cristal est).	Cassant ou fragile.
Cataclysse.	Cataclysme.
Célébrale (Congestion).	Cérébrale.
Centaure (Une voix de).	Une voix de Stentor.
Changer de vêtements (Se).	Changer de vêtements.
Chipoteur, chipoteuse.	Chipotier, chipotière.
Chrusocale.	Chrysocale.
Cloque aux pieds, aux mains, (Une).	Une cloche, une ampoule, une vésicule aux pieds, aux mains.
Colidor (Un long).	Un long corridor.

NE DITES PAS :	DITES :
Combien du mois sommes-nous (Le) ?	A quel quantième du mois sommes-nous ?
Comme de juste.	Comme il est juste.
Comparition.	Comparution.
Compte de partir (Je); je *compte* que vous travaillerez bien.	Je compte partir; j'aime à croire que vous travaillerez bien.
Confusionnez (Vous me).	Vous me couvrez de confusion.
Conséquente (Affaire).	Affaire importante.
Contrevention.	Contravention.
Corporence.	Corpulence.
Coûte qui coûte.	Coûte que coûte.
Coutumace.	Contumace.
Couvé (Œuf), gâté, qui a été couvé.	Œuf couvi.
Crainte qu'il ne vienne.	De crainte qu'il ne vienne.
Crasane (Poire de).	Poire de crassane ou de crésane.
Cresson à la noix.	Cresson alénois.
Croche-pied (Aller à).	Aller à cloche-pied.
Curer la vaisselle, un chaudron.	Écurer la vaisselle, un chaudron.
Darte au visage (Une).	Une dartre.
Décesse de pleurer (Cet enfant ne); depuis ce matin, cet homme ne *décesse* de travailler.	Cet enfant ne cesse de pleurer ; depuis ce matin, cet homme ne cesse de travailler.
Définitif (En).	En définitive.
Demande excuse (Je vous).	Je vous fais, je vous présente mes excuses.
Dernier adieu, argent donné comme arrhes d'un marché.	Denier à Dieu.
Désagrafer un manteau, un habit, une robe.	Dégrafer un manteau, un habit, une robe.
Deviens (J'en).	J'en viens.
Dinde rôti (Un), sans distinction de sexe.	Une dinde rôtie.
Disparution.	Disparition.
Donnez moi-z-en.	Donnez-m'en.
Échaffourée (Une).	Une échauffourée.
Écharpe au doigt (Une).	Une écharde.
Elexir (C'est un).	C'est un élixir.
Embarras (Faire ses).	Faire l'important, faire de l'embarras.
Embrouillamini.	Brouillamini.
En est fait de moi (C').	C'est fait de moi.
Enflammation (Une).	Une inflammation.
Envie l'un de l'autre (Ils travaillent à l').	Ils travaillent à l'envi.
Errhes (Donner des).	Donner des arrhes.

NE DITES PAS :	DITES :
Espadron, large épée.	Espadon.
Esquilancie.	Esquinancie.
Evitez-moi cet ennui.	Epargnez-moi cet ennui.
Face le château (En).	En face du château.
Farce (Un homme).	Un farceur.
Filigramme, ouvrage d'orfèvrerie.	Filigrane.
Fixer (regarder) quelqu'un.	Regarder fixement, fixer ses regards sur...
Flanquette (A la bonne).	A la bonne franquette.
Fortuné (Un homme).	Un homme riche.
Franchipane, *franchipale*.	Frangipane.
Fur et mesure (Au), à *fur* et à mesure.	Au fur et à mesure, à fur et mesure.
Fut trouver son ami (Il).	Il alla trouver...
Geai (Noir comme).	Noir comme jais, ou comme du jais (substance minérale très noire).
Géane, femme d'une grande taille.	Géante.
Gisier ou *gigier*.	Gésier.
Goutte : Cet enfant ressemble à son père comme deux gouttes d'eau.	Cet enfant et son père se ressemblent comme deux gouttes d'eau.
Gradé de l'Université.	Gradué.
Guère (Il ne s'en est fallu de).	Il ne s'en est guère fallu.
Hustuberlu.	Hurluberlu.
Ici (En ce moment).	En ce moment-ci.
Idée lui a pris (L').	L'idée lui est venue.
Invectiver quelqu'un.	Invectiver contre quelqu'un.
Jouir d'une mauvaise santé, d'une mauvaise réputation.	Avoir une mauvaise santé, une mauvaise réputation.
Jusque midi, *jusques* hier.	Jusqu'à midi, jusqu'à ou jusques à hier.
Laideronne (Une petite).	Une petite laideron.
Lévier (Un) ou un *lavier*.	Un évier.
Lierre (Pierre de).	Pierre de liais.
Linceuil.	Linceul.
Mairerie.	Mairie.
Maline (Elle est bien).	Elle est bien maligne.
Marée en carême (Comme), pour marquer l'arrivée d'une chose à temps fixe.	Comme mars en carême.
Mars en carême (Comme), pour signifier en temps opportun.	Comme marée en carême.

NE DITES PAS :	DITES :
Materaux.	Matériaux.
Mégard (Par).	Par mégarde.
Mémorency (1).	Montmorency.
Mésentendu (Un).	Un malentendu.
Midi précise.	Midi précis.
Midi (Vers ou sur les).	Vers ou sur le midi.
Messi, ou *misser Jean* (Poire de).	Poire de messire Jean.
Montpernasse (1).	Montparnasse.
Moriginer.	Morigéner.
Nantille.	Lentille.
Outre de cela.	Outre cela.
Palfermier (Un).	Un palefrenier.
Pantomine.	Pantomime.
Pariure (Une).	Un pari, une gageure.
Perclue d'un bras, d'une jambe (Une femme).	Une femme percluse...
Plurésie.	Pleurésie.
Pointilleur.	Pointilleux.
Poturon.	Potiron.
Poumonique.	Pulmonique.
Promener aux Champs-Élysées (Allons).	Allons nous promener aux Champs-Élysées. *Se promener*, dans le sens de *marcher*, *aller*, soit à pied, soit à cheval, soit en voiture, etc., pour faire de l'exercice ou pour se divertir, est verbe réfléchi, et ne peut par conséquent s'employer sans le pronom personnel complément.
Raiguiser.	Aiguiser ou aiguiser de nouveau.
Raisons avec quelqu'un (Avoir des).	Avoir des contestations.
Rancuneux.	Rancunier.
Rappeler d'une chose (Se), s'en *rappeler.*	Se rappeler une chose, se la rappeler.
Rapport à vous (Je me tairai).	A cause de vous.
Rébarbaratif.	Rébarbatif.
Rebiffade.	Rebuffade.
Rebours (A la).	A rebours, au rebours.
Récipissé (Un).	Un récépissé.

(1) Ces fautes, que l'on ne commet jamais en province, sont particulières au peuple de Paris, qui n'épargne cependant pas les quolibets à la prononciation des Gascons, des Auvergnats et des Picards.

NE DITES PAS :	DITES :
Recouvrir la santé ; il a *recouvert* ses biens.	Recouvrer la santé ; il a recouvré ses biens.
Rémémorier.	Remémorer.
Rémouler.	Rémoudre ou émoudre.
Revange.	Revanche.
Revoir (A), sorte de salutation.	Au revoir.
Rimoulade.	Rémoulade ou rémolade.
Ruelle de veau.	Rouelle de veau.
Saigner au nez (dans le sens de : avoir une hémorragie nasale ou de manquer de résolution).	Saigner du nez.
Secoupe (Une).	Une soucoupe.
Semouille.	Semoule ; mais il faut prononcer *semouille.*
Siau d'eau (Un).	Un seau d'eau.
Sors d'être malade (Je).	Je viens d'être malade.
Soupoudrer.	Saupoudrer.
Substanter (N'avoir pas de quoi se).	N'avoir pas de quoi se sustenter.
Sucrez-vous (Voici votre café ;).	Voici votre café ; sucrez-le, *ou* sucrez votre café. *Sucrer, mettre du sucre* en masse ou en poudre dans quelque chose, est un verbe actif qui a toujours un nom de chose pour complément direct.
Suplice (Église Saint-) [1].	Église Saint-Sulpice.
Sur le journal (J'ai lu).	J'ai lu dans le journal.
Tant pire.	Tant pis.
Tête d'oreiller.	Taie d'oreiller.
Tonton (Tourner comme un).	Tourner comme un toton.
Tout (Une fois pour).	Une fois pour toutes.
Trayage, trayer, treiller.	Triage, trier.
Trémontade (Perdre la).	Perdre la tramontane.
Trénière (Rose), ou rose *première.*	Rose trémière.
Très faim, *très* soif (J'ai).	J'ai bien faim, bien soif.
Trésoriser.	Thésauriser.
Trichard.	Tricheur.
Un quelqu'un, *un* chacun.	Quelqu'un, chacun.
Usage (Cette étoffe est d'un bon).	Est d'un bon user.
Vagistas (Un).	Un vasistas.
Vermichelle.	Vermicelle.
Vessicatoire, visicatoire (Un).	Un vésicatoire.

(1) Voir la note de la page précédente.

NE DITES PAS :	DITES :
Vient (La semaine, le mois qui).	La semaine prochaine, le mois prochain.
Vityver.	Vétyver.
Volte (Faire la), aux cartes.	Faire la vole.

Nous allons compléter cette liste par une série d'exemples présentant des pléonasmes vicieux, et nous mettrons en petites capitales les mots qui, complètement inutiles pour le sens, doivent être retranchés :

Quand on s'est tant avancé, on ne peut plus reculer EN ARRIÈRE

Avancer EN AVANT.

Vos raisons sont ASSEZ suffisantes.

Ce livre est rempli de BEAUCOUP de citations.

Les travaux de cet homme illustre reculèrent les bornes ET LES LIMITES de la science.

Un BRILLANT éclat. (Il faut dire un *grand* éclat.)

La compagnie comptait deux cents hommes, dont il n'y EN eut pas un seul de blessé.

Descendre EN BAS.

Monter EN HAUT.

Un cadavre INANIMÉ.

Il fut contraint MALGRÉ LUI d'obéir.

Une tempête ORAGEUSE.

Cet entretien se termina par des plaintes réciproques DE PART ET D'AUTRE.

Montrez-moi d'abord la marchandise, puis ENSUITE nous discuterons le prix.

Je n'affirme pas que la chose soit vraie, je ne fais SEULEMENT que répéter ce qu'on dit.

Ne dites rien ET TAISEZ-VOUS.

On conçoit qu'il serait facile de multiplier ces exemples ; mais ceux-là suffisent pour faire reconnaître facilement tous les pléonasmes vicieux qui peuvent se rencontrer dans le discours.

DES PARONYMES

569. On appelle *paronymes* des mots qui, sans s'écrire et se prononcer d'une manière complètement identique (ce seraient alors des *homonymes*), ont beaucoup d'analogie entre eux, soit par leur étymologie, soit par leur prononciation : *recouvrer* et *recouvrir*, *proroger* et *abroger*, *sibylle* et *sébile*, sont des paronymes.

Par cela même que les paronymes se ressemblent beaucoup sous le rapport de la forme, les personnes qui n'ont qu'une connaissance imparfaite de la langue sont exposées à les employer les uns pour les

autres; ce qui constitue toujours une faute grosssière. Il est donc utile de faire connaître, sinon tous les paronymes qu'offre notre langue, au moins ceux qui peuvent le plus facilement donner lieu à des méprises de ce genre.

Nous allons en donner la liste, disposée par ordre alphabétique :

Abstraire, faire abstraction.

Distraire, détourner l'esprit d'une application; détourner à son profit : *Distraire* de l'argent.

Académicien, membre d'une Académie.

Académiste, celui qui tient ou qui fréquente une école d'équitation.

Accident, cas fortuit, malheur, inégalité du sol, etc.

Incident, événement secondaire, imprévu.

Adhérence, état de ce qui adhère, c'est-à-dire de ce qui tient matériellement à une chose.

Adhésion, acte d'adhérer, de consentir.

Aéromètre, instrument de physique pour mesurer la densité de l'air.

Aréomètre, pèse-liqueur.

Affectif, qui affecte l'âme, qui se rapporte aux affections.

Effectif, qui produit un effet.

Alléger, rendre plus léger, rendre moins pénible.

Allégir une planche, en diminuer l'épaisseur.

Amiablement, à l'amiable, sans procès.

Amicalement, avec amitié.

Amnistie, n. f., grâce, pardon complet : Le roi accordera une *amnistie* générale.

Armistice, n. m., suspension d'hostilités : Un *armistice* de quelques jours a été conclu.

Amulette, objet auquel on attribue quelque vertu magique.

Amusette, jouet, chose qui sert d'amusement.

Anagogique, qui passe du sens naturel à un sens mystique.

Analogique, où il y a de l'analogie.

Aplanir, rendre uni, plan, plus aisé.

Aplatir, rendre plat.

Appareiller, mettre ensemble des choses pareilles, qui vont bien ensemble.

Apparier, unir par paires, par couples.

Apurer, s'assurer par un examen attentif que toutes les parties d'un compte sont exactes : *Le travail de cette administration a été rendu, et on travaille à l'*APURER. (Acad.)

Épurer, rendre pur, plus pur : *On* ÉPURE *l'eau bourbeuse en la filtrant avec du sable. Les bonnes lectures* ÉPURENT *le goût.* (Acad.)

Avènement d'un roi au trône, le fait par lequel il y monte.

Événement, fait quelconque, tout ce qui arrive.

Bâtonnier, chef d'une confrérie, d'un corps.

Bâtonniste, celui qui sait jouer du bâton.

BIOGRAPHIE, récit de la vie d'un personnage, ou de tous les personnages illustres.	BIBLIOGRAPHIE, liste et description des livres.
BOSSUER, se dit des bosses qu'on fait par accident à de la vaisselle d'or, d'argent, etc. : *Ce domestique a* BOSSUÉ *ce plat d'argent en le laissant tomber.*	BOSSELER, ne se dit guère qu'en parlant du travail en bosse sur de la vaisselle d'or, d'argent, etc.: BOSSELER *de la vaisselle, c'est ajouter à sa valeur.* Il se dit quelquefois dans le sens de *bossuer*, et alors on l'emploie surtout avec le pronom personnel, en d'autres termes, comme verbe réfléchi : *Cette vaisselle s'est* BOSSELÉE *en tombant.* (ACAD.)
CALFATER, boucher avec de l'étoupe les joints, les fentes d'un navire.	CALFEUTRER, boucher les fentes des portes, des fenêtres.
CHANTEUR, celui qui est habile dans le chant ordinaire ou théâtral.	CHANTRE d'église.
CHYLE, suc formé par la digestion.	CHYME, pâte formée par les aliments dans l'estomac.
COACTIF, qui contraint.	COERCITIF, qui empêche, qui restreint la liberté.
COASSER, crier comme la grenouille.	CROASSER, crier comme le corbeau.
COLLISION, choc.	COLLUSION, entente secrète pour tromper.
COLORIÉ, où l'on a appliqué des couleurs.	COLORÉ, haut en couleur. V. aux *Synonymes.*
CONJECTURE, jugement probable.	CONJONCTURE, circonstance.
CONSOMMER.	CONSUMER, V. aux *Synonymes.*
CONTIGUÏTÉ, voisinage immédiat.	CONTINUITÉ, état de ce qui est continu ou continuel.
CYMBALES, instrument de musique formé de disques d'airain.	TIMBALE, espèce de petit tambour, raquette, vase de métal.
DÉBORDEMENT, se dit d'un fleuve qui sort de son lit et franchit ses bords, des actions qui franchissent les bornes des convenances.	DÉPORTEMENTS, actions blâmables.
DÉCRUER, lessiver avant de teindre.	DÉCRUSER des cocons, les mettre dans l'eau bouillante.
DÉISTE, celui qui croit en Dieu sans admettre la révélation.	THÉISTE, celui qui croit à Dieu et à sa révélation.
DÉJECTION, évacuation des excréments.	ÉJECTION, expulsion, action de rejeter au dehors.
DIORAMA, spectacle qui consiste	PANORAMA, grand tableau circu-

en tableaux ou en vues peintes sur toile de grande dimension, dont les effets varient par le jeu mobile de la lumière.

laire déroulé sur les murs d'une rotonde éclairée par le haut, et dont les spectateurs occupent le centre.

DISCUTER, débattre le pour et le contre d'une question.

DISPUTER, lutter, contester, rivaliser.

DONATION, don en général.

DOTATION, action de doter une fille en la mariant, de fournir un fonds pour un objet particulier.

ÉCLAIRCIR, rendre clair, net, évident.

ÉCLAIRER, jeter de la clarté, de la lumière.

EFFRACTION, action de briser : *Il y a eu vol avec* EFFRACTION. (ACAD.)

INFRACTION, violation, action contraire à une règle : *Ils ont fait une* INFRACTION *au traité.* (ACAD.)

ÉGALER se dit des personnes et des choses : *La mort* ÉGALE *tous les hommes, tous les rangs.*

ÉGALISER ne se dit que des choses : ÉGALISER *les parts, les lots.* Dans le sens de rendre plat, uni, *égaliser* est seul usité : ÉGALISER *un terrain.*

ÉMERSION, sortie de l'ombre (en parlant d'un astre éclipsé).

IMMERSION, action de plonger, d'entrer dans un milieu.

ÉMINENT, haut, élevé, qui a un grand mérite.

IMMINENT, menaçant et voisin (en parlant d'un danger).

ENDUIRE, couvrir d'un enduit.

INDUIRE, engager, porter à, tirer une conséquence.

ENNOBLIR.

ANOBLIR. V. *Synonymes.*

ENNUYANT se dit de ce qui cause un ennui actuel, momentané, et cet ennui n'a même qu'un caractère assez superficiel en lui-même : *Voilà un contretemps bien* ENNUYANT.

ENNUYEUX signifie qu'une personne ou une chose est de sa nature propre à causer un ennui, qui peut être durable et dont le degré peut n'avoir pas pas de limites. Remarquons encore que *ennuyeux* peut seul être employé substantivement.

ÉRUPTION, sortie prompte et avec effort; sortie d'une multitude de boutons.

IRRUPTION, entrée soudaine, envahissement.

ESCARBOT, insecte du genre des scarabées.

ESCARGOT, espèce de limaçon.

ÉTIRER, étendre, allonger en tirant.

TIRER, exercer sa force pour amener vers soi, ôter d'un lieu.

ÉVASION, action de s'échapper : *Après son* ÉVASION *il se retira en lieu de sûreté.*

INVASION, action d'envahir : *Les Tartares firent une* INVASION *dans la Pologne.* (ACAD.)

ÉVENTAIRE, plateau d'osier pour porter des denrées.

INVENTAIRE, état détaillé, liste complète.

ÉVIER, pierre de cuisine.	LEVIER, barre employée à soulever des fardeaux.
ÉVOQUER, faire venir à soi, faire apparaître : *Saül* ÉVOQUA *l'ombre de Samuel.*	INVOQUER, appeler à son secours, à son aide : INVOQUER *Dieu, la loi.*
EXCURSION, course au dehors, irruption.	INCURSION, course au dedans, entrée dans un pays.
EXODE, un des livres de Moïse, récit de la sortie d'Egypte.	EXORDE, première partie d'un discours oratoire.
EXPORTATION, action de porter des marchandises hors d'un pays.	IMPORTATION, action de les y faire entrer.
FLAIRER, sentir par l'odorat : FLAIREZ *un peu cette rose.* (ACAD.)	FLEURER comme baume, exhaler l'odeur du baume.
GRADATION, augmentation ou diminution successives.	GRADUATION, division en degrés.
GRADÉ, qui a un grade militaire.	GRADUÉ, qui a reçu un titre après un examen subi dans une faculté.
HABILETÉ, capacité, talent.	HABILITÉ, terme de jurisprudence, aptitude à exercer certains droits.
HARMONIEUX, qui a de l'harmonie.	HARMONIQUE, qui appartient à l'harmonie.
HOUPPE, touffe de fils de laine, de soie, etc.; petite éminence sur la peau.	HUPPE, touffe de plumes sur la tête de quelques oiseaux.
IMPROPRETÉ, inhabileté à faire une chose.	IMPROPRIÉTÉ, qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage : IMPROPRIÉTÉ *de termes.*
INFECTER, gâter, corrompre, incommoder par communication de quelque chose de puant, de contagieux ou de venimeux : *Ce marais* INFECTE *l'air. Il nous* INFECTE *de son haleine. La peste* AVAIT INFECTÉ *toute la ville. Si vous le fréquentez, il vous* INFECTERA *de ses dangereuses maximes.* (ACAD.)	INFESTER, ravager, désoler, tourmenter par des irruptions, par des courses hostiles, par des actes fréquents de violence et de brigandage : *Les pirates* INFESTAIENT *toutes ces côtes-là. Les sauterelles* INFESTENT *de grandes provinces en Orient.* (ACAD.)
INFLUER, exercer une impression, une action.	INFLUENCER, exercer un ascendant.
INHÉRENT, qui par sa nature est joint inséparablement à un sujet : *La pesanteur est* INHÉRENTE *à la matière.*	ADHÉRENT, fortement attaché : *Branche* ADHÉRENTE *au tronc.*
JONCHETS, petits bâtons d'ivoire,	HOCHET, jouet, petit instrument

d'os, etc., fort menus, avec lesquels jouent les enfants.	qu'on donne à l'enfant au maillot, pour qu'il le presse entre ses gencives à l'époque de la dentition.
LINTEAU, pièce d'une porte ou d'une fenêtre : *Ce bois est bon à faire des* LINTEAUX. (ACAD.)	LITEAUX, raies colorées qui ornent le linge de table : *Des serviettes à* LITEAUX. (ACAD.)
MALICE, inclination à nuire, à causer de la peine, à mal faire : *Être plein de* MALICE.	MALIGNITÉ, même sens que *malice*, mais avec plus de méchanceté, plus de noirceur.
MALICIEUSEMENT, avec malice.	MALIGNEMENT, avec malignité.
MATINAL, qui s'est levé matin : *Vous avez été* MATINAL *aujourd'hui.*	MATINEUX, qui a l'habitude de se lever matin. V. aux *Synonymes*.
MOUSSU, couvert de mousse, sorte d'herbe.	MOUSSEUX, se dit d'un liquide qui mousse.
OFFICIEL, se dit de tout ce qui est annoncé, déclaré, ordonné par une autorité reconnue : *Réponse* OFFICIELLE, *acte* OFFICIEL.	OFFICIEUX, qui aime à rendre service : *Homme très* OFFICIEUX.
PLIER, mettre en double, par plis, de manière qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre : PLIER *de la mousseline.*	PLOYER, mettre en forme d'arc ou de boule, de manière que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins : PLOYER *une branche d'arbre.* V. aux *Synonymes*.
PORTION, partie d'un tout : *Une* PORTION *de pain, de viande.*	POTION, remède liquide qui ne s'administre ordinairement que par cuillerée.
PRÉDICTION, action de prédire.	PRÉDICATION, action de prêcher.
RAPIÉCER, mettre des pièces à du linge, à des habits.	RAPIÉCETER, mettre beaucoup de petites pièces, de petits morceaux à quelque chose pour le raccommoder : RAPIÉCETER *des habits, des meubles.*
RAYER, faire des raies : *Vous avez* RAYÉ *cette vaisselle en la nettoyant.*	RÉGLER, tirer des lignes avec la règle : RÉGLEZ *votre papier pour écrire droit.* L'Académie n'admet cependant pas cette distinction ; elle dit : RÉGLER ou RAYER *du papier pour écrire droit.*
RECOUVRER, rentrer en possession de...	RECOUVRIR, couvrir de nouveau.
REPARTIR, répliquer, répondre promptement : *Qu'avez-vous à me* REPARTIR ?	RÉPARTIR, partager, distribuer : RÉPARTIR *une somme entre plusieurs héritiers.*
SECTAIRE, membre d'une secte.	SECTATEUR, partisan.

STALACTITE, concrétion pierreuse qui se forme à la voûte des grottes par l'infiltration lente et continue des eaux.

STALAGMITE, concrétion pierreuse qui se forme sur le sol des grottes par l'infiltration lente et continue des eaux.

STATIQUE, science qui a pour objet l'équilibre des corps solides.

STATISTIQUE, science qui se propose l'étude des ressources diverses d'un État.

STOMACAL, qui a rapport à l'estomac.

STOMACHIQUE, qui est bon pour l'estomac.

TEMPOREL, matériel, périssable.

TEMPORAIRE, momentané.

VAQUER, être vacant; s'occuper de.

VAGUER, errer çà et là.

VENIMEUX, qui renferme du venin, en parlant de certains reptiles : *La vipère est* VENIMEUSE.

VÉNÉNEUX, qui renferme du poison, en parlant de certaines plantes : *Le suc de la ciguë est* VÉNÉNEUX.

VERTIGE, étourdissement.

VESTIGE, trace, indice.

ZÉPHYR, vent doux et léger : *Tout vous est aquilon, tout me semble* ZÉPHYR.

ZÉPHIRE, fils d'Éole, le vent personnifié; il s'emploie toujours sans article : ZÉPHIRE *commande aux zéphyrs.*

DES SYNONYMES

Un mot est *synonyme* d'un autre mot lorsqu'il a la même signification ou une signification très rapprochée. Il y a deux sortes de *synonymes :* les synonymes que nous appellerons *littéraires*, et les synonymes purement *syntaxiques*. Parlons d'abord des premiers.

Puisqu'une langue est l'ensemble des mots créés pour rendre possible l'expression par la parole de toutes les pensées que peut former l'esprit humain, il semble, au premier coup d'œil, qu'elle devrait comprendre autant de mots différents que l'esprit peut concevoir d'idées différentes. Mais la réflexion montre bientôt l'impossibilité absolue d'une telle condition ; car rien ne limite le nombre des idées, et, par la nature même des choses, il faut de toute nécessité que le nombre des mots qui constituent le domaine d'une langue quelconque soit limité, sans quoi il serait impossible de l'apprendre et d'en dresser le tableau dans un dictionnaire. On voit donc que, dans toutes les langues, la plupart des mots doivent nécessairement avoir plusieurs acceptions et pouvoir se prêter à l'énonciation d'un nombre toujours indéterminé d'idées qui ont entre elles quelque chose de commun, mais qui diffèrent par des nuances plus ou moins tranchées. *Aimer*, par exemple, désigne toujours un sentiment d'attraction que l'âme éprouve vers un objet quelconque; mais si l'on dit

aimer un enfant, l'attraction n'est plus de même nature que si l'on disait *aimer tel ou tel fruit*, ou bien *aimer la musique, le jeu*, etc. Si les langues avaient été créées par une méthode savante, philosophique, avec une régularité en quelque sorte mathématique, chaque mot ne devrait servir qu'à exprimer des nuances toujours très voisines d'une même idée, et dès que les différences deviennent un peu sensibles, il devrait exister des mots spéciaux pour les traduire dans le langage; mais c'est le peuple qui a toujours fait les langues et qui les a faites avec son instinct bien plus qu'avec sa raison. Il ne faut donc pas s'étonner si la valeur des nuances a souvent été méconnue dans la création et dans l'emploi usuel des mots; elle l'a été de deux manières : tantôt en ce que le même mot est resté chargé d'exprimer des choses dont la différence saute aux yeux, tantôt en ce que des choses assez semblables pour être signifiées par un mot unique ont reçu arbitrairement des dénominations différentes. C'est ce dernier cas qui doit seul nous occuper ici, car c'est de là que sont sortis ce que les grammairiens désignent sous le nom de *synonymes*. On le voit donc, les synonymes sont des mots qui ont le même sens, ou qui du moins ne présentent dans leur signification que des différences assez faibles pour que, rigoureusement parlant, une seule expression eût pu suffire pour les comprendre toutes. Nous ne voulons pas dire, pourtant, que la diversité des expressions soit toujours un défaut; au contraire, c'est cette diversité même qui constitue en grande partie la richesse d'une langue, pourvu qu'elle puisse toujours être justifiée par la réalité des nuances qui distinguent les idées et qu'elle ne nuise pas à la clarté; mais plus ces nuances sont légères, plus elles sont difficiles à reconnaître, et, par une conséquence nécessaire, plus elles exposent ceux qui manient l'instrument du langage à produire souvent des tons faux et discordants. Tout le monde sait que les bons écrivains, les orateurs diserts sont aussi rares que les virtuoses de talent ou les peintres habiles : or, ce qui fait la principale différence entre un bon et un mauvais écrivain, c'est que le premier emploie toujours le mot propre, tandis que le second, entre plusieurs expressions synonymes qui pouvaient rendre sa pensée, emploie souvent la moins convenable, d'où il résulte qu'il ne se fait pas comprendre clairement ou que sa pensée ne pénètre qu'affaiblie ou privée de tout attrait dans l'esprit de ses lecteurs.

Ce n'est donc pas assez, pour bien connaître une langue, d'avoir étudié la nature des mots, les variations qu'ils peuvent recevoir dans leur forme et les règles de syntaxe qui président à la construction des phrases; si cela suffit pour mettre à même d'éviter les fautes grossières, il faut quelque chose de plus pour donner le talent d'écrire avec précision et avec élégance. La connaissance exacte des nuances qui distinguent les synonymes est une des conditions les plus essentielles pour acquérir ce talent.

Une étude complète de ces synonymes ne relève pas à proprement dire de la grammaire, elle rentre plutôt dans le domaine de la réthorique : son but, son objet, c'est la propriété des termes, et il est peu d'écrivains que le ciel gratifie de ce don. C'est ce qu'exprimait si

justement Buffon quand il disait : « Le style, c'est l'homme même. » En effet, les grandes pensées sont du patrimoine commun : elles n'appartiennent *en propre* à personne. Ce qui est le lot particulier d'un écrivain, c'est le style, ce sont les atours dont il orne sa pensée. Quand Corneille a dit :

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire,

il a exprimé une vérité presque banale ; mais il a frappé, il a buriné l'idée, et la façon, et le style l'emporte ici sur la matière, sur la pensée.

Mais ce n'est pas, répétons-le, de cette classe de synonymes qu'il va être question ici ; nous n'allons parler que des synonymes *syntaxiques*, c'est-à-dire de ceux qui ont trait à une règle de syntaxe.

570. **A — Ou** (placés entre deux nombres).

À, placé entre deux nombres, laisse supposer une quantité intermédiaire, soit entière, soit fractionnaire : *Vingt* À *trente* personnes (c'est peut-être vingt-deux, vingt-cinq, etc.). *Cinq* À *six kilomètres* (c'est peut-être cinq kilomètres et demi, deux tiers, trois quarts, etc.).

Ou s'emploie dans le même cas quand le sens indique que, si ce n'est pas le premier nombre, c'est nécessairement ou vraisemblablement le second, sans que l'esprit doive s'arrêter sur une quantité intermédiaire : *Cinq* OU *six personnes. Un pain de deux* OU *de quatre livres.*

571. **Abaisser — Baisser.**

BAISSER se dit des choses qu'on place plus bas, et s'emploie au propre : *On* BAISSE *les yeux.*

ABAISSER se dit des choses faites pour en couvrir d'autres, mais qui, étant relevées, les laissent à découvert : *On* ABAISSE *les paupières.*

Dans le sens de « humilier », ou de « se mettre à la portée de quelqu'un », c'est-à-dire au figuré, on fait toujours usage de *abaisser*.

572. **Acompte — A compte.**

Dans l'édition de son Dictionnaire de 1835, l'Académie écrivait *à-compte*, substantif, en deux mots avec le trait d'union et le faisait invariable : *Je lui ai donné deux* À-COMPTE. Mais quand elle considérait *à compte* comme adverbe, elle l'écrivait sans trait d'union : *Il a donné mille francs* À COMPTE. Dans sa dernière édition, elle a simplifié cette règle en donnant satisfaction au vœu de la plupart des grammairiens. Aujourd'hui, *acompte*, substantif, doit s'écrire en un seul mot et suit la règle ordinaire : *J'ai reçu de lui un* ACOMPTE. *Il a versé deux* ACOMPTES. — Quant à l'expression adverbiale *à compte*, son orthographe n'a subi aucune modification, et l'on continue à écrire : *Il a donné mille francs* À COMPTE.

573. Aider quelqu'un — Aider à quelqu'un.

AIDER quelqu'un, c'est lui donner plus ou moins de secours, lui prêter plus ou moins d'assistance, le seconder, le servir d'une manière générale et indéterminée : AIDER *quelqu'un de son bien, de son crédit.* AIDER *les pauvres. Je l'*AI AIDÉ *toutes les fois qu'il a eu recours à moi.* (ACAD.)

AIDER À *quelqu'un*, c'est lui prêter une assistance momentanée pour un objet déterminé, et le plus souvent pour un travail qui demande des efforts physiques : AIDEZ À *cet homme qui plie sous la charge qu'il porte.* AIDEZ-*lui à soulever ce fardeau.* (ACAD.)

574. Aimer — Aimer à.

AIMER, dans le sens de « trouver bon, avoir pour agréable », a pour complément direct une proposition dont le verbe est au subjonctif précédé de la conjonction *que :* AIMEZ QU'*on vous conseille.*

AIMER, signifiant « prendre plaisir à », veut l'infinitif qui lui sert de complément direct précédé de la préposition *à : Il* AIME À *jouer,* À *chasser,* À *se promener.* (ACAD.) *J'*AIME À *voir aux lapins cette chair molle et blanche.* (BOILEAU.) À, dans ces sortes de phrases, est une préposition *explétive.*

Aimer mieux ne veut aucune préposition : *J'*AIME MIEUX *parler aujourd'hui que demain.* Cependant, s'il y a une comparaison exprimée par deux infinitifs, il est d'usage de mettre *de* avant le second : *Il* AIME MIEUX *contredire que* DE *se ranger au sentiment d'autrui.*

575. Alentour — Autour.

ALENTOUR est adverbe et ne peut jamais être suivi de la préposition *de* ; il s'emploie sans complément :

Les plaisirs nonchalants folâtrent *alentour.*

BOILEAU.

AUTOUR, suivi de la préposition *de*, forme une locution prépositive et appelle un complément : *Tourner* AUTOUR *d'une table.*

ALENTOUR s'emploie quelquefois substantivement, et alors il peut être suivi de la préposition *de* et d'un complément : *Les* ALENTOURS *d'un champ, d'une ville.*

576. Aller — Être.

ÊTRE s'emploie souvent pour « aller », mais seulement aux temps composés et avec une différence de sens : *Il* EST ALLÉ *à la promenade* suppose que la personne dont on parle est encore à la promenade ; *Il* A ÉTÉ *à la promenade* signifie qu'elle en est revenue.

Ne dites pas *je* FUS *la semaine dernière à la campagne,* mais j'ALLAI, puisque le passé défini est un temps simple.

577. Anoblir — Ennoblir.

On pourrait d'abord dire que *anoblir* ne peut avoir pour complément direct qu'un nom de personne ou un nom de race, de famille, tandis que *ennoblir* a presque toujours pour complément un nom de chose. Mais on distingue plus exactement ces deux verbes en faisant remarquer que *anoblir* exprime une noblesse de convention, provenant tout simplement de la volonté, souvent des caprices du prince, qui place arbitrairement ses sujets dans telle ou telle classe, et que *ennoblir* marque une noblesse réelle, intrinsèque, d'une valeur toute morale : *Ces sentiments vous* ENNOBLISSENT *à mes yeux,* c'est-à-dire augmentent ou relèvent votre valeur morale. *Les princes ont souvent* ANOBLI *des hommes qui n'avaient d'autre mérite que de pouvoir payer chèrement des lettres de noblesse.*

578. Applaudir — Applaudir à.

APPLAUDIR, c'est faire l'action physique marquée par ce verbe, c'est-à-dire *battre des mains en signe d'approbation : J'étais hier au spectacle, on* A *beaucoup* APPLAUDI. (ACAD.)

APPLAUDIR À, c'est, au figuré, « adhérer à, donner son assentiment à » : *Toute l'assemblée* APPLAUDIT À *une proposition si juste. J'*APPLAUDISSAIS À *votre conduite.* (ACAD.)

579. A terre — Par terre.

Plusieurs grammairiens ont dit que *par terre* s'emploie quand on parle de choses qui, avant la chute, touchaient déjà la terre, et que *à terre* convient pour les choses qui n'y touchaient pas. Mais cette distinction n'est point admise par l'Académie, ni par l'usage des écrivains ; la seule qui paraisse résulter de la forme même des locutions, c'est que *à terre* marque simplement la position sur la terre, et que *par terre* marque de plus une idée de dispersion, de fracture : *Un brouillard est un nuage resté* À TERRE. *La carafe s'est cassée en tombant* PAR TERRE.

580. A travers — Au travers de.

Au point de vue purement grammatical, À TRAVERS et AU TRAVERS diffèrent l'un de l'autre en ce que le premier rejette la préposition *de*, tandis que le second l'exige : À TRAVERS *les champs*, AU TRAVERS *des champs*. Si pourtant la préposition *de* servait à marquer le sens partitif, elle pourrait se placer après *à travers ;* ainsi on dirait bien À TRAVERS DES *corps mous*, pour signifier *à travers plusieurs* ou *quelques corps mous*. Au point de vue du sens, ces deux locutions diffèrent en ce que *au travers* semble indiquer un plus grand effort pour passer, une plus grande résistance du milieu : le fil passe sans effort *à travers* l'aiguille, parce que celle-ci est percée d'avance ; un

boulet ne peut passer *au travers* d'un mur qu'en le brisant et en faisant voler au loin les pierres.

581. **Atteindre une chose — Atteindre à une chose.**

Quand *atteindre* est employé comme verbe actif ou transitif, il ne suppose qu'une somme modérée de travail et de peine, un effort en quelque sorte naturel et qui se fait de soi-même. Quand le même verbe devient neutre, il marque plus de difficulté vaincue, un effort plus concentré. Ainsi, la tige d'un arbre *atteint* telle ou telle hauteur par l'effet du temps et de la force végétative, qui est une force naturelle; mais un enfant est obligé de se dresser sur la pointe des pieds pour *atteindre aux* épaules de son père. Il faut ajouter à cela que *atteindre* est toujours actif quand il veut dire « saisir, prendre un objet situé à une certaine distance, à une certaine hauteur, ou rejoindre la personne qui était à une certaine distance devant nous, dans le sens matériel de chemin ».

582. **Au moins — Du moins.**

AU MOINS s'emploie pour restreindre ce qui vient d'être dit et pour annoncer qu'on va exprimer la moindre limite qui doive être admise, mais en restant toujours dans le même ordre d'idées et sans renoncer à ce qui a été dit d'abord : *Je voudrais que l'instruction fût à la portée de tout le monde,* AU MOINS *je voudrais que tous sussent lire et écrire. Cet homme sera général, ou* AU MOINS *colonel.* DU MOINS annonce que l'on passe d'une idée à une autre, parce que celle qui a été exprimée la première pourrait bien être fausse : *La liberté politique consiste dans la sûreté, ou* DU MOINS *dans l'opinion que l'on a de sa sûreté. S'il n'est pas parvenu au grade de général, il est* DU MOINS *colonel.* Cette distinction est subtile.

583. **Auprès de — Au prix de.**

Autrefois, on pouvait exprimer indifféremment une idée de comparaison unie à celle de rapport par les trois locutions *près de, auprès de, au prix de.* Aujourd'hui, les deux dernières sont seules employées dans ce sens. *Auprès de* sert à marquer la différence en général, un rapport physique, au propre ou au figuré : *Sa vieillesse paraissait flétrie* AUPRÈS DE *celle de Mentor.* (FÉNELON.) *Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers* AUPRÈS DU *moindre ouvrage de la nature.* (MARMONTEL.)

Auprès du diadème, il n'est rien qui vous touche.

AU PRIX DE s'emploie pour exprimer la différence quant au mérite, à la valeur; c'est un rapport métaphysique et moral : *L'intérêt n'est rien* AU PRIX *du devoir.* (MARMONTEL.)

584. **Auprès de — Près de.**

Ces deux locutions expriment également une idée de proximité,

de voisinage : *Être logé* PRÈS DE *l'église. S'asseoir* PRÈS DE *quelqu'un. Sa maison est* AUPRÈS DE *la mienne. La rivière passe* AUPRÈS DE *cette ville.* Mais, en parlant du séjour, de la présence habituelle d'une personne auprès d'une autre, c'est AUPRÈS DE qu'il faut employer : *Cette jeune personne a vécu* AUPRÈS DE *ses parents. Ce malade a* AUPRÈS DE *lui un médecin très habile. L'ambassadeur des Français* AUPRÈS DE *Sa Majesté Britannique.*

Dans le langage familier, la préposition *de*, dans PRÈS DE, se supprime souvent : *Il demeure* PRÈS *la porte Saint-Antoine;* mais cette suppression est formellement interdite par tous les grammairiens, bien qu'elle soit tolérée, plutôt qu'admise, par l'Académie. — La préposition *de* se supprime toujours dans cette phrase et dans ses analogues : *Ambassadeur du gouvernement français près le Saint-Siège.* (ACAD.) AUPRÈS DE ne subit jamais d'abréviation.

585. **Au reste — Du reste.**

La différence entre ces deux locutions est tellement fine qu'on les emploie souvent l'une pour l'autre; cependant on peut dire que *au reste* marque le passage à quelque chose qui complétera ce qui précède et qui ne sera pas d'une autre nature, tandis que *du reste* semble annoncer que ce qui va suivre tranchera avec ce qui précède.

586. **Avant — Auparavant.**

AUPARAVANT, toujours adverbe, ne peut être suivi ni de la conjonction *que*, ni d'un substantif complément.

AVANT est aussi quelquefois adverbe; mais il est plus souvent préposition, et il peut seul être suivi de *que* ou d'un substantif complément : *Je partirai* AVANT *vous*, et non *auparavant vous. Je voudrais le voir* AVANT *qu'il parte*, et non *auparavant qu'il parte.*

587. **Avant — Devant.**

AVANT exprime une idée d'antériorité, et se rapporte au temps et au lieu : *Je suis venu au monde* AVANT *vous.* Il exprime aussi une idée de préférence : *Il faut toujours mettre la santé* AVANT *toute chose.*

DEVANT sert surtout à caractériser la position, la place d'une chose par rapport à une autre, et marque une antériorité immédiate : *Le berger marche* DEVANT *le troupeau. Il ne faut pas mettre la charrue* DEVANT *les bœufs.* Cependant il se présente un cas où l'emploi de *avant* et *devant* devient embarrassant. Doit-on dire : *L'article se place toujours* AVANT *ou* DEVANT *le substantif? Devant* est préférable quand il s'agit d'une circonstance déterminée et très précise : *Il faut mettre un article* DEVANT CE *substantif*, parce qu'il s'agit ici d'un substantif déterminé. Mais on dirait indifféremment : *L'article se place toujours* AVANT *ou* DEVANT *le substantif.*

588. **Avoir affaire à — Avoir affaire avec.**

On emploie toujours *à* quand la personne dont le nom vient après est d'un rang très supérieur ou très inférieur, et qu'il s'agit d'en obtenir une faveur quelconque ou de lui imposer un ordre, de lui infliger une peine : *Il vaut mieux* AVOIR AFFAIRE À *Dieu qu'à ses saints*. Mais cela ne suffit pas pour établir la vraie différence entre les prépositions *à* et *avec* dans ces locutions, car la première peut quelquefois s'employer devant le nom d'un égal. Cette différence consiste en réalité en ce que *avec* suppose quelque chose de commun entre les personnes : il leur importe à l'une et à l'autre de se voir, de régler ensemble un point qui les intéresse ; tandis que *à* marque un rapport simple, un besoin qui n'est senti que d'un seul côté : un créancier peut *avoir affaire avec* son débiteur, un fabricant *avec* son associé ; mais, dans la vie, on *a* quelquefois *affaire à* des gens qui ont des manies bizarres, et même *à* des inconnus.

589. **Beaucoup — De beaucoup.**

Devant un comparatif, on peut mettre *beaucoup* ou *de beaucoup : Vous êtes* BEAUCOUP *plus savant que lui*, ou DE BEAUCOUP *plus savant que lui ;* mais après l'expression comparative on met toujours DE BEAUCOUP. *Il est plus riche que moi* DE BEAUCOUP. *Cela me semble préférable* DE BEAUCOUP.

On dit également bien : *Il s'en faut* BEAUCOUP et *Il s'en faut* DE BEAUCOUP. Cependant DE BEAUCOUP doit être préféré quand il s'agit d'une différence qui peut s'évaluer en nombre : *Il s'en faut* DE BEAUCOUP *que la somme y soit*.

590. **Ce qui — Ce qu'il** (suivis du verbe *plaire*).

Si le verbe *plaire*, placé après l'une de ces locutions, doit exprimer une idée de volonté, d'injonction formelle, ou même de demande, il faut lui donner la forme impersonnelle, et, pour cela, employer *ce qu'il : Il en arrivera* CE QU'IL *plaira à Dieu. Je ferai* CE QU'IL *vous plaira* (sous-entendu *d'ordonner*). Si ce même verbe doit simplement exprimer l'idée d'être agréable, il faut mettre *ce qui : Je ferai* CE QUI *vous plaira*, ce qui vous sera agréable.

591. **C'est à vous à — C'est à vous de.**

C'EST À VOUS À indique une convenance générale, absolue, essentielle, un devoir, une attribution légale ou naturelle : *C'est au père* À *commander, et au fils* À *obéir. C'est aux femmes* À *décider des modes. C'est aux savants et aux docteurs* À *produire leurs pensées et* À *s'expliquer*. (BOURDALOUE.) *C'est au conquérant* À *réparer une partie des maux qu'il a faits*. (MONTESQUIEU.)

C'EST À VOUS DE se dit d'une manière relative et signifie « c'est à

votre tour à, c'est votre droit par suite d'une condition arrêtée » : *C'est* À *vous* DE *jouer*.

Ainsi on dirait : *C'est* À *vous* DE *parler*, dans une circonstance où, la conversation étant considérée comme un jeu, chacun jette une parole comme on jette une carte à son tour; et *C'est* À *vous* À *parler*, si, la conversation ayant trait à une question scientifique, philosophique, littéraire, etc., on invitait une personne compétente à prendre la parole.

Ajoutons toutefois que cette question est controversée. L'Académie, comme toujours, loin de se déclarer, donne des exemples contradictoires. C'est dans ces sortes de difficultés qu'il serait surtout à désirer qu'il y eût une règle, une loi; et à qui mieux qu'à l'Académie aurait-on le droit de dire : *C'est* À *vous* À OU DE *légiférer?*

592. **Colorer — Colorier.**

COLORER veut dire « donner de la couleur » : *Le soleil* COLORE *les fruits. Un vif incarnat* COLORAIT *son visage.*

Il s'emploie aussi au figuré pour signifier « donner une apparence trompeuse » : *Il sut trouver de belles paroles pour* COLORER *ses injustices.*

COLORIER signifie « appliquer des couleurs sur une estampe, sur une toile, etc. » : *Les enlumineuses* COLORIENT *des estampes. Ce peintre* COLORIE *mieux qu'il ne dessine.*

593. **Commencer à — Commencer de.**

On peut d'abord remarquer que, de ces deux manières de parler, COMMENCER À est la plus usitée. C'est toujours *à* qu'il faut employer quand on parle de quelque chose qui doit s'accroître, qui est susceptible de progrès : *Cet enfant* COMMENCE À *parler.* COMMENCEZ-*vous* À *comprenrdre?*On ne peut employer *de* que lorsqu'il s'agit d'une action qui doit continuer peu de temps, sans différence sensible dans le degré : *Aussitôt que l'orateur* COMMENÇA DE *parler...*

594. **Comparer à — Comparer avec.**

COMPARER une chose À une autre, c'est simplement remarquer une certaine analogie, sans prétendre mesurer avec exactitude le degré de ressemblance, et sans donner à entendre qu'il faut revenir de la seconde chose à la première pour continuer la comparaison : *Les poètes* COMPARENT *souvent le héros* AU *lion. On* COMPARE *les conquérants* À *des torrents impétueux.* Au contraire, COMPARER AVEC marque une étude approfondie des ressemblances ou des différences qui signalent deux objets, et le retour plusieurs fois renouvelé de l'un à l'autre : *Les professeurs de littérature* ONT *souvent* COMPARÉ *Corneille* AVEC *Racine.* On doit encore se servir de AVEC quand les objets de la comparaison sont de nature différente : COMPARER *le vice* AVEC *la vertu.*

595. Consommer — Consumer.

Consommer signifie « accomplir, parfaire » : *Dieu* consomma *en six jours l'ouvrage de la création. Cet événement* consomma *sa ruine. Jésus-Christ* consomma *son sacrifice sur la croix.*

Consumer se dit proprement du feu, et par analogie, du temps, du mal, etc. : *Le feu* consuma *cet édifice en moins de deux heures. Le temps* consume *toute chose. Les chagrins le* consument.

Voilà deux sens parfaitement déterminés. Mais il se présente un cas où *consommer* et *consumer* paraissent se confondre ; c'est quand l'un et l'autre expriment une idée de destruction ; alors *consommer* suppose un emploi utile, tandis que *consumer* marque quelque chose de fâcheux et implique une perte sans compensation : *On* consomme *des denrées pour l'alimentation des hommes et des animaux. Une lampe* consomme *de l'huile. — Le feu* a consumé *plusieurs maisons.* J'ai consumé *tout mon temps dans ces vaines recherches.*

Les deux exemples suivants, de Buffon, font ressortir cette distinction : *Par tel procédé, on* consomme *peu de charbon pour fondre le fer. — Cet incendie souterrain n'a pas d'effet violent, et n'est nuisible que par la perte du charbon qu'il* consume.

595 *bis*. Continu, Continuel.

Continu se dit des objets matériels dont toutes les parties s'entretiennent sans interruption, ou des phénomènes qui se prolongent plus ou moins sans la moindre interruption : *Ligne* continue ; *fièvre* continue ; *bruit* continu.

Continuel ne se dit que des faits et peut admettre de très courtes interruptions suivies de la répétition immédiate du même fait : *Des pluies* continuelles.

596. Continuer à — Continuer de.

Continuer à signifie « faire ce qu'on a commencé », c'est-à-dire une série, un genre d'actions qui n'a pas de bornes, pas de terme, qui ne finira pas ou n'est pas considéré comme devant finir : Continuez à *remplir votre belle âme de toutes les vertus et de tous les arts.* (Voltaire.) *Si vous voulez que je* continue à *vous écrire, ne montrez plus mes lettres à personne.* (J.-J. Rousseau.)

Continuer de signifie également « faire ce qu'on avait commencé », mais en parlant d'une action unique, d'une tâche, d'une entreprise : *Quand je pense combien je suis coupable, la plume me tombe des mains, et je n'ai plus la force de* continuer d'*écrire ma lettre.* (Racine.)

Ajoutons quelques mots d'explication qui achèveront de déterminer ces deux sens : *On* continue à *jouer* tant qu'on est adonné à la passion du jeu ; *on* continue de *jouer* tant qu'on reste au jeu. Continuer à *jouer*, c'est ne pas quitter l'habitude du jeu ; continuer de *jouer*, c'est ne pas abandonner une partie commencée.

597. **Contraindre à — Contraindre de.**

On emploie CONTRAINDRE À quand il s'agit d'une obligation ayant quelque chose de désagréable ou d'éloigné : *Tâchez de* CONTRAINDRE *vos ennemis* À *vous aimer.* (BOSSUET.)

CONTRAINDRE DE se dit quand il faut agir à l'instant même et faire une action bien déterminée : *J'ai été* CONTRAINT DE *m'enfuir.*

La même distinction s'applique aux verbes *forcer* et *obliger*.

598. **Croire — Croire à — Croire en.**

Comme verbe actif, CROIRE marque une croyance entière : *Je vous* CROIS. CROIRE *les médecins.*

CROIRE À marque une croyance moins ferme, moins directe, qui n'est quelquefois qu'une simple adhésion : *Je* CROIS À *ce que vous dites. Il y a encore des gens qui* CROIENT À *la magie.*

CROIRE EN exprime non seulement une croyance complète, mais encore une croyance absolue par rapport à l'avenir : *Celui qui* CROIT EN *Dieu ne s'inquiète guère des maux de la terre.*

599. **De** ou **à** entre deux noms.

La préposition DE entre deux noms peut marquer un rapport de possession, d'appartenance : *Le livre* DE *Pierre. La maison* DE *mon frère.*

La préposition À ne saurait être employée dans ce sens. C'est donc une faute de dire : *La fille, le pré, le cheval*, etc., À *un tel.*

L'Académie admet cependant la locution populaire : *La barque* À *Caron.*

600. **De** avant un adjectif ou un participe passé.

DE, avant un adjectif ou un participe passé, peut ordinairement se résoudre par un pronom conjonctif suivi du verbe *être : Il y eut mille hommes* DE (qui furent) *tués. Il y a dans ce qu'il dit quelque chose* DE (qui est) *vrai. Je ne vois rien là* DE (qui soit) *bien étonnant.*

Dans ces sortes de phrases, DE pourrait, plus simplement, être considéré comme mot explétif.

601. **De — Par.**

Il n'est pas indifférent d'employer DE ou PAR après un verbe passif : DE est moins précis que PAR et doit être préféré toutes les fois que le complément du verbe passif est considéré comme obéissant à une impulsion toute spontanée, à une sorte d'habitude acquise, surtout quand la phrase elle-même est d'un usage très fréquent et qu'elle est en quelque sorte faite d'avance : *Un homme obligeant est aimé* DE *tout le monde. Un prince marche accompagné* DE *ses gardes.*

Au contraire, il faut employer *par* quand l'être désigné comme complément est considéré comme faisant une action toute spéciale, en y employant l'effort de sa volonté ou au moins en mettant en jeu son

activité propre et par rapport à un but déterminé : *Elle fut aimée* PAR *un jeune homme riche, qui finit par l'épouser. Je ne puis faire un pas au dehors sans être suivi* PAR *cet homme. Le Collège de France fut fondé* PAR *François Ier.*

On trouve des différences analogues entre certaines locutions adverbiales où l'on emploie tantôt DE, tantôt PAR : *de force* suppose une contrainte ayant quelque chose de général et d'indéterminé; *par force* annonce une contrainte plus violente ou plus déterminée. *D'avance* marque simplement l'anticipation ; *par avance* marque une anticipation résultant d'un dessein prémédité, etc.

602. Dedans, dehors, dessus, dessous. Dans, hors de, sur, sous.

DEDANS, DEHORS, DESSUS, DESSOUS sont des adverbes et s'emploient par conséquent seuls; au lieu que DANS, HORS DE, SUR, SOUS sont des prépositions qui annoncent toujours un mot jouant le rôle de complément indirect : *Je le croyais* HORS DE *la maison, il était* DEDANS. *Je le croyais* DANS *la maison, il était* DEHORS. *Ce qui est* SOUS *la table, mettez-le* DESSUS. *On le cherchait* SUR *le lit, il était* DESSOUS.

Cependant les adverbes *dedans, dehors, dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions,

1° Quand on veut exprimer une opposition : *Il n'est ni* DESSUS *ni* DESSOUS *la table.* (ACAD.) *Il y a des animaux* DEDANS *et* DESSUS *la terre.* (MM. DE PORT-ROYAL.)

2° Lorsqu'ils sont précédés des prépositions DE, PAR : *Il porte un gros manteau* PAR-DESSUS *son habit. Otez cela* DE DESSUS *le buffet. Il passa* PAR DEHORS *la ville. De dessus, par-dessus, par dehors* sont alors de véritables locutions prépositives.

603. Déjeuner, dîner, souper de — Déjeuner, dîner, souper avec.

Beaucoup de grammairiens ont posé comme règle qu'on ne peut jamais dire DÉJEUNER AVEC *des œufs*, AVEC *une couple de pigeons*, AVEC DU *café au lait*. Ils semblaient craindre que cette façon de parler ne fît croire que les œufs, les pigeons, le café étaient assis à la même table comme convives, ce qui, vraiment, est faire trop bon marché de la raison des personnes à qui l'on parle. Mais l'Académie a réduit cette règle à néant quand elle a donné comme correcte cette phrase : DÉJEUNER AVEC *du beurre, des radis*. La seule distinction à faire ici consiste à dire que, devant un nom de personne, il faut toujours employer *avec* et non *de*.

604. Désirer — Désirer de.

DÉSIRER suivi d'un infinitif sans préposition est l'expression simple d'un désir qui n'a rien d'extraordinaire : *Je* DÉSIRE *le voir, l'entendre. Il est fort naturel qu'une fille de vingt ans* DÉSIRE *se marier.*

La préposition DE mise entre le verbe *désirer* et l'infinitif suivant annonce qu'il s'agit d'une chose difficile, indépendante de la volonté, ou que le désir est ardent, plus qu'ordinaire : *Si la chose était possible, tous les hommes* DÉSIRERAIENT D'*avoir du génie.*

Même distinction à faire entre ESPÉRER et ESPÉRER DE.

605. De suite — Tout de suite.

DE SUITE signifie « l'un après l'autre, sans interruption » : *Il ne saurait dire deux mots* DE SUITE. *Il a couru vingt postes* DE SUITE.

TOUT DE SUITE signifie aussitôt, sur-le-champ, sans délai : *Il faut que les enfants obéissent* TOUT DE SUITE.

Voici, à propos de cette distinction, une petite anecdote qui pèche moins par le sel que par l'authentictié. On préparait une nouvelle édition de ce fameux Dictionnaire,

Qui, toujours très bien fait, reste toujours à faire,

et il fallait différencier ces deux locutions : *de suite, tout de suite.* Personne n'était d'accord, on allait se prendre aux cheveux. « Bah ! s'écria tout à coup Népomucène Lemercier, allons déjeuner chez Ramponneau; on tranchera la question au dessert. — Accepté, » répondit Nodier. Et voilà nos immortels qui s'acheminent vers les hauteurs de Rochechouart. Parseval Grandmaison, qui était l'ordonnateur du menu académique, s'adresse à l'écaillère : « Ouvrez-nous *de suite*, lui dit-il, quarante douzaines d'huîtres, et servez-les-nous *tout de suite.* — Mais, monsieur, répondit l'écaillère, si vous voulez que je les ouvre *de suite*, je ne peux pas vous les servir *tout de suite.* » Tous nos académiciens se regardèrent étonnés : le problème était résolu.

606. Durant — Pendant.

DURANT exprime l'idée d'une durée sans interruption : *J'ai habité la campagne* DURANT *votre voyage*, c'est-à-dire tant que votre voyage a duré.

PENDANT exprime un moment, une époque dans la durée : *En Orient, on se baigne* PENDANT *le jour*, c'est-à-dire à un moment de la journée, *et sur le soir on se lave les pieds.* (BOSSUET.)

L'Académie n'admet aucune différence de signification entre ces deux prépositions.

607. Emprunter à — Emprunter de.

EMPRUNTER, signifiant « demander et recevoir en prêt », prend indifféremment À ou DE : *J'*EMPRUNTERAI *cette somme* À *un de mes amis. J'*AI EMPRUNTÉ DE *mon oncle dix mille francs.*

On dit de même, au figuré, dans le sens de « tirer parti de ce qui est à un autre » : *Il* A EMPRUNTÉ *cela d'Homère. Cette langue n'*A *presque rien* EMPRUNTÉ AUX *autres.* (ACAD.)

EMPRUNTER, signifiant figurément « recevoir, tirer de, devoir à », est toujours suivi de la préposition DE : *Les magistrats* EMPRUNTENT *leur autorité* DU *pouvoir qui les institue. La lune* EMPRUNTE *sa lumière* DU *soleil.*

608. En campagne — A la campagne.

A LA CAMPAGNE a pour opposé *à la ville : Il est* A LA CAMPAGNE. *Je passe chaque année la belle saison* À LA CAMPAGNE.

EN CAMPAGNE se dit du mouvement, du campement et de l'action des troupes : *Les armées sont* EN CAMPAGNE. *Les troupes doivent bientôt entrer* EN CAMPAGNE.

Au figuré, on dit : *Il a mis toutes ses connaissances* EN CAMPAGNE, il les a fait agir pour le succès d'une affaire. *Il s'est mis* EN CAMPAGNE *depuis hier pour découvrir la demeure de cette personne*, il s'est donné du mouvement pour découvrir cette demeure. *Son imagination est* EN CAMPAGNE, son cerveau travaille.

609. Enforcir — Renforcer.

ENFORCIR, rendre plus fort, se dit des animaux et des choses : *La bonne nourriture* A ENFORCI *ce cheval. Il faut* ENFORCIR *ce mur.*

RENFORCER se dit également des personnes, des animaux et des choses : RENFORCER *une armée, un pignon. Ce cheval* SE RENFORCE.

NOTA. RENFORCIR et ENFORCER seraient des barbarismes.

610. Entendre raillerie — Entendre la raillerie.

ENTENDRE RAILLERIE désigne une qualité du caractère; ENTENDRE LA RAILLERIE marque de la finesse d'esprit. Celui qui *entend raillerie* est doué d'une humeur tolérante; il se laisse railler sans se fâcher, mais il serait peut-être incapable de railler lui-même les autres, ou au moins de le faire avec esprit. Celui qui *entend la raillerie* sait trouver des paroles qui font rire aux dépens des autres, il est porté à la moquerie, il tourne tout en plaisanterie; mais il peut très bien se faire qu'il n'*entende pas raillerie*, qu'il n'aime pas à être l'objet des moqueries des autres, et qu'il ne les supporte pas sans mauvaise humeur.

611. Entre — Parmi.

On emploie toujours ENTRE quand on parle de deux choses seulement, ou d'un nombre de choses bien déterminé : *Étampes est* ENTRE *Paris et Orléans.* ENTRE *vous et moi. Remettre une chose* ENTRE *les mains de quelqu'un.*

PARMI s'emploie quand on parle d'un grand nombre de choses, d'un nombre indéterminé, et en particulier devant un collectif : PARMI *tant d'enfants, il serait impossible d'affirmer qu'il ne se trouve pas un futur grand homme.*

Il faut *parmi* le monde une vertu traitable.

MOLIÈRE.

611 *bis*. Envers — Vis-à-vis.

ENVERS marque un simple rapport, plutôt moral et intellectuel que physique : *Charitable* ENVERS *les pauvres.*

VIS-À-VIS marque la position matérielle, et signifie *en face de : Sa maison était située* VIS-À-VIS *de la mienne.*

On trouve assez souvent VIS-À-VIS employé pour *envers, à l'égard de;* mais cet usage paraît condamné par l'Académie.

612. Envier — Porter envie.

ENVIER se dit le plus ordinairement des choses : *Il ne faut point* ENVIER *le bien d'autrui.*

PORTER ENVIE se dit des personnes : *Le sage ne* PORTE ENVIE *à qui que ce soit.*

613. Espérer — Espérer de.

ESPÉRER, attendre un bien que l'on désire et dont la venue est probable, se construit quelquefois avec la préposition DE, particulièrement quand il est à l'infinitif et que le verbe qui le suit immédiatement est aussi à ce mode : *Peut-on* ESPÉRER DE *vous revoir?*

Dans les autres cas, il se construit ordinairement sans préposition : *J'*ESPÈRE *gagner mon procès. J'*ESPÈRE *le voir aujourd'hui.*

ESPÉRER DE est plus énergique que ESPÉRER sans préposition.

614. Forcer à — Forcer de. (V. CONTRAINDRE.)

615. Hériter une chose — Hériter d'une chose.

Quand la chose reçue par héritage est désignée par un nom spécial qui en détermine la nature, on emploie de préférence HÉRITER DE, à moins qu'il ne paraisse nécessaire de réserver la préposition pour indiquer la personne d'où vient cette chose. Ainsi on doit dire : *Il* A HÉRITÉ D'*une maison;* et l'on peut dire : *Il* A HÉRITÉ DE *son oncle une maison et une petite rente.*

Quand ce qui est transmis par héritage n'est désigné que sous une forme vague, générale, HÉRITER est ordinairement actif : *Je n'*AI *rien* HÉRITÉ. *Voilà tout ce qu'il* A HÉRITÉ.

Cependant, comme il y a toujours quelque chose d'anormal à employer le verbe *hériter* comme actif ou transitif quand on parle de choses dont la nature est bien déterminée, la seconde phrase citée serait avantageusement remplacée par *Il* A HÉRITÉ D'*une maison et* D'*une petite rente par suite du décès de son oncle,* ou par quelque autre construction équivalente pour le sens.

616. Hors — Hors de.

HORS DE veut dire « en dehors de » : *Il demeure* HORS DE *la ville.* HORS sans préposition signifie « excepté » :

> Nul n'aura de l'esprit *hors* nous et nos amis.
>
> MOLIÈRE.

Cependant, dans le premier sens, la préposition est quelquefois sous-entendue dans le langage familier ou en termes de palais : *Demeurer* HORS *barrière. Mettre quelqu'un* HORS *la loi.* Dans le second sens, la préposition devient nécessaire devant un infinitif : HORS DE *le battre, il ne pouvait le traiter plus mal.*

617. Imposer — En imposer.

Dans EN IMPOSER, le pronom EN, qui est indéfini, désigne quelque

chose de désagréable qu'on ne veut pas exprimer ; c'est ainsi qu'on dit : *Il* EN *fait accroire. Il* EN *tient. Il* EN *conte*, etc. C'est un euphémisme ou adoucissement d'expression.

Il résulte de cela que EN IMPOSER se prend en mauvaise part et signifie « tromper, mentir » : *Ne le croyez pas, il* EN IMPOSE (ACAD.) ; tandis que IMPOSER, sans le pronom EN, signifie « imprimer du respect, de la considération » : *La présence du général* IMPOSA *aux mutins.* (ACAD.)

618. **Insulter — Insulter à.**

INSULTER quelqu'un, c'est l'outrager, l'injurier : *Cet ivrogne* A INSULTÉ *son hôte.* (ACAD.)

INSULTER À, c'est manquer au respect, à la considération qu'on doit aux personnes ou aux choses : *Il ne faut pas* INSULTER AU *malheur.* (ACAD.) *Leur allégresse* INSULTE À *ma douleur.* (ACAD.) *Il n'est pas permis d'*INSULTER À *un mourant.* (VOLTAIRE.) *Astarbé, en mourant, regarda le ciel avec mépris et arrogance, comme pour* INSULTER AUX *dieux.* (FÉNELON.)

619. **Joindre à — Joindre avec.**

JOINDRE veut la préposition À lorsqu'il signifie « ajouter, mettre une chose avec une autre, en sorte qu'elles fassent un tout, ou que l'une soit le complément de l'autre » : JOIGNEZ *cette maison* À *la vôtre.* JOINDRE *l'intérêt* AU *capital. On* A *joint* À *l'ouvrage une table analytique des matières.*

JOINDRE, employé pour signifier « unir, allier », prend indifféremment À ou AVEC : JOINDRE *l'utile* À *l'agréable.* JOINDRE *la prudence* AVEC *la valeur.* (ACAD.)

On dit aussi, sans faire usage d'aucune préposition : JOINDRE *la prudence et la valeur.* JOINDRE *la douceur et la majesté.* (ACAD.)

620. **Mal parler — Parler mal.**

On emploie MAL PARLER dans le sens moral : MAL PARLER *des absents est un vice et annonce qu'on manque de charité.* PARLER MAL se prend dans un sens purement grammatical, se rapportant soit au choix des mots, soit à leur prononciation. Ainsi, *parler mal* est une preuve d'ignorance, de mauvaise conformation des organes vocaux, d'un séjour prolongé dans un pays où la langue n'est point parlée avec pureté. Il est bon, néanmoins, de remarquer que *mal parler* se prend quelquefois dans le sens de *parler mal*, et que, partout ailleurs qu'à l'infinitif et dans les temps composés, *mal* se met après le verbe dans toutes les acceptions.

621. **Manquer à — Manquer de.**

MANQUER DE signifie « omettre, oublier de faire quelque chose » : *Ne* MANQUEZ *pas* DE *vous trouver au rendez-vous.* (ACAD.)

MANQUER À signifie « ne pas faire ce que l'on doit à l'égard de quelqu'un » : *Je n'aurais pas voulu* MANQUER À *lui dire adieu.* (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Dans ce cas, MANQUER À est le plus souvent suivi d'un nom : MANQUER À *son devoir*, À *ses engagements*. (ACAD.)

622. **Marcher, se tenir droit — droite.**

Dans ces manières de parler, DROIT est adverbe et par conséquent invariable lorsqu'il signifie « en droite ligne, par le plus court chemin » : *Mademoiselle*, ALLEZ DROIT, MARCHEZ DROIT *devant vous, et vous atteindrez le but en moins d'un quart d'heure.*

Mais si DROIT marque plutôt une attitude du corps qu'une modification du verbe, il est adjectif et variable : *Mademoiselle*, TENEZ-*vous* DROITE, MARCHEZ DROITE. *Les professeurs de calligraphie recommandent à leurs élèves de* SE TENIR DROITES *en écrivant*. Il est également adjectif quand il s'agit des choses : *Vous vous tacherez si vous ne tenez pas votre chandelle plus* DROITE.

622 *bis*. **Marin — Maritime.**

MARIN signifie « qui vient ou qui se trouve dans la mer, qui est d'un usage matériel sur mer » : *Plante* MARINE ; carte MARINE.

MARITIME veut dire « voisin de la mer, qui se rapporte d'une manière quelconque à la marine » : *Une ville* MARITIME ; *code* MARITIME.

623. **Matinal — Matineux — Matinier.**

MATINAL se dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin : *Vous êtes bien* MATINAL *aujourd'hui. J'étais depuis six jours dans cet état violent, lorsqu'une bonne femme aussi* MATINALE *mais moins belle que l'Aurore, me fit éveiller pour me dire de la suivre.* (LE SAGE.) MATINAL peut se dire aussi quelquefois des choses : *Mon réveil fut ce jour-là aussi* MATINAL *que celui de l'Aurore.* (MARMONTEL.)

MATINEUX se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : *Les belles dames ne sont guère* MATINEUSES. (ACAD.)

MATINIER signifie « qui est du matin » : *Étoile* MATINIÈRE.

623 *bis*. **Médical. — Médicinal.**

On emploie MÉDICAL toutes les fois qu'on veut marquer un rapport quelconque à la médecine considérée comme science : *Une question* MÉDICALE ; *les propriétés* MÉDICALES d'une plante.

MÉDICINAL marque uniquement l'emploi qu'on peut faire d'une chose comme remède : *Les herbes* MÉDICINALES.

624. **Mêler à — Mêler avec.**

Pour exprimer un mélange réel et matériel, on se sert presque toujours de *mêler avec* : MÊLER *l'eau* AVEC *le vin. A Charenton la Marne* MÊLE *ses eaux* AVEC *celles de la Seine*. Au figuré, on emploie souvent *mêler à* pour signifier simplement *joindre à*; si l'union devait être très intime, on pourrait alors dire *mêler avec* : MÊLER *la douceur* À *la sévérité. Cet auteur* A MÊLÉ *l'agréable* À *l'utile dans tous ses ouvrages*. (ACAD.)

625. **Ne faire que — Ne faire que de.**

NE FAIRE QUE se dit en parlant d'une action instantanée qui est immédiatement suivie de son résultat ou d'une autre action : *Je* NE

FIS QUE *le toucher, et il tomba.* (ACAD.) Il signifie également « être toujours ou presque toujours à faire une certaine chose » : *Il* NE FAIT QU'*aller et venir. Il* NE FAIT QUE *jouer,* QU'*étudier,* QUE *dormir.*

NE FAIRE QUE DE signifie qu'on vient de faire une chose à l'instant : *Il* NE FAIT QUE DE *sortir.* (ACAD.) *Il* NE FAIT QUE DE *s'éveiller,* c'est-à-dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il s'est éveillé.

626. **Obliger à — Obliger de.** (V. CONTRAINDRE.)

627. **Observer — Faire observer.**

OBSERVER a à peu près le même sens que « regarder, envisager, contempler, considérer, remarquer » : *Le philosophe consume sa vie à* OBSERVER *les hommes.* (LA BRUYÈRE.) *J'ai cru remarquer qu'il m'*OBSERVAIT *durant ces entretiens.* (J.-J. ROUSSEAU.) *Socrate enseignait que les dieux* OBSERVENT *toutes nos actions et toutes nos paroles.* (ROLLIN.) *J'*AI OBSERVÉ *que les habitants de ce pays sont très polis envers les étrangers.*

OBSERVER ne doit jamais s'employer dans le sens de « faire remarquer » ; alors il faut dire FAIRE OBSERVER : *Je vous* FERAI OBSERVER *que cela a déplu. Quelqu'un* FAISANT OBSERVER *à Voltaire qu'un fait n'était pas tel qu'il l'avait raconté : « Je le sais bien, répondit l'historien, mais je vous* FERAI OBSERVER *à mon tour qu'il est beaucoup mieux comme cela. »*

L'anecdote suivante achèvera de déterminer le sens de ces deux expressions. C'était sous la Restauration; un député monta un jour à la tribune, et prenant à partie M. de Villèle, président du conseil : « Monsieur le Ministre, je vous *observe* que... Monsieur le Ministre, je vous *observerai* que... » A la fin, *Monsieur* le Ministre, impatienté, riposta en souriant : « Et moi, Monsieur le député, je vous *ferai observer* qu'en m'*observant* vous n'*observez* pas un Adonis. » (M. de Villèle était d'une laideur remarquable.) Un éclat de rire général accueillit cette série d'*observations*, et l'*observateur* confus descendit de la tribune pour n'y remonter de sa vie.

628. **Oublier de — Oublier à.**

Devant un infinitif, OUBLIER DE annonce simplement que la mémoire fait défaut dans une circonstance particulière et par rapport à un acte unique : *J'*AI OUBLIÉ DE *prendre un parapluie,* DE *répondre à sa lettre.*

OUBLIER À, c'est perdre une connaissance, un talent qu'on avait acquis : *Après avoir passé trente ans dans l'exil, il* AVAIT OUBLIÉ À *parler français.* (L'Académie fait observer que cette locution a vieilli.)

629. **Pardonner — Pardonner à.**

Quand PARDONNER a pour complément un nom de personne, ce complément est indirect et marqué par la préposition *à* : PARDONNEZ À *cet enfant.* Quand c'est un complément de chose, il est direct : PARDONNEZ *mes soupçons,* PARDONNEZ-*lui sa maladresse.* Si les choses sont personnifiées, il se conjugue avec *à* : PARDONNEZ À *ma franchise le reproche qu'elle vous fait.*

Aime la vérité, mais *pardonne à* l'erreur.

VOLTAIRE.

630. **Participer à — Participer de.**

PARTICIPER À, c'est prendre une part active à quelque chose, s'y intéresser, se mettre au nombre de ceux qui agissent : *Je* PARTICIPE À *votre douleur. On arrêta tous ceux qui avaient* PARTICIPÉ AU *complot. C'est en quelque sorte* PARTICIPER À *une bonne action que de la louer de bon cœur.*

PARTICIPER DE, c'est présenter quelques-unes des qualités qui distinguent une chose, se rapprocher de cette chose ou lui ressembler en partie : *Un enthousiasme trop exalté* PARTICIPE DE *la folie. Le mulet* PARTICIPE DU *cheval et* DE *l'âne. Le pathétique* PARTICIPE DU *sublime autant que le sublime* PARTICIPE DU *beau et* DE *l'agréable.*

631. **Passager — Passant.**

PASSAGER est adjectif et signifie « qui ne fait que passer, qui est de peu de durée » : *Les grues sont des oiseaux* PASSAGERS. *La beauté est* PASSAGÈRE. Mais ce n'est jamais sur l'emploi de ce mot que l'on se trompe, c'est sur PASSANT, qui ne se dit que d'un chemin ou d'une rue où il passe beaucoup de monde : *Les rues de Paris sont toutes très* PASSANTES. Ce serait une faute de dire *passagères.*

632. **Pire — Pis.**

PIRE est adjectif; PIS est adverbe; et cela détermine suffisamment l'emploi de ces deux mots. *Pire* est l'opposé de *meilleur ;* il modifie toujours un nom exprimé ou sous-entendu : *Le* PIRE *défaut est de manquer de caractère. Pis* est l'opposé de *mieux ;* il se rapporte toujours au verbe : *Dire* PIS *que pendre de quelqu'un.*

Mais *pis* s'emploie aussi quelquefois comme adjectif, et alors il devient synonyme de *pire*; c'est lorsqu'il est en rapport avec des expressions vagues, comme *rien, ce, tout*, etc. : *Rien de* PIS. *C'est encore* PIS.

633. **Plaindre que** (SE) — **Plaindre de ce que** (SE).

SE PLAINDRE DE CE QUE marque une plainte fondée, et veut le verbe suivant à l'indicatif : *Il* SE PLAINT DE CE QU'*on le calomnie.* (ACAD.)

SE PLAINDRE QUE fait entendre que la plainte n'est pas fondée, et, par conséquent, veut le verbe suivant au subjonctif : *Il* SE PLAINT QU'*on l'ait calomnié.* (ACAD.)

634. **Plier — Ployer.**

M. Lafaye, dans son *Dictionnaire des Synonymes*, dit que *ployer* est en même temps fréquentatif et diminutif de *plier*, en sorte que *ployer* signifierait agir itérativement sur une chose et ne parvenir qu'à la courber, tandis que *plier* renferme essentiellement l'idée d'angle ou de pli fait à plat comme sur le papier ou sur le linge, et que *ployer* peut s'employer pour rouler, mettre en rond, comme lorsqu'on *ploie* une serviette en rond pour la mettre dans un anneau. L'Académie constate, de son côté, que *ployer* signifie « fléchir, courber », d'où il résulte qu'il ne peut servir quand il s'agit de choses repliées à plat sur elles-mêmes. Elle ajoute qu'au figuré *ployer* ne diffère de *plier*

qu'en ce qu'il s'emploie seulement en poésie et dans le style élevé. Essayons donc de résumer cette règle en disant que *plier* est augmentatif de *ployer*. Ainsi une armée commence par *ployer* et finit par *plier* tout à fait.

635. **Plus — Davantage.**

DAVANTAGE signifie « plus, plus longtemps », et modifie toujours un verbe : *Je vous aimerais* DAVANTAGE *si vous étiez raisonnable. Vous êtes pressé, ne restez pas* DAVANTAGE. (ACAD.) Il ne peut jamais s'employer pour LE PLUS. Ainsi, au lieu de dire : *De toutes les fleurs d'un parterre, la rose est celle qui me plait* DAVANTAGE, dites : *est celle qui me plaît* LE PLUS.

Autrefois, DAVANTAGE se mettait avant un adjectif : *Il est* DAVANTAGE *savant*, DAVANTAGE *instruit*. On disait aussi DAVANTAGE devant un nom : DAVANTAGE *d'ennuis*. Enfin, il pouvait être suivi de QUE : *Il n'y a rien qui chatouille* DAVANTAGE QUE *les applaudissements.*

Ces différentes manières d'employer DAVANTAGE ne sont plus autorisées, à moins qu'elles ne servent à éviter une répétition de *plus*, désagréable à l'oreille. Remarquez que *davantage* peut se placer devant *de*, *que*, lorsque ces mots sont appelés par une expression antérieure ; dans cette phrase : *Si vous étiez mon ami, vous craindriez* DAVANTAGE DE *me faire de la peine*, DE est appelé par *craindriez.*

636. **Plus de — Plus que.**

PLUS QUE doit être remplacé par *plus de* devant les locutions *à demi, à moitié, aux trois quarts*, et devant les mots qui servent à exprimer une valeur, une quantité, une mesure : *Cette maison vaut* PLUS DE *soixante mille francs. Cette étoffe a* PLUS D'*un mètre de large. Son apprentissage est* PLUS D'*à moitié fait* — La locution *plus que* s'emploie comparativement : *Les remèdes sont* PLUS *lents* QUE *les maux.*

637. **Plus tôt — Plutôt.**

PLUS TÔT, en deux mots, éveille une idée de temps, et est toujours opposé à PLUS TARD : *Les excès détruisent la santé et font mourir* PLUS TÔT. *Il est arrivé* PLUS TÔT *que de coutume.* PLUS TÔT *vous serez prêt*, PLUS TÔT *nous partirons.*

PLUTÔT, en un seul mot, marque la préférence : PLUTÔT *mourir que de faire une lâcheté.* PLUTÔT *la mort que l'esclavage.*

Quelques grammairiens disent que *plutôt* s'écrit en un mot lorsqu'il signifie *à peine : Il n'eut pas* PLUTÔT *parlé qu'il s'en repentit*, parce que, ajoutent-ils, dans ce sens il n'est pas opposé à PLUS TARD. Nous ne saurions accepter cette opinion. Dans ces exemples : *La passion n'est pas* PLUS TÔT *satisfaite que le remords nous déchire. Mila n'eut pas* PLUS TÔT *appris cette nouvelle qu'elle dit à Céluta : Il nous faut aller à cette chasse.* (CHATEAUBRIAND.) *Alexandre ne fut pas* PLUS TÔT *arrivé en Asie qu'il s'avança contre les Perses;* dans ces exemples, disons-nous, *plus tôt* n'est pas sans doute directement l'opposé de *plus tard :* il signifie *à peine;* mais il n'y en a pas moins ici une idée de temps bien plus qu'une idée de préférence.

638. Prêt à — Près de.

PRÊT À signifie « disposé à, préparé à » : *Je suis* PRÊT À *faire tout ce qu'il vous plaira. Il est* PRÊT À *partir.* (ACAD.)

La mort ne surprend point le sage,
Il est toujours *prêt à* partir.

LA FONTAINE.

PRÈS DE veut dire « sur le point de » : *Louis XI étant* PRÈS DE *mourir alla s'enfermer dans le sombre château de Plessis-lès-Tours.*

639. Prétendre — Prétendre à.

PRÉTENDRE une chose, c'est l'exiger comme due, comme une prérogative qui nous appartient : *Partout il* PRÉTEND *la première place.*

PRÉTENDRE À une chose, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir dans un avenir indéterminé : PRÉTENDRE À *la main d'une jeune personne.* PRÉTENDRE À *un emploi supérieur.*

640. Rappeler (SE).

RAPPELER veut dire « appeler de nouveau »; SE RAPPELER signifie donc littéralement « appeler de nouveau à soi, faire revenir dans son esprit » : *Vous* RAPPELEZ-VOUS *ce fait? Je* ME *le* RAPPELLE *parfaitement. Je* ME RAPPELLE *avec attendrissement mes premiers succès dans les études.* (ACAD.) La personne ou la chose rappelée est toujours complément direct.

Suivi d'un infinitif, SE RAPPELER s'emploie avec ou sans la préposition *de: Je* ME RAPPELLE AVOIR VU *ou* D'AVOIR VU *telle chose.* (ACAD.) *Je* ME RAPPELLE AVOIR TROUVÉ OU D'AVOIR TROUVÉ *dans ma jeunesse un nid de rossignols.*

641. Rien moins que.

La locution RIEN MOINS QUE peut avoir un sens affirmatif ou un sens négatif. *Rien moins que* est négatif quand il est suivi d'un adjectif : *Cet homme n'est* RIEN MOINS QUE *brave*, RIEN MOINS QUE *sincère*, etc., signifie : *Cet homme n'est pas brave, n'est pas sincère.*

Suivie d'un nom ou d'un verbe, la locution RIEN MOINS QUE peut avoir le sens positif ou le sens négatif, et alors c'est l'ensemble de la phrase qui décide : *Vous lui devez de la reconnaissance, car il n'est* RIEN MOINS QUE *votre bienfaiteur*, il est votre bienfaiteur. *Vous pouvez vous dispenser de reconnaissance envers lui, car il n'est* RIEN MOINS QUE *votre bienfaiteur*, il n'est pas votre bienfaiteur. *Défiez-vous de cet homme, il ne cherche* RIEN MOINS QU'*à vous nuire*, il cherche à vous nuire. *Vos craintes sont mal fondées, cet homme ne cherche* RIEN MOINS QU'*à vous nuire*, il ne cherche pas à vous nuire.

On comprend qu'ici l'équivoque disparaît à cause de ces mots : *Défiez-vous de cet homme... Vos craintes sont mal fondées...*; mais elle subsisterait si l'on disait simplement : *Cet homme ne cherche* RIEN MOINS QU'*à vous nuire.* Alors, rien ne pourrait guider dans l'interprétation de la phrase. Voici, à ce sujet, une petite anecdote racontée par Génin. Quelqu'un aspirait à un emploi qu'il supposait brigué

par une autre personne. Il s'informa près d'un ami commun, qui lui répondit : « X... n'est *rien moins que* votre concurrent. » L'aspirant interpréta cette réponse dans le sens qui flattait ses espérances, et il fut très désappointé lorsqu'il lut dans le *Moniteur* la nomination de son rival. L'ami, auquel il exprimait son mécontentement, lui répondit : « Mais je vous ai écrit : Il n'est *rien moins que* votre concurrent; c'était vous faire entendre assez clairement, ce me semble, qu'il était votre concurrent. » On voit que cette *clarté* ressemblait un peu à celle des oracles anciens.

L'Académie conseille avec raison d'éviter cette façon de parler, à cause de l'équivoque qui peut en résulter.

642. Satisfaire (verbe actif) — Satisfaire (verbe neutre).

Comme verbe actif, SATISFAIRE veut dire « contenter », et il a pour complément un nom de personne ou un nom de chose considérée comme ayant des désirs, des exigences : *Un enfant docile* SATISFAIT *ses parents. Une explication claire* SATISFAIT *l'esprit. Rien ne peut* SATISFAIRE *l'ambition de certains courtisans.*

Comme verbe neutre, *satisfaire* a toujours pour complément indirect un nom de chose, et il marque une idée de simple obéissance, ou de conformité : *On* SATISFAIT *à son devoir, à la loi, à un ordre*, etc.

643. Second — Deuxième.

Quelques grammairiens pensent que SECOND doit s'employer quand on parle d'une chose qui n'a que deux parties, et que DEUXIÈME fait penser à une suite où l'on peut employer *troisième, quatrième*, etc. Mais il y a dans les collèges une classe qu'on appelle *seconde*, quoiqu'il y ait aussi la troisième, la quatrième, etc. D'autres disent encore que *second* exprime en même temps une idée d'ordre et une idée de suite; mais il est bien difficile de concevoir un ordre là où il n'y a pas d'objets qui se suivent. Toutes ces distinctions sont chimériques; l'Académie n'en tient aucun compte, et l'unique différence qui existe, c'est que *second* est plus usuel que *deuxième*, surtout dans les locutions consacrées, telles que : *en second lieu, de seconde main, au second tour*, etc.

644. Se ranger du parti, du côté de quelqu'un — Se ranger à l'avis, à l'opinion de quelqu'un.

SE RANGER DU PARTI, DU CÔTÉ DE QUELQU'UN s'emploie pour faire entendre qu'on embrasse le parti de quelqu'un : *Toute l'armée* SE RANGEA DE SON PARTI.

SE RANGER À L'AVIS, À L'OPINION DE QUELQU'UN signifie qu'on partage son avis, son opinion : *Tous les opinants* SE RANGÈRENT À SON AVIS.

645. Servir à rien — Servir de rien.

SERVIR DE RIEN est en quelque sorte l'augmentatif de *servir à rien*, en ce sens que le premier exprime une inutilité absolue : *Des lunettes ne* SERVENT DE RIEN *à un aveugle;* et que SERVIR À RIEN n'exprime

qu'une inutilité momentanée : *Je vous prête mes lunettes; je vais faire un somme et elles ne me* SERVIRAIENT À RIEN.

Voici d'autres exemples de l'un et de l'autre cas: *Il ne* SERT À RIEN *de se fâcher.* DE *quoi* SERT-*il de se raidir contre les décrets de la Providence? Prêtez-moi ce livre; il ne vous* SERT À RIEN *pour le moment. Faites-moi cadeau de ce livre; il ne vous* SERT *plus* DE RIEN, *puisque vous le savez par cœur.*

646. Si — Aussi.

SI et AUSSI modifient l'un et l'autre l'adjectif et l'adverbe, mais ils n'expriment pas la même idée.

AUSSI marque la comparaison et est suivi de la conjonction *que* : *Il est* AUSSI *sage que vaillant. Il vit* AUSSI *magnifiquement qu'un prince. Cet ouvrier ne travaille plus* AUSSI *bien qu'auparavant.* (ACAD.)

Dans le sens de « pareillement, de même », il ne se dit qu'à la forme affirmative; à la forme négative, on se sert de NON PLUS: *Vous le voulez et moi* AUSSI. (ACAD.) *Vous ne le voulez pas, ni moi* NON PLUS.

SI éveille une idée d'extension, et signifie « tellement, à tel point » : *Le vent est* SI *violent qu'il rompt tous les arbres. Il marchait* SI *vite, que je ne pus l'atteindre. Je ne connus jamais un* SI *brave homme. Ne courez pas* SI *fort.* (ACAD.)

Il exprime aussi la comparaison, mais il ne s'emploie alors qu'avec la négation : *Il n'est pas* SI *riche que vous. Il ne se porte pas* SI *bien que son frère.* (ACAD.)

647. S'occuper à — S'occuper de.

S'OCCUPER D'*une chose,* c'est y penser sérieusement, en avoir la tête remplie : S'OCCUPER DE *poésie. Cette femme* S'OCCUPE *constamment* DE *son ménage,* DE *son mari,* DE *ses enfants.*

S'OCCUPER À s'applique à des choses auxquelles on attache moins d'importance, et surtout à un travail actuel : *Il* S'OCCUPE À *son jardin. Il* S'OCCUPE *tout le jour* À *lire. Les enfants* S'OCCUPENT À *mille petits ouvrages.* (LA BRUYÈRE.)

S'OCCUPER DE exprime quelque chose de plus spécial, de plus précis, de plus déterminé : *Ne le troublez point, il* S'OCCUPE DE *préparer son examen.*

648. Succomber à — Succomber sous.

On emploie SUCCOMBER SOUS devant un mot auquel on attache une idée d'oppression, de charge pesante, et alors ce verbe exprime l'idée d'une prostration complète, quelquefois même de la mort.

SUCCOMBER À exprime simplement l'idée d'être vaincu, de ne pouvoir plus résister, de céder momentanément à une force supérieure : SUCCOMBER SOUS *le faix des ans.* SUCCOMBER À *la tentation, à la fatigue.*

649. Suppléer — Suppléer à.

SUPPLÉER, c'est ajouter ce qui manque, c'est fournir ce qu'il faut de surplus : *Ce sac doit être de mille francs, et ce qu'il y aura de moins, je* LE SUPPLÉERAI. (ACAD.)

SUPPLÉER *quelqu'un*, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : *Si vous ne pouvez venir, je* VOUS SUPPLÉERAI. (ACAD.) *Suppléer* ne peut donc jamais être suivi de la préposition *à* devant un complément désignant la personne.

SUPPLÉER À signifie « réparer le manque, le défaut de quelque chose, en tenir lieu » : *Il* SUPPLÉAIT *par son travail* À *l'insuffisance de son avoir. Son mérite* SUPPLÉAIT AU *défaut de sa naissance. La valeur* SUPPLÉE AU *nombre. Dans les arts, le travail ne peut* SUPPLÉER AU *génie.* (ACAD.)

650. Susceptible — Capable.

On dit qu'un homme est SUSCEPTIBLE pour signifier qu'il se fâche aisément, et qu'il est CAPABLE, pour faire entendre qu'il a du talent, de l'habileté, de la science. Dans ce cas, ces deux mots ne sont pas synonymes. Mais, dans une autre acception, *susceptible* et *capable* signifient « qui a le pouvoir, la faculté »; seulement *susceptible* marque un pouvoir passif, et *capable* un pouvoir actif : *Une terre est* SUSCEPTIBLE *d'amélioration*, c'est-à-dire d'être améliorée; *Une décharge électrique est* CAPABLE *de tuer un bœuf.*

651. Tant — Autant.

AUTANT, exprimant la comparaison, ne se place plus guère qu'après le verbe ou l'adjectif qu'il modifie : *Ce diamant vaut* AUTANT *que ce rubis. Il est modeste* AUTANT *qu'habile.* (ACAD.) Autrefois, AUTANT se plaçait avant le mot auquel il servait de modificatif.

TANT exprime une idée de quantité indéfinie : *Il a* TANT *de bonté! Il a* TANT *d'amis qu'il ne manquera jamais de rien.* (ACAD.) Il s'emploie quelquefois pour AUTANT, mais seulement dans les phrases où la comparaison est accompagnée de la négation : *Rien ne m'a* TANT *fâché que cette nouvelle.* (ACAD.)

652. Témoin — A témoin.

TÉMOIN s'emploie quelquefois adverbialement au commencement d'une phrase, et par conséquent ne varie pas : TÉMOIN *les victoires qu'il a remportées.* (ACAD.) C'est comme si l'on disait : *Je prends* À TÉMOIN, *c'est-à-dire* À TÉMOIGNAGE, *les victoires*, etc.; or, À TÉMOIN est évidemment une locution adverbiale, qui ne saurait varier elle-même.

653. Toucher — Toucher à.

TOUCHER *une chose*, c'est simplement se mettre en contact avec cette chose : *Dans sa vie tout aérienne, l'oiseau-mouche* TOUCHE *rarement le gazon.* (BUFFON.)

TOUCHER À *quelque chose*, c'est en prendre, en ôter, y apporter quelque changement : *On ne doit jamais* TOUCHER À *un dépôt. Il n'osait* TOUCHER À *l'ouvrage d'un si grand maître. Je garde cet argent pour une affaire importante, je ne veux pas* Y TOUCHER. *Voilà des plats* AUXQUELS *on n'a pas* TOUCHÉ. (ACAD.)

654. Tous les deux — Tous deux.

Quand on parle de deux objets entre lesquels il existe une union réelle ou qui agissent ensemble, on se sert généralement de la locution *tous deux*. Au contraire, quand on emploie *tous les deux*, cela fait entendre que chaque objet a été considéré séparément : *Je les ai vus* TOUS DEUX, s'ils étaient ensemble. *Je les ai vus* TOUS LES DEUX, l'un après l'autre et séparément.

La même distinction subsiste pour les nombres *trois*, *quatre*, et peut-être même jusqu'à *dix*, mais sans que l'usage se soit prononcé d'une manière aussi formelle.

655. Tout à coup — Tout d'un coup.

La première de ces locutions veut dire « soudainement, à l'instant même » : *Ce mal l'a pris* TOUT À COUP. La seconde signifie tout en une fois : *Il gagna mille écus* TOUT D'UN COUP. On peut aussi employer *tout d'un coup* pour marquer qu'une chose est arrivée au moment où elle n'était pas prévue : *Le fusil a parti* TOUT D'UN COUP. *C'était une maison opulente; Dieu a permis qu'elle soit tombée* TOUT D'UN COUP *dans la misère.* (VOLTAIRE.)

656. Viser (verbe actif) — Viser (verbe neutre).

Comme verbe actif, VISER renferme l'idée de blesser, de tuer ou au moins de produire une dégradation quelconque. Comme verbe neutre, il exprime purement et simplement l'idée de diriger la vue ou le tir vers un but : VISER *un oiseau sur la branche.* VISER *le grand mât, un drapeau.* VISER *au centre d'une planche, au but.* Dans le sens figuré, VISER est le plus souvent neutre; cependant un fonctionnaire pourrait dire, en parlant d'un rival : *Il* VISAIT *mon emploi depuis longtemps*, parce que l'emploi est alors considéré comme devant périr entre les mains de celui qui l'occupait.

657. Voici — Voilà.

Pour annoncer ce qu'on va dire, on emploie toujours *voici;* on emploie *voilà*, au contraire, pour porter l'attention sur ce qui vient d'être dit : VOICI *mon adresse : Rue de Rivoli, numéro 27. Il était malheureux :* VOILÀ *pourquoi je n'ai pas cherché à me venger.*

Voici sert encore à désigner ce qui est proche, et *voilà* ce qui est plus éloigné : VOICI *mon livre* (il est tout près, je le touche), et, VOILÀ *le vôtre* (je le montre du doigt).

658. Dans l'exposé des synonymes qui précède, nous avons donné

surtout des verbes, en indiquant la préposition qu'ils gouvernent. Il en reste encore un certain nombre que nous n'avons pas cru devoir mentionner, par la raison qu'ils peuvent être suivis indifféremment d'une préposition ou d'une autre. Les voici :

CHANGER POUR OU CONTRE : *Il* A CHANGÉ *sa vieille vaisselle* POUR *de la neuve. Il* A CHANGÉ *ses tableaux* CONTRE *des meubles.*

CONFRONTER À OU AVEC : CONFRONTER *des témoins* À *l'accusé* OU AVEC *l'accusé.* CONFRONTER *la copie* AVEC OU À *l'original.*

DISTINGUER DE OU D'AVEC : DISTINGUER *un chien* D'*un loup*, D'avec *un loup.* DISTINGUER *la fausse monnaie* DE, D'AVEC *la bonne.*

S'EFFORCER DE OU À : S'EFFORCER DE *soulever un fardeau.* S'EFFORCER À *parler.*

ESSAYER À OU DE : ESSAYER À *dormir* OU DE *dormir.* Si le verbe est pronominal, on ne fait usage que de la préposition *à* : *Je me* SUIS ESSAYÉ À *nager.*

AVOIR FOI À, EN, DANS : AVOIR FOI À *quelqu'un*, À *quelque chose;* EN *quelqu'un*, EN *quelque chose.*

HASARDER DE OU À : HASARDER DE *faire une chose. Je* ME HASARDERAI À *lui parler.*

ÊTRE INQUIET DE OU SUR : *Il* EST INQUIET DE OU SUR *l'avenir.*

NE PAS LAISSER DE OU QUE DE : *Cela ne* LAISSE PAS D'*être* OU QUE D'*être désagréable.*

MARIER À OU AVEC : *Son père l'*A MARIÉ À *la fille* OU AVEC *la fille d'un de ses amis.* MARIER *la vigne* À OU AVEC *l'ormeau.*

SOUPIRER APRÈS OU POUR : *Il y a longtemps qu'il* SOUPIRE APRÈS *le repos*, POUR *le repos.*

TARDER À OU DE : *Il* A *trop* TARDÉ À *m'envoyer ce secours. Il me* TARDE D'*achever cet ouvrage.*

A cette liste, ajoutons les locutions : *table* DE *marbre, table* EN *marbre; socle* DE *bronze*, EN *bronze*, où l'Académie donne la préférence à DE, malgré l'usage à peu près général.

ANALYSE GRAMMATICALE

659. Le mot *analyse* vient du grec *analusis*, qui signifie *résolution, décomposition du tout en ses parties.*

660. On distingue deux sortes d'analyses : l'*analyse grammaticale*, qui est la décomposition d'une phrase en ses éléments grammaticaux, qui apprend à distinguer les dix espèces de mots, qui fait connaître leurs propriétés particulières et les fonctions qu'ils remplissent les uns à l'égard des autres ; l'*analyse logique*, qui est la décomposition d'une phrase en propositions, et la décomposition d'une proposition en ses parties, telles que le sujet, le verbe et l'attribut.

661. Analyser grammaticalement une phrase, c'est rattacher à une

des dix parties du discours chacun des mots qui concourent à l'expression de la pensée; c'est, en outre, étudier chaque terme dans ses propriétés particulières et dans ses rapports avec les autres mots.

DÉPENDANCE ET FONCTION DES MOTS.

662. Considérés sous le rapport de la fonction qu'ils remplissent dans la proposition, les mots peuvent être *sujets*, *compléments*, *appositifs*, *attributs*, ou mis en *apostrophe*.

DU SUJET.

663. On appelle *sujet* l'être qui fait l'action ou qui est dans l'état qu'exprime le verbe.

664. Le *sujet* répond à la question *qui est-ce qui?* pour les personnes et *qu'est-ce qui?* pour les choses :

Le BŒUF *traîne la charrue. — La* ROSÉE *fertilise la terre.*

Qui est-ce qui traîne la charrue? *Le bœuf.*
Qu'est-ce qui fertilise la terre? *La rosée.*

Bœuf, sujet de *traîne.* — *Rosée*, sujet de *fertilise.*

665. Quelquefois le sujet suit le verbe, au lieu de le précéder :

Jadis vivait en Lombardie un PRINCE *aussi beau que le jour.*

Prince, sujet de *vivait.*

666. Un seul mot peut être à la fois sujet de plusieurs verbes, car un seul individu peut faire en même temps plusieurs actions :

Les HOMMES *taillent, façonnent, pétrissent, moulent;* DIEU *seul crée et anéantit.*

667. Plusieurs mots peuvent être sujets d'un seul verbe, car plusieurs individus peuvent faire ensemble une même action :

Les CASTORS *et les* ABEILLES *travaillent avec un instinct merveilleux.*

668. Des dix espèces de mots, le verbe seul exprimant une action est aussi le seul qui puisse avoir un sujet.

669. Le mode infinitif, qui exprime l'action d'une manière vague et générale, n'a jamais de sujet.

670. Le sujet d'un verbe à l'impératif est le plus souvent sous-entendu : *Venez ici*, c'est-à-dire *vous, venez ici.*

671. Le sujet d'un verbe peut être représenté :

1° Par un *nom :*

Le CORBEAU *jura qu'on ne l'y prendrait plus.*
*L'*ÉTUDE *guérit l'ennui.*

2° Par un *mot* quelconque pris *substantivement :*

*L'*INDISCRET *n'a point d'amis.*
CINQ *et* QUATRE *font neuf.*
Le MIEUX *est l'ennemi du bien.*

3° Par un *pronom :*

CHACUN *croit ordinairement ce qu'*IL *craint ou ce qu'*IL *désire.*
NOUS *redoutons la mort,* QUI *finit tous nos maux.*

4° Par un *verbe* à l'infinitif *:*

MOURIR *pour sa patrie est une belle mort.*

5° Par une *proposition* :

Il vous faut est fort bon : mon moulin est à moi
Tout aussi bien, au moins, que la Prusse est au roi.

672. PREMIÈRE REMARQUE. Le relatif *qui,* précédé de son antécédent, est toujours sujet du verbe qui le suit :

Le chien lèche la main QUI *le frappe.*

Qui, sujet de *frappe.*

673. DEUXIÈME REMARQUE. La locution *celui qui,* placée au commencement d'une phrase, renferme deux sujets : *celui, qui. Qui* est toujours sujet du premier verbe, et *celui* sujet du second :

CELUI QUI *n'aime que soi n'est aimé de personne.*

Dans cette phrase, *qui* est sujet de *aime,* et *celui* sujet de *est aimé.*

Quelquefois, au lieu de *celui qui,* on emploie *quiconque.* Ce pronom indéfini, étant mis pour *celui qui,* renferme en lui-même les deux sujets :

QUICONQUE *n'aime que soi n'est aimé de personne.*

Il peut arriver enfin que l'on supprime le premier pronom et que l'on dise :

QUI *n'aime que soi n'est aimé de personne.*

Alors, *qui* reste sujet du premier verbe, et *celui,* sujet du second, est sous-entendu.

DES COMPLÉMENTS.

674. On appelle *complément grammatical* tout mot qui sert à *compléter* l'idée commencée par un autre mot.

675. Les mots susceptibles d'avoir un complément sont le *verbe,* le *nom,* l'*adjectif,* le *participe* et l'*adverbe.*

REMPORTER *une victoire.* CŒUR *de mère.* PLEIN *d'ambition. Un enfant* CHÉRI *de ses parents.* BEAUCOUP *de courage.*

Victoire est complément du verbe *remporter; mère,* complément du substantif *cœur; ambition,* complément de l'adjectif *plein; parents,* complément du participe *chéri; courage,* complément de l'adverbe *beaucoup.*

COMPLÉMENTS DU VERBE.

676. Le verbe peut avoir trois sortes de compléments : complément *direct,* complément *indirect* et complément *circonstanciel.*

DU COMPLÉMENT DIRECT.

677. Le complément *direct* est un mot qui reçoit *directement*, c'est-à-dire sans le secours d'une préposition, l'action exprimée par le verbé.

678. Il répond à la question *qui* ou *quoi* faite avec le verbe :

Élevez bien votre FILS, *et il consolera votre* VIEILLESSE.

Élevez *qui?* Votre fils. Il consolera *quoi?* Votre vieillesse.

Fils est complément direct de *élevez*, et *vieillesse* complément direct de *consolera*.

679. Un verbe peut avoir plusieurs compléments directs :

La mort frappe les ROIS *et les* BERGERS.

680. Un complément direct peut se rapporter en même temps à plusieurs verbes :

La lecture du Robinson suisse AMUSE *et* INSTRUIT *les enfants*.

681. Il n'y a que les verbes *transitifs* et les verbes *pronominaux* qui puissent avoir un complément direct.

682. Le complément direct d'un verbe peut être représenté :

1° Par un *nom :*

Les avares tondraient un ŒUF.

2° Par un *pronom :*

Dieu NOUS *voit* (*voit* NOUS).
L'orgueilleux SE *flatte* (*flatte* SE).

3° Par un *verbe* à l'infinitif :

Celui qui ne sait pas OBÉIR *ne sait pas* COMMANDER.

4° Par une *proposition* tout entière :

Dieu a dit à la mer : TU VIENDRAS ICI BRISER L'ORGUEIL DE TES VAGUES.

La femme sensible demande QU'ON L'AIME; *la vaniteuse veut* QU'ON LA PRÉFÈRE.

Cette particularité est commune à tous les verbes transitifs. Quelques-uns même, comme *penser*, *croire*, *assurer*, *s'imaginer*, *répondre*, *dire*, etc., n'ont d'ordinaire pour complément direct qu'une phrase entière.

683. PREMIÈRE REMARQUE. *Le*, *la*, *les*, pronoms personnels, et *que*, pronom relatif, sont toujours compléments directs du verbe qui les suit :

L'éléphant s'attache tendrement à celui qui LE *conduit*.
La nature révèle ses secrets à ceux qui L'*interrogent*.
Les flatteurs vivent aux dépens de ceux qui LES *écoutent*.

Le, *l'* (*la*), *les* sont les compléments directs des verbes *conduire*, *interroger*, *écouter :*

Un frère est un ami QUE *donne la nature*.

Que est complément de *donne*.

684. DEUXIÈME REMARQUE. Le complément direct est quelquefois marqué par un des mots *de, du, des;* c'est lorsqu'il est pris dans un sens partitif :

Le paresseux mange DU PAIN *et boit* DE L'EAU.
L'insensé demande DES AMIS.

Pain, eau, amis sont les compléments directs des verbes *manger, boire, demander.*

685. TROISIÈME REMARQUE. Le verbe *faire*, suivi d'un infinitif neutre, ne doit pas s'analyser isolément; c'est alors une espèce d'auxiliaire, un mot qui n'a pas de signification qui lui soit propre :

Le soleil FAIT MÛRIR *les moissons.*
Il n'y a que la crainte de la punition qui FASSE TRAVAILLER *le paresseux.*

Cette manière d'analyser est d'autant plus logique que *faire* est le plus souvent accompagné d'un verbe intransitif, lequel est suivi d'un complément direct qui semble lui appartenir. C'est ainsi que, dans les deux exemples ci-dessus, *moissons* paraît être le complément direct de *mûrir*, et *paresseux* le complément direct de *travailler.*

L'analyse des deux verbes réunis n'est de rigueur que si le second est intransitif.

686. QUATRIÈME REMARQUE. Quand un verbe a pour complément direct un infinitif, cet infinitif complément est quelquefois précédé d'une des prépositions *à* ou *de.*

Ces prépositions sont purement euphoniques; elles ne jouent aucun rôle dans la phrase, et ne peuvent exercer aucune influence sur la nature du complément, qui reste direct, puisqu'il répond à la question directe *quoi :*

Damon demandait DE MOURIR *pour son ami.*
Craignez, Télémaque, DE TOMBER *entre les mains de Pygmalion.*
Saül ordonna à son écuyer DE *le* TUER.
C'est en forgeant qu'on apprend À FORGER.

On peut dire :

Damon demandait QUOI? DE MOURIR.
Craignez QUOI? DE TOMBER.
Saül ordonna QUOI? DE TUER (LE).
On apprend QUOI? À FORGER.

D'où les infinitifs *mourir, tomber, tuer, forger* sont les compléments directs des verbes *demander, craindre, ordonner, apprendre.*

NOTA. — Quelques grammairiens expliquent ces sortes de phrases par l'ellipse d'un substantif :

Damon demandait la FAVEUR *de mourir...*
Craignez, Télémaque, le MALHEUR *de tomber...*, etc., etc.

Nous préférons le premier mode d'analyse comme plus simple et (c'est du moins notre opinion) plus logique.

687. CINQUIÈME REMARQUE. Quand il y a deux verbes de suite, le second se met généralement à l'infinitif; c'est un principe de grammaire française; mais, ce qui a rapport à l'analyse grammaticale, c'est de savoir si alors le complément direct de la proposition appartient au verbe personnel ou à l'infinitif.

Par exemple :

> *La rose* QUE *j'ai vu cueillir.*
> *J'ai vu écrire cet* ENFANT.

Que est-il complément direct de *ai vu* ou de *cueillir?*
Enfant est-il complément direct de *ai vu* ou de *écrire?*

Voici la règle :

688. Le complément appartient à l'infinitif quand ce complément ne fait pas l'action du verbe à l'infinitif :

> *La rose* QUE *j'ai vu cueillir.*

Que, mis pour *rose*, ne faisant pas l'action de *cueillir*, est complément de cet infinitif; et *cueillir* est complément direct de *ai vu.*

689. Le complément appartient au premier verbe si ce complément fait l'action du verbe à l'infinitif :

> *J'ai vu écrire cet* ENFANT.

Enfant, faisant l'action marquée par le verbe *écrire*, est complément direct de *ai vu.* Quant à l'infinitif *écrire*, il est attribut du complément *enfant* :

> *J'ai vu cet enfant* ÉCRIVANT.

COMPLÉMENT INDIRECT.

690. Le complément *indirect* est le terme sur lequel l'action du verbe passe *indirectement*, c'est-à-dire au moyen d'une préposition comme *à*, *de*, *par*, etc.

Il répond à l'une des questions *à qui? à quoi? — de qui? de quoi? — par qui? par quoi?* etc., faite avec le verbe :

> *L'exilé songe à sa* PATRIE.
> *L'éléphant se souvient des* INJURES.
> *La naissance du Christ a été annoncée par les* PROPHÈTES.

L'exilé songe *à quoi? A sa patrie.*
L'éléphant se souvient *de quoi? Des injures.*
La naissance du Christ a été annoncée *par qui? Par les prophètes.*
Patrie est complément indirect de *songe; injures*, complément indirect de *se souvient; prophètes*, complément indirect de *a été annoncée.*

691. Les mots susceptibles d'avoir un complément indirect sont les

verbes *transitifs*, les verbes *intransitifs*, les verbes *pronominaux* et les verbes *passifs :*

Une mère PARDONNE *facilement à son* FILS.
La modestie SIED *au* MÉRITE.
Le geai SE PARA *des* PLUMES *du paon.*
Rome FUT PRISE *par les* GAULOIS.

692. PREMIÈRE REMARQUE. Dans les verbes pronominaux, les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se* sont tantôt compléments directs, tantôt compléments indirects. Ils sont compléments directs quand on peut les remplacer par *moi*, *toi*, *lui*, *nous*, *vous*, *eux :*

Je *m*'applaudis,	mis pour :	j'applaudis *moi*.
Tu *t*'applaudis,	—	tu applaudis *toi*.
Il *s*'applaudit,	—	il applaudit *lui*.
Nous *nous* applaudissons, etc.	—	nous applaudissons *nous*, etc.

Ils sont complètement indirects quand ils sont mis pour *à moi*, *à toi*, *à lui*, *à nous*, *à vous*, *à eux :*

Je *me* réponds,	mis pour :	je réponds *à moi*.
Tu *te* réponds,	—	tu réponds *à toi*.
Il *se* répond,	—	il répond *à lui*.
Nous *nous* répondons, etc.	—	nous répondons *à nous*, etc.

693. DEUXIÈME REMARQUE. *Lui*, *leur*, placés devant un verbe, ainsi que les pronoms *dont*, *y*, renfermant une préposition, sont nécessairement compléments indirects :

La nature ne s'écarte jamais des lois qui LUI *ont été prescrites.*
Lui pour *à elle*, est complément indirect de *ont été prescrites*.

Pour dompter les buffles, on LEUR *passe un anneau dans le nez.*
Leur, mis pour *à eux*, est complément indirect de *passe*.

Il n'y a point de mal DONT *il ne naisse quelque bien.*
Dont, mis pour *duquel*, est complément indirect de *naisse*.

*J'ai connu le malheur et j'*Y *sais compatir.*
Y, mis pour *auquel* (*à lui*), est complément indirect de *compatir*.

NOTA. — *En*, pronom personnel, renferme toujours la proposition *de*, et est le plus souvent complément indirect d'un verbe :

*Bon appétit surtout, renards n'*EN *manquent point.*
En, mis pour *de appétit*, est complément indirect de *manquent*.

694. TROISIÈME REMARQUE. Certains verbes *neutres*, comme *aller*, *venir*, *faillir*, *convenir*, *consentir*, etc., sont souvent, par raison d'euphonie ou de concision, suivis d'un complément avec ellipse de la préposition. Conséquemment ce complément conserve sa nature d'indirect ou de circonstanciel.

Cette particularité présente deux cas :

1° **Verbes** intransitifs **ayant pour** complément un infinitif sans préposition exprimée :

Allez *dire* à votre maître...	Allez *pour* dire...
Venez *vaincre* ou mourir.	Venez *pour* vaincre...
Faillir *tomber*.	Faillir (manquer) *de* tomber.

2° Verbes intransitifs ayant une proposition pour complément **indirect :**

Je consens *que vos yeux soient toujours abusés.*

Je consens *à ce* que vos yeux...

Je **conviens** *qu'il a tort.*	Je conviens *de ce* qu'il...

DU COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL.

695. Le *complément circonstanciel* est le mot qui complète le sens du verbe au moyen d'une idée accessoire de *lieu*, de *temps*, de *manière*, de *cause*, etc.

Il répond aux questions *où*, *quand*, *comment*, *pourquoi*, etc. :

On va de FRANCE *en* ITALIE *par la* SUISSE.

On va où? *En Italie.* D'où? *De France.* Par où? *Par la Suisse.*

Italie, *France*, *Suisse* sont les compléments circonstanciels de *va*. Circonstances de lieu.

*Les hirondelles partent avant l'*HIVER *et reviennent au* PRINTEMPS.

Les hirondelles partent quand? *Avant l'hiver. Elles reviennent* quand? *Au printemps.*

Hiver, *printemps* sont les compléments circonstanciels des verbes *partir*, *revenir*. Circonstances de temps.

Numa régna avec SAGESSE.

Numa régna comment? *Avec sagesse.*

Sagesse est complément circonstanciel de *régna*. Circonstance de manière.

*On étudie afin de s'*INSTRUIRE.

Pourquoi *étudie-t-on? Pour s'instruire.*

Instruire, complément circonstanciel de *étudie*. Circonstance de cause, de raison, de fin, de but, etc.

696. Le complément circonstanciel se rattache toujours au verbe à l'aide d'une préposition exprimée ou sous-entendue :

Voltaire et J.-J. Rousseau sont morts la même ANNÉE.

Sous-entendu *en*, *durant*, *pendant*.

697. PREMIÈRE REMARQUE. Comme on a dû le voir, il existe entre le complément indirect et le complément circonstanciel une certaine ressemblance de fond et surtout de forme. Néanmoins la nuance qui

les sépare est assez marquée pour que la réflexion puisse facilement les distinguer l'un de l'autre.

Nous allons mettre ces deux espèces de compléments en présence.

COMPLÉMENTS INDIRECTS :	COMPLÉMENTS CIRCONSTANCIELS :
Je mets ma confiance en *Dieu*.	On met les voleurs en *prison* (où).
Donner un habit au *pauvre*.	Aller au *village* (où).
Accoutumez les enfants à l'*obéissance*.	A l'*heure* (quand) de la mort, on voit les choses telles qu'elles sont.
Pataud jouait avec *Raton*.	Ce jeune homme travaille avec *ardeur* (comment).
Être vaincu par la *peur*.	Fuir par *peur* (pourquoi).

698. DEUXIÈME REMARQUE. Le complément circonstanciel de cause, marqué par la préposition *pour*, est toujours exprimé par un infinitif.

Erostrate brûla le temple d'Éphèse pour IMMORTALISER *son nom.*

699. Quelquefois la phrase est elliptique, et l'infinitif est sous-entendu :

*Messieurs, disait le singe, je fais tout pour l'*HONNEUR.

Sous-entendu *acquérir, mériter.*

700. Si c'est un nom de personne qui suit la préposition *pour*, ce complément vient en réponse à la question indirecte *pour qui?* Alors il n'y a plus ellipse, et le complément est indirect :

Un père travaille pour ses ENFANTS.

Un père travaille *pour qui?* Pour ses enfants.
Enfants est complément indirect de *travaille.*

701. Mais si l'on dit :

Un père travaille pour NOURRIR *ses enfants,*

Nourrir, répondant à la question *pourquoi* (*adverbe*), est complément circonstanciel, et non complément indirect.

COMPLÉMENT DU NOM.

702. Tout mot qui complète la signification d'un nom, avec ou sans la préposition, est le complément de ce nom :

L'homme est un être raisonnable.
L'homme, IMAGE DE DIEU, *est le roi de la nature.*
Un homme DU MONDE *est un homme poli et bien élevé.*

703. Dans le premier de ces exemples, il est question de l'homme en général.

704. Dans le second, le mot *homme* se présente également avec toute l'étendue de sa signification ; seulement il se trouve quelque peu

modifié par une idée accessoire, *image de Dieu*. Ce membre de phrase, qui n'est pas indispensable au sens, que l'on peut supprimer sans que le mot *homme*, auquel il se rapporte, en présente ni plus ni moins d'étendue, est un complément *explicatif*.

705. Enfin, dans le troisième exemple, la signification du mot *homme* est *déterminée*, restreinte. On ne parle plus de l'homme en général : il n'est question que de *l'homme* DU MONDE. Ces mots *du monde*, qui *déterminent*, qui limitent l'étendue de la signification du substantif *homme*, sont complément *déterminatif* de *homme*.

706. Ainsi, les noms ont deux sortes de compléments : les compléments *déterminatifs* et les compléments *explicatifs*.

707. On appelle *complément déterminatif* tout mot qui fixe, qui précise, qui restreint la signification du nom.

Le complément déterminatif est nécessaire à la phrase; on ne peut le retrancher sans en dénaturer le sens :

La morsure DE LA VIPÈRE *cause la mort*.
La force DE SAMSON *résidait dans ses cheveux*.
Les jeunes chiens frissonnent en entendant les hurlements DU LOUP.

Vipère est complément déterminatif du substantif *morsure*.
Samson est complément déterminatif du substantif *force*.
Loup est complément déterminatif du substantif *hurlements*.

Si l'on supprime ces déterminatifs, non seulement le sens est modifié, mais on peut dire que les phrases ne présentent plus aucun sens raisonnable.

708. On appelle *complément explicatif* tout mot ou tout assemblage de mots qui développe le sens du nom sans en restreindre, sans en changer la signification.

On peut supprimer les compléments explicatifs sans nuire à l'expression de la pensée :

La rose, FILLE DU PRINTEMPS, *embellit nos jardins*.
Un ami, DON DU CIEL, *est un trésor précieux*.
Je suis Joseph, VOTRE FRÈRE.

Les membres de phrase *fille du printemps* — *don du ciel* — *votre frère* sont compléments explicatifs des substantifs *rose*, *ami*, *Joseph*.

La suppression de ces mots laisse aux substantifs *rose*, *ami*, *Joseph* toute la plénitude de leur signification.

709. OBSERVATION. Les compléments ne sont pas toujours représentés par des noms. Dans les exemples suivants : CE *livre* — MON *chapeau* — *l'enseignement* MUTUEL — *la rose* MOUSSUE — *le cheval* ARABE, les mots *ce*, *mon*, *mutuel*, *moussue*, *arabe* limitent l'étendue de la signification des noms auxquels ils se rapportent. Ils indiquent que l'on ne parle pas d'un *livre* indéterminé, mais de celui que l'on montre; d'un *chapeau* indéterminé, mais du chapeau qui est à moi;

de l'*enseignement* en général, mais de l'enseignement mutuel; de la *rose* en général, mais de cette espèce de rose que les botanistes ont appelée rose moussue; du *cheval* en général, mais du cheval de l'Arabie, si remarquable par la petitesse de sa taille et par la vigueur de ses membres.

710. *Ce*, *cet*, *cette*, *ces*, *mon*, *ton*, *son*, *tout*, *quelconque*, etc., sont toujours des compléments *déterminatifs*; tandis que les adjectifs qualificatifs forment, comme les noms, tantôt des compléments *déterminatifs*, tantôt des compléments *explicatifs*.

711. Ils sont *explicatifs* s'ils ne servent pas à limiter l'étendue de la signification du mot complété; on peut alors les retrancher sans nuire au sens : *J'aime à contempler le lever* MAGNIFIQUE *du soleil.*

712. Ils sont *déterminatifs* s'ils précisent le sens du nom auquel ils sont joints. Dans ce cas, il est impossible de les supprimer : *Dieu bénit les* BONS *fils.*

713. Le complément du nom, lorsqu'il n'est point adjectif, est ordinairement marqué par l'une des prépositions *à* ou *de* : *Oiseau* DE *passage*, *montre* À *répétition.*
Ces sortes de compléments sont toujours *déterminatifs.*

COMPLÉMENT DE L'ADJECTIF.

714. Tout mot qui complète la signification d'un *adjectif* au moyen d une des prépositions *à*, *de*, simples ou contractées, est complément de cet adjectif :

La récréation est nécessaire aux ENFANTS.
L'avare est digne de PITIÉ.

715. L'adjectif et son complément ne se suivent pas toujours :

A QUELQUE CHOSE *malheur est bon.*
*Le fils dont la famille est honorable doit toujours s'*EN *montrer digne.*

En faisant disparaître l'inversion on obtient :

Malheur est bon à QUELQUE CHOSE.
Le fils dont la famille est honorable doit toujours se montrer digne de sa FAMILLE.

Les mots *quelque chose*, *en* sont les compléments des adjectifs *bon*, *digne.*

COMPLÉMENT DU PARTICIPE.

716. Tout mot qui complète le sens d'un participe au moyen d'une préposition quelconque est complément de ce participe :

Tu foules une terre fumant du SANG *des malheureux mortels.*

Amollie par les DÉLICES *de Capoue, l'armée d'Annibal ne fut plus capable de résister aux Romains.*

La fermeté unie à la DOUCEUR *est une barre de fer entourée de* VELOURS.

Les hommes de génie sont des victimes couronnées de FLEURS *et dévouées au* SALUT *du genre humain.*

Nourri dans le *sérail*, j'en connais les détours.

RACINE.

Sang est complément de *fumant; délices*, complément de *amollie; douceur*, complément de *unie; velours*, complément de *entourée; fleurs*, complément de *couronnées; salut*, complément de *dévouées; sérail*, complément de *nourri.*

COMPLÉMENT DE L'ADVERBE.

717. L'adverbe, exprimant par lui-même une idée complète, n'a pas en général de complément. Il faut en excepter toutefois :

1° Les adverbes de quantité *assez, autant, beaucoup, bien, combien, guère, infiniment, moins, peu, plus, que, tant, telle, trop*, qui admettent un complément marqué par la préposition *de : Assez de* PAROLES, *beaucoup de* GENS, *bien du* CHAGRIN, *combien d'*HOMMES, *moins de* BRUIT, *peu d'*AMIS, etc.

Alors ces mots changent de nature et sont de véritables collectifs.

2° Quelques adverbes de manière, dérivés d'adjectifs, et qui en conservent le régime; tels sont : *conformément, contrairement, indépendamment, préférablement, relativement*, et quelques autres peu usités.

DE L'APPOSITION.

718. On appelle *appositif* d'un nom tout mot qui, placé à côté de ce nom, n'exprime avec lui qu'une seule et même personne, qu'une seule et même chose :

Je suis Joseph, votre FRÈRE.
Fuyez l'injustice, SOURCE *de tous les maux.*
Qui ne connaît pas Ésope le PHRYGIEN?

Frère est appositif de *Joseph; source*, appositif de *injustice; Phrygien*, appositif de *Ésope.*

719. Quelquefois le nom est séparé de son appositif par la préposition *de :*

La ville de ROME. — *Le fleuve de la* SEINE.

Alors cette préposition peut se remplacer par *qui s'appelle.* On obtient :

La ville qui s'appelle ROME. (Les Latins disaient : *La ville* ROME, *urbs Roma.*) — *Le fleuve qui s'appelle la* SEINE.

Cette substitution ne peut pas s'opérer quand le second nom est complément et non appositif du premier, comme dans ces exemples :

La gloire de Rome. — Les rives de la Seine.

720. REMARQUE. Dans ces locutions si spirituellement comiques de notre La Fontaine : *Monsieur du corbeau, madame la belette, commère la cigogne, dom pourceau, sire Grégoire, Jean lapin, dame baleine, damoiselle belette, capitaine renard, Martin bâton, le médecin Tant-Pis, Grippeminaud le bon apôtre,* etc., etc., le second substantif est toujours appositif du premier.

DE L'ATTRIBUT.

721. On appelle *attribut* tout mot (*nom, pronom* ou *infinitif*) qui exprime la manière d'être d'un autre mot.

722. L'attribut peut se présenter sous des formes très diverses, mais ayant toutes entre elles ce rapport commun, que l'attribut est en quelque sorte une qualification du mot auquel il se rapporte.

Voici les cas principaux dans lesquels il y a attribut :

723. PREMIER CAS. Tout *nom* ou *pronom* qui suit le verbe *être* est attribut du sujet du verbe :

Le chameau est le VAISSEAU *du désert.*
Nous sommes CEUX *que vous cherchez.*

Vaisseau, attribut de *chameau; ceux,* attribut de *nous.*

724. Cette particularité peut se produire aussi avec quelques verbes neutres ou passifs, comme *paraître, sembler, demeurer, être nommé, mourir, naître,* lesquels ont alors une signification qui a quelque analogie avec celle du verbe substantif :

Tous ces tableaux PARAISSENT *de véritables* CHEFS-D'ŒUVRE.
Chefs-d'œuvre, attribut de *tableaux.*

Chaque tronc me SEMBLAIT *un* FANTÔME.
Fantôme, attribut de *tronc.*

Les ennemis DEMEURÈRENT, RESTÈRENT MAÎTRES *de la place.*
Maîtres, attribut de *ennemis.*

Baucis DEVIENT TILLEUL, *Philémon* DEVIENT CHÊNE.
Tilleul, attribut de *Baucis; chêne,* attribut de *Philémon.*

Je FUS NOMMÉ OFFICIER *sur le champ de bataille.*

Officier, attribut de *je.*

Certains hommes NAISSENT BERGERS *et* MEURENT PAPES.

Bergers, *papes*, attributs de *hommes.*

725. DEUXIÈME CAS. Le verbe unipersonnel n'a jamais de complément direct; le substantif qui le suit ordinairement et qui paraît remplir cette fonction n'est autre chose que le nom de l'être qui agit, c'est-à-dire le véritable sujet; mais, comme il y a déjà un sujet apparent, *il*, le sujet réel devient *attribut* du sujet fictif :

IL *tombe du ciel des* PIERRES *nommées aérolithes.*

Il, sujet de *tombe; pierres*, attribut de *il.*

Les chaleurs QU'IL *a fait cette année.*

Il, sujet de *a fait; que*, pour *lesquelles chaleurs*, attribut de *il.*

NOTA. — On peut encore analyser de cette manière : *il*, sujet apparent de *tombe; pierres*, sujet réel de *tombe* formant gallicisme.

726. TROISIÈME CAS. Quand il y a deux verbes de suite, l'infinitif est *attribut* du complément de la proposition, chaque fois que ce complément fait l'action du verbe à l'infinitif :

J'ai senti TREMBLER *sa* MAIN.

Trembler, attribut de *main.*

DE L'APOSTROPHE.

727. Un mot est mis en *apostrophe* quand il sert à nommer la personne ou la chose à laquelle on adresse la parole :

BOIS *que j'aime, adieu, je succombe.*
Jeune SOLDAT, *où vas-tu?*
Hé! bonjour, MONSIEUR *du Corbeau.*

Les mots *bois*, *soldat*, *monsieur*, sont mis en *apostrophe.*

DE L'ELLIPSE ET DU PLÉONASME.

728. L'*ellipse* est une figure qui consiste à supprimer un ou plusieurs mots d'une phrase sans nuire à l'harmonie et à la clarté.

729. Quand il y a ellipse dans le discours, il est indispensable pour la fonction des mots de rétablir la partie sous-entendue. Ce n'est que lorsque tous les éléments d'une phrase sont en présence qu'il est possible de déterminer le rôle que joue chacun d'eux.

730. Nous allons donner un exemple d'un sujet, d'un complément

direct, d'un complément indirect et d'un complément circonstanciel, se rapportant à un verbe sous-entendu :

La vertu est plus désirable que la FORTUNE.

Fortune, sujet de *est*, sous-entendu. C'est-à-dire : *que... la fortune n'est désirable.*

Que me demandez-vous pour prix de vos leçons?
Le renard répondit : « Sire, quelques *dindons.* »

Dindons, complément direct de *je demande*, sous-entendu.

L'insensé obéit à ses passions comme l'esclave à son MAÎTRE.

Maître, complément indirect de *obéit*, sous-entendu.

Le sage sort de la vie comme d'un BANQUET.

Banquet, complément circonstanciel de *sortirait*, sous-entendu.

731. Du PLÉONASME. — Le *pléonasme* est une surabondance de mots inutiles à l'énonciation de la pensée, mais qui donnent à l'expression plus de grâce et d'énergie.

732. Les mots employés ordinairement par pléonasme sont :

1° Le sujet :

Vos amis sont-ILS *venus?* — *Écouter*, C'*est s'instruire.*

Ils, sujet de *sont*, par pléonasme.
Ce, sujet de *est*, par pléonasme.

2° Le complément direct :

Je LE *tiens ce nid de fauvette.*

Le, complément direct de *tiens*, par pléonasme.

3° Le complément indirect :

Eh! que m'a fait, À MOI, *cette Troie où je cours?*

Moi, complément indirect de *a fait*, par pléonasme.

733. OBSERVATION. — Les conjonctions *et*, *ni*, *ou* peuvent aussi être employées par pléonasme ; alors elles ne remplissent aucune fonction :

Il tua du même coup ET *l'homme et le cheval.*
NI *l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.*
OU *ton sang ou le mien lavera cette injure.*

NOTA. — Le traité d'Analyse grammaticale que nous venons de donner est complet, bien qu'on n'y rencontre pas le chapitre des Gallicismes. Mais, comme les gallicismes rentrent dans le domaine de la pensée aussi bien que dans celui des mots, qu'ils se rapportent à l'analyse logique comme à l'analyse grammaticale, nous renvoyons nos lecteurs au chapitre suivant.

MODÈLE D'ANALYSE GRAMMATICALE.

Nota. — Les mots en italique sont ceux auxquels les élèves doivent assigner une fonction : sujet, complément, attribut, etc.

Un mauvais *accommodement* vaut mieux qu'un bon *procès*. Un *peintre qui* avait été ruiné par un malheureux *procès* eut à *représenter* deux *plaideurs*, dont *l'un* venait de *gagner* sa *cause* et *l'autre* *l'*avait perdue : *il* représenta le *premier* en *chemise*, et *l'autre* tout nu.

Un. . . . . adj. indéf., masc. sing., dét. *accommodement*.
Mauvais . . . . . adj. qual., masc. sing., qual. *accommodement*.
Accommodement. nom comm., masc. sing., sujet de *vaut*.
Vaut . . . . . . verbe intr., ind. pr., 3e pers. du sing., 3e conj.
Mieux . . . . . . adv., mod. *vaut*.
Que. . . . . conj., unit *vaut* à *ne vaut*, s.-ent.
Un . . . . adj. indéf., masc. sing., dét. *procès*.
Bon. . . . . adj. qual., masc. sing., qual. *procès*.
Procès. . . . . . nom comm., masc. sing., suj. de *vaut*, s.-ent.
Un.. . . . . adj. indéf., masc. sing., dét. *peintre*.
Peintre. . . . . . nom comm., masc. sing., suj. de *eut*.
Qui. . . . . pron. rel., masc. sing., suj. de *avait été ruiné*. Il repr. *peintre*.
Avait été ruiné. v. pass., ind., plus-que-parf., 3e pers. du sing., 1re conj.
Par. . . . . prép., unit *avait été ruiné* à *procès*.
Un . . . . adj. indéf., masc. sing., dét. *procès*.
Malheureux . . . adj. qual., masc. sing., qual. *procès*.
Procès. . . . . . nom comm., masc. sing., compl. ind. de *avait été ruiné*.
Eut. . . . . verbe trans., ind., passé déf., 3e pers. du sing., 3e conj.
A. . . . . prép., unit *eut* à *représenter*.
Représenter . . . v. trans., inf., pr., 1re conj., compl. dir. de *eut*.
Deux. . . . . . . adj. num. card., masc. plur., dét. *plaideurs*.
Plaideurs.. . . . nom comm., masc. plur., compl. dir. de *représenter*.
Dont. . . . . . . pron. rel., masc. plur., compl. de *l'un*. Il repr. *plaideurs*.
L'un. . . . . . . pron. indéf., masc. sing., suj. de *venait*. Il repr. *plaideurs*.
Venait . . . . . verbe intr., ind., imparf., 3e pers. du sing., 2e conj.
De. . . . . prép., unit *venait* à *gagner*.
Gagner. . . . . . verbe trans., infin., prés., 1re conj., compl. ind. de *venait*.
Sa. . . . . adj. poss., fém. sing., dét. *cause*.
Cause. . . . . . nom comm., fém. sing., compl. dir. de *gagner*.
Et. . . . . conj., unit *venait* à *avait perdue*.
L'autre. . . . . pron. indéf., masc. sing., suj. de *avait perdue*.
L'. . . . . pron. pers., fém. sing., compl. dir. de *avait perdue*. Il repr. *cause*.
Avait perdue. . . v. trans., ind., plus-que-parf., 3e pers. du sing., 4e conj.
Il. . . . . pron. pers., masc. sing., suj. de *représenta*. Il repr. *peintre*.
Représenta. . . . v. trans., ind., passé déf., 3e pers. du sing., 1re conj.
Le. . . . . art. simple, masc. sing., dét. *premier*.
Premier. . . . . adj. pris subst., masc. sing., compl. dir. de *représenta*.
En. . . . . prép., unit *représenta* à *chemise*.
Chemise. . . . . nom comm., fém. sing., compl. circ. de *représenta*, circ. de manière.
Et. . . . . conj., unit *représenta* à *représenta*, s.-ent.
L'autre. . . . . pron. indéf., masc. sing., compl. dir. de *représenta*, s.-ent.
Tout. . . . . . . adv., mod. *nu*.
Nu. . . . . adj. qual., masc. sing., qual. *l'autre*.

ANALYSE LOGIQUE

Dans le chapitre qui précède, nous avons considéré les mots comme exprimant de simples idées, c'est-à-dire les images, les représentations des choses qui se font dans notre esprit de même que les peintures sont appliquées sur la toile d'un tableau. Nous avons dit, il est vrai, que l'esprit associe souvent ces images pour les compléter ou pour les modifier les unes par les autres, et nous avons examiné les différents aspects sous lesquels peuvent se faire ces associations ; mais ce n'est pas tout encore, et même il n'y a là qu'un travail préliminaire pour arriver à ce qui est le but direct et nécessaire du langage, c'est-à-dire à l'expression des pensées complètes, de celles qu'on peut regarder comme une peinture de nos jugements, de nos désirs, de nos volontés.

735. Dans l'analyse logique, toute pensée qui est plus qu'une image, qui ajoute aux images des choses la déclaration extérieure d'une opération intellectuelle, faite au dedans de nous-mêmes, se nomme *jugement ;* et on définit le jugement un acte de l'esprit qui prononce la convenance ou la disconvenance de deux idées, soit absolument, soit sous un rapport particulier. En général, l'homme ne parle que pour manifester extérieurement le jugement qu'il fait à l'intérieur, et on appelle *proposition* l'ensemble de mots qui sert à exprimer, à énoncer un jugement. *Dieu est juste*, voilà une proposition, et celui qui prononce ces paroles manifeste ainsi qu'il a comparé dans son esprit les idées *Dieu* et *juste*, et qu'il a trouvé que la seconde convient à la première.

736. Toute proposition se compose essentiellement de trois termes : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut* Le *sujet* exprime l'idée principale, celle avec laquelle il s'agit de savoir si une autre idée présente un rapport de convenance ou de disconvenance. L'*attribut* exprime l'idée secondaire, celle que l'on ne considère que par rapport à la première. Le *verbe* est le lien qui unit l'attribut au sujet ; il fait plus qu'exprimer le rapport existant entre les deux idées, il l'affirme ou le nie, et il est dans toute langue le seul mot qui ait ce pouvoir. L'analyse logique n'admet point la distinction des verbes en plusieurs espèces, comme le fait l'analyse grammaticale ; elle n'en reconnaît qu'un seul : *être*, et c'est pour cela qu'on l'appelle *verbe substantif*, dénomination qui pourrait être remplacée par celle de *verbe logique*. Dans la proposition *Dieu est juste*, *Dieu* est le sujet, *juste* est l'attribut, *est* le verbe Les anciens grammairiens donnaient à celui-ci le nom de *copule*, c'est-à-dire *lien* unissant l'attribut au sujet.

737. Mais comme, ainsi que nous venons de le dire, il existe un grand nombre de mots différents que l'analyse grammaticale appelle aussi *verbes* et qui ont le pouvoir d'affirmer ou de nier, il faut savoir reconnaître le verbe logique dans toutes les propositions très nombreuses où l'affirmation est produite par un de ces verbes grammaticaux. Pour cela, il suffit de savoir qu'ils renferment tous dans leur signification le verbe logique *être*, plus un participe soit présent, soit

passé. La décomposition de ceux où il faut trouver un participe présent se fait en remplaçant le verbe, quel qu'il soit, par le verbe *être* mis au même temps, au même mode, à la même personne, au même nombre, et par un participe présent. Prenons pour exemple ces deux propositions : *Les apparences nous trompent souvent. Le prisonnier s'est enfui.* Dans la première, *trompent* est pour *sont trompant.* Dans la seconde, on pourrait croire, au premier coup d'œil, qu'aucune décomposition n'est nécessaire, puisqu'on y voit le verbe *être* lui-même, mais, en y réfléchissant, on reconnaît que *est* ne peut être le verbe logique de cette proposition, puisqu'elle exprime une chose passée et que *est* serait au présent ; il faut donc décomposer le passé indéfini *s'est enfui* en *a été s'enfuyant*, et l'on voit par là que le verbe propre de la proposition est *a été.* En général, on peut dire que la présence matérielle du verbe *être* dans une proposition n'annonce l'inutilité d'une décomposition du verbe grammatical que lorsque ce verbe *être* n'est suivi d'aucun participe, ou lorsqu'il forme avec le participe suivant un temps du verbe passif : ainsi, on ne décomposera rien dans ces deux propositions : *La terre est ronde, La souris fut mangée par le chat*, parce que, dans la première, *est* n'est suivi d'aucun participe, et parce que, dans la seconde, *fut mangée* est le passé défini du verbe passif *être mangé.*

738. Le sujet d'une proposition peut être exprimé par un substantif, par un mot quelconque pris substantivement, par un pronom, par un verbe à l'infinitif, et même par une proposition, quand le verbe grammatical a la forme impersonnelle et qu'il a pour sujet apparent *il.* Mais ces détails appartiennent plutôt à l'analyse grammaticale qu'à l'analyse logique.

739. On distingue logiquement quatre sortes de sujets ; en d'autres termes, le sujet logique peut être *simple* ou *composé*, *complexe* ou *incomplexe.*

740 Le sujet *simple* est exprimé par un seul mot : LE CASTOR *est industrieux.* LES CASTORS *sont industrieux.*

741. Le sujet *composé* est exprimé par plusieurs mots : LE COMMERCE ET L'AGRICULTURE *enrichissent une nation.* LES SCIENCES ET LES ARTS *progressent toujours ensemble.*

742. Le sujet *incomplexe* est formé d'un mot sans aucun complément : PAUL *est malade.* TRAVAILLER *est un devoir.*

743. Le sujet *complexe* renferme un ou plusieurs compléments qui déterminent ou expliquent le sens du mot principal : *Le* JARDIN DE MON PÈRE *est grand. Ce* DISCOURS ENNUYEUX *nous fit bâiller. De mon père* est le complément du mot *jardin;* l'adjectif qualificatif *ennuyeux* doit être regardé comme le complément logique du substantif *discours.*

744. On distingue aussi des attributs *simples* ou *composés*, *incomplexes* ou *complexes.* Quand on dit : *La chauve-souris est* VIVIPARE, *l'attribut vivipare* est *simple;* mais dans *L'ours est* CARNIVORE *et*

HERBIVORE, *carnivore et herbivore* forment un attribut *composé*, parce qu'il y a plusieurs manières d'être attribuées au sujet. L'attribut *fleur* est *incomplexe* dans *La rose est une* FLEUR; mais si l'on disait *est une* BELLE FLEUR, l'attribut *belle fleur* serait *complexe*, parce que le qualificatif *belle* complète *fleur*. Enfin, dans la proposition *L'homme surpasse tous les animaux par son intelligence*, qui se décompose ainsi : *L'homme est surpassant tous les animaux par son intelligence*, l'attribut est évidemment *complexe*, puisque *surpassant* a pour complément direct *tous les animaux*, et pour complément indirect *par son intelligence*.

DIVISION DU DISCOURS EN PROPOSITIONS. — DIVERSES SORTES DE PROPOSITIONS.

745. Il y a dans un texte donné autant de propositions qu'on y compte de verbes à un mode personnel, exprimés ou sous-entendus.

Soit la phrase suivante :

Calypso se promenait souvent seule sur les gazons fleuris dont un printemps éternel bordait son île; mais ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse, qu'elle y avait vu tant de fois auprès d'elle.

Il y a là quatre verbes à un mode personnel, par conséquent quatre propositions, distribuées ainsi qu'il suit :

Calypso se promenait souvent seule sur les gazons fleuris
dont un printemps éternel bordait son île;
(mais) ces beaux lieux, loin de modérer sa douleur, ne faisaient que lui rappeler le triste souvenir d'Ulysse,
qu'elle y avait vu tant de fois auprès d'elle.

746. NOTA. — Dans la troisième proposition, nous mettons *mais* entre parenthèses, parce que c'est une conjonction et que les conjonctions ne font point partie intégrante des propositions, par cela même qu'elles marquent les rapports des propositions entre elles.

747. Quand on considère les propositions sous le rapport des pensées ou de l'enchaînement des pensées, on en distingue trois sortes, savoir : la proposition *absolue*, la proposition *principale* et la proposition *complétive*.

PROPOSITION ABSOLUE.

748. On appelle *proposition absolue* toute proposition qui forme un sens complet par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre proposition :

La France est une nation puissante.
Les Arabes demeurent sous des tentes.
Le dévouement de Léonidas sauva la Grèce.

Voilà trois *propositions absolues*.

PROPOSITION PRINCIPALE. — PROPOSITION COMPLÉTIVE.

749. Quand plusieurs propositions entrent dans la formation d'une phrase, toutes n'ont pas la même importance. On les divise en *principales* et en *complétives*.

750. On appelle *proposition principale* celle qui régit les autres propositions, celle qui dans la construction directe occupe toujours le premier rang.

751. On appelle *proposition complétive* celle qui est placée sous la dépendance d'une autre proposition :

Promettez sur ce livre et devant ces témoins
Que Dieu sera toujours le premier de vos soins.

PROPOSITION PRINCIPALE : *Promettez sur ce livre et devant ces témoins.*

PROPOSITION COMPLÉTIVE : *(que) Dieu sera toujours le premier de vos soins.*

— *Les alouettes font leurs nids dans les blés, quand ils sont en herbe.*

PROPOSITION PRINCIPALE : *Les alouettes font leurs nids dans les blés,*
PROPOSITION COMPLÉTIVE : *(quand) ils sont en herbe.*

— *L'enfant qui se montre cruel envers les animaux ne sera jamais humain.*

PROPOSITION PRINCIPALE : *L'enfant... ne sera jamais humain*
PROPOSITION COMPLÉTIVE : *qui se montre cruel envers les animaux.*

Les propositions complétives remplissent dans la phrase les mêmes fonctions que remplissent les mots compléments dans les propositions, et, de même qu'il y a cinq sortes de compléments de mots : *complément déterminatif*, *complément explicatif*, *complément direct*, *complément indirect*, *complément circonstanciel*, il doit y avoir cinq sortes de propositions complétives : *complétives déterminatives*, *complétives explicatives*, *complétives directes*, *complétives indirectes*, *complétives circonstancielles*.

NOTA. — Nous appelons *incises* les propositions intercalées, qui ne se lient aucunement au sens, comme *dit-il*, *répondit-il*, etc.

Le tableau suivant montrera clairement l'analogie frappante qui existe entre le rôle que jouent les mots dans les propositions et celui des propositions dans la phrase :

RAPPORTS DES MOTS :

Complément déterminatif.	*Les fables* DE LA FONTAINE *sont des chefs-d'œuvre.*
Complément explicatif.	*La nécessité,* MÈRE DES ARTS, *a enfanté des prodiges.*
Complément direct.	*Après la bataille de Cannes, on put croire* ROME PERDUE.
Complément indirect.	*Aristide s'opposa* À LA DESTRUCTION DE LA FLOTTE LACÉDÉMONIENNE.
Complément circonstanciel.	*L'alouette commence à chanter* DÈS LE LEVER DU SOLEIL.

RAPPORTS DES PROPOSITIONS.

Proposition complétive déterminative.	*Les fables* QUE LA FONTAINE A COMPOSÉES *sont des chefs-d'œuvre.*
Proposition complétive explicative. .	*La nécessité*, QUI EST LA MÈRE DES ARTS, *a enfanté des prodiges.*
Proposition complétive directe.	*Après la bataille de Cannes, on put croire* QUE ROME ÉTAIT PERDUE.
Proposition complétive indirecte. . .	*Aristide s'opposa* À CE QUE L'ON DÉTRUISÎT LA FLOTTE LACÉDÉMONIENNE.
Proposition complétive circonstancielle. . . . . , ...	*L'alouette commence à chanter* DÈS QUE LE SOLEIL EST LEVÉ.

Définissons donc clairement les cinq sortes de propositions complétives.

752. On appelle *proposition complétive déterminative* toute proposition qui, dans une phrase, remplit à l'égard d'un nom ou d'un pronom le rôle de *complément déterminatif :*

Le renard QUI DORT *ne prend point de poules.*
On se rappelle toujours avec bonheur le temps QUE L'ON A PASSÉ AU COLLÈGE.

Les propositions *qui dort*, *que l'on a passé au collège* limitent l'étendue de la signification des mots *renard, temps*. Elles font voir qu'il n'est pas question du *renard* en général, *mais de celui qui dort; du temps* en général, *mais de celui que l'on a passé au collège:* ce sont des propositions *complétives déterminatives*.

La *complétive déterminative* est indispensable à la phrase : on ne peut la supprimer sans dénaturer le sens.

753. On appelle *proposition complétive explicative* celle qui remplit à l'égard d'un nom ou d'un pronom la fonction de *complément explicatif :*

Le renard, QUI EST SI RUSÉ, *se laisse cependant attraper aux pièges.*
La mémoire des grands hommes est respectée par le temps, QUI DÉTRUIT TOUT.

Les propositions *qui est si rusé, qui détruit tout* ne déterminent, n'amoindrissent nullement le sens des substantifs *renard, temps*. Ces mots conservent toute l'étendue de leur signification; il s'agit ici du *renard* et du *temps* en général : ce sont des *propositions complétives explicatives*.

La *complétive explicative* se joint surabondamment à la phrase : on peut la retrancher sans que celle-ci en souffre.

REMARQUE. Les propositions *déterminatives* et les propositions *explicatives* sont toujours marquées par l'un des pronoms relatifs *qui, que, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, auquel, à laquelle, auxquels, auxquelles, où, quiconque* — *qui* et *quoi* précédés d'une préposition.

Ces pronoms se rapportent à un antécédent qui remplit d'ordinaire la fonction de sujet ou de complément.

754. On appelle *proposition complétive directe* celle qui remplit à l'égard du verbe la fonction de *complément direct :*

*Les plus grands savants avouent qu'*ILS NE SAVENT QUE FORT PEU DE CHOSE.

Socrate désirait que SA PETITE MAISON FÛT PLEINE DE VRAIS AMIS.

Les Bourguignons ne pouvaient croire que CHARLES LE TÉMÉRAIRE FÛT MORT.

Ces trois propositions, qui remplissent à l'égard des verbes *avouer, désirer, croire* la fonction de compléments directs, sont des *propositions complétives directes.*

755. On appelle *proposition complétive indirecte* celle qui joue à l'égard du verbe le rôle de *complément indirect :*

Des astronomes sont convaincus que LE SOLEIL PEUT ÊTRE HABITÉ.

Chaque jour nous avertit que LA MORT APPROCHE.

Le vieux Jacob consentit avec peine que BENJAMIN LE QUITTÂT.

Dans ces sortes de phrases, la préposition est ordinairement sous-entendue; c'est comme s'il y avait :

Des astronomes sont convaincus de ceci, de cette chose : LE SOLEIL PEUT ÊTRE HABITÉ.

Chaque jour nous avertit de ceci, de cette chose : LA MORT APPROCHE.

Le vieux Jacob consentit avec peine à ceci, à cette chose : QUE BENJAMIN LE QUITTÂT.

REMARQUE. La proposition complétive indirecte peut aussi être régie par un adjectif :

Ce jeune homme est INDIGNE *que l'*ON S'INTÉRESSE À LUI.
Hippias était FURIEUX *que* TÉLÉMAQUE L'EÛT TERRASSÉ.

Dans chacune de ces phrases, la préposition *de* est sous-entendue après l'adjectif.

756. On appelle *proposition complétive circonstancielle* celle qui remplit dans la phrase la fonction de *complément circonstanciel*, celle qui ajoute à la proposition dont elle dépend une circonstance, une idée de *temps*, de *manière*, de *condition*, d'*opposition*, de *comparaison*, de *raison*, de *quantité*, etc., etc. :

Les goûts changent quand ON VIEILLIT. (Idée de *temps.*)

*L'hypocrite parle toujours autrement qu'*IL NE PENSE. (Idée de *manière.*)

Si PERSONNE N'AVAIT LE SUPERFLU, *tout le monde aurait le nécessaire.* (Idée de *condition.*)

Les eaux circulent dans le sein de la terre comme LE SANG DANS LE CORPS HUMAIN. (Idée de *comparaison.*)

*Titus fut aimé parce qu'*IL ÉTAIT BON. (Idée de *raison*, de *cause.*)

*La grenouille s'enfla tant qu'*ELLE CREVA. (Idée de *quantité.*)

La *complétive circonstancielle* est toujours annoncée par une conjonction ou par une locution conjonctive.

PROPOSITIONS COORDONNÉES.

757. Quand une phrase renferme plusieurs propositions de même nature et suivant toutes le même ordre d'idées, ces propositions sont dites *coordonnées*.

Toutes les différentes espèces de propositions peuvent être coordonnées :

1° Propositions principales coordonnées :
Je suis venu — j'ai vu — j'ai vaincu.

2° Propositions complétives déterminatives coordonnées :

Les lois — *qui régissent le monde — qui ramènent les saisons — et qui renouvellent tout dans la nature*, prouvent un Dieu créateur.

3° Propositions complétives explicatives coordonnées :

Alger, qui dépendait de la Turquie — et qui était autrefois un nid de pirates, est aujourd'hui une ville française des plus florissantes.

4° Propositions complétives directes coordonnées :

Je crois que *Dieu est souverainement juste* — qu'*il récompensera les bons* — et qu'*il punira les méchants.*

5° Propositions complétives indirectes coordonnées :

Souviens-toi que *tu es poussière* — et que *tu retourneras en poussière.*

6° Propositions complétives circonstancielles coordonnées :

On fait une chasse active aux loups, *parce qu'ils sont très dangereux pour le bétail*, — et *qu'ils ne sont pour l'homme d'aucune utilité.*

PROPOSITION PLEINE, ELLIPTIQUE, EXPLÉTIVE.

758. Considérée d'après l'énonciation des parties qui la composent, la proposition est *pleine*, *elliptique* ou *explétive.*

759. Lorsque tous les mots nécessaires à l'expression de la pensée sont énoncés, la proposition est *pleine;* toutes les propositions déjà citées jusqu'ici sont dans ce cas.

760. Lorsque, au contraire, quelques mots sont sous-entendus, la proposition est *elliptique.* Nous allons passer en revue les principaux cas où l'on peut rencontrer des propositions elliptiques :

Aimez qu'on vous conseille. Cette petite phrase renferme deux propositions dont la première, qui se compose d'un seul verbe à l'impératif, *aimez*, est elliptique, puisqu'on n'y voit aucun sujet exprimé. La proposition complète serait *vous aimez*, c'est-à-dire *vous*, sujet; *soyez*, verbe; *aimant*, attribut, complété par la proposition suivante.

Je plie et ne romps pas. Cette phrase renferme deux principales coordonnées, dont la première, *je plie*, est pleine, et dont la seconde, *ne romps pas*, est elliptique, parce que *je* est sous-entendu.

Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux. On sous-entend le mot *celui* au commencement de cette phrase, ce qui forme les deux propositions suivantes : *Celui... n'a pas besoin d'aïeux*, principale et elliptique, parce que le sujet *celui* est sous-entendu ; *Qui sert bien son pays*, complétive de *celui*, et *pleine*, parce que tous les mots nécessaires sont exprimés.

Philippe était prudent et Alexandre téméraire. Deux principales coordonnées, dont la seconde est elliptique parce que le verbe y est sous-entendu ; c'est comme si l'on disait : *Alexandre était téméraire.*

Palmyre est en ruine, proposition absolue et elliptique, parce que l'attribut est sous-entendu ; on veut dire : *Palmyre est tombée en ruine.*

Le temps s'écoule comme un torrent. Deux propositions : une principale et pleine, *Le temps s'écoule;* une circonstancielle et elliptique, *comme un torrent s'écoule*, le verbe et l'attribut compris dans *s'écoule* étant sous-entendus.

Les méchants se craignent les uns les autres. Deux propositions principales : *Les méchants se craignent,* principale et pleine ; *les uns les autres*, principale et elliptique, dont le vrai sens est les uns *craignent* les autres.

Le sage sort de la vie comme d'un banquet. Une proposition principale et pleine, puis une complétive circonstancielle dans laquelle une partie seulement de l'attribut est exprimée ; c'est comme si l'on disait : *Comme on sort d'un banquet, comme il sortirait d'un banquet.*

761. Certaines propositions ne peuvent être comprises dans leur vrai sens qu'en les supposant précédées d'une proposition qui est sous-entendue tout entière. En voici quelques exemples : *Qu'on se prépare à m'obéir.* La conjonction *que* annonce que cette proposition est complétive ; mais il est impossible de comprendre à quoi se rapporte ce complément si l'on ne sous-entend une autre proposition antérieure. L'expression complète de la pensée est : *J'ordonne, je veux, j'exige qu'on se prépare à m'obéir.*

De même, *Puissiez-vous être heureux!* signifie : *Je souhaite que vous puissiez être heureux.*

Aimez-vous la muscade? est pour : *Je demande si vous aimez la muscade*, etc., etc.

762. Certaines propositions renferment plus de mots que n'en demande l'expression naturelle de la pensée; la même idée s'y trouve exprimée plusieurs fois, sinon inutilement, au moins sans nécessité manifeste. Cette surabondance de mots est appelée *pléonasme*, et les propositions où elle a lieu sont dites *explétives :*

On cherche les rieurs, et moi je les évite. La seconde de ces propositions est explétive, car le sujet est exprimé deux fois, par *moi* et par *je;* c'est le mot *moi* qui forme pléonasme, parce qu'on pourrait le retrancher et dire : *On cherche les rieurs et je les évite.*

Ce que j'admire le plus, c'est le courage dans l'adversité. Le premier

ce était seul nécessaire, et l'on pouvait se contenter de dire : *Ce que j'admire le plus est le courage dans l'adversité.* La proposition principale *ce... c'est le courage dans l'adversité,* est donc *explétive.*

Narbal et moi, nous admirions la bonté des dieux. Il n'y a ici qu'une proposition, et elle est explétive, parce que le sujet est exprimé deux fois, par *Narbal et moi* d'abord, puis par *nous,* qui pourrait être supprimé.

Il y a des pléonasmes utiles, il y en a d'autres qui sont justifiés par l'usage seulement, et d'autres enfin qui sont vicieux. Mais ce n'est point dans un chapitre sur l'analyse logique que ces distinctions doivent être établies, et cela rentre évidemment dans le domaine de la syntaxe.

DES GALLICISMES.

763. Il y a dans la langue française certaines phrases, certaines tournures particulières auxquelles l'usage a attaché un sens purement *conventionnel,* et qui résistent presque toujours à l'analyse, c'est-à-dire à une décomposition raisonnée. Ces locutions s'appellent *gallicismes,* mot qui signifie *quelque chose d'exclusivement propre à la langue française.*

Si nous avons cette phrase à analyser :

Dieu est miséricordieux,

chacun des trois termes a un sens clair, bien connu, qui nous amène à comprendre la signification de la proposition dans son ensemble, en sorte qu'ici notre esprit passe des parties au tout sans aucun effort. Au contraire, dans les phrases :

Il m'en veut.
Il a beau jeu.
Si j'étais que de vous, etc.,

l'étude des éléments ne conduit aucunement à la connaissance de la proposition, car ces éléments ont un sens détourné de leur sens ordinaire. Ce sont des phrases que nous ne comprendrions pas si nous n'en savions à l'avance, et par pure *convention,* la véritable signification.

Ces trois phrases forment trois *gallicismes.*

Les gallicismes proviennent le plus souvent d'une ellipse, d'un pléonasme, ou d'une inversion. Il faut alors, pour les soumettre à l'analyse, suppléer l'ellipse, retrancher ou signaler le pléonasme, et faire disparaître l'inversion.

Ou bien, et c'est ici le cas le plus difficile, le gallicisme provient de la présence de certains mots qui ont une signification détournée. Le seul moyen de résoudre alors la difficulté, c'est de remplacer le gallicisme par une autre phrase équivalente, composée d'éléments analysables. Alors le gallicisme disparaît; le fond de la pensée reste le même, la forme seule a changé.

GALLICISMES DONT ON PEUT JUSTIFIER LES TERMES D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE.

PREMIÈRE SÉRIE.

Gallicismes :	*Équivalents analysables :*
C'est ici que je demeure.	Ce (*le lieu*) que (*où, dans lequel*) je demeure est ici.
C'est là que régnait le vieux Aceste.	Ce (*le lieu, le pays*) que (*où*) régnait le vieux Aceste est là.
C'est sous l'équateur que se trouvent les animaux à poil ras.	Ce (*le lieu*) que (mis pour *où*) se trouvent les animaux à poil ras est sous l'équateur.
C'est dans le creuset qu'on éprouve l'or.	Ce dans que (*dans lequel*) on éprouve l'or est le creuset.
C'est à un moine *qu'*est due l'invention de la poudre à canon.	Ce, l'invention de la poudre à canon, est due à un moine.
C'était merveille *de* l'entendre.	Ce, l'entendre, était merveille.
C'est se tromper *que de* croire au bonheur.	Ce (*cela*), croire au bonheur, est se tromper.
C'était autrefois l'usage en Egypte *d'*embaumer les corps.	Ce (*cela*), embaumer les corps, était autrefois l'usage en Egypte.
C'est à vous *de* jouer.	Ce, jouer, est à vous.
C'est bien le moins qu'il..	Ce, qu'il..., est bien le moins.
Ce sont les Grecs qu'on poursuit.	Ce (*ceux*) qu'on poursuit sont les Grecs.
Le plaisir des bons cœurs, *c'*est la reconnaissance.	*Ce* forme pléonasme.
C'est moi qui *suis* Guillot.	Ce (*celui*) qui est Guillot est moi.
C'est à vous que je parle.	Ce (*celui*) à que (*auquel*) je parle est vous.
C'est de vous que l'on parlait.	Ce (*celui*) de que (*dont*) on parlait est vous.

DEUXIÈME SÉRIE.

Gallicismes :	*Équivalents analysables :*
Il est un Dieu.	Il, un Dieu, est (*existe*).
Il est midi.	Il, midi, est.
Il est beau *de* se vaincre soi-même.	Il, se vaincre soi-même, est beau.
Il est glorieux *d'*oublier une injure.	Il, oublier une injure, est glorieux.
Il importe *de* travailler.	Il, travailler, importe.
Il me tarde *de* vous revoir.	Il, vous revoir, me tarde.
Il arrive souvent *qu'*on se trompe.	Il, on se trompe, arrive souvent.
Il me faut un livre.	Il, un livre, faut, manque, est nécessaire à moi.

TROISIÈME SÉRIE.

Gallicismes :	*Équivalents analysables :*
Il pleut. Il gèle. Il grêle. Il tonne. Il éclaire, etc.	Dans ces sortes de gallicismes, *il* n'est qu'un sujet apparent; le sujet réel est sous-entendu; c'est le plus souvent un des mots *ciel, air, atmosphère, nuages*, etc. Disons cependant que, dans certains cas, ce sujet est assez difficile à indiquer.
Il y a un Dieu.	Il, un Dieu est.
Il y aura beaucoup de fruits cette année.	Il, beaucoup de fruits seront cette année.
Il y a en nous deux natures.	Il, deux natures sont en nous.
Il y avait autrefois un roi et une reine...	Il, un roi et une reine étaient autrefois.
Il n'y a personne qui me plaigne.	Il, personne n'est qui me plaigne.
Il y a de la lâcheté à mentir.	Il, de la lâcheté est à mentir.
Il y a deux heures que je travaille.	Il, deux heures sont *que* je travaille.
Il y a longtemps que nous nous connaissons.	Il, un long temps est *que* nous nous connaissons.
Il y a vingt ans que je ne l'ai vu.	Il, vingt ans sont *que* je ne l'ai vu.

Ainsi, on peut rendre raison des termes qui entrent dans tout gallicisme commençant par *il y a* en substituant le verbe *être* à la forme *y a*.

GALLICISMES AUXQUELS IL FAUT SUBSTITUER UNE PHRASE ÉQUIVALENTE ANALYSABLE.

Gallicismes :	*Substitutions équivalentes.*
Il ne fait que sortir.	Il sort continuellement.
Il ne fait que de sortir.	Il sort à l'instant.
Si j'étais que de vous.	Si j'étais à votre place.
Il a beau essayer.	Il essaye vainement.
J'ai beau appeler, personne ne répond.	J'appelle en vain, personne ne répond.
Cela ne laisse pas de m'inquiéter.	Cela m'inquiète cependant.

La langue française renferme un grand nombre de gallicismes, et la liste que nous venons de donner est très restreinte. Telle qu'elle est, cependant, elle offre des exemples, des modèles de toutes les différentes formes sous lesquelles peut se présenter un gallicisme. Ce n'est donc pour l'élève qu'un rapprochement à faire, une simple comparaison à établir.

MODÈLES D'ANALYSE LOGIQUE.

L'analyse logique peut se faire de deux manières :

1° Un texte étant donné, indiquer la nature des sujets et des attributs, sujet simple ou multiple, complexe ou incomplexe ; sujet grammatical ou logique, attribut grammatical ou logique.

La vertu est aimable.
Paul et Julien sont laborieux et attentifs.
La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse.
Cet habit est trop court.

SUJET	NATURE DU SUJET	ATTRIBUT	NATURE DE L'ATTRIBUT
Vertu	simpl. incompl.	*aimable*	simpl. incompl.
Paul et Julien	multipl. incompl.	*laborieux et attentifs*	multipl. incompl.
La crainte	simpl. compl.	*le commencement*	simpl. compl.
Habit	simpl. compl.	*court*	simpl. compl.

L'amour des peuples est la garde des rois.
La force du corps et la gaieté de l'âme sont le fruit de la tempérance.
Un gain honteux est un lourd fardeau.

SUJET GRAMMATICAL	SUJET LOGIQUE	VERBE	ATTRIBUT GRAMMATIC.	ATTRIBUT LOGIQUE
L'amour	*L'amour des peuples*	*est*	*la garde*	*la garde des rois.*
La force et la gaieté	*La force du corps et la gaieté de l'âme*	*sont*	*le fruit*	*le fruit de la tempérance.*
Un gain	*Un gain honteux*	*est*	*un fardeau*	*un lourd fardeau.*

2° Cette analyse n'est que la partie élémentaire et en quelque sorte matérielle de l'analyse logique. Elle répond à cette partie de l'analyse grammaticale qui consiste à dire si un mot est masculin ou féminin, singulier ou pluriel. Il y en a une seconde, autrement importante, dont le but est d'indiquer le nom, la nature de chaque proposition, la fonction qu'elle remplit dans la phrase, et qui répond d'autre part à cette partie de l'analyse grammaticale qui a pour objet de déterminer le rôle (sujet ou complément) que chaque mot joue dans la proposition. En voici un exemple :

Un texte étant donné, délimiter chaque proposition et en indiquer la nature : *On pardonne aux enfants qui se repentent sincèrement.*

Il y a dans cette phrase deux propositions :

On pardonne aux enfants, prop. princip.

Qui se repentent sincèrement, prop. complét. déter.

TEXTE SUIVI À ANALYSER.

Un favori du sultan jeta une pierre à un pauvre derviche qui lui avait demandé l'aumône ; le derviche n'osa rien dire ; mais il ramassa la pierre et la mit dans sa poche, espérant que tôt ou tard cette pierre lui servirait à se venger. Quelques jours après, il entendit un grand tumulte dans la rue, s'informa de ce qui le causait, et apprit que le favori était tombé en disgrâce, et que le sultan le faisait conduire dans les rues de la ville attaché sur un chameau et livré aux insultes du peuple. A l'instant, le derviche tira sa pierre de sa poche, mais ce fut pour la lancer loin de lui. « Je sens, s'écria-t-il, que la vengeance n'est jamais à propos ; car si notre ennemi est puissant, elle est imprudente et insensée ; si, au contraire, il est malheureux, elle est lâche et cruelle. »

ANALYSE.

1. Un favori du sultan jeta une pierre à un pauvre derviche *Prop. princ.*
2. qui lui avait demandé l'aumône. *Prop. compl. dét.*
3. Le derviche n'osa rien dire;
4. mais il ramassa la pierre,
5. et (*il*) la mit dans sa poche, espérant — } *Prop. princ. coord.*, la dernière *ellipt.*
6. que tôt ou tard cette pierre lui servirait à se venger. *Prop. compl. dir.*
7. Quelques jours après, il entendit un grand tumulte dans la rue, *Prop. princ.*
8. (*il*) s'informa de ce *Prop. princ. ellipt.*
9. qui le causait, *Prop. compl. dét.*
10. et (*il*) apprit *Prop. princ. ellipt., coord. avec les nos 7 et 8.*
11. que le favori était tombé en disgrâce,
12. et que le sultan le faisait conduire dans les rues de la ville, attaché sur un chameau, et livré aux insultes du peuple. } *Prop. compl. dir. coord.*
13. A l'instant, le derviche tira sa pierre de sa poche,
14. mais ce fut pour la lancer loin de lui. } *Prop. princ. coord.*
15. Je sens, *Prop. princ.*
16. s'écria-t-il, *Prop. incise.*
17. que la vengeance n'est jamais (*exercée*) à propos; *Prop. compl. dir. ellipt.*
18. car si notre ennemi est puissant, *Prop. compl. circ.*
19. elle est imprudente et insensée; *Prop. princ.*
20. si, au contraire, il est malheureux, *Prop. compl. circ.*
21. elle est lâche et cruelle. *Prop. princ.* } *coord. deux à deux.*

Nota. — Quand les élèves savent décomposer, analyser une phrase, un texte de cette manière, ils connaissent à fond l'*analyse* dite *logique*. Ici, nous nous sommes surtout attaché à donner une classification exacte des dénominations *logiques*, et nous avons dû proscrire les mots de *propositions principales absolues*, *propositions principales relatives*, *propositions incidentes*, appellations qui ne répondent nullement aux fonctions que ces propositions remplissent.

DE LA PONCTUATION

764. La *ponctuation* est l'art de diviser les parties du discours qui n'ont pas entre elles une liaison intime, et d'employer les signes de division de la manière la plus propre à montrer les rapports qui existent entre ces parties. Elle marque aussi les repos qu'on doit observer dans la lecture, mais en tant seulement que ces repos ne doivent jamais avoir pour effet de nuire à l'intelligence du sens général; car le but principal de la ponctuation est toujours la clarté du langage. Nous allons montrer par deux exemples, empruntés à Boiste, combien est utile la ponctuation pour remédier aux équivoques. Ces exemples seront ponctués de deux manières, afin que l'on sente bien la différence de sens qui en résulte :

Règne de crime en crime ; enfin te voilà roi.
Règne; de crime en crime, enfin te voilà roi.

Suivant la première ponctuation, on exhorte celui à qui l'on parle à accumuler crime sur crime pendant son règne ; suivant la seconde, on fait entendre qu'à force de crimes il est devenu roi.

Régnez en père, lorsque vous aurez vaincu ; souvenez-vous que vous avez un maître dans le ciel.
Régnez en père ; lorsque vous aurez vaincu, souvenez-vous que vous avez un maître dans le ciel.

Le sens de la première ponctuation est une exhortation à régner en père, après avoir vaincu ; celui de la seconde est une exhortation à se souvenir de Dieu quand on aura vaincu. On sent la différence.

Nota. — Les règles de la ponctuation sont fondées principalement sur l'analyse logique, et aussi sur l'analyse grammaticale : celui qui ne connaîtrait pas parfaitement ces deux analyses serait incapable de ponctuer avec précision. Voilà précisément pourquoi ce chapitre vient immédiatement après les deux précédents.

765. Si chaque nature de rapport existant entre les parties que la ponctuation sépare devait avoir un signe différent, il faudrait un nombre de signes tellement grand que la difficulté de les appliquer convenablement ferait plus que balancer l'avantage d'une notation parfaitement rationnelle.

766. Les principaux signes de ponctuation sont au nombre de six : la virgule (,) — le point et virgule (;) — les deux points (:) — le point (.) — le point d'interrogation (?) — et le point d'exclamation (!).

La *virgule* marque la pose la plus courte ; le *point*, la plus longue; le *point et virgule* et les *deux points* tiennent le milieu entre la *virgule* et le *point*.

Aux signes qui précèdent on peut en ajouter quatre qui servent également à déterminer les rapports. Ce sont : les *points de suspension* (....) — la *parenthèse* ( ) — les *guillemets* (« ») — et le *tiret* (—).

DE LA VIRGULE.

767. On sépare par la *virgule* les mots de même nature et de même fonction qui ne sont pas unis par une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*.

La charité est DOUCE, PATIENTE, BIENFAISANTE.

La mouche VA, VIENT, FAIT *mille tours.*

Ces prunes, ces poires, ces abricots et ces pêches ont été cueillis dans notre jardin.

768. Quand il y a plus de deux choses de même nature et que les conjonctions *et*, *ou*, *ni* sont répétées, on doit séparer par la virgule :

Le lendemain, je quittai Florence ; mais ni l'étude, ni les voyages, ni le temps, n'ont diminué ma souffrance. (Th. Gautier.)

On demandait une nouvelle ou pathétique, ou délicate, ou piquante, dont le sujet était laissé à l'inspiration des concurrents. (Sainte-Beuve.)

Fénelon réunissait à la fois et l'esprit, et la science, et la douceur, et la vertu.

> Il terrasse lui seul et Guibert, et Grasset,
> Et Gorillon la basse, et Grandin le fausset,
> Et Gerbais l'agréable, et Guérin l'insipide.
>
> BOILEAU.

769. La virgule sépare aussi les propositions incidentes, et, en général, les parties semblables d'une phrase entre lesquelles le sens n'exige aucun autre signe de ponctuation, et qui ne sont jointes par aucune conjonction :

On ne peut s'empêcher d'aimer une jeune personne qui remplit tous ses devoirs sans affectation, qui montre les plus heureuses dispositions pour l'étude, qui a des manières distinguées et qui joint à tous ces avantages une modestie pleine de charme.

770. On ne met pas de virgule entre un substantif et la proposition déterminative :

La vie que vous menez est répréhensible.

Il ne s'agit pas de la vie en général, mais d'une certaine vie caractérisée par l'incidente *que vous menez ;* cette incidente est donc déterminative, et il faut qu'aucune virgule ne la sépare de *vie*.

On emploie la virgule avant et après une proposition explicative :

La vie, à laquelle nous tenons tant, est pourtant quelque chose de bien précaire et de bien misérable.

Il s'agit ici de la vie en général ; l'incidente, *à laquelle nous tenons tant*, n'en restreint nullement l'étendue ; elle explique seulement de quelle manière nous l'estimons, et c'est parce qu'elle est purement explicative qu'une première virgule doit la détacher du mot *vie*, et une seconde, du reste de la phrase.

771. Il arrive souvent qu'un adjectif ou un attribut quelconque, placé après un substantif, équivaut pour le sens à une proposition

explicative : dans ce cas, la règle précédente est applicable, surtout quand l'absence de virgules pourrait entraîner un faux sens :

L'homme, faible de sa nature, a inventé des machines qui centuplent sa force.

Il est évident que c'est absolument comme si l'on disait : *L'homme, qui est faible de sa nature*, et que *l'homme* doit rester pris dans l'étendue générale de sa signification, parce que la proposition est purement explicative. Or, si l'on ne mettait pas de virgule, on semblerait parler de l'homme faible seulement.

L'homme faible peut augmenter sa force par un régime hygiénique bien entendu.

Ici *faible* équivaut encore à *qui est faible;* mais cette dernière proposition est déterminative, puisqu'elle restreint la signification du mot *homme* à une classe unique d'hommes, dont les forts sont exclus.

Le verre, matière transparente, sert à la fabrication des vitres, des bouteilles, etc.

Ici, les mots *matière transparente* sont ajoutés à *verre* comme une espèce de complément attributif, et il est aisé de voir qu'ils tiennent lieu de l'explicative *qui est une matière transparente;* c'est pour cela qu'ils sont placés entre deux virgules.

772. Dans certains cas, la nature purement explicative ou déterminative de ce qui est joint à un substantif résulte des circonstances extérieures ou de l'intention particulière de celui qui parle plutôt que de l'ensemble de la phrase. Ainsi, dans cette phrase : *Les travaux qui ont été commencés le mois dernier doivent être terminés avant la fin de l'année*, on peut ne mettre aucune virgule ou en mettre deux, selon le point de vue particulier où l'on se place. Sans virgules, on suppose que la proposition peut être nécessaire pour que celui à qui l'on parle sache de quels travaux il s'agit, et dès lors c'est une déterminative. Mais si ces travaux étaient déjà depuis quelque temps l'objet de la conversation, si on les considérait comme suffisamment déterminés dans l'esprit de celui à qui l'on parle, on aurait parfaitement le droit de ponctuer ainsi : *Les travaux, qui ont été commencés le mois dernier, doivent être terminés avant la fin de l'année.*

773. Cependant l'emploi de la virgule n'est toujours que facultatif entre l'adjectif et le mot auquel il se rapporte, quand l'absence de la virgule ne peut donner lieu à aucun faux sens. On peut écrire : *La frêle créature paraissait souffrir beaucoup, et sa mère attentive lui prodiguait des soins empressés,* sans mettre de virgule entre *mère* et *attentive*, parce qu'il n'y a nullement lieu de craindre que l'étendue donnée au substantif soit restreinte plus qu'elle ne doit l'être. Ce ne serait point une faute d'écrire : *sa mère, attentive, lui prodiguait;* mais il y aurait un peu d'affectation à marquer ainsi des pauses que personne n'observe en parlant.

774. Les propositions placées après un pronom peuvent être déterminatives, et alors elles ne doivent point en être détachées par la virgule ; elles peuvent aussi être explicatives, et alors l'emploi de la virgule est nécessaire. Ces propositions sont déterminatives quand elles sont indispensables pour faire connaître la véritable valeur des pronoms ; elles sont explicatives quand cette valeur est connue avant qu'elles soient énoncées. Supposons qu'un orateur chrétien dise en chaire : *Vous, qui avez quitté vos occupations ordinaires pour venir entendre la parole de Dieu*, la virgule sera admissible parce que le pronom *vous*, applicable à tous les auditeurs, conserve la même étendue après qu'on y a joint la proposition suivante. Mais si le même orateur dit : *Vous qui observez fidèlement tous vos devoirs religieux*, la proposition restreindra la signification de *vous* à une partie seulement des auditeurs ; elle sera déterminative et ne pourra admettre la virgule. Ajoutons que, même dans le premier cas, la virgule peut être supprimée, parce que le mot *vous* est si court qu'on ne peut guère y arrêter la voix. Si l'on applique la même règle aux pronoms démonstratifs, on verra qu'il ne faut jamais mettre de virgule entre *ce*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*, et la proposition suivante. On verra de même que *celui-ci*, *celle-ci*, *ceux-ci*, *celui-là*, *celle-là*, etc., demandent ordinairement la virgule parce que leur rapport à des personnes ou à des choses déjà désignées et déterminées fait que la proposition qui les suit ne peut être qu'explicative.

775. Quand une proposition est placée après un substantif, non pour déterminer les êtres dont on parle, mais pour les faire considérer sous un point de vue qui est appelé nécessairement par un mot antérieur, cette proposition doit toujours être considérée comme déterminative par rapport à ce mot, et elle ne doit être précédée d'aucune virgule :

J'aperçois votre frère qui vient de ce côté (je le vois venir).

J'entends le coq qui appelle ses poules (je l'entends appeler).

Voici Jean qui fera votre commission (on le verra faire la commission).

La même règle s'applique aux adjectifs et aux participes placés dans les mêmes circonstances :

Je vois votre frère couvert de poussière.

776. Un sujet simple et incomplexe ne doit jamais être détaché du verbe par une virgule ; il en est de même ordinairement du sujet complexe quand il n'a qu'une étendue modérée et qu'il ne renferme pas déjà des parties divisées par la virgule ; mais il en est autrement quand la longueur du sujet total est assez grande pour nécessiter une pause dans l'énonciation orale :

Cependant quelques habitants de la ville s'en alarmèrent et cru-

rent que cela pourrait porter parmi eux le germe de ma maladie. (X. de Maistre.)

Point de virgule avant le verbe, quoique le sujet *quelques habitants de la ville* ait déjà une certaine longueur.

Un des plus curieux artifices des Égyptiens, pour conserver leurs anciennes maximes, était de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimaient dans les esprits.

Ici le sujet est assez long pour qu'une virgule puisse être mise avant le verbe *était;* mais alors il est préférable d'en mettre une aussi après *Égyptiens*, en considérant le membre de phrase entre virgules comme une incidente.

777. Quand un sujet est composé de plusieurs substantifs sans que les deux derniers soient unis par la conjonction *et*, on met une virgule avant le verbe, pour que celui-ci ne paraisse pas se rapporter à la partie qui le précède immédiatement plus spécialement qu'à toutes les autres :

Africains, Gaulois, Gétules, Égyptiens, avaient transformé l'idiome de Rome. (Ph. Chasles.)

778. Si pourtant les parties composantes formaient gradation, ou si la dernière pouvait être considérée comme résumant toutes les autres, il ne faudrait point séparer le sujet du verbe par une virgule :

Une parole, un sourire gracieux, un seul regard suffit.
Le père, la mère, les enfants, toute la famille était plongée dans la désolation.

779. Quand le sujet est composé de deux parties seulement, non séparées par la virgule, on ne met jamais de virgule avant le verbe :

L'équinoxe est le moment de l'année où le jour et la nuit sont égaux.

L'usage le plus général est de s'abstenir aussi de la virgule entre le verbe et le sujet quand celui-ci est composé de plus de deux parties et que les deux dernières ne sont point séparées l'une de l'autre par la virgule :

Pompée, César et Crassus formèrent le premier triumvirat l'an 693 de Rome.

780. Quand un verbe exprimé déjà dans une proposition antérieure se trouve sous-entendu dans une ou plusieurs autres, si ces propositions sont séparées par le point et virgule, on met une virgule à la place où le verbe est sous-entendu :

La Sicile, l'Égypte et quelques autres contrées fournissaient des grains ; la Grèce, ses artistes : l'Asie, son or et ses parfums ; l'Afrique, ses monstres ; les Barbares, leurs gladiateurs. (Proudhon.)

Mais on ne met rien quand les propositions ne sont séparées que par une simple virgule, ou qu'elles ne le sont pas du tout :

La porte restait fermée, et l'estrade vide. (V. Hugo.)

781. Quand un complément indirect est placé de manière qu'on pourrait aussi bien le rapporter à ce qui précède qu'à ce qui suit, une virgule doit toujours le séparer du membre de phrase auquel il ne se rapporte pas :

Comme je vous l'ai promis avant mon départ, je verrai votre créancier, ou *Comme je vous l'ai promis, avant mon départ je verrai votre créancier*, ce qui offre un tout autre sens.

782. Tout complément indirect placé après le mot complété et ayant une valeur purement explicative doit être précédé d'une virgule :

Vous n'avez cherché dans vos travaux que la vérité scientifique, sans vous occuper de vos intérêts.

J'oublierai vos torts, en souvenir de notre ancienne amitié.

La virgule est facultative si le complément est placé par inversion :

En toute chose, il faut considérer la fin.

Ou :

En toute chose il faut considérer la fin.

D'ailleurs, il importe de remarquer que beaucoup de compléments indirects peuvent, à peu près indifféremment, être regardés comme ayant une valeur déterminative ou explicative, et qu'alors on met ou non la virgule, selon le point de vue qu'on veut faire dominer, ou par une raison d'harmonie.

783. Comme les adverbes et les locutions adverbiales sont toujours l'équivalent d'un complément indirect, on doit leur appliquer les règles précédentes. Il est bon, toutefois, de remarquer que les adverbes de temps placés immédiatement après le verbe s'écrivent ordinairement sans virgule :

Je vous dirai DEMAIN *le résultat de mes démarches.*

Vous regretterez UN JOUR *les paroles que vous venez de prononcer.*

784. L'adverbe *là* placé au commencement d'une phrase est ordinairement suivi d'une virgule quand on veut appuyer sur l'idée de lieu :

Là, vous serez au milieu de vos amis, et le calme rentrera dans votre âme.

785. Les propositions incidentes commençant par *comme, quand, lorsque, parce que, si*, et beaucoup d'autres conjonctions, peuvent également être assimilées à des compléments indirects, et, pour les ponctuer convenablement, tout se réduit à leur appliquer les règles des compléments, après avoir reconnu si elles ont une valeur déterminative ou purement explicative : *Nous instruisons ces enfants comme s'ils étaient les nôtres;* la proposition complétive est nécessaire pour déterminer le sens du verbe *instruisons. Je suis calme, comme vous voyez ;* ici, *je suis calme* offre un sens complet et parfaitement déterminé. Cependant, comme les propositions peuvent être longues, il y a quelquefois lieu d'employer la virgule pour marquer un repos de la voix ; de plus, un usage à peu près général demande la virgule devant la conjonction *que* appelée par *tel, tellement*, et *si* dans le sens de *tellement : Le mal est si grand, qu'il devient urgent d'en chercher le remède.*

786. Quand un complément indirect transposé se trouve placé immédiatement après l'une des conjonctions *et*, *ou*, *mais*, *que*, *car*, déjà précédée d'un signe de ponctuation quelconque, beaucoup de personnes, pour ne pas prodiguer ces signes, se dispensent de mettre une virgule après la conjonction lorsqu'elle est appelée par les règles ordinaires de la ponctuation. Ainsi, dans cette phrase de L. Véron : *Lafont parut, et, à ma grande joie, fut très applaudi*, on est porté à supprimer la virgule qui suit *et*. C'est là une chose trop peu importante au fond pour que chacun ne conserve pas, en pareil cas, la liberté de faire ce qui lui paraît le plus convenable.

787. Tout ce qui forme pléonasme doit être renfermé entre deux signes de ponctuation quelconques, deux virgules le plus souvent, une virgule d'un côté au moins, quand le sens demande un autre signe de l'autre côté :

J'étais, moi, dans un état plus triste encore.

On doit seulement excepter les pronoms personnels suivis du mot *même :*

Ils sont semblables à un homme qui mettrait le feu à la maison de son voisin pour se faire cuire à lui-même un œuf à la coque. (A. Karr.)

788. On isole par la virgule les mots employés sous forme d'apostrophe : on les met entre deux virgules s'ils interrompent le cours d'une proposition commencée; on les fait suivre d'une virgule s'ils sont au commencement :

Mon cher ami, j'espère que vous réussirez.
Croyez, madame, à mes sentiments respectueux.

789. Les conjonctions *mais*, *car*, *donc*, *or*, *cependant*, placées au commencement d'une phrase, peuvent être suivies d'une virgule quand on veut insister sur l'idée qu'elles expriment ; mais, le plus souvent, elles ne prennent aucun signe qui les isole, à moins qu'il n'y ait quelque inversion. *Donc* ne prend point de virgule au milieu des phrases ; *cependant* n'en prend une dans la même position que lorsqu'on veut insister sur l'idée d'opposition ou de restriction.

790. Il arrive souvent qu'on met au commencement d'une phrase un adverbe ou une locution adverbiale pour exprimer une idée accessoire analogue à celle qu'expriment les conjonctions ; alors ces locutions sont ordinairement suivies d'une virgule :

Ainsi, vous me promettez votre concours.
Au reste, vous pouvez y réfléchir encore.
Alors, je peux compter sur vous.

Mais lorsque ces adverbes sont employés réellement pour modifier le verbe et ne sont placés au commencement de la phrase que par inversion, ils rejettent la virgule :

Ainsi finit la cérémonie.
Alors parut le véritable maître.

791. Les mots *oui*, *non*, placés au commencement d'une phrase pour appuyer fortement sur l'affirmation ou la négation qui va suivre, sont toujours suivis d'une virgule :

Oui, j'ai bon espoir.
Non, Dieu ne vous abandonnera pas.

792. Quand on interrompt le cours d'une phrase, pour exprimer une pensée accessoire quelconque, on renferme entre deux virgules les mots ainsi interposés, soit qu'ils forment une petite proposition complète appelée *incise*, soit qu'une locution consacrée par l'usage indique seulement la pensée :

Vous jurez, dit le juge, de dire toute la vérité, et rien que la vérité.
Je vous prouverai, au contraire, que tous ces malheurs pouvaient être évités.

Cependant, lorsque la pensée accessoire est exprimée par un adverbe ou une locution adverbiale et que la phrase entière est très courte, on se dispense quelquefois de mettre des virgules, pourvu toutefois qu'il n'en résulte aucun faux sens :

Je ne fais D'AILLEURS *que répéter ce qui est dans la bouche de tout le monde.*
L'instituteur est EN QUELQUE SORTE *un prêtre civil.*

Il est bon encore de remarquer qu'il est quelquefois difficile de distinguer si ces locutions expriment une pensée réellement accessoire ou quelque circonstance nécessaire pour donner aux autres mots le sens qu'ils doivent avoir; ainsi, l'adverbe *seulement* peut prendre des virgules ou les rejeter dans la phrase suivante : *J'en conclus* SEULEMENT *qu'il ne faut rien acheter les yeux fermés.* En mettant *seulement* entre deux virgules, cela signifie : *Je ne conteste pas ce qui a été dit; mais, tout en l'admettant, j'en conclus...* Sans virgules, cela veut dire : *La seule conclusion que je tire est qu'il ne faut*, etc.

793. On considère souvent comme équivalant à une locution adverbiale de temps les mots *il y a* suivis d'un nombre de jours, de mois, d'années, etc., et il en résulte que beaucoup d'écrivains les emploient sans les séparer par la virgule :

M. Rigault a soutenu IL Y A QUELQUES JOURS *ses thèses pour le doctorat devant la Faculté des lettres.* (Sainte-Beuve.)

Cependant, d'autres font usage des virgules, et nous croyons qu'elles sont nécessaires, au moins quand il y a interposition.

DU POINT ET VIRGULE.

793 *bis.* Le *point et virgule* sert à séparer entre elles :

1° Des propositions principales ayant une certaine étendue :

C'était l'époque des cafés et de leur première vogue; ils étaient

hantés par ce qu'il y avait de mieux parmi les gens d'esprit. (Sainte-Beuve.)

2° Celles qui, tout en étant courtes, présentent quelque contraste frappant dans les idées, ou quelque différence notable dans la forme :

Les jeunes gens sont fougueux et insatiables dans leurs plaisirs, les vieux sont incorrigibles dans leur avarice. (Fénelon.)

Certaines fleurs, tout en flattant la vue, répandent un parfum délicieux; d'autres n'ont que la beauté de la forme et l'éclat des couleurs.

3° Celles qui renferment des parties déjà subdivisées par la virgule :

Lagrange et Laplace, pour les mathématiques; Monge, pour la géométrie descriptive; Berthollet, pour la chimie; l'abbé Sicard, pour la grammaire; La Harpe, pour la littérature, occupèrent les principales chaires de ce magnifique établissement. (Mignet.)

Il faut qu'en cent façons, pour plaire, il se replie;
Que tantôt il s'élève et tantôt s'humilie;
Qu'en nobles sentiments il soit partout fécond;
Qu'il soit aisé, solide, agréable et profond.

BOILEAU.

Quand les propositions principales ou des parties de phrase quelconques forment des groupes développant la pensée sous des aspects distincts, ces groupes se séparent par le point et virgule :

L'homme jaloux n'a plus de raison, n'a plus d'esprit, n'a plus de cœur; c'est un fou, c'est un malade, c'est un méchant. (Stahl.)

Excitez ses craintes, et vous accroîtrez son amour; faites-le trembler, et il vous adorera. (Étienne.)

DES DEUX POINTS.

794. Il n'y a aucune analogie entre les *deux points* et le point et virgule : celui-ci a un caractère séparatif; il divise, il distingue, tandis que les deux points ont plutôt un caractère conjonctif; ils marquent un rapport et pourraient souvent être remplacés par une conjonction.

795. On met toujours les deux points entre les mots qui annoncent une citation et cette citation même :

Il ne faut pas dire : Fontaine, je ne boirai pas de ton eau.

796. On peut se dispenser d'employer les deux points quand la citation est très courte, surtout quand elle est considérée comme pouvant se trouver dans la bouche de tout le monde :

On ne dit guère aujourd'hui je vas, *quoiqu'on dise* tu vas, il va.

Dans tous les cas où la citation n'est pas précédée des deux points, elle doit être distinguée du reste de la phrase par la différence des caractères, par des guillemets ou par une ligne tracée au-dessous dans les manuscrits.

797. Les deux points s'emploient encore pour annoncer qu'on va éclaircir ou confirmer ce qui précède, l'expliquer, le compléter, quelquefois en le résumant, en développer les conséquences, exprimer une pensée ou satisfaire une curiosité qui dérive de ce qui précède comme une suite naturelle, ou enfin poser en regard quelque chose qui le fasse ressortir comme formant contraste. Et comme c'est ici la fonction la plus importante du signe qui nous occupe, nous allons donner une série assez nombreuse d'exemples, avec les explications nécessaires pour en faciliter l'intelligence :

Quand vint sur la Gaule le régime des Bourbons, trois choses restèrent debout : les institutions chrétiennes, le droit romain à l'état d'usage et l'administration urbaine. (Aug. Thierry.)

Les trois choses qui restèrent debout peuvent n'être pas connues, il faut les énumérer pour satisfaire la curiosité du lecteur.

Remarquons ici que l'énumération est une des circonstances qui amènent le plus souvent l'emploi des deux points :

Tempérance, gaieté, travail : voilà les trois meilleurs médecins.

L'énumération est donnée en premier lieu, et les deux points qu'on met à la suite annoncent que ce qui vient d'être détaillé va être repris en gros pour servir à l'énoncé de la pensée qu'on a principalement en vue :

On couronne les rois comme on couronna le Christ : chaque fleuron de leur couronne est une épine. (Alph. Karr.)

Si la phrase se terminait au mot *Christ*, beaucoup de personnes ne comprendraient pas en quoi la couronne actuelle des rois peut ressembler à celle du Christ ; on juge donc nécessaire de donner une explication que les deux points annoncent.

Je serai sincère : je profitai fort mal des leçons qui me furent données, et je ne fus jamais qu'un écolier très paresseux.

Si l'on se bornait à dire *je serai sincère,* on exciterait la curiosité sans la satisfaire ; c'est pour remplir l'engagement qu'on vient de prendre qu'on ajoute la phrase suivante, et les deux points annoncent l'aspect sous lequel on veut qu'elle se présente au lecteur.

Les biens du monde sont fragiles : plus nous avons l'expérience des choses de la vie, plus nous en sommes convaincus.

Après avoir dit que les biens du monde sont fragiles, on s'arrête pour donner le temps de méditer cette pensée; puis, comme elle pourrait être contestée par les heureux du jour, on ajoute une réflexion qui vient à l'appui, qui est comme la démonstration de sa vérité.

Les enfants de dix ans fument ; c'est un suicide : pourquoi le permet-on ? (Aug. Luchet.)

Les mots *pourquoi le permet-on* expriment une question qui s'impose à l'esprit comme une suite naturelle de ce fait, qu'on voit souvent fumer de très jeunes enfants. C'est là précisément ce qu'indi-

quent les deux points. Il est évident qu'ici on pourrait mettre un point ou même répéter le point et virgule qu'on a déjà placé après *fument;* mais alors le lecteur devrait deviner que la question s'est imposée naturellement à l'esprit, tandis que cette origine lui est formellement indiquée par l'emploi des deux points.

Les hommes manquaient de courage : il fallait bien que les femmes en eussent pour eux.

La seconde proposition est la conséquence de la première, et, de plus, elle forme un contraste frappant avec ce qu'on vient de dire de la lâcheté des hommes. Remarquons aussi que les deux points disparaîtraient si l'on disait : *Puisque les hommes manquaient de courage, il fallait bien,* etc. ; car l'idée de conséquence est suffisamment exprimée par la conjonction *puisque.*

En général, les deux points ne doivent jamais être placés entre des propositions qu'une conjonction exprimée met dans une dépendance mutuelle dont la nature est indiquée par la conjonction même.

Nota. — Les deux points sont comme les épices, il ne faut pas en abuser. Ce signe de ponctuation atteste de la part de l'auteur l'intention qu'il a de forcer son lecteur à réfléchir. Mettre deux points, c'est dire en quelque sorte au lecteur : « Comprenez bien ce que j'ai voulu exprimer, » et l'on voit qu'il est bon de ne pas abuser de cet avertissement. Il arrive souvent que les deux points devraient se reproduire logiquement deux et même trois fois dans une phrase de quelques lignes. C'est quand cette circonstance se présente qu'il est bon de remplacer, une fois au moins, un de ces signes de ponctuation par le point ou par le point et virgule.

DU POINT.

798. Le *point* a pour objet principal de marquer que ce qui vient d'être dit forme un sens complet, indépendamment de tout ce qu'on pourra dire encore à la suite ; il se met donc à la fin de toutes les phrases complètes ou qu'on veut faire considérer comme telles, pourvu qu'elles ne soient ni interrogatives ni exclamatives.

Mais est-il toujours facile de reconnaître la place où le sens devient complet, où la phrase est réellement finie ? Non ; cela n'est pas toujours aussi simple qu'on serait porté à le croire. Heureusement, on peut dire qu'ici la raison ne s'oppose nullement à ce que chacun conserve une assez grande liberté d'appréciation ; et quand on compare les écrits de nos littérateurs, on remarque que quelques-uns paraissent multiplier les points outre mesure, tandis que d'autres semblent ne les employer qu'à regret et font des phrases d'une longueur extraordinaire. Des phrases trop courtes rendent le style haché, des phrases trop longues le rendent lourd et quelquefois obscur ; les qualités du style dépendent des qualités de l'esprit, et comme les esprits se distingueront toujours les uns des autres par une foule de nuances, il ne sera jamais possible de tracer une limite exacte pour régler l'emploi du point comme signe annonçant la fin du sens et de la

phrase. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce serait une faute de mettre un point lorsqu'il est évident que le sens n'est pas fini

799. Le point s'emploie encore dans les abréviations, et alors, au lieu d'annoncer quelque chose de fini, il est employé pour marquer qu'un mot n'est pas complètement représenté, que les lettres qu'on vient d'écrire n'en sont que les initiales; c'est ainsi que l'on dit :

M. pour *monsieur*, Mad. pour *madame*, etc. pour *et cætera*, subst. et adj. pour *substantif* et *adjectif*, etc.

800. Quand le mot écrit en abrégé se trouve à un endroit de la phrase où le sens demande qu'il soit suivi d'un autre signe de ponctuation, ce signe doit suivre le point; ainsi, au lieu d'écrire : *Le substantif, l'adjectif et le participe doivent prendre la marque du pluriel,* on pourrait, en faisant usage des abréviations usitées, écrire :

Le subst., l'adj. et le part. doivent prendre la marque du pluriel.

DU POINT D'INTERROGATION.

801. Le *point d'interrogation* se met généralement à la fin de toute phrase ayant pour objet de poser une question : *Que dites-vous? Ou allons-nous? Les rois ne sont-ils pas sujets à la mort comme les autres hommes?*

802. Il arrive quelquefois qu'une phrase a réellement pour objet de poser une question, quoiqu'elle ne soit pas interrogative dans la forme; dans ce cas, le point d'interrogation n'en devient que plus nécessaire : *Vous partirez demain? Eh bien, j'irai vous voir dans la matinée, de très bonne heure.*

803. Il peut arriver, au contraire, que la forme soit interrogative et qu'il n'y ait pas interrogation véritable, mais seulement supposition, énonciation de quelque circonstance accessoire, ou même simple inversion ; dans tous ces cas, le point d'interrogation cesse d'être employé :

Avez-vous formé une bonne résolution, n'en différez point l'exécution; c'est-à-dire *si, quand vous avez formé*, etc.

Le paresseux travaille-t-il, les moments lui paraissent des heures; s'amuse-t-il, les heures lui paraissent des moments. (Fénelon.)

Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures,
On pense en être quitte en accusant son sort.
    Bref, la Fortune a toujours tort.

LA FONTAINE.

804. Quand une interrogation est suivie des mots *dit-il*, *répondit-il*, ou autres analogues, le point d'interrogation précède ces petites propositions :

Quel motif vous amène? lui dit-il.
Qu'ai-je fait pour être banni de ma patrie? disait le pauvre exilé.

Si les mêmes mots sont insérés au milieu de la phrase interrogative, on se borne à les mettre entre deux virgules :

Savez-vous, repartit-il, que vous commencez à m'importuner?

805. Quand l'interrogation est multiple, le point se répète entre chaque interrogation partielle, si l'on considère celle-ci comme formant une phrase complète :

D'où venez-vous ainsi? Que nous direz-vous de bon? N'y a-t-il rien de nouveau? (La Bruyère.)

Il ne se met qu'à la fin si chaque partie est considérée comme un simple membre de phrase :

Voulez-vous, ne voulez-vous pas?

DU POINT D'EXCLAMATION.

806. Toute phrase ou partie de phrase qui doit être prononcée avec un accent marqué d'admiration, de stupeur, de crainte, d'horreur, doit être suivie d'un *point d'exclamation : Que cela est beau! Combien je vous plains! Plût à Dieu!*

807. Lorsqu'une partie de phrase exclamative est suivie de mots qui en dépendent, mais qui sont en dehors de l'exclamation proprement dite, le point d'exclamation se met avant ces mots, et alors il peut équivaloir à une virgule ou au point et virgule, selon le sens : *Quels transports! même avant le lever du rideau.*

808. La plupart des interjections demandent le point d'exclamation, et quand on en met plusieurs de suite, chacune d'elles en est suivie, à moins que ce ne soit la même interjection répétée, comme dans ce cri des charretiers : *Haïe, haïe!* ou que les deux interjections soient considérées comme ne formant qu'une seule locution consacrée : *Ah fi!* Il faut excepter *ô,* qui ne prend l'interjection qu'après le substantif suivant : *O douleur! O temps! O mœurs!* On ne met pas non plus le point d'exclamation après *eh bien, hé bien,* à moins qu'on ne veuille formellement marquer un grand étonnement.

DES POINTS SUSPENSIFS.

809. Les *points suspensifs* s'emploient quand une émotion, une pensée soudaine vient occuper l'esprit et l'empêcher d'achever une phrase commencée :

Quant à eux... mais j'ai promis de me taire.

J'ai vu... sans mourir de douleur,
J'ai vu... (siècles futurs, vous ne le pourrez croire),
Ah! j'en frémis encor de dépit et d'horreur,
J'ai vu... mon verre plein, et je n'ai pu le boire!

SCARRON.

Les points suspensifs se placent encore après une proposition pour faire entendre qu'elle pourrait être suivie de plusieurs autres, si l'on voulait ou si l'on pouvait tout dire :

Taisez-vous, ou je...

Qu'il m'a fallu de courage pour essuyer, impassible et muet, l'ironie, les sarcasmes de mes ennemis, quand d'un mot je pouvais...!

DE LA PARENTHÈSE.

810. La *parenthèse* sert à isoler une réflexion, une explication, un détail, pour montrer qu'il faut les considérer comme purement accessoires; elle produit, avec plus de force, le même effet que la double virgule par laquelle on isole aussi certaines parties de la phrase, comme nous l'avons vu précédemment :

Je croyais, moi (*jugez de ma simplicité*),
Que l'on devait rougir de la duplicité.

Mais un trouble importun vient depuis quelques jours
De mes prospérités interrompre le cours.
Un songe (*me devrais-je inquiéter d'un songe ?*)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.

RACINE.

DU TIRET.

811. L'emploi le plus rationnel du *tiret* est de marquer le changement d'interlocuteur et de remplacer les incises *dit-il, répondit un tel*, etc., dont la répétition devient quelquefois fastidieuse :

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur;
Disant : Regardez bien, ma sœur;
Est-ce assez ? dites-moi; n'y suis-je point encore ? —
Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y voilà? —
Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

LA FONTAINE.

Depuis quelque temps, plusieurs écrivains, probablement pour se donner un vernis d'originalité, prodiguent le tiret là où d'autres mettraient de simples virgules, ou tout au plus la parenthèse; ils l'emploient aussi quelquefois pour lui faire jouer le rôle des points suspensifs. C'est là un genre d'innovation qu'aucune utilité réelle ne justifie, et qui est le plus souvent ridicule.

DES GUILLEMETS.

812. Les *guillemets* sont destinés à distinguer les citations du texte ordinaire; on met au commencement de la citation un guillemet ouvrant («) et on la termine par un guillemet fermant (»). Si l'on tient à ce que tout ce qui forme la citation se détache visiblement aux yeux du lecteur, on place aussi un guillemet ouvrant au commencement de chaque ligne :

Je songeais cette nuit que, de mal consumé,
Côte à côte d'un gueux on m'avait inhumé,
Et que, n'en pouvant pas souffrir le voisinage,
En mort de qualité, je lui tins ce langage :

« Retire-toi, coquin ! va pourrir loin d'ici ;
« Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
« — Coquin ! (ce me dit-il d'une arrogance extrême)
« Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même !
» Ici tous sont égaux : je ne te dois plus rien ;
» Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien. »

813. Quand c'est simplement une expression qui est rapportée, et non une phrase entière, la ponctuation se met après le guillemet : *Bossuet, appelé « l'Aigle de Meaux ».*

Si la première phrase de la citation est coupée par une des incises *dit-il, répondit-il*, etc., quelques-uns se contentent de mettre ces mots entre deux virgules ; d'autres les détachent plus complètement en les plaçant entre un guillemet fermant et un guillemet ouvrant :

« Je ne veux pas vous parler de mon martyre secret, » continua Octave, « j'arrive à une scène décisive. »

Enfin, quand la citation est courte, on peut la distinguer par une forme spéciale de caractères : l'italique dans un texte romain, le romain dans un texte italique, et alors les guillemets deviennent inutiles : *Plein de joie, il s'écria :* bravo !

RÉSUMÉ DES RÈGLES DE LA PONCTUATION

Nous nous sommes livré à des longs développements dans ce travail sur la ponctuation, et nous nous sommes écarté un peu de notre plan, qui est la SIMPLICITÉ ; en sorte qu'il peut être utile de dégager de ces longues explications des principes concis. Nous allons donc donner un court résumé de ce chapitre important.

De la Virgule.

814. La *virgule* se place entre les mots de même fonction : sujets, attributs, compléments de même espèce, propositions de peu d'étendue :

SUJETS : *La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.*

Le regret du passé, le chagrin du présent, l'inquiétude sur l'avenir, sont les fléaux qui affligent le plus le genre humain.

ATTRIBUTS : *La vraie fermeté est douce, humble, tranquille.*

Cette jeune fille est pieuse, modeste, instruite.

COMPLÉMENTS DE MÊME ESPÈCE : *Il faut régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.*

Un enfant bien élevé obéit à son père, à sa mère, à ses supérieurs.

Il faut lire pour s'instruire, pour se corriger, pour se consoler.

Propositions de peu d'étendue : *L'attelage suait, soufflait, était rendu.*

Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

815. La virgule se met encore avant et après tout mot ou toute réunion de mots qu'on pourrait retrancher sans dénaturer le sens de la phrase.

Ne vous écartez jamais, mes enfants, du sentier de la vertu.
L'Amérique fut découverte par Christophe Colomb, en 1492, sous le règne de Ferdinand d'Espagne.
Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.
Libre et content, tu es resté juste et bon.
La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.
Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.

La suppression de la virgule, dans cette dernière phrase, dénaturerait le sens, en le faisant passer du général au particulier.

816. Ainsi, toute proposition explicative se met entre deux virgules ; mais la proposition déterminative ne prend aucun signe de ponctuation :

Le voile qui enveloppe l'avenir n'est pas un des moindres bienfaits de la Providence.
La conscience est l'unique miroir qui ne flatte point.

Cependant, si cette proposition était trop étendue, on pourrait mettre une virgule à la fin :

Un Arabe qui se destine au rude métier de pirate de terre, s'endurcit de bonne heure à la fatigue des voyages.

Toutefois, cette virgule, dite *de respiration*, n'est pas admise par tout le monde.

817. La virgule s'emploie aussi pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison ; le destin, toujours tort.

La virgule remplace le verbe *a* sous-entendu.

La jalousie vous dispute une vaine beauté ; la fierté, votre naissance ; l'ambition, vos services ; l'orgueil, vos talents.

Dans cette phrase, chaque virgule remplace le verbe *dispute.*

On fait encore usage de la virgule dans bien d'autres cas, que l'usage, la lecture et le bon sens feront connaître.

818. Remarque. On ne met point de virgule entre deux parties semblables jointes ensemble par une des conjonctions *et, ou, ni,* à moins que ces parties n'excèdent la portée de la respiration :

La coquetterie détruit et étouffe toutes les vertus.
Il faut vaincre ou mourir.
L'or ni la grandeur ne rendent l'homme heureux.

Mais on dira, en employant la virgule :

Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit,

parce que les parties jointes ensemble par *ni* ont trop d'étendue pour qu'on puisse les prononcer sans faire une pause.

Du Point et virgule.

819. Le *point et virgule* sert à séparer entre elles les propositions semblables qui ont une certaine étendue, surtout si ces propositions renferment des parties déjà subdivisées par la virgule :

La raison est le flambeau de l'amitié ; le jugement en est le guide ; la tendresse en est l'aliment.

Parler, c'est dépenser ; écouter, c'est acquérir.

Les grâces les plus séduisantes sont celles de la beauté ; les plus piquantes, celles de l'esprit ; les plus touchantes, celles du cœur.

Des Deux points.

820. Les *deux points* s'emploient :

1° Avant une citation :

Aristote disait à ses disciples : « Mes amis, il n'y a point d'amis. »

2° Avant une énumération, si l'énumération termine la phrase ; après une énumération, si l'énumération commence la phrase :

Voici toute la religion chrétienne : croire, espérer, aimer.

Croire, espérer, aimer : voilà toute la religion chrétienne.

3° Avant une réflexion :

Ne fais rien dans la colère : mettrais-tu à la voile dans la tempête ?

Du Point.

821. Le *point* se met après une ou plusieurs propositions formant un sens complet :

Le mensonge est le plus bas de tous les vices.

Rien n'est plus propre que l'étude à dissiper les troubles du cœur, à rétablir dans un concert parfait les harmonies de l'âme. Quand, fatigué des orages du monde, vous vous réfugiez au sanctuaire des Muses, vous sentez que vous entrez dans un air tranquille, dont la bénigne influence a bientôt calmé vos esprits.

Du Point d'interrogation.

822. Le *point d'interrogation* se met à la fin des phrases qui expriment une question :

Comment vous portez-vous ?

Cet ouvrage est magnifique, ne l'admirez-vous pas ?

823. REMARQUE. Le verbe est quelquefois à la forme interrogative, sans qu'il y ait pour cela interrogation dans la pensée ; dans ce cas on ne fait pas usage du point d'interrogation :

Lui faites-vous la moindre observation, il se fâche. C'est-à-dire *si vous lui faites la moindre observation.*

Du Point d'exclamation.

824. Le *point d'exclamation* s'emploie à la fin de toutes les phrases exprimant la surprise, la terreur, la pitié, la joie, l'admiration, et généralement après toutes les interjections :

Qu'un ami véritable est une douce chose !
O mon fils ! ô ma joie ! ô l'espoir de mes jours !

Des Points suspensifs.

Les *points suspensifs* indiquent une réticence, une interruption, faite à dessein dans l'expression de la pensée :

Et ce même Senèque et ce même Burrhus
Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus.

De la Parenthèse.

825. La *parenthèse* est un signe dont on se sert pour enfermer des mots formant au milieu de la phrase un sens distinct et séparé :

La peste, (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.

La Fontaine.

Des Guillemets.

826. Les *guillemets* sont des signes qu'on met au commencement et à la fin d'une citation, et souvent même au commencement de chacune des lignes qui la composent :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :
« Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime;
« On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer;
« Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer! »

Du Tiret.

827. Le *tiret* sert, dans un dialogue, à indiquer le changement d'interlocuteur, et à remplacer les mots *dit-il, répondit-il*, etc., qu'on ne veut pas répéter :

Il nous faut ton moulin; que veux-tu qu'on t'en donne?
— Rien du tout, car j'entends ne le vendre à personne.
Il nous faut est fort bon... mon moulin est à moi,
Tout aussi bien, au moins, que la Prusse est au roi.
— Allons, ton dernier mot, bonhomme, et prends-y garde.
— Faut-il vous parler clair? — Oui. — C'est que je le garde.

Andrieux.

DE LA PRONONCIATION

828. La *prononciation* est une des parties les plus délicates et les plus difficiles d'une langue. On voit des Anglais qui possèdent parfaitement notre vocabulaire et notre grammaire, et auxquels cependant il serait impossible de suivre une conversation dans un salon de Paris. La difficulté est encore plus grande pour un Français qui a appris l'anglais dans un collège, et qui se trouve tout à coup transporté dans un salon de Londres. La raison de cette différence, c'est que l'accent tonique n'a pas en français la même intensité que dans la plupart des autres langues. Par exemple, qu'un Anglais dise *tâble* ou *table*, les oreilles françaises en seront à peine choquées; mais qu'un Français se mette à prononcer les mots anglais *comfort*, *content*, *discipline*, *university*, etc.: comme il n'appuiera pas plus sur les syllabes *com*, *tent*, *dis*, *ver*, que sur les autres, il sera à peine compris d'un Anglais.

Dans le chapitre que nous consacrons ici à la prononciation française, il ne sera donc nullement question de l'accent tonique; nous ne nous occuperons que de la prononciation proprement dite. S'agit-il des mots *donc*, *rang*, *Éden*, *regnicole*, *péril*, *indemnité*, *ennui*, *pensum*, *chiromancie*, *Alsace*, *obus*, *plomb*, etc., etc., prononcera-t-on : don, don-ques — ran, ran-gue — édène, é-din, é-dan — regnicole (*gn* mll.), regnicole (*gn* dur) — péril, pé-rille — indamn-nité, indèmnité — ennui, a-nui — pinsum, pan-sum — kiromancie, chiromancie — Alzace, Al-çace — obuze, obu-ce, obu — plon, plon-be, etc.? Tel est le principal objet des instructions que nous allons donner sur la prononciation.

Encore serons-nous très sobre de règles; nous nous contenterons souvent de dire : tel mot se prononce de telle manière; car quelle règle établir avec des mots comme les suivants : *trop*, *sirop* ; *cap*, *hanap* — *achat*, *rénégat* ; *dot*, *chut* — *peureux*, *faix* ; *lynx*, *Ajax* — *pois*, *compas*, *gros* ; *jadis*, *mérinos*, *cactus* — *aimer*, *ouvrier*, *danger* ; *fer*, *hiver*, *belvéder* — *plomb* ; *rumb* — *caoutchouc* ; *bouc* — *étang*, *coing* ; *joug*, *zigzag* — *sourcil*, *persil* ; *bémol*, *bal* — *parfum* ; *factum* — *Goth* ; *luth*, où les consonnes et les syllabes finales sont tantôt muettes, tantôt sonores ?

829. *A*, qui conserve en général le son qui lui est propre, soit bref, soit long, est nul dans *aoriste*, *août*, *aoûteron*, *Saône*, *toast*, *taon*. Cependant *aoûté* et *aoûter*, qui appartiennent à la même famille que *août*, se prononcent *a-oûté*, *a-oûter*.

830. *Ai* se prononce *e* dans *faisons* (nous), dans tout l'imparfait de l'indicatif, je *faisais*, tu *faisais*, etc., et au participe présent *faisant*. Il a le son de *è* dans tous les autres cas : *maître*, *bienfaisance*.

831. *C* a le son de *g* dans *second* et *reine-Claude* (prunes de).

Un nombre assez considérable de mots se terminent par *c;* mais il est impossible d'établir une règle sur la valeur muette ou sonore du *c* dans ces mots, attendu que ceux où *c* a le son de *k*, comme *frac, bloc, tillac,* sont à peu près en aussi grand nombre que ceux où *c* est nul : *estomac, accroc, caoutchouc, porc, clerc, blanc.* Toutefois, ces trois derniers peuvent être soumis à une règle : *C* est nul quand ces mots sont employés à l'état simple, et dur dans les locutions *porc-épic, de clerc à maître, du blanc au noir. Zinc* se prononce *zing,* sans doute à cause du dérivé *zingueur.*

832. *Ch* a le son doux de *che* dans la plupart des cas, comme *cloche, mouche, toucher,* etc. Il faut en excepter les mots tirés du grec, où *ch* a tantôt le son doux, tantôt le son dur de *k*. Il a ce dernier son dans *achromatique, anachorète, anachronisme, Antechrist, antichrétien, arachnoïde, archaïsme, archange, archéologie, archétype, archiépiscopal, archonte, aurochs, autochtone, bacchanales, bacchante, brachial, catachrèse, catéchumène, chalcographe, chaldéen, chananéen, chaos, Charybde, Chersonèse, chéiroptère, chiragre, chirographaire, chiromancie, chlamyde, chlorate, chlore, chœur, choléra, chorégraphie, choriambe, choriste, chorus, chrême, chrétien, chromate, chrome, chronique, chroniqueur, chronogramme, chronologie, chronomètre, chrysalide, chrysanthème, chrysocale, cochléaria, conchoïde, conchyliologie, dichotomie, drachme, ecchymose, écho, épichérème, eucharistie, exarchat, fuchsia, ichneumon, ichtyologie, isochrone, lichen, lithochromie, loch, malachite, mnémotechnie, monochrome, orchestre, orchidées, philotechnie, polytechnique, psychologie, pyrotechnie, saccharifère, strychnine, synchronisme, technique, trochanter, trochée, yacht,* et les composés de ces différents mots.

Il a le son doux de *ch* dans *Achéron* (prononciation du Théâtre-Français et de l'Académie), *archevêque, archidiacre, archimandrite, archipel, archiprêtre, architectonique, manichéen, pachyderme, tachygraphe, trachéotomie,* et leurs composés.

On dit aussi avec le *ch* doux *machiavélisme, machiavélique* et *Michel,* bien que l'on prononce *Makiavel* et *Mikel*-Ange.

833. *E* se prononce *a* dans hennir, hennissement, indemnité (cependant *indemne* se prononce indèmne), rouennerie, solennel et ses composés, et dans tous les adverbes terminés par *emment,* comme prud*emment,* éloqu*emment,* etc.

834. *En* et *em* sont des syllabes sur la prononciation desquelles on se trompe assez souvent. Ici, il est à peu près impossible d'établir une règle ; d'ailleurs, cela serait inutile pour un grand nombre de mots dont on a pu saisir dès l'enfance la véritable prononciation. Nous allons donc nous contenter de donner la liste de ceux sur lesquels on pourrait avoir des doutes.

En se prononce *an* dans *en*vie, *en*ivrer, *en*orgueillir, *en*nui, *en*noblir, *gen*tiane.

Il se prononce *ène* dans abdom*en*, am*en*, cérum*en*, éd*en*, gram*en*, hym*en*, lich*en*, poll*en* et spécim*en*.

Il se prononce *in* dans app*en*dice, chréti*en*té, comp*en*dium, exam*en*, rhodod*en*dron.

835. *F* est tantôt nul, tantôt sonore à la fin des mots ; c'est l'usage qui règle cette prononciation. Toutefois les cas particuliers sont assez curieux : *f* se prononce dans *serf*, esclave ; il est nul dans *cerf*, quadrupède, quand ce substantif est suivi d'un autre mot ; il se fait sentir dans *bœuf*, *œuf* et *nerf* au singulier ; il est nul au pluriel.

836. *G* est muet à la fin des mots *étang*, *seing*, *faubourg*.

Dans le mot *joug*, il se fait sentir légèrement.

Il est nul dans *bourgmestre*, et a le son de *k* dans *gangrène*, dans *bourg*, quoiqu'il soit nul dans *faubourg*; il prend également le son de *k* dans la liaison des mots : *sang* illustre, *rang* honorable, *long* intervalle, suer *sang* et eau.

G est nul dans *signet* et dans les noms propres *Regnard*, *Regnaut*, qui se prononcent *sinet*, *Renard*, *Renaud*.

837. *H* est tantôt muet, tantôt aspiré ; cette distinction est faite dans presque tous les dictionnaires. *H* de *héros* est aspiré, mais il est muet dans tous ses dérivés: *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *héroïsme*. C'est à tort que quelques personnes aspirent *h* du mot *hyène*; il faut dire l'*hyène*. Il faut dire aussi *avant-hier*, et non *avan-hier*.

H du mot *Henri* est généralement aspiré ; on dit aussi la *Henriade*; cependant *h* de *Henriette* est muet. Toutefois, dans le langage familier, on fait souvent l'élision et la liaison devant le mot *Henri*: *Viv' Henri IV!*

838. *I* ne se prononce pas dans *encoignure*, *oignon*, ainsi que dans les noms propres *Montaigne*, *Champaigne* (Philippe de), *Cavaignac*. Suivant quelques grammairiens, *moignon*, *poignet*, *poignant*, *poignard* se prononcent *moagnon*, *poagnet*, *poagnant*, *poagnard*, en faisant de *oi* l'équivalent de *oa*. Une telle prononciation ne saurait être admise.

839. *Œ* se prononce tantôt *e*, *eu*, comme dans les mots *bœuf*, *cœur*, *chœur*, *désœuvré*, *désœuvrement*, *manœuvre*, *manœuvrier* (celui qui entend bien la manœuvre des armées de terre et de mer), *nœud*, *œil*, *œillade*, *œillère*, *œillet*, *œilleton*, *œillette*, *œuf*, *œuvé*, *œuvre*, *sœur*, *vœu*, — tantôt *é*, comme dans *homœopathe*, *œcuménique*, *œdème*, *Œdipe*, *œnologie*, *œsophage*, et leurs composés.

840. *OI*. Autrefois on écrivait et on prononçait *oi* ou même *oué*, ce qui explique le grand nombre de rimes qui, dans les poètes du XVIe et du XVIIe siècle, nous paraissent aujourd'hui insuffisantes :

Et que m'importe donc, dit l'âne, à qui je *sois ?*
Sauvez-vous, et me laissez paître.
Notre ennemi, c'est notre maître :
Je vous le dis en bon *françois.*

LA FONTAINE.

Durant les premiers ans du Parnasse *françois,*
Le caprice tout seul faisait toutes les *lois.*

BOILEAU.

Lorsque, plus tard, vers la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe, *oi* se prononça généralement *ai*, les poètes se permirent encore ces sortes de rimes, ce qu'on appela « rimer pour les yeux ». Voltaire, le premier, les abolit, voulant que la rime satisfît à la fois les yeux et les oreilles. Il faisait ainsi rimer *Français* avec *succès*, tandis que d'autres, tout en prononçant *Français*, écrivaient *François*, et faisaient rimer ce mot avec *sois*, ou *lois*.

Enfin, la syllabe *oi*, dans les mots où elle se prononçait *ai*, a pris cette orthographe ; et, dans la dernière édition de son Dictionnaire, l'Académie a étendu cette règle aux mots *roide, roideur, roidir*, qui doivent s'écrire aujourd'hui *raide, raideur, raidir.*

NOTA. — Une petite anecdote se rattache à la prononciation de cette syllabe (*oi*). Après la rentrée des Bourbons, en 1815, le comte d'Artois fit un voyage dans le Midi : il commença sa réponse à la harangue qu'on lui avait faite en prononçant *Marseillois*, au lieu de *Marseillais.* Tous les assistants de rire et le prince de s'arrêter court.

Nos Marseillais, fils des Phocéens, pensaient avec Molière :

Que la grammaire sait régenter jusqu'aux rois,
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.

841. *Qua* se prononce *koua* dans les mots *quadragénaire, quadragésime, quadrangulaire, quadrature, quadrige, quadrilatère, quadrinome, quadrumane, quadrupède, quadruple, quaker, quanquam* (discours à l'ouverture d'une thèse), *quartidi, quarto* (in-), *quartz, quaternaire, quatuor, squale, squame*, et leurs composés.

Dans tous les autres, comme *quadrille, quarteron, quasi*, etc., *qua* se prononce *ka.*

Qui se prononce *ki* dans *quiétude* et ses composés.

842. En général, *s* entre deux voyelles dans le corps d'un mot se prononce comme *z : maison, poison*, etc. ; excepté dans les composés où entre comme radical un mot commençant par *s : présupposer, vraisemblable, antisocial, monosyllabe* (et les composés de *syllabe*), *désuétude, soubresaut, tournesol, préséance, resonner* (sonner de nouveau), *resaluer, asymptote, cosécante, cosinus, parasol, pétrosilex, prosecteur, trisection.*

Cependant, voici des mots où *s* a le son de *z*, bien qu'il vienne après une consonne : *transit, transiger, balsamine, Alsace, transition* et *transaction.* En voici d'autres où il se prononce *se*, bien qu'il soit

précédé d'une voyelle : *Israël, christianisme*, ainsi que la plupart des mots en *isme;* d'autres encore où *s* final se fait sentir : *Gil Blas, Arras, Cérès, Amadis, Adonis, Apis, Pâris, Calvados, Pyrrhus, Bacchus*, etc., parmi les noms propres ; *as, atlas, hélas, vasistas, aloès, bis, cassis, gratis, ibis, lis* (un), *lapis, maïs, métis, oasis, orchis, parisis, volubilis, vis, albinos, mérinos, rhinocéros, pathos, blocus, chorus, hiatus, omnibus, prospectus, rébus, typhus, virus, plus* (dans *plus-que-parfait*), *plus* (je dis), *sus* (en), *sus* (courir).

843. Le *t* précédé de *s* ou de *x*, et suivi de *ion*, a le son dur, comme dans *bastion, combustion, congestion, digestion, immixtion, indigestion, mixtion, question, suggestion.* On dit également *amphictyons.* Dans tous les autres cas, *tion* se prononce *cion : attention, intention, mention, subvention*, etc.

T est doux et se prononce *c* avant *ie* terminant un mot, comme dans *argutie, aristocratie, calvitie, démocratie, facétie, impéritie, inertie, minutie, suprématie, théocratie ;* il se prononce aussi *c* dans *pétiole. T* est dur dans tous les autres cas, comme *épizootie, eucharistie, sacristie*, etc.

T est muet dans *Retz* (cardinal) ; *Metz* se prononce Mèss.

844. *U* après *g* se prononce dans *arguer* (accuser) et *il arguë;* mais il est muet dans *arguer* (un métal à l'aide de l'argue). Il est muet aussi dans *aiguière, guise* (vivre à sa), c'est-à-dire que *gui* ou *guy*, ici, se prononce comme *gui* dans *guide, guitare.*

Comme on le voit par le détour que nous sommes obligé de prendre pour indiquer la prononciation de *gui*, la traduction graphique des sons de notre langue laisse singulièrement à désirer, puisqu'il nous est impossible de rendre par des lettres la forme sous laquelle doit être représenté le son *gui* que l'on fait entendre dans *guitare.*

Mais *gui* se prononce en faisant sentir l'*u* dans *aiguille, aiguiser*, et les noms propres *Aiguillon, Guise, Guide* (le).

U se prononce et forme diphtongue dans *a quia, questure, équestre, équiangle, équitation, équilatéral, quinquagénaire, quinquagésime. quintuple, quintette, quiétisme, Quintilien, Quinte-Curce*, etc.

Gua se prononce *goua* dans *Guadeloupe, Guadiana, Guarini, alguazil, Guatemala, Guadalquivir, lingual.*

Un et *um* se prononcent *on* dans *unguiculé, infundibulé, rumb.*

845. *W.* Cette lettre appartient surtout aux alphabets allemand et anglais. Dans les mots allemands ou d'origine allemande, elle a le son du *v* simple : *Wagram, Weimar, Weser, Westphalie, Wurtemberg, Wieland, Brunswick, Worms;* prononcez *vagram, veimar*, etc. Elle a même valeur dans les mots français *Wailly, Wissignicourt*, etc Elle a le son *ou* dans les mots anglais : *whist, wiskey* ou *wisky, Windsor, Westminster, Wakefield, whig, Washington, Wellington, Walter Scott ;* prononcez *ouist, ouiski, ouindsor, ouestminster*, etc.

En France, nous donnons au *w* anglais terminant une syllabe le son de *u*, comme dans *Newton*, *Newcastle*, *New-York;* prononcez *Neuton*, *Neucastle*, *Neu-York*.

Law, que beaucoup prononcent *Lâss* et *Lâve*, se prononce *Lâo*, prononciation anglaise qu'un Français ne fait entendre que très imparfaitement. Quelques-uns veulent qu'en Angleterre on prononce *Lá*, en appuyant fortement sur la voyelle.

W est nul dans *Greenwich*, *Norwich*, et dans la dernière syllabe de *Warwick : Grinitch*, *Noritch*, *Ouarick*.

846. *X* a le son doux de *c* dans le corps des mots *Auxerre*, *Auxonne*, *Bruxelles*, *Xerxès;* mais, dans les dérivés de ces mots (ceux qui en ont), *x* reprend sa prononciation de *ks : Auxerrois*, *Auxonnois*, *Bruxellois;* prononcez *Aukserrois*, etc.

On n'est pas d'accord sur la prononciation de *x* dans *Aix*. Dans le Midi, on prononce *Aisse ;* à Paris, on dit plutôt *Aiks*. Il en est ainsi de *Aix-la-Chapelle*, *Tixeranderie* (rue de la), où *x* a selon les uns la valeur de *ss*, selon les autres celle de *ks*.

847. *Y*, en général, a la valeur de *i : hymne*, *pyramide*, *pythie*, *type;* mais quand il est placé entre deux voyelles, ou seulement après une voyelle, il vaut deux *i : moyen*, *pays*, *joyeux*. Il faut en excepter *Bayard*, *Bayonne*, *Blaye*, *Biscaye*, *Mayence*, *Andaye*, *bayadère*, *La Fayette*, *cipaye*, où *y* a le son de *i* simple

Dans les mots terminés par *ayer*, *y* doit toujours se prononcer comme deux *i*, malgré le sentiment indécis de l'Académie. Ainsi il faut prononcer : je *paye*, je *payerai*, il *bégaye*, *bégayement*, comme s'il y avait : *pai-ie*, je *pai-ierai*, il *bégai-ie*, *bégai-iement*.

Voici, par exemple, des vers où il serait impossible de prononcer autrement :

> L'innocent à ses yeux paye-t-il pour l'impie?
>
> . . . . Tous ses trésors
> Payeront-ils le sang que vous allez verser?

Toute autre prononciation est illogique et pourrait aboutir à des contresens, comme dans les phrases suivantes : *Je vais faire la paye. — Vos fils et les miens frayent une mauvaise compagnie.*

On pourrait comprendre : *Je vais faire la* PAIX. — *Vos fils et les miens* FERAIENT *une mauvaise compagnie.*

LISTE DE MOTS, LA PLUPART D'ORIGINE ÉTRANGÈRE,
SUR LA PRONONCIATION DESQUELS ON PEUT SE TROMPER.

	PRONONCEZ :
Aberdeen	Aberdinn
Andante	Andanté, *ou*, *en it.*, ann-dann-té
Boer	Bour
Cheptel	Chetel
Cicerone	Cicérone, *ou*, *en it.*, tchitchéroné
Enghien	Engain

	PRONONCEZ :
Fjord	Fiord
Imbroglio	Ainbro-lio
Immanquable	Im'mancable
Jungfrau	Ioungfrau
La Boétie	La Boé-tî
Lady	Lédi
Lazarone et *lazaroni*	Ladzaroné et ladzaroni
Lazzi	Ladzi
Liverpool	Liverpoul
Mezzo	Metzo
Mezzo termine	Metzo terminé
Mezzo tinto	Metzo tinn-to
Narghilé	Narguilé (*gui*, comme dans *guitare*).
Peel (Robert)	Pîle
Pouzzolane	Poudzolane
Railway	Rellouai
Rout	Raoult
Ste-Menehould	Sainte-Menou
Scherif	Chérif
Shakspeare	Chekspire
Shall	Châle
Schooner	Chôneur
Sloop	Sloup
Speech	Spitch
Spleen	Splinn
Square	Scouare, *ou*, *en angl.*, scouère
Staël (*Mme de*)	Stal (Mme de)
Steamer	Stimeur
Yacht	Iak, *ou en angl.*, iôtt

DES LIAISONS ENTRE LES MOTS.

847 *bis*. L'euphonie exige qu'en général on lie la consonne finale d'un mot avec la voyelle ou le *h* muet qui commence le mot suivant. « Cette liaison, dit M. Antoine Roche, donne ordinairement au discours une harmonie, une variété fort agréable à l'oreille. »

Il est à peu près impossible de donner des règles absolues sur cette partie importante de la prononciation. Avant tout, il faut consulter le sens, l'oreille et le bon goût. En général, on lie entre eux les mots qui sont unis par le sens : quand le premier mot se termine par un *e* muet, par un *s*, par un *x*, par un *z*, par un *n*, par un *t*, comme *table ouverte* (ta-blouverte), *fils aimé* (fi-saimé), *vis en bois* (vi-sen), *deux et deux font quatre* (deu-zet), *lisez un bon livre* (zun), *un bon enfant* (bon-nenfant), *un ancien ami* (nami), *ouvrage parfaitement écrit* (técrit), *avant-hier* (tièr), *droit acquis* (tacquis). Mais la liaison devrait être évitée avec soin s'il en résultait un son dur et désagréable. Nous allons en donner quelques exemples : *plomb argentifère, gond en fer, nid artistement fait, orang-outang, drap avarié, champ inondé, contrat à vie, allez aux eaux, parfum exquis, nation en décadence, de loin en loin, donnez-m'en un peu, que veut-on aujourd'hui? les onze premiers nombres, prononcer le grand oui, cent un*, etc. (Il serait trop dur de dire : plom-bargentifère ; gon-ten-fer, etc.)

DE LA VERSIFICATION

848. Dans toutes les langues, il y a deux manières bien distinctes d'exprimer ses pensées : par un langage naturel qui, au choix des expressions près, ressemble à celui de la conversation, c'est la prose ; ou par un langage figuré qui admet les images et qui, pour les besoins du rythme et de l'harmonie, se crée des difficultés qu'il se fait loi de surmonter, c'est la poésie.

La poésie est l'imitation de la belle nature exprimée par le discours mesuré. S'agit-il d'exciter des émotions profondes, ou d'inspirer des sentiments élevés, on se sert de mots recherchés ; la parole est accentuée, la phrase cadencée, le ton musical : c'est de la poésie.

« Si l'on compare, dit M. Gossart, la prose à un paysage parsemé de bouquets d'arbres, varié de champs cultivés ou agrestes, la poésie nous représentera un parc dans lequel les arbres sont taillés et rangés en allées ; des statues de marbre blanc, placées de distance en distance, varient la perspective et réveillent des souvenirs ; aucune herbe sèche, aucune branche morte ou cassée par l'ouragan ne vient attrister les yeux ; la terre, soigneusement entretenue, ne nous présente, dans les massifs de fleurs disposés avec art, que de riches tapis sur lesquels brillent à l'envi des broderies où l'or, l'argent, le rubis, le saphir, l'émeraude, la topaze, sont répandus avec un goût exquis. C'est toujours la nature ; mais, d'un côté, elle est simple, belle par hasard ; de l'autre, elle est rehaussée par le génie et nous montre à la fois toutes ses richesses. »

Mais nous ne nous occupons ici que d'un traité des règles de la versification, qu'il ne faut pas confondre avec la poésie. Celle-ci, en effet, consiste dans la hardiesse et l'élévation des pensées, dans l'éclat des images, dans la noblesse du style, qualités qui font les grands poètes ; tandis que la première ne repose que sur l'observation des règles mécaniques du vers, des lois de sa construction. Tels sont les principes que nous nous proposons d'enseigner à l'élève dans ce chapitre ; et nous n'en ferons qu'un versificateur,

> S'il ne sent point du ciel l'influence secrète,
> Si son astre en naissant ne l'a formé poète.

Les principales règles de la versification peuvent se réduire à huit. Elles concernent : la mesure, la césure, la rime, l'inversion, l'hiatus, l'enjambement, les licences poétiques et les mots poétiques.

DE LA MESURE DES VERS.

849. Les vers français diffèrent de la prose en deux points principaux : la mesure et la rime.

Dans les vers français, chaque syllabe se nomme *pied ;* ainsi, au lieu de dire : un vers de six, de dix, de douze syllabes, on dit plus généralement : un vers de six, de dix, de douze pieds.

Il y a des vers de douze, de dix, de huit, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux et même d'un pied. Les vers de neuf et surtout ceux de onze pieds sont inusités.

SYLLABES MUETTES À LA FIN ET DANS LE CORPS D'UN VERS.

850. Quand un vers se termine par une syllabe muette, cette syllabe ne compte jamais dans la mesure du vers :

Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le mon*de*.
LA FONTAINE.

Elle ne compte pas non plus dans le corps du vers quand elle est suivie d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet :

Ma fil*le*, il faut céder : vo*tre* heu*re* est arrivée.
RACINE.

Ces syllabes comptent devant une consonne ou un *h* aspiré :

Le mas*que* tom*be*, l'hom*me* reste,
Et *le* héros s'évanouit.
J.-B. ROUSSEAU.

Si l'*e* muet est suivi des lettres *s*, *nt*, il ne compte pas pour une syllabe à la fin du vers :

Le sage est ménager du temps et des paro*les*.
LA FONTAINE.

Mais sur le front des camps déjà les bronzes gron*dent*.
LAMARTINE.

Mais il compte toujours pour une syllabe dans le corps du vers, même quand il est suivi d'une voyelle ou d'un *h* muet :

Craignez d'un vain plaisir les trompeu*ses* amorces.
BOILEAU.

Ni l'or ni la grandeur ne nous ren*dent* heureux.
LA FONTAINE.

REMARQUE. Dans les troisièmes personnes des verbes en *aient*, l'*e* est considéré comme nul, et ces mots peuvent entrer dans le corps d'un vers, même devant une consonne :

Mes larmes t'*imploraient* pour mes tristes enfants.
VOLTAIRE.

Il n'en est pas ainsi pour les verbes en *oient*, qui, à l'exception de *soient*, ne peuvent précéder une consonne. Ainsi, ce vers est régulier :

Qu'ils *soient* de vos écrits les compagnons fidèles.

Celui-ci serait faux :

Les hommes *croient* toujours les choses qu'ils désirent.

Ces distinctions pourront paraître un peu subtiles; néanmoins nos meilleurs poètes les ont observées.

L'*e* muet venant à la suite d'une voyelle dans l'intérieur d'un mot ne compte pas pour une syllabe; ce cas se présente le plus ordinaire-

ment dans les mots en *uement* et en *iement*, comme *dévouement*, *reniement*, et dans les futurs des verbes de la première conjugaison, comme *tuerai*, *crierons*, *louerez*. Exemples :

> Je me *dévouerai* donc, s'il le faut; mais je pense
> Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi.
>
> LA FONTAINE.

> Je vous *sacrifierai* cent moutons; c'est beaucoup
> Pour un habitant du Parnasse.
>
> LA FONTAINE.

Quand ce cas se présente, il est préférable de supprimer l'*e* muet et de le remplacer par un accent circonflexe.

Quand plusieurs voyelles se suivent dans un mot, comme *ia*, *iai*, *ian*, *iau*, *ien*, *ié*, *iè*, *iel*, *ière*, *ieu*, *io*, *ion*, etc., il est essentiel de savoir si elles forment deux syllabes ou une seule, c'est-à-dire si elles se prononcent en deux ou en une seule émission de voix; si l'on doit dire *i-a* ou *ia*, *i-ai* ou *iai*, *i-au* ou *iau*, *i-an* ou *ian*, etc. Cette règle, qui n'a qu'une importance secondaire en grammaire, doit être rigoureusement observée dans la versification; car la régularité du vers en dépend.

Ia forme généralement deux syllabes, comme dans *di-amant*, *di-adème*, *étudi-a*, *confi-a*, *vi-ager*, etc.; excepté dans *diable*, *diacre*, *fiacre*, *liard*.

Iai forme deux syllabes, comme dans je *ni-ai*, je *dévi-ai*, je *mari-ai*, *ni-ais*, etc.; excepté dans *bréviaire*.

Biais est à volonté d'une ou de deux syllabes.

Ian et *ien* (se prononçant *ian*) forment deux syllabes : *étudi-ant*, *oubli-ant*, *li-ant*; *pati-ent*, *expéri-ence*, *expédi-ent*. Il faut excepter *viande*.

Iau forme deux syllabes : *mi-auler*, *besti-aux*, *impéri-aux*, etc.

Ien (se prononçant *iin*) ne forme en général qu'une syllabe dans les petits mots, tels que *bien*, *chien*, *rien*, *mien*, *tien*, *sien*, je *viens*, je *tiens*; excepté *li-en*, qui en forme deux. Il est de deux syllabes dans les mots plus longs, et, en général, dans les adjectifs d'état, de profession ou de pays, comme *grammairi-en*, *comédi-en*, *musici-en*, *histori-en*, *magici-en*, et dans les noms propres, comme *Phrygi-en*, *Quintili-en*, etc. Cependant il est d'une seule syllabe dans *chrétien*, *maintien*, *obtienne*, *appartienne*. Les poètes font *ancien* et *gardien* tantôt de deux, tantôt de trois syllabes.

Ié n'est ordinairement que d'une syllabe, comme dans *amitié*, *moitié*, *pitié*, etc.; excepté dans *pi-été*, *sati-été*, et dans les participes des verbes en *ier*, comme *humili-é*, *mari-é*, *appréci-é*.

Iè est toujours monosyllabique, comme dans *siège*, *liège*, *diète*, *lièvre*, *chaumière*; excepté *quatri-ème*, *inqui-ète*.

Iel est d'une seule syllabe dans *ciel*, *miel*, *fiel*, et de deux dans la plupart des autres cas : *essenti-el*, *artifici-el*, *matéri-el*, *véni-el*, etc.

Ier est de deux syllabes dans les verbes, comme *humili-er*, *justifi-er*, *appréci-er*, etc.

Dans les autres mots, substantifs ou adjectifs, *ier* est de deux syllabes s'il est précédé d'une consonne double, comme *br*, *dr*, *tr*, *bl*, *cl*, etc. : *marbri-er*, *madri-er*, *meurtri-er*, *tabli-er*, *boucli-er*.

Il est d'une seule syllabe après une consonne simple, comme *papier*, *mûrier*, *meunier*, *premier*, *dernier*, etc.

Hier est, à volonté, de deux syllabes ou d'une seule :

> Mais *hi-er* il m'aborde, et, me prenant la main :
> « Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous attends demain. »
> BOILEAU.

> Le bruit court qu'avant-*hier* on vous assassina.
> BOILEAU.

Ierre est toujours monosyllabique, comme dans *lierre*, *pierre*, etc.

Ieu est monosyllabique dans les substantifs, comme *épieu*, *milieu*, *Dieu*.

Il est dissyllabique dans les adjectifs, tels que *audaci-eux*, *ambiti-eux*, *séri-eux*; excepté *vieux*, et l'adverbe *mieux*.

Io est de deux syllabes, comme dans *vi-olence*, *vi-olon*, *di-ocèse*; excepté dans *babiole*, *fiole* et *pioche*.

Ion est de deux syllabes dans tous les substantifs, comme *religi-on*, *nati-on*, *créati-on*, et dans les verbes en *ier* : nous *étudi-ons*, nous *fortifi-ons*, etc.

Il est monosyllabique dans les autres cas : nous *étions*, que nous *aimassions*.

Ui est monosyllabique : *construire*, *fuir*, *déduire*; excepté *ru-ine*, *brui-ne*, *pitu-ite*, *flu-ide*, *su-icide*.

Oui est de deux syllabes; comme *jou-ir*, *éblou-ir*, *inou-ï*; excepté dans l'affirmatif *oui*.

Oe est dissyllabique, comme dans *po-ème*, *po-ète*; excepté dans *poële* et *moelle*.

Oin est monosyllabique : *coin*, *soin*, *besoin*.

Ieur est dissyllabique : *antéri-eur*, *ingéni-eur*, *supéri-eur*.

Oue est dissyllabique : *jou-et*, *lou-er*, *avou-er*; excepté *fouet* et *fouetter*.

Ue et *ua* sont dissyllabiques : *attribu-er*, *du-el*, *su-er*, *tu-er*, *ru-ade*; excepté *écuelle*

DE LA CÉSURE.

851. Dans les vers de douze pieds, on doit observer un repos entre la sixième et la septième syllabe, c'est-à-dire au milieu du vers. Ce point de repos se nomme *césure*; chaque moitié de vers s'appelle *hémistiche* :

> Aux petits des oiseaux — Dieu donne leur pâture.

Le plus souvent la césure est faible, et n'est marquée par aucun signe de ponctuation ; mais le repos n'en est pas moins sensible.

La césure s'observe aussi dans les vers de dix pieds; alors le repos a lieu entre la quatrième et la cinquième syllabe, ce qui donne quatre pieds pour le premier hémistiche et six pour le second :

Coulez, mes vers, — enfants de la nature.

La césure est défectueuse :

1° Si elle coupe un mot en deux :

Que peuvent tous les fai — bles humains devant Dieu?

2° Si elle tombe sur une syllabe muette qui ne s'élide pas :

La bonne fortune — rend le cœur orgueilleux.

Mais si l'élision est possible, c'est-à-dire si le second hémistiche commence par une voyelle, la césure est bonne :

C'est en vain qu'au Parnasse — un téméraire auteur...

Remarque. Le repos étant la condition essentielle de la césure, celle-ci sera encore défectueuse quand elle tombera entre deux mots inséparables par le sens, comme :

1° Un déterminatif et un nom :

Je fus témoin de la — fureur qui l'animait.

2° Un qualificatif et un nom :

S'il pouvait de ce lieu — suprême s'approcher.
C'est encore un plus grand — sujet de s'étonner.

Il y a exception à cette règle quand le nom est accompagné de plusieurs adjectifs :

Morbleu! c'est une chose — indigne, basse, infâme!

3° La préposition et ses compléments :

Moi, vous revoir après — ce traitement indigne!

4° Le pronom sujet et le verbe :

Je me flatte que vous — me rendrez votre estime.

5° Les deux parties d'une locution :

Quoi! vous fuyez tandis — que vos soldats combattent!

6° Le verbe *être* et l'attribut :

On sait que la chair est — fragile quelquefois.

7° L'auxiliaire et le participe :

Le maître-autel était — orné de fleurs nouvelles.

8° Les monosyllabes *plus, très, fort, bien, mal, mieux, trop,* et les adjectifs qui les suivent :

Ce jargon n'est pas très — nécessaire, il me semble.

DE LA RIME.

852. On appelle *rime* l'uniformité de son dans la terminaison de deux mots : nat*ure*, p*ure*; vall*on*, aquil*on*.

Suivant la nature des terminaisons des mots, on distingue deux sortes de rimes : la *rime masculine* et la *rime féminine*.

Toute syllabe finale se terminant par un *e* muet, seul ou suivi des lettres *s* ou *nt*, est rime *féminine;* toute autre syllabe finale est rime *masculine :*

Aujourd'hui même encor, mon âme irrésolue,
Me pressant de quitter ma puissance absolue...

Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes,
Que pressent de mes lois les ordres légitimes...

En ce noble dessein nos cœurs se rencontrèrent,
Nos esprits généreux ensemble le formèrent.

Mais, ce qu'on ne pourrait jamais s'imaginer,
Cinna, tu t'en souviens et veux m'assassiner.

EXCEPTION. Les troisièmes personnes du pluriel des imparfaits et des conditionnels en *aient* sont rimes masculines, parce que le son de l'*e* muet y est absolument nul.

DE LA RIME RICHE.

Suivant que les sons qui forment la rime ont entre eux une ressemblance plus ou moins parfaite, la rime, masculine ou féminine, est *riche* ou pauvre. La rime féminine est riche quand il existe une exacte conformité entre les sons des deux dernières syllabes :

Si près de voir sur moi fondre de tels o*rages*,
L'ébranlement sied bien aux plus fermes cou*rages*.
CORNEILLE.

La rime masculine est *riche* quand cette conformité existe pour la dernière syllabe seule :

Moment fatal où le public souf*flait*
Dans un tuyau que l'on nomme sif*flet*.
LE BRUN.

DE LA RIME SUFFISANTE.

La rime est *suffisante* quand elle présente le même son, mais non la même articulation, comme sou*pir*, plai*sir;* es*poir*, a*voir;* en*tendre*, *rendre:* jal*oux*, gen*oux :*

Cet empire absolu sur la terre et sur l'*onde*,
Ce pouvoir souverain que j'ai sur tout le *monde*...
CORNEILLE.

Cette grandeur sans borne, et cet illustre *rang*
Qui m'a jadis coûté tant de peine et de *sang*...
CORNEILLE.

REMARQUE. La rime étant surtout pour l'oreille et non pour les yeux, on doit en juger plutôt par le son que par l'orthographe.

Ainsi les mots suivants riment ensemble :

Fréquent — Camp.
Accord — Encor.

Shakspeare	— Empire.
Enfant	— Triomphant.
Austère	— Salutaire.
Travaux	— Dévots.

DES MOTS QUI NE PEUVENT RIMER. — Le singulier ne rime pas avec le pluriel toutes les fois qu'il s'agit d'un mot qui ne prend au singulier ni *s*, ni *x*, ni *z;* ainsi *une larme* ne rimera jamais avec *les alarmes;* mais le *discours* rimera avec *les jours; célestes* avec tu *détestes*, le *nez* avec vous *donnez*, *paix* avec *jamais*, *vous* avec *courroux* :

Mais ce secret *courroux*,
Cette oisive vertu, vous en contentez-*vous?*

RACINE.

Un mot ne peut rimer avec lui-même, à moins qu'il ne soit pris dans deux sens différents. Ces deux vers sont donc irréguliers :

Les chefs et les soldats ne se connaissent *plus*,
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit *plus*.

Mais les vers suivants sont irréprochables :

Je la vois
Entr'ouvrir ma tombe,
Et sa voix
M'appelle et j'y tombe.

De même, deux mots de prononciation semblable, mais appartenant à des rimes de genre différent, ne peuvent rimer ensemble; tels sont :

Club	— Cube.
Lait	— Laie.
Tarn	— Lucarne.
Amer	— Mère.
Corridor	— Matamore.
Nectar	— Tartare.
Cobalt	— Asphalte.

Des mots d'orthographe uniforme, mais de prononciation différente, ne peuvent également rimer ensemble :

Fier (*adj.*)	— Confier.
Brutus	— Vertus.
Jupiter	— Mériter.
Paris	— Pâris.

Ainsi, on doit blâmer les rimes suivantes de La Fontaine :

La belle était pour les gens *fiers;*
Fille se coiffe volon*tiers*...
Le renard s'en saisit et dit : Mon bon mon*sieur*,
Apprenez que tout flat*teur*...

Un mot simple ne rime pas non plus avec son composé, *écrire* avec *souscrire*, *mettre* avec *remettre*, *faire* avec *défaire*. Il y a exception à cette règle toutes les fois que le simple et le composé ont une si-

gnification assez éloignée, comme *front* et *affront*, *battre* et *abattre*, *garde* et *regarde*.

Un vers est défectueux quand le premier hémistiche a une apparence de rime, un rapport de son avec le dernier hémistiche du même vers ou du vers précédent :

Aux Saumaises *futurs* préparer des *tortures*.

Tous perdirent leurs biens et voulurent trop *tard*
Profiter de ces *dards* unis et mis à *part*.

Les voyelles *a*, *é*, *i*, *o*, *u*, et la terminaison *er*, ne suffisent pas pour la rime. Ainsi *aima* ne rime pas avec *donna*, *bonté* avec *trompé*, *béni* avec *dormi*, *domino* avec *indigo*, *vertu* avec *perdu*, *parler* avec *chanter*. Pour rimer, ces voyelles et cette terminaison doivent être précédées de la même consonne. Toutefois, cette règle n'est pas rigoureusement observée, et La Fontaine s'en est souvent affranchi :

Le premier qui les vit de rire s'écl*ata* :
Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-*là* ?

Et je sais que de moi tu médis l'an pas*sé*.
Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas *né* ?

Quiconque a beaucoup *vu*
Doit avoir beaucoup ret*enu*.

DE LA SUCCESSION DES RIMES.

853. Quand les vers sont disposés de manière qu'il y ait deux rimes d'un genre, puis deux rimes d'un autre genre, par exemple deux rimes féminines suivies de deux rimes masculines, puis deux rimes féminines, etc., ces rimes sont dites *plates* ou *suivies* :

J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine ;
Allez, partez, mes vers, derniers fruits de ma veine ;
C'est trop languir chez moi dans un obscur séjour ;
La prison vous déplaît, vous cherchez le grand jour.
Et déjà chez Barbin, ambitieux libelles,
Vous brûlez d'étaler vos feuilles criminelles.
Vains et faibles enfants dans ma vieillesse nés,
Vous croyez, sur les pas de vos heureux aînés,
Voir bientôt vos bons mots, passant du peuple aux princes,
Charmer également la ville et les provinces ;
Et, par le prompt effet d'un sel réjouissant,
Devenir quelquefois proverbes en naissant.

BOILEAU.

Les rimes suivies sont la forme ordinaire de la tragédie, de la comédie, de la poésie épique, et, en général, du genre noble.

Quand une rime féminine alterne avec une rime masculine, ou réciproquement, les rimes sont dites *croisées* :

J'ai vu sous le soleil tomber bien d'autres choses
Que les feuilles des bois et l'écume des eaux,
Bien d'autres s'en aller que le parfum des roses
Et le chant des oiseaux.

ALFRED DE MUSSET.

Les rimes sont encore *croisées* quand deux rimes masculines sont enfermées par deux rimes féminines, et, réciproquement, deux rimes féminines par deux rimes masculines :

Dieu parle, et nous voyons les trônes mis en poudre,
Les chefs aveuglés par l'erreur,
Les soldats consternés d'horreur,
Les vaisseaux submergés ou brûlés par la foudre.

Le vent redouble ses efforts,
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

LA FONTAINE.

Enfin, les rimes sont dites *mêlées* quand les vers masculins et les vers féminins se succèdent sans uniformité; c'est dans ce système, c'est-à-dire en vers *libres*, que sont écrites presque toutes les fables de La Fontaine.

LA MOUCHE ET LA FOURMI

La mouche et la fourmi contestaient de leur prix.
— O Jupiter ! dit la première,
Faut-il que l'amour-propre aveugle les esprits
D'une si terrible manière,
Qu'un vil et rampant animal
A la fille de l'air ose se dire égal !
Je hante les palais, je m'assieds à ta table:
Si l'on t'immole un bœuf, j'en goûte devant toi;
Pendant que celle-ci, chétive et misérable,
Vit trois jours d'un fétu qu'elle a traîné chez soi.
Mais, ma mignonne, dites-moi,
Vous campez-vous jamais sur la tête d'un roi,
D'un empereur, ou d'une belle?
Je rehausse d'un teint la blancheur naturelle;
Et la dernière main que met à sa beauté
Une femme allant en conquête,
C'est un ajustement des mouches emprunté.
Puis allez-moi rompre la tête
De vos greniers!...

Toutefois, cette liberté a ses limites :

1° On ne doit pas mettre de suite deux rimes masculines ou féminines qui n'auraient pas la même consonance.

2° Quel que soit le genre de poésie qu'on adopte, il ne faut pas placer plus de trois rimes semblables à côté les unes des autres :

Le peuple des souris croit que c'est châtiment,
Qu'il a fait un larcin de rôt ou de fromage,
Égratigné quelqu'un, causé quelque dommage,
Enfin qu'on a pendu le mauvais garnement.
Toutes, dis-je, unanimement,
Se promettent de rire à son enterrement;
Mettent le nez à l'air, montrent un peu la tête...

LA FONTAINE.

INVERSION OU TRANSPOSITION DES MOTS

854. Quoique les règles de la langue poétique ne diffèrent pas des règles de la prose, il est cependant permis de faire, dans la construction de la phrase en vers, des transpositions que la prose n'admettrait pas, et qui contribuent beaucoup à l'harmonie et à la noblesse des vers. Mais il faut faire ces transpositions avec goût, de manière qu'elles ne produisent aucune dureté, aucune équivoque, et qu'elles conservent ce caractère de netteté, de clarté et de précision qui est propre à la langue française.

On peut transposer :

1° Le sujet du verbe :

Je fuis, ainsi le veut *la fortune ennemie.*

2° Le complément du nom :

Dieu combla *du chaos* les abîmes funèbres,
D'une prison sur moi les murs pèsent en vain.

3° Le complément indirect du verbe :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture.

4° Les compléments circonstanciels :

Vers la ville à l'instant ils trottent côte à côte.
De sa tremblante main sont tombés les fuseaux.

5° Les adverbes :

Quelques crimes *toujours* précèdent les grands crimes.
L'insecte *vainement* cherche à leur échapper.

On ne doit pas transposer le complément direct du verbe ; ainsi, il n'est pas permis de dire avec Racine :

Et si quelque bonheur *nos armes* accompagne.

Ni avec La Fontaine :

Aucun nombre, dit-il, *les mondes* ne limite.

L'aigle et le chat-huant *leurs querelles* cessèrent.

Un certain loup, dans la saison
Que les tièdes zéphyrs ont *l'herbe* rajeunie...

Iris, je vous loûrais ; il n'est que trop aisé ;
Mais vous avez cent fois *notre encens* refusé.

Mais l'inversion est légitime et même nécessaire, aussi bien en prose qu'en vers, si le complément direct est un pronom personnel ou relatif :

Toutes les dignités *que* tu m'as demandées,
Je te *les* ai sur l'heure et sans peine accordées.

DE L'HIATUS.

855. Le mot *hiatus* veut dire bâillement. On appelle hiatus, en poésie, la rencontre, le choc de deux voyelles dont l'une termine un mot et l'autre commence le mot suivant, comme *tu a*imes, il *a a*massé.

Boileau, le législateur du Parnasse, a formulé la règle relative à l'hiatus dans les deux vers qui suivent :

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.

L'hiatus étant une faute en poésie, on ne pourra jamais faire entrer dans un vers les mots suivants : *loi éternelle*, *vertu immortelle*, *charité évangélique*.

Nota. — La conjonction *et*, suivie d'une voyelle, fait également hiatus, car le *t* ne se prononce pas ; ainsi on ne peut pas dire en vers : *sage* et *aimable*.

Si la voyelle qui termine le mot est un *e* muet, cette lettre se fondant avec la voyelle du mot suivant, il n'y a pas d'hiatus. Ainsi l'on peut dire :

La natur*e* et la mort ensem*ble* ont fait un bail.

Les mots qui ont une voyelle avant l'*e* muet final, comme *vie*, *ravie*, *joie*, *proie*, *aimée*, ne peuvent entrer dans le corps du vers, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle, devant laquelle l'*e* est annulé. Ainsi les vers suivants seraient faux.

Anselme, mon ami, *crie* Laurence à toute heure...
Ma parole est à vous, ma pens*ée* m'appartient.

Ils deviennent bons si l'on dit :

Anselme, mon ami, crie Agnès à toute heure...
Ma parole est à vous, ma pensée est à moi.

La lettre *h*, non aspirée, placée au commencement du second mot, n'empêche pas l'*hiatus ;* on ne saurait dire en vers : *tu habites*, *le vrai honneur*.

Le *h* aspiré rentre dans la loi commune à toutes les consonnes et peut suivre une voyelle :

Chacun s'arme *au h*asard du livre qu'il rencontre.

Les anciens poètes ne s'assujettissaient pas à la règle de l'hiatus ; mais elle est rigoureuse aujourd'hui. Toutefois elle a ses exceptions, ses licences. Ainsi certaines exclamations peuvent se placer plusieurs fois de suite, ou venir après des mots qui finissent par une voyelle :

Ah ! ah ! c'est vous, seigneur Mercure !
Molière.

Oh, là, oh ! descendez, que l'on ne vous le dise.
La Fontaine.

Il en est de même de *oui* répété, et de certaines locutions proverbiales qui présentent des hiatus, comme *à tort et à travers*, *il y a*, *suer sang et eau*, etc. :

Le juge prétendait qu'*à tort et à travers*
On ne saurait manquer, condamnant un pervers.
La Fontaine.

Il y a plus d'un mois que je ne vous ai vu.

VOLTAIRE.

Je *suais sang et eau* pour voir si du Japon
Il viendrait à bon port au fait de son chapon.

RACINE.

DE L'ENJAMBEMENT.

856. On appelle *enjambement* le rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots indispensables au sens du vers précédent :

C'était votre nourrice. Elle vous ramena,
Suivit exactement l'ordre que lui donna
Votre père.

Ces deux derniers mots forment un enjambement. Ces sortes de soubresauts sont proscrits comme nuisibles au rythme et à l'harmonie, principalement dans les vers de dix et de douze pieds, lorsqu'ils appartiennent à la haute poésie. Toutefois, cette règle n'a rien d'absolu, et l'enjambement est toléré dans les trois cas suivants :

1° Quand il y a interruption, suspension, réticence après l'enjambement :

Le ciel te donne Achille, et ma joie est extrême
De l'entendre nommer... Mais le voici lui-même.

RACINE.

2° Quand la partie rejetée au vers suivant est placée entre des signes de ponctuation, de manière à former une chute, un repos naturel :

Je ne te vante point cette faible victoire,
Titus. Ah ! plût au ciel que, sans blesser ta gloire...

RACINE.

L'Évangile au chrétien ne dit en aucun lieu :
Sois dévot ; il dit : sois simple, juste, équitable.

BOILEAU.

Sitôt que du nectar la coupe est abreuvée,
On dessert ; et soudain la nappe étant levée...

BOILEAU.

3° Dans les vers familiers, tels que les comédies, certaines épîtres, les épigrammes, etc. :

Ne manquez pas du moins; j'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux... Boucingot n'en a point de pareilles.

BOILEAU.

Mais j'aperçois venir madame la comtesse
De Pimbèche ; elle vient pour affaire qui presse.

RACINE.

. . . . Puis donc qu'on nous permet de prendre
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre.

RACINE.

Les lois de la césure et de l'enjambement, qui étaient rigoureusement observées par nos poètes classiques, ne le sont plus guère par les écrivains de notre époque, par les poètes *romantiques*. Ceux-ci,

ainsi que le mot l'indique, ont suivi les libres allures des poètes du moyen âge, qui écrivaient en langue *romane*. Le morceau suivant est de Victor Hugo, le chef de cette nouvelle école :

Quand l'aube luit pour moi, quand je regarde vivre
Toute cette forêt dont la senteur m'enivre,
Ces sources et ces fleurs, je n'ai pas de raison
De me plaindre, je suis le fils de la maison.
Je n'ai point fait de mal. Calme, avec l'indigence
Et les haillons je vis en bonne intelligence,
Et je fais bon ménage avec Dieu, mon voisin.
Je le sens près de moi dans le nid, dans l'essaim,
Dans les arbres profonds où parle une voix douce,
Dans l'azur où la vie à chaque instant nous pousse,
Et dans cette ombre vaste et sainte où je suis né.
Je ne demande à Dieu rien de trop, car je n'ai
Pas grande ambition, et pourvu que j'atteigne
Jusqu'à la branche où pend la mûre ou la châtaigne,
Il est content de moi, je suis content de lui.

DES LICENCES POÉTIQUES.

857. Si la poésie a les entraves de la mesure et de la rime, elle a aussi certains privilèges, certaines *licences* qui ne sont pas permises à la prose. Ces licences portent principalement sur l'orthographe des mots.

Il est permis au poète :

1° D'écrire *encore* avec ou sans *e*, suivant les besoins de la mesure ou de la rime :

Encor si vous naissiez à l'abri du feuillage
Dont je couvre le voisinage.

2° D'écrire avec ou sans *s* les mots *jusques*, *jusque; certes*, *certe; naguères*, *naguère; guères*, *guère; grâces à*, *grâce à*, et certains noms propres, comme *Athènes*, *Athène; Thèbes*, *Thèbe; Londres*, *Londre; Charles*, *Charle; Démosthènes*, *Démosthène; Versailles*, *Versaille*, etc. :

Sion, *jusques* au ciel élevée autrefois,
*Jusqu'*aux enfers maintenant abaissée.

RACINE.

Thèbes à cet arrêt n'a point voulu se rendre.

RACINE.

Et l'on insulte au dieu que *Thèbe* entière adore.

DESAINTANGE.

3° De supprimer *s* de la première personne de certains verbes, comme *j'aperçois*, *j'aperçoi; je crois*, *je croi; je dois*, *je doi; j'avertis*, *j'averti; je ris*, *je ri* :

Portez à votre père un cœur où j'*entrevoi*
Moins de respect pour lui que de haine pour moi.

RACINE.

Vous ne répondez pas? Perfide, je le *voi*,
Tu comptes les moments que tu perds avec moi.

RACINE.

DES MOTS POÉTIQUES.

858. Le style de la poésie doit être plus choisi, plus relevé, plus noble que celui de la prose. Aussi y a-t-il certains mots, certaines locutions surtout, qui, très usitées en prose, rendraient la poésie vulgaire. Ce sont les suivantes : *c'est pourquoi, afin que, pourvu que, parce que, de manière que, de même que, après que, à moins que, non seulement, en effet, d'ailleurs, pour ainsi dire*, etc.

Quant aux mots qui sont par eux-mêmes bas et vulgaires, le véritable poète sait les relever et les ennoblir, et trouver dans son génie l'artifice qui fait disparaître la bassesse des choses que ces termes expriment. Racine en offre d'heureux exemples :

Des lambeaux pleins de sang et des membres affreux,
Que des *chiens* dévorants se disputaient entre eux.

RACINE.

Ai-je besoin du sang des *boucs* et des génisses?

RACINE.

Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

RACINE.

Tu le vois tous les jours, devant toi prosterné...
Baiser avec respect le *pavé* de tes temples.

RACINE.

Donnez : peu me suffit. Je ne suis qu'un enfant;
Un *petit sou* me rend la vie.

ALEX. GUIRAUD.

Beaucoup d'expressions qui seraient trop emphatiques dans la prose ordinaire sont admises en poésie. En voici quelques-unes :

Achéron, Cocyte . . .	pour Enfer.
Acier	Poignard, épée, couteau.
Airain, bronze	Canon, cloche.
Amphitrite	La mer.
Antique	Ancien.
Aquilon	Vent violent.
Courroux	Colère.
Coursier	Cheval.
Entrailles.	Boyaux.
Épouse, époux . .	Femme, mari.
Fastes.	Histoire.
Flamme	Amour.
Forfait.	Crime.
Glaive.	Épée.
Hymen, hyménée . . .	Mariage.
Labeur.	Travail.

Les vers suivants offrent des exemples de mots poétiques remplaçant des mots vulgaires :

— De leurs *chevaux* (coursiers) fougueux tous deux pressent les flancs.
— Quel fruit de ce *travail* (labeur) pensez-vous recueillir?
— Il demandait aux dieux une *femme* (épouse) accomplie.
— Il voulait renouer les liens *du mariage* (de l'hyménée).
— J'attendais un *mari* (époux) de la main de mon père.
— O toi! de mon repos compagne aimable et sombre,
A des *crimes* (forfaits) si noirs prêteras-tu ton ombre?
— Leur courage s'augmente et leurs *épées* (glaives) s'émoussent.
— Où sont, Dieu de Jacob, tes *anciennes* (antiques) bontés?
— Belle Aréthuse, ainsi ton onde fortunée
Roule au sein furieux de la *mer* (d'Amphitrite) étonnée.

Nous venons d'exposer les différentes règles de la versification française. Cette distinction de la prose et des vers, qui a causé un si naïf étonnement à M. Jourdain, n'existe pas seulement dans notre langue; on la retrouve chez tous les peuples, mais dans des conditions diverses déterminées par le génie et même par la constitution matérielle de chaque idiome. Nous allons essayer de caractériser rapidement ces manifestations multiples de la poésie.

Les peuples les plus anciens, les plus primitifs, ont établi une distinction entre le langage de la prose et le rythme poétique, distinction néanmoins qu'il est quelquefois difficile de déterminer. Ainsi, il est impossible de signaler dans les poèmes hébreux une loi fixe qui en ait réglementé la versification; mais nous pouvons affirmer qu'on y découvre un caractère général exclusivement réservé à la poésie de cette nation. Dans les chants des prophètes et les magnifiques psaumes de David, dans les gémissements lamentables de Jérémie, l'inspiration éclate en accents qui, au premier abord, en font une langue supérieure à l'expression vulgaire par ses harmonies et son incomparable grandeur. De plus, nous savons que les poètes hébreux avaient la liberté d'adopter certains mots interdits à la prose, ou des tournures proscrites par les règles grammaticales, en même temps qu'ils pouvaient ajouter ou supprimer certaines lettres ou certaines syllabes à la fin du vers : or, ces licences, à elles seules et indépendamment de tout rythme, suffiraient à créer une distinction fondamentale entre la prose et la poésie.

Chez les Hindous, dont les travaux des érudits nous ont rendu les œuvres intellectuelles beaucoup plus familières, les livres sacrés et ceux de leurs plus grands, de leurs plus anciens écrivains, offrent également cet idiome particulier qui est le patrimoine de la poésie. Leur versification repose à la fois sur le nombre des syllabes et sur la quantité, c'est-à-dire sur la distinction des longues et des brèves. Le principal vers de leur prosodie classique est le vers héroïque, qu'une ingénieuse légende attribue au chant plaintif de deux cygnes, d'où s'inspira leur grand poète Valmiki. Il est toujours de seize syllabes, et fait nettement ressortir, aussi bien dans la prononciation que dans l'écriture, la distinction des brèves et des longues. Toutefois, il ne pèse point les syllabes, à l'exemple du vers grec ou latin; il les me-

sure, et le nombre en est constamment le même, comme dans l'alexandrin français, auquel il ressemble également par sa coupure en deux hémistiches.

Un autre mètre très usité chez les Hindous, et le plus ancien de tous, est le *vers sacré* ou *gâyatri*, qui se compose de trois hémistiches de huit syllabes chacun. C'est le mètre employé dans les *Védas;* il est devenu pour les Hindous l'objet d'une telle vénération qu'ils en ont fait une divinité.

Chez les Grecs et chez les Latins, c'est le *rythme* ou la succession harmonieuse des temps, des intervalles, qui donne à la poésie sa couleur particulière. Leur prosodie, en effet, est basée tout entière sur la mesure et la mélodie, et le vers est une phrase musicale résultant de ces diverses combinaisons de longues et de brèves qui portent le nom de *pieds*. Dans la mesure, la brève représente un temps ou un intervalle, et la longue en vaut deux. Ainsi c'est l'intervalle seul qui constitue le *rythme*, tandis que l'ordre et l'intervalle réunis donnent naissance au *pied métrique* et par là même produisent le vers, qui n'est autre chose qu'une combinaison de pieds.

En grec et en latin, il existe plusieurs espèces de pieds; les plus usités sont: le *spondée*, deux longues (*gaūdēnt*); l'*ïambe*, une brève et une longue (*dĕō*); le *trochée*, une longue et une brève (*ārmă*); le *pyrrhique*, deux brèves (*bŏnă*); le *dactyle*, une longue et deux brèves (*cārmĭnĕ*); l'*anapeste*, deux brèves et une longue (*pătiēns*); le *tribraque*, trois brèves (*hŏmĭnĕ*), etc. Les diverses espèces de vers naissent des combinaisons variées de ces différentes sortes de pieds.

Indépendamment du rythme général et du pied, sur lesquels reposent les versifications grecque et latine, nous devons signaler comme caractères particuliers l'*élision*, la *césure*, la *syllabe douteuse*, les *rejets* et les *enjambements*

Toutes les syllabes ne comptent pas dans la mesure. Quand un mot, terminé par une voyelle ou une diphtongue, ou, en latin seulement, par un *m*, est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle, sa finale ne compte pour rien dans la mesure du vers. Ainsi *cura ingens, cœlestem animum* se scandent: *cur-ingens, cœlest-animum*. C'est là ce qu'on appelle l'*élision*. Toutefois, l'élision ne s'étend jamais de la fin d'un vers au commencement de l'autre.

La césure est une syllabe longue qui finit un mot et commence un pied; elle forme une sorte de repos dans le courant du vers. Dans l'hexamètre, le vers épique des Latins, elle a sa place marquée après le second pied.

Ainsi, dans ce vers:

*Nos patriæ fi*NES *et dulcia linquimus arva,*

la syllabe *nes* forme la césure. Toutefois, si le poète éprouve trop de difficulté à placer cette césure après le second pied, il peut la remplacer par deux autres, qui figurent après le premier et après le troisième pied. Dans ce vers:

*Infan*DUM *regina, ju*BES *renovare dolorem,*

les syllabes *dum* et *bes* forment césure.

La *syllabe douteuse* est celle qu'on peut faire longue ou brève à volonté, selon les besoins de la versification. Dans ce vers :

Arma virumque cano...

Virgile a fait longue la syllabe *no*, parce que la mesure exigeait une longue; il l'aurait rendue brève s'il avait eu besoin d'une brève.

La dernière syllabe des vers grecs ou latins est indifférente, c'est-à-dire qu'elle peut être longue ou brève sans intéresser la mesure.

Les *rejets* et les *enjambements* jouent un grand rôle dans l'harmonie ; c'était, pour la poésie des Grecs et des Latins, la source d'une de ses principales beautés.

Les principales sortes de vers, caractérisées par le nombre et la disposition des pieds employés, étaient l'*hexamètre*, ou *vers épique*, *vers héroïque*, immortalisé par Homère et par Virgile. Il se compose de six pieds, dont les quatre premiers sont indifféremment dactyles ou spondées; le cinquième doit être un dactyle et le sixième un spondée ; — le *pentamètre*, divisé en deux hémistiches comprenant chacun deux pieds et une césure; les deux pieds du premier sont dactyles ou spondées à volonté, ceux du second sont toujours dactyles. Une des particularités de ce vers, c'est qu'il ne s'emploie pas seul; il accompagne nécessairement l'hexamètre ; — l'*iambique*, le *saphique*, l'*alcaïque*, etc., qui s'emploient dans l'ode et les poésies de genre en général.

Chez les races germaines et scandinaves, l'élément essentiel de la langue poétique a longtemps consisté dans l'*allitération*. C'est une sorte de rime renversée, reposant ici sur la répétition des mêmes consonnes au commencement du vers. Ce parallélisme du son constitue un élément nouveau et sans analogie avec la délicate mesure des Grecs, succession mélodieuse de brèves et de longues. Des populations sauvages ont dû créer une symétrie grossière et forte, en harmonie avec la rudesse de leur langage.

Au reste, la multiplicité de toutes ces formes que revêt la poésie suivant les peuples et les climats ne constitue qu'un phénomène naturel. Au nord, pays d'âpres vigueurs et de robuste pensée, c'est la consonne qui forme la base essentielle de la parole poétique; dans le midi, chez ces peuples qui n'aspirent qu'à jouir sans fatigue, il faut le rythme, et, pour ces modulations nonchalantes, il suffit de la voyelle et de sa vague et harmonieuse mollesse.

La versification des autres nations modernes repose généralement sur la rime, en même temps que sur la mesure ou le rythme des anciens, dont les Allemands surtout ont conservé presque toutes les lois métriques. Les vers qu'ils emploient le plus généralement sont l'*iambique*, l'*anapestique*, le *dactylique* ou *hexamètre*, et le *pentamètre*. Ils font aussi usage de l'alexandrin, formé, comme le nôtre, de douze syllabes séparées en deux hémistiches. Parmi leurs poèmes, les uns sont rimés, les autres ne le sont pas. La rime se montre assez rarement dans l'épopée et le drame, mais elle est d'un usage presque général dans la poésie légère. Comme dans la versification française, elle est *masculine* ou *féminine ;* masculine, si elle est produite par la con-

cordance de sons d'une seule syllabe, et féminine si elle porte sur les deux dernières syllabes. Mais ces deux sortes de rimes n'alternent point nécessairement comme en français.

Les lois poétiques des Anglais présentent un caractère moins classique. Leurs pieds les plus usités sont l'ïambe, le trochée et l'anapeste. Le vers ïambique se compose de deux, trois, quatre ou cinq ïambes; mais ce nombre n'a rien d'absolu. Parfois le vers se compose d'un seul ïambe avec une syllabe brève. L'accent porte toujours sur les syllabes paires. Le vers trochaïque a le plus souvent un, deux ou trois trochées augmentés d'une syllabe longue; ici, l'accent porte sur les deux syllabes impaires. Le vers anapestique convient particulièrement aux chansons.

Tous ces vers sont rimés; mais la versification anglaise compte en outre les *vers blancs*, composés de dix syllabes, dont la dernière n'observe jamais les lois de l'assonance.

Chez les Espagnols et les Italiens, c'est aussi l'accent qui joue le rôle principal; ils ont également des vers non rimés; c'est-à-dire de purs rythmes qui ne diffèrent de la prose que parce que chaque vers ne doit avoir qu'un certain nombre de syllabes (*versi sciolti*). Chez les Italiens, c'est l'accent sur la pénultième qui fixe le genre de vers; chez les Espagnols, c'est l'accent qui affecte la dernière.

Nous aurions pu multiplier ces exemples, mais en courant le risque de n'être pas compris de nos jeunes lecteurs; nous avons préféré borner nos explications aux caractères généraux de la versification chez les différents peuples; ce ne sont pas des connaissances exactes, mais de simples notions que nous avons voulu présenter.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE RHÉTORIQUE

La grammaire est l'art de s'exprimer *correctement;* la rhétorique est l'art de *bien* dire. La première habille la phrase décemment ; la seconde lui prête des ornements qui se distinguent par le goût et l'élégance. On comparerait volontiers la grammaire à une femme dont la physionomie régulière, mais froide, nous laisse insensible ; la rhétorique, à celle qui allie à la beauté les dons les plus exquis de la grâce et de l'amabilité, et dont le charme attrayant nous émeut. La rhétorique est donc le complément indispensable des études grammaticales pour tous ceux qui sont désireux de voir les fleurs et les fruits succéder, dans leur esprit, aux semences qu'on y a déposées.

Toutefois, ici nous ne traiterons que de la partie la plus élémentaire de la rhétorique, c'est-à-dire des figures de mots et des figures de pensées.

Le *style figuré* est celui où l'on emploie les mots, non dans leur sens propre, mais dans un sens détourné. Les mots sont employés dans leur *sens propre* lorsque, ne perdant point leur signification primitive, ils signifient la chose pour laquelle ils ont été créés ; et dans un *sens figuré*, quand on les fait passer de leur signification naturelle à quelque autre signification étrangère. Le mot *chaleur*, par exemple, exprime une propriété du feu ; or, si l'on dit : *La* CHALEUR *de la flamme*, ce mot est pris dans le sens propre ; mais si l'on dit : *La* CHALEUR *du combat*, il est pris dans un sens figuré.

Les *figures* sont donc des manières de s'exprimer qui ajoutent au style de la force ou de la grâce. Ainsi, quand on dit : *Tel est fait pour le second rang qui n'est pas capable d'occuper le premier*, on parle sans figure, parce que les mots sont employés dans leur sens propre ; mais on fait une figure si l'on s'exprime ainsi :

Tel *brille* au second rang qui *s'éclipse* au premier.

VOLTAIRE.

« Presque tout, dit Marmontel, est figuré dans la partie morale et métaphysique des langues ; et comme le Bourgeois Gentilhomme faisait de la prose sans le savoir, sans le savoir aussi et sans nous en apercevoir, nous faisons continuellement des figures de style. » — « Je suis persuadé, dit à son tour Dumarsais, qu'il se fait plus de figures un jour de marché, à la Halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. »

Il y a deux sortes de figures : les *figures de mots* et les *figures de pensée*.

FIGURES DE MOTS.

839. Les *figures de mots* sont celles qui consistent uniquement dans l'emploi ou dans l'arrangement des mots, de telle sorte que si l'on change les mots ou leur disposition, la figure cesse d'exister,

comme lorsqu'on dit : cent *voiles*, pour : cent *vaisseaux ;* ou encore, *A bon entendeur demi-mot*, pour : demi-mot suffit à bon entendeur. Cette phrase renferme deux figures, une *ellipse* et une *inversion*.

Il y a deux sortes de figures de mots : les *figures de construction* et les *tropes*.

FIGURES DE CONSTRUCTION.

860. Les *figures de construction* sont celles dans lesquelles les mots conservent leur signification propre ; quoique purement grammaticales, elles ne laissent pas de faire un bel effet dans le discours. Ces figures sont : l'*ellipse*, le *pléonasme*, l'*hyperbate*, la *syllepse*, la *conversion* ou *régression*, la *répétition* et l'*opposition*.

1° DE L'ELLIPSE.

861. L'*ellipse* est une figure qui, pour donner plus de rapidité à l'expression, supprime des mots que la construction grammaticale exigerait : *Celui qui rend un service doit l'oublier; celui qui le reçoit, s'en souvenir;* c'est-à-dire DOIT *s'en souvenir*.

Le crime fait la honte et non pas l'échafaud,

c'est-à-dire *l'échafaud* NE FAIT PAS *la honte*.

Pour que l'ellipse soit bonne, il faut que l'esprit puisse suppléer sans effort les mots sous-entendus. Toute ellipse qui rend le sens équivoque ou louche est vicieuse.

Voici encore un bel exemple d'ellipse, emprunté à C. Delavigne :

Eh bien ! donc, malgré vous,
Le prince a succombé, docteur. — Que pouvons-nous,
Quand la nature, enfin ?... — La réponse était sûre :
On guérit, c'est votre art; on meurt, c'est la nature.

2° DU PLÉONASME.

862. Le *pléonasme* est le contraire de l'ellipse ; c'est une figure par laquelle on emploie des mots qui sont inutiles pour le sens, mais qui donnent plus de force à la phrase :

Eh ! que m'a fait *à moi* cette Troie où je cours ?
RACINE.

Puissé-je *de mes yeux* y voir tomber la foudre !
CORNEILLE.

Je l'ai entendu DE MES PROPRES OREILLES.

Dans ces phrases, les mots *à moi*, *de mes yeux*, *de mes propres oreilles* forment des pléonasmes ; ils ne sont pas nécessaires au sens, et l'on pourrait les retrancher, mais alors l'expression y perdrait toute sa force.

Le *pléonasme* est vicieux quand il n'ajoute rien à la force du discours : *Il n'y a* SEULEMENT QUE *Racine qui soutienne constamment l'épreuve de la lecture*.

Remettez en ses mains *trône, sceptre, couronne.*
CORNEILLE.

Dans la première phrase, *ne... que* a le même sens que *seulement* ; ce dernier mot est donc de trop. Dans la deuxième, les mots *trône*, *sceptre*, *couronne* exprimant la même idée, un seul de ces mots suffirait.

Le *pléonasme* n'est pas sans analogie avec la *répétition*, dont nous parlerons plus tard.

3° DE L'HYPERBATE.

863. L'*hyperbate* ou *inversion* est une figure qui renverse l'ordre naturel des mots ou des propositions :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture.

RACINE.

Où la défiance commence, l'amitié finit.

Pour :

Dieu donne leur pâture aux petits des oiseaux.

L'amitié finit où la défiance commence.

C'est surtout dans la poésie, où le langage est cadencé, que l'on fait usage de l'hyperbate.

L'hyperbate est bonne quand elle est claire et qu'elle donne de la grâce et de l'harmonie au style, en lui ôtant la sécheresse et l'uniformité de la construction grammaticale. Mais il ne faut pas que l'inversion soit forcée; autrement elle devient un travers, une marque d'impuissance de l'esprit, comme dans ces exemples :

On doit le fruit cueillir, et non l'arbre arracher.

Mon père à manger m'apporte.

4° DE LA SYLLEPSE.

864. La *syllepse* est une figure qui consiste à faire accorder un mot non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec celui que l'esprit a en vue :

Entre *le pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

RACINE.

Eux se rapporte non au mot *pauvre* employé au singulier, mais à l'idée *des pauvres* que le poète a en vue.

La syllepse ne porte jamais que sur le *nombre* ou sur le *genre* des mots ; c'est d'ailleurs une figure qui exige une connaissance approfondie de la langue, et dont il ne faut user qu'avec la plus grande réserve. Beaucoup d'écrivains en abusent à leur insu, et quand on leur fait remarquer certains rapports de mots que n'accepte pas la grammaire, ils répondent invariablement : c'est une syllepse. Ce mot est presque passé en proverbe.

5° DE LA CONVERSION, ou mieux RÉGRESSION.

865. La *régression* est une figure qui consiste à reproduire symétriquement les mêmes mots dans un renversement d'idées :

« *Courbe ton front, fier Sicambre ;* ADORE *ce que tu* AS BRÛLÉ, BRÛLE *ce que tu* AS ADORÉ. »

Il faut MANGER POUR VIVRE, *et non* VIVRE POUR MANGER.

La poésie surtout fait usage de cette figure :

En France jamais l'Angleterre
N'aura vaincu pour conquérir :
Ses soldats y *couvrent* la *terre*,
La *terre* doit les y *couvrir*.

C. DELAVIGNE.

On passe par différents goûts
En passant par différents âges :
Plaisir est le *bonheur* des *fous*.
Bonheur est le *plaisir* des *sages*.

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes maris le triste sort !
L'un en *mourant* cause ta *fuite ;*
L'autre en *fuyant* cause ta *mort*.

Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :
Il m'a fait trop de *bien* pour en dire du *mal*,
Il m'a fait trop de *mal* pour en dire du *bien*.

CORNEILLE.

6° DE LA RÉPÉTITION.

866. La *répétition* est une figure qu'on emploie pour insister sur quelque vérité, ou pour peindre la passion; elle suppose un esprit fortement occupé de son objet, et répète souvent le mot qui en exprime l'idée :

L'argent, *l'argent*, dit-on, sans lui tout est stérile;
La vertu sans *argent* n'est qu'un meuble inutile;
L'argent en honnête homme érige un scélérat;
L'argent seul au palais peut faire un magistrat.

BOILEAU.

Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,
Songe au moins, *songe* au *sang* qui coule dans tes veines :
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi;
C'est le sang des héros, défenseurs de ma foi;
C'est le sang des martyrs....

VOLTAIRE.

7° DE L'APPOSITION.

867. L'*apposition* est une figure qui donne au nom le rôle d'un adjectif :

Multipliez les fleurs, *ornement* du parterre.

DE FONTANES.

Dans ce vers, ORNEMENT *du parterre* est joint par apposition à *fleurs ;* tour plus hardi et plus vif que si l'on eût dit : *Les fleurs qui sont l'ornement du parterre.*

DES TROPES.

868. Les *tropes* (du grec *trepô, tourner, changer*) sont des figures qui changent la signification des mots, c'est-à-dire qui présentent les mots dans une acception autre que le sens propre, comme quand on dit : *Un village de cent* FEUX, pour : *Un village de cent* MAISONS.

On distingue six tropes principaux : la *métaphore*, la *catachrèse*, l'*antonomase*, l'*allégorie*, la *métonymie* et la *synecdoque;* mais il n'y en a, à proprement parler, que deux : la *métaphore* et la *métonymie*; les autres dénominations ne désignent que des variétés de ces figures.

1° DE LA MÉTAPHORE.

869. La *métaphore* est une figure qui découle d'une comparaison complète dans l'intelligence, mais dont les termes sont supprimés dans le langage. Ainsi, quand on dit d'un guerrier qu'*il s'élance comme un lion*, c'est une comparaison; mais quand on dit du même guerrier : *Ce lion s'élance*, c'est une métaphore. C'est encore par métaphore que l'on dit : *La* CHALEUR *du sentiment, un* RAYON *d'espérance, la* DURETÉ *de l'âme, une* RIANTE *campagne*, la RAPIDITÉ *de la pensée.*

« Il n'y a pas, dit M. Geruzez, de trope plus commun que la métaphore, parce que rien n'est plus naturel à l'esprit que de saisir et d'exprimer le rapport des objets entre eux. Nous faisons à chaque instant des métaphores sans le vouloir et sans le savoir; car il en est que l'usage nous a rendues si familières, que le sentiment de la figure s'est effacé pour nous. »

La métaphore est le plus beau, le plus riche de tous les tropes; c'est par cette figure que le style s'embellit et se colore, et qu'on prête du sentiment aux êtres qui en sont dépourvus.

Les métaphores sont défectueuses :

1° Quand elles sont tirées de sujets bas : *Le déluge universel fut la* LESSIVE *générale de la nature.*

2° Quand elles sont forcées, tirées de loin, et que le rapport n'est pas assez naturel ni la comparaison assez sensible : *La charrue* ÉCORCHE *la plaine.*

3° Quand les termes métaphoriques font naître des idées qui ne peuvent être liées, comme si l'on disait d'un orateur : *C'est un torrent qui s'*ALLUME, au lieu de : *C'est un torrent qui* ENTRAÎNE.

2° DE LA CATACHRÈSE.

870. La *catachrèse* est une espèce de métaphore à laquelle on est obligé d'avoir recours quand il n'existe pas dans la langue de mot propre pour exprimer ce qu'on veut dire. Ainsi l'on dit : *une* FEUILLE *de papier*, plutôt que d'inventer un mot qui pourrait ne pas être compris. De même : *les* AILES *d'un moulin, les* PIEDS *d'une table, les* BRAS *d'un fauteuil*, ALLER À CHEVAL *sur un bâton, les* RÊNES *de l'État, cheval* FERRÉ *d'argent*, etc.

Il faut être sobre de catachrèses, et surtout n'employer que celles qui sont autorisées par l'usage.

3° DE L'ANTONOMASE.

871. L'*antonomase* est une figure qui consiste à employer :

1° Un nom commun ou une périphrase pour un nom propre : *l'Apôtre des gentils* pour *saint Paul; l'Orateur grec* pour *Démosthène; le Père des dieux* pour *Jupiter.*

2° Un nom propre pour un nom commun : *c'est un Néron*, pour *c'est un prince cruel; un Alexandre*, pour *un grand conquérant.*

L'antonomase, dit M. Geruzez, est une espèce de métaphore, parce qu'elle suppose une comparaison.

4° DE L'ALLÉGORIE.

872. L'*allégorie* n'est qu'une métaphore continuée. Quand on emprunte une idée à un certain ordre de choses, il est naturel de la suivre dans ses développements. Ainsi, dans cet exemple : *La prière est une* ROSÉE *qui* RAFRAÎCHIT *l'âme*, l'idée de *rosée*, sous laquelle la prière est désignée, appelle celle de *rafraîchir*, et la métaphore devient une allégorie. De même, quand La Fontaine dit, pour exprimer les dangers et les écueils de la cour :

> Lorsque sur cette *mer* on *vogue* à pleines *voiles*,
> Qu'on croit avoir pour soi les *vents* et les *étoiles*,
> Il est bien malaisé de régler ses désirs :
> Le plus sage s'endort sur la foi des *zéphyrs*,

l'idée de mer, sous laquelle il désigne la cour, amène les mots *voguer, voiles, vents, étoiles, zéphyrs.*

La clarté est la première qualité de l'allégorie ; il faut que le lecteur distingue sans effort le sens figuré à travers le sens propre. Lemierre a dit :

> L'Allégorie habite un palais diaphane.

Voilà l'exemple et le précepte. Si l'allégorie se prolonge pendant toute la durée d'un morceau, ce n'est plus une figure, c'est une *composition allégorique.* A ce genre appartiennent les apologues, les fables, les paraboles. Nous donnons un sens plus étendu encore à l'allégorie quand nous appelons de ce nom une fiction poétique, où des êtres moraux sont personnifiés. Chateaubriand personnifie ainsi l'Espérance :

« Il est dans le ciel une puissance divine, compagne assidue de la religion et de la vertu. Elle nous aide à supporter la vie, et s'embarque avec nous pour nous montrer le port dans les tempêtes, également douce et secourable aux voyageurs célèbres et aux passagers inconnus. Quoique ses yeux soient couverts d'un bandeau, ses regards pénètrent l'avenir ; quelquefois elle tient des fleurs naissantes dans sa main, quelquefois une coupe pleine d'une liqueur enchanteresse : rien n'approche du charme de sa voix, de la grâce de son sourire : plus on

avance vers le tombeau, plus elle se montre brillante aux mortels consolés. La Foi et la Charité lui disent « Ma sœur », et elle se nomme « l'Espérance ».

5° DE LA MÉTONYMIE.

873. La *métonymie* (*substitution de nom*) est une figure qui met le nom d'une chose pour celui d'une autre. Elle emploie :

1° La *cause* pour l'*effet* : *Il vit de son* TRAVAIL, c'est-à-dire *de ce qu'il gagne en travaillant.*

2° L'*effet* pour la *cause :*

> . . . . Sa main désespérée
> Me fait boire la *mort* dans la coupe sacrée.
>
> MARMONTEL.

La *mort*, c'est-à-dire *le poison qui cause la mort.*

3° Le *contenant* pour le *contenu : A ces cris* JÉRUSALEM *redoubla ses pleurs.* (Fléchier.) *Jérusalem*, c'est-à-dire *les habitants de Jérusalem.*

4° Le *signe* pour la *chose signifiée : A la fin j'ai quitté la* ROBE *pour l'*ÉPÉE, c'est-à-dire la *magistrature* pour la *carrière militaire.* C'est ainsi que Cicéron a dit : *Que les* ARMES *le cèdent à la* TOGE, c'est-à-dire que le *civil*, que le *citoyen* ait le pas sur le *militaire.*

5° Le *possesseur* pour la *chose possédée : Cet* HOMME *a été* INCENDIÉ, c'est-à-dire la *maison de cet homme.*

6° Le *nom abstrait* pour le *nom concret : La* JEUNESSE *est vaine, présomptueuse, et ne doute de rien*, pour : *Les jeunes gens...*

7° Le *nom du lieu où une chose se fait* pour la *chose elle-même :*

> Pradon a mis au jour un livre contre vous,
> Et chez le chapelier du coin de notre place,
> Autour d'un *caudebec* j'en ai lu la préface.
>
> BOILEAU.

Autour d'un *caudebec*, c'est-à-dire d'un chapeau fabriqué à *Caudebec*, ville de Normandie, où l'on fabriquait des chapeaux renommés.

On dit de même du *tulle*, de la *valenciennes*, du *bordeaux*, du *champagne*, etc.

6° DE LA SYNECDOQUE.

874. La *synecdoque* ou *synecdoche* est une espèce de métonymie qui fait entendre le plus pour le moins ou le moins pour le plus.

Elle emploie :

1° La *partie* pour le *tout : Paris compte près de deux millions d'*ÂMES. *Ames* est ici pour *hommes*, *habitants.*

2° Le *tout* pour la *partie : Servez-moi un* BŒUF *au naturel.* Un *bœuf*, c'est-à-dire une *portion de bœuf.*

3° Le *genre* pour l'*espèce : Quel* MORTEL *peut se vanter d'être à l'abri des coups du sort?* Quel *mortel*, c'est-à-dire quel *homme ; mortel* est le genre, *homme* est l'espèce.

4° L'*espèce* pour le *genre : J'habite une délicieuse* TEMPÉ. Une *Tempé*, c'est-à-dire une *vallée.*

5° Le *singulier* pour le *pluriel*, et réciproquement : *Le ridicule est l'arme favorite* DU FRANÇAIS. (Raynal.) *Du Français*, c'est-à-dire *des Français*.

LES CORNEILLE *et* LES RACINE *ont illustré la scène française. Les Corneille* et *les Racine*, c'est-à-dire *Corneille* et *Racine*.

6° Un *nombre déterminé* pour un *nombre indéterminé :*

Mais si seul en mon lit je peste avec raison,
C'est encor pis *vingt fois* en quittant la maison.

BOILEAU.

Vingt fois, c'est-à-dire *un grand nombre de fois*.

7° Le nom de la *matière* dont une chose est faite pour la *chose elle-même : Les médecins déclarèrent qu'Epaminondas expirerait dès qu'on retirerait le* FER *de la plaie*. Le *fer*, c'est-à-dire le *trait*, le *javelot*.

FIGURES DE PENSÉE.

875. Les *figures de pensée* sont celles qui consistent uniquement dans la tournure que l'on donne à l'expression de la pensée; elles subsistent même lorsqu'on change les mots.

La différence entre la figure de mots et la figure de pensée est très sensible : l'une dépend d'un mot, l'autre d'une tournure. En effet, changez le mot dans la figure de mots, et, au lieu de dire *cent* VOILES, dites *cent* VAISSEAUX, la figure disparaît ; de même, changez la tournure dans la figure de pensée, et au lieu de dire : *Grand Dieu! que tes œuvres sont belles!* dites : *Les œuvres de Dieu sont belles*, la figure disparaîtra; mais changez les mots et dites, par exemple : *Dieu tout-puissant! que les choses que tu as créées sont belles!* la figure ne cessera pas d'exister, parce que la tournure donnée à l'expression de la pensée sera toujours la même.

Les figures de pensée servent à plaire, à convaincre ou à toucher. Nous pourrions donc les partager en figures d'ornement, de raisonnement et de sentiment. Mais, pour plus de simplicité, nous aimons mieux nous en tenir à une classification unique et dire : Les principales figures de pensée sont l'*antithèse*, l'*allusion*, la *périphrase*, la *comparaison*, l'*hypotypose*, l'*hypothèse*, l'*énumération*, la *gradation*, la *prétérition*, la *prolepse*, le *dialogisme*, la *suspension*, la *réticence*, l'*interrogation*, l'*exclamation*, l'*imprécation*, l'*épiphonème*, l'*hyperbole*, la *litote*, l'*ironie*, l'*apostrophe* et la *prosopopée*.

Nous allons consacrer un article particulier à chacune de ces figures.

1° DE L'ANTITHÈSE.

876. L'*antithèse* est une figure qui oppose les idées aux idées :

Si je dis OUI, *elle dit* NON ; SOIR *et* MATIN, NUIT *et* JOUR *elle gronde*. (Marmontel.)

L'antithèse doit naître du contraste des idées, et non du rapprochement des mots ; sagement employée, elle répand beaucoup d'agrément dans le discours ; mais si on la prodigue elle éblouit par la

confusion des étincelles qu'elle fait jaillir, et donne à la composition un air d'affectation puérile.

2° DE L'ALLUSION.

877. L'*allusion* est une figure qui consiste à dire une chose de manière à éveiller le souvenir d'une autre. Ainsi, quand Boileau dit, en parlant d'Homère :

Son livre est d'agréments un fertile trésor,
Tout ce qu'il a touché se convertit en or,

il fait allusion à ce roi de Phrygie qui avait obtenu de Bacchus le pouvoir de convertir en or tout ce qu'il touchait.

Il en est de même de cette phrase où Mme de Sévigné dit plaisamment, à propos d'une conciliation qu'elle a ménagée : *Je viens de fermer le* TEMPLE DE JANUS.

Voici deux autres allusions qui sont exactement l'opposé l'une de l'autre, car la première cache une flatterie, et la seconde une dure vérité.

Un soldat salue en espagnol le maréchal de Berwick : *Camarade, lui dit le maréchal, où as-tu appris l'espagnol? — A Almanza.* C'était près de cette ville que le maréchal de Berwick avait battu les Anglais et leurs alliés.

Frédéric II, rencontrant un soldat dont la figure était toute couturée, lui dit brusquement : *Dans quel cabaret t'es-tu fait balafrer ainsi? — Sire, dans un cabaret où vous avez payé l'écot.* (A Kollin, où le grand Frédéric avait été vaincu.)

Citons-en une troisième de ce genre, où la finesse se joint à la malice :

Henri IV dit un jour à l'ambassadeur espagnol, dans un moment de vivacité : *Si l'on me pousse à bout, je monte à cheval, et je suis dans le cas de pousser jusqu'à Madrid. — Sire, lui répondit l'ambassadeur avec un fin sourire, vous ne seriez pas le premier roi de France qu'on y aurait vu.*

« L'allusion, dit M. Geruzez, nous plaît parce qu'elle nous associe à la malice de l'écrivain par notre pénétration, et qu'elle satisfait l'amour-propre en même temps que l'esprit. »

Elle se tire de l'histoire, de la Fable, des coutumes, des mœurs, de quelque parole ou maxime célèbre.

Inutile de dire qu'il faut repousser avec scrupule les allusions malignes qui peuvent nuire à la réputation et à la tranquillité d'autrui, et surtout celles qui offenseraient la morale.

3° DE LA PÉRIPHRASE.

878. La *périphrase* exprime par un circuit de paroles ce qu'on ne veut pas dire en termes propres. On s'en sert :

1° Pour orner le discours. Voltaire, dans sa *Henriade*, exprime ainsi le commencement du jour :

L'Aurore cependant, au visage vermeil,
Ouvrait dans l'Orient les portes du Soleil.

2° Pour relever des idées basses que le terme propre rappellerait. Delille, afin d'éviter le mot *porc*, emploie cette périphrase :

Et d'une horrible toux les accès violents
Étouffent l'animal *qui se nourrit de glands*.

Casimir Delavigne, voulant parler d'un fiacre, s'exprime ainsi :

. . . . Durement cahoté
Sur les nobles coussins d'un char numéroté.

Rivarol vantait un jour dans une société les mérites du style de Buffon : « Ne me parlez pas de votre Buffon, s'écria d'Alembert, de ce marquis de Tuffières qui dit : *La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui...*, au lieu de dire simplement *le cheval*. — Vous avez raison, répliqua Rivarol ; c'est comme ce sot de Jean-Baptiste qui s'avise d'écrire :

Des bords sacrés où naît l'Aurore
Aux bords enflammés du couchant...

au lieu de dire tout simplement *de l'est à l'ouest*. »

La périphrase ayant pour objet de donner à une idée un caractère déterminé, le choix n'en saurait être indifférent, et ce serait faire preuve de peu de goût que de dire :

CELUI QUI COMMANDE À LA MER ET À LA FOUDRE *saura donner à l'orphelin du pain et un abri;* le caractère donné à Dieu n'a aucun rapport avec l'action exprimée. Mais si l'on dit :

CELUI QUI NOURRIT LES OISEAUX, QUI HABILLE LES LIS DES CHAMPS, *saura donner à l'orphelin du pain et un abri*,
le rapport est exact ; l'attribut se trouve suffisamment lié avec le sujet de la proposition.

Chateaubriand, surpris dans un désert de la Thébaïde par l'ouragan brûlant du midi, s'exprime ainsi :

Je m'assis à quelque distance, tenant mon cheval à la main, et n'espérant plus que dans CELUI QUI CHANGEA LES FEUX DE LA FOURNAISE *d'*AZARIAS *en* UN VENT FRAIS ET UNE DOUCE ROSÉE.
Dans cette phrase, la justesse du rapport n'est égalée que par la richesse de l'expression.

Mais c'est surtout en poésie que la périphrase est la parure et l'ornement du style.

Si l'on dit : *Le jour finit, la nuit vient*, voilà une pensée sans ornement, qui n'a rien qui plaise à l'imagination ; Boileau embellit cette idée en disant :

Les ombres cependant, sur la ville épandues,
Du faîte des maisons descendent dans les rues.

Le même poète, pour dire qu'il a *cinquante-huit ans*, s'exprime ainsi :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,

A jeté sur ma tête avec ses doigts pesants
Onze lustres complets surchargés de trois ans...

Voici dans quel poétique langage Mme Deshoulières a rendu cette pensée banale : *du lever au coucher du soleil :*

Du rivage heureux
Où, vif et pompeux,
L'astre qui mesure
Les nuits et les jours
Commençant son cours,
Rend à la nature
Toute sa parure;
Jusqu'en ces climats
Où, sans doute las
D'éclairer le monde,
Il va chez Téthys
Rallumer dans l'onde
Ses feux amortis.

4° DE LA COMPARAISON.

879. La *comparaison* rapproche deux choses qui se ressemblent par plusieurs côtés ou par un seul :

De même que le *temps*, le bonheur a des ailes.

La chose que l'on compare s'appelle le *sujet* de la comparaison ; celle à laquelle on compare se nomme *terme*. Ainsi, dans l'exemple précédent, *bonheur* est le sujet de la comparaison, *temps* en est le *terme*.

L'effet de la comparaison est de donner au discours tantôt de la grâce, tantôt de la force, toujours de la clarté.

La conversation ne se sert que de comparaisons courtes; mais l'éloquence et la poésie en emploient de très développées. Lamartine, voulant peindre le choc de deux armées, les compare à deux torrents qui se précipitent ensemble dans le lit trop étroit d'une rivière :

Ainsi, quand deux torrents dans deux gorges profondes,
De deux monts opposés précipitant leurs ondes,
Dans le lit trop étroit qu'ils vont se disputer
Viennent au même instant tomber et se heurter,
Le flot choque le flot; les vagues courroucées,
Rejaillissant au loin par les vagues poussées,
D'une poussière humide obscurcissent les airs,
Du fracas de leur chute ébranlent les déserts;
En portant leur fureur au lit qui les rassemble,
Tout en s'y combattant leurs flots roulent ensemble.

Bossuet, dans l'Oraison funèbre de la reine d'Angleterre, se sert de la comparaison suivante, une des plus belles qu'on ait jamais employées :

« Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice fond sur elle sans

l'abattre; ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsqu'après en avoir porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute. »

Voici une comparaison de style simple entre l'enfant et le bouton de rose, que nous empruntons à notre *Cours lexicologique du style :*

« Gracieux et frais, le bouton de rose grandit à côté de la rose sa mère; on voit éclater en lui un air de tendre jeunesse; déjà apparaissent, à moitié cachés, les trésors qu'il renferme, les riches couleurs, les suaves parfums : faible et charmant comme lui, l'enfant grandit sous l'aile maternelle; sa beauté naissante, sa candeur aimable, annoncent ce qu'il sera un jour; les chagrins, les alarmes, n'ont pas encore flétri son front si pur; il brille radieux à l'aurore de l'avenir.»

Les comparaisons doivent être *justes*, *nobles*, *neuves* et placées *à propos*. Elles sont *justes* quand le rapport entre le *sujet* et le *terme* est naturel; elles sont *nobles* quand elles ne sont pas empruntées à des choses triviales; elles sont *neuves* lorsqu'elles n'ont pas encore été employées. Elles sont placées *à propos* quand on n'en surcharge pas le sujet qu'on traite.

5° DE L'HYPOTYPOSE.

880. L'*hypotypose* est une figure qui met la chose elle-même sous les yeux du lecteur. Les tableaux bien tracés, les descriptions, les récits, les portraits dont la vérité saisit l'imagination, sont des hypotyposes.

Voici un exemple d'hypotypose digne du pinceau d'un peintre :

UN NID DE BOUVREUIL DANS UN ROSIER.

« Nous nous rappelons avoir trouvé une fois un nid de bouvreuil dans un rosier; il ressemblait à une conque de nacre contenant quatre perles bleues; une rose pendait au-dessus tout humide; le bouvreuil mâle se tenait immobile sur un arbuste voisin, comme une fleur de pourpre et d'azur. Ces objets étaient répétés dans l'eau d'un étang avec l'ombrage d'un noyer qui servait de fond à la scène, et derrière lequel on voyait se lever l'aurore. Dieu nous donnait dans ce petit tableau une idée des grâces dont il a paré la nature. »

(CHATEAUBRIAND.)

6° DE L'HYPOTHÈSE.

881. L'*hypothèse* est une figure qui consiste à supposer une chose, soit possible, soit impossible, de laquelle on tire une conséquence. Placée à propos, l'hypothèse devient un puissant moyen de persuasion. Massillon, dans son Sermon sur le petit nombre des élus, s'écrie :

« Je vous le demande : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, la plus auguste de l'univers, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite? Croyez-vous que les choses du moins fussent égales? Croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes tout entières?

Je vous le demande; vous l'ignorez, et je l'ignore moi-même. Vous seul, ô mon Dieu! connaissez ceux qui vous appartiennent. Mais, si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pêcheurs ne lui appartiennent pas. »

L'hypothèse réussit presque toujours; c'est une fiction qui équivaut souvent à la réalité, et qui donne le plus grand ressort à l'éloquence.

7° L'ÉNUMÉRATION.

882. L'*énumération* est une figure qui consiste à décomposer un tout en ses diverses parties, que l'on énonce successivement.

Fénelon, voulant montrer qu'*aucun obstacle n'arrête les missionnaires*, emploie cette brillante énumération :

« Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. »

Buffon se sert aussi de cette figure pour prouver que *la nature a comblé de tous ses dons le petit oiseau-mouche :*

« Le chef-d'œuvre de la nature est le petit oiseau-mouche : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit oiseau. »

L'énumération sert, comme on le voit, à développer une idée principale.

L'énumération peut être *conjointe* ou *disjointe*.

Elle est *conjointe* quand les diverses parties qui la composent sont jointes ensemble par une conjonction :

On égorge à la fois
Et la sœur *et* le frère,
Et la fille *et* la mère.

RACINE.

La répétition de la conjonction *et* semble multiplier les objets.

Elle est *disjointe* quand les parties ne sont jointes ensemble par aucune conjonction :

Français, Anglais, Lorrains, *que la fureur rassemble,*
Avançaient, combattaient, frappaient, mouraient *ensemble.*

VOLTAIRE.

La suppression de la conjonction donne de la rapidité au style.

8° DE LA GRADATION.

883. La *gradation* est une figure qui consiste à présenter le développement de la pensée dans une série d'idées ascendantes ou descendantes. Il y a, par conséquent, deux sortes de gradations : la gradation *ascendante* et la gradation *descendante*. La gradation est *ascendante* quand les idées enchérissent les unes sur les autres :

Il *part*, il *court*, il *vole*.

DELILLE.

La gradation est *descendante* quand la teinte va en s'affaiblissant :

Un *souffle*, une *ombre*, un *rien*,
Tout lui donnait la fièvre.

LA FONTAINE.

Pour que la gradation produise son effet, il faut que les degrés en soient marqués avec une grande justesse, et qu'on saisisse aisément la différence des teintes entre elles.

9° DE LA PRÉTÉRITION.

884. La *prétérition* ou *prétermission* est une figure qui consiste à dire une chose tout en assurant qu'on se gardera bien de la dire. Il y a prétérition dans ces vers de Voltaire :

Je ne vous peindrai point le tumulte et les cris,
Le sang de tous côtés ruisselant dans Paris,
Le fils assassiné sur le corps de son père,
Le frère avec la sœur, la fille avec la mère,
Les époux expirant sous les toits embrasés,
Les enfants au berceau sur la pierre écrasés.

(*Henriade.*)

10° DE LA PROLEPSE.

885. La *prolepse* ou *antéoccupation* est une figure qui consiste à prévoir les objections pour les réfuter d'avance. Boileau se sert de cette figure pour se justifier du reproche de nommer les personnes dans ses satires :

Il a tort, dira l'un : « Pourquoi faut-il qu'il nomme?
Attaquer Chapelain! Ah! c'est un si bon homme!
Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers;
Il se tue à rimer; que n'écrit il en prose? »
Voilà ce que l'on dit. Eh! que dis-je autre chose?
En blâmant ses écrits, ai-je, d'un style affreux,
Distillé sur sa vie un venin dangereux?
Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.

11° DU DIALOGISME.

886. Le *dialogisme* n'est autre chose qu'un dialogue établi entre deux personnages, afin de mieux faire connaître leurs sentiments. Pour rendre le discours plus animé, le dialogisme supprime les mots *répondit-il, reprend-il, continua-t-il, répliqua-t-il*, etc., et se contente de les indiquer par un tiret :

Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher :
« Debout, dit l'Avarice, il est temps de marcher.
— Eh! laisse-moi. — Debout. — Un moment. — Tu répliques?
— A peine le soleil fait ouvrir les boutiques.
— N'importe, lève-toi. — Pour quoi faire, après tout?
— Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre. »

BOILEAU.

12° DE LA SUSPENSION.

887. La *suspension* est une figure qui consiste à piquer la curiosité de l'auditeur, à tromper son attente pour la mieux remplir et à faire de la phrase une sorte d'énigme dont le mot est à la fin. Bossuet emploie cette figure dans l'Oraison funèbre d'Henriette, reine d'Angleterre :

« Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces, l'une de l'avoir faite chrétienne, l'autre..... Messieurs, qu'attendez-vous ; peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi, son fils ? Non, c'est de l'avoir faite reine malheureuse. »

Corneille, dans la scène où Auguste énumère tous les bienfaits dont il a comblé Cinna, poursuit ainsi :

> Tu t'en souviens, Cinna, tant d'heur et tant de gloire
> Ne peuvent pas sitôt sortir de ta mémoire ;
> Mais ce qu'on ne pourrait jamais imaginer,
> Cinna, tu t'en souviens... et veux m'assassiner.

13° DE LA RÉTICENCE.

888. La *réticence* est une figure qui consiste à s'interrompre brusquement pour laisser deviner ce qu'on ne dit pas. Cette interruption soudaine, ce silence mystérieux en fait plus entendre que les paroles les plus positives.

La réticence se trouve dans ces vers, où Athalie apostrophe ainsi le grand prêtre Joad :

> . . . . Te voilà, séducteur ;
> De ligues, de complots, pernicieux auteur !
> . . . .
> Je devrais, sur l'autel où ta main sacrifie,
> Te..... mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter.
>
> RACINE.

Racine se sert encore de cette figure quand il fait dire à Agrippine :

> J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée
> Et ce même Sénèque et ce même Burrhus,
> Qui depuis... Rome alors estimait leurs vertus.

14° DE L'INTERROGATION.

889. L'*interrogation* adresse une question, non pour obtenir une réponse, mais pour contraindre l'auditeur, qu'elle prend à partie, à écouter avec attention. Joad, surpris de voir Josabeth, sa femme, s'entretenir avec Mathan, grand prêtre des faux dieux, s'exprime ainsi avec indignation :

> Où suis-je ? de Baal ne vois-je pas le prêtre ?
> Quoi ! fille de David, vous parlez à ce traître !
> Vous souffrez qu'il vous parle !.....
> Que veut-il ? de quel front cet ennemi de Dieu
> Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?
>
> RACINE.

Massillon commence ainsi son Sermon sur le mauvais riche :

« Quels sont donc les crimes affreux qui ont creusé à cet infortuné ce gouffre de tourments où il est enseveli, et allumé le feu vengeur qui le dévore? Est-ce un profanateur de son propre corps? A-t-il trempé ses mains dans le sang innocent? A-t-il fait de la veuve et de l'orphelin la proie de ses injustices? Est-ce un homme sans foi, sans mœurs, sans caractère, un monstre d'iniquité? »

Les interrogations accumulées expriment l'émotion de l'orateur et la font passer dans l'âme de ceux qui l'écoutent.

15° DE L'EXCLAMATION.

890. L'*exclamation* est le cri de l'âme qui, ne pouvant se contenir, éclate le plus souvent en interjections. Telle est cette exclamation fameuse de Bossuet dans l'Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre :

« O nuit désastreuse! ô nuit effroyable! où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt! Madame est morte! »

L'auditoire s'émut à ce cri, et la voix de l'auteur fut interrompue par les pleurs et les sanglots.

16° DE L'IMPRÉCATION.

891. L'*imprécation* est une figure par laquelle on souhaite des malheurs à celui dont on parle ou à qui l'on parle. En voici un exemple tiré de Casimir Delavigne :

Je dévoue à l'exil ta tête criminelle :
Va, fuis, l'humanité te rejette loin d'elle ;
Fuis, j'attache à tes pas l'abandon et l'effroi ;
Le foyer paternel n'a plus de feu pour toi,
L'autel plus de refuge; abominable, immonde,
Va, sois maudit..., sois proscrit dans le monde,
Jusqu'au jour où de Dieu l'ange exterminateur
T'amènera tremblant devant ton Créateur,
Pour te précipiter, de ses mains redoutables,
Dans les gouffres ardents qu'il réserve aux coupables!
(Le *Paria*.)

L'imprécation est le plus souvent l'expression de la colère, de la fureur ou du désespoir. Celles d'Oreste, d'Hermione, etc., devenues classiques, sont connues de tous les élèves. Voici les vers que Corneille met dans la bouche de Camille, adressés à son frère Horace, meurtrier de son amant :

Rome, l'unique objet de mon ressentiment!
Rome, à qui vient ton bras d'immoler mon amant!
Rome, qui t'a vu naître, et que ton cœur adore!
Rome enfin que je hais parce qu'elle t'honore!
Puissent tous ses voisins, ensemble conjurés,
Saper ses fondements encor mal assurés!
Et, si ce n'est assez de toute l'Italie,
Que l'Orient contre elle à l'Occident s'allie :

Que cent peuples unis des bouts de l'univers
Passent pour la détruire et les monts et les mers!
Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles
Et de ses propres mains déchire ses entrailles,
Que le courroux du ciel allumé par mes vœux
Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux!
Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre,
Voir ses maisons en cendre et tes lauriers en poudre,
Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause, et mourir de plaisir!

17° DE L'ÉPIPHONÈME.

892. L'*épiphonème* est une sorte d'exclamation jetée, sous forme de sentence, à la fin d'un raisonnement ou d'un récit :

Lasse enfin des horreurs dont j'étais poursuivie,
J'allais prier Baal de veiller sur ma vie,
Et chercher du repos au pied de ses autels :
Que ne peut la frayeur sur l'esprit des mortels!

RACINE.

Bossuet parle en ces termes de la mort : « Notre chair change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom; même celui de cadavre ne lui reste pas longtemps; il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue : *tant il est vrai que tout meurt avec lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprime ses malheureux restes.* »

Volney vient de tracer un tableau éloquent des splendeurs de l'ancienne Palmyre, qu'il compare aux ruines qu'offre aujourd'hui cette antique cité : « Aujourd'hui, au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques, a succédé une solitude de mort ; le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques ; l'opulence d'une cité de commerce s'est changée en une pauvreté hideuse ; les palais des rois sont devenus le repaire des bêtes fauves ; les troupeaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes habitent le sanctuaire des dieux... *Ainsi donc périssent les ouvrages des hommes! Ainsi s'écroulent les empires et les nations!* »

18° DE L'HYPERBOLE.

893. L'*hyperbole* exagère les choses en employant des expressions qui, prises à la lettre, iraient au delà de la vérité, mais que l'esprit réduit aisément à leur juste valeur.

Ainsi, pour faire entendre qu'une personne va très vite, nous disons qu'*elle va plus vite que le vent*. Si nous voulons, au contraire, faire entendre qu'elle marche avec une extrême lenteur, nous disons qu'*elle marche plus lentement qu'une tortue.*

Les vers suivants offrent un charmant exemple d'hyperbole. Le fils du grand Condé ayant promis mille écus au poète qui composerait le meilleur quatrain destiné à être gravé sur le socle d'une statue qu'il

faisait élever à la mémoire de son père, à Chantilly, un Gascon (on sait que ce n'est pas l'esprit qui leur manque) envoya celui-ci :

Pour célébrer tant dé vertus,
Tant dé hauts faits et tant dé gloire,
Mille écus, sandis! mille écus!
Cé n'est pas un sou par victoire.

Mais quand on fait usage de cette figure, il faut prendre garde de tomber dans l'enflure; c'est le défaut de cette strophe de Malherbe :

C'est alors que ses cris en tonnerres éclatent;
Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent,
Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement,
Ressemblent au torrent qui, des hautes montagnes,
Ravageant et noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément.

19° DE LA LITOTE.

874. **La** *litote* est une figure qui consiste à dire moins pour faire entendre plus. Elle affaiblit l'expression pour donner plus de force à la pensée.

Chimène trahit la violence de sa passion lorsqu'elle dit à Rodrigue : *Va, je ne te hais point.*

Dans l'*Iphigénie* de Racine, Ulysse dit à Agamemnon, pour le décider au sacrifice de sa fille :

Vous seul, nous arrachant à de nouvelles flammes,
Nous avez fait laisser nos enfants et nos femmes,
Et quand, de toutes parts assemblés en ces lieux,
L'honneur de vous venger brille seul à nos yeux;
Quand la Grèce, déjà vous donnant son suffrage,
Vous reconnaît l'auteur de ce fameux ouvrage;
Que ces rois, qui pouvaient vous disputer ce rang,
Sont prêts, pour vous servir, de verser tout leur sang;
Le seul Agamemnon, refusant la victoire,
N'ose d'un peu de sang acheter tant de gloire;
Et, dès le premier pas se laissant effrayer,
Ne commande les Grecs que pour les renvoyer.

Un peu de sang! c'est le sang de sa fille.

Du reste, ces douze vers réunissent à la fois *l'hyperbole* et la *litote :* il y a dans le discours d'Ulysse presque autant d'exagérations que de mots : Agamemnon n'est pas seul la cause de la guerre de Troie; tous les rois, et surtout le prudent Ulysse, ne sont pas prêts à verser la dernière goutte de leur sang, etc., etc.

Dans l'hyperbole et dans la litote, l'équilibre de la pensée n'est rompu qu'en apparence : l'hyperbole arrive à la vérité par le *plus*, la litote par le *moins*.

20° DE L'IRONIE.

895. L'*ironie*, ou *contre-vérité*, est une figure qui dit précisément le contraire de ce qu'on pense ou de ce qu'on veut faire entendre :

Qu'il est *beau* d'insulter au bras chargé d'entraves !
La voyant sans défense, ils s'écriaient, ces braves :...
C. Delavigne.

Beau veut dire *honteux*.
Braves est mis pour *lâches*.

Expression favorite de l'enjouement, du mépris, de la colère, l'ironie est quelquefois la dernière ressource de la fureur et du désespoir; telles sont ces paroles d'Oreste apprenant qu'Hermione n'a pu survivre à Pyrrhus, qu'il vient lui-même d'immoler :

Grâce aux dieux, mon malheur passe mon espérance !
Oui, je te loue, ô Ciel, de ta persévérance !
Appliqué sans relâche au soin de me punir,
Au comble des douleurs tu m'as fait parvenir.
Ta haine a pris plaisir à former ma misère,
J'étais né pour servir d'exemple à ta colère,
Pour être du malheur un modèle accompli :
Eh bien ! je meurs content, et mon sort est rempli.

Ce dernier vers met le comble à l'ironie. Mais l'ironie sert surtout à rendre la critique plus amère par une approbation simulée. Tels sont les éloges railleurs que Boileau adresse quelquefois aux mauvais auteurs de son temps :

Pradon comme un soleil en nos ans a paru;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru;
Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire.

21° DE L'APOSTROPHE.

896. L'*apostrophe* (du grec *apostrephô*, détourner) est une figure par laquelle l'orateur, au milieu de son discours, *se détourne* de ceux à qui il parle, pour s'adresser tout à coup à quelque autre. L'apostrophe peut prendre pour objet les êtres présents ou absents, vivants ou morts, animés ou insensibles. C'est ainsi qu'Andromaque répondant à Pyrrhus qui, pour prix de sa main, lui promet de relever les ruines de Troie, s'écrie tout à coup :

Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor,
Sacrés murs que n'a pu conserver mon Hector!

A. Chénier met dans la bouche de sa *Jeune captive* cette touchante apostrophe :

O mort ! tu peux attendre; éloigne, éloigne-toi;
Va consoler les cœurs que la honte, l'effroi,
Le pâle désespoir dévore.
Pour moi Palès encore a des asiles verts,
Les amours des baisers, les Muses des concerts :
Je ne veux point mourir encore !

Voici, enfin, un bel exemple d'apostrophe emprunté à A. de Musset :

> Dors-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
> Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?
> Ton siècle était, dit-on, trop jeune pour te lire;
> Le nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés.
> Il est tombé sur nous cet édifice immense
> Que de tes larges mains tu sapais nuit et jour.

22° DE LA PROSOPOPÉE.

897. La *prosopopée*, ou *personnification*, va plus loin encore que l'apostrophe ; elle fait agir et parler les absents, évoque les morts, anime les objets insensibles. Fléchier, dans l'exorde de l'Oraison funèbre du duc de Montausier, si connu par sa noble franchise, fournit un bel exemple de la prosopopée : « Oserais-je, dit-il, employer pour le louer la fiction et le mensonge? Ce tombeau s'ouvrirait, ses ossements se rejoindraient pour me dire : « Pourquoi viens-tu mentir » pour moi, qui ne mentis jamais pour personne? Ne me rends pas un » honneur que je n'ai pas mérité, à moi qui n'en voulus jamais rendre » qu'au vrai mérite. Laisse-moi reposer dans le sein de la vérité, et » ne viens pas troubler ma paix par la flatterie, que je hais. »

Tout le monde connaît la magnifique prosopopée dans laquelle Fabricius, rappelé à la vie par J.-J. Rousseau, reproche aux Romains leur luxe et leur mollesse : « O Fabricius! qu'eût dit votre grande âme... »

On s'est beaucoup égayé à propos de la nomenclature sur laquelle est basée la rhétorique. Les mots « hypotypose, obsécration, hyperbole, synecdoche, antimétabole, » et beaucoup d'autres aussi mélodieux, ont été l'objet de mille malédictions plaisantes ou ironiques. La Harpe raconte quelque part dans sa *Correspondance* qu'il n'osait prononcer le nom de *litote*, dans la crainte d'égayer son auditoire. Qu'aurait-il donc dit s'il avait été obligé de faire retentir aux oreilles féminines qui l'écoutaient des termes d'école comme ceux-ci, qui sont la fine fleur de la rhétorique : antanaclase, épanastrope, homoïoploton et prosapodose!...

Quand Boileau voulut couvrir Pradon de ridicule, il alla emprunter ses armes à l'arsenal de la rhétorique :

> Bientôt vous verrez mille auteurs pointilleux,
> Pièce à pièce épluch nt vos sons et vos paroles,
> Interdire chez vous l'entrée aux hyperboles;
> Traiter tout noble mot de terme hasardeux,
> Et dans tous vos discours comme monstres hideux,
> Huer la *métaphore* et la *métonymie*,
> Grands mots que Pradon croit des termes de chimie.

Pradon passait à bon droit pour ignorant. Un jour, au sortir d'une de ses tragédies, le prince de Conti lui reprocha d'avoir mis en Asie une ville d'Europe. « Je prie votre Altesse de m'excuser, je ne sais pas trop bien la *chronologie*. »

Mais le mot qui a *joui* de la plus mauvaise réputation, c'est à coup sûr la *catachrèse;* il a même son histoire bien connue encore aujourd'hui dans un quartier très fréquenté de Paris, histoire tragi-comique. C'était vers 1830; Népomucène Lemercier était obligé, chaque fois qu'il se rendait à l'Académie, de traverser le marché des Innocents. C'était un homme grand, sec, de mine et de tournure peu agréables. Dès que les dames du lieu l'apercevaient de loin, elles se tenaient sur le qui-vive, et les langues marchaient. Un jour que l'une d'elles avait lancé contre l'académicien un lardon un peu plus acéré qu'à l'ordinaire, celui-ci s'avança gravement, et, regardant fièrement la marchande de poisson : « Tais-toi, vieille catachrèse!... » lui dit-il d'une voix caverneuse, en scandant chaque syllabe. La marchande soupçonna sous ce mot, qu'elle ne comprenait pas, la plus sanglante injure, et resta comme étourdie sous le coup. Le mot fit fortune; à partir de ce jour, les dames de la halle regardèrent Népomucène Lemercier comme un homme extraordinaire, qui connaîssait des choses que tout le monde ignorait. Il pouvait parcourir la halle impunément : on l'aurait volontiers salué.

Cependant, ne disons pas trop de mal de ces pauvres figures de rhétorique; que les noms ne nous fassent pas maudire les choses! Les figures de rhétorique — nous l'avons déjà dit au commencement de ce chapitre — sont souvent inspirées par la nature à l'homme le moins versé dans la science de la parole. Dans ses *Éléments de littérature*, Marmontel s'est amusé à les accumuler presque toutes dans le langage familier d'un homme du peuple, fort en colère contre sa femme; c'est par ce morceau que nous allons terminer :

« Si je dis oui, elle dit non; soir et matin, nuit et jour elle gronde (*antithèse*). Jamais, jamais de repos avec elle (*répétition*). C'est une Furie, un démon (*hyperbole*). Mais, malheureuse, dis-moi donc, que t'ai-je fait (*interrogation*)? O ciel! quelle fut ma folie en t'épousant (*exclamation*)! Que ne me suis-je plutôt noyé! Je ne te reprocherai ni ce que tu me coûtes, ni les peines que je me donne pour y suffire (*prétérition*); mais, je t'en prie, je t'en conjure, laisse-moi travailler en paix; ou que je meure, si... Tremble de me pousser à bout (*réticence*)! Elle pleure! ah! la bonne âme! vous allez voir que c'est moi qui ai tort (*ironie*)! Eh bien! je suppose que cela soit; oui, je suis trop vif, trop sensible (*concession*). J'ai souhaité cent fois que tu fusses laide; j'ai maudit, détesté ces yeux perfides, cette mine trompeuse qui m'avaient affolé (*astéisme*). Mais dis-moi si par la douceur il ne vaudrait pas mieux me ramener (*communication*)? Nos enfants, nos amis, nos voisins, tout le monde nous voit faire mauvais ménage; ils entendent tes cris, tes plaintes, les injures dont tu m'accables : ils t'ont vue les yeux égarés, le visage en feu, la tête échevelée, me poursuivre, me menacer : ils en parlent avec frayeur; la voisine arrive, on le lui raconte; le passant écoute et va le répéter (*hypotypose*). Ils croiront que je suis un méchant, un brutal, que je te laisse manquer de tout; que je te bats, que je t'assomme.

Mais non : ils savent bien que je t'aime, que j'ai bon cœur, que je désire te voir tranquille et contente (*correction*). Va, le monde n'est pas injuste ; le tort reste à celui qui l'a. Hélas! ta pauvre mère m'avait tant promis que tu lui ressemblerais! Que dirait-elle? que dit-elle? car elle voit ce qui se passe. Oui, j'espère qu'elle m'écoute, et je l'entends qui te reproche de me rendre malheureux. « Ah! mon pauvre gendre, dit elle, tu méritais un meilleur sort (*prosopopée*). »

TROISIÈME PARTIE

DE LA SYNTAXE

INTRODUCTION

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

En tête de cet ouvrage, et sous le titre de : HISTOIRE DE LA FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE, nous avons fait assister les élèves au long et pénible enfantement de notre idiome national ; nous avons étudié les phases successives que son élaboration a dû traverser pour arriver à sa constitution définitive ; nous avons suivi pas à pas les vicissitudes de ses développements matériels, mais sans nous préoccuper des œuvres auxquelles elle avait donné naissance, et cela pour ne pas compliquer un sujet où il faut, avant tout, de la clarté. Maintenant que nous avons étudié l'instrument, et que nous avons exposé dans la première partie de cette Grammaire les règles élémentaires auxquelles la langue est soumise, voyons le profit qu'ont su en tirer les ouvriers de la pensée aux différentes époques de notre histoire ; en d'autres termes, traçons une rapide esquisse historique de notre littérature, chapitre qui servira d'introduction naturelle aux règles syntaxiques qu'il nous reste encore à exposer.

L'histoire littéraire d'un pays n'est pas moins intéressante à connaître que son histoire politique : ici, c'est le développement de toutes les forces vives de son tempérament physique, de ses aptitudes sociales, de ses facultés intellectuelles appliquées à la satisfaction de ses appétits moraux aussi bien que de ses besoins matériels ; là, c'est l'expansion non moins puissante de l'esprit et de toutes les qualités brillantes qui constituent cette magnifique part de l'âme humaine, facultés précieuses qui établissent la prééminence d'un peuple encore plus sûrement que la force aveugle des armes.

Mais la littérature, comme l'homme lui-même, n'atteint pas d'un seul coup, d'un seul élan, le point culminant de sa perfection, l'apogée de sa virilité et de sa grandeur : elle a ses périodes de naissance, d'enfance barbare et grossière, de juvénilité intempérante, de maturité forte et glorieuse, puis de décadence et de dépérissement ; semblable à ces instruments qui se polissent et se perfectionnent à mesure qu'ils passent par des mains plus habiles, et qui, après un usage plus ou moins prolongé, s'émoussent, s'usent, se déforment, et ne peuvent plus rendre de services qu'après avoir subi une transformation complète. Il en a été ainsi de toutes les littératures de l'antiquité : tout fait présager encore à la nôtre de longs siècles de prospérité, car elle semble ne traverser une phase nouvelle que pour s'en-

richir d'un nouveau perfectionnement, de ressources nouvelles; on dirait qu'à chaque période de son histoire elle ne fait que décrire une évolution inattendue, se dérouler sous un aspect imprévu, mais néanmoins conforme à la multiplicité des caractères de son génie. Et cependant, ses commencements furent humbles, lents et laborieux; durant tout le moyen âge elle parut rester stationnaire, on eût dit qu'elle était *nouée*, et qu'elle serait éternellement impuissante à se dégager de ses langes. Mais déjà un travail mystérieux s'accomplissait dans les esprits; une sourde fermentation intellectuelle faisait de temps en temps surgir à la surface une génie précurseur des grandes époques qui allaient éclore, et ce ne fut pas sans un profond étonnement que l'Europe entière vit tout à coup la littérature française sortir tout armée des entrailles du XVIe siècle, comme la Minerve antique du cerveau de Jupiter. Le XVIe siècle, voilà le vrai, le large point de départ de notre littérature; mais cette étude ne serait pas complète s'il devenait le nôtre ici; nous devons remonter plus haut, et prendre notre littérature à son berceau même pour la suivre jusqu'à l'époque actuelle.

La Gaule a-t-elle possédé une littérature nationale, nous voulons dire celtique, avant l'invasion romaine? C'est ce qu'il est impossible de décider, car il ne nous en reste aucun monument. Quant aux écrivains auxquels la Gaule romaine a donné naissance, tels que Trogue-Pompée, Sidoine Apollinaire, Varro Atacinus, Cornélius Gallus, l'ami de Virgile; Gripho, qui enseigna l'éloquence à César et à Cicéron; Valérius Asiaticus, Domitius Afer, maître d'éloquence aussi; Favorinus, le maître d'Aulu-Gelle; Cornélius Fronto, qui dirigea Marc-Aurèle; Ménécrate, Stace, Pétrone, Exupère, Ausone, Sédatus, etc., nous ne saurions faire figurer leurs ouvrages au bilan de la littérature française, car ils ont parlé la langue du vainqueur, la langue de Rome, et de manière à lui faire honneur. Si quelques débris du vieil idiome gaulois nous sont parvenus, c'est dans la langue sacrée parlée par les druides qu'il nous faut aller les chercher. Ces héros légendaires des sanglants dolmens, ces sombres ministres de Teutatès, se divisaient en trois classes : les *druides* (*hommes de chêne*) proprement dits, chargés de l'étude de la théologie et de la morale, de la législation et de l'éducation publique; les *évates*, occupés des soins matériels du culte, de la célébration des sacrifices, et les *bardes*, qui étaient les poètes sacrés et profanes de la Gaule. Ces derniers chantaient les traditions nationales et la gloire des héros; ils animaient les guerriers sur le champ de bataille, en leur montrant pour récompense des mondes meilleurs s'ils succombaient, le sacrifice des victimes et le partage de leurs dépouilles s'ils étaient victorieux. Les accents des aèdes gaulois ont quelque chose de rude et de sauvage, mais aussi de belliqueux et d'énergique qui devait agir puissamment sur des natures qu'un simple chant de guerre suffisait à enivrer de la fureur des combats.

« Je vois le sanglier qui sort du bois ; il boite, il est blessé.

» Sa gueule béante est pleine de sang, son crin est blanchi par l'âge.

» Il est entouré de ses petits qui grognent de faim.

» Je vois le cheval de mer venir à sa rencontre, et faire trembler le rivage d'épouvante.

» Il est aussi blanc que la neige brillante ; il porte au front des cornes d'argent.

» L'eau bouillonne sous lui, au feu du tonnerre de ses naseaux.

» Tiens bon ! tiens bon ! cheval de mer ; frappe-le à la tête ; frappe fort, frappe.

» Les pieds nus glissent dans le sang ! Plus fort encore ! Frappe donc ! plus fort encore !

» Je vois le sang lui monter jusqu'aux genoux, je vois le sang comme une mare !

» Plus fort encore ! Frappe donc ! Plus fort encore ! Tu te reposeras demain. »

Après cette période, nous retombons dans des ténèbres si profondes, qu'il semble impossible qu'une langue et, à plus forte raison, une littérature puisse en sortir : ici les Ostrogoths, là les Visigoths et les Suèves, plus loin les Bourguignons, ailleurs les Francs. De nouveaux vainqueurs ont inondé le sol de la Gaule, effaçant les dernières traces de tout ce qui aurait pu tenir lieu d'une littérature nationale. Dès lors, pour arriver à constater quelques caractères d'un idiome littéraire, il nous faut attendre qu'il ait pu se dégager, mais bien imparfait encore et grossier, des éléments divers qui vont concourir à sa formation ; il nous faut arriver jusqu'à la bifurcation du français en langue d'oc et en langue d'oil, idiomes qui ont eu leurs plus illustres interprètes dans les troubabours et les trouvères, premiers représentants de l'esprit français au moyen âge. Cet honneur revient surtout aux troubadours, dont les *tensons* ont précédé de cent ans les *sirventes* des trouvères. M. Michelet nous paraît avoir été bien sévère pour cette première efflorescence de notre littérature ; à son avis, elle est légère, immorale ; elle est pédantesque et subtile ; ce n'est qu'une fleur éphémère que la lourde main des hommes du Nord aura raison d'écraser. Nous pensons que le poète de *L'Oiseau* et de *L'Insecte*, le poète au style pailleté, miroitant, fouillé, forcé, le poète dont un critique très fin, M. Charles Monselet, a pu dire avec quelque raison : *Son langage est un patois ;* nous pensons, disons-nous, que M. Michelet aurait dû apporter plus d'indulgence dans son jugement sur Arnaud de Marteil, Sordel, Bernard de Ventadour, Bertrand de Born, etc. « Pour jouir, dit Schlegel, de ces chants qui ont charmé tant d'illustres souverains, tant de preux chevaliers, tant de dames célèbres par leur beauté, il faut écouter les troubadours eux-mêmes et s'efforcer d'entendre leur langage. Vous ne voulez pas vous donner cette peine ? eh bien, vous êtes condamné à lire les traductions de l'abbé Millot. » Si nos premiers poètes du Midi avaient be-

soin d'une réhabilitation, nous opposerions au jugement de M. Michelet deux autorités bien autrement compétentes, quelque respect que nous professions pour la sienne : nous voulons dire Dante et Pétrarque. Dante, l'immortel Florentin, ne le prenait pas de si haut avec cette poésie éclose au soleil de la Provence; pour le prouver, nous n'aurions qu'à rappeler sa rencontre aux enfers avec Bertrand de Born, et au purgatoire avec Sordel, qu'il compare à un lion reposant calme en sa force. Citons ici, de ce troubadour, un passage qui légitime bien cette fière image :

« Je veux en ce rapide chant, d'un cœur triste et marri, plaindre le seigneur Blacas, et j'en ai bien raison, car en lui j'ai perdu un seigneur et un bon ami, et les plus nobles vertus sont éteintes avec lui. Le dommage est si grand, que je n'ai pas soupçon qu'il se répare jamais, à moins qu'on ne lui tire le cœur et qu'on ne le fasse manger à ces barons qui vivent sans cœur, et alors ils en auront beaucoup.

» Que d'abord l'empereur de Rome mange de ce cœur; il en a grand besoin s'il veut conquérir par force les Milanais, qui maintenant le tiennent conquis lui-même, et il vit déshérité malgré ses Allemands.

» Qu'après lui mange de ce cœur le roi des Français, et il retrouvera la Castille qu'il a perdue par niaiserie; mais s'il pense à sa mère, il n'en mangera pas, car il paraît bien, par sa conduite, qu'il ne fait rien qui lui déplaise.

» Je veux que le roi anglais mange aussi beaucoup de ce cœur, et il deviendra vaillant et bon, et il recouvrera la terre que le roi de France lui a ravie, parce qu'il le sait faible et lâche. » (Trad. de M. Villemain.)

Tous les princes, tous les seigneurs de l'Europe ont ainsi successivement leur part à cette sauvage invitation, à cette sanglante invective, dont aucun poète n'a jamais surpassé le ton vigoureux et la couleur éclatante.

Et qu'on n'aille pas croire que ce chant soit une exception, une page isolée dans ce livre du *Gay Saber* que tant de critiques ne se sont pas même donné la peine d'ouvrir; qu'on en juge par les vers suivants, dus à l'autre troubadour rencontré par Dante, au batailleur Bertrand de Born :

Bien me sourit le doux printemps,
Qui fait venir fleurs et feuillage;
Et bien me plaît lorsque j'entends
Des oiseaux le gentil ramage.
Mais j'aime mieux quand sur le pré
Je vois l'étendard arboré,
Flottant comme un signal de guerre;
Quand j'entends par monts et par vaux
Courir chevaliers et chevaux,
Et sous leurs pas frémir la terre.
Et bien me plaît quand les coureurs
Font fuir au loin et gens et bêtes :

Bien me plaît quand nos batailleurs
Rugissent ; ce sont là mes fêtes!
Quand je vois castels assiégés,
Soldats sur les fossés rangés,
Ébranlant fortes palissades;
Et murs effondrés et croulants,
Créneaux, mâchicoulis roulants
A vos pieds, braves camarades!
. . . .
Je vois lance et glaive éclatés
Sur l'écu qui se fausse et tremble :
Aigrettes, casques emportés,
Les vassaux férir tous ensemble,
Les chevaux des morts, des blessés,
Dans la plaine au hasard lancés.
Allons! que de sang on s'enivre!

(*Trad. de* M. Demogeot.)

Tels étaient les *sirventes* des troubadours, leurs chants de colère et d'indignation, faits pour être accompagnés du cor guerrier ; quant à leurs *tensons*, composés sur un mode plus harmonieux et plus doux, ils ont charmé les oreilles de toutes les belles châtelaines du moyen âge.

Les chants des troubadours et leur *gay saber* furent étouffés dans les flots de sang que fit verser la guerre des Albigeois ; leur héritage passa aux poètes du Nord, aux trouvères : le règne de la langue d'oil commençait. Alors, notre esprit, notre génie national fit un pas en avant; alors apparurent les prosateurs, qui dotèrent notre langue de la netteté, de la clarté et de la concision qui sont restées son plus bel apanage ; du tour piquant, simple et naïf, qui est un des caractères les plus saillants de notre littérature à cette époque. Voici venir Villehardouin, Joinville, Froissart et Philippe de Comines.

A Geoffroy de Villehardouin revient l'honneur d'avoir écrit, dès le commencement du XIIIe siècle, en 1207, le premier ouvrage en prose où l'on trouve réellement les qualités du style français. Il était maréchal de Champagne sous Thibaut, comte de Champagne et de Brie, et il fit partie de la quatrième croisade, où il commandait le cinquième corps de l'armée chrétienne. Il était donc admirablement placé pour *écrire* son *Histoire de la Conquête de Constantinople*. Il assista à la prise de cette ville par les croisés, et tout porte à croire qu'il ne négligea rien pour se procurer les matériaux nécessaires à la composition de son ouvrage. Donnons une idée du français de cette époque et du style de notre premier historien national ; il raconte l'embarquement des croisés, se dirigeant du port de Corfou vers Constantinople, la veille de la Pentecôte, l'an 1203 :

« *Li tans fu biaus et clers et li vens bons et soués : si laissièrent leurs voiles aller au vent. Et bien témoigne Joffrois, le mareschaus, qui ceste œvre dicta, ne onques n'en menti à son escient de mot, com cil qui à tous les consaus fu, qu'onques mais si grand estoire ne*

fut veue. Et bien sembloit estoire qui terre deust conquerre; car tant comme on paoit voir aus iels, ne paroient fors voiles de nés et de vaissiaus, si que li cuers de chascun s'en resjoïssoit mult durement. — Le temps était beau et clair, et les vents bons et doux; ils mirent à la voile. On peut bien en croire Geoffroy, le maréchal, *qui dicta* (1) cet ouvrage, et qui, à son escient, n'y a rien mis de contraire à la vérité, comme il appartenait à celui qui fut de tous les conseils. Jamais on ne vit si grande flotte; une flotte à conquérir le monde, ce semble; car, tant que la vue pouvait s'étendre, on n'apercevait que voiles de nefs et de vaisseaux, si bien que le cœur de chacun en ressentit une forte joie. » — « Le récit de Villehardouin, dit M. Geruzez, est un des plus précieux monuments de notre ancienne littérature. Comme histoire écrite en prose, il est le premier par la date et par le mérite. Villehardouin est un témoin sincère qui a bien vu, et qui reproduit simplement, sobrement, avec force, les faits qui méritent d'être connus. Il dit brièvement ce qui importe et n'admet rien d'inutile. Un trait lui suffit pour peindre, un mot pour expliquer, une exclamation pour louer ou pour flétrir, et, sans plus d'efforts, il est peintre, il est homme d'État, il est moraliste... Dans cette prose noble et simple, Villehardouin rencontre, par surcroît, une harmonie naturelle qui satisfait l'oreille et qui plaît, comme ces voix bien timbrées que l'art n'a point encore assouplies, mais dont toutes les intonations sont agréables parce qu'elles sont justes. » Ajoutons à ces remarques du savant critique que Villehardouin n'avait reçu aucune instruction, qu'il ne savait ni lire ni écrire, et que c'est sur un lit de douleur, après avoir été blessé dans une bataille, qu'il dicta ces lignes immortelles à son secrétaire.

Un siècle s'écoule entre l'*Histoire* de Villehardouin et les *Mémoires* du sire de Joinville, dont le style plus facile et plus libre laisse deviner cet intervalle. Les plus charmants souvenirs se rattachent à ce nom de Joinville, qui suivit Louis IX à la croisade, et fut son historien et son ami. Un jour — qu'on nous pardonne cette anecdote en passant, elle fait du moins honneur à la franchise de Joinville — un jour, le pieux fils de la reine Blanche demanda à son compagnon d'armes lequel il préférerait d'être atteint de la lèpre ou de se rendre coupable d'un péché mortel. Joinville répondit naïvement qu'il aimerait mieux en avoir commis trente; ce qui irrita fort le saint roi, qui finit cependant par lui pardonner.

Les mémoires que le sire de Joinville nous a laissés sur Louis IX sont empreints d'un charme et d'une naïveté inexprimables. Citons ici le passage où il représente ce monarque, aussi juste qu'intrépide, rendant lui-même la justice dans le bois de Vincennes; c'est un épisode que tous connaissent, mais qu'on aime à lire dans l'original :

« Maintes fois que, en esté, il (le roi) alloit seoir au boiz de Vin-

---

(1) Villehardouin *dictait* et *n'écrivait* pas, car, en bon gentilhomme, il ne savait pas même signer son nom.

» cennes après sa messe, et se acostoioit à un chesne et nous faisoit
» seoir autour de lui ; et tous ceulx qui avoient à faire venoient parler
» à lui, sans destourbier de huissier ne d'autre. Et lors il leur deman-
» doit de sa bouche : A yl ci nullui qui ait partie ? Et cil se levoient
» qui partie avoient ; et lors il disoit : Taisiez-vous tous, et on vous
» déliverra l'un après l'autre. Et lors il appeloit monseigneur Pierre
» de Fontaine et monseigneur Geffroy de Villette, et disoit à l'un
» d'eulz : Délivrez-moi cette partie. Et quand il veoit aucune chose à
» amender en la parole de ceulz qui parloient pour autrui, il meisme
» l'amendoit de sa bouche. »

Toutefois, nous ferons remarquer que les écrits de Villehardouin et de Joinville sont plutôt des mémoires que des chroniques, comme nous l'avons dit d'ailleurs pour ce dernier. Or, entre ces deux genres il y a une distinction à établir : « Les mémoires, dit judicieusement M. Nisard, sont les souvenirs personnels d'un homme qui a été mêlé aux événements qu'il raconte ; les chroniques peuvent être l'ouvrage d'un historien de cabinet, lequel ne fait que mettre en récit les souvenirs d'autrui. »

Tel est, en effet, le caractère des *Chroniques* de Froissart, qu'un siècle encore sépare des *Mémoires* de Joinville. Jehan Froissart (1333-1410) vécut toute sa vie auprès des grands, voyageant d'une cour à l'autre. Il visita ainsi « plus de deux cents hauts princes, » qui tous avaient pris une part active aux guerres du XIVe siècle. Il parcourut de cette manière la France, la Flandre, l'Angleterre et l'Écosse, « travellant et chevauchant, quérant de tous côtés nouvelles », écrivant tout ce qui se passait autour de lui, ce qu'il entendait raconter. Sa *Chronique*, qui embrasse presque tout son siècle, nous a transmis de la manière la plus complète le souvenir des principaux épisodes de cette longue guerre entre la France et l'Angleterre qui est connue sous le nom de *guerre de Cent ans*. Le mérite particulier de Froissart, le trait auquel s'est reconnu en lui l'esprit français, c'est d'avoir peint des couleurs les plus vraies une époque caractéristique de la société française. Ses *Chroniques* en sont l'image si fidèle, et son art suffit si complètement à sa matière, qu'il a fait de la chronique comme un genre parfait en soi qui a devancé la littérature. « Cette curiosité sans confusion, dit M. Nisard, cette imagination facile et heureuse, cet arrangement naturel et sans effort, sont les seules qualités du genre, et Froissart les possède en perfection. »

Nous ne fermerons pas le chapitre de nos chroniqueurs sans mentionner Christine de Pisan, la célèbre fille de l'astrologue de Charles V. Après avoir débuté par des poésies où elle attaquait vivement le *Roman de la Rose*, et où elle prenait en main la cause des femmes, elle écrivit, à l'âge de trente-six ans, son *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V*. Femme de lettres dans la véritable acception de ce mot tout moderne, composant par nécessité, elle ennoblit sa profession en ne puisant ses inspirations d'écrivain que

dans son cœur et dans sa conscience, bien qu'elle eût à compter avec une Isabeau de Bavière et un duc d'Orléans, qui avaient leurs raisons pour ne pas aimer la vérité. C'est donc son époque, et non elle-même, qu'il faut accuser de cette phraséologie voilée, ambitieuse, de cette impuissance littéraire qu'on a reprochées à Christine de Pisan.

Nous arrivons enfin, avec la seconde moitié du xvᵉ siècle, à l'éminent écrivain qui fut, avant de Thou, le véritable père de l'histoire en France. Jusqu'à Philippe de Comines, les chroniqueurs s'étaient contentés de raconter les faits avec plus ou moins d'impartialité, sans en rechercher les causes, sans en tirer ni conséquences ni enseignements; le conseiller de Louis XI introduit les idées philosophiques et morales dans son récit. « L'histoire, dit M. Nisard, commence à paraître dans les *Mémoires* de Comines. Ce n'est plus le chroniqueur complaisant qui fait payer innocemment à la vérité historique les frais de l'hospitalité des princes qui l'hébergent : c'est un grave personnage qui juge les choses et les hommes, non sans se tromper, mais sans s'amuser de sa matière comme Froissart, et sans la travestir comme Christine de Pisan et les chroniqueurs bourguignons. » Comines vécut successivement à la cour de Charles le Téméraire, de Louis XI et de Charles VIII, et c'est l'histoire de ces trois règnes qu'il retrace dans ses *Mémoires*. « Les caractères de l'histoire, dit encore M. Nisard, s'y montrent par plusieurs qualités propres à Comines, et dont s'est enrichi l'esprit français. Tracer d'une main impartiale les portraits des grands personnages, faire des réflexions sur les événements et les caractères des peuples, comparer leurs institutions, distinguer une bonne politique et une mauvaise, indiquer des progrès à faire, des réformes à réaliser, enfin regarder l'histoire comme un enseignement, voilà ce qui donnait à Comines le droit de prendre le titre d'historien. »

Toutefois, il ne faut pas toujours demander au confident, nous dirions presque au complice de Louis XI, une morale bien sévère : c'est souvent la morale relâchée du temps ; on s'aperçoit que les ressorts en sont détendus par cette indifférence pour les crimes politiques qui était devenue en Italie la pratique régulière des gouvernements.

Suivons maintenant l'esprit français dans ses autres manifestations. A la même époque que Christine de Pisan vivait Charlier de Gerson, chancelier de l'Université et la plus grande lumière de la France et de l'Église à cette époque. Il résuma les plus sublimes et les plus touchantes pensées de la foi chrétienne dans une œuvre dont l'auteur est resté longtemps inconnu, œuvre qui a fait l'admiration de tous les siècles : l'*Imitation de Jésus-Christ*. En même temps, Gerson jetait les fondements de l'éloquence française, et préparait par ses harangues les réformes administratives qui signalèrent le règne de Charles VII.

En passant, donnons un souvenir à cet Alain Chartier, écrivain en prose et en vers ; des plus laids, si l'on en croit la chronique, mais qui n'en fut pas moins honoré, pendant son sommeil, du baiser d'une

princesse, parce qu'elle ne voyait en lui que l'homme dont les ouvrages l'avaient charmée. « Le principal titre d'Alain Chartier, dit M. Geruzez, est sans contredit son *Quadriloge invectif* (en prose), également remarquable par son importance littéraire et par sa portée politique. Ce manifeste d'honneur et de patriotisme, ce cri d'encouragement jeté au milieu de la détresse publique, entre la déroute d'Azincourt et la délivrance d'Orléans, est un appel à tous les nobles sentiments dont le réveil doit procurer le salut de la France. »

Le génie de notre littérature et de notre langue ne se dégage que lentement, péniblement, avec les prosateurs; avec les poètes, il s'accentue davantage et fait ressortir plus vivement les qualités qui lui sont propres; nous allons enfin trouver ce tour incisif, ce ton satirique, cette naïveté mélangée de malice, cette prestesse d'allures et de mouvements, qui caractérisent si éminemment l'esprit français. Le premier ouvrage où il se soit plu à se reconnaître est le *Roman de la Rose*, écrit en vers de huit syllabes, et qui se compose de deux parties, dues à deux auteurs différents. La première, qui comprend 4 000 vers, est l'œuvre de Guillaume de Lorris, contemporain de saint Louis; la seconde partie, qui ne renferme pas moins de 18 000 vers, est attribuée à Jean de Meung, et paraît avoir été composée cinquante ou soixante ans plus tard. En réalité, ces deux parties forment deux poèmes très distincts, sous un titre commun. Relativement à la part qui revient à Guillaume de Lorris, trouvère d'un esprit délicat et doux, le *Roman de la Rose* a été en plusieurs endroits inspiré évidemment par l'*Art d'aimer* d'Ovide, quand il n'en est pas en quelque sorte une traduction. Mais la physionomie de l'œuvre change complètement avec Jean de Meung, clerc savant, libre diseur; esprit fort qui se pique d'approfondir les secrets du cœur et ceux de la nature, les énigmes de la pensée et les mystères de la création. Avec lui vient de naître et se développera désormais l'esprit encyclopédique. Ces allégories morales, ces personnalités satiriques, ces « rudiments » de science, de philosophie, d'abstraction, qui abondent dans le *Roman de la Rose*, sont comme les premières marques du génie français. Clément Marot a donc eu raison d'appeler Jean de Meung « notre Ennius ». C'est un chaos sans doute, mais un chaos en travail ; la poésie antérieure n'était qu'un sommeil. Cette différence de caractère entre les deux auteurs, M. Nisard l'a parfaitement mise en relief dans l'appréciation suivante, un peu trop sévère peut-être : « Guillaume de Lorris n'avait rêvé que la conquête d'une rose, symbole de l'amour chaste et chevaleresque des troubadours; Jean de Meung a flétri la rose en la cueillant. »

Ce moyen âge, qui a été jusqu'ici l'objet de trop de dédains, et sur lequel les travaux de savants littérateurs ont ramené l'attention, a été fertile en poètes, tour à tour naïfs, tendres ou satiriques, presque toujours originaux. Citons, entre autres, Marie de France, auteur d'un recueil de fables auquel La Fontaine, fidèle à la méthode de son ami Molière, qui prenait son bien partout où il le trouvait, a fait plus d'un

heureux emprunt. Ainsi, *La Cigale et la Fourmi* se trouve dans Marie de France sous le titre de : *Un Grésillon et une Fourmi*, et *La Mort et le Bûcheron* sous celui de *La Mort et le Bosquillon*. Cette dernière expression se retrouve même dans le fabuliste moderne. Sous les règnes de Charles V et de Charles VI florissait Eustache Deschamps, ennemi des Anglais aussi acharné que Jeanne d'Arc elle-même. Bailli de sa profession, il n'était belliqueux qu'en vers ; mais il avait été soldat dans sa jeunesse, et ses rimes guerrières, quand il célèbre les exploits de Duguesclin, montrent assez que les attributs de Thémis ne lui ont point fait oublier les insignes de Mars. Dans son ardent patriotisme, il fait des vœux non seulement pour que le sol de la France soit purgé de la présence de l'étranger, mais pour que s'accomplisse la vieille prédiction de l'enchanteur Merlin, qui annonce en ces termes la destruction de l'Angleterre :

Lors passeront Gaulois le bras marin (la Manche),
Le povre Anglet détruiront si par guerre,
Qu'adonc diront tuit (tous) passant ce chemin :
« Au temps jadis étoit cy Angleterre. »

Il faut bien reconnaître que la prédiction ne s'est pas réalisée; mais il serait injuste d'en rendre responsables Merlin et Eustache Deschamps. Parmi les contemporains de ce dernier, nous trouvons un nom plus populaire que le sien, celui de l'auteur des *Vaux-de-vire*, le père authentique de notre vaudeville moderne ; nous avons nommé Olivier Basselin. C'était le verre en main que le joyeux foulon improvisait ses couplets, et il y en a d'un tour et d'une naïveté qu'on n'a jamais surpassés, témoin le suivant :

Hélas ! que faict un povre yvrongne ?
Il se couche et n'occit personne;
Ou bien il dit propos joyeux,
Il ne songe point en uzure,
Et ne faict à personne injure :
Buveur d'eau peut-il faire mieux ?

Cette dernière réflexion, sous son apparente bonhomie, est d'un comique achevé. Olivier Basselin, le premier de nos poètes artisans, a eu la gloire de créer un genre : la chanson bachique. Aucun de ces poètes n'a la grâce de Charles d'Orléans, père de Louis XII, et fils de Valentine de Milan et de ce duc d'Orléans assassiné par Jean sans Peur. Blessé et fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, il fut emmené en Angleterre, où il resta vingt-cinq ans. Il trouva dans la poésie un soulagement aux ennuis de cette longue captivité. S'inspirant du *Roman de la Rose*, il en fit revivre les personnifications ; mais il sut trouver des formes harmonieuses et des accords touchants que ses devanciers n'avaient point connus. Ses poésies ont été publiées pour la première fois en 1803. « La poésie de Charles d'Orléans, dit M. Geruzez, est la dernière et la plus délicate fleur de l'esprit chevaleresque ; c'est, d'ailleurs, pourrait-on dire en style de moissonneur,

un regain, car le xive siècle a passé, et l'on sait que ce fut pour les sentiments tendres et délicats une morte-saison. Aussi cette seconde floraison, accidentelle et isolée, est-elle due à un rayon détourné du soleil d'Italie ; car le gracieux génie de Charles d'Orléans se compose de l'âme et de l'esprit de Valentine de Milan, transmis à son fils, heureux si l'influence de Guillaume de Lorris ne s'y fût point mêlée. »

De tous les poètes du xve siècle, le plus remarquable, sans contredit, est Villon, de qui Boileau a écrit :

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers,

Villon, l'aïeul de nos bohêmes modernes, le basochien espiègle, tapageur, larron même, et que l'esprit sauve de la potence. « Villon, dit M. Nisard, innove dans les idées et dans la forme. Il n'imite pas le *Roman de la Rose ;* il laisse ces froides allégories et ce savoir indigeste; presque toutes ses pensées sortent de son fonds. Les vers de Villon lui sont inspirés par sa vie, par ses malheurs, ses amours, ses vices, il faut bien le dire ; par les châtiments auxquels il s'est exposé, par les dangers de mort qu'il a courus. Voilà, non plus un poète bel esprit, nourri des livres à la mode, mais un enfant du peuple, né poète, qui lit dans son cœur et qui tire ses images des fortes impressions qu'il reçoit de son temps... Novateur dans les idées, Villon ne l'est pas moins dans la forme : l'un emporte l'autre. On admire dans ce poète des expressions vives, pittoresques, trouvées... Villon écrit le français du peuple de Paris ; il tire sa langue du cœur même de la nation. Ne nous effarouchons pas de l'étrange berceau d'où sort notre poésie ; d'autres viendront qui feront de cette fille du peuple la muse charmante et sévère du xviie siècle. »

Parmi les œuvres de Villon, on remarque surtout le *Grand Testament* et le *Petit Testament*. La strophe suivante, empruntée au premier, prouve que, malgré sa vie déréglée et ses méfaits, Villon n'avait pas abjuré tous les sentiments honnêtes :

> Bien sçay se j'eusse estudié
> Ou temps de ma jeunesse folle,
> Et à bonnes meurs dedié,
> J'eusse maison et couche molle !
> Mais quoy ! je fuyoye l'escole,
> Comme faict le mauvays enfant ;
> En escrivant ceste parolle,
> A peu que le cueur ne me fend !

Ce qui distinguera toujours notre vieux poète, c'est la gentillesse et l'originalité de ce refrain, si bien approprié à la beauté fugitive qui s'écoule en quelques heures :

> Mais où sont les neiges d'antan ?

Nous ne résistons pas au plaisir de citer une strophe de cette délicieuse ballade :

La royne, blanche comme un lys,
Qui chantoit à voix de sereine;
Berthe au grand pied, Bietris, Alliz,
Harembourges qui tint le Mayne,
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Que Anglois bruslèrent à Rouen,
Où sont-ilz, Vierge souveraine?...
Mais où sont les neiges d'antan?

Ce vers, qui exprime si gracieusement un mélancolique retour vers le passé, est, de la part des écrivains, l'objet de fréquentes allusions.

Un dernier mot sur le xve siècle. C'est de cette époque que date en France l'origine de la poésie dramatique. On vit d'abord paraître les *Mystères*, dont la représentation durait quelquefois des mois entiers, et dont le texte des livres saints fournissait la matière. Ces spectacles naïfs se sont perpétués à travers les âges au fond de quelques-unes de nos campagnes, et nous nous rappelons fort bien avoir assisté dans notre enfance à des représentations de la Passion de Jésus-Christ. A côté des *Mystères* se produisirent les *Moralités*, pour la composition desquelles les auteurs appelèrent à leur secours la mythologie et la Fable ; puis les *Sotties*, les *Farces* vinrent attaquer les ridicules et mettre en scène l'homme de la société actuelle, avec ses vices et ses travers. C'est cependant de ces essais grossiers, informes, que devait sortir la comédie ; c'est là que notre grand Molière ne dédaignait pas d'aller quelquefois *prendre son bien*. En définitive, si le xve siècle n'est pas riche en grandes productions littéraires, on ne peut du moins lui refuser la gloire d'avoir ouvert la route aux générations futures. Les savants de la Grèce, refoulés en Occident, surtout en Italie et en France, par la conquête de Constantinople (1453), ont apporté dans leurs nouvelles patries des arts nouveaux et de nouvelles richesses littéraires, que la langue essayera bientôt de s'assimiler. L'invention de l'imprimerie fixe la pensée et en multiplie l'expression ; elle appelle tous les peuples à la même communion d'idées. Tout est donc prêt pour l'affranchissement de l'esprit humain, et pour une régénération inévitable des lettres, des sciences et des arts.

Dans une esquisse aussi rapide que celle que nous traçons ici, nous avons dû laisser dans l'ombre bien des noms qui ne sont pas cependant sans éclat. Ainsi, nous n'avons rien dit de Chrétien de Troyes, de ce Thibault, comte de Champagne, qui soupirait respectueusement pour la reine Blanche ; de Pierre Mauclerc, de Charles d'Anjou, de Raoul, de Rutebeuf et d'autres encore, qui, avant Richelieu, jetèrent les premières assises de l'Académie française. Nous n'avons point parlé de Clémence Isaure, la célèbre fondatrice des Jeux floraux ; de Clotilde de Surville et de ses vers, si pleins de grâce et de fraîcheur, adressés *à son premier-né;* de la *Dame aux belles cousines;* d'une foule de poètes, chroniqueurs, moralistes qui ont montré beaucoup de verve, de malice et de hardiesse. Mais ils appartiennent à cette époque de gestation, d'étude et de tâtonnements où la langue n'est encore qu'un

instrument grossier, infidèle, qu'on n'a point accordé à un diapason normal, accepté de tous. Et puis l'espace nous fait défaut, et nous avons hâte d'arriver aux siècles qui ont assisté aux grandes manifestations de l'esprit humain.

L'ère de transition est marquée par Marguerite de Valois, sœur de François Ier, et par Clément Marot, fils de Jean Marot, lequel était lui-même poète. Il faut chercher les qualités littéraires de Marguerite moins dans ses poésies, qui sont médiocres, que dans son *Heptaméron,* imité du *Décaméron* de Boccace, mais dont l'exécution a fait un ouvrage original. La grâce et la délicatesse forment le charme et le trait particulier de l'*Heptaméron*, le premier ouvrage qu'on puisse lire sans l'aide d'un vocabulaire. Les tours et les expressions durables forment déjà le fonds du style ; les choses surannées ne sont plus que l'exception.

Marot, esprit éminemment français, fin, railleur, charmant, est toujours admirable de grâce et de naïveté.

> Imitons de Marot l'élégant badinage,

a dit avec raison Boileau ; mais le page de Marguerite de Valois et de François Ier manque souvent d'énergie, de grandeur, de gravité, bien qu'il ait donné en vers français une traduction des Psaumes fort estimée. « Ce poète, dit M. Demogeot dans son excellente *Histoire de la Littérature française*, absorbe et résume en lui, sous une forme plus pure, toutes les qualités de notre vieille poésie. Il en possède tous les charmes, mais il en a aussi toutes les limites ; il n'élargit point le cercle qu'avaient tracé ses prédécesseurs, il est Gaulois comme eux, mais il l'est mieux et plus vivement, il l'est seul autant qu'eux tous à la fois. On retrouve en lui la couleur de Villon, le naturel de Froissart, la délicatesse de Charles d'Orléans, le bon sens d'Alain Chartier et la verve mordante de Jean de Meung. Tout cela est rapproché, concentré dans une originalité piquante, et réuni par un don précieux qui forme comme le fonds de cette broderie brillante : l'esprit. Marot est le premier type vraiment français dans son acception la plus restreinte, mais la plus distinctive. Il semble que la poésie du XIVe et du XVe siècle, sur le point de s'éclipser devant l'éclat nouveau de la Renaissance, ait ramassé toutes ses richesses pour en douer cet heureux héritier des trouvères. Aujourd'hui encore, le badinage naïf de Marot n'a rien perdu de son charme ; il a créé des formes, une couleur, un genre, qu'on a nommé plus tard le *style marotique*, et que La Fontaine, seul après lui, a su égaler, sinon surpasser. Toutefois, Marot échoua lorsqu'il voulut aborder le genre sérieux. Il faut chercher son véritable génie dans ses épîtres, ses rondeaux, ses ballades et ses épigrammes, où brillent au plus haut degré la grâce et la finesse. Tout le monde connaît cette délicieuse épître qu'il adressa à François Ier pour lui demander à emprunter de l'argent, après avoir été volé par son *valet de Gascogne*.

Nous abordons enfin l'époque où notre littérature, au souffle puissant de la Renaissance, va se dégager franchement des langes du passé et revêtir des formes nouvelles. L'honneur de cette initiative revient aux poètes de la pléiade : Ronsard, aidé de Joachim du Bellay ; Baïf, Du Bartas, Remy Belleau, Jodelle, et quelques autres encore, tentent la réforme littéraire, qui peut se résumer ainsi : ennoblir et enrichir la langue par l'infusion des images et des mots empruntés aux langues anciennes ; étendre le domaine poétique par l'introduction des genres empruntés aux poètes de la Grèce et de Rome. Ce fut du Bellay qui poussa le premier cri de guerre contre la poésie à la mode. Il fit suivre son manifeste d'une satire qu'il intitula *Le Poète courtisan*. Cette pièce offrait deux nouveautés : le titre même de *satire*, qui se voyait pour la première fois en tête d'un ouvrage en vers français, et l'alexandrin substitué au petit vers ; il y avait, de plus, de la verve et de l'esprit. On doit également à du Bellay un ouvrage en prose intitulé : *Défense et illustration de la langue françoise.*

Le plus célèbre de ces poètes novateurs est sans contredit Ronsard. « Il jeta, dit M. Sainte-Beuve, les fondements de la révolution poétique qui changea l'avenir de notre langue et de notre poésie. » Il réunit autour de lui quelques écrivains épris de l'amour des vers, et ils formèrent, sous le nom de *pléiade*, une école dont il fut le chef. La pléiade se composait de Ronsard, Jean Dorat, Joachim du Bellay, Remy Belleau, que Ronsard surnommait le *peintre de la nature ;* Ponthus de Thiard, Baïf, le plus prétentieux de tous, et Étienne Jodelle, qui composa le premier des tragédies avec chœurs imités des Grecs. L'influence de cette école s'éteignit avec le siècle ; mais pendant cinquante ans elle régla et domina toute la littérature française. Le tort de la pléiade fut de vouloir imprimer à la langue une physionomie nouvelle, brusquement, violemment, sans réfléchir que le génie d'une langue ne se métamorphose pas ainsi du jour au lendemain. Aussi Boileau a-t-il pu se croire autorisé à dire que Ronsard,

Réglant tout, brouillant tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois longtemps eut un heureux destin ;
Mais sa muse, en françois parlant grec et latin,
Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Les œuvres de Ronsard, appelé de son temps le *prince des poètes*, se composent de sonnets, de madrigaux, d'élégies et d'un poème épique, *La Franciade*. Malgré le jugement sévère de Boileau, il serait injuste de méconnaître que ce poète a trouvé parfois de belles inspirations, et qu'il a fait faire à notre langue poétique de remarquables progrès.

L'espace nous manque pour entrer ici dans quelques détails relatifs aux autres poètes que nous venons de nommer ; nous ne ferons également que mentionner Du Bartas, Mellin de Saint-Gelais, Bertaut et l'abbé Desportes, qui eut la gloire d'avoir pour neveu et de former

Mathurin Régnier, le satirique du XVIe siècle, le précurseur de Boileau en ligne directe. L'abbé Desportes jouit de son temps d'une réputation immense, et souvent les jeunes poètes lui soumettaient leurs débuts et sollicitaient humblement son suffrage. Un avocat, qui consacrait aux Muses les loisirs que lui faisait parfois la déesse de la chicane, lui porta un jour un long manuscrit rimé, avec prière de l'apostiller en toute sincérité. Fatigué de cette besogne monotone, Desportes confia le poème à son neveu Mathurin, qui le lut avec la malignité naturelle à son esprit, et arriva, moyennant force patience, jusqu'à un passage où l'avocat-poète disait :

Je *bride* ici mon *Apollon*.

Il en coûta cher au disciple de Thémis pour avoir confondu Apollon avec Pégase, le cavalier avec sa monture; le satirique indigné écrivit en marge :

Faut avoir le cerveau bien vide
Pour *brider* des Muses le roi.
Les dieux ne portent point de bride,
Mais bien les ânes comme toi.

Cela fait, Régnier remit le manuscrit à son oncle, en disant qu'il n'avait eu à y faire qu'une seule annotation; c'est ce que Desportes répéta à l'avocat, qui partit enchanté de ce qu'un poète tel que l'illustre Desportes n'avait trouvé qu'une seule critique à formuler sur son poème ; mais, dès le lendemain, le terrible avocat reparut chez Desportes, le doigt collé sur le quatrain accusateur, et peu s'en fallut qu'il n'actionnât le bon abbé par-devant le parlement. Régnier, on le voit, possédait la verve satirique. Admirateur et zélé partisan de Ronsard, il marcha sur les traces du maître, mais adoucit ses défauts tout en conservant ses qualités. Ses satires, étincelantes d'originalité et de force comique, sont empreintes du vieil esprit gaulois de Marot. Observateur profond, il excelle à peindre les ridicules ; il est simple, nerveux, malin, et il ne manque pas de ces beautés de style qui caractérisent les meilleures époques littéraires ; mais on lui a reproché avec raison des détails cyniques qui déparent les plus beaux passages de ses œuvres, ce qui a fait dire à Boileau :

Heureux si ses discours, craints du chaste lecteur,
Ne se sentaient des lieux que fréquentait l'auteur.

Sans le vouloir et sans s'en douter, Mathurin Régnier commença vers le véritable idiome français le mouvement de retour dont Malherbe devait prendre la direction. Enfin, dit encore Boileau, saluant l'arrivée du poète normand comme une sorte d'avènement,

Enfin Malherbe vint.....

Mais arrêtons-nous un instant sur cette route qui nous conduit droit au XVIIe siècle : nous n'avons encore rien dit des grands prosateurs du XVIe, et ce sont eux surtout qui doivent encore retarder notre marche, quelque pressée qu'elle soit, car c'est à eux que notre litté-

rature et notre langue doivent leurs progrès les plus décisifs. La Renaissance nous donnera Rabelais, la Réforme nous donnera Calvin. Dans *Gargantua* et *Pantagruel*, œuvres originales, dont le modèle n'existait nulle part et qu'on chercherait vainement à imiter, Rabelais a enrichi la langue d'une force, d'une vivacité, d'une variété, d'une exubérance d'expressions et d'images dont on n'avait pu se faire une idée jusqu'alors. « L'œuvre de Rabelais, dit Sainte-Beuve dans son tableau de la poésie au XVIe siècle, est une œuvre inouïe, mêlée de science, d'obscurité, de comique, d'éloquence et de haute fantaisie, qui rappelle tout sans être comparable à rien, qui vous saisit et vous déconcerte, vous enivre et vous dégoûte, et dont on peut, après s'y être beaucoup plu et l'avoir beaucoup admirée, se demander sérieusement si l'on a compris.

» Il y aurait trop à dire sur Rabelais. Il est notre Shakspeare dans le comique. De son temps, il a été un Arioste à la portée des races prosaïques de Brie, de Champagne, de Picardie, de Touraine et de Poitou. Nos noms de provinces, de bourgs, de monastères, nos habitudes de couvent, de paroisse, d'université, nos mœurs d'écoliers, de juges, de marguilliers, de marchands, il a reproduit tout cela, le plus souvent pour en rire. Il a compris et satisfait à la fois les penchants communs, le bon sens droit et les inclinations matoises du tiers état au XVIe siècle. » M. Nisard dit que dans le livre de Rabelais l'érudition est une ivresse, et le génie une débauche d'esprit. La Bruyère l'avait déjà sainement et justement apprécié en quelques mots : « Où Rabelais est mauvais, il passe bien loin au delà du pire ; c'est le charme de la canaille. Où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et l'excellent, et il peut être un mets des plus délicats. »

Nous venons de nommer Calvin. Le célèbre sectaire fut un des plus grands prosateurs de ce siècle, qui en compte de si illustres. Son *Institution chrétienne*, écrite d'abord en latin, puis traduite en français par Calvin lui-même, est l'ouvrage le plus considérable qui eût été écrit jusqu'alors sur la matière religieuse. Calvin y traite, avec la plus haute supériorité de pensées et d'expressions, toutes les questions soulevées par la philosophie chrétienne : la conscience, le libre arbitre, la providence divine, les traditions humaines, le renoncement à soi. « Calvin, dit M. Nisard, ne perfectionna pas seulement, en l'enrichissant, la langue générale, il créa une langue particulière, dont les formes très diversement appliquées n'ont pas cessé d'être les meilleures, parce qu'elles ont été tout d'abord conformes au génie de notre pays, je veux dire la langue de la polémique. » Malheureusement, Calvin semble avoir méconnu ce précepte de la morale évangélique : « Aimez-vous les uns les autres. » Cette polémique est acrimonieuse : Calvin ne se contente pas de confondre ses adversaires, il se plaît à les humilier ; le dédain, l'injure, l'invective, sont ses armes favorites. Aussi M. Geruzez a-t-il pu dire avec raison, en parlant de cet écrivain : « De pareilles invectives à la guerre, il n'y a qu'un pas. Ne pouvait-on

pas mieux employer cette langue si ferme, si nerveuse, si précise, que Calvin mettait au service de ses passions de sectaire? » Irréprochable, austère en sa vie privée, Calvin porte en son livre ses qualités personnelles; il y est clair, précis, logique; il y est sobre, mais jusqu'à la sécheresse; il est inflexible, mais jusqu'à la cruauté, et M. Henri Martin a pu dire de la religion de Calvin : « C'est la religion de la haine entée sur la loi d'amour, sur l'Évangile, comme une plante empoisonnée qui s'enlace aux rameaux de l'arbre de vie. »

Fermer le chapitre du XVIe siècle sans consacrer quelques lignes à Montaigne et à Amyot serait plus qu'une injustice, ce serait un crime de lèse-littérature.

En traduisant les *Vies des hommes illustres*, de Plutarque, Amyot voulut non seulement concourir au perfectionnement de la langue française, mais aussi donner à ses contemporains des leçons de sagesse et de courage par le récit des actions vertueuses des anciens et par les préceptes de leur philosophie. Ses *Vies* et ses *Œuvres morales* furent une école de mœurs presque autant qu'une école de langage. La traduction des œuvres de Plutarque ne fut pas un moindre événement dans l'histoire politique de notre pays que dans l'histoire de la littérature. Au reste, voici comme Montaigne lui-même juge ce travail : « Je donne avecques raison, ce me semble, la palme à Jacques Amyot sur tous nos écrivains françois, non seulement par la naïfveté et pureté du language, en quoi il surpasse tous les aultres, ou pour la constance d'un si long travail, ou pour la profondeur de son sçavoir, ayant peu (pu) développer si heureusement un aucteur si épineux et ferré; mais surtout je lui sçais bon gré d'avoir sceu trier et choisir un livre si digne et si à propos, pour en faire présent à son pays. Nous aultres ignorants estions perdus, si ce livre ne nous eust relevés du bourbier : sa mercy (grâce à lui), nous osons à cette heure et parler et escrire : c'est notre bréviaire. » Ajoutons qu'un des plus beaux titres d'Amyot est d'avoir contribué à former ce même Montaigne, qui devait le surpasser, mais non l'éclipser.

Le style de Montaigne est, comme il le dit lui-même, « un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné que véhément et brusque, plus difficile qu'ennuyeux, éloigné de l'affectation, déréglé, décousu et hardi ».

Les *Essais* de Montaigne sont les mémoires d'un esprit aimable et érudit; c'est le journal quotidien des réflexions nées dans une intelligence aussi fine que profonde; c'est le vagabondage d'une pensée pleine de fantaisie, de caprices, de mobilité, mais qui a pour guide à ses côtés, pour frein, un jugement solide acquis par une instruction des plus vastes et un goût éminemment délicat et épuré. Le fond, dans Montaigne, l'emporte encore sur la forme. En effet, s'il est le plus admirable causeur qui fut jamais, si personne n'a su, mieux que lui, mettre en relief sa pensée; si, à force de génie, il a su tirer de toutes

pièces de notre idiome, encore imparfait et rebelle, une langue à la fois simple et naïve, charmante et variée, souple et énergique ; si ses écrits, comme le fait très justement observer M. Demogeot, sont encore aujourd'hui un trésor où notre prose, appauvrie par le dédain philosophique du XVIIIe siècle, est heureuse d'aller rechercher ses anciennes richesses ; il y a chez lui autre chose qui a droit, à bien plus juste titre encore, à notre admiration : c'est le fond même des *Essais*. On sent que l'auteur a beaucoup lu, beaucoup médité ; beaucoup lu en lui-même, surtout, beaucoup médité sur lui-même, suivant le précepte du philosophe grec ; il se connaît à fond, et c'est de ce qu'il connaît qu'il cause familièrement, sans prétention, avec la variété et la profondeur d'un érudit et d'un philosophe. Montaigne, comme on l'a dit, « a vécu son livre » ; son livre, en effet, c'est lui-même ; mieux encore, c'est l'homme, c'est nous-mêmes ; à chaque page des *Essais*, on se reconnaît comme dans un miroir ; s'il se rencontre sur son chemin quelque matière politique et religieuse, Montaigne se laisse alors aller à *socratiser*, à la manière du fils de l'accoucheuse. Il en a la simplicité, la franchise, la doctrine, la haute raison, ou plus simplement le bon sens. A cette triste époque de bouleversements, de guerres civiles ou religieuses, on ne se donnait même plus la peine de raisonner. Louis X disait oui, et Luther disait non ; les Guises disaient non, et Catherine de Médicis disait oui. Dans ce conflit d'opinions, Montaigne ne dit ni oui ni non, mais « *Que sais-je?* » et ce scepticisme, qui ne va pas, notons-le bien, jusqu'à l'athéisme, et dont il se fit comme un *doux oreiller*, éveilla la raison de ses contemporains ; il leur apprit à penser, il réforma leur entendement. Montaigne est le fondateur de la philosophie morale, il est le précurseur en droite ligne de Descartes et de Bacon.

Nous sommes obligé de glisser rapidement sur les autres écrivains remarquables de cette époque : La Boétie, dont le traité *De la Servitude volontaire* est écrit d'un style énergique et concis ; Pierre Charron, dont le *Livre de la Sagesse* jouit encore de quelque célébrité, mais qui est inférieur à son *Livre des Trois vérités*, où l'on trouve des pages éloquentes ; le *Loyal serviteur*, titre sous lequel le secrétaire de Bayard a écrit la biographie du héros, où perce le caractère des temps chevaleresques : l'énergie et la naïve simplicité; Tavannes, auteur de *Mémoires* très curieux, d'un style noble et impartial ; le maréchal de Montluc, dont les *Mémoires*, d'un style libre et hardi, avec une verve singulière d'imagination, ont été appelés par Henri IV la *Bible du soldat;* de La Noue, un des prosateurs les plus éloquents de cette époque, auteur de *Discours politiques et militaires* fort remarquables; Palma-Cayet, qui a écrit une *Histoire de Navarre*, la *Chronologie novennaire* (1588 à 1598) et *septennaire* (1598 à 1604), ouvrages dénués de critique et de style, mais précieux sous le rapport des faits et des détails ; Pierre de l'Estoile, auteur d'un *Journal de Henri III et de Henri IV*, qui renferme d'utiles renseignements ; L'Hospital, Marillac, et bien d'autres encore

qui ne sauraient trouver place dans un résumé si rapide. Mais nous ne pouvons nous dispenser de citer la *Satire Ménippée*, ce chef-d'œuvre de raillerie mordante, de sanglante ironie, qui fut plus fatal à la Ligue que les armes du Béarnais. Il fut composé en commun par Le Roy, Durand, Passerat, Florent Chrestien, Rapin, Gillot et Pithou.

Nous voici une seconde fois en face du prédécesseur de Boileau, qui a dit de lui :

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.

Voilà, en quelques mots, le rôle et la valeur de Malherbe nettement, rigoureusement appréciés : rien de plus, rien de moins. Malherbe fut un maître, dans le sens de pédagogue, un arrangeur, *un tyran de syllabes*, comme il le disait lui-même, car il savait se rendre justice; mais poète, il ne le fut jamais. Il a quelques belles strophes, qu'il est parvenu à forger, *son cerveau tenaillant*; il n'a rien qui s'élance, qui ressemble au jet puissant de la véritable inspiration. Il possède au plus haut degré le sentiment du rythme, du nombre, de la période, de la cadence même, de l'harmonie; mais la grâce, la souplesse, l'imagination, la fécondité, lui font absolument défaut; jamais ses lèvres frémissantes ne laissent échapper le cri de la Pythie antique : *Deus! ecce Deus!* On peut lui appliquer ce mot, si plein de fine malice, que Voltaire disait d'un auteur de son temps, critique habile et mauvais poète : *Il ressemble à Moïse, il conduit les autres dans la terre promise et n'y entre point lui-même.* Malherbe, en *réduisant la muse aux règles du devoir,* lui coupa les ailes, comme on fait pour ces oiseaux qu'on veut bien ne pas tenir en cage, mais que l'on met dans l'impossibilité de s'échapper. Les fruits de cette discipline sévère ne tardèrent pas à germer, et l'on vit éclore la littérature sobre, pâle et lympathique, mais régulière jusqu'à la monotonie, qui caractérise les premiers disciples de Malherbe, tels que Racan. Heureusement, d'immortels génies allaient ouvrir d'autres voies.

Nous voici arrivés au seuil du XVIIe siècle; devant cet immense et éblouissant épanouissement de l'esprit français, si bien préparé par les siècles précédents et surtout par le XVIe, nous nous sentons arrêté dans notre marche d'analyste et d'historien. Quelques lignes seules de développement accordées à chacun des écrivains éminents qui vont se presser sous notre plume, depuis Louis XIII jusqu'à nos jours, pourraient aisément fournir la matière d'un volume, et il nous reste à peine quelques pages à remplir. Nous allons donc nous borner à une nomenclature rapide. Au reste, cette partie de notre histoire littéraire étant beaucoup mieux connue de nos jeunes lecteurs, et les livres qui en traitent abondant entre leurs mains, nous n'avons pas besoin d'entrer dans des détails aussi complets que pour les époques précédentes.

Parmi les poètes qui appartiennent à la première moitié du XVIIe siè-

cle, nous trouvons d'Aubigné, auteur de *satires* auxquelles on peut appliquer le jugement que Boileau a porté sur celles de Juvénal :

> Ses ouvrages, tout pleins d'affreuses vérités,
> Étincellent pourtant de sublimes beautés;

Voiture, dont les *Rondeaux*, les *Ballades*, les *Triolets* et les *Epîtres* ont de l'esprit et de la facilité, mais où se retrouvent trop souvent aussi l'afféterie et le ton guindé de l'hôtel Rambouillet ; Benserade, auteur de *Sonnets* médiocres, et qui a eu la détestable idée de mettre en rondeaux les *Métamorphoses* d'Ovide, ce qui lui valut cette sanglante épigramme de Chapelle :

> De ces rondeaux un livre tout nouveau
> A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire.
> Mais, quant à moi, j'en trouve tout fort beau :
> Papier, dorure, images, caractère,
> Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
> A La Fontaine.

Maynard, Gombaud et Sarrazin, auteur de *Sonnets* et de pièces fugitives où l'on rencontre des vers agréables ; Racan, connu surtout par ses *Bergeries;* disciple de Malherbe, comme nous l'avons déjà dit, il n'emprunta à son maître que la correction et la pureté de son style, et revint à l'imitation italienne, dont il sut éviter toutefois la fadeur et les sentiments outrés ; Scarron, le poète burlesque par excellence, l'auteur de l'*Énéide travestie*, du *Roman comique*, etc. ; Saint-Amand, Georges de Scudery, Saint-Sorlin, Le Père Lemoine, Chapelain, auteurs de *Moïse sauvé*, d'*Alaric ou Rome vaincue*, de *Clovis*, de *Saint Louis*, de la *Pucelle d'Orléans*, épopées détestables, toutes vouées à un éternel ridicule par Boileau ; Théophile Viau, qui a composé des *Odes* et des *Sonnets* assez remarquables ; Hardy, auteur de cinquante-quatre tragédies que personne ne lit plus ; Rotrou, le précurseur du grand Corneille, dont le style est incorrect et le génie irrégulier, et qui a laissé diverses tragédies dont une seule, *Venceslas*, est restée au répertoire; Jean Mairet, à qui nous devons *Sophonisbe*, la première tragédie française régulière ; Colletet, Bois-Robert, Cyrano de Bergerac, dont l'*Agrippine* est une pièce assez remarquable, et enfin le grand Corneille, qui les éclipse tous, l'immortel auteur du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte*, de *Rodogune*, d'*Héraclius*, de *Pompée*, etc. Dans le choix de ses sujets, comme dans la manière de les traiter, Corneille s'est surtout inspiré du génie espagnol.

Parmi les écrivains en prose, moralistes ou philosophes, nous trouvons : Saint François de Sales, auteur de *Sermons* et de l'*Introduction à la vie dévote*, ouvrages qui ont largement contribué au perfectionnement de la langue française ; saint Vincent de Paul, dont la parole était noble, douce, persuasive, entraînante, comme le prouve éloquemment la péroraison de son Sermon pour les *Enfants trouvés;* Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, auteur de plusieurs oraisons funèbres où Fléchier a puisé quelques-uns de ses plus beaux mouve-

ments oratoires; le Père André, dont les sermons abondent en saillies piquantes et originales, mais quelquefois burlesques; Lejeune, auteur de sermons encore estimés; Servius et Omer Talon, qui, les premiers, donnèrent au palais l'exemple d'une éloquence simple et sévère; Patru, surnommé *le Quintilien français*, dont la diction plus pure, plus sonore que celle de ses devanciers, a ouvert la véritable voie à l'éloquence judiciaire; Balzac, un des créateurs de la langue française, qui a été pour la prose ce que Malherbe fut pour la poésie, auteur de *Lettres* fameuses, d'*Aristippe ou De la cour*, du *Socrate chrétien*, etc.; René Descartes, le réformateur de la philosophie et l'auteur du *Discours sur la Méthode*, écrit qui date de deux cent soixante ans, et qui mérite encore d'être médité comme un modèle d'éloquence philosophique, et bien d'autres encore.

Le domaine historique nous offre les noms suivants: Brantôme (mort en 1614), et que l'on peut classer également parmi les écrivains du XVIe siècle, dont son style reproduit les formes. On lui doit des *Mémoires*, les *Hommes et dames illustres de France*, etc.; Sully, le ministre de Henri IV, dont les mémoires, publiés par son secrétaire sous le titre d'*Œconomies royales*, sont écrits avec clarté et élégance; Étienne Pasquier, auquel ses *Recherches de la France*, au style simple, naïf et souvent pittoresque, ont valu le surnom de *Varron français;* d'Aubigné, l'auteur des *Satires*, auquel nous devons des *Mémoires* qui se distinguent par la fermeté vive de l'expression, et une *Histoire universelle*, écrite sur un ton libre et enthousiaste qui ne se soutient pas toujours; le cardinal de Retz, dont les *Mémoires* contiennent une histoire de la Fronde fort intéressante, et dont le style, empreint d'un certain air de grandeur, est impétueux et original comme le fut sa conduite, parfois négligé et incorrect, mais toujours hardi et spirituel. Et comme nous faisons l'histoire des idées encore plus que celle des personnes, n'oublions pas le fameux hôtel Rambouillet, qui fut le berceau de l'Académie française. C'est là qu'acheva de s'épurer notre langue, c'est là que prirent naissance une foule de termes qui l'ont enrichie et dont elle se pare aujourd'hui avec orgueil. Tous les beaux esprits de cette époque tinrent à honneur d'être admis au sein de ce cénacle, et s'il faut reconnaître que le ton des précieuses fouettées par Molière finit par y régner en tyran, il serait injuste de nier ou de contester les services que cette réunion célèbre a rendus à la langue française. Plus d'une fois, dans sa jeunesse, Boileau lui-même ne dédaigna pas d'y occuper un fauteuil.

En avançant dans le siècle, nous rencontrons des noms de plus en plus nombreux, de plus en plus illustres. Voici d'abord la période poétique, bien autrement glorieuse encore que celle du siècle précédent : Boileau trace les règles des divers genres de poésie, fixe les principes du goût, cloue les mauvais auteurs au pilori d'un éternel ridicule, flagelle impitoyablement les vices; en un mot, ressuscite en lui seul Perse, Horace et Juvénal, comme il l'a dit avec un noble or-

gueil; Molière, le plus grand poète comique de tous les temps et de toutes les nations, fait représenter devant le grand roi ses immortelles comédies; d'autres auteurs marchent sur ses traces, *longo sed proximus intervallo:* Boursault, Regnard, Brueys et Palaprat, Dufresny, Dancourt, etc. Racine, dont les tragédies font verser des larmes à toute la cour, introduit dans la langue un éclat, une ampleur, une sonorité, une harmonie dont il a emporté le secret, et qui ont fait de son style le plus noble, le plus riche, le plus brillant, le plus élégant qui se soit peut-être jamais produit sous aucune forme; en même temps, dans ses *Plaideurs*, il se montre poète comique plein de verve, de malice et d'esprit, et poète lyrique de premier ordre dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Thomas Corneille, frère de l'auteur du *Cid*, déploie de l'invention, de la fécondité, mais pèche par le style, qui est faible et incorrect. L'inimitable, le naïf et malin, disons mieux, le divin La Fontaine, *le Bonhomme*, comme se plaisaient à l'appeler Molière, Racine et Boileau, écrit en se jouant ces fables qui feront à jamais les délices de tous les hommes de goût, ces petits chefs-d'œuvre que tout le monde sait par cœur et que personne ne se lasse de relire. Quinault crée l'opéra; Segrais publie des *Églogues* estimables pour leur naturel et leur douceur; Mme Deshoulières écrit de charmantes *Idylles*, qui lui valurent, à l'hôtel Rambouillet, le surnom de *dixième muse;* toutefois, la postérité n'a pas confirmé ce jugement; Chapelle et Bachaumont, dans leur charmant *Voyage*, inaugurent la poésie badine; La Fare, Chaulieu et La Faye écrivent des poésies anacréontiques pleines de grâce et de délicatesse; J.-B. Rousseau, dans ses *Odes* et dans ses *Cantates*, se place au premier rang des poètes lyriques.

Parmi les prosateurs et les maîtres de l'éloquence, d'autres noms immortels s'imposent à notre admiration. Dans ses *Sermons*, et surtout dans ses *Oraisons funèbres*, Bossuet, *l'Aigle de Meaux*, nous apparaît comme le plus grand orateur qu'ait produit la chaire chrétienne; en même temps, il se révèle historien éminent dans son *Discours sur l'histoire universelle*. Fénelon, le *Cygne de Cambrai*, est moins vigoureux, moins sublime que Bossuet, mais plus vif et plus brillant, sans être moins pathétique. Mascaron, Fléchier, Bourdaloue, Massillon, les ministres Claude et Saurin, font retentir la chaire des accents les plus éloquents. Pellisson, dans ses *Mémoires* pour le surintendant Fouquet, donne le modèle de l'éloquence judiciaire; Fontenelle porte dans le langage scientifique le charme du style littéraire le plus pur, le plus fin, le plus spirituel. La Rochefoucauld publie ses *Maximes*, La Bruyère, ses *Caractères;* le grand Arnauld écrit son livre de la *Perpétuité de la foi;* Pascal, le plus grand de tous peut-être, s'immortalise dans ses *Pensées* et ses *Provinciales;* Nicole donne ses *Essais de morale;* Malebranche, sa *Recherche de la vérité;* le roman compte les Scudery et Mme de La Fayette; Mme de Sévigné écrit ces charmantes lettres qu'on lira tant qu'on n'aura pas perdu le goût des sentiments doux et gracieux, des pensées fines et ingénieuses,

des plus charmants produits d'une imagination aussi riche que capricieuse; Mme de Motteville publie ses *Mémoires*, et Saint-Simon compose les siens, qui seront l'impitoyable miroir de cette grande et curieuse époque; Mézerai publie son *Histoire de France;* Maimbourg compose une excellente *Histoire des Croisades* et une *Histoire de la Ligue;* Claude Fleury, son *Catéchisme historique* et son *Histoire ecclésiastique;* Daniel, son *Histoire de France;* Saint-Réal, son *Histoire de la Conjuration des Espagnols contre Venise;* Vertot, ses *Révolutions romaines, de Portugal, de Suède*, son *Histoire de Malte*, etc. Quelle foule de noms illustres! Quel concours de génies de premier ordre dans tous les genres! Quel magnifique épanouissement de l'esprit français! Et cette marche glorieuse va se continuer à travers le XVIIIe siècle, avec autant d'éclat peut-être, mais avec les modifications profondes que le progrès des idées va introduire dans les productions intellectuelles. Le XVIIe siècle, en effet, fut par excellence le siècle de la forme, de l'idée exclusivement littéraire; le XVIIIe fut celui de la pensée.

Presque au début de ce siècle, nous voyons se dresser une individualité puissante, qui le domine tout entier: c'est Voltaire. L'histoire ne nous offre pas un second exemple d'une pareille influence morale exercée par un seul homme sur tout son siècle et dans tous les ordres d'idées. Histoire, philosophie, tragédie, comédie, romans, contes, satires, épîtres, critique, lettres, poésie légère, poésie épique, il a successivement abordé tous les genres et laissé des chefs-d'œuvre presque partout. Nous n'avons pas ici à l'apprécier à un autre point de vue, ce serait sortir de notre cadre.

Après Voltaire, nous trouvons dans différents genres de poésie: Crébillon, auteur d'une dizaine de tragédies, où il a surtout employé comme ressorts la haine, la terreur, le sombre, l'horrible; Châteaubrun, dont les deux meilleures pièces, *Les Troyennes* et *Philoctète*, offrent des situations touchantes; Saurin, auteur de *Spartacus*, où l'on trouve, dit Voltaire lui-même, des vers frappés à l'enclume de Corneille; de Belloy, notre premier auteur de tragédies nationales, telles que *Le Siège de Calais*, *Gaston et Bayard*, *Gabrielle de Vergy;* Lemierre, qui a fait quelques tragédies médiocres et un poème sur le *Commerce*, où se lit ce vers, qu'il appelait *le vers du siècle:*

> Le trident de Neptune est le sceptre du monde;

Legouvé, auteur estimable d'*Épicharis et Néron*, de la *Mort de Henri VI*, etc., et de plusieurs poèmes, entre autres *Le Mérite des femmes;* La Harpe, auquel nous devons *Warwick*, *Philoctète*, etc., tragédies assez estimées, et un *Cours de Littérature* qui est un œuvre de critique très remarquable; Ducis, l'imitateur de Shakspeare; M.-J. Chénier, auteur de quelques tragédies déclamatoires: *Charles IX*, *Fénelon*, *Tibère*, etc.

Dans un autre genre, nous devons mentionner: Le Sage, auteur de

Turcaret, ainsi que de plusieurs romans, dont celui qui a pour titre *Gil Blas* est un des chefs-d'œuvre de notre langue; Destouches, à qui nous devons *L'Irrésolu*, *Le Glorieux*, *Le Philosophe marié*, etc.; Marivaux, le créateur du *marivaudage* (langage maniéré, mais fin, spirituel et joli); Piron, auteur de *La Métromanie*, chef-d'œuvre de la comédie au XVIIIe siècle, pièce étincelante de verve et d'esprit; Gresset, auteur du *Méchant*, et de ce charmant petit poème badin qui s'appelle *Vert-Vert*, dont le héros est un perroquet; Sedaine, auteur de comédies spirituelles et agréables: *Le Philosophe sans le savoir*, *La Gageure imprévue*, etc.; Desmahis, auteur de comédies où abonde l'esprit, mais maniérées, telles que *Le Billet perdu*, *La Veuve coquette*, etc.; Palissot, auteur des *Philosophes*, pièce célèbre où il attaque à outrance les philosophes de cette époque; Danchet, Fuzelier, Roy, Cahusac, auteurs d'opéras encore estimés aujourd'hui. En même temps, Louis Racine écrivait ses poèmes de *La Grâce* et de *La Religion*; de Bernis, *La Religion vengée*, poème où l'inspiration fait défaut; Lefranc de Pompignan publie son ode magnifique sur la mort de J.-B. Rousseau, et ses *Cantiques sacrés*, dont Voltaire a dit avec une sanglante ironie :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Gilbert lançait ses *Satires* célèbres contre le parti encyclopédique; Saint-Lambert écrivait son poème des *Saisons*; Boucher, celui des *Mois*, et Rosset celui de *L'Agriculture*; tous poètes éclipsés par Delille, traducteur admirable des *Géorgiques* et de l'*Énéide*, et auteur d'un grand nombre de poèmes, entre autres *Les Jardins*; Écouchard-Lebrun, surnommé *le Pindarique*, composait des *Odes* dont les défauts font trop souvent oublier les beautés; Malfilâtre écrivait son poème de *Narcisse*; Fontenelle, qui appartient aux deux siècles, publiait des *Églogues* et des *Poésies fugitives* pleines d'esprit et d'un sentiment ingénieux, mais où le prosaïsme des vers et l'afféterie des idées blessent à la fois les oreilles et le goût. Nous ne dirons rien des poètes érotiques, tels que Dorat, Gentil-Bernard, Bertin, Parny; il nous suffira de les mentionner. Pourquoi faut-il que cette longue suite de génies gracieux, aimables, vifs et spirituels, aille s'éteindre dans le sang? André Chénier aura à peine le temps de se révéler à la France comme un grand poète; puis il fermera sur l'échafaud cette ère glorieuse, il mourra en se frappant le front et en disant : *Il y avait pourtant quelque chose là*, magnifique promesse que l'auteur de la *Jeune captive* eût tenue s'il n'eût pas péri victime de nos luttes révolutionnaires.

Mais c'est parmi les prosateurs que nous devons rechercher les grands noms du XVIIIe siècle, noms dont l'éclat ne s'éclipsera jamais dans notre histoire littéraire. Ici encore, Voltaire s'impose au premier rang, dans quelque ordre d'idées que ce soit. Puis nous trouvons la majestueuse figure de Buffon,

. . . . A l'histoire immortelle,
Étalant gravement son jabot de dentelle,

suivant l'expression du poète ; auteur d'un magnifique *Discours sur le Style;* J.-J. Rousseau, parfois sophiste et paradoxal, mais le plus éloquent prosateur du XVIIIe siècle ; Bernardin de Saint-Pierre, son disciple et son ami, l'auteur des *Harmonies de la nature*, de *La Chaumière indienne*, de cette perle de la littérature qui s'appelle *Paul et Virginie;* Montesquieu, génie bien supérieur aux Lycurgue et aux Solon, qui assit les bases de la législation sur les principes éternels de la justice appropriés aux mœurs et aux caractères des différents peuples; d'Alembert, auteur de la célèbre préface de l'*Encyclopédie*, et des *Éloges des Académiciens;* Thomas, auteur d'*Éloges* célèbres et d'un *Essai sur les Éloges*, où le style est maniéré, tourmenté et déclamatoire, ce qui l'a fait appeler par Voltaire du *galithomas;* Chamfort, à qui nous devons les *Éloges de Molière* et *de La Fontaine*, où l'on remarque un air d'apprêt qui gâte les pensées les plus naturelles; Vauvenargues, le jeune moraliste, auteur d'une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, de *Caractères*, de *Maximes*, dont le style est pur, délicat et souvent éloquent.

Chez les orateurs chrétiens, nous citerons le P. Neuville, l'abbé Poulle, l'abbé de Boismont, l'abbé de Beauvais, qui ont prononcé des *Sermons* où l'on se plaît à reconnaître des pensées fines et ingénieuses, un style spirituel, une grande connaissance des caractères, des mœurs et des passions. Nous citerons surtout l'abbé Maury, que ses panégyriques de saint Augustin et de saint Vincent de Paul ont placé au premier rang de nos orateurs sacrés.

L'éloquence grave et sévère du barreau nous rappelle le chancelier d'Aguesseau, que ses *Plaidoiries* et surtout ses *Mercuriales* peuvent faire considérer comme le réformateur du palais; Cochin, Lenormand et Gerbier, dont les *Mémoires* et les *Plaidoyers* excitèrent l'admiration des contemporains; Loyseau de Mauléon et Élie de Beaumont, qui composèrent des *Mémoires* pour les Calas; Dupaty, Linguet, Joly de Fleury, La Chalotais, Malesherbes, dont les discours se font remarquer par l'élégance du style; au-dessus de tous, Beaumarchais, dont les *Mémoires* et les *Factums*, rédigés pour sa propre cause, sont, comme ses comédies, remplis de verve, d'esprit, de bouffonnerie, de grâce et quelquefois, mais rarement, de mauvais goût; enfin Lally-Tollendal, qui plaida si éloquemment pour la réhabilitation de son père. Dans le domaine philosophique pur, n'oublions pas de rappeler Condillac, Condorcet, Helvétius et le baron d'Holbach, dont nous ne pouvons ici apprécier les idées et l'influence, et Duclos, qui a écrit des *Considérations sur les mœurs* dans un style précis et élégant.

Dans la phalange des historiens, nous devons noter le bon Rollin, auteur d'une *Histoire romaine* et d'une *Histoire ancienne*, qui se distinguent par de savantes recherches, mais dépourvues de tout esprit critique, et d'un *Traité des Études*, qui est sans contredit son meilleur ouvrage; le duc de Saint-Simon, que nous avons déjà mentionné, et qui appartient aux deux siècles, mais surtout au XVIIe par

son style et par ses idées; Montesquieu, que nous retrouvons comme auteur de *Grandeur et décadence des Romains*, ouvrage achevé, parfait à tous les points de vue ; Velly, Villaret et Garnier, le premier auteur et les deux autres continuateurs d'une *Histoire de France;* Crévier, à qui nous devons une *Histoire des Empereurs romains;* Lebeau, l'historien du Bas-Empire; Millot, auteur d'*Éléments d'Histoire de France;* Barthélemy, qu'un seul ouvrage a suffi à illustrer : le *Voyage du jeune Anacharsis;* l'abbé Raynal, auteur d'une *Histoire philosophique des Établissements et du Commerce des Européens dans les deux Indes*, ouvrage déclamatoire, et enfin Anquetil, qui a écrit *L'Esprit de la Ligue*, le meilleur de ses ouvrages, un *Précis d'Histoire universelle* et une *Histoire de France* qui jouit encore d'une certaine popularité, quoiqu'elle laisse à désirer autant sous le rapport du fond que sous celui de la forme.

Au XVIIIe siècle aussi appartient la gloire d'avoir donné naissance à l'éloquence politique, qui s'éleva d'un seul coup à l'apogée de sa splendeur, et brilla d'un éclat immortel avec Mirabeau, le *Démosthène français*, Maury, Cazalès, Barnave, Vergniaud et tant d'autres qu'emporta la tempête révolutionnaire. Certes, si jamais dans le domaine des idées aussi bien que des faits, un siècle a accompli une immense tâche, c'est le siècle de Voltaire, de Rousseau, de Montesquieu et de Mirabeau.

Avec le XIXe siècle commence une ère nouvelle pour la littérature. La Révolution avait creusé un abîme entre les siècles précédents et celui-ci; Chateaubriand, en publiant son *Génie du christianisme*, réconcilia le présent avec le passé. Il dit à la génération nouvelle ce que les âges écoulés avaient de beau, de grand; il célébra la loyauté des preux, chanta la splendide beauté des vieilles basiliques, peignit la poésie des fêtes de la religion chrétienne; à la vieille génération qui allait finir, il démontra la nécessité de la liberté de la presse et de la tribune. Avec ses *Martyrs*, il ouvrit une voie nouvelle à la littérature, en y introduisant un élément inconnu jusqu'alors : le sentiment chrétien; les antiques dieux de l'Olympe se virent chassés de leur dernier refuge, et c'est là peut-être ce qui nous a valu ces sublimes poésies de Lamartine et de Victor Hugo, auprès desquelles les plus belles odes de J.-B. Rousseau ne semblent qu'un jeu puéril de l'esprit.

Le temps n'était cependant guère favorable à la libre éclosion des œuvres intellectuelles : Napoléon, ennemi des *idéologues*, prétendait être le seul qui eût le droit de penser dans son vaste empire, et l'on peut affirmer que, si quelques idées poétiques et généreuses se sont produites sous son règne, il faut les demander à ceux qui ont su s'affranchir des prescriptions auxquelles il soumettait la pensée. C'est ainsi que Mme de Staël et Chateaubriand ont seuls su imprimer à leurs œuvres un véritable cachet de grandeur et d'originalité que ne font point disparaître les défauts qu'on leur reproche à juste titre, surtout au dernier. Les bulletins de victoire constituèrent la littérature

du premier Empire. Quant aux vers nuageux de Baour-Lormian et à la prose parfumée d'encens de M. de Fontanes, il y a longtemps qu'on les a fait descendre à leur véritable place. Il est encore un homme qui, dans un genre bien différent, sut conserver son indépendance sous le régime impérial, et même le prendre pour but de ses traits; c'est l'auteur du *Roi d'Yvetot*, Béranger, la plus complète personnification de la chanson en France. Dans un pays où *tout finit par des chansons*, elle devint entre ses mains une arme terrible, qui a porté des coups redoutables à la Restauration.

Mais nous ne pouvons poursuivre plus loin cette étude; nous abordons les individualités contemporaines, et, dans un livre élémentaire, ce serait trop toucher au vif d'une question. Contentons-nous, en terminant, de dire un mot de la révolution littéraire qui s'est accomplie, vers 1830, conjointement avec la révolution politique, et de préciser le véritable caractère de notre littérature actuelle. Notre intention n'est pas de raconter en détail la querelle des classiques et des romantiques, mais d'en signaler les causes et de montrer que l'avènement du romantisme ne fut qu'une conséquence nécessaire des lois mystérieuses qui président au mouvement des idées, dans l'ordre purement littéraire, aussi bien que dans l'ordre philosophique, historique ou scientifique. Les grands événements d'une époque exercent une large et décisive influence sur tout ce qui rentre dans leur centre d'action : les faits se tiennent et ont des déductions inexorables. Aux révolutionnaires de la politique succédèrent les révolutionnaires des lettres : il était impossible que l'exemple des novateurs hardis qui avaient renversé l'ancien ordre de choses ne fût pas suivi de près ou de loin par d'autres novateurs, impatients de saper les bases vermoulues du vieil édifice classique : l'affranchissement devait se produire à tous les degrés dans les esprits, et voilà pourquoi les règles caduques d'Aristote et la poétique trop sévère de Boileau, qui casemataient le génie sous prétexte de le contenir et de le diriger, tombèrent du jour où une main puissante, celle de Victor Hugo, osa arborer le drapeau de la réforme. Sans doute il y eut de violentes protestations, et elles n'ont pas encore cessé ; mais aujourd'hui, chez tous les esprits dégagés de préventions, la cause du romantisme est gagnée, avec quelques restrictions assurément, mais qui ne peuvent infirmer le fait accompli. Nous applaudissons nous-même à cette émancipation de l'esprit, à la condition, toutefois, que le romantisme ne se croira pas tout permis, et que, s'il a jeté le défi aux règles d'Aristote, il ne le jettera pas au bon sens et à la raison.

Certes, notre siècle tient une place, une glorieuse place, dans l'histoire de l'esprit humain. Ce n'est pas une époque d'atonie et de dépérissement que celle qui a produit des poètes tels que Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset et Alfred de Vigny; des philosophes comme Royer-Collard, de Bonald, Lamennais, Laromiguière, Victor Cousin, Jouffroy, Damiron et Jules Simon ; des historiens aussi

fortement armés de la science que les deux Thierry, Michelet, Mignet, Thiers, Guizot, Louis Blanc, Henri Martin et H. Taine; des économistes aussi profonds que Proudhon, Fréd. Bastiat et Michel Chevalier; des érudits et des orientalistes comme Oppert, Renan et Darmesteter; des publicistes et des journalistes aussi éminents que P.-L. Courier, Armand Carrel, Émile de Girardin et Louis Veuillot; des écrivains dans tous les genres aussi accomplis que Henri Heine, que revendique à bon droit notre patrie, les deux de Maistre, Villemain, Salvandy, Saint-Marc-Girardin, Nisard et Geruzez; des orateurs tels que le général Foy, Mauguin, Thiers, Guizot, Berryer, Jules Favre, Marie; des critiques aussi fins, aussi habiles que Sainte-Beuve, Jules Janin, Théophile Gautier et Paul de Saint-Victor; des auteurs dramatiques aussi spirituels, aussi féconds que Ponsard, Émile Augier, Casimir Delavigne, Scribe, les deux Dumas, Théodore Barrière; des romanciers aussi brillants que Balzac, George Sand, Eug. Sue, Alex. Dumas père, E. Zola, A. Daudet, les deux Goncourt, etc. Et nous ne citons pas les savants, tels que Georges Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Biot, Fr. Arago, Flourens, Berthelot et Bertrand, qui sont aussi des écrivains éminents; nous restons sur le terrain exclusivement littéraire. On accuse notre siècle de prosaïsme; jamais, au contraire, le culte de la forme, enrichie de tous les trésors de la science et de la philosophie, n'a été mieux défendu, ne s'est imposé plus impérieusement; jamais les écrivains n'ont plus caressé leurs œuvres, n'ont tenté plus d'efforts pour doter leur style des qualités brillantes et solides qui lui communiquent l'éclat et la durée.

Pour nous résumer, si nous avions à caractériser les quatre siècles, les quatre points culminants de notre histoire littéraire, nous dirions : Le XVIe siècle présente les qualités propres à notre génie national, celles qui devaient tout d'abord jaillir d'une ère d'émancipation intellectuelle : la philosophie quelque peu railleuse et sceptique dans les idées; la finesse, la malice, l'ironie mêlées à la naïveté dans les esprits. Le XVIIe siècle est exclusivement littéraire, dans la plus sévère acception du mot; le XVIIIe siècle est avant tout philosophique; le XIXe siècle est historique et critique; mais, en tenant compte des mérites propres à chacun, il ne redoute aucune comparaison.

SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

I. DU GENRE.

898. Nous avons, en français, des noms qui ont deux genres sans changer notablement de signification ; voici les principaux : AIGLE, AMOUR, AUTOMNE, COULEUR, COUPLE, DÉLICE, ENFANT, FOUDRE, GENS, HYMNE, ŒUVRE, ORGE, PÂQUE, PÉRIODE, PERSONNE et CHOSE dans *quelque chose.*

899. AIGLE est du masculin :

1° Quand il désigne en général l'oiseau qui porte ce nom : *L'*AIGLE *est* FIER *et* COURAGEUX.

> *Un aigle* sur un champ prétendant droit d'aubaine
> Ne fait point appeler *un aigle* à la huitaine.
>
> BOILEAU.

2° Quand on parle d'un homme de génie, d'un homme qui a un esprit, un talent supérieur :

Cet homme-là est UN AIGLE *auprès de ceux dont vous parlez.* (ACAD.)

Dans ce sens, le mot *aigle* est souvent pris ironiquement :

Quand on sait bien les quatre règles, et qu'on peut conjuguer le verbe avoir, *on est* UN AIGLE *en finances.* (MIRABEAU.)

> De nos plus grands emplois on le trouve capable ;
> C'est *un aigle* en affaire, une tête admirable.
>
> AL. DUVAL.

3° Quand il signifie « pupitre en forme d'*aigle* aux ailes étendues, pour soutenir les livres de plain-chant » : *Il chante tous les dimanches à l'*AIGLE MÉTROPOLITAIN.

4° Quand il est employé proverbialement : *Crier comme* UN AIGLE.

5° Quand il désigne certain grand format de papier : DU GRAND AIGLE.

Il est du féminin :

1° En termes d'armoiries et de devises :

Les armes de l'Empire français étaient UNE AIGLE *tenant un foudre dans ses serres.*

Cependant on dit : LE GRAND AIGLE *de la Légion d'honneur,* et aussi : *l'*AIGLE BLANC *de Pologne, l'*AIGLE NOIR *de Prusse.*

2° Dans le sens d'étendard, d'enseigne militaire : *Plusieurs* AIGLES *furent* PRISES *par les Germains après la défaite de Varus, sous le règne d'Auguste.* (ACAD.) *L'*AIGLE IMPÉRIALE *de Napoléon a fait trembler l'Europe entière.*

REMARQUE. Autrefois, les écrivains étaient très indécis sur le genre du mot *aigle.* Beaucoup même, surtout parmi les poètes, lui donnaient le genre féminin alors que le genre n'était nullement indiqué : *Comme* UNE AIGLE *qu'on voit toujours, soit qu'*ELLE *vole au milieu des airs, soit qu'*ELLE *se pose sur le haut de quelque rocher...* (BOSSUET.)

L'*aigle fière* et rapide, aux ailes étendues,
Suit l'objet de sa flamme élancé dans les nues. VOLTAIRE.

Aujourd'hui *aigle*, dans son sens général et quand ce mot désigne le mâle, est toujours masculin.

900. AMOUR est du masculin aux deux nombres :

L'amour du jeu réunit TOUS *les autres* AMOURS. (BOISTE.)

Je voudrais vous embraser de TOUS *les* AMOURS *honnêtes.* (BARTHÉLEMY.)

Le DIVIN AMOUR *n'est* FAIT *que pour les belles âmes.* (G. SAND.)

Cependant *amour* signifiant la passion d'un sexe pour l'autre est féminin au pluriel et reste masculin au singulier : *Les* PREMIÈRES AMOURS. (ACAD.) *Il n'y a point de belles prisons ni de* LAIDES AMOURS. (ACAD.) *C'est un paradoxe qu'*UN VIOLENT AMOUR *sans délicatesse.* (LA BRUYÈRE.)

Le pluriel *amours* est surtout féminin quand il exprime des sentiments peu profonds, des liaisons légères qui se rompent facilement et que remplacent bientôt de NOUVELLES AMOURS.

AMOUR, désignant une divinité de la Fable ou une image de cette divinité, est toujours du masculin : *Peindre* UN AMOUR. *Sculpter de* PETITS AMOURS. *Les* AMOURS *sont* FRÈRES *des Ris.* (V. HUGO.)

Les écrivains, et surtout les poètes, s'affranchissent souvent de ces règles en faisant le mot *amour* féminin au singulier, et masculin au pluriel :

Renferme *cette amour* et si *sainte* et si *pure*.
VOLTAIRE.

Les AMOURS *d'Astarbé n'étaient* IGNORÉS *que de Pygmalion*. (FÉNELON.)

901. AUTOMNE est des deux genres, mais le masculin est préférable : UN BEL AUTOMNE. UN AUTOMNE FROID *et* PLUVIEUX.

Et toi, *riant Automne*, accorde à nos désirs
Ce qu'on attend de toi, des biens et des plaisirs.
SAINT-LAMBERT.

Les poètes emploient quelquefois *automne* au féminin, surtout quand ils veulent peindre cette saison comme portant l'âme à une molle rêverie, ou sous le rapport de sa fécondité :

Plus pâle que la *pâle automne*.
MILLEVOYE.

La terre, aussi riche que belle,
Unissait dans ces heureux temps
Les fruits d'*une automne éternelle*
Aux fleurs d'un éternel printemps.
GRESSET.

Les prosateurs usent rarement de cette licence. Il est certain, du reste, que dans notre langue le mot *automne* a commencé par être féminin, et que la raison qui a déterminé le changement de genre, c'est que le nom des trois autres saisons est du masculin.

902. COULEUR. Dans son acception générale, *couleur* est du genre féminin :

Loin d'absorber les formes, LA COULEUR *les fait resplendir et valoir*. (TH. GAUTIER.)

Avec le mot *couleur*, on forme divers substantifs composés pour lesquels la langue n'a pas admis un nom particulier ainsi qu'elle l'a fait pour les mots *le rouge*, *le vert, le jaune*, *le violet*, etc. Alors le mot *couleur* s'emploie accidentellement au masculin. C'est ainsi que l'on dit : UN BEAU COULEUR *de feu ;* LE COULEUR *de rose*, *d'eau*, *de chair*, *de citron*, etc.

Il importe ici de remarquer que ce n'est pas le mot *couleur*, pris en lui-même, qui devient masculin, mais bien le nom composé dans lequel entre le complément de *couleur*, et que l'esprit conçoit comme un tout indivisible, ainsi que dans : *Un beau feuille-morte*.

903. COUPLE est du masculin :

1° Quand il désigne deux êtres animés unis par une volonté, par un sentiment ou toute autre cause qui les rend propres à agir de concert : UN COUPLE *d'amis*. UN COUPLE *de fripons*.

> Pauvres gens! idiots! *couple ignorant* et rustre!
> Le premier qui les vit de rire s'éclata.
>
> LA FONTAINE.

2° Quand il sert à désigner des personnes unies ensemble par mariage, ou, en parlant des animaux, le mâle et la femelle (1) : HEUREUX COUPLE. *Ce serait dommage de séparer* UN *si* BEAU COUPLE. (ACAD.) UN COUPLE *de pigeons suffit pour peupler une volière*. (BONIFACE.)

Il est du féminin :

Quand il signifie simplement le nombre deux : UNE COUPLE *d'œufs*. UNE COUPLE *de serviettes*. UNE COUPLE *de pigeons suffit pour notre déjeuner*. (BONIFACE.)

904. DÉLICE et ORGUE sont du masculin au singulier et du féminin au pluriel : *C'est* UN GRAND DÉLICE *de faire des heureux. Il fait* TOUTES *ses* DÉLICES *de l'étude. L'*ORGUE *de cette église est* EXCELLENT. *Il y a de* BONNES ORGUES *en tel endroit*. (ACAD.)

Si pourtant le pluriel *orgues* devait représenter plusieurs instruments distincts, nous pensons qu'il devrait être masculin : *Les deux* ORGUES *de la nouvelle cathédrale ont été* CONSTRUITS *par cet habile facteur*.

REMARQUE. *Délice* et *orgue* sont masculins au pluriel lorsque le nombre singulier et le nombre pluriel se trouvent à la fois dans une même phrase, ce qui se produit après l'expression *un de :* UN *de mes plus* GRANDS DÉLICES *était de laisser mes livres entassés et de n'avoir point d'écritoire*. (J.-J. ROUSS.) CET ORGUE *est* UN *des plus* BEAUX *qu'on puisse voir*. (GRAMM. DES GRAMM.)

Dire que le mot *orgues* est féminin au pluriel n'est pas rigoureusement exact, puisque ce mot désignant un instrument complet est du genre masculin, qu'on parle d'un seul buffet ou de plusieurs. On dira, par exemple : *Ce facteur a fabriqué cette année dix* ORGUES *qui lui ont été* PAYÉS *fort cher;* mais quand on veut parler du grand orgue placé ordinairement au-dessus du portail d'une église, quoique

---

(1) *Couple*, dans ce cas, est du masculin, et cela doit être, puisqu'il y a réunion des deux sexes, et qu'en grammaire le masculin a la priorité sur le féminin.

cet orgue soit unique, on n'en a pas moins pris l'habitude de se servir de la forme plurielle pour le désigner. Ici, le mot *orgue* n'a plus pour objet de nommer l'instrument dans son unité, mais bien les tuyaux, les voix dont il se compose, et on a cru devoir spécifier ce sens particulier par une différence de genre.

905. ENFANT, employé dans un sens général, ou comme terme générique, pour désigner les garçons et les filles jusqu'à l'âge de dix ans environ, est du masculin : UN BEL ENFANT. UN JOLI ENFANT. *Tenir* UN ENFANT *sur les fonts baptismaux.* TOUS *les* ENFANTS *ne sont pas également* INTELLIGENTS. *Il faut renvoyer cette question aux* PETITS ENFANTS. (LA FONTAINE.)

Mais il devient féminin lorsqu'il se dit particulièrement d'une jeune fille dont on ne veut pas seulement faire ressortir le jeune âge, mais encore le sexe : MA BELLE ENFANT, *ne craignez rien.* (ACAD.)

Une chambre où le jour n'entre que rarement
Est de *la* pauvre *enfant* l'unique appartement.
LA FONTAINE.

Blonde enfant qui deviendras femme,
Pauvre ange qui perdras ton ciel!
LECONTE DE LISLE.

L'humble *enfant* que Dieu m'a *ravie*
Rien qu'en m'aimant savait m'aider :
C'était le bonheur de ma vie
De voir ses yeux me regarder.
V. HUGO.

906. FOUDRE, feu du ciel, est du féminin : LA FOUDRE *sillonne les nues. Quel cœur as-tu donc, toi qui n'as pas craint d'être frappé de* LA FOUDRE? (CHATEAUBRIAND.)

Au figuré, *foudre* servant à désigner un guerrier à qui rien ne résiste, un orateur véhément, etc., est du masculin : UN FOUDRE *de guerre.* UN FOUDRE *d'éloquence.*

Un bruit court que le roi va tout réduire en poudre
Et dans Valencienne est entré comme *un foudre.*
BOILEAU.

Comment! des animaux qui tremblent devant moi !
Je suis donc *un foudre* de guerre ?
LA FONTAINE.

Quelquefois, et dans le style élevé, les poètes emploient le mot *foudre* au masculin : *Expirer sous les*

FOUDRES VENGEURS. (ACAD.) *Ces* FOUDRES *de bronze que l'enfer a* INVENTÉS *pour la destruction des hommes.* (FLÉCHIER.)

Daigne le juste ciel. . . . .
Ne lancer que sur moi ses *foudres mérités.*
CORNEILLE.

Mais alors le mot *foudre* rappelle à l'esprit l'image matérielle de ces traits ou carreaux forgés par Vulcain, et que Jupiter était censé lancer sur la terre quand il voulait foudroyer ou effrayer les mortels.

907. GENS (1) veut au masculin tous les adjectifs qui le précèdent, ainsi que ceux qui le suivent : TOUS *les* GENS VERTUEUX *sont* HEUREUX. HEUREUX *les* GENS *qui se portent bien.*

Quand un adjectif (ou participe) précède immédiatement GENS, cet adjectif et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au féminin ; ceux qui suivent GENS restent au masculin : *Les* VIEILLES GENS *sont* SOUPÇONNEUX. *Ce sont les* MEILLEURES GENS *que j'aie jamais* VUS. (ACAD.) CERTAINES GENS *étudient toute leur vie; à la mort,* ILS *ont tout appris, excepté à penser.* (DOMERGUE.)

REMARQUE. Cependant, si l'adjectif qui précède immédiatement GENS est terminé au masculin par un *e* muet, comme *brave, honnête, habile,* cet adjectif et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au masculin : TOUS *les* BRAVES GENS. *Les* VRAIS HONNÊTES GENS.

Les adjectifs ou les participes qui précèdent *gens* et qui n'appartiennent pas à la même proposition ou à la même partie de proposition doivent aussi être mis au masculin : DEVENUS VIEUX *et infirmes, ces* BONNES GENS *ne pouvaient plus gagner leur vie* (c'est-à-dire *comme ils étaient devenus...*). HEUREUX *les* VIEILLES GENS *qui conservent l'usage de leurs facultés intellectuelles* (*heureux* est attribut, tandis que *gens* est sujet).

Enfin, *gens* veut tous ses correspondants au masculin pluriel lorsqu'il est suivi de la préposition *de* et d'un nom qui le rend propre à désigner une profession, un

(1) *Gens* est féminin de sa nature; c'est le pluriel de *gent,* race, famille, nation. Il ne s'emploie au singulier que dans la poésie familière : *La* GENT *qui porte le turban.* (ACAD.) *La* GENT *trotte-menu.* (LA FONTAINE.)

état quelconque, comme *gens de robe*, *gens d'épée*, *gens de guerre*, *gens de loi*, *gens de lettres* : CERTAINS GENS *d'affaires*. (ACAD.)

Ou bien encore lorsqu'il se dit des personnes qui sont d'une même partie de promenade, de jeu, de festin, etc. : TOUS NOS GENS *sont arrivés, faites servir le dîner*. (ACAD.)

908. HYMNE, chant d'église en latin ou en grec, est du féminin : *Santeul a composé les plus* BELLES HYMNES *du bréviaire de Paris*.

Les ANCIENNES HYMNES *de l'Église ont le mérite de la simplicité*. (MARMONTEL.)

Mais quand il désigne tout autre chant, il est du masculin : *Seigneur*, QUELS HYMNES *sont dignes de vous ?* (ACAD.) *Callimaque a composé de* LONGS HYMNES *en l'honneur de plusieurs dieux. Chaque peuple a son* HYMNE NATIONAL. *La vie de Turenne est* UN HYMNE *à la louange de l'humanité*. (MONTESQUIEU.)

909. ŒUVRE est du féminin : *Les* ŒUVRES COMPLÈTES *de Corneille. L'*ŒUVRE *de la rédemption fut* ACCOMPLIE *sur la croix*. (ACAD.)

Cependant, dans le style soutenu, il est quelquefois du masculin au singulier : UN *si* GRAND ŒUVRE. CE SAINT ŒUVRE. UN ŒUVRE *de génie*.

Il est encore masculin quand il sert à désigner *le grand œuvre*, la recherche de la pierre philosophale : *Travailler* AU GRAND ŒUVRE ; le recueil de toutes les estampes d'un même graveur : *Avoir* TOUT *l'*ŒUVRE *de Callot* ; ou bien encore les différents ouvrages d'un compositeur de musique : LE PREMIER, LE SECOND ŒUVRE *de Mozart*. Dans ces cas, le mot *œuvre* est toujours au singulier.

910. ORGE est du féminin : *De l'*ORGE *bien* LEVÉE. *Voilà de* BELLES ORGES.

Ce nom n'est masculin que dans les deux expressions suivantes : ORGE MONDÉ, grains d'orge qu'on a bien nettoyés et bien préparés ; ORGE PERLÉ, orge réduite en petits grains dépouillés de leur son : *Une tisane d'*ORGE MONDÉ, *d'*ORGE PERLÉ.

911. PÂQUE, fête solennelle que les Juifs célèbrent en mémoire de leur sortie d'Égypte, est du féminin et ne

prend jamais *s* : LA PÂQUE *des Juifs. Notre-Seigneur célébra* LA PÂQUE *avec ses disciples.* (ACAD.)

PÂQUE, et plus ordinairement PÂQUES, fête que les chrétiens solennisent en mémoire de la résurrection de Notre-Seigneur, est du masculin : *Je vous payerai à* PÂQUES PROCHAIN. PÂQUES OU PÂQUE *est* TARDIF *cette année.* (BONIFACE.)

Dans les expressions : PÂQUES FLEURIES, le dimanche des Rameaux ; PÂQUES CLOSES, le dimanche de Quasimodo ; *Se mettre en état de faire de* BONNES PÂQUES, une bonne communion pascale, il est du féminin et ne s'emploie qu'au pluriel (1).

912. PÉRIODE signifiant un espace de temps déterminé est du féminin : LA PÉRIODE *des temps modernes. Fermer* LA PÉRIODE *des révolutions.* (V. HUGO.)

Il est aussi du féminin en termes d'astronomie, de grammaire, de médecine, de musique : *La lune accomplit* SA PÉRIODE *en vingt-neuf jours et demi.* UNE PÉRIODE *à quatre membres se nomme* PÉRIODE CARRÉE. *Toutes les fièvres intermittentes ont leurs* PÉRIODES RÉGLÉES. *Ce compositeur sait lier et arrondir* TOUTES *ses* PÉRIODES. (ACAD.)

PÉRIODE est du masculin lorsqu'il signifie un espace de temps indéterminé, ou bien encore le plus haut point où une personne, une chose, puisse arriver : *Le génie s'affaiblit dans* LE DERNIER PÉRIODE *de la vie. Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à* SON *plus* HAUT PÉRIODE.

913. Le mot PERSONNE est tantôt nom, tantôt pronom indéfini.

Il est *nom*, et du genre féminin, quand il a un sens précis ; dans ce cas, il est ou peut être accompagné de l'article ou d'un adjectif déterminatif : *C'est* LA PERSONNE *du monde qui reçoit le mieux ses amis.* (ACAD.) *Je sais cette nouvelle d'*UNE PERSONNE *bien* INSTRUITE. (RESTAUT.)

Il est *pronom indéfini*, et du genre masculin, quand il

---

(1) Remarquez que, dans ce dernier sens, *pâques* est un véritable nom commun et ne prend pas de majuscule. Même observation relativement à *pâque*, fête des Juifs.

est pris dans un sens vague, indéterminé; alors il s'emploie avec ou sans négation.

Avec négation, il signifie « nul homme, nul individu » (homme ou femme) : PERSONNE *ne sera assez* HARDI. (ACAD.) PERSONNE *n'est* CONTENT *de son sort.*

Sans négation, il signifie « quelqu'un, un individu quelconque » (homme ou femme) : *Y a-t-*IL PERSONNE *d'assez* HARDI? (ACAD.) PERSONNE *a-t-*IL *jamais raconté plus naïvement que La Fontaine?* (RESTAUT.)

Si pourtant *personne*, employé comme pronom, ne pouvait évidemment s'appliquer qu'à des femmes, on lui donnerait le genre féminin : PERSONNE *ne fut jamais plus* SOUMISE *à son mari que ma marraine.*

914. QUICONQUE est dans le même cas : QUICONQUE *est vraiment mère n'est plus* COQUETTE.

915. QUELQUE CHOSE, signifiant « un je ne sais quoi, un certain quantum », est une sorte de locution pronominale du genre masculin : *Il y a dans l'homme* QUELQUE CHOSE *d'*INCOMPLET *qui lui annonce une autre et plus parfaite destinée.*

Employé en ce sens, *quelque chose* forme un tout inséparable dans l'analyse (1).

QUELQUE CHOSE, signifiant « quelle que soit la chose » et suivi d'un verbe au subjonctif, est du genre féminin : QUELQUE CHOSE *que vous ait* DITE *un homme en colère, ne lui répondez pas.*

Dans ce dernier cas, les mots *quelque* et *chose* doivent être analysés séparément : *chose* est un nom commun du genre féminin, et *quelque* est un adjectif qui le détermine.

NOTA. *Autre chose* et *grand'chose* peuvent aussi être du genre masculin dans des circonstances analogues à celles qui font donner ce genre à *quelque chose : Avez-vous* AUTRE CHOSE *de* CURIEUX *à nous montrer? Il n'a pas fait* GRAND'CHOSE *de* BON.

GENRE DES NOMS DE VILLES.

916. Plusieurs grammairiens ont posé cette règle : « Tout nom de ville terminé par une syllabe muette

---

(1) C'est l'*aliquid* des Latins.

est féminin ; il est masculin dans tous les autres cas. » Ce principe est trop absolu, car si on l'appliquait rigoureusement il en résulterait pour l'oreille de nombreuses dissonances.

Disons qu'en général les noms de villes sont du masculin, quelle que soit la terminaison. Ajoutons, pour compléter et restreindre cette règle, que les noms de villes qui dérivent d'un féminin latin et dont les historiens ont consacré le genre sont du féminin : *Rome*, *Carthage*, *Athènes*, *Jérusalem*, *Lacédémone*, *Sparte*, *Byzance*, *Syracuse*, *Florence*, *Venise*, *Lutèce*, *Capoue*, *Alise*, *Véies*, *Pompéi*, *Thèbes*, *Grenade*, etc.

On met en général au féminin les noms de villes employés par apostrophe :

MALHEUREUSE *Tyr ! dans quelles mains es-tu tombée ?* (FÉNELON.)

Chante, *heureuse* Orléans, les vengeurs de la France.

C. DELAVIGNE.

Quand le mot *tout* précède immédiatement un nom de ville, il se met toujours au masculin, ainsi que ses corrélatifs : TOUT *Florence assistait à ce spectacle.* TOUT *Lisbonne fut* DÉTRUIT. TOUT *Lacédémone acclama le vainqueur.* Alors la phrase est elliptique, et un substantif masculin est sous-entendu après le mot *tout*.

Quand le cas est douteux, la prudence commande de faire précéder le nom propre du mot *ville* :

La VILLE *de La Rochelle fut prise par Richelieu.*

La VILLE *de Constantinople fut emportée d'assaut par Mahomet II.*

II. DU NOMBRE.

PLURIEL DANS LES NOMS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES

917. Les noms empruntés aux langues étrangères doivent prendre le signe ordinaire du pluriel lorsqu'ils sont naturalisés français par un long et fréquent usage,

et surtout lorsque cet usage leur a fait prendre une forme et une prononciation toutes françaises (1).

D'après cela, on écrira :

SINGULIER.	PLURIEL.	SINGULIER.	PLURIEL.
Un *accessit*,	des *accessits*.	Un *impromptu*,	des *impromptus*.
Un *adagio*,	des *adagios*.	Un *intérim*,	des *intérims*.
Un *agenda*,	des *agendas*.	Une *lady*,	des *ladys* ou *ladies*.
Un *album*,	des *albums*.	Un *lavabo*,	des *lavabos*.
Un *alguazil*,	des *alguazils*.	Un *lord*,	des *lords*.
Un *alibi*,	des *alibis*.	Un *lumbago*,	des *lumbagos*.
Un *alinéa*,	des *alinéas*.	Un *macaroni*,	des *macaronis*.
Un *allégro*,	des *allégros*.	Un *magister*,	des *magisters*.
Un *alléluia*,	des *alléluias*.	Un *mémento*,	des *mémentos*.
Un *alto*,	des *altos*.	Un *mémorandum*,	des *mémorandums*.
Un *andante*,	des *andantes*.	Un *muséum*,	des *muséums*.
Un *aparté*,	des *apartés*.	Un *opéra*,	des *opéras*.
Un *autodafé*,	des *autodafés*.	Un *oratorio*,	des *oratorios*.
Un *aviso*,	des *avisos*.	Un *palladium*,	des *palladiums*.
Un *bénédicité*,	des *bénédicités*.	Un *panorama*,	des *panoramas*.
Un *bey*,	des *beys*.	Un *pensum*,	des *pensums*.
Un *bifteck*,	des *biftecks*.	Un *placet*,	des *placets*.
Un *bravo* (appl.),	des *bravos*.	Un *quidam*,	des *quidams*.
Un *club*,	des *clubs*.	Un *quiproquo*,	des *quiproquos*.
Un *casino*,	des *casinos*.	Un *quolibet*,	des *quolibets*.
Un *concerto*,	des *concertos*.	Un *récépissé*,	des *récépissés*.
Un *critérium*,	des *critériums* (2).	Un *recto*,	des *rectos*.
Un *débet*,	des *débets*.	Un *reliquat*,	des *reliquats*.
Un *déficit*,	des *déficits*.	Un *solo*,	des *solos*.
Un *dilettante*,	des *dilettantes*.	Un *spécimen*,	des *spécimens*.
Un *diorama*,	des *dioramas*.	Un *tibia*,	des *tibias*.
Un *domino*,	des *dominos*.	Un *tilbury*,	des *tilburys*.
Un *duo*,	des *duos*.	Un *toast*,	des *toasts*.
Un *embargo*,	des *embargos*.	Un *tory*,	des *torys* ou *tories*.
Un *examen*,	des *examens*.	Un *trio*,	des *trios*.
Un *fac-similé*,	des *fac-similés*.	Un *ultimatum*,	des *ultimatums*.
Un *factotum*,	des *factotums*.	Un *ultra*,	des *ultras*.
Un *factum*,	des *factums*.	Un *verso*,	des *versos*.
Un *fandango*,	des *fandangos*.	Un *vertigo*,	des *vertigos*.
Un *folio*,	des *folios*.	Une *villa*,	des *villas*.
Un *forum*,	des *forums*.	Une *virago*,	des *viragos*.
Un *frater*,	des *fraters*.	Un *visa*,	des *visas*.
Un *hidalgo*,	des *hidalgos*.	Un *vivat*,	des *vivats*.
Un *imbroglio*,	des *imbroglios*.	Un *zéro*,	des *zéros*.

(1) Il est impossible de prendre pour guide l'Académie, qui écrit, par exemple, *avé* et *mémento* sans *s* au pluriel, quoiqu'elle leur donne par l'accent une forme française.

(2) L'Académie écrit ce mot sans accent et ne se prononce pas sur la forme plurielle. Nous croyons que l'usage l'a francisé suffisamment pour qu'on l'écrive avec un accent et pour qu'on y ajoute un *s* au pluriel.

918. Mais on écrira sans *s* :

1° Des *duplicata*, des *errata*, des *exeat*, des *exequatur*, des *quatuor*, des *satisfecit*, des *veto*, etc., parce que ces mots ont conservé leur physionomie étrangère, et qu'ils ne sont d'ailleurs que d'un usage assez restreint. *Desideratum*, *maximum* et *minimum* conservent au pluriel leur forme latine : les *desiderata*, les *maxima* et les *minima*.

2° Des *bravi* (assass.), des *carbonari*, des *ciceroni*, des *concetti*, des *libretti*, des *lazaroni*, parce que nous avons conservé cette forme plurielle, qui est celle des Italiens, de même que nous disons au singulier, à leur exemple : un *bravo*, un *carbonaro*, un *cicerone*, un *libretto*, un *lazarone*.

3° Les mots latins qui indiquent une prière ou un chant de l'Église par son premier mot : des *amen*, des *Avé*, des *Confiteor*, des *Credo*, des *Kyrie*, des *Magnificat*, des *Miserere*, des *Pater*, des *requiem*, des *Salve*, des *stabat*, etc.

4° Les mots formés de plusieurs mots, liés ou non par un trait d'union : des *ecce homo*, des *et cætera*, des *ex-voto*, des *in-folio*, des *in-octavo*, des *in-pace*, des *in-quarto*, des *post-scriptum*, des *mezzo-termine*, des *forte-piano*, des *nota bene*, des *Te Deum*, des *Kyrie eleison*, etc.

5° Les adverbes latins employés accidentellement comme noms : Des *ibidem*, des *idem*, des *item*, etc. : *Les* IDEM *sont fréquents dans les énumérations. Plusieurs petits* ITEM. (ACAD.)

6° Les termes italiens employés dans la musique pour en indiquer la marche, le ton, les nuances : Des *crescendo*, des *dolce*, des *largo*, etc.

Dilettante, *solo* et *soprano* ont deux pluriels : la forme italienne *dilettanti*, *soli*, *soprani* pour les puristes, et la forme française *dilettantes*, *solos*, *sopranos* pour ceux qui s'expriment sans prétention.

Lazzi est un mot qui ne s'emploie qu'au pluriel et qu'il est préférable d'écrire sans *s* : *Les* LAZZI *d'Arlequin*. (ACAD.)

PLURIEL DANS LES NOMS PROPRES.

919. Le nom propre ne prend pas la marque du pluriel, bien qu'il soit employé à ce nombre,

1° Quand il désigne la personne même qui est connue comme portant ou ayant porté ce nom :

Les CORNEILLE *et les* RACINE *ont illustré la scène française.*

Il s'agit ici de *Corneille* et de *Racine* eux-mêmes ; la preuve, c'est qu'on pourrait, sans altérer le sens, supprimer l'article *les*, et dire simplement : CORNEILLE *et* RACINE *ont illustré la scène française*. L'emploi de l'article n'est, dans ces sortes de phrases, qu'un artifice oratoire pour appeler davantage l'attention.

Cependant les poètes, pour le besoin de la mesure ou de la rime, s'affranchissent quelquefois de cette règle :

Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers
On traitait d'auteurs froids, de poètes stériles,
Les *Homères* et les *Virgiles*.

BOILEAU.

Je sais ce qu'il coûta de périls et de peines
Aux *Condés*, aux *Sullys*, aux *Colberts*, aux *Turennes*,
Pour avoir une place au haut de l'Hélicon.

VOLTAIRE.

Tu parles comme au temps des *Dèces*, des *Émiles*.

VOLTAIRE.

2° Quand il désigne plusieurs personnes d'une même famille, sans que rien de particulier distingue cette famille de toutes les autres :

Les deux CORNEILLE *sont nés à Rouen.*

3° Quand il désigne un ouvrage auquel il sert de titre :

Envoyez-moi deux TÉLÉMAQUE.

C'est-à-dire deux exemplaires de *Télémaque*.

920. Les noms propres prennent la marque du pluriel:

1° Quand ils sont employés par extension, ou mieux par antonomase, comme noms communs, pour désigner des personnes offrant de la ressemblance par leurs qualités, leurs talents, etc., avec celles dont on cite le nom :

Les CORNEILLES *et les* RACINES *sont rares.*

C'est-à-dire les poètes semblables à *Corneille* et à *Racine*.

Donnez-moi des DAVIDS *et des* PHARAONS, *amis du peuple de Dieu, et ils pourront avoir des* NATHANS *et des* JOSEPHS *pour leurs ministres.* (MASSILLON.)

Ceux qui ont écrit l'histoire en France et en Espagne n'étaient pas des TACITES. (VOLTAIRE.)

L'exemple des *Catons* est trop facile à suivre;
Lâche qui veut mourir, courageux qui peut vivre.
L. RACINE.

Au siècle des Midas on ne voit point d'*Orphées.*
VOLTAIRE

Louis fit des *Boileaux*, Auguste des *Virgiles.*
VOLTAIRE.

Un coup d'œil de Louis enfantait des *Corneilles.*
DELILLE.

Qu'un Molière s'élève, il naîtra des *Barons.*
DORAT.

2° Quand ils désignent certaines grandes familles, comme les *Gracques*, les *Horaces*, les *Scipions*, les *Guises*. les *Condés*, les *Stuarts*, les *Capets*, etc. :

Les deux GRACQUES, *en flattant le peuple, commencèrent les divisions, qui ne finirent qu'avec la République..* (BOSSUET.)

Tout le monde sait que les trois CURIACES *et deux des* HORACES *périrent dans ce fameux duel.* (VERTOT.)

La Seine a des *Bourbons*, le Tibre a des *Césars.*
BOILEAU.

NOTA. Cette règle de l'emploi du pluriel s'étend aux individus du même nom; c'est le cas des exemples suivants : *Est-il possible que vous ne reconnaissiez pas le meilleur ami de la famille des* POURCEAUGNACS? (Molière.) *Qu'est-ce que tous ces* GRIGNANS-*là? Pourquoi n'êtes-vous pas unique en notre espèce?* (Mme de Sévigné.) *Deux ou trois* GRIGNANS *sont venus me voir hier matin.* (Mme de Sévigné.)

Tu fais le gentilhomme! Hé! Dandin, mon ami,
Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe
Les portraits des *Dandins :* tous ont porté la robe.
RACINE.

Deux *Bouillons* tour à tour ont brillé dans ce monde
Par la beauté, le caprice et l'esprit;
Mais la première eût crevé de dépit,
Si, par malheur, elle eût vu la seconde.
VOLTAIRE.

C'est en suivant cette règle que La Fontaine a dit :

Quatre *Mathusalems* bout à bout ne pourraient
Mettre à fin ce qu'un seul désire.

Les éditeurs avaient imprimé *Mathusalem* sans *s;* La Fontaine rétablit le signe du pluriel au moyen d'un erratum qu'il écrivit lui-même. Cependant, quand la famille ne comprend que deux personnages

réellement connus, comme les deux *Corneille*, les deux *Racine*, les deux *Caton*, les deux *Sénèque*, les deux *Richelieu*, les deux *Pline*, etc., le nom propre reste au singulier : les modificatifs qui sont mis au pluriel se rapportent aux mots *hommes*, *personnages*, sous-entendus. Il n'y a, à proprement parler, d'exception que pour les *Gracques* (Tibérius et Caïus). En voici un double exemple donné par Aimé Martin :

La femme qui donna le jour aux deux CORNEILLE *avait l'âme grande, l'esprit élevé, les mœurs sévères; elle ressemblait à la mère des* GRACQUES : *c'étaient deux femmes de même étoffe.*

3° Quand ils servent à désigner des ouvrages célèbres, des œuvres d'art par le nom de ceux qui en sont les auteurs : Des *Elzévirs* pour des *éditions d'Elzévir*, des *Raphaëls* pour des *peintures de Raphaël*, etc. (1).

Il arrive même quelquefois que certains noms propres employés de cette manière finissent par se confondre tellement avec les noms communs qu'ils s'écrivent sans la majuscule initiale : Des *calepins*, des *barêmes*, des *quinquets*, des *carcels*, etc.

NOMS COMPOSÉS.

921. On appelle *noms composés* des expressions formées de plusieurs mots, mais répondant à un objet unique dans la pensée; souvent ces mots sont joints par le trait d'union, comme *hôtel-Dieu*, *chou-fleur*, *beau-frère*, *prête-nom*, *nouveau-né*, etc.

Quand il s'agit d'appliquer à ces noms, qui sont encore très nombreux dans notre langue, le signe du pluriel, on est souvent embarrassé; car l'Académie, qui aurait dû résoudre cette difficulté en s'appuyant sur des principes rationnels, l'a souvent laissée indécise, et, dans le cas contraire, n'a guère donné que des solutions qui se contredisent. Nous allons essayer de traiter cette question d'après les règles d'une logique rigoureuse.

922. Les noms composés d'un nom et d'un adjectif, ou de deux noms qui se qualifient l'un l'autre, prennent le signe du pluriel à chacun de ces mots : Un *chef-lieu*, des *chefs-lieux;* une *basse-cour*, des *basses-cours ;* un *loup-garou*, *des loups-garous ;* un *blanc-bec*, des *blancs-becs ;* etc.

923. Les noms composés de deux noms unis par une

(1) Dans ce cas, il y a *métonymie ;* la cause est employée pour l'effet, et le *nom propre* pour le *nom commun.*

préposition ne prennent généralement la marque du pluriel qu'au premier de ces deux noms : Un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre ;* un *arc-en-ciel*, des *arcs-en-ciel ;* un *pot-de-vin*, des *pots-de-vin;* un *croc-en-jambe,* des *crocs-en-jambe,* etc. Cependant on écrit des *coq-à-l'âne*, des discours où l'on passe brusquement du *coq à l'âne.*

924. Les mots invariables de leur nature qui entrent dans un nom composé n'y prennent jamais le signe du pluriel; les verbes y sont également invariables et restent toujours à la troisième personne du singulier, à moins que le sens n'exige l'impératif, ce qui est assez rare; enfin, si, outre les mots essentiellement invariables, le nom composé contient un mot variable, adjectif ou nom, celui-ci prend ou ne prend pas le signe de la pluralité, selon que le sens l'exige : Une *arrière-saison*, des *arrière-saisons ;* un *bouche-trou,* des *bouche-trous;* une *contre-partie*, des *contre-parties*. Dans ces exemples, *saison*, *trou* et *partie* varient, parce que des *arrière-saisons* sont des *saisons* qui viennent en arrière, des *bouche-trous* sont des choses servant à boucher des *trous*, des *contre-parties* sont des *parties* qui sont *contre* d'autres ou en opposition avec d'autres. Mais on dit: des *abat-jour*, des *brise-vent*, parce que cela signifie des choses servant à abattre le *jour*, à briser le *vent*. Enfin on écrit sans mettre aucun signe de pluralité : des *pince-sans-rire*, des *on-dit*, des *qu'en-dira-t-on*, parce que tous les mots qui entrent dans ces noms composés sont invariables de leur nature.

925. Quand les deux mots variables de leur nature qui forment un nom composé ne se qualifient pas l'un l'autre, on ne met la marque du pluriel qu'à celui qui correspond réellement à un pluriel dans l'idée : Un *hôtel-Dieu*, des *hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des *hôtels* fondés au nom de *Dieu;* un *terre-plein*, des *terre-pleins*, c'est-à-dire des surfaces *planes* formées d'amas de *terre;* des *chevau-légers*, des soldats *légers* (armés légèrement) à *cheval*.

926. Il arrive aussi quelquefois que certains mots qui

entrent dans les noms composés doivent être au pluriel, même lorsque ces noms sont au singulier ; cela ne peut être reconnu que par une analyse exacte rendant compte de la valeur particulière de chaque partie composante. Ainsi, on doit écrire : un *porte-clefs*, un *mille-pieds*, un *serre-papiers*, parce que ces mots signifient : un homme qui porte les *clefs*, un insecte qui a mille *pieds*, un meuble où l'on serre des *papiers*, ou un objet de marbre ou de métal que l'on place sur les *papiers*.

Il est évident que le mot auquel on donne ainsi la forme plurielle, même quand le nom composé est au singulier, conserve cette forme quand le nom composé est lui-même au pluriel.

927. Les règles que nous venons de poser peuvent résoudre toutes les difficultés relatives aux noms formés de diverses parties réunies par des traits d'union ; mais elles supposent que le sens des mots auxquels elles s'appliquent est parfaitement défini, ce qui n'arrive pas toujours ; et si l'on peut donner plusieurs sens à ces mots, il est évident qu'il y aura souvent désaccord sur la manière de les écrire. Ainsi l'Académie donne *gobe-mouches* et *attrape-mouche*, sans qu'il soit possible de comprendre cette différence d'orthographe. De même encore, l'Académie écrit un *cure-dent*, des *cure-dents*, et ce n'est pas évidemment la décomposition logique de ce mot qui a pu l'amener à supprimer *s* au singulier et à le maintenir au pluriel. Toutes ces difficultés n'ont au fond qu'une importance bien secondaire, et elles s'évanouiraient toutes à la fois si l'on convenait de réunir en un seul mot les parties qu'on ne sépare que pour obéir à un usage tyrannique et souvent aveugle. Il est juste d'ailleurs de remarquer que la tendance à opérer cette réunion existe, et que depuis longtemps l'Académie elle-même écrit d'un seul jet : *becfigue*, *chèvrefeuille*, *contredanse*, *contrefaçon*, *contrevent*, *gendarme*, *justaucorps*, *porteballe*, *portecrayon*, *portechape*, *portefeuille*, *portemanteau*, *pourboire*, *pourparler*, *tirelire*, *tournebroche*, etc. Dans la dernière édition de son Dictionnaire, l'Académie vient de simplifier cette règle, et elle écrit *contrefort*, *contrepoison*, *passeport*, etc., sans trait d'union. On conçoit que la réunion simplifierait singulièrement cette difficulté orthographique, puisque, dès qu'une expression est passée à l'état de mot simple, elle rentre nécessairement dans la règle générale et marque son pluriel par l'addition d'un *s* ou d'un *x* final : des *becfigues*, des *chèvrefeuilles*, etc.

Et cette simplification paraît être dans le génie de notre langue ; seulement elle s'y prend à plusieurs fois pour arriver au but. Par exemple, beaucoup de personnes écrivent aujourd'hui un *gobe-mouche*, des *gobe-mouches*, et autres substantifs composés de ce

genre, sans avoir égard à l'analyse de la pensée, et c'est un premier acheminement à la réunion de ces divers éléments en un seul mot. Le système d'agglutination prévaudra certainement un jour, et l'on écrira tous ces substantifs comme on écrit depuis longtemps *dorénavant*, *désormais*, *maintenant*, *aujourd'hui*, *gendarme*, etc.

928. Enfin, une dernière difficulté, et ce n'est pas la moindre, consiste à distinguer les expressions dont les diverses parties doivent être réunies par des traits d'union de celles où ces parties doivent rester complètement séparées. L'usage, ici encore, est le maître souverain, et il faut reconnaître que souvent il est loin de se trouver d'accord avec l'Académie. Nous ne cherchons point à décider qui a tort ou raison de l'usage ou de l'Académie; nous allons seulement donner la liste des expressions où celle-ci n'admet point le trait d'union, quoique certaines personnes, guidées par une sorte d'instinct, puissent croire nécessaire de l'admettre :

Agent voyer, *aide de camp*, *arc de triomphe*, *ayant cause*, *ayant droit*, *bachelier ès lettres* ou *ès sciences*, *bas bleu*, *bas breton*, *basses œuvres*, *bel esprit*, *bien dire*, *bien faire*, *blanc signé*, *bœuf gras*, *champ clos*, *Champs Élysées*, *chapeau tromblon*, *char à bancs*, *champ de mars*, *château d'eau*, *château fort*, *cire vierge*, *clin d'œil*, *colle forte*, *collet monté*, *comédie française*, *commis greffier*, *commis marchand*, *commis voyageur*, *compte courant*, *compte rendu*, *coq en pâte*, *cordon bleu*, *corps de garde*, *corps franc*, *coup d'œil*, *côte d'Or* (contrée d'Afrique), *courtier marron*, *cousin germain*, *diable à quatre*, *directeur gérant*, *dix cors* (cerf), *eau mère*, *enfant trouvé*, *esprit fort*, *expert juré*, *fausse clef*, *fer à cheval*, *ferme modèle*, *flic flac*, *folle enchère*, *franc parler*, *garde des sceaux*, *garde des monnaies*, *garde du corps*, *garde champêtre*, *garde général* (beaucoup d'autres mots commençant par *garde* prennent le trait d'union), *grand aumônier*, *grand maître*, *Grand Mogol*, *Grand Seigneur*, *Grand Turc*, *grand vizir*, *haute lisse*, *haute paye*, *hautes œuvres*, *hors d'œuvre*, *huis clos*, *huissier audiencier*, *juge auditeur*, *juge rapporteur*, *juge suppléant*, *laisser aller*, *langue mère*, *libre penseur*, *loup marin*, *main basse*, *main chaude*, *maître d'hôtel*, *maître ès sciences*, *maître maçon*, *maîtresse branche*, *maîtresse femme*, *major général*, *mardi gras*, *maréchal des logis*, *maréchal ferrant*, *miton mitaine* (onguent), *mont Blanc*, *mont Parnasse*, etc., *mort aux rats*, *nouveau marié*, *nouveau venu*, *nu propriétaire*, *nue propriété*, *officier rapporteur*, *on dit* (des), *petite vérole*, *pis aller*, *plein cintre*, *Porte Ottomane*, *pot de chambre*, *pot à beurre*, *pot de fleurs*, *pot pourri*, *prince régent*, *prix courant*, *prix fixe*, *procureur général*, *professeur adjoint*, *quart de cercle*, *quart d'heure*, *quart de vent*, *rat de cave*, *rédacteur gérant*, *reine mère*, *ronde bosse*, *rose pompon*, *rose pivoine*, *rose trémière*, *rubis balais*, *saint chrême*, *saint des saints*, *saint sacrement*, *saint sépulcre*, *sans façon*, *sans gêne*, *saut de loup*, *sauve qui peut*, *secrétaire adjoint*, *sens dessus dessous*, *serpent à sonnettes*, *serre chaude*, *Sublime Porte*, *subrogé tuteur*, *terre à terre*, *tic tac*, *tierce majeure*, *tiers état*, *tiers ordre*, *titre courant*, *tout à fait*, *veine cave*, *veine porte*, *vendredi saint*, *ver luisant*, *vigne vierge*.

NOMBRE DANS LES NOMS EMPLOYÉS APRÈS UNE PRÉPOSITION.

Le moyen le plus sûr pour déterminer le nombre d'un nom placé après une des prépositions *de*, *à*, *par*, *en*, *sur*, *sans*, quand ce nombre n'est pas indiqué par un article ou par un déterminatif, c'est de se rendre un compte exact de la pensée qu'il s'agit d'exprimer, c'est-à-dire de voir s'il y a *unité* ou *pluralité* dans l'idée. Dans le premier cas, on met le singulier; dans le second, on met le pluriel. Ainsi, il faut dire *un sac de blé* (un sac rempli avec du *blé*), *un litre de haricots* (des *haricots* en quantité suffisante pour remplir un *litre*), *un moule à balles* (servant à fondre des *balles*), *des manchettes à dentelle* (bordées avec de la *dentelle*), *une société par actions* (formée en créant des *actions*), etc.

Mais, pour faciliter l'application de ce principe général, on peut poser les règles suivantes :

929. On met au singulier le nom joint à un nom précédent par la préposition *de* quand il s'agit d'exprimer d'une manière très générale la qualité ou la nature de l'objet représenté par le premier de ces noms : *Un homme de* TALENT, *de* GÉNIE, *de* BIEN; *un trait de* BRAVOURE; *une maxime de* VERTU ; *un caprice de* FEMME; *une œuvre d'*ART ; etc.

930. Après la préposition *de*, on met encore au singulier le nom qui exprime d'une manière très générale la matière dont la chose est faite, ou la nature de la chose dont le nom précédent exprime une certaine quantité, une mesure : *Des palais de* MARBRE, *des gants de* PEAU, *un toit d'*ARDOISE, *des ragoûts de* MOUTON, *deux bouteilles de* VIN, *plusieurs mains de* PAPIER, *du sucre de* POMME, etc.

Cependant, si la matière composante conservait sa forme primitive et se présentait aux yeux comme une agrégation d'unités distinctes, il faudrait employer le pluriel : *Un ragoût de* POMMES *de terre* (les pommes ou les morceaux de pommes restant distincts), *un baril d'o*LIVES, *une compote de* POMMES, etc. Si même l'idée de pluralité dominait dans l'esprit, quoique les objets fussent réduits à une matière unique pour les yeux, on pourrait encore employer le pluriel. Ainsi l'Académie donne *sirop de* GROSEILLES, *de* MÛRES, *de* LIMONS, parce

que cela signifie que le sirop a été fait avec des *groseilles*, des *mûres*, des *limons*. Il est vrai qu'ailleurs elle donne *gelée de* GROSEILLE, *gelée de* POMME, et qu'on ne voit pas clairement la raison de cette différence.

931. Dans ce cas, le singulier s'emploie même quand le premier nom est au pluriel; ainsi on dira : des *hommes de* TALENT, des *traits de* BRAVOURE; on dira aussi : des *caprices de* FEMME, s'il s'agit des caprices à un point de vue tout à fait général; car on pourrait dire des *caprices de* FEMMES, si l'on voulait parler de certaines femmes en particulier et des caprices qu'elles auraient montrés dans des circonstances toutes spéciales.

Cela prouverait, au besoin, combien il est difficile de fixer des limites précises à la pensée, et combien il serait illogique, dans les questions de ce genre, de poser des règles trop rigoureuses. Ce qu'on peut faire de plus utile, c'est de donner une liste des principales locutions où le doute est possible, en les montrant sous la forme la plus généralement adoptée, c'est-à-dire au singulier ou au pluriel, suivant les circonstances :

932. NOMS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION *à* : Un instrument à *anche*, des manches à *balai*, du genêt à *balais*, à *bâtons* rompus, oiseaux à gros *bec*, un pays à *blé*, le marché ou la halle aux *blés*, couler à pleins *bords*, plein jusqu'aux *bords*, des souliers à *boucles*, des cordes à *boyau*, des lunettes à *branches*, four à *briques*, des pois à *cautère*. des cartons à *chapeau*, une boîte à *charnières*, des mollusques à *coquille*, un instrument à *cordes*, une boîte à *couleurs*, une porte à *coulisse*, à *coups* de canon, de poing, etc., gagner à tous *coups*, halle aux *cuirs*, des cannes à *dard*, des manchettes à *dentelle*, à petite *dose*, halle aux *draps*, toile à *draps*, cannes à *épée*, diamant à *facettes*, tailleurs à *façon*, homme à *façons*, bouton à *feuilles* et bouton à *fruit*, à *fleur*; marché aux *fleurs*, pot à *fleurs*, mettre à *flot*, couler à *flots*, manches à *gigot*, arbre à *glands*, épaulette à *graine* d'épinards, suer à grosses *gouttes*, placer à gros *intérêt*, bas à *jour*, toit à *jour*, papier à *lettres*, verres à *liqueur*, cave à *liqueurs*, serviette à *liteaux*, outils à *manche*, vêtement à *manches*, à *marche* forcée, vernis à *meubles*, riche à *millions*, à *mots* couverts, corde à *nœuds*, piano à *octaves*, roue à *palettes*, verres à *patte* ou à *pied*, un pays à *pâturages*, un fruit à *pépins*, aller à *pied*, passer à *pied* sec, sauter à *pieds* joints, au *pied* d'un arbre ou d'une chose quelconque, aux *pieds* de quelqu'un, cornet à *pistons*, gibier à *plume*, terre à *poêle*, gibier à *poil*, toit à *porcs*, des ministres à *portefeuille*, une personne à *prétentions*, une montre à *quantièmes*, étoffe à *ramage*, velours à grands *ramages*, des étoffes à *reflet*, four à *réverbère*, tirer à *ricochets*, fauteuil ou lit à *roulettes*, pleuvoir à *seaux*, une montre à *secondes*, serpent à *sonnettes*, des registres à *souche*, un homme à *systèmes*, un homme à *talents*, prendre à *témoin*, une pièce ou un rôle à *tiroir*, un meuble à *tiroirs*, un instrument à *touches*, des bateaux

à *vapeur*, tourner à tout *vent*, du papier à *vignettes*, du verre à *vitres*, toile à *voiles*, un homme à *vues* courtes, à *vues* élevées.

Noms placés après la préposition *de :* Un nid d'*aigle*, des bouts d'*aile*, des toiles d'*araignée*, carrière d'*ardoise*, des corps d'*armée*, des travaux d'*art*, des feux d'*artifice*, des compagnies d'*assurance*, des chefs d'*atelier*, spectacle plein d'*attrait*, des filles d'*auberge*, des paillasses de *balle* d'avoine, des champs de *bataille*, des corps de *bâtiment*, du sucre de *betterave*, des langues de *bœuf*, des peaux de *bœuf* ou de *bouc*, des jeux de *boule*, des généraux de *brigade*, une maison ou des murs de *brique*, des chefs, des garçons, des fournitures de *bureau*, des piliers de *cabaret* ou de *café*, sucre de *canne*, des coups ou des pièces de *canon*, des chefs-lieux de *canton*, des ciels de *carrière*, des filets de *chevreuil*, des femmes de *chambre*, des bosquets de *chèvrefeuille*, des salades de *chicorée*, des noix de *coco*, des salles de *concert*, des lettres de *condoléance*, des chantiers de *construction*, des échelles de *corde*, des champignons de *couche*, des manches et des lames de *couteau*, des coups de *dent*, des questions de *détail*, des généraux et des chefs de *division*, des marchands de *drap*, des maîtres d'*école*, des bonnes d'*enfant*, des caisses d'*épargne*, un bon coup d'*épaule*, des fourreaux ou des lames d'*épée*, du pain d'*épice*, des coups d'*épingle*, des rampes d'*escalier*, des chefs d'*escadron*, des chefs d'*établissement*, des coups d'*État*, des voies de *fait*, des pères de *famille*, un nid de *fauvette*, des lettres de *félicitation*, des robes, des ouvrages, des rôles de *femme*, des cochers de *fiacre*, en termes de *finance*, eau de *fleur* d'*oranger*, des coups de *fusil*, des noix de *galle*, des clous de *girofle*, des pieds de *giroflée*, une femme pleine de *grâce*, des coups de *griffe*, des touffes d'*herbe*, des habits d'*homme*, des tables d'*hôte*, des maîtres d'*hôtel*, des marchands d'*huile*, des écailles d'*huître*, être divisés d'*intérêt*, des hommes de *journée*, des peaux de *lapin*, des vins de *liqueur*, des chaussons de *lisière*, des ciels de *lit*, des projets de *loi*, des gens de *loisir*, des poignées de *main*, des serrements de *main*, des maîtresses de *maison*, des contrats de *mariage*, étui de *mathématique*, des gens de *métier*, des murs de *moellon*, des chaînes de *montre*, des pans de *muraille*, des extraits de *naissance*, des pattes d'*oie*, des plumes d'*oie*, des pelures d'*oignon*, nid d'*oiseau*, huile d'*olive*, des numéros d'*ordre*, des bourdonnements d'*oreille*, des têtes de *pavot*, des peintres de *paysage*, des feux de *peloton*, des coups de *pied*, des tailleurs de *pierre*, des lits de *plume*, des coups de *poing*, des peintres de *portrait*, des conseils de *préfecture*, une pétition de *principe*, des piqûres de *puce* ou de *punaise*, des lettres de *recommandation*, de *remerciement*, mille francs de *rente*, des lèvres ou des doigts de *rose*, à tous les coins de *rue*, des nouvelles de *salon*, des lits de *sangle*, des livres de *science*, des bouts de *sein*, des états de *service*, des billets de *spectacle*, des roulements de *tambour*, des coups de *tête*, des coups de *théâtre*, des couvertures de *tuile*, des capitaines de *vaisseau*, des pieds ou des têtes de *veau*, des hôtels de *ville*, des marchands de *vin*, un marchand de

vins fins, des cartes de *visite*, des lettres de *voiture*, des points de *vue*.

Confiture ou marmelade d'*abricots*, agent d'*affaires*, lieux d'*aisances*, biscuit d'*amandes*, huile d'*amandes* douces, pâté d'*anguilles*, des pieds ou des troncs d'*arbres*, maître d'*armes*, salle d'*armes*, place d'*armes*, botte d'*artichauts*, plat d'*asperges*, cour d'*assises*, maître de *ballets*, pont de *bateaux*, entrepreneur de *bâtiments*, salmis de *bécasses*, des peaux de *bêtes*, salade de *betteraves*, corbeille de *biscuits*, levée de *boucliers*, un coupeur de *bourses*, des moules de *boutons*, des bouts de *chandelles*, monceau de *cendres*, maître de *cérémonies*, bocal, eau, noyaux de *cerises*, état de *choses*, ordre de *choses*, conserve de *citrons*, des tronçons de *colonnes*, salade de *concombres*, pot de *confitures*, parure de *dentelles*, mal de *dents*, jeu de *dés* ou de *dominos*, collier de *diamants*, confusion de *droits*, une ville d'*eaux*, carnet d'*échéances*, un jeu d'*écoliers*, coulis ou buisson d'*écrevisses*, un manque d'*égards*, un peintre d'*enseignes*, un haussement d'*épaules*, couronne d'*épines*, des têtes d'*épingles*, camarade d'*études*, maître d'*études*, à dire d'*experts*, conte de *fées*, à coups de *flèches*, un pot de *fleurs*, sirop de *fraises*, de *framboises*, corbeille de *fruits*, similitude ou divergence de *goûts*, voleur de *grands chemins*, jus d'*herbes*, suspension d'*hostilités*, communauté d'*idées*, couronne d'*immortelles*, règlement de *juges*, marchand de *liqueurs*, cotte de *mailles*, battement de *mains*, pays de *montagnes*, sirop de *mûres*, marchand de *nouveautés*, salade d'*oranges*, des pendants d'*oreilles*, un salmis de *perdreaux*, nacre de *perles*, créer de toutes *pièces*, un bain ou un tapis de *pieds*, compote de *pigeons*, balai de *plumes*, compote de *poires*, fécule de *pommes* de terre, enfonceur de *portes* ouvertes, corps de *preuves*, livre de *prières*, marmelade de *prunes*, jeu de *quilles*, casseur de *raquettes*, un conte de *revenants*, bouquet de *roses*, essence de *roses*, flacon de *sels*, un crocheteur de *serrures*, l'esprit de *ténèbres*, en temps de *troubles*, conserve et sirop de *violettes*, panneau de *vitres*.

933. NOMS PLACÉS APRÈS LA PRÉPOSITION *par* : Voter par *acclamation*, tant par *tête*, par *personne*; venir par *ricochet*.

Société par *actions*, s'acquitter par *annuités*, par *sauts* et par *bonds*, classer par *chapitres*, prendre par *cuillerées*, augmenter par *degrés*, par *instants* et par *moments*, arracher par *lambeaux*, ouvrage publié par *livraisons*, vendre par *paires*, diviser par *parcelles*, prendre par *pincées*, fruits pendants par *racines*, diviser par *sections*, aller par *troupes*, compter par *unités*, par *voies* et par *chemins*.

On pourrait donner également une liste des noms précédés des prépositions *en*, *sur*, *sans*, lesquels sont assujettis aux mêmes règles.

934. Terminons cette longue série en donnant quelques exemples de ces différents cas empruntés aux auteurs.

EXEMPLES DU SINGULIER.

C'est un homme de QUALITÉ, *qui a l'esprit solide et le cœur géné-*

reux. (Beaumarchais.) *Un lac de cette étendue avait été fait de main d'*HOMME, *sous un seul prince.* (Bossuet.) *Mon cœur, neuf encore, se livrait à tout avec un plaisir d'*ENFANT. (J.-J. Rousseau.) *Jusqu'ici, j'ai vu beaucoup de masques, quand verrai-je des visages d'*HOMME? (J.-J. Rousseau.) *Tout ce que trouvent les hommes de* GÉNIE *est si simple, que chacun croit qu'il l'aurait trouvé.* (De Bonald.) *Les têtes d'*HOMME *sont plus expressives que celles de* FEMME. (Boniface.) *Celui qui n'a rien senti ne sait rien apprendre; il ne fait que flotter d'*ERREUR *en* ERREUR. (J.-J. Rousseau.) *Tu formes* PROJET *sur* PROJET *pour t'enrichir.* (Le Sage.)

Règne de *crime* en *crime;* enfin te voilà roi.

CORNEILLE.

. . . . Ce sont là jeux de *prince*:
On respecte un moulin, on vole une province.

ANDRIEUX.

La vertu qui convient aux mères de *famille*,
C'est d'être la première à manier l'aiguille.

PONSARD.

Il entassait *adage* sur *adage*,
Il compilait, compilait, compilait.

VOLTAIRE.

Ainsi de *piège* en *piège* et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité.

RACINE.

EXEMPLES DU PLURIEL.

Corneille étale toujours en MAXIMES *ce que Racine met en sentiment.* (Voltaire.) *La plupart étaient habillés de peaux de* BÊTES SAUVAGES. (Vertot.) *Pourquoi allez-vous de* VANITÉS *en* VANITÉS ? (Bossuet.) *J'errais d'*APPARTEMENTS *en* APPARTEMENTS, *te cherchant toujours et ne te trouvant jamais.* (Montesquieu.) *Il se contentait d'un poulet et d'un lapin avec quelques compotes de* FRUITS. (Le Sage.)

Vous n'avez pu marcher de *vertus* en *vertus.*

RACINE.

De *larrons* à *larrons* il est bien des degrés :
Les petits sont pendus, et les grands sont titrés.

FR. DE NEUFCHÂTEAU.

Dans nos jours passagers de *peines*, de *misères*,
Enfants d'un même Dieu, vivons du moins en frères.

VOLTAIRE.

J'aurai vu massacrer et mon père et ma mère,
Et dans un même jour égorger à la fois
(Quel spectacle d'horreur!) quatre-vingts fils de *rois!*

RACINE.

Comme on le voit par tous ces exemples, la règle du nombre dans

les substantifs après une préposition est très vague; les cas où le nombre est clairement déterminé sont assez rares; en voici quelques exemples :

AU SINGULIER.	AU PLURIEL.
Lit de *plume.*	Paquet de *plumes.*
Touffe d'*herbe.*	Tisane d'*herbes.*
Contes de *bonne femme.*	Contes de *fées.*
Maître de *musique.*	Maître de *langues.*
Marchande de *poisson.*	Marchande de *harengs.*
Homme à *imagination.*	Homme à *préjugés.*
Fruit à *noyau.*	Fruit à *pépins.*
Natte de *jonc.*	Touffe de *roseaux.*
Champ d'*avoine.*	Champ de *fèves.*

NOMS COLLECTIFS.

Les mots qui sont en rapport avec les noms collectifs sont tantôt des adjectifs, comme dans ces phrases : *Une* DOUZAINE *de* LIVRES ÉPARS *sur son bureau. On remarquait une* FOULE *de jeunes* FILLES VÊTUES *de blanc;* tantôt des verbes : *La* PLUPART DES HOMMES PENSENT *que le bonheur est dans les richesses. Une* NUÉE *de* SAUTERELLES DÉSOLA *l'Égypte.* Mais, comme ce dernier cas est plus fréquent, c'est au chapitre du Verbe que nous donnerons les règles d'accord concernant le collectif.

ORTHOGRAPHE DES NOMS PROPRES.

« Il n'y a pas d'orthographe dans les noms propres », dit-on ; cela signifie que le nom propre, soit d'homme, soit de lieu, est immuable dans sa forme, et n'est pas soumis aux règles de la grammaire. Ainsi on ne peut pas écrire *Regnault* pour *Renaud* ou *Reynaud*, ni *Thibaud* pour *Thibault*, ni *Beaune* pour *Bône* et *Bonn.* L'altération graphique d'un nom propre peut donner lieu à de graves méprises.

Noms propres anglais en oe.

Les noms propres anglais *Foe, Crusoe, Ivanhoe, Poe* se sont écrits en France dès le XVIIIe siècle avec tréma sur l'*e*, qui est muet (*Foë, Crusoë*, etc.), et plus tard on a écrit, à tort, avec l'*é* fermé : *Foé, Crusoé, Ivanhoé, Poé.* Il en est de même de *Monroe*, transcrit parfois *Monroé.* Le mieux serait de reproduire l'anglais, *oe*, sans tréma ni *é* fermé.

CHAPITRE II

DE L'ARTICLE

RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

935. **L'article se répète avant chaque nom déterminé employé comme sujet ou comme complément :**

LE *cœur*, L'*esprit*, LES *mœurs, tout gagne à la culture.*

Il en avait LES *traits*, LES *regards et* LA *démarche.* (FÉNELON.)

936. Cependant l'article ne se répète pas quand les substantifs forment pour ainsi dire une expression indivisible, dans certaines locutions appartenant au style administratif ou judiciaire, quand on parle de personnes ou de choses analogues : *Conservatoire des* ARTS *et* MÉTIERS ; *École des* PONTS *et* CHAUSSÉES ; *les* LETTRES *et* PAQUETS ; *les* TENANTS *et* ABOUTISSANTS ; *les* MAIRES *et* ADJOINTS *du département ; les* CURÉS *et* VICAIRES *du diocèse ; les* FRÈRES *et* SOEURS ; *les* PARENTS *et* AMIS ; *les* OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS *et* SOLDATS ; *journal paraissant les* MARDI, JEUDI *et* SAMEDI *de chaque semaine ; les* ENFANTS, PETITS-ENFANTS *et* ARRIÈRE-PETITS-ENFANTS *de ce vieillard.*

NOTA. — Dans certains de ces cas, les substantifs qui suivent le déterminatif pluriel restent au singulier quand l'unité réelle se cache sous une pluralité apparente : *Ce jeune homme manque de respect à ses* PÈRE *et* MÈRE.

L'article se supprime également après la conjonction *ou*, devant un second substantif qui n'est que le synonyme ou l'explication du premier : *Le Bosphore ou* CANAL DE CONSTANTINOPLE ; *les Bisontins ou* HABITANTS DE BESANÇON ; *le sel de nitre ou* SALPÊTRE ; *les collines ou* PETITES MONTAGNES *y sont couvertes d'arbres toujours verts.* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.) *Les joues ou* CÔTÉS DE LA TÊTE *du condor sont couverts d'un duvet noir.* (BUFFON.)

937. L'article doit encore se répéter devant chaque adjectif lorsque les adjectifs, unis par la conjonction *et*,

marquent des qualités incompatibles, c'est-à-dire qui ne peuvent pas appartenir ensemble au même objet :

Les JEUNES *et les* VIEUX *soldats ont fait leur devoir.*

Le PREMIER *et le* SECOND *étage furent entièrement consumés.*

Les RICHES *et les* PAUVRES *seront tous jugés suivant leurs œuvres.*

938. L'article ne se répète pas si les deux qualificatifs se rapportent à une seule et même personne, à une seule et même chose :

Le SIMPLE *et* BON *La Fontaine est une de nos gloires littéraires.*

REMARQUE. On lit, dans la préface du *Dictionnaire de l'Académie : Les langues* GRECQUE *et* LATINE ; dans Montesquieu : *Les historiens* ANCIENS *et* MODERNES ; dans Buffon : *Les oiseaux* DOMESTIQUES *et* SAUVAGES. Cette manière de s'exprimer est fréquente dans nos meilleurs écrivains, et nous n'oserions la condamner, quoiqu'elle soit contraire à la règle que nous venons d'établir, et à laquelle il est plus sûr de se conformer.

Il est même certains cas où cette répétition de l'article et du substantif exigée par la règle nuirait à l'harmonie de la phrase et à la rapidité de la pensée, sans donner plus de clarté à l'expression ; en voici un exemple : *Les historiens assurent que Cléopâtre parlait avec facilité les langues* GRECQUE, LATINE, HÉBRAÏQUE, ARABE, ÉTHIOPIENNE *et* SYRIENNE.

Il y a deux cas qui font exception à cette règle :

1° Lorsque les deux adjectifs exprimant des qualités incompatibles sont unis par la conjonction *ou*, on peut répéter ou ne pas répéter l'article; cette conjonction étant disjonctive, ou alternative, suffit à indiquer que les adjectifs ne qualifient pas le même objet ; voici des exemples avec et sans la répétition de l'article devant des adjectifs unis par *ou*.

Avec répétition de l'article :

Dieu s'est choisi un peuple dont LA *bonne ou* LA *mauvaise fortune dépendit de sa piété.* (BOSSUET.)

On ne doit pas juger DU *bon ou* DU *mauvais naturel d'une personne par les traits de son visage.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Sans répétition de l'article :

Il ne régla jamais sur la faveur ou la disgrâce des personnes LE *bon* OU *mauvais accueil qu'il pouvait leur faire.* (FLÉCHIER.)

L'Égypte se vantait de régler par son fleuve LA *bonne* OU *mauvaise destinée des vainqueurs.* (ROLLIN.)

2° Lorsque le mot *tous, toutes,* précède le substantif accompagné d'adjectifs marquant des qualités opposées, ou que ce substantif,

exprimant une idée d'universalité, peut être précédé de *tous, toutes*, on peut se dispenser de répéter l'article :

> Il était là maintes filles savantes
> Qui mot pour mot portaient dans leurs cerveaux
> *Tous les* noëls anciens et nouveaux.
>
> GRESSET.

LES *haines* (*toutes* les haines) *publiques et particulières furent assoupies.* (FLÉCHIER.)

Pendant le séjour que je fais en Europe, je lis LES *historiens* (*tous* les historiens) *anciens et modernes.* (MONTESQUIEU.)

ELLIPSE DE L'ARTICLE.

939. On peut supprimer l'article, pour donner plus de rapidité au discours,

1° Dans les phrases proverbiales et sentencieuses :

Méfiance est mère de sûreté.

Contentement passe richesse.

Plus fait douceur que violence.

> Patience et longueur de temps
> Font plus que force ni que rage.
>
> LA FONTAINE.

2° Dans les énumérations :

Prières, offres, menaces, rien ne l'a ébranlé.

Grands et petits, riches et pauvres, tout pénétrait jusqu'à saint Louis. (FLÉCHIER.)

L'ARTICLE AVANT LES NOMS PRIS DANS UN SENS PARTITIF.

940. DU, DE LA, DES, s'emploient avant les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire ne désignant qu'une partie d'un tout :

J'ai passé DES *jours heureux à la campagne.*

C'est-à-dire QUELQUES *jours.*

Voilà DE LA *viande qui me paraît excellente.*

C'est-à-dire UNE CERTAINE QUANTITÉ *de viande.*

941. Quand le nom est précédé d'un adjectif, on emploie seulement la préposition DE :

DE *cuisants remords tourmentent le coupable.*

DE *riantes prairies s'offraient à nos regards charmés.*

La science doit avoir DE *grands ménagements avec l'ignorance, qui est sa sœur aînée.* (FONTENELLE.)

Proposons-nous DE *grands exemples à imiter plutôt que* DE *vains systèmes à suivre.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Il est *de* faux dévots ainsi que *de* faux braves.
MOLIÈRE.

On dit également bien :

Donnez-moi DE *bon pain.*
Donnez-moi DU *bon pain.*

La première phrase signifie simplement *du pain qui soit bon;* mais dans la seconde l'emploi de l'article éveille une idée d'opposition, de distinction : *Vous avez deux sortes de pain, du bon et du mauvais : donnez-moi de votre bon pain.*

942. Si l'adjectif et le nom sont tellement liés par le sens qu'ils ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul mot, comme *bon mot*, *grand homme*, *jeunes gens*, *honnêtes gens*, *beau monde*, *bon temps*, *petits pâtés*, etc., on emploie DU, DE LA, DES, et non DE :

Il y a DES *honnêtes gens dans tous les pays.*

Napoléon et César étaient DES *grands hommes.*

Je mettais le matin sur mon agenda DES *bons mots que je donnais l'après-midi pour des impromptus.* (LE SAGE.)

Voilà DES *jeunes gens et* DES *jeunes personnes passionnés pour l'étude.*

J'ai pris DU *bon temps à la campagne.*

L'article s'emploie à plus forte raison quand l'adjectif et le nom forment un mot composé, comme *petit-maître*, *petit-lait*, *bas-relief*, *belle-mère*, *grand-père*, *beaux-arts*, *belles-lettres*, etc. :

Manger DES *petits-pois en primeur.*

Il y a DES *belles-mères qui valent de véritables mères.*

Au VIe *siècle, Gontran et plusieurs membres de sa famille firent exécuter* DES *bas-reliefs en vermeil.*

DES *petits-maîtres sont l'espèce la plus ridicule qui rampe avec orgueil sur la surface de la terre.* (VOLTAIRE.)

Heureux si de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu *des* Petites-Maisons.
BOILEAU.

L'ARTICLE DANS LES PROPOSITIONS NÉGATIVES.

943. Dans les propositions négatives, on emploie DE avant le nom complément direct pris dans le sens partitif : *Je ne vous ferai point* DE *reproches. Je n'ai pas* D'*argent. Je ne fais pas* DE *vers.*

Mais si le nom employé comme complément direct est suivi d'un adjectif qualificatif ou de quelque chose qui en tient lieu, proposition ou complément, on fait usage de l'article : *Je ne vous ferai point* DES REPROCHES FRIVOLES. (RACINE.) *Je n'ai pas* DE L'ARGENT *pour* LE DÉPENSER FOLLEMENT. *Je ne fais pas* DES VERS QUAND JE VEUX, c'est-à-dire : *Les reproches que je vous ferai sont sérieux. L'argent que j'ai ne doit pas être dépensé follement. Je fais des vers, mais seulement quand l'inspiration me vient.*

L'ARTICLE DANS LES PHRASES INTERROGATIVES.

944. Dans les propositions interrogatives en même temps que négatives, l'article s'emploie avec la préposition DE pour faire entendre qu'on croit au sens positif : *N'avez-vous pas* DES *amis?* C'est-à-dire *Je crois que vous avez des amis.*

945. On supprime l'article pour exprimer un sens dubitatif : *N'avez-vous pas* D'*amis?* C'est-à-dire *Je ne sais pas si vous avez des amis.*

L'ARTICLE AVANT *PLUS, MIEUX, MOINS.*

946. L'article varie avant les adjectifs précédés de *plus, mieux, moins*, pour exprimer une comparaison entre plusieurs personnes ou plusieurs choses :

De toutes les mères la vôtre est LA PLUS *heureuse.*

On compare le bonheur d'une mère avec celui des autres mères.

947. Mais si l'on veut seulement exprimer une qualité portée au plus haut degré dans la même personne ou dans la même chose, sans aucune idée de comparaison avec d'autres, l'article *le* ne varie pas :

C'est auprès de ses enfants que cette bonne mère est LE PLUS *heureuse;*

C'est-à-dire *heureuse au plus haut degré*, sans comparaison avec le bonheur des autres mères.

Voici d'autres exemples où l'article est invariable :

C'est le matin que cette fleur est LE PLUS *belle.*

Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent LE MOINS *susceptibles.* (MONTESQUIEU.)

On ne sait à quoi elle était LE PLUS *propre, à commander ou à obéir.* (BOSSUET.)

Je ne vois dans toute sa conduite que de ces inégalités auxquelles les femmes les mieux douées sont LE PLUS SUJETTES. (DIDEROT.)

C'est en Hollande et en Angleterre que la terre est LE MIEUX *cultivée.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Mais qu'on me nomme enfin dans l'histoire sacrée
Le roi dont la mémoire est *le plus* vénérée.

VOLTAIRE.

NOTA. — Cette règle est une des plus indécises de la syntaxe.

Résumons-nous donc : les locutions *le plus*, *le mieux*, *le moins*, qui sont adverbiales, modifient tantôt un verbe, tantôt un adverbe, tantôt un adjectif. Dans le premier de ces cas, la locution est toujours invariable :

Ce sont la finesse et la délicatesse d'une langue qui coûtent LE PLUS *à apprendre.* (VOLTAIRE.)

Les jeux que les enfants aiment LE MIEUX *sont ceux où le corps est en mouvement.* (FÉNELON.)

On écrit aujourd'hui sur les choses qu'on entend LE MOINS. (P.-L. COURIER.)

Les hommes qui ont LE PLUS *vécu ne sont pas ceux qui ont compté* LE PLUS *d'années, mais ceux qui ont senti* LE PLUS *la vie.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Nous nous voyons sans cesse assiégés de témoins,
Et les plus malheureux osent pleurer *le moins.*

RACINE.

Voilà donc déjà une règle positive.

Quand la modification se porte sur un adjectif ou sur un adverbe suivi d'un qualificatif, les locutions *le plus*, *le mieux*, *le moins* sont variables ou invariables suivant que l'idée est *relative* ou *absolue :*

Nous nous croyons bientôt LES PLUS *habiles quand nous sommes* LES PLUS *heureux* (adj. — var. — idée relat.).

Cet enfant sait toujours bien sa leçon, même quand elle est LE MOINS *facile* (adj. — inv. — idée absol.).

Les Indiens et les Chinois me paraissent être les nations LES PLUS *anciennement policées* (adv. — var. — idée relat.).

Après la bataille, on récompense les soldats qui se sont LE PLUS *bravement comportés* (adv. — inv. — idée absol.).

Concluons par l'indication d'un petit procédé mécanique :

On reconnaît matériellement que les personnes ou les choses sont comparées avec d'autres quand le sens permet de mettre *de tous* ou *de toutes, parmi tous* ou *parmi toutes*, après le qualificatif; et on reconnaît que la comparaison porte seulement sur la diversité des circonstances ou des points de vue, quand les expressions *le plus, le mieux, le moins* peuvent se reporter après le qualificatif et être suivies du mot *possible : Les premiers actes de vertu sont toujours* LES PLUS *pénibles* (on pourrait dire : LES *plus pénibles de tous*). *La fièvre jaune est une des maladies* LES *plus meurtrières* (on pourrait ajouter : *parmi toutes les maladies*). *C'est quand une habitude commence qu'elle est* LE *plus facile à vaincre* (on pourrait dire : *facile à vaincre le plus possible*).

Il arrive quelquefois que la comparaison peut, à peu près indifféremment, se faire avec d'autres objets ou avec les objets mêmes dont il s'agit, considérés dans d'autres circonstances ; alors l'article peut varier ou rester invariable, selon le point de vue qu'on préfère : *Les fleurs qui nous paraissent* LES *plus jolies* (de toutes) *peuvent manquer de parfum;* ou bien : *Les fleurs qui nous paraissent* LE *plus jolies* (jolies le plus possible) *peuvent manquer de parfum.*

EMPLOI OU SUPPRESSION DE L'ARTICLE DEVANT LES NOMS PROPRES.

948. On met *du, de la,* et non simplement *de*, devant les noms propres géographiques lorsqu'on veut préciser davantage le sens de la phrase : *Les peuples* DE L'*Europe, les villes* DE L'*Asie, une carte* DE LA *France, les vins* DU *Roussillon ;* mais l'article se supprime si l'on veut exprimer un sens plus vague : *Les peuples* D'*Europe, les villes* D'*Asie, une carte* DE *France, les vins* DE *Roussillon.*

Comme on le voit, cette règle n'a rien, à proprement dire, d'absolu ; mais l'emploi de l'article cesse d'être facultatif et devient obligatoire si le substantif est réellement déterminé par un adjectif ou un complément : *Les villes* DE L'*Amérique* MÉRIDIONALE. *Les lacs* DE L'*Amérique* DU SUD. *Les colonies grecques* DE L'*Asie* MINEURE. *Une carte* DE LA *France* CENTRALE. *Les produits* DE L'*Europe* SEPTENTRIONALE. *Les modes* DE LA *France* ANCIENNE. Quelquefois le déterminatif précède le nom propre : *Les tissus* DE LA GRANDE-*Bretagne*. *Les habitants* DE LA NOUVELLE-*Hollande,* etc.

Quand on indique le lieu d'extraction ou de provenance d'une chose, l'article est généralement employé :

Les chèvres DU *Thibet. La porcelaine* DU *Japon. Les truffes* DU *Périgord. Les vins* DE LA *Bourgogne.* Si l'on veut marquer une distinction, indiquer une préférence, on emploie simplement *de : Donnez-moi du vin* DE *Bourgogne et non du vin* DE *Bordeaux. On préfère le beurre* DE *Bretagne à tout autre.* On dit toujours : *Encre* DE *Chine* et *bois* DU *Brésil.*

On met quelquefois l'article devant certains noms d'artistes ou d'écrivains italiens : *le Corrège, le Dante, le Tasse, le Dominiquin, le Titien, le Véronèse, le Tintoret*, etc. Par assimilation et pour suivre l'usage italien, on dit aussi *le Poussin, le Puget.* Mais, à moins qu'il ne s'agisse d'un surnom, comme *le Dominiquin, le Véronèse*, on dira tout aussi bien : *Un tableau* DE *Titien. Le poème* DE *Dante,* DE *Tasse. Une statue* DE *Puget.*

Cette façon d'écrire, avec l'article, générale en Italie et appliquée indifféremment soit au nom de famille, soit au prénom, soit au surnom, n'est guère justifiée chez nous que devant un surnom, comme : *le Tintoret*, Giacomo Robusti ayant été surnommé *il Tintoretto* (le Teinturier) à cause de la violence de sa couleur ; *le Véronèse*, Paolo Cagliari étant né à Vérone ; *le Dominiquin*, D. Zampieri ayant été connu d'abord sous le nom de *il Dominichino* (le petit Dominique), diminutif de son prénom.

Autrefois on employait aussi l'article devant le nom de certaines grandes actrices : *La Champmeslé, la Gaussin, la Guimard, la Clairon, la Malibran.* Aujourd'hui même, on dit encore *la Patti, l'Alboni, la Stoltz.* Quand on dit : LA *Pompadour*, LA *Dubarry*, l'article semble indiquer une intention de dénigrement.

CHAPITRE III

DE L'ADJECTIF

EMPLOI DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

949. Tout adjectif qualificatif doit se rapporter clairement à un mot exprimé dans la phrase. Par conséquent, on ne dira pas : ENCLIN *à la paresse, il est difficile de s'en corriger*, parce que l'adjectif *enclin* ne se rapporte à aucun mot exprimé. Il faut dire : *Quand on est* ENCLIN *à la paresse, il est difficile de s'en corriger*. De cette manière, *enclin* se rapporte à *on*, et la phrase est régulière.

La phrase suivante est dans le même cas :

HABITUÉ *à se livrer sans réserve à ses passions, il est difficile de les régler ou de les vaincre.*

Cependant, on ne peut guère condamner certaines phrases où l'on trouve des qualificatifs qui ne se rapportent à aucun mot exprimé, mais où l'esprit saisit facilement qu'ils ont trait à un être ou objet que suppose un adjectif possessif, un nom ou un pronom exprimé dans le membre de phrase qui suit, comme dans cet exemple :

Depuis longtemps OCCUPÉ *de grands travaux*, SA *fortune s'est accrue considérablement.*

Il est évident que *occupé* se rapporte à l'objet possesseur de la fortune.

VAIN *et* ORGUEILLEUX, *il est rare qu'*ON *accepte les conseils d'autrui.*

On représente évidemment celui qui est vain et orgueilleux.

Il y a dans ces phrases ce que les Latins appelaient un ablatif absolu, et l'ellipse est facile à suppléer : *Si l'on*

est vain et orgueilleux, il est rare, etc. *Comme il est depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune*, etc., etc.

Voici d'autres phrases où cette liaison rigoureuse, exigée par la syntaxe, fait également défaut, et qui cependant sont acceptables, en ce sens que la clarté n'en souffre pas :

ISSUE *de cette race, fille de Henri le Grand, son grand cœur a surpassé sa naissance.* (BOSSUET.)

JALOUX *de la réputation d'autrui, la gloire qui ne leur appartient pas est pour eux comme une tache qui les flétrit.* (MASSILLON.)

Toujours EXPOSÉS *aux plus affreuses vengeances, la constance et la valeur leur devinrent nécessaires.* (MONTESQUIEU.)

Ou *lassés* ou *soumis*,
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis.
RACINE.

Indomptable *taureau, dragon* impétueux,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
RACINE.

Dans un cachot affreux *abandonné* vingt ans,
Mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants.
VOLTAIRE.

950. Certains adjectifs ne conviennent qu'à des personnes, d'autres ne conviennent qu'à des choses. Comme beaucoup d'adjectifs en *able* sont dérivés d'un verbe, on peut dire, d'une manière générale, que si le verbe prend ordinairement pour complément direct un nom de personne l'adjectif en *able* ne doit s'appliquer qu'aux personnes, et qu'au contraire si le verbe appelle une chose pour complément direct l'adjectif ne doit s'appliquer qu'aux choses. Ainsi, parce qu'on dit *consoler quelqu'un*, on dira bien *une veuve inconsolable, un père inconsolable*, mais non pas un *malheur inconsolable;* et parce qu'on peut *pardonner quelque chose, déplorer quelque chose*, on pourra parler *d'une faute pardonnable* ou *impardonnable*, d'un accident *déplorable*, mais il ne faudrait pas dire un *enfant pardonnable*, un *homme déplorable*. Cependant l'Académie fait une exception pour ce dernier adjectif « en poésie et dans le style soutenu ». Elle cite ces phrases dans son Dictionnaire : *Famille* DÉPLORABLE. — DÉPLORABLE *victime de la tyrannie.*

Beaucoup de poètes partagent cet avis :

Des vaincus la *déplorable* sœur.
CORNEILLE.

Vous voyez devant vous un prince *déplorable*.
RACINE.

Va, c'est trop accabler un père *déplorable*.
VOLTAIRE.

Ce serait donc à tort qu'un grand nombre de grammairiens blâmeraient cet emploi.

PLACE DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

951. En général, les adjectifs qualificatifs se placent indifféremment avant ou après le substantif qu'ils qualifient ; ainsi, on dit également : *Cette dame avait une* SUPERBE *robe, un* CHARMANT *chapeau et un* MAGNIFIQUE *cachemire,* ou *une robe* SUPERBE, *un chapeau* CHARMANT, *un cachemire* MAGNIFIQUE.

C'est le goût et surtout l'oreille qui déterminent la place que doivent occuper les adjectifs. Par exemple, l'oreille ne permet pas de dire autrement que *robe* BLANCHE, *veste* BLEUE, *vin* AIGRE, *table* RONDE, *habit* NEUF, *sol* FRANÇAIS, *accent* GASCON, *enfant* INSTRUIT, *tâche* FINIE : BLANCHE *robe*, BLEUE *veste*, etc., seraient intolérables. C'est encore en obéissant à cette loi que l'on met l'adjectif avant le substantif lorsque celui-ci se compose d'un plus grand nombre de syllabes : HAUTE *montagne*, BEAU *paysage*, et que cet adjectif se met après dans le cas contraire : *Des lois* SÉVÈRES, *un ton* BRUSQUE, etc.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS QUI CHANGENT DE SENS SELON LA PLACE QU'ILS OCCUPENT.

952. Nous avons en français des adjectifs qualificatifs qui changent de sens selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent le nom. Ainsi :

Un BON *homme* est un homme simple, crédule.

Un BRAVE *homme* est un homme honnête et bon.

Un GRAND *homme* est un homme d'un grand génie.

De NOUVEAU *vin*, c'est du vin que l'on a depuis peu.

Un homme BON a de la bonté, est obligeant, charitable.

Un homme BRAVE est un homme courageux, qui a de la bravoure.

Un homme GRAND est un homme d'une haute taille.

Du vin NOUVEAU, c'est du vin de la dernière récolte.

Un PAUVRE *homme* est un homme sans capacité.

Une MÉCHANTE *épigramme* est une épigramme sans sel.

Un PLAISANT *personnage* est un impertinent digne de mépris.

Un GALANT *homme* est un homme d'un commerce sûr et agréable, un homme bien élevé.

La HAUTE *mer* est la mer loin des bords.

Un HONNÊTE *homme* signifie toujours celui qui a de l'honnêteté, de la probité.

Un CRUEL *homme* est un homme ennuyeux, importun.

Les PROPRES *termes* sont les mots mêmes sans y rien changer : *Ce sont les propres* TERMES *dont il s'est servi.*

Un MAUVAIS *air*, en parlant des personnes, est un air de mauvaise compagnie.

Un homme PAUVRE est un homme sans fortune.

Une épigramme MÉCHANTE est une épigramme piquante.

Un personnage PLAISANT est celui dont le rôle est divertissant.

Un homme GALANT a de la galanterie, cherche à plaire aux femmes.

La mer HAUTE est la mer quand la marée est montée.

Un homme HONNÊTE peut se dire dans le même sens ; mais il se dit aussi d'un homme poli.

Un homme CRUEL est un homme insensible, inhumain.

Les termes PROPRES sont les mots convenables : *C'est un grand talent que d'employer les termes* PROPRES.

Un air MAUVAIS est un air méchant, redoutable.

Dans l'épigramme suivante, le comte de Choiseul a réuni ces deux derniers sens :

Cléon, lorsque vous nous bravez,
En démontant votre figure,
Vous n'avez pas l'*air mauvais*, je vous jure ;
C'est *mauvais air* que vous avez.

ACCORD DE L'ADJECTIF.

953. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *Le* BON *père, la* BONNE *mère. Les* BEAUX *fruits, les* BELLES *oranges.*

954. Quand un adjectif se rapporte à deux noms du singulier, il se met au pluriel, parce que *deux singuliers valent un pluriel : Le* ROI *et le* BERGER *sont* ÉGAUX *après la mort.*

Il en serait de même, à plus forte raison, si l'un des noms était au pluriel.

955. Si les noms ne sont pas du même genre, l'adjectif se met au masculin pluriel : *Mon* PÈRE *et ma* MÈRE *seront* CONTENTS.

956. Lorsque l'adjectif qui se rapporte à deux noms de genres différents a une terminaison particulière pour chaque genre, l'euphonie exige qu'on rapproche le nom masculin de l'adjectif ; ainsi on ne dirait pas : *Cet acteur joue avec un* GOÛT *et une noblesse* PARFAITS, parce que, dans cette construction, la rencontre de l'adjectif masculin *parfaits* et du nom féminin *noblesse* est dure et désagréable. Il faut dire : *Cet acteur joue avec une* NOBLESSE *et un* GOÛT PARFAITS. Mais on dirait indifféremment : *avec un* GOÛT *et une* NOBLESSE REMARQUABLES, ou : *avec une* NOBLESSE *et un* GOÛT REMARQUABLES, parce qu'ici l'adjectif n'a qu'une seule terminaison pour les deux genres.

957. Quelquefois l'adjectif ne qualifie que le dernier des noms joints ensemble par la conjonction *et ;* alors l'accord n'a lieu qu'avec ce nom :

Voici des êtres dont la TAILLE *et l'*AIR SINISTRE *inspirent la terreur.* (BARTHÉLEMY.)

Évidemment, *sinistre* ne saurait qualifier le substantif *taille.*

958. L'adjectif placé après plusieurs noms s'accorde avec le dernier seulement, comme exprimant le mieux ce qu'on veut rendre :

1° Lorsque ces noms sont synonymes :

L'aigle fend les airs avec une VIGUEUR, *une* VITESSE, *une* RAPIDITÉ PRODIGIEUSE. *Toute sa vie n'a été qu'un* TRAVAIL, *une* OCCUPATION CONTINUELLE. (MASSILLON.) *Elle trouvait une* NOBLESSE, *une* GRANDEUR D'ÂME ÉTONNANTE *dans ce jeune homme qui s'accusait lui-même.* (FÉNELON.) *Auguste gouverna Rome avec un* TEMPÉRAMENT, *une* DOUCEUR SOUTENUE. (DOMERGUE.)

NOTA. — Quelquefois, malgré la synonymie, les deux derniers noms sont joints ensemble par la conjonction *et ;* dans ce cas, l'accord n'a lieu également qu'avec le dernier nom :

Élevez-vous au-dessus de l'insolence des hommes ; mais baissez la tête sous la MAJESTÉ *et sous la* PUISSANCE DIVINE. (P. BOUHOURS.)

Mentor me faisait remarquer la JOIE *et l'*ABONDANCE RÉPANDUE *dans toute la campagne d'Égypte.* (FÉNELON.)

Vous vous amassez un trésor de HAINE *et de* COLÈRE ÉTERNELLE *au jugement de Dieu.* (BOSSUET.)

Mais on doit éviter, autant que possible, de joindre par la conjonction *et* deux substantifs qui sont synonymes : *et* est toujours une conjonction additive ; or, ici, il ne s'agit pas d'exprimer une addition, mais la même idée avec une nuance un peu différente.

2° Lorsque les noms sont placés par gradation ou que le dernier d'entre eux résume les précédents :

César avait un COURAGE, *une* INTRÉPIDITÉ EXTRAORDINAIRE.

Intrépidité dit plus que *courage* et commande l'accord.

Mais le *fer*, le *bandeau*, la *flamme* est toute *prête*.
RACINE.

Flamme exprime évidemment l'idée dominante.

J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux ;
Le *ciel*, tout l'*univers* est *plein* de mes aïeux.
RACINE.

Univers comprend *ciel* dans sa signification.

959. L'adjectif placé après deux noms entre lesquels se trouve la conjonction *ou* s'accorde avec le dernier,

1° S'il ne qualifie que le dernier nom : *Donnez-lui des* NOIX *ou une* POMME CUITE. *Les colonnes des maisons se construisent en* FER *ou en* PIERRE *très* DURE.

2° Si le dernier nom n'est que le synonyme ou l'explication du premier : *Il voulait donner à son fils un* MÉTIER *ou une* PROFESSION LUCRATIVE. *La* SYNTAXE *ou* ÉTUDE RAISONNÉE *de la langue est la partie la plus importante de la grammaire.*

960. Mais si la qualité exprimée par l'adjectif convient à chacun des noms, les circonstances seulement devant être différentes, la raison veut que l'adjectif s'accorde avec les deux noms : *Les Samoyèdes se nourrissent de* CHAIR *ou de* POISSON CRUS.

Il se présente même des cas où, si l'adjectif s'accordait seulement avec le dernier nom, il en résulterait un sens complètement différent :

On demande un HOMME *ou une* FEMME AGÉS.

Agés, au pluriel, fait entendre qu'on demande *un homme âgé* ou *une femme âgée*. *Agée*, au féminin singulier, signifierait que l'on ne demande point que l'homme soit âgé.

961. L'adjectif précédé de deux noms joints ensemble par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, *non plus que*, etc., ne s'accorde qu'avec le premier nom : *Le* LION, *comme la panthère, est* CARNASSIER ; c'est-à-dire *le lion est* CARNASSIER, *comme la* PANTHÈRE *est* CARNASSIÈRE ; le second nom est qualifié par un adjectif sous-entendu. Quelques auteurs se sont écartés de cette règle quand l'idée dominante était plutôt celle d'une addition que celle d'une comparaison, mais ils ne doivent pas être imités.

ACCORD APRÈS UN COLLECTIF.

962. L'adjectif placé après le complément d'un collectif s'accorde tantôt avec le collectif, tantôt avec le complément. Mais comme, en ce cas, il y a presque toujours un verbe entre l'adjectif et le mot avec lequel celui-ci s'accorde, nous ferons connaître les règles qui déterminent cet accord quand nous parlerons de l'Accord du verbe avec le sujet, règles qui sont également applicables quand l'adjectif suit immédiatement le complément du collectif, comme dans :

L'ignorance est préférable à une MULTITUDE *de* CONNAISSANCES ENTASSÉES *dans l'esprit.* (BARTHÉLEMY.)

Le NOMBRE *des* MALADES, *déjà si* GRAND, *s'accroîtra peut-être encore.*

ACCORD APRÈS *AVOIR L'AIR*.

963. AVOIR L'AIR s'emploie dans une double acception :

1° Désignant la physionomie, l'expression de la figure, la mine, l'apparence, l'extérieur, le mot *air* forme une expression distincte de *avoir*, et alors l'adjectif qui suit, étant propre à qualifier AIR, s'accorde avec ce mot :

Elle A L'AIR BON, *et elle est méchante. Cette femme* A L'AIR HARDI. *Les habitants de la presqu'île de Malacca et de l'île de Sumatra* ONT L'AIR FIN. *Les femmes de Java* ONT L'AIR DOUX. (BUFFON.) *Je ne suis point d'avis que l'on vous peigne en amazone, vous* AVEZ L'AIR *trop* DOUX. (FONTENELLE.)

2° Lorsque le mot *air* n'est pas de nature à être qualifié par l'adjectif, ou qu'il ne signifie pas « physionomie, extérieur, apparence », les deux mots *avoir l'air* forment

une expression composée, équivalente à *sembler*, *paraître*, et l'adjectif qui suit s'accorde avec le sujet ; ainsi l'on ne pourrait pas dire : *Elle* A L'AIR BOSSU, *ces fruits* ONT L'AIR GÂTÉ, L'AIR POURRI, etc.

ACCORD APRÈS DEUX NOMS JOINTS PAR *DE*.

964. On dit : *Des* BAS *de* COTON CHINÉS et *des* BAS *de* COTON ÉCRU ; *des* ROBES *de* SOIE TRAÎNANTES et *des* ROBES *de* SOIE LÉGÈRE ; *des* CHAPEAUX *de* PAILLE ANCIENS et *des* CHAPEAUX *de* PAILLE *très* FINE.

Il résulte de ces exemples qu'après deux noms joints par *de* on fait accorder l'adjectif soit avec le premier nom, soit avec le second, suivant que le sens permet de placer l'adjectif immédiatement après l'un ou l'autre de ces mots pris tout seul ; ainsi, dans les exemples précédents, on parle de *bas chinés* et de *coton écru*, de *robes traînantes* et de *soie légère*, de *chapeaux anciens* et de *paille très fine*.

Mais on dira bien, en faisant rapporter l'adjectif indifféremment à l'un ou à l'autre nom : *Une* LIASSE *de* PAPIERS IMPORTANTE OU IMPORTANTS ; *une* CORBEILLE *de* FRUITS MAGNIFIQUE OU MAGNIFIQUES ; *un* JEU *de* CARTES NOUVEAU OU NOUVELLES, parce qu'ici l'accord dépend de l'idée qu'on veut exprimer. Toutefois il est mieux, lorsqu'on le peut, de placer l'adjectif devant le premier nom, si c'est à ce nom qu'il doit se rapporter : *Une* MAGNIFIQUE *corbeille de fruits*, etc.

NU, DEMI, FEU.

965. L'adjectif NU suit la règle générale de l'accord quand il est placé après le nom et qu'il exprime une autre idée que celle de la nudité corporelle : *Diogène marchait pieds* NUS *et couchait dans un tonneau. Je me suis réservé la* NUE-*propriété de mes biens*.

Mais quand il est placé avant les noms *cou*, *tête*, *pieds*, *bras*, *jambes*, auxquels il se joint par un trait d'union, il concourt avec ces noms à former une locution d'une nature particulière, et il reste invariable : *Les mendiants vont* NU-*pieds et les courtisans* NU-*tête*.

966. DEMI, placé avant le nom, auquel il se joint par un trait d'union, est toujours invariable, parce qu'il concourt à former un nom composé où il joue le rôle d'adverbe : *On ne gouverne pas une nation avec des* DEMI-*mesures* (avec des mesures prises *à demi*). Une DEMI-*science* (une science acquise *à demi*) *est, la plupart du temps, pire que l'ignorance. Il y a des* DEMI-*amitiés* (des amitiés formées *à demi*) *qu'on nomme d'agréables connaissances. Demi* s'emploie aussi de la même manière et comme mot invariable devant certains adjectifs : *Des nations* DEMI-*barbares.*

Placé après le nom, *demi* est adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec un nom sous-entendu, qui est toujours au singulier : *Cette séance a duré deux heures et* DEMIE (deux heures et *une heure demie*). *Le soleil tourne sur son axe en vingt-cinq jours et* DEMI (en vingt-cinq jours et *un jour demi*).

REMARQUE. DEMI, employé comme nom, est du masculin en termes d'arithmétique et prend le signe du pluriel : *Deux* DEMIS *font un entier ;* mais en parlant des heures il est du féminin : *La* DEMIE *est sonnée ; cette pendule sonne les* DEMIES. (ACAD.)

967. FEU (défunt) s'accorde lorsqu'il précède immédiatement le nom : *Votre* FEUE *mère était aimée et estimée de tous ceux qui la connaissaient.*

Il est invariable devant un nom propre, ou s'il est séparé d'un nom commun par un déterminatif : FEU *Marie Dutheil.* FEU VOTRE *tante et moi naquîmes le même jour.*

968. Les adjectifs ou participes *excepté*, *supposé*, *attendu*, *vu*, *approuvé*, *ouï*, *passé*, *compris*, *y compris*, *non compris*, sont employés comme prépositions, et par conséquent sont invariables, quand ils sont placés devant un nom : PASSÉ *dix heures ;* SUPPOSÉ *ces faits ;* VU *et* APPROUVÉ *l'écriture ;* ATTENDU *les difficultés ;* Y COMPRIS, NON COMPRIS *la nourriture ;* EXCEPTÉ *cinq ou six amis ;* OUÏ *vos raisons.*

Ils sont adjectifs et variables s'ils suivent le substantif : *La gravitation universelle* SUPPOSÉE, *tout s'explique. La belle saison* PASSÉE, *la campagne devient triste*, etc.

CI-INCLUS, CI-JOINT, FRANC DE PORT.

969. Les adjectifs *inclus* et *joint*, dans *ci-joint*, *ci-inclus*, sont employés adverbialement, et par conséquent restent invariables,

1° Quand le nom qui suit n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif déterminatif : *Vous trouverez* CI JOINT *copie de sa lettre.* CI-JOINT *quittance.* CI-INCLUS *copie du contrat.*

2° Lorsque, placés avant un nom précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif, ils commencent la phrase : CI-JOINT *l'expédition du jugement.* CI-INCLUS *la copie du contrat.*

Dans tout autre cas, c'est-à-dire quand ils se rapportent à un substantif déterminé qui les précède ou qui est appelé par des mots antérieurs, ils sont adjectifs et s'accordent : *Les papiers* CI-JOINTS. *Les pièces* CI-JOINTES. *Vous trouverez* CI-INCLUSE *la copie du traité.*

L'adjectif *franc*, dans *franc de port*, est employé adverbialement, et par conséquent reste invariable, lorsqu'il précède le nom : *Vous recevrez* FRANC *de port toutes les lettres que je vous adresserai.*

Placé après le nom, *franc* est adjectif et prend l'accord : *Tes lettres sont* FRANCHES *de port.*

Au lieu de *franc de port*, on dit quelquefois *franco*, mot italien qui a le même sens et qui reste toujours invariable.

POSSIBLE, PROCHE.

970. *Possible* est généralement adjectif et s'accorde : *Je vous payerai par tous les moyens* POSSIBLES, c'est-à-dire qui seront *possibles*. Mais s'il fait partie d'une proposition elliptique dans laquelle l'esprit conçoit un verbe impersonnel placé devant cet adjectif, celui-ci reste au masculin singulier pour s'accorder avec le pronom indéfini *il*, sujet de la proposition : *Un conquérant met sa gloire à exterminer le plus d'hommes* POSSIBLE, c'est-à-dire *le plus d'hommes* QU'IL SOIT POSSIBLE D'EXTERMINER.

Pour appuyer sur cette règle, qui est d'une observation assez difficile, disons que *possible* ne peut être adverbe et invariable que lorsqu'il est précédé de *le*

plus, le mieux, le moins, le meilleur, le pire : Tout est pour le mieux dans LE MEILLEUR *des mondes* POSSIBLE. (LEIBNIZ.) *Je vous payerai aux échéances* LES PLUS *courtes* POSSIBLE. *Tâchons qu'il y ait ici-bas* LE MOINS *de malheureux* POSSIBLE. *Les peuples ne songent qu'à payer* LE MOINS *d impôts* POSSIBLE.

Dans tous les autres cas, *possible* est adjectif et varie : *On lui fait tous les avantages* POSSIBLES. *Il a éprouvé tous les malheurs* POSSIBLES. *Tous les biens* POSSIBLES *pourraient-ils me donner autant de joie que votre amitié ?*

Proche est adverbe, et reste invariable quand il modifie un verbe : *Ils demeurent tout* PROCHE *l'un de l'autre. Les maisons qu'on a construites* PROCHE *de la fontaine.*

Quand *proche* est placé après le verbe *être*, exprimé ou sous-entendu, il est à volonté variable ou invariable, c'est-à-dire adjectif ou préposition : *Les maisons qui sont* PROCHES OU PROCHE *de la ville.* Quand on veut faire varier *proche,* on ne sous-entend rien, et il est attribut ; quand on laisse ce mot invariable, ou veut dire *les maisons qui sont situées* PROCHE *de la ville,* le véritable attribut *situées* est sous entendu, et *proche* ne forme qu'un complément circonstanciel de lieu.

ADJECTIFS EMPLOYÉS ACCIDENTELLEMENT COMME ADVERBES.

971. Tout adjectif employé accidentellement pour modifier un verbe devient adverbe et est invariable.

Sa protection me coûte CHER (*chèrement*).
Ces dames chantent JUSTE (*avec justesse*).

On écrira de même :

Oh ! que ces violettes sentent BON !
Vous m'avez coupé les cheveux trop COURT.
Les enfants crient bien HAUT *quand ils ont peur.*

NOTA. — On excepte *frais* dans *fraîche cueillie.*

NOMS EMPLOYÉS ACCIDENTELLEMENT COMME ADJECTIFS
POUR DÉSIGNER LA COULEUR.

972. Un certain nombre de noms, comme *aurore, jonquille, marron, orange, ponceau, pourpre,* etc., sont souvent employés pour désigner la couleur des objets ; dans ce cas, ils s'écrivent toujours au masculin singulier : *Des rubans* PAILLE, c'est-à-dire couleur de *paille,*

On écrira donc :

Des écharpes AURORE. *Des habits* MARRON. *Des gazes* JONQUILLE. *Des robes* NOISETTE. *Des manteaux* OLIVE. *Des couleurs* ORANGE. *Des châles* PONCEAU. *Des fichus* SERIN.

Il faut excepter les mots *amarante*, *cramoisi*, *écarlate*, *garance*, *mordoré* et *rose*, qui s'accordent avec le substantif quand ils sont employés adjectivement : *Des chapeaux* ROSES ; *de la soie* MORDORÉE ; *des pantalons* GARANCES ; *des carrosses* AMARANTES ; *une étoffe* CRAMOISIE.

ADJECTIFS RÉUNIS POUR EXPRIMER LA COULEUR.

973. Lorsque deux adjectifs sont réunis pour exprimer une couleur, ils restent tous deux au masculin singulier, parce que le premier est alors employé comme nom et qualifié par le second : *Néron avait les cheveux* CHATAIN CLAIR, *les yeux* BLEU FONCÉ *et la vue basse*, c'est-à-dire d'un *châtain clair*, d'un *bleu foncé*.

Cependant l'Académie dit : *Une femme* BRUNE CLAIRE.

ADJECTIFS COMPOSÉS.

974. Les mots partiels qui entrent dans la formation des adjectifs composés s'écrivent comme le sens et la nature des mots l'indiquent :

SINGULIER.	PLURIEL.
Il est IVRE-MORT, MORT-IVRE.	*Ils sont* IVRES-MORTS, MORTS-IVRES, c'est-à-dire *ivres* au point d'être comme *morts*.
Un enfant NOUVEAU-NÉ.	*Des enfants* NOUVEAU-NÉS, c'est-à-dire *nouvellement nés*.
Un enfant PREMIER-NÉ.	*Des enfants* PREMIERS-NÉS, qui sont *nés* les *premiers*.
Un dieu CHÈVRE-PIEDS.	*Des dieux* CHÈVRE-PIEDS, c'est-à-dire des dieux qui ont des *pieds* de *chèvre*.
Un enfant BIEN-AIMÉ.	*Des enfants* BIEN-AIMÉS (*bien* étant adverbe ne saurait varier).
*L'*AVANT-DERNIER *événement*.	*Les* AVANT-DERNIERS *événements* (*avant* est une préposition, et par conséquent invariable de sa nature).

Dans MORT-NÉ, l'Académie ne fait pas varier *mort* : *Deux enfants* MORT-NÉS, *une brebis* MORT-NÉE.

REMARQUE. Lorsque ces expressions sont substantives au lieu d'être adjectives, les deux mots varient : *de nouveaux venus*, *de nouveaux débarqués*, *de nouveaux mariés*, *de nouveaux convertis*, *des aveugles-nés*, *des sourds-muets*, *des premiers-nés* ; alors les mots *venus*, *débarqués*, *mariés*, *convertis*, *nés*, *muets* sont employés accidentellement comme noms, et les mots *nouveaux*, *aveugles*, *sourds*, *premiers*, qui les qualifient, ne sauraient être qu'adjectifs.

COMPLÉMENT DES ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

975. Deux adjectifs peuvent avoir un complément commun, pourvu qu'ils prennent l'un et l'autre la même préposition. Ainsi on dira bien : *Ce père est* UTILE *et* CHER *à sa* FAMILLE, parce qu'on dit *utile à*, *cher à*.

976. Mais si les deux adjectifs ne veulent pas la même préposition, il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient. On ne dira donc pas : *Ce père est* UTILE *et* CHÉRI *de sa* FAMILLE, parce que *utile* veut la préposition *à*, et *chéri* la préposition *de*, et qu'ainsi cette construction serait des plus vicieuses. On dira : *Ce père est* UTILE *à sa* FAMILLE *et* EN *est* CHÉRI, ou mieux : *Ce père est* UTILE *et* CHER *à sa* FAMILLE.

977. Voici quelques exemples des deux formes, régulière et irrégulière, de ce cas particulier, qui est pour les élèves l'occasion d'erreurs fréquentes.

NE DITES PAS :	DITES :
Ce jeune homme est DIGNE *et* SENSIBLE *aux éloges.*	*Ce jeune homme est* DIGNE *d'éloges et y est* SENSIBLE.
Ce jeune homme est SENSIBLE *et* DIGNE *des éloges.*	*Ce jeune homme est* SENSIBLE *aux éloges et en est* DIGNE.
Il s'est de tout temps montré REBELLE *et* MÉCONTENT *des avis qu'on lui a donnés.*	*Il s'est en tout temps montré* REBELLE *aux avis qu'on lui a donnés et en a été* MÉCONTENT.
Il s'est de tout temps montré MÉCONTENT *et* REBELLE *aux avis qu'on lui a donnés.*	*Il s'est de tout temps montré* MÉCONTENT *des avis qu'on lui a donnés et y a été* REBELLE.

978. Cette règle de l'emploi du complément s'applique aussi au verbe. Par exemple, on ne dira pas : *Tous les élèves de ce professeur* AIMENT *et* SONT ENCHANTÉS *de ses leçons. Ce général* ASSIÉGEA *et* S'EMPARA *de la ville. On le voit tous les jours* ALLER *et* REVENIR *de la campagne.* Ce cas similaire sera expliqué à la Syntaxe du Verbe.

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

979. Les adjectifs déterminatifs doivent être répétés dans les mêmes circonstances où l'article l'est lui-même. Nous n'avons donc ici qu'à reproduire, sous une forme un peu modifiée, les règles que nous avons déjà données pour l'article.

Les adjectifs déterminatifs se répètent,

1° Avant chacun des substantifs qui les suivent : *Il faut honorer* SON *père et* SA *mère. Voyez* CE *cheval et* CE *bœuf qui paissent dans la prairie. Vous aurez à supporter* QUELQUES *ennuis et* QUELQUES *fatigues.*

Cependant le déterminatif ne se répète pas dans les deux cas suivants :

Si les noms sont considérés comme exprimant une pensée unique : *La fortune a* SON *flux et reflux*, c'est-à-dire sa versatilité. *J'admire* SES *faits et gestes.*

Si les substantifs sont synonymes et joints par la conjonction *ou :* CES *villas ou maisons de campagne.* Nos *mandataires ou représentants. Les Indiens sont attachés à* LEURS *castes ou tribus.*

2° Avant chacun des adjectifs qui précèdent un nom, lorsque ces adjectifs expriment des qualités opposées : *Nous jugeons* NOS *bonnes et* NOS *mauvaises actions. On croit généralement que chacun de nous a* SON *bon et* SON *mauvais génie.*

ADJECTIFS POSSESSIFS.

980. En général, au lieu de l'adjectif possessif, on fait usage de l'article quand l'idée de possession est clairement indiquée par la phrase : *J'ai mal à* LA *tête. Il s'est coupé* LES *ongles. Le lion a* LA *figure imposante,* LE *regard assuré,* LA *démarche fière.*

Mais si l'on veut marquer plus clairement le rapport de possession et donner plus de force à l'expression, on emploie l'adjectif possessif :

Le commandant phénicien, arrêtant SES *yeux sur Télémaque, croyait se souvenir de l'avoir déjà vu.* (FÉNELON.)

Baissez vos *yeux vers la terre, chétifs vers que vous êtes.* (PASCAL.)

La Fortune est lasse de porter toujours le même homme sur SON *dos.*

Quand MES *bras me manqueront, que deviendrai-je?*

Au *Cid* persécuté *Cinna* doit *sa* naissance.

BOILEAU.

REMARQUE. Quoique le sens de la phrase suffise pour indiquer l'objet possesseur, on emploie l'adjectif possessif au lieu de l'article si l'on parle d'un mal périodique ou habituel : *Ma sœur a* SA *migraine. Voilà* MON *mal de dents qui me reprend. Est-ce* SA *goutte qui le retient chez lui?*

EMPLOI DE *SON*, *SA*, *SES*, *LEUR*, *LEURS*, *EN*.

981. Quand l'objet possesseur et l'objet possédé appartiennent à la même proposition, on emploie toujours *son, sa, ses, leur, leurs* : *La campagne a* SES *agréments. La Saône est sortie de* SON *lit. Le Danube prend* SA *source en Allemagne. Une mère chérit* SON *enfant. En automne, les arbres perdent* LEURS *feuilles. La vérité et* SES *conséquences sont l'objet des méditations du sage.*

On se sert encore de l'adjectif possessif quand, le possesseur n'étant pas dans la même proposition que l'objet possédé, celui-ci est le complément d'une préposition : *Paris est une ville magnifique; tous les voyageurs admirent la beauté de* SES *monuments.*

982. Dans les autres cas, et surtout quand on veut exprimer l'idée de rapport plutôt que l'idée de possession, on emploie le relatif *en* : *J'ai vu le Rhône; le cours* EN *est souvent impétueux. Si les plaisirs sont doux, les suites* EN *sont cruelles. Quand on est dans un pays, il faut* EN *suivre les usages. Le temps fuit, la perte* EN *est irréparable. Pourquoi craindre la mort si l'on a assez bien vécu pour n'*EN *pas craindre les suites? La gaieté est la santé de l'âme, la tristesse* EN *est le poison.*

Nourri dans le sérail, j'*en* connais les détours.

RACINE.

Ce serait une faute de dire : *J'ai vu le Rhône;* SON *cours est... Si les plaisirs sont doux,* LEURS *suites sont... Quand on est dans un pays, il faut suivre* SES *usages. Le temps*

fuit, SA *perte est... Pourquoi craindre la mort... pour ne pas craindre* SES *suites ? La gaieté..., la tristesse est* SON *poison.*

Nourri dans le sérail, je connais *ses* détours.

Remarquons ici que les mots possesseurs *Rhône, plaisirs, pays, temps,* et les mots possédés *cours, suites, usages, perte, poison, détours,* sont tous des noms de choses.

Si, au contraire, ces mots sont des noms de personnes ou d'objets personnifiés, on emploiera de préférence *son, sa, ses, leur, leurs,* surtout si c'est l'idée de possession qui domine, et qu'on veuille appuyer sur l'expression :

Rien n'épuise la terre : plus on déchire SES *entrailles, plus elle est libérale.* (FÉNELON.)

La science doit avoir de grands ménagements avec l'ignorance, qui est SA *sœur aînée.* (FONTENELLE.)

Combien ceux qui ont cru anéantir le christianisme en allumant des bûchers ont méconnu SON *esprit !* (CHATEAUBRIAND.)

La sagesse conduit l'homme au bonheur ; heureux celui qui écoute SA *voix !*

On flatte toujours les intérêts des rois. On admire toutes LEURS *actions.*

En épousant les intérêts des autres, il ne faut pas épouser LEURS *passions.*

Terminons par une série d'exemples où l'emploi des adjectifs possessifs ou du relatif *en* est à peu près indifférent :

Le commerce est comme certaines sources ; si vous détournez LEUR *cours vous les faites tarir.* (FÉNELON.)

Des corneilles nichent autour de la citadelle d'Athènes, mais elles ne franchissent jamais SON *sommet.* (CHATEAUBRIAND.)

L'oiseau-mouche est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs ; il a LEUR *fraîcheur comme il a* LEUR *éclat.* (BUFFON.)

La patience est amère, mais SON *fruit est doux.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Il n'y aurait aucune irrégularité à dire : *Le commerce est comme certaines sources ; si vous* EN *détournez le cours... Des corneilles... mais elles n'*EN *franchissent jamais le sommet. L'oiseau-mouche... ; il* EN *a la fraîcheur comme il* EN *a l'éclat. La patience est amère, mais le fruit* EN *est doux.* Seulement, l'idée de possession serait moins en évidence, et il ne resterait guère que l'idée vague de rapport.

Résumons-nous en donnant comme modèles les deux phrases suivantes, qui sont régulières, pour lesquelles toute autre construction serait une faute, et qui serviront de type, de point de repère, aux élèves dans les cas embarrassants :

PHRASES RÉGULIÈRES :	PHRASES DÉFECTUEUSES :
Paris est une ville magnifique; on EN *admire surtout les monuments.*	*Paris est une ville magnifique, on admire surtout* SES *monuments.*
La Fontaine est mon auteur favori; j'aime SA *naïveté,* SA *malice et* SON *esprit gaulois.*	*La Fontaine est mon auteur favori; j'*EN *aime la naïveté, la malice et l'esprit gaulois.*

983. On est souvent embarrassé au sujet du nombre à donner à l'adjectif possessif.

On met au singulier *notre*, *votre*, *leur* et les noms qu'ils déterminent quand il n'y a qu'un seul objet possédé en commun par tous les possesseurs. Ainsi, en parlant de plusieurs enfants qui sont frères et sœurs, on dira : *Ils perdirent* LEUR *mère lorsqu'ils étaient encore très jeunes. Pierre et sa femme se sont retirés dans* LEUR *maison.*

Au contraire, on met ces mots au pluriel quand chaque possesseur a ou peut avoir plusieurs des objets possédés : *Les mères chrétiennes élèvent* LEURS *enfants dans la crainte de Dieu.* — Chaque mère peut avoir plusieurs enfants.

984. Mais lorsque chaque possesseur possède un objet différent, *notre*, *votre*, *leur* se mettent au singulier,

1° S'il n'y a ni réciprocité, ni comparaison, ni vue d'ensemble entre les possesseurs : *Tous les soldats auraient donné* LEUR *vie pour sauver celle du général.*

2° Si tous les objets possédés n'offrent à l'esprit qu'une seule image : *Les fourmis portent de lourdes charges malgré la petitesse de* LEUR *corps.*

Remarquez que l'on dirait :

Ils s'entretinrent de LEURS *épouses,*
A cause de la réciprocité.

Voici en quoi différaient LEURS *caractères,*
A cause de la comparaison.

Tous les soldats mirent LEURS *fusils en faisceaux,*
Parce qu'on représente les soldats comme agissant en-

semble et qu'en même temps l'esprit aperçoit une multiplicité de fusils.

De même on dirait :

Tous les habitants du village sortirent de LEURS *maisons.*

ADJECTIFS NUMÉRAUX.

985. Les adjectifs numéraux sont généralement invariables : *Les* SEPT *enfants que cette mère a eus sont tous morts;* et l'invariabilité a lieu même quand ils sont pris substantivement : *Les* QUARANTE *de l'Académie. La commission des* NEUF *n'en continuait pas moins ses travaux.* (THIERS.) *A Carthage, le sénat des* CENT *était composé de juges qui l'étaient pour la vie.* (MONTESQUIEU.) *Bon! voici le chef des* ONZE. (VOLTAIRE.) *La retraite des* DIX-MILLE.

VINGT, CENT.

986. *Vingt* et *cent* prennent un *s* au pluriel lorsqu'il y a plusieurs fois *vingt* ou plusieurs fois *cent*, et que ces adjectifs ne sont suivis d'aucun autre nombre; mais si *vingt, cent* sont suivis d'un autre nombre, ou s'il n'y a qu'une fois fois *vingt* ou une fois *cent*, ces mots s'écrivent sans *s*. Ainsi, on écrira

AVEC S :	SANS S :
*Aujourd'hui, l'homme ne vit guère au delà de quatre-*VINGTS *ans.*	*Sur* CENT *personnes, il y en a quatre-*VINGT-*dix qui sacrifient l'avenir au présent.*
Les trois CENTS *Spartiates ont légué à la postérité un souvenir impérissable.*	*L'année commune se compose de trois* CENT *soixante-cinq jours.*

987. *Vingt* et *cent*, employés par abréviation pour *vingtième, centième*, ne prennent jamais le signe du pluriel, parce qu'ils se rapportent alors à un nom singulier, exprimé ou sous-entendu : *Sylla se fit proclamer dictateur vers l'an quatre-*VINGT (*quatre-vingtième*) *avant J.-C. Charlemagne fut couronné empereur d'Occident en l'an huit* CENT (*en l'an huit-centième*).

988. *Cent*, employé pour *centaine*, et servant, comme nom de mesure, à déterminer la quantité d'une marchandise, prend le signe du pluriel, comme *million, milliard*,

billion, trillion, qui sont aussi des noms et non des adjectifs : *Deux* CENTS *d'épingles. On compte en France trente-sept* MILLIONS *d'habitants.*

MILLE, MIL.

989. *Mille,* adjectif de nombre, est toujours invariable :

Sur toute la surface de la terre, il naît et meurt trois MILLE *personnes par heure.* (CHATEAUBRIAND.)

Une femme ne peut être belle que d'une façon, mais elle peut être aimable de MILLE *manières.*

990. L'orthographe du mot *mille,* dans l'énonciation d'une date, offre une difficulté de syntaxe qui n'a pas été complètement résolue par l'Académie. On écrit tantôt *mille,* tantôt *mil : mil,* quand on désigne une date de l'ère chrétienne et que le mot *cent* vient après :

L'Algérie nous appartient depuis MIL *huit cent trente.*

Colomb découvrit l'Amérique l'an MIL *quatre cent quatre-vingt-douze.*

On écrit *mille* lorsque ce mot n'est pas suivi d'un autre nombre : *Les médailles frappées avant l'an* MILLE (ACAD.), et quand on parle des années qui ont précédé l'ère chrétienne : *La première irruption des Gaulois en Italie eut lieu environ l'an du monde trois* MILLE *quatre cent seize.* (VERTOT.)

NOTA. — Cette anomalie de l'orthographe du mot *mille* résulte d'explications et d'exemples très vagues qui figurent au *Dictionnaire de l'Académie,* et il est assez difficile de comprendre qu'une nuance aussi imperceptible ait donné lieu à cette différence d'orthographe. Voilà pourquoi un grand nombre de personnes écrivent *mille* dans tous les cas.

991. *Mille* est nom commun et, par conséquent, prend le signe du pluriel, quand il est employé comme mesure itinéraire en usage dans certains pays : *Un bon cheval fait aisément six* MILLES *par heure.* (ACAD.)

992. La conjonction *et* s'emploie dans *vingt* ET *un, trente* ET *un, quarante* ET *un, cinquante* ET *un, soixante* ET *un ;* mais elle ne s'emploie pas dans *quatre-vingt-un.*

L'Académie donne *soixante* ET *dix,* et elle ne dit pas s'il faut préférer *soixante-onze* à *soixante* ET *onze.* Nous

pensons que *soixante-dix*, *soixante* ET *onze* sont consacrés par l'usage le plus général. On dit ordinairement *cent un*, *mille un*; cependant, il existe un ouvrage intitulé *Le Livre des Cent et un*, et tout le monde en connaît un autre intitulé *Les Mille et une nuits*.

993. Les adjectifs numéraux ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent : *Il ne faut pas s'abandonner à ses* PREMIERS *mouvements*. (ACAD.)

ADJECTIFS INDÉFINIS.

AUCUN.

994. AUCUN signifiant « pas un » exclut toute idée de pluralité : *Il est sans* AUCUNE *ressource dans son malheur*. (ACAD.)

Mais, comme tout adjectif subit la loi du nom, *aucun* se met au pluriel,

1° Lorsque le nom auquel il se rapporte n'a pas de singulier, comme *annales*, *besicles*, *catacombes*, *entrailles*, etc. : AUCUNES *funérailles ne furent plus brillantes que celles de Sylla*.

2° Lorsque ce nom aurait au singulier une signification autre que celle qu'on veut lui donner, comme cela peut arriver pour les mots *devoir*, *gage*, *moyen*, *troupe*, etc. : AUCUNES *troupes ne furent mieux disciplinées que celles de Napoléon*.

3° Lorsque ce nom s'emploie plus habituellement au pluriel qu'au singulier dans le sens qu'on veut lui donner, quoique l'emploi du singulier ne soit pas une faute : *Elle ne m'a rendu* AUCUNS *soins. Il n'a fait* AUCUNES *dispositions*, AUCUNS *préparatifs*. (ACAD.) *Je n'entretiens* AUCUNS *rapports avec lui*.

Les mots *soin*, *disposition*, *préparatif*, *rapport*, ne s'emploient guère dans ce sens au singulier; ajoutons même que *aucun rapport* signifierait *aucune ressemblance*, tandis que dans *aucuns rapports* le mot *rapports* signifie *relations*.

NUL.

995. *Nul* est à peu près synonyme de *aucun* et suit la même règle : NULLE *peine ne lui coûte*. NULLES *funérailles ne lui furent faites*.

CHAQUE.

996. CHAQUE ne peut s'employer sans être suivi d'un nom ; par conséquent, ne dites pas : *Ces livres me coûtent cinq francs* CHAQUE ; mais dites : *Ces livres me coûtent cinq francs* CHACUN, ou bien CHAQUE *livre,* CHACUN *de ces livres me coûte cinq francs.*

Cette confusion de *chaque* avec *chacun* se rencontre très fréquemment, surtout dans les prospectus.

MÊME.

997. *Même* est adjectif et variable,

1° Quand il exprime une idée d'identité ou de parité; alors il précède le nom, ou bien il est employé comme attribut :

On ne trouve pas deux hommes ayant MÊME *visage,* MÊMES *traits.*

Les MÊMES *vertus qui servent à fonder un empire servent aussi à le conserver.* (MONTESQUIEU.)

A la ville, à la cour, MÊMES *passions,* MÊMES *brouilleries.* (LA BRUYÈRE.)

Vos droits et les miens sont les MÊMES.

2° Quand il est placé après un pronom personnel auquel il se joint par un trait d'union : *Eux*-MÊMES, *elles*-MÊMES, *nous*-MÊMES.

Remarquez pourtant qu'on écrit *nous*-MÊME, *vous*-MÊME, lorsque *nous, vous,* pluriels par la forme, sont singuliers par le sens et se rapportent à une seule personne :

De quel droit sur *vous-même* osez-vous attenter?
RACINE.

Va, mais *nous-même* allons, précipitons nos pas,
Qu'il me voie attentive aux soins de son trépas.
RACINE.

998. *Même* est adverbe et invariable quand il modifie un verbe, un adjectif ou un participe :

Tout citoyen doit obéir aux lois, MÊME *injustes.* Ici, *même* modifie *obéir* sous-entendu : *Il doit obéir* MÊME *quand...*

Les martyrs ne se plaignaient pas, souvent MÊME *ils chantaient au milieu des plus affreux tourments.* Ici, *même* modifie indistinctement *chantaient* ou *souvent.*

Les planètes et MÊME *les comètes ont un mouvement régulier autour du soleil.* Ici, *même* modifie *ont : Les planètes ont... les comètes ont* MÊME...

Des méthodes savantes nous cachent des vérités connues MÊME *des simples bergers.* Ici, *même* modifie *connues.*

Les animaux les plus sauvages MÊME *nous offrent des exemples de reconnaissance.* Ici, *même* modifie *sauvages.*

999. Les règles que nous venons d'exposer sont très simples, car elles s'appuient sur des principes d'une application en quelque sorte mécanique.

Mais il se présente un cas qui offre de réelles difficultés. Il s'agit du mot *même* placé après plusieurs substantifs qui se suivent et dont le dernier au moins est au pluriel, ou après un seul substantif pluriel.

Voici la règle que donnent la plupart des grammairiens. *Même* venant après plusieurs substantifs est adverbe et reste invariable :

J'ai tout à craindre de leurs soupirs, de leurs larmes, de leurs plaisirs MÊME. (MONTESQUIEU.)

D'autres femmes, des bêtes MÊME *pourront lui donner le lait qu'elle lui refuse.* (J.-J. ROUSSEAU.)

NOTA. — Cependant, si les substantifs sont synonymes ou se rapportent à un sens équivalent, *même* est considéré comme placé après un seul substantif et reprend sa nature d'adjectif : *J'ai conservé dans ma vieillesse les goûts, les inclinations, les habitudes* MÊMES *de mon enfance.*

Même, placé après un seul substantif pluriel, est généralement adjectif et, par conséquent, variable :

Hippocrate voulut que ses erreurs MÊMES *fussent des leçons.* (BARTHÉLEMY.)

Tel est le charme de la vertu, les barbares MÊMES *l'adorent.* (FLORIAN.)

Ces murs *mêmes*, seigneur, peuvent avoir des yeux.
RACINE.

Toutefois, cette dernière règle n'est pas absolue.

Même, placé après un seul substantif pluriel, peut rester invariable; c'est lorsque ce substantif en suppose d'autres sous-entendus, qui sont avant lui et qui n'existent que dans la pensée. Alors *même* rentre logiquement

dans le cas du numéro 998, et, par conséquent, reste invariable : *Ses ennemis* MÊME *l'estiment. Les plus braves* MÊME *tremblent au premier coup de canon. Il faut être en garde contre les écrivains* MÊME *les plus accrédités. Les enfants* MÊME *furent passés au fil de l'épée.*

Ces phrases signifient évidemment : *Tous ceux qui le connaissent, ses ennemis* MÊME *l'estiment. Les poltrons, les timides, les plus braves* MÊME, etc. *Il faut être en garde contre les écrivains en général, contre les écrivains* MÊME *les plus accrédités. Les vieillards, les femmes, les enfants* MÊME *furent passés au fil de l'épée.*

1000. Ces préliminaires nous amènent naturellement à résoudre une autre difficulté ; nous voulons parler du mot *même* après le pronom *ceux*. Ici les écrivains considèrent ce mot tantôt comme adjectif, tantôt comme adverbe, en s'appuyant sur la règle que nous venons de poser, c'est-à-dire que si le mot *ceux* est complètement isolé dans la pensée, *même* est adjectif, mais qu'il devient adverbe s'il laisse supposer avant lui des substantifs ou des pronoms sous-entendus et qui se présentent à la pensée.

Voici des exemples de l'un et de l'autre cas :

MÊME VARIABLE :	MÊME INVARIABLE :
Ceux MÊMES *qui n'ont pas de bien veulent paraître en avoir.*	*Ceux* MÊME *auxquels j'ai fait le plus de bien me trahissent.*
Le Sénat se trouvait composé de ceux MÊMES *qui avaient le plus d'intérêt à s'opposer à la loi.*	*Où est-elle, cette pure et douce lumière qui se fait aimer par ceux* MÊME *qui craignent de la voir?* (FÉNELON.)
Ceux qui ne sont contents de personne sont ceux MÊMES *dont personne n'est content.*	*Ceux* MÊME *qu'il servit ne le défendront pas.*

On voit que dans les exemples de la première colonne il est impossible de découvrir une gradation, tandis que cette gradation, et partant l'ellipse, est évidente dans l'autre série : *Ceux* MÊMES *qui n'ont pas de bien* .. Il est impossible de rien supposer au-dessous ; tandis que cette expression : *Ceux* MÊME *auxquels j'ai fait le plus de bien*, fait naturellement penser à ceux auxquels on en a fait moins.

TOUT.

1001. TOUT est adjectif ou adverbe.

Tout est adjectif et, par conséquent, variable quand il exprime la totalité des personnes ou des choses : TOUS *les hommes sont mortels. La coquetterie détruit et étouffe* TOUTES *les vertus.* TOUS *ceux qui paraissent heureux ne le sont pas pour cela.*

> *Tout* animal n'a pas toutes propriétés.
>
> LA FONTAINE.
>
> *Toute* puissance est faible à moins que d'être unie.
>
> LA FONTAINE.

NOTA. — Dans ces deux derniers exemples, *tout* signifie *chaque*.

Tout est adverbe et, par conséquent, invariable quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe; alors il signifie «tout à fait, entièrement».

Dans les pays du Nord, on trouve des loups TOUT *blancs ou* TOUT *noirs.* (BUFFON.)

La valeur, TOUT *héroïque qu'elle est, ne suffit pas pour faire des héros.* (MASSILLON.)

Cette dame, TOUT *élégamment parée qu'elle est, n'a pas des manières distinguées.*

Elle était TOUT *en eau,* TOUT *en sueur.* (TH. CORNEILLE.)

Cette femme est TOUT *yeux et* TOUT *oreilles.* (ACAD)

Cependant il peut arriver que, dans certaines phrases différant fort peu des précédentes, le mot *tout* cesse de signifier «tout à fait» et désigne l'ensemble, la totalité des parties d'une chose; alors il devient adjectif et varie : *Au langage près, la comédie chez les Romains fut* TOUTE *athénienne. Cette charpente est* TOUTE *en fer. Ces pauvres femmes étaient* TOUTES *en pleurs. Les nouvelles sont* TOUTES *à la guerre.*

Ces phrases signifient que *toute* la comédie chez les Romains était empruntée aux Grecs... que *toute* cette charpente est en fer... que *toutes* les femmes étaient en pleurs... que *toutes* les nouvelles étaient à la guerre.

Voici une phrase où l'on écrira *tout* ou *toutes*, suivant que le mot *tout* exprimera l'intensité ou la totalité :

Ces fleurs sont TOUT *aussi fraîches qu'hier. Tout* signifie tout à fait.

Ces fleurs sont TOUTES *aussi fraîches qu'hier. Toutes* ces fleurs sans exception.

Il en est de même dans la phrase suivante : *Ces arbres sont* TOUT (tout à fait) *en fleur. Ces arbres sont* TOUS *en fleur* (ils le sont tous).

PREMIÈRE REMARQUE. TOUT, adverbe, varie, pour cause d'euphonie, s'il est placé devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *Elles furent* TOUTES *saisies,* TOUTES *honteuses d'avoir été surprises. De l'eau* TOUTE *pure étanche ma soif. Certaines plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies* TOUTES *chaudes.* (VOLTAIRE.)

Un tout petit enfant demande qu'on l'assiste,
En soufflant dans ses mains *toutes* rouges de froid.
GUIRAUD.

DEUXIÈME REMARQUE. TOUT, adverbe, est quelquefois suivi d'un substantif qui remplit la fonction de qualificatif; alors il varie comme dans le cas précédent : *La religion est* TOUTE *charité et* TOUTE *compassion pour les malheureux. Dieu est* TOUTE *justice.*

Cependant on écrit : *Des étoffes* TOUT *laine,* TOUT *soie.*

TOUT AUTRE, TOUTE AUTRE.

1002. TOUT, immédiatement suivi de l'adjectif *autre*, est adverbe s'il modifie cet adjectif : *Donnez-moi une* TOUT *autre occupation*, c'est-à-dire une occupation tout à fait autre, entièrement différente.

Dans ce cas, le sens ne permet pas de placer le nom entre *tout* et *autre :* on ne pourrait pas dire *une toute occupation autre.*

Tout est variable lorsqu'il détermine le nom qui suit l'adjectif *autre : Donnez-moi* TOUTE *autre occupation que celle-là et je l'accepterai.*

Dans ce cas, il est toujours possible de placer le nom entre *tout* et *autre : Toute occupation autre que celle-là.*

En résumé, quand *tout autre* peut être remplacé par *autre quelconque*, *tout* est variable. Dans le cas contraire, *tout* est adverbe et reste invariable.

NOTA. — L'uniformité de prononciation de *tout autre* variable ou invariable fait que l'on est souvent embarrassé dans ces deux cas

tout à fait différents. L'orthographe est *tout* autre, le son est identique, et comme ici l'oreille ne peut pas servir de guide, le défaut d'attention occasionne des fautes fréquentes. Nous allons donc donner une série d'exemples où la variabilité de *tout* et son invariabilité seront bien tranchées. Ici nous ressemblons à ces chefs d'orchestre qui, à l'exécution d'un passage difficile, brandissent leur bâton de mesure de manière à faire trembler l'air et semblent dire à tous les exécutants : Attention !

TOUTE AUTRE adjectif et variable :	TOUT AUTRE adverbe et invariable :
Je ne puis vous accorder cela; demandez-moi TOUTE *autre chose.*	*Ce que vous me demandez là est une* TOUT *autre chose.*
La jalousie égare plus que TOUTE *autre passion.*	*Il aimait la musique, mais il avait pour la peinture une* TOUT *autre passion.*
Cicéron préféra à TOUTE *autre gloire celle d'être appelé Père de la patrie.*	*Catilina visait à une* TOUT *autre gloire que Cicéron, en voulant renverser la république.*
Les mères ne cherchent que le bonheur de leurs enfants; TOUTE *autre sollicitude leur est étrangère.*	*Certaines mères ont pour leurs fils une* TOUT *autre sollicitude que pour leurs filles.*
Cette femme est affligée, et TOUTE *autre le serait à sa place.*	*Cette femme, si affligée naguère, est* TOUT *autre aujourd'hui.*

Quand l'expression *tout autre* est placée après le substantif, ou devant un substantif remplissant le rôle d'attribut, ou bien encore dans l'expression *tout un autre*, le mot *tout* reste toujours invariable :

Sa position est TOUT *autre qu'elle n'était.*

Après une ou deux campagnes, ils seront de TOUT *autres soldats.*

La cour y est *tout* autre qu'à Versailles.
RACINE.

Bien vous prend que mon frère ait *tout* une autre humeur.
MOLIÈRE.

Pour vous, vous méritez *tout* une autre fortune.
LA FONTAINE.

RÈGLES PARTICULIÈRES. Lorsque *tout* précède immédiatement un nom de ville, il s'écrit au masculin, ainsi que ses corrélatifs, même quand le nom de ville est féminin, s'il s'accorde sylleptiquement avec le mot *peuple*, qui est dans la pensée :

TOUT *Rome courut au-devant du vainqueur.* TOUT *Sparte*

était CONSTERNÉ, c'est-à-dire *tout le peuple de Rome, de Sparte.*

Mais on dira :

TOUTE *Rome est* COUVERTE *de monuments*, parce qu'ici ce n'est plus l'idée d'un peuple, mais de la ville elle-même, qui est exprimée.

Il en est encore ainsi lorsque, entre *tout* et le nom propre de ville, se trouve un article ou un adjectif :

TOUTE *l'*ANCIENNE *Babylone a disparu. De* TOUTE LA *Venise des doges il ne reste plus qu'un fantôme.*

La présence du déterminatif rend à la ville toute sa personnalité, et, par conséquent, son genre féminin.

TOUT ENTIÈRE.

1003. Dans cette locution, *tout* invariable est une orthographe conforme à la règle, puisqu'il modifie l'adjectif *entière*. Cependant on trouve des exemples de *tout* variable dans J.-J. Rousseau, Laromiguière, Voltaire, Casimir Delavigne, et probablement encore chez beaucoup d'autres. Quelques grammairiens ont essayé de justifier cette orthographe, en disant qu'elle donne plus de force à l'expression : *Je vous ai consacré ma vie* TOUTE *entière. Voilà ma profession de foi* TOUTE *entière. Je suis* TOUTE *entière attachée à mon devoir.* (VOLTAIRE.)

..... La France jamais ne périt *toute* entière.
C. DELAVIGNE.

Cette distinction est très subtile, et nous ne consignons ici ce cas que parce qu'il peut être matière à discussion.

TOUT À VOUS, TOUTE À VOUS.

1004. *Je suis* TOUT *à vous*, TOUTE *à vous*, formule de politesse par laquelle une dame termine une lettre. L'Académie établit une nuance entre ces deux orthographes. *Je suis* TOUT *à vous* est une simple expression de politesse, qui signifie : *Je suis toute disposée à vous rendre service ;* tandis que *Je suis* TOUTE *à vous* est une expression de tendresse qui veut dire : *Je suis prête à vous consacrer ma vie, ma personne, mon existence entière.* Cette remarque

nous paraît aussi fine que juste ; toutefois il serait téméraire d'en faire une règle absolue.

Nota. — Il est souvent assez difficile de savoir si le substantif qui suit *tout* doit être mis au singulier ou bien au pluriel. Il faut voir s'il y a unité ou pluralité dans l'idée. Il y a unité si l'on peut remplacer *tout* par *chaque*, et pluralité si l'on peut mettre un article pluriel entre *tout* et le substantif : *En* TOUTE *chose, il faut considérer la fin. J'ai dans mon jardin* TOUTE *sorte de raisins.* On peut dire *chaque chose, chaque sorte.*

Dieu emploie TOUTES *choses à ses fins. On trouve dans cette maison* TOUTES *sortes de vins.* On peut dire *toutes les choses, toutes les sortes.*

Toutefois, cette remarque n'est pas un principe absolu.

QUELQUE... QUEL QUE.

1005. Quelque est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif quand il détermine un nom : *Pouvez-vous me prêter* QUELQUES *bons livres?* QUELQUES *amis vertueux suffisaient au bonheur de Socrate.*

> *Quelques* crimes toujours précèdent les grands crimes.
> Racine.

1006. Quelque est adverbe quand il modifie un adjectif :

QUELQUE *savants qu'ils soient, ils ignorent encore bien des choses.*

QUELQUE *méchants que soient les hommes, ils n'oseraient paraître ennemis de la vertu.* (La Rochefoucauld.)

QUELQUE *étroites que soient les bornes du cœur, on n'est pas malheureux tant qu'on s'y renferme.* (J.-J. Rousseau.)

QUELQUE *corrompues que soient les mœurs, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte.* (Massillon.)

> Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes.
> *Quelque* élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes.
> J.-B. Rousseau.

Dans ces exemples, *quelque* est mis pour *si :* Si *savants qu'ils soient...* Si *méchants que soient les hommes...*, etc.

Quelque est encore adverbe quand il modifie un adverbe ou un verbe : QUELQUE *prudemment qu'ils agissent, ils échoueront. Il y a* QUELQUE *cinq cents ans que la boussole a été découverte. Alexandre perdit* QUELQUE *trois cents hommes lorsqu'il défit Porus.* (Ablancourt.)

Dans ces deux derniers exemples, *quelque* signifie « environ » :

Il y a ENVIRON *cinq cents ans... Alexandre perdit* ENVIRON *trois cents hommes.*

1007. **QUEL QUE s'écrit en deux mots quand il est placé devant un verbe; alors *quel* est adjectif et s'accorde avec le sujet du verbe : QUELS QUE *soient vos besoins,* QUELLE QUE *soit votre misère, songez qu'il est au monde des êtres qui envieraient encore votre destinée.***

NOTA. — Si *quel*, dans *quel que*, se rapporte à deux noms joints ensemble par la conjonction *et*, il se met au pluriel, et au masculin si les noms ne sont pas du même genre : QUELLES QUE *soient sa fortune et sa valeur personnelles...* QUELS QUE *soient son âge et son expérience...*

Si les noms sont synonymes, *quel* s'accorde avec le mot énoncé le premier : QUEL *que fût son courage, son intrépidité...*

Si les noms sont joints par la conjonction *ou, quel* s'accorde généralement avec le premier nom : QUELLE *que soit sa fortune ou son rang...* Dans ce cas, il y a ellipse après la conjonction *ou;* c'est comme si l'on disait : QUELLE *que soit sa fortune ou* QUEL *que soit son rang.*

NOTA. — Les élèves retrouveront ce cas à l'Accord du verbe avec son sujet.

REMARQUE. *Quel que* ne doit plus être remplacé par *tel que;* les exemples suivants ne sont donc pas à imiter :

> Ce grand choix, *tel qu'il* soit, peut n'offenser personne.
> VOLTAIRE.
>
> Le plus fin, *tel qu'il* soit, en est toujours la dupe.
> REGNARD.

Ces règles sur la syntaxe du mot *quelque* sont très simples. Si des doutes pouvaient subsister, ce ne serait qu'à l'égard des cas où *quelque* précède un adjectif et un substantif suivi de *que* gouvernant le subjonctif.

En voici quelques exemples :

QUELQUES *grands talents que vous ayez, vous ne devez en tirer aucune vanité.*

QUELQUE *bons médecins qu'ils soient, ils ne guériront pas une maladie incurable.*

QUELQUES *bons ouvriers que vous ayez, ils ne pourront pas faire ce travail sans être dirigés.*

QUELQUE *bons ouvriers qu'ils soient, ils ne gagnent que quatre francs par jour.*

Dans le premier et le troisième exemple, *quelque* est adjectif et modifie *talents* et *ouvriers;* les adjectifs pourraient être supprimés sans que le sens de la phrase fût sensiblement modifié. Dans le second et le quatrième exemple, *quelque* modifie spécialement *bons,* et il est par conséquent adverbe. Les phrases ainsi conçues : QUELQUES *médecins,* QUELQUES *ouvriers qu'ils soient...* n'auraient aucun sens.

Nous allons donner d'autres exemples, les uns variables, les autres invariables, de ce cas qui peut offrir de la difficulté.

QUELQUE, adjectif :

On ne remplit que son devoir, QUELQUES *services que l'on rende à son prochain malheureux.*

QUELQUES *peines affreuses que vous ressentiez, il ne faut pas désespérer de la Providence.*

De QUELQUES *superbes distinctions que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine.* (BOSSUET.)

Une femme, QUELQUES *grands biens qu'elle apporte dans une maison, la ruine bientôt si elle y apporte le luxe.* (FÉNELON.)

QUELQUE, adverbe :

QUELQUE *bons musiciens qu'ils soient, ils ne joueront pas ce morceau à première vue.*

QUELQUE *bons soldats que soient les Français, il leur est souvent arrivé d'être vaincus.*

QUELQUE *fins politiques que fussent Burrhus et Sénèque, ils ne purent deviner le cœur de Néron.* (SAINT-RENÉ.)

Quelques nouveaux malheurs qui nous doivent atteindre,
Vous ne m'entendrez point murmurer ni me plaindre.

ANCELOT.

...*Quelques* vains lauriers que promette la guerre,
On peut être un héros sans ravager la terre.

BOILEAU.

CHAPITRE IV

DU PRONOM

EMPLOI DES PRONOMS EN GÉNÉRAL.

1008. Un pronom ne peut tenir la place que d'un nom déterminé, c'est-à-dire précédé de l'article ou d'un adjectif déterminatif.

En conséquence, on ne dira pas :

Le condamné a demandé GRÂCE *et* L'*a obtenue.*

Dans les premiers âges du monde, chaque père de FAMILLE *gouvernait* LA SIENNE *avec un pouvoir absolu.*

Il nous a fait RÉPONSE, *et* LA *voici.*

Parce que les substantifs *grâce*, *famille* et *réponse*, dont les pronoms *l'*, *la*, tiennent la place, ne sont pas pris dans un sens déterminé.

Pour rendre correctes ces phrases, il faut faire précéder les noms d'un déterminatif et dire :

Le condamné a demandé SA *grâce et* L'*a obtenue.*

Dans les premiers âges du monde, chaque père gouvernait SA *famille avec un pouvoir absolu.*

Il nous a fait parvenir SA *réponse, et* LA *voici.*

Cette règle, quoique parfaitement juste, n'est pas toujours observée, même par nos meilleurs écrivains. Voici quelques exemples de ces infractions :

Les vaisseaux anciens étaient à RAMES, *les plus légers brisaient aisément* CELLES *des plus grands.* (MONTESQUIEU.)

Je prends PATIENCE *comme vous* LA *prenez.* (FÉNELON.)

Il ne suffit pas d'avoir RAISON; *c'est* LA *gâter, c'est* LA *déshonorer que de* LA *soutenir d'une manière brusque et hautaine.* (FÉNELON.)

Ce goût dégénérait en FUREUR DONT *il était obligé de cacher une partie.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Il les fit patriciens avant de les élever à la dignité de SÉNATEURS, QUI *se trouvèrent ainsi au nombre de trois cents.* (VOLTAIRE.)

Tu me quittes, ingrat, et le fais avec *joie*;
Tu ne *la* caches pas et veux que je *la* voie.
CORNEILLE.

Grâce, grâce, seigneur! que Pauline *l'*obtienne!
— *Celle* de l'empereur ne suivrait pas *la mienne*.
CORNEILLE.

Quand je me fais *justice* il faut qu'on se *la* fasse.
RACINE.

NOTA. — Voici, au sujet de cette règle, un vers de Racine que blâment quelques grammairiens :

Nulle *paix* pour l'impie; il *la* cherche, *elle* fuit,

sous prétexte que le pronom *la* tient lieu de *paix*, mais qu'il ne saurait remplacer *nulle paix*. Ce rigorisme nous semble exagéré : l'adjectif *nulle* détermine évidemment; en outre, il y a dans ce vers une concision énergique qui doit faire oublier l'atteinte légère portée à la grammaire.

1009. Un pronom, lorsqu'il est répété dans une phrase, doit généralement se rapporter au même nom :

Les peuples acclament trop souvent le héros QUI *a su les vaincre et* QUI *maintenant les opprime.*

Cette phrase, dans laquelle on trouve le pronom QUI répété deux fois, est régulièrement construite, parce qu'il remplace le même nom, *héros*.

Mais plusieurs *qui* se rapportant à des objets différents seraient intolérables, comme dans les phrases suivantes :

J'ai lu un ouvrage QUI *a été composé par une personne* QUI *est versée dans les sciences* QUI *ont pour objet l'étude de la nature.*

Ne cherchez pas les plaisirs QUI *corrompent les cœurs* QUI *aiment la vertu,* QUI *est la chose la plus précieuse.*

Dites :

J'ai lu un ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont...

Ne cherchez pas les plaisirs capables de corrompre les cœurs où règne la vertu, qui est...

REMARQUE. Quand une phrase est longue et qu'elle renferme plusieurs propositions appelées successivement à compléter des noms différents, il serait quelquefois presque impossible de ne pas répéter le pronom conjonctif avec des rapports différents; ainsi, on ne peut rigoureusement trouver incorrecte la phrase suivante : *C'était un de ces hommes* QUI *cherchent partout à profiter des circonstances* QUI *peuvent être favorables à leurs intérêts.*

1010. Le rapport d'un pronom doit toujours être établi de manière à ne donner lieu à aucune équivoque. Ainsi cette phrase, citée par Condillac, est défectueuse :

Samuel offrit son holocauste à Dieu, et IL *lui fut si agréable qu'*IL *lança au même moment sa foudre contre les Philistins.*

Dans cette autre phrase :

*Molière a surpassé Plaute dans tout ce qu'*IL *a fait de meilleur*, le pronom IL est équivoque; on ne sait s'il se rapporte à Molière ou à Plaute. On fait disparaître l'amphibologie en remplaçant IL par *celui-ci :*

Molière a surpassé Plaute dans tout ce que CELUI-CI *a fait de meilleur.*

NOTA. — Quelquefois cette équivoque est amenée avec intention. Molière avait enfin obtenu la permission de faire jouer *Le Tartufe;* mais, au moment où l'on allait lever le rideau, un ordre de défense arrive de la part de M. de Lamoignon, premier président. Molière, s'adressant alors au parterre : « Nous allions vous représenter *Le Tartufe;* mais M. le premier président ne veut pas qu'on *le* joue. »
Florian a donné une variante de cette phrase, mais dans une tout autre intention. Il était un des familiers de l'hôtel de Penthièvre, où il faisait jouer des pièces de sa composition. Il avait écrit, entre autres, *Le Bon père*, et ayant reçu l'ordre de suspendre la représentation, il dit aux spectateurs assemblés : « Messieurs, nous allions vous donner la comédie du *Bon père;* mais M. le Duc ne veut pas qu'on *le* joue ». Le duc de Penthièvre était connu pour ses vertus de famille.

1011. Quand le mot *on* se trouve plusieurs fois dans une phrase, il doit toujours se rapporter à la même personne, sinon il y aurait équivoque :

ON *énonce clairement ce que l'*ON *conçoit bien.*

ON *ne craint pas la mort quand* ON *a assez bien vécu pour n'en pas craindre les suites.*

ON *tient beaucoup à ce que l'*ON *a acquis péniblement.*

Quand ON *sait qu'*ON *a plu une première fois,* ON *en devient plus hardi.*

Mais il ne serait pas exact de dire :

ON *n'aime pas qu'*ON *nous critique,*

Parce qu'ici le pronom ON est employé en rapports divergents, le premier représentant *les personnes critiquées*, et le second *les personnes qui critiquent*.

Il faut dire :

ON *n'aime pas à être critiqué,* ou *Nous n'aimons pas qu'*ON *nous critique.*

Les fautes contre cette règle sont fréquentes. En voici quelques exemples tirés textuellement des auteurs :

*La civilité exige qu'*ON *écoute avec attention ce qu'*ON *nous dit.*

Quand ON *sait qu'*ON *vous aime,* ON *en est plus aimable.*

ON *nous assure qu'*ON *a apporté la nouvelle qu'*ON *s'est emparé de la ville dont* ON *soutenait le siège depuis un an.*

Quand ON *nous arrache tout ce que nous aimons,* ON *ressent tous les jours que cette violence excite nos désirs.* (BOSSUET.)

PRONOMS PERSONNELS EMPLOYÉS COMME SUJETS OU COMME COMPLÉMENTS.

Les grammairiens s'exténuent et suent sang et eau à donner des règles fixes pour enseigner aux élèves la place des pronoms personnels, lorsqu'ils remplissent la fonction de sujets ou de compléments, lorsqu'ils sont dans des propositions affirmatives ou négatives, etc. C'est ainsi qu'ils apprennent gravement aux jeunes gens et aux jeunes filles de nos écoles, qu'il faut dire avec Racine et J.-B. Rousseau :

Où suis-*je*? Qu'ai-*je* fait? Que dois-*je* faire encore?
Il *se* plaît, il *s'*écoute, il *s'*adonise, il *s'*aime,

et que ce serait une faute de dire :

Où *je* suis?...
Il plaît *se*.......

Nous appelons cela, nous, enfoncer des portes ouvertes, ou, comme disait spirituellement Voltaire, « peser gravement des œufs de mouche dans des balances de toile d'araignée ». Rien de mieux, si l'on composait une Grammaire à l'usage des étrangers; un Anglais dirait tout aussi bien, et même plus volontiers, *Vous insultez moâ* que *Vous m'insultez*. Il ne saurait en être ainsi à l'égard de ceux qui ont sucé leur langue maternelle avec le lait. Une méthode bien entendue doit

mettre à profit toutes les connaissances préalablement et intuitivement acquises.

Ajoutons que ces règles dont on surcharge la mémoire des écoliers ne leur servent plus tard absolument à rien, sinon à penser avec raison que l'étude de la grammaire française est la plus fatigante, la plus illogique et la plus insipide de toutes les études. Supposons, pour démontrer que ces règles sont inutiles dans l'application, supposons que M. Thiers ou M. Guizot ait dit du haut de la tribune aux Chambres réunies : « Il faut, messieurs, que vous *nous* accordiez deux millions de fonds secrets. » Pensez-vous que M. Guizot, ancien professeur très célèbre, que M. Thiers, historien très national, auraient été obligés de recourir à la règle de leur rudiment pour ne pas dire : « Il faut, messieurs, que vous accordiez *à nous...?* » Continuons cette comparaison. L'orateur, insistant sur l'objet de sa demande, ajoute : « Oui, messieurs, accordez-*les-nous.* » Ici se présente une véritable règle de l'emploi du pronom, et l'historien ainsi que le professeur savaient parfaitement pourquoi il n'eût pas été grammatical de dire : « Messieurs, accordez-*nous-les.* »

Ce sont seulement les règles de cette nature que nous allons développer ici. Toutefois, pour ne pas rompre trop brusquement en visière avec la routine, nous imprimerons en caractère plus petit les parties qui nous semblent oiseuses.

PLACE DES PRONOMS PERSONNELS EMPLOYÉS COMME SUJETS.

1012. Le pronom personnel employé comme sujet se met, en général, avant le verbe :

Le fat est entre l'impertinent et le sot; IL *est composé de l'un et de l'autre.* (LA BRUYÈRE.)

Le châtiment est boiteux, mais IL *arrive.* (PHÈDRE.)

Le pronom sujet se place après le verbe si la proposition est interrogative ou exclamative, ou si elle énonce que nous rapportons les paroles de quelqu'un ou nos propres paroles :

*Où allez-*VOUS ?

*Il faut manger pour vivre, disait-*IL (Socrate), *et non vivre pour manger.*

*Vous ne sauriez, lui dis-*JE, *contester cette vérité.*

> Puissé-*je* de mes yeux y voir tomber la foudre !
>
> CORNEILLE.

Dans les temps composés, le pronom sujet se place alors après l'auxiliaire :

> Nous n'avons, m'a-t-*il* dit, ni Lambert ni Molière.
>
> BOILEAU.

Dans les propositions où le verbe est précédé de *peut-être, du moins, au moins, en vain, vainement, aussi, encore, toujours,* etc., le pronom sujet se place avant ou après le verbe : c'est le goût et l'harmonie qui décident :

Ces étoffes sont belles, aussi ELLES *coûtent* ou *coûtent-*ELLES *cher.*
A peine le soleil était levé ou *A peine le soleil était-*IL *levé qu'on aperçut l'ennemi.*

NOUS, VOUS, mis pour JE, MOI; TU, TOI.

1013. Les pronoms *nous, vous,* employés pour *je, moi; tu, toi,* veulent au singulier tous leurs correspondants, excepté le verbe, qui se met au pluriel :

Soyons PRUDENT, *se dit-il.*
VOUS *êtes, mademoiselle, quelque peu* DISTRAITE.

C'est un accord sylleptique.

1014. Nous s'emploie quelquefois, dans le style familier, au lieu du pronom personnel *il, elle;* dans ce cas, l'adjectif qui se rapporte à *nous* se met au singulier :

On l'a fait apercevoir plusieurs fois de sa faute; mais NOUS *sommes* OPINIÂTRE, *nous ne voulons pas nous corriger.* (ACAD.)

C'est encore un accord sylleptique.

RÉPÉTITION DES PRONOMS PERSONNELS SUJETS.

1015. Lorsque les propositions d'une phrase ne sont jointes entre elles par aucune conjonction, le pronom personnel sujet peut se répéter avant chaque verbe ou ne s'exprimer qu'avant le premier :

Il s'écoute, *il* se plaît, *il* s'adonise, *il* s'aime.

Ici, la répétition du pronom donne de l'énergie au discours.

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.
VOLTAIRE.

Ici, la suppression lui donne de la rapidité.

1016. Lorsque les propositions sont jointes ensemble par des conjonctions, la répétition du pronom personnel sujet est de rigueur :

IL *était respecté, parce qu'*IL *était juste.*
ELLE *ne se vengea jamais, car* ELLE *savait que Dieu défend de se venger.*

Il n'y a d'exception à cette règle que pour les conjonctions *et, ou, ni, mais*, après lesquelles on peut souvent se dispenser de répéter avant chaque verbe le pronom personnel sujet :

La modestie plaît; ELLE *ajoute au mérite et fait pardonner la médiocrité.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

1017. Quand on passe du sens affirmatif au sens négatif, ou d'un

temps à un autre, il dépend du goût de répéter le pronom ou de ne pas le répéter :

Je plie et ne romps pas.

La Fontaine.

Mais lorsqu'on passe du sens négatif au sens affirmatif, la répétition du pronom sujet est de rigueur.

On pourrait dire également : *Je plie et* JE *ne romps pas;* on ne dirait pas : *Je ne romps pas, mais plie;* il faut répéter le pronom après *mais : mais* JE *plie.*

PRONOMS PERSONNELS EMPLOYÉS COMME COMPLÉMENTS.

1018. Les pronoms personnels employés comme compléments se placent avant le verbe :

Vous ME *soupçonnez mal à propos.*
Vous LUI *avez donné un sage conseil.*
Ne nous EN *parlez plus.*
Il ne faut pas Y *songer.*

Cette règle n'a qu'une seule exception, c'est lorsque le verbe est à l'impératif avec la forme affirmative :

Rendez-MOI *mon livre.*
Contentez-VOUS *de ce que vous avez.*

1019. Quand un des pronoms personnels *le*, *la*, *les* est le complément d'un même verbe avec un des pronoms *je*, *me*, *nous*, *vous*, il se met après ce pronom :

Je ME LE *suis dit.* — *Il* NOUS LA *rendra.*

Avec *lui* et *leur*, il se met en avant :

Je LE LUI *ai dit.* — *Il* LA LEUR *rendra.*

A l'impératif, le pronom complément direct se place le premier :

Vous avez mon crayon, rendez-LE-MOI.

Cependant, avec *nous* et *vous,* l'usage veut qu'on le place le second :

Si le dîner est prêt, servez-NOUS-LE.

1020 Lorsque MOI, TOI, après un impératif, sont suivis de EN, Y, il y a élision de la diphtongue *oi,* et les mots EN, Y se placent toujours les derniers :

J'ai besoin de sages conseils, donnez-M'EN.
Fais T'EN *rendre la moitié.*
Mets-T'Y. *Jette*-T'Y. (Acad.)

Il ne serait pas incorrect de dire : *Mets*-Y-TOI, *jettes*-Y-TOI ; mais on évite ordinairement ces façons de parler un peu bizarres. La première construction n'est elle-même usitée qu'avec un très petit nombre de verbes ; l'euphonie ne permettrait guère de dire : *Abstiens*-T'EN, *contente*-T'EN, etc.; il faut prendre une autre tournure et dire : *Abtiens-toi de cela, contente-toi de cela.* De même, au lieu de dire : *Attends-t'y, applique-t'y,* dites : *Attends-toi à cela, applique-toi à cela.*

1021. Quand le pronom personnel *moi* figure comme sujet dans une phrase en même temps qu'un autre pronom personnel ou un substantif, les convenances exigent que le *moi* s'efface, au moins entre égaux, et laisse la priorité aux autres mots qui l'accompagnent : VOUS *et* MOI *avons les mêmes sentiments. C'est* VOUS *et* MOI *qui partirons.* La même règle de priorité s'observe en faveur de la personne à qui l'on parle sur celle de qui l'on parle : *C'est* VOUS *et votre* FRÈRE *qui hériterez.* Mais il n'en est pas ainsi quand il s'agit d'un supérieur et d'un inférieur : *Votre* GÉNÉRAL *et* VOUS *avez été blessés dans ce combat.* C'est encore par le même principe qu'un père dira : MOI *et mon* FILS ; un maître : MOI *et mon* DOMESTIQUE ; et à plus forte raison : MOI *et mon* CHEVAL, *nous avons roulé au bas de la montagne.*

RÉPÉTITION DES PRONOMS PERSONNELS COMPLÉMENTS.

1022. Le pronom personnel employé comme complément se répète avant chaque verbe, à un temps simple :

Les morts et les vivants SE *succèdent et* SE *remplacent continuellement.* (MASSILLON.)

Un fils ne s'arme point contre un coupable père ;
Il détourne les yeux, *le* plaint et *le* révère.

VOLTAIRE.

Dans les temps composés, la répétition n'est pas de rigueur, à moins pourtant que le pronom personnel ne figure comme complément direct et comme complément indirect; on dira donc indifféremment .

Ces dames SE *sont rencontrées et* SE *sont saluées*, ou bien *ces dames* SE *sont rencontrées et saluées.*

Mais il faudrait dire :

Ces dames SE *sont rencontrées et* SE *sont parlé.*

Parce qu'ici le premier *se* joue le rôle de complément direct, et le second celui de complément indirect.

1023. Il y a certains cas particuliers où la place du pro-

nom complément est facultative ; cela se produit avec le pronom complément d'un infinitif qui vient après un autre verbe. En voici quelques exemples :

Nous LES *irons voir.*

Je crois que l'on SE *veut raccommoder avec moi.* (BUSSY-RABUTIN.)

Dieu est esprit, et ce n'est que par l'esprit qu'on LE *peut atteindre.* (BOSSUET.)

La jeunesse est si aimable qu'il LA *faudrait adorer.*

Tu trahis mes bienfaits, je *les* veux redoubler.
CORNEILLE.

Viens, suis-moi, la sultane en ces lieux *se* doit rendre.
VOLTAIRE.

Soleil, je *te* viens voir pour la dernière fois.
RACINE.

Quels périls *vous* peut faire courir
Une femme mourante et qui cherche à périr ?
RACINE.

Est-il aucun moment
Qui *vous* puisse assurer d'un second seulement ?
LA FONTAINE.

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il *lui* faut ressembler.
MOLIÈRE.

Une fois l'an il *me* vient voir ;
Je lui dois le même devoir.
GOMBAUD.

Dans le vers suivant, La Fontaine a donné un exemple de l'un et de l'autre cas sans y être contraint par la mesure ou par la rime :

L'un voulait *le* garder, l'autre *le* voulait vendre.

Dans tous ces exemples, le pronom précède le verbe ; mais il pourrait tout aussi bien le suivre. La grammaire — nous ne parlons pas de la versification — n'aurait rien à y reprendre. Alors on dirait :

Nous irons LES *voir. — Je crois que l'on veut* SE *raccommoder. — ...ce n'est que par l'esprit qu'on peut* L'*atteindre. —...il faudrait* L'*adorer. — ...je veux* LES *redoubler. — ...la sultane en ces lieux doit* SE *rendre. — Soleil, je viens* TE *voir... — Quels périls peut* VOUS *faire courir... — Qui puisse* VOUS *assurer... — ...qu'il faut* LUI *ressembler. — ... il vient* ME *voir...*

Pareille chose peut se produire avec deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou* :

Accordez-moi le pardon que je vous demande, et ME *laissez votre amitié*. (J.-J. ROUSSEAU.)

Passez votre chemin, la fille, et *m*'en croyez.
LA FONTAINE.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;
Polissez-le sans cesse et *le* repolissez.
BOILEAU.

Dans ces différents cas, c'est le goût qui décide ; mais la transposition du pronom donne plus de vivacité, plus de relief à la pensée ; elle ajoute à l'harmonie, et voilà pourquoi elle est plutôt d'usage en poésie qu'en prose.

LE, LA, LES.

1024. Le pronom *le* est variable quand il tient la place d'un substantif ou d'un adjectif pris substantivement :

Je me regarde comme la mère de cet enfant, je LA *suis de cœur, je* LA *suis pour ma tendresse pour lui.* (LA, c'est-à-dire *la mère*.)

Êtes-vous les prisonniers qu'on a amenés de la Crimée? — Oui, nous LES *sommes.* (Nous sommes *les prisonniers*.)

Êtes-vous les trois Romains qu'on a choisis pour le combat? — Nous LES *sommes.* (Nous sommes *les trois Romains*.)

Miracle! criait-on : venez voir dans les nues
Passer la reine des tortues.
— La reine, vraiment oui, je *la* suis en effet.

(Je suis *la reine*.)

1025. Le pronom *le* est toujours invariable quand il tient la place d'un adjectif, d'un substantif pris adjectivement, d'un infinitif ou d'une proposition.

LE mis pour un adjectif :

Cette femme est BELLE *et* LE *sera toujours.* (Sera toujours *cela*, c'est-à-dire *belle*.)

Je n'ai pas été ENRHUMÉ *de l'hiver, et je* LE *suis depuis les chaleurs.* (LE, c'est-à-dire *enrhumé*.)

Ils ne sont pas encore HABILES, *mais ils* LE *deviendront.* (Ils deviendront *habiles.*)

Les habitants des Moluques sont plutôt NOIRS *que basanés, et les femmes* LE *sont moins.* (Cela, *noires.*)

Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été JOLIES, *c'est d'oublier qu'elles ne* LE *sont plus.* (Cela, *jolies.*)

Les pauvres sont moins souvent MALADES *faute de nourriture que les riches ne* LE *deviennent pour en prendre trop.* (Cela, *malades.*)

LE mis pour un substantif pris adjectivement :

Si j'étais MÈRE, *je* LE *serais avec toute la tendresse imaginable.* (Je serais *cela,* c'est-à-dire *mère.*)

Ceux qui sont AMIS *de tout le monde ne* LE *sont de personne.* (Cela, *amis.*)

Hélas! madame, vous me traitez de VEUVE ; *il est trop vrai que je* LE *suis.* (Cela, *veuve.*)

LE mis pour un infinitif ou pour une proposition :

Jeunes ou vieilles, les femmes font bien de SE CACHER ; *mais vieilles, elles* LE *doivent indispensablement.* (Mme NECKER.)

SI LE PUBLIC A EU QUELQUE INDULGENCE POUR MOI, *je* LE *dois à votre protection.*

NOTA. — Il se rattache à cette règle une petite anecdote qui ne sera pas déplacée ici ; l'étude de la syntaxe n'est pas tout à fait un antidote de la mélancolie, et une petite fleur semée çà et là sur cette plage aride ne peut que rompre la monotonie du coup d'œil. S'il le fallait, du reste, ce trait aurait pour avocates les jeunes élèves elles-mêmes : sa marraine s'appelle Mme de Sévigné. Donc notre spirituelle *épistolière* était atteinte d'une forte toux. Ménage, qui avait été autrefois son professeur, entrant un jour dans le salon de l'hôtel Carnavalet, s'écria : « Mon Dieu, que je suis enrhumé! — Tiens! répliqua la maîtresse du logis, comme cela se trouve : je *la* suis aussi. — Madame, répliqua le pédant, il faut dire : je *le* suis. — Ah! monsieur, si je disais je *le* suis, je croirais avoir de la barbe au menton. » Cette repartie vaut tout un poème.

1026. REMARQUE. On trouve certaines phrases où le pronom *le* peut indifféremment représenter soit un substantif, soit une proposition, c'est-à-dire être à volonté variable ou invariable. En voici deux exemples :

S'il vous a accordé sa confiance, vous LE *devez à votre bonne conduite.* (Vous devez cela, *qu'il vous ait accordé sa confiance.*)

J'avais promis de lui faire obtenir cette place, mais il ne LE *mérite pas.* (Il ne mérite pas cela, *que je lui fasse obtenir cette place.*)

S'il vous a accordé sa confiance, vous LA *devez à votre bonne conduite.* (Vous devez sa *confiance.*)

J'avais promis de lui faire obtenir cette place, mais il ne LA *mérite pas* (cette place).

2° Il peut arriver que le nom représenté par *le* soit pris adjectivement quoiqu'il vienne d'être employé avec l'article; alors il y a invariabilité. Ainsi Nicole a dit : *Il n'y a aucune raison solide qui rende* LES PERSONNES DE QUALITÉ *plus estimables que celles qui ne* LE *sont pas* (qui ne sont pas telles). On lit aussi dans Voltaire : *Voyez Aigues-Mortes, Fréjus, Ravenne, qui ont été des* PORTS *et qui ne* LE *sont plus* (qui ne sont plus tels). Dans ces exemples, il s'agit seulement de la qualité exprimée par *personnes de qualité, ports;* il ne s'agit pas d'être certaines personnes, certains ports déterminés.

Il en est de même dans les phrases suivantes : *Pourquoi les riches sont-ils si durs envers les* PAUVRES? *C'est qu'ils n'ont pas peur de* LE *devenir. Les Romains avaient des oracles qui promettaient à Rome d'être la* CAPITALE *du monde, et elle* LE *devint. Les* FOURBES *croient aisément que les autres* LE *sont.* (LA BRUYÈRE.) *Vous savez que je ne fais pas la* JEUNE; *je ne* LE *suis nullement.* (Mme DE SÉVIGNÉ.) *La plupart des* SAVANTS LE *sont à la manière des enfants.* (VOLTAIRE.)

3° Le pronom *le* ne peut représenter un participe passif que si ce participe a été précédemment énoncé avec le même sens passif qu'on veut lui donner. Il ne faut donc pas dire : *On ne loue que pour* L'*être;* ni même : *Je n'ai pas encore terminé mon travail, mais il* LE *sera bientôt.* Dans cette dernière phrase, *terminé* n'a été énoncé qu'avec le sens actif, tandis qu'il doit avoir le sens passif dans *il sera bientôt terminé.* Quelques grammairiens pensent qu'on peut justifier cette phrase de Massillon : *Comment blâmer ce qui ne saurait* L'*être,* parce que l'infinitif *blâmer* sonne à l'oreille comme *blâmé;* mais cette excuse n'en est une que pour l'oreille, et la logique la réprouve parce que cette tournure autorise la confusion de deux choses aussi différentes que le sont entre eux le sens actif et le sens passif.

1027. Les pronoms *le, la, les* ne doivent point être employés pour représenter le mot qui figure comme sujet dans la même proposition. Molière ne s'est pas exprimé correctement quand il a dit : *L'allégresse du cœur s'augmente à* LA *répandre;* et Gresset a également violé la règle dans cette phrase : *Les méchants nous apprennent à* L'*être.* Il faut remplacer l'infinitif par une proposition complé-

tive : *L'allégresse du cœur s'augmente quand on la répand. L'exemple des méchants nous entraîne et fait que nous le devenons nous-mêmes;* ou corriger de toute autre manière.

1028. *Le, la, les* peuvent s'employer entre le pronom *ce* et le verbe *être* quand il s'agit de choses inanimées et qu'aucune proposition commençant par un pronom conjonctif n'est ensuite exprimée ou sous entendue :

Est-ce là votre voiture? Oui, ce L'*est. — Sont-ce vos livres? Oui, ce* LES *sont.*

Mais quand on parle de personnes ou quand il vient ensuite une proposition complétive, on doit préférer les pronoms *lui, eux, elle, elles :*

Sont-ce vos frères? Oui, ce sont EUX. — *Est-ce là votre plume? Oui, c'est* ELLE *que vous avez à la main.*

Remarquons pourtant que si les réponses : *Oui, ce* L'*est, Ce* LES *sont* doivent être regardées comme correctes, on évite cependant aujourd'hui de les employer, parce qu'elles ont quelque chose d'affecté, de bizarre; on dit plutôt, simplement : *Oui;* ou *Oui, c'est ma voiture ; oui, ce sont mes livres.*

EMPLOI DES PRONOMS *SE, SOI.*

SE, pronom de la troisième personne, des deux genres et des deux nombres, se dit également des personnes et des choses, et se place toujours devant le verbe dont il est le complément soit direct, soit indirect : *Cette femme* SE *promène. Ces hommes* SE *querellent. Cette fleur* SE *flétrit. Ces arbres* SE *meurent.*

Les yeux de l'amitié *se* trompent rarement.

VOLTAIRE.

L'emploi de ce pronom ne soulève aucune difficulté.

1029. SOI, pronom des deux genres, se dit des personnes et des choses et s'emploie généralement au singulier. Mais, appliqué aux personnes, il ne peut être employé que dans un sens indéterminé, quand les personnes ne sont pas définies ; alors *soi* a rapport à un pronom indéfini, comme *on, quelqu'un, chacun, quiconque, nul, aucun, personne,* ou à un terme d'un sens vague et général, comme *tout le monde, tout homme, un homme quelconque, celui qui,* etc. :

On doit parler franchement de SOI.

Chacun travaille pour SOI.

Quiconque rapporte tout à SOI *n'a pas beaucoup d'amis.*

Il faut prendre garde à SOI.

On aime mieux mal parler de SOI *que de n'en pas parler du tout.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

Tout homme apporte avec SOI *en naissant des germes de destruction.* (BUFFON.)

Un homme peut parler avantageusement de SOI *lorsqu'il est calomnié.* (VOLTAIRE.)

Être trop mécontent de SOI *est une faiblesse, en être trop content est une sottise.* (Mme DE SABLÉ.)

On a souvent besoin d'un plus petit que *soi.*
LA FONTAINE.

Qui ne songe qu'à *soi* quand sa fortune est bonne,
Dans le malheur n'a point d'amis.
LA FONTAINE.

Tout homme met autrui fort au-dessous de *soi.*
AUBERT.

1030. Appliqué aux choses, le pronom *soi* peut se rapporter à un sujet déterminé :

Un bienfait porte sa récompense avec SOI.

Les remords que le crime traîne après SOI *sont toujours cuisants.*

De SOI, *le vice est odieux.*

La vertu est aimable en SOI. (ACAD.)

La franchise est bonne en SOI, *mais elle a ses excès.* (MARMONTEL.)

Le crime traîne toujours après SOI *certaine bassesse...* (MASSILLON.)

La poésie porte son excuse avec SOI. (BOILEAU.)

Il pense que tout est bon en SOI, *que rien n'est mauvais en* SOI.

Le pronom *soi*, au lieu de *lui*, sert aussi à éviter une équivoque :

Un fils qui travaille pour son père travaille pour SOI.

Dans cette phrase, *lui* serait équivoque ; *soi* ne l'est pas, car il se rapporte toujours au sujet de la proposition.

Enfin *soi* s'emploie dans les phrases où les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles* seraient trop faibles :

L'égoïste ne pense qu'à SOI.
Le chat paraît ne sentir que pour SOI. (BUFFON.)

Si l'on remplace *soi* par *lui*, on verra que l'expression perd de sa force.

1031. On trouve quelquefois le pronom *soi* mis en rapport avec un mot pluriel :

Seigneur, que tant de profanations que les armes traînent après SOI *vous fassent enfin jeter des yeux de pitié sur votre Église!* (MASSILLON.)
Les nouveaux enrichis se ruinent à se faire moquer de SOI.

Mais cet emploi est toujours irrégulier, et de nos jours les bons écrivains s'en abstiennent.

EMPLOI DE *LUI, ELLE, EUX, ELLES, LEUR — EN, Y.*

*Quand on considère l'esprit et la laideur d'Ésope, on ne saurait dire s'il eut sujet de remercier la nature ou de s'*EN *plaindre. — Quand on considère l'esprit et la laideur d'Ésope, on ne saurait dire s'il eut sujet de remercier la nature ou de se plaindre* D'ELLE.
A quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est honteux de s'allier À LUI. — *A quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est honteux de s'*Y *allier.*

Voilà deux groupes de phrases renfermant chacun une phrase régulière et une phrase défectueuse.

Les règles que nous allons poser ont pour objet de mettre les élèves en garde contre les fautes de ce genre qu'ils pourraient commettre.

1032. Les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, précédés d'une préposition, et *lui*, *leur*, employés comme compléments indirects, ne se disent que des personnes et des choses personnifiées :

Les passions des HOMMES *sont autant de chemins pour aller* À EUX.

*L'*HOMME MÉDISANT *est dangereux, éloignez-vous* DE LUI. Ici, *à eux* et *de lui* remplacent des noms de personnes.

Brûler un LIVRE DE RAISONNEMENT, *c'est dire : Nous n'avons pas assez d'esprit pour* LUI *répondre.* (VOLTAIRE.)

L'*innocence* vaut bien que l'on parle pour *elle*.

RACINE.

Livre de raisonnement et *innocence* sont des choses personnifiées.

1033. Quand la relation est établie avec des noms de choses ou d'animaux, on se sert des pronoms *en*, *y* :

Cette AFFAIRE *est délicate, le succès* EN *est douteux.*
Ce CHEVAL *est vicieux, il faut vous* EN *défaire.*
Dès que j'aurai reçu votre LETTRE, *j'*Y *répondrai.*

La *fortune* a son prix : l'imprudent *en* abuse,
L'hypocrite *en* médit, et l'honnête homme *en* use.

DELILLE.

1034. Cependant l'emploi des pronoms *lui, elle, eux, elles* après une préposition, et des compléments indirects *lui, leur,* n'offre rien de choquant,

1° Quand la construction ne permet pas de les remplacer par *en, y* : *Votre thèse aura contre* ELLE *tous les partisans de la routine.*

2° Quand ce qu'on dit des choses se dit souvent des personnes, ce qui tend à faire considérer ces choses presque comme personnifiées : *Plus la passion est forte, plus il faut se raidir contre* ELLE ; on ne se raidit, on ne lutte ordinairement que contre des personnes. *Il ne dépend pas de nous de ne pas avoir des passions, mais il dépend de nous de régner sur* ELLES (J.-J. ROUSSEAU) ; on règne ordinairement sur des hommes réunis en nation.

NOTA. — Ce dernier cas rentre dans celui des choses personnifiées.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

CE EMPLOYÉ OU RÉPÉTÉ PAR PLÉONASME.

La règle du pronom *ce*, employé ou répété par pléonasme devant le verbe *être*, comprend trois cas bien distincts : un cas général et deux cas particuliers.

1035. CAS GÉNÉRAL. Quand le verbe *être* est placé entre

deux parties dont chacune peut indifféremment être attribut de l'autre, on peut employer ou supprimer *ce :*

EMPLOI DE *ce*.	SUPPRESSION DE *ce*.
La vraie noblesse, c'*est la vertu.*	*La vraie noblesse est la vertu.*
La vertu la plus agréable à Dieu, c'*est la charité.*	*La vertu la plus agréable à Dieu est la charité.*
Le malheur le plus grand, c'*est de ne pas savoir souffrir.*	*Le malheur le plus grand est de ne pas savoir souffrir.*
La nature de l'égoïste, c'*est de se suffire à lui-même.*	*La nature de l'égoïste est de se suffire à lui-même.*
Boire, manger et dormir, c'*était leur seule occupation.*	*Boire, manger et dormir était leur seule occupation.*
Le génie de la langue française, c'*est la clarté et l'élégance.*	*Le génie de la langue française est la clarté et l'élégance.*

Tout ce que l'on peut ajouter à ces exemples, c'est que le pronom *ce* donne à la phrase plus de vivacité, plus de précision, plus d'énergie : *Mon véritable, mon seul ami*, c'*est vous. Ma mère*, c'*était ma seule amie. Le plus grand plaisir d'un avare*, c'*est de contempler son trésor. La véritable cause de ce malheur*, c'*est vous.*

NOTA. — Il se présente certains cas où il serait, au point de vue grammatical, également indifférent d'employer ou de supprimer *ce*, mais où on le supprime cependant par raison d'euphonie : *La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal...*

1036. PREMIER CAS PARTICULIER. Lorsque le verbe *être* est placé entre deux infinitifs, l'emploi de *ce* est de rigueur avant le second : *Espérer*, c'*est jouir. Laisser le crime impuni*, c'*est s'en rendre complice. Le plus sûr moyen d'être habile*, c'*est d'être honnête. Souffrir avec patience les maux de la vie*, c'*est observer un des préceptes de la religion.*

Déchoir du premier rang, *c*'est tomber au dernier.
LA HARPE.

Vivre content de peu, *c*'est être vraiment riche.
GAUDIN.

La vie est un dépôt confié par le ciel :
Oser en disposer, *c*'est être criminel.
GRESSET.

Cependant on supprime *ce* s'il s'agit d'une phrase proverbiale où le verbe est accompagné d'une négation :

Souffler n'est pas jouer. Brûler n'est pas répondre. Abuser n'est pas user.

Ce disparaît également si le premier infinitif n'est pas suivi d'un second : *Entreprendre est chose facile. Promettre et tenir sont deux. Bien écouter et bien répondre est une des plus grandes qualités de la conversation.*

DEUXIÈME CAS PARTICULIER. Quand la phrase commence par le pronom *ce* accompagné d'un des relatifs *qui, que, quoi, dont,* et d'un verbe, comme : *Ce* QUI *me plaît... Ce* QUE *je préfère... Ce à* QUOI *je pense... Ce* DONT *je me défie...*, etc., le verbe *être* qui suit ces commencements de phrase est ou non précédé du pronom démonstratif *ce;* mais cette répétition est obligatoire quand le verbe est suivi d'un substantif ou d'un verbe à l'infinitif : *Ce que je désire le plus,* CE *sont de vrais* AMIS. *Ce qui me choque en lui, c'est son* INSOLENCE. *Ce que j'aime, c'est la* VÉRITÉ. *Ce qui m'indigne le plus, c'est l'*INJUSTICE *des hommes. Ce qui m'afflige le plus, c'est de* VOIR *les méchants opprimer les bons.*

Ce que je sais le mieux, *c'est* mon *commencement.*
RACINE.

1037. Mais on ne répète pas *ce* quand le verbe *être* est suivi d'un adjectif ou d'un substantif remplissant la fonction d'adjectif : *Ce que vous blâmez là est* BLÂMABLE. *Ce que je dis est la* VÉRITÉ (pour : est *vrai*). *Ce que nous soutenons est une* FAUSSETÉ (pour : est *faux*).

CELUI, CELLE, CEUX, CELLES.

1038. *Celui, celle, ceux, celles* ne doivent pas précéder immédiatement un adjectif ou un participe. En conséquence, on ne dira pas :

Le goût de la philosophie n'était pas CELUI *dominant alors.*
A chaque angle du jardin se trouvait un pavillon isolé; CELUI *réservé au maître occupait le milieu.*
Entre les vins de France, CEUX *les plus recherchés sont les vins de Bourgogne, de Bordeaux et de Champagne.*
Voici votre livre et CELUI *destiné à votre sœur.*

Les grandeurs naturelles sont CELLES *indépendantes de la fantaisie des hommes.*

Il faut dire :

Celui qui dominait... celui qui était réservé au maître... Ceux qui sont les plus recherchés... celui qui est destiné à votre sœur. Les grandeurs naturelles sont celles qui sont indépendantes de la fantaisie des hommes.

Telle est la règle qu'observent tous ceux qui tiennent à écrire régulièrement et qui ont le respect de la langue. Disons toutefois que beaucoup d'écrivains, les meilleurs même, n'ont pas toujours respecté cette loi. Nous allons en donner plusieurs exemples :

On trouve les mêmes passions chez les peuples anciens et chez CEUX EXISTANT *aujourd'hui.* (LAHARPE.)

Pour juger des fautes des autres, jugez vous-mêmes CELLES COMMISES *par vous.* (FLORIAN.)

Cette observation, qu'on a faite mille fois, prouve la vérité de CELLE CONTENUE *dans la note précédente.* (DELILLE.)

Une société bien plus près de l'état de nature que CELLE CHANTÉE *par Homère.* (CHATEAUBRIAND.)

J'ai joint à ma lettre CELLE ÉCRITE *par le prince.* (RACINE.)

On confondait sous l'action de la loi ancienne la blessure faite à une bête avec CELLE FAITE *à un esclave.* (MONTESQUIEU.)

Quelques grammairiens justifient plusieurs de ces phrases en disant que les écrivains ont sacrifié à la précision et à la rapidité. Que la clarté n'ait rien à reprendre ici, nous ne le contesterons pas; mais il n'en est pas ainsi de l'élégance. Ces phrases sont lourdes et pénibles. Il est vrai que Rivarol a dit : « Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français; » mais il ne serait pas juste, en prenant le contraire de cette phrase, de dire : « Tout ce qui est clair est français. » Notre langue doit allier la régularité à la clarté. Ce sont là, de l'avis de tout le monde, ses deux principales qualités.

CELUI-CI — CELUI-LÀ.

1039. CELUI-CI, CELLE-CI servent à désigner un objet plus proche; CELUI-LÀ, CELLE-LÀ, un objet plus éloigné.

Supposons qu'il soit question de deux livres placés sur une table, l'un à l'extrémité de la table, et l'autre presque sous la main; on dira, en parlant du dernier : *Donnez-moi* CELUI-CI (le plus près); et en parlant de l'autre : *Donnez-moi* CELUI-LÀ. (GRAMM. DES GR.)

1040. Quand on a nommé deux personnes ou deux

choses et qu'on emploie ensuite les pronoms CELUI-CI, CELUI-LÀ pour les désigner, *celui-ci* se rapporte au dernier terme, comme étant plus près; et *celui-là*, au premier, comme étant plus éloigné :

Un magistrat intègre et un brave officier sont également estimables : CELUI-CI *nous protège contre les ennemis extérieurs,* CELUI-LÀ *fait la guerre aux ennemis domestiques.* (Cité par GIRAULT-DUVIVIER.)

On disait de Fénelon, en le comparant à Bossuet, que CELUI-CI *prouvait la religion et que* CELUI-LÀ *la faisait aimer.*

Tel est l'avantage ordinaire
Qu'ont sur la beauté les talents :
Ceux-ci plaisent dans tous les temps,
Celle-là n'a qu'un temps pour plaire.

VOLTAIRE.

CECI — CELA.

1041. Quand les pronoms CECI, CELA sont mis en opposition, la différence de leur signification est la même que pour *celui-ci, celui-là.* Ajoutons que l'on se sert de *ceci* pour une chose qui va être expliquée, et de *cela* pour une chose qui vient de l'être :

Retenez bien CECI : *il faut être juste envers tout le monde.*

Il faut aimer son prochain comme soi-même : n'oubliez jamais CELA.

NOTA. — Il en est de même, on l'a vu dans notre chapitre des Synonymes, des mots *voici* et *voilà*, dont le premier se rapporte à ce que l'on va dire, et le dernier à ce qui a été dit.

PRONOMS POSSESSIFS.

1042. Un pronom possessif doit toujours se rapporter à un nom précédemment exprimé. Ainsi, ne dites pas :

En réponse à LA VÔTRE *du* 1er *juillet* 1867, *j'ai l'honneur de vous annoncer...,*

Parce que LA VÔTRE ne tient la place d'aucun nom exprimé.

Dites :

En réponse à VOTRE LETTRE..., *j'ai l'honneur...*

1043. Lorsque certains noms, tels que *tête, épée,*

plume, etc., sont employés, non pour désigner ces choses, mais la personne à laquelle elles appartiennent, au lieu de les remplacer par des pronoms possessifs on peut les remplacer par les pronoms personnels :

Parmi tous les élèves du Conservatoire, il n'y a pas de meilleure flûte que LUI.

Il n'y a pas au palais de plus forte tête que VOUS.

Les pronoms possessifs sont plutôt des expressions pronominales que de véritables pronoms, puisqu'ils sont toujours composés de l'article et d'un autre mot. Or, les mots qui se joignent ainsi à l'article pour former des expressions pronominales possessives s'emploient quelquefois seuls, comme dans : *Un* MIEN *ami; L'homme regarde comme* SIEN *tout ce qui est en son pouvoir.* Ces mots sont alors de véritables adjectifs possessifs; mais ils n'ont point le caractère de *déterminatifs*, ils ne font que qualifier les objets par une idée de possession.

PRONOMS CONJONCTIFS ou RELATIFS.

La dénomination dont se sert Condillac pour désigner ces pronoms est celle de *conjonctifs;* d'autres les appellent *relatifs.*

Les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel*, ayant un antécédent, dont ils rappellent l'idée et avec lequel ils s'accordent, sont relatifs à cet antécédent, comme les pronoms *il*, *elle*, *celui*, *celle*, *ceux*, *le mien*, *les miens*, etc., sont relatifs au nom de la personne ou de la chose qu'ils représentent. Tous les pronoms qui ont rapport à un substantif, dont ils prennent le genre et le nombre, doivent donc, au même titre, être considérés comme *relatifs*. Conséquemment, c'est faire un usage trop restreint de cette dénomination que de l'employer à désigner une espèce particulière de pronoms, c'est vouloir distinguer cette espèce par un caractère qui lui est commun avec d'autres, c'est, en un mot donner à entendre que ces pronoms sont les seuls qui soient *relatifs*, et cela est faux.

Mais ces pronoms étant bien les seuls qui, faisant l'office de conjonctions, servent à joindre deux propositions, sont plus exactement nommés *conjonctifs;* cette appellation, empruntée au caractère qui leur est propre, les distingue des autres sortes de pronoms et, conséquemment, doit être adoptée de préférence.

1044. Le rapport du pronom conjonctif avec son antécédent doit toujours être établi de manière à ne donner lieu à aucune équivoque.

En conséquence, on ne dira pas :

Je vous envoie une petite chienne par ma servante QUI *a les oreilles coupées.*

J'apporte des joujoux pour mes enfants QUI *sont dans ma poche.*

On peut supposer ici que c'est *la servante qui a les oreilles coupées*, que *les enfants sont dans la poche.*

Toute équivoque disparaîtra si l'on rapproche le conjonctif *qui* de son antécédent :

Je vous envoie par ma servante une petite chienne QUI *a les oreilles coupées.*

J'apporte pour mes enfants des joujoux QUI *sont dans ma poche.*

Voici d'autres phrases de même nature :

CONSTRUCTION DÉFECTUEUSE.	CONSTRUCTION RÉGULIÈRE.
J'ai fait un voyage dans toute la Suisse QUI *m'a plu beaucoup.*	*J'ai fait dans toute la Suisse un voyage* QUI *m'a plu beaucoup.*
Il y a un acte dans cette tragédie QUI *nous a fait verser bien des larmes.*	*Il y a dans cette tragédie un acte* QUI *nous a fait verser bien des larmes.*
On demandait à un philosophe l'âge du monde: il traça un serpent sur le sable QUI *se mordait la queue.*	*On demandait à un philosophe l'âge du monde : il traça sur le sable un serpent* QUI *se mordait la queue.*
Le départ de mon fils m'a fait une plaie au cœur DONT *je ne guérirai jamais.*	*Le départ de mon fils m'a fait au cœur une plaie* DONT *je ne guérirai jamais.*
Il y a une foule d'usages dans les provinces QUI *sont ridicules.*	*Il y a dans les provinces une foule d'usages* QUI *sont ridicules.*
J'ai lu une histoire dans ce livre QUI *m'a beaucoup intéressé.*	*J'ai lu dans ce livre une histoire* QUI *m'a beaucoup intéressé.*

Cependant, pour que la construction soit régulière, il n'est pas toujours indispensable que l'expression suive immédiatement son antécédent. En voici des exemples :

Avez-vous vu le tableau de Muller, QUI *est au Luxembourg ?*

Avez-vous lu l'histoire du peuple de Dieu, QUI *fait le fondement de la religion ?*

La déesse en entrant, *qui* voit la nappe mise...
BOILEAU.

Un loup survint à jeun, *qui* cherchait aventure.
LA FONTAINE.

Un prince nous poursuit *dont* le fatal génie...
J.-B. ROUSSEAU.

Ici, les pronoms soulignés ne sauraient se rapporter à d'autres mots qu'à *tableau, histoire, déesse, loup, prince.*

S'il y a réellement ambiguïté, et que le pronom conjonctif ne puisse être rapproché de son antécédent, on remplace QUI, QUE, DONT par *lequel, duquel, auquel,* etc.; ces pronoms, ayant une forme particulière pour le genre et pour le nombre, indiquent quelquefois plus clairement leur rapport avec l'antécédent :

La bonté du Seigneur, DE LAQUELLE (dont, de qui) *nous ressentons les effets, devrait nous engager à pratiquer ses commandements.*

Tous les voyageurs ont parlé de la fertilité de ce pays, LAQUELLE (qui) *est véritablement extraordinaire.*

La femme de votre oncle, LAQUELLE (qui) *est très charitable, a adopté cet orphelin.*

Dont, de qui, qui seraient équivoques, car ils pourraient se rapporter à *Seigneur*, à *pays,* à *oncle,* tout aussi bien qu'à *bonté*, à *fertilité* et à *femme.*

1045. Il faut éviter l'emploi des pronoms QUE, QUI subordonnés les uns aux autres :

C'est une entreprise QUE *je ne peux croire* QUI *réussira.*

C'est un négociant QUE *je crois* QUI *est riche.*

Ces *que* et ces *qui* en cascade produisent un mauvais effet; il faut prendre un autre tour et dire :

C'est une entreprise à la réussite de laquelle je ne puis croire.

C'est un négociant que je crois riche.

Il en est de même de plusieurs *qui* se succédant dans une suite de propositions qui s'enchaînent les unes aux autres comme les grains d'un chapelet :

Il n'y a qu'une affliction QUI *dure,* QUI *est celle* QUI *vient de la perte des biens.* (LA BRUYÈRE.)

J'ai reçu une lettre QUI *m'a été écrite par mon frère* QUI *habite le village* QUI *a donné son nom à ma famille* QUI *l'a fait bâtir il y a quelques siècles.*

Il faut dire :

Il n'y a qu'une affliction qui dure, celle qui vient de la perte des biens.

J'ai reçu une lettre de mon frère, qui habite le village auquel ma famille doit son nom, et qu'elle a fait bâtir il y a quelques siècles.

QUI, QUOI, précédés d'une préposition.

1046. QUI, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes et des choses personnifiées :

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à QUI *l'on vient de donner.*

Monts de Gelboé, sur QUI *est tombé le bouclier des forts, le bouclier de Saül, que jamais ni la rosée ni la pluie ne rafraîchissent vos cimes!*

O rochers escarpés, c'est à vous que je me plains; car je n'ai que vous à QUI *je puisse me plaindre.*

L'enfant à *qui* tout cède est le plus malheureux.

En parlant des choses, au lieu de se servir de *qui* après une préposition, on emploie *lequel, laquelle, auquel,* etc.:

C'est une condition DE LAQUELLE *je ne puis me départir,* À LAQUELLE *je ne puis renoncer,* SANS LAQUELLE *je ne consentirai à rien.* (ACAD.)

1047. Quelquefois on fait usage du pronom *quoi*, mais plus particulièrement avec un antécédent d'un sens indéfini :

Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition, après QUOI *d'autres passions et l'oisiveté même se succèdent.* (MONTESQUIEU.)

Il n'y a rien sur QUOI *l'on ait plus écrit.* (BONIFACE.)

NOTA. — Les pronoms *lequel, laquelle,* ne pouvant être admis dans les vers, les poètes ont dû avoir la faculté de se servir de *qui* après une préposition en rapport avec des choses non personnifiées. C'est là une licence qu'on ne peut pas se permettre en prose, sauf peut-être dans le style élevé; voici des vers où l'emploi de *qui* après une préposition n'est pas conforme à la règle grammaticale :

Soutiendrez-vous un faix *sous qui* Rome succombe?
CORNEILLE.

Votre vie est pour moi d'un prix *à qui* tout cède.
RACINE.

J'ai su tromper les yeux *par qui* j'étais gardé.
RACINE

Les chiens *à qui* son bras a livré Jézabel.
RACINE.

Je pardonne à la main *par qui* Dieu m'a frappé.
VOLTAIRE.

Du haut de la montagne où sa grandeur réside,
Il a brisé la lance et l'épée homicide
Sur qui l'impiété fondait son ferme appui.
J.-B. ROUSSEAU.

REMARQUE. Il n'est plus permis aujourd'hui d'employer *où* pour *auquel, à laquelle*, etc., à moins que le nom qu'on veut représenter par le pronom n'exprime une idée de lieu. Il ne faut point imiter Montesquieu quand il dit : *C'est un mal* OÙ *mes amis ne peuvent porter remède.* Il ne faut pas dire non plus : *La félicité* OÙ *j'aspire.* On doit corriger ces fautes de la manière suivante : *C'est un mal* AUQUEL *mes amis ne peuvent porter remède. La félicité* À LAQUELLE *j'aspire*. Les poètes seuls se permettent encore quelquefois cette licence.

DONT — D'OÙ.

1048. DONT marque :

1° La relation :

Dieu, DONT *nous admirons les œuvres, est éternel.*

L'affaire DONT *je vous ai entretenu est très importante.*

2° La descendance généalogique :

Les aïeux DONT *vous descendez vous désavoueraient.* (MOLIÈRE.)

Je connais la famille DONT *il est sorti.*

REMARQUE. Au lieu de *dont*, les auteurs emploient quelquefois *de qui*, en rapport avec des personnes, pour marquer une idée de cause, de moyen, de dépendance, etc.; ou seulement pour rendre l'expression plus énergique :
Celui qui règne dans les cieux, DE QUI *relèvent tous les empires...* (BOSSUET.) *Souvenez-vous qu'on ne peut ôter la vie à ceux* DE QUI *on la tient.* (FÉNELON.) *Il y a des gens* DE QUI *l'on ne peut jamais croire du mal sans l'avoir vu.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

Cet Achille. . . . .
De qui, jusques au nom, tout doit m'être odieux.
RACINE.

1049. D'OÙ exprime une idée de lieu, de séparation matérielle, de sortie, de résultat ou de conséquence :

Retournez au lieu D'OÙ *vous venez.*

La déesse remonta dans le nuage D'OÙ *elle était sortie.* (FÉNELON.)

La charité est la source D'OÙ *découlent les actions agréables à Dieu.*

Je vous citerai des faits D'OÙ *ressortira clairement mon innocence.*

1050. *Quoi* a toujours pour antécédent un mot dont le sens est vague et qui même est souvent sous-entendu : *Il n'y a* RIEN *sur* QUOI *on ait plus souvent discuté sans s'entendre. Voilà de* QUOI *je voulais vous parler (voilà ce de quoi...) Donnez-moi de* QUOI *écrire.* Dans cette dernière phrase, *de quoi* signifie *le moyen de,* ou bien la phrase est elliptique et signifie : DONNEZ-MOI *un certain assortiment d'objets* DE QUOI *je puisse me servir pour écrire.*

On peut dire, en général, que le pronom conjonctif s'accorde en genre, en nombre et en personne avec son antécédent; mais cette règle présente des difficultés particulières, qui seront traitées lorsque nous parlerons de l'Accord du verbe avec *qui.*

Qui interrogatif ne se dit que des personnes, et il peut jouer le rôle de complément direct ou d'attribut, bien que cela n'arrive jamais pour *qui* conjonctif : QUI *cherchez-vous?* Il est complément direct de *cherchez.* QUI *êtes-vous?* Il figure ici comme attribut.

Après une préposition, *qui* interrogatif se dit des personnes; pour les choses, on se sert de *quoi.* Ainsi : *De* QUI *vous plaignez-vous?* signifie : de quelle personne vous plaignez-vous? *De* QUOI *vous plaignez-vous?* veut dire : de quelle chose vous plaignez-vous?

1051. Le pronom relatif ne doit pas exprimer le même rapport que son antécédent placé dans la proposition qui précède immédiatement; il en est ainsi de l'adverbe conjonctif *où;* il ne faut donc pas dire :

C'est À LUI À QUI *je parle. C'est* DANS CETTE MAISON OÙ *je vais.*

On remplace, dans ce cas, le pronom ou l'adverbe conjonctif par le mot explétif *que :*

C'est à lui QUE *je parle. C'est dans cette maison* QUE *je vais.*

On a donc raison de critiquer les vers suivants :

C'est *à vous,* mon esprit, *à qui* je veux parler.
BOILEAU.

. . . . Était-ce *dans* mon âme
Où devait s'allumer une coupable flamme?
RACINE.

Disons, toutefois, pour la justification de Boileau et de Racine, que cette façon de parler était encore admise au XVIIe siècle; ce qui le prouve, c'est que les exigences de

la mesure ne forçaient nullement Racine à commettre cette faute de syntaxe.

Mais lorsque l'antécédent et le conjonctif se trouvent dans une même proposition, cette répétition du même rapport est de rigueur :

DE LA MANIÈRE DONT *vous avez parlé, je reconnais que vous avez grand besoin d'être éclairé.* (MONTESQUIEU.)

Il en est encore ainsi lorsqu'on veut appuyer sur l'idée ou y ajouter une circonstance :

C'est à vous, ma fille, à vous À QUI *j'adresse ces reproches.*

PRONOMS INDÉFINIS.

ON.

1051 *bis*. Le pronom indéfini *on* n'est autre chose qu'une corruption du substantif *homme*. On écrivait *hom, hum: hon, hun; home, hume ; om*. Puis, ce mot a en quelque sorte divorcé : d'un côté, on eut *homme* avec son sens relatif; de l'autre, *on* avec son sens absolu; mais, dans cet acte de séparation, *on* a emporté avec lui la particule *le;* aussi dans notre ancienne langue disait-on fréquemment *l'on*. Par la suite, *l'on* a fini par perdre son article. Il ne doit le conserver que dans certains cas, lorsque l'euphonie l'exige, et principalement après *que, si, et, où*, etc. :

Il faut que L'ON *consente.*
Si L'ON *nous entendait.*
On a fait cette sottise, et L'ON *est encore sur le point d'en faire une autre.*

Cependant l'hiatus *si on* est préférable à une dissonance :

Cet enfant est très sensible; SI ON *le reprend vivement, il pleure.*

Si l'on le, en ce cas, ne serait pas supportable.

Cependant les poètes, à cause de la mesure, se permettent quelquefois cette licence :

On offense un brave homme alors que *l'on l'*abuse.
MOLIÈRE.

Au commencement d'une phrase, on emploie toujours ON, car il n'y a pas d'hiatus à éviter.

1052. Quoique le mot ON soit du masculin, il y a des circonstances qui marquent si évidemment qu'on parle d'une femme, qu'alors l'adjectif qui suit se met au féminin :

ON *ne sera pas toujours, ma chère demoiselle, jeune et* RIEUSE.

Ne soyez pas si fière de votre beauté : ON *a peu de temps à être* BELLE *et longtemps à ne l'être plus.* (Mme DESHOULIÈRES.)

On devient *forte* alors qu'*on* devient *mère*.
DEMOUSTIER.

ON peut aussi être suivi d'un adjectif au pluriel ; c'est lorsque le sens indique clairement qu'on parle de plusieurs personnes :

En France, ON *est* TOUS ÉGAUX *devant la loi.*

ON *est* ÉGAUX *devant Dieu.*

ON *se joint pour se rassembler et n'être pas* SEULS. (GIRARD.)

. . . *On* se fait *cousins* chez nous sans s'être *vus*,
Mais au premier faux bond *on* ne se connaît plus.
NÉP. LEMERCIER.

Mais quand le soir, bien tard, les travaux sont finis,
Et qu'autour de la table *on* est *tous réunis*...
C. D'HARLEVILLE.

Enfin, ON s'emploie avec le pluriel DES et un nom :

ON *n'est point* DES ESCLAVES *pour essuyer de si mauvais traitements.* (ACAD.)

L'UN L'AUTRE ; LES UNS LES AUTRES ; L'UN À L'AUTRE ; L'UN DE L'AUTRE ; etc.

1053. La syntaxe de ces mots a été jusqu'ici un sujet de confusion pour la plupart des grammairiens : les uns ont fait figurer au chapitre du Pronom toutes les règles qui les concernent; les autres les ont placées au Verbe; quelques-uns ont esquivé la difficulté en n'en parlant pas du tout.

Ces groupes de mots ressortent à la fois du pronom et du verbe : ou ils marquent la réciprocité, et dans ce cas la règle appartient au chapitre du Pronom ; ou ils

expriment la simultanéité, et alors la difficulté rentre dans le Verbe. Nous allons donc nous occuper exclusivement ici de l'idée de réciprocité.

Quand les pronoms *l'un l'autre* entrent dans une phrase, le premier est sujet et le second complément :

L'égoïsme et l'amitié s'excluent L'UN L'AUTRE. (LA BRUYÈRE.)

Dans ce monde il se faut *l'un l'autre* secourir.
LA FONTAINE.

L'un l'autre vainement ils semblent se haïr.
BOILEAU.

Dans ces exemples, *l'un* remplit la fonction de sujet; *l'autre*, celle de complément direct; c'est comme si l'on disait :

L'égoïsme et l'amitié s'excluent : L'UN *exclut* L'AUTRE.
Dans ce monde, il faut que L'UN *secoure* L'AUTRE.
L'UN *semble vainement haïr* L'AUTRE, et réciproquement.

Marquant ainsi la réciprocité et remplissant une fonction différente, les deux mots *l'un l'autre* ne doivent jamais être unis par *et*, cette conjonction ne pouvant joindre que deux mots qui remplissent la même fonction. L'idée de réciprocité se transformerait en une idée de de simultanéité, ce qui est tout à fait différent. On a donc eu raison de blâmer les deux vers suivants :

Aidons-nous *l'un et l'autre* à porter nos fardeaux.
VOLTAIRE.

Et nous nous encensons tous les mois *l'un et l'autre*.
PIRON.

Quand le complément est indirect, il est précédé d'une préposition dont le choix ne saurait être indifférent, et cette préposition est toujours amenée par la nature du verbe :

La nature les a faits L'UN POUR L'AUTRE. (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

Les aventures se succèdent LES UNES AUX AUTRES. (VOLTAIRE.)

Les vrais chrétiens se pardonnent LES UNS AUX AUTRES.

Ils se sont battus L'UN CONTRE L'AUTRE, LES UNS CONTRE LES AUTRES.

Un lien de malheur nous unit *l'un à l'autre.*
GUIRAUD.

On voit que dans tous ces exemples le choix de la préposition est déterminé par le verbe lui-même.

QUICONQUE.

1054. QUICONQUE est du masculin et n'a point de pluriel :

QUICONQUE *n'observera pas cette loi sera puni.* (ACAD.).

J'ai promis de le protéger contre QUICONQUE *l'attaquerait.*

Il est quelquefois féminin, et peut être suivi d'un adjectif de ce genre, lorsqu'il a rapport à une femme :

Mesdames, QUICONQUE *de vous sera assez* HARDIE *pour médire de moi, je l'en ferai repentir.* (ACAD.)

REMARQUE. Par les exemples qui viennent d'être donnés, on voit que le pronom *quiconque*, dont le sens est *celui qui*, équivaut à deux mots, à un pronom conjonctif et à son antécédent ; d'où il suit que *quiconque* appartient toujours à deux propositions : ou il est sujet dans l'une et l'autre proposition, ou bien il est complément dans la première et sujet dans la seconde. Il résulte encore de là que l'on ne doit point employer le pronom *il* après *quiconque;* ce serait représenter par deux mots le même sujet du second verbe ; on ne dira donc pas :

QUICONQUE *est riche,* IL *doit assister les pauvres.*
Cela équivaudrait à *Celui qui* est riche *il* doit assister les pauvres.

En conséquence, il ne faut point imiter les phrases suivantes :

QUICONQUE *n'est pas sensible au plaisir si vrai, si touchant, si digne du cœur, de faire des heureux,* IL *n'est pas né grand,* IL *ne mérite pas même d'être homme.* (MASSILLON.)

QUICONQUE *découvrit les diverses révolutions des astres,* IL *fit voir par là que son esprit tenait de celui qui les a formés dans le ciel.*

Cependant la construction de la phrase suivante, avec le pronom IL devant le verbe au subjonctif, et avec ellipse de l'impersonnel *il faut* devant *que,* n'est point incorrecte :

Quiconque ne sait pas dévorer un affront,
Ni de fausses couleurs se déguiser le front,
Loin de l'aspect des rois qu'*il* s'écarte, qu'*il* fuie.

RACINE.

Il en est de même de la phrase suivante, où le pronom *il* ne forme pas un pléonasme vicieux :

Il passe pour tyran, *quiconque* s'y fait maître.

CORNEILLE.

CHACUN.

1034 *bis*. Le pronom CHACUN, dans le cours d'une phrase, et en rapport avec un mot pluriel, veut après lui tantôt l'adjectif *son, sa, ses*, tantôt *leur, leurs*.

Il veut *son, sa, ses* lorsque le complément qui suit CHACUN n'est pas indispensable au sens du verbe précédent :

Ils ont apporté des offrandes CHACUN *selon* SES *moyens.*
Voilà des livres qu'il faut remettre dans la bibliothèque CHACUN *à sa place.*
Le ministre a reçu les visiteurs, CHACUN *à* SON *tour.*
Les deux rois ont fait chanter des Te Deum CHACUN *dans* SON *camp.*

C'est comme s'il y avait :

Ils ont apporté des offrandes, — CHACUN *en a apporté selon* SES *moyens.*
Voilà des livres qu'il faut remettre dans la bibliothèque, — il faut remettre CHACUN *à* SA *place.*
Le ministre a reçu les visiteurs, — CHACUN *a été reçu à* SON *tour.*
Les deux rois ont fait chanter des Te Deum — CHACUN *a fait chanter un* Te Deum *dans* SON *camp.*

Dans ces exemples, on voit l'emploi de *son, sa, ses* justifié par la nouvelle construction :

CHACUN veut *leur, leurs,*

1° Lorsqu'il précède le complément direct, et que, par conséquent, le reste de la phrase est indispensable au sens :

Ils ont apporté CHACUN LEURS *offrandes.*

Il faut ranger CHACUN *à* LEUR *place dans la bibliothèque les livres que j'ai reçus.*

Le ministre a reçu CHACUN *à* LEUR *tour les visiteurs empressés.*

Les deux rois ont fait chanter, CHACUN *dans* LEUR *camp*, *un* Te Deum *solennel.*

2° Lorsqu'il est placé entre un verbe intransitif et son

complément indirect ou circonstanciel, si ce complément est indispensable au sens, ou s'il le modifie en y ajoutant une circonstance nécessaire :

Il vit les ombres d'Homère et d'Orphée qui sortaient, CHACUNE *de* LEUR *côté, d'un riant bosquet.*

La même règle s'applique aux pronoms singuliers *le, lui,* et au pronom pluriel *leur* après CHACUN :

La loi lie tous les hommes, CHACUN *en ce qui* LE *concerne.* (LAVEAUX.)

Ils se rendirent CHACUN *au poste qui* LEUR *était assigné.* (LAVEAUX.)

Il faut aussi remarquer que quand le verbe est à la première ou à la seconde personne, on se sert des mots *notre, nos; votre, vos :*

NOUS *devons secourir les malheureux* CHACUN *selon* NOS *moyens.*

NOTA. — Cette règle du pronom CHACUN étant une des plus indécises de la syntaxe, on pourra rencontrer certains cas particuliers qui s'écarteront plus ou moins des principes élémentaires que nous avons posés; mais avant tout nous avons voulu être clair et faire en sorte que les élèves trouvent une solution positive pour les cas généraux.

CHAPITRE V

DU VERBE

Parmi les diverses espèces de mots, le verbe est le seul qui n'ait point son équivalent dans une autre espèce; c'est le mot qui affecte le plus de formes; qui, outre l'idée fondamentale qu'il représente, exprime le plus d'idées accessoires, lesquelles sont variables comme ses terminaisons; c'est conséquemment le mot dont les usages sont le plus multipliés dans le discours. Sans le verbe, les mots ne représentent que des idées détachées, sans liaison, sans rapports entre elles; avec le verbe, nous produisons un acte de notre intelligence, un jugement; notre esprit ayant comparé deux idées, c'est par le verbe que nous exprimons le résultat de cette comparaison, c'est-à-dire le rapport qu'ont entre elles les deux idées que nous avons comparées.

RAPPORT DU VERBE AVEC SON SUJET.

1055. Tout verbe à un mode personnel, autre que l'impératif, doit avoir un sujet exprimé :

CELUI QUI PASSE *dans la paresse la première partie de sa vie ne* PEUT *s'attendre à se reposer dans sa vieillesse.*

Il y a dans cette phrase deux verbes à un mode personnel, *passe* et *peut,* et deux sujets, *celui* et *qui.* Le premier verbe, *passe,* a pour sujet *qui;* le second, *peut,* a pour sujet *celui.*

Mais on ne peut pas dire :

En quoi FÉNELON EUT *beaucoup de difficultés à surmonter* FUT *l'éducation du duc de Bourgogne, prince né avec un caractère inflexible et des penchants vicieux.*

En effet, le verbe *fut* n'a pas de sujet exprimé ; il faut donc lui en donner un, et dire :

CE *en quoi* FÉNELON EUT *beaucoup de difficultés à surmonter* FUT *l'éducation,* etc.

La phrase est alors régulière, parce que le premier verbe, *eut,* a pour sujet *Fénelon,* et que le second, *fut,* a pour sujet *ce.*

Il serait même utile, dans ce cas particulier, de répéter *ce* devant *fut,* comme on l'a vu au chapitre du Pronom.

Réciproquement, un mot faisant fonction de sujet demande un verbe à un temps personnel :

Aux petits des oiseaux *Dieu donne* leur pâture.
Et sa *bonté s'étend* sur toute la nature.

Cette phrase est régulière, parce qu'il y a deux sujets, *Dieu* et *bonté*, et deux verbes, *donne* et *s'étend*. *Dieu* est le sujet de *donne; bonté*, sujet de *s'étend*.

Mais on ne peut pas dire :

Les facultés de l'esprit sont comme les plantes, QUI, *plus on les cultive, plus* ELLES *donnent de fruits.*

En effet, le pronom *qui* s'annonce comme sujet et se trouve ne pas avoir de verbe. Il faut supprimer ce pronom et dire :

Les facultés de l'esprit sont comme les plantes : plus on les cultive, plus elles donnent de fruits.

1056. Le sujet, étant exprimé par un substantif ou par un pronom, ne doit pas être répété par les pronoms *il*, *elle*. On ne dira donc pas :

CELUI *qui confie un secret à un bavard,* IL *met tout le monde dans sa confidence.*

Le pronom *il* forme une périssologie, le sujet de *met* étant déjà exprimé par *celui*.

Dites :

Celui qui confie un secret à un bavard met tout le monde dans sa confidence.

C'est en vertu de la même règle que l'on a eu raison de blâmer ces vers de Voltaire :

Louis, en ce moment prenant son diadème,
Sur le front du vainqueur *il* le posa lui-même.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

1057. RÈGLE GÉNÉRALE. Tout verbe à un mode personnel s'accorde en nombre et en personne avec son sujet :

Le CŒUR *d'une mère* EST *le chef-d'œuvre de la nature.*

Nos *plaisirs* les plus doux ne *sont* point sans tristesse.
CORNEILLE.

Jadis *vivait* en Lombardie
Un *prince* aussi beau que le jour.

La règle générale qui précède a besoin, pour être bien comprise, d'être décomposée en un certain nombre de

règles particulières que nous allons établir. Mais auparavant disons un mot d'un cas particulier :

NOTA. — Quelquefois l'inversion ou la place qu'occupe le sujet le rend difficile à connaître ; c'est ce qui arrive dans ces sortes de phrases exclamatives ou interrogatives : *Vive la France! Vivent les arts! Que m'importe sa colère? Qu'importent les critiques des ignorants?* On voit par ces exemples qu'ici l'accord est soumis à la règle générale.

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR LA CONJONCTION *ET*.

1058. Lorsque le sujet se compose de plusieurs noms ou pronoms employés au singulier et joints ensemble par la conjonction *et*, le verbe se met presque toujours au pluriel :

PAUL *et* VIRGINIE ÉTAIENT *ignorants comme des créoles.* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

*L'*HIRONDELLE *et le* ROSSIGNOL ANNONCENT *le retour du printemps.*

L'un et *l'autre* à ces mots *ont levé* le poignard.
VOLTAIRE.

Dans les énumérations, la conjonction *et* est souvent sous-entendue :

La VIE, *la* MORT, *la* RICHESSE, *la* PAUVRETÉ, ÉMEUVENT *très fortement les hommes.*

Si les sujets joints ensemble par la conjonction *et* ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité. La première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième : VOUS *et* MOI AIMONS *l'étude. Ta* COUSINE *et* TOI IREZ *à la campagne.* VOUS *et* LUI MÉRITEZ *cet honneur.*

Le plus souvent, on met avant le verbe, par pléonasme, le pronom personnel de la même personne que le verbe :

Vous et moi, NOUS *aimons l'étude. Ta cousine et toi,* VOUS *irez à la campagne. Vous et lui,* VOUS *méritez cet honneur.*

REMARQUE. Après un sujet composé de plusieurs parties réunies par *et*, le verbe peut néanmoins se mettre au singulier, quand une seule de ces parties subsiste dans l'esprit au moment où s'énonce le verbe, ou bien quand le sujet total ne sert qu'à exprimer, sous deux points de vue différents, un seul objet dont l'image réelle semble rester un peu indécise :

La VALEUR *et le* GRAND NOM *de Cyrus* FIT *que les Perses, ses sujets, eurent la gloire de cette conquête.* (BOSSUET.)

C'est-à-dire : et surtout le grand nom, celui-ci faisant oublier la valeur, qui n'en est que la cause.

Le BONHEUR *et le* MALHEUR *des hommes ne* DÉPEND *pas moins de leur humeur que de la fortune.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

C'est-à-dire : la condition des hommes, aussi bien dans le bonheur que dans le malheur.

Un SOLDAT *et un* FRANÇAIS *n'*ABANDONNE *pas lâchement son drapeau.*

C'est-à-dire : celui qui est un soldat et qui est aussi un Français.

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR LA CONJONCTION *NI.*

1059. Lorsque le sujet se compose de plusieurs noms ou pronoms joints ensemble par la conjonction *ni,* le verbe se met ordinairement au pluriel :

Le SOLEIL *ni la* MORT *ne* PEUVENT *être regardés fixement.* (LA ROCHEFOUCAULD.)

Ni le BONHEUR *ni le* MÉRITE *ne* FONT *l'élévation des hommes.* (VAUVENARGUES.)

Ni l'*or* ni la *grandeur* ne nous *rendent* heureux.
LA FONTAINE.

Cependant, les auteurs, en donnant à *ni* la signification de la conjonction comparative *pas plus que*, ont quelquefois mis le verbe au singulier après deux substantifs joints par *ni :*

Ni son cœur *ni* le mien ne *peut* être perfide.
VOLTAIRE.

Il triompha des vents pendant plus d'un voyage;
Gouffre, banc, *ni* rocher n'*exigea* de péage.
LA FONTAINE.

Ni mon grenier, *ni* mon armoire
Ne se *remplit* à babiller.
LA FONTAINE.

1060. Il y a un cas où, après deux substantifs joints par *ni,* le verbe doit nécessairement se mettre au singulier; c'est quand l'idée attributive ne peut se rapporter en même temps à deux personnes ou à deux choses, et qu'elle ne convient nécessairement qu'à une seule :

Ce n'est ni M. le duc NI *M. le comte qui* SERA *nommé ambassadeur d'Espagne.*

Ni cette dame NI *sa sœur n'*EST *la mère de cet enfant.*

Ni César NI *Pompée ne* DEVAIT *être empereur.*

Si les sujets ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité, comme pour la conjonction *et :*

Ni VOUS *ni* MOI *ne* CONNAISSONS *l'avenir.*

Après deux sujets unis par les locutions *et non, mais non,* l'exclusion étant donnée au second, le verbe s'accorde seulement avec le premier :

C'est l'ouvrage, ET NON *la personne qui* INTÉRESSE *la postérité.* (VOLTAIRE.)

C'est l'action, ET NON PAS *le héros, qui* FAIT *l'épopée.* (VOLTAIRE.)

C'est votre père, MAIS NON *votre mère, qui* A ÉTÉ *compromis.*

. . . . C'est la raison,
Et non pas l'habit, qui *fait* l'homme.

LEBRUN.

Si, au contraire, la négation retombe seulement sur le premier de deux sujets unis par *mais,* l'exclusion est donnée au premier et l'accord se fait avec le second :

Ce n'est pas le talent, MAIS *la fortune qui* EST HONORÉE *dans le monde.*

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR LA CONJONCTION *OU.*

1061. Quand plusieurs sujets de la troisième personne sont joints ensemble par la conjonction *ou,* le verbe s'accorde avec le dernier seulement si l'idée que ce verbe exprime ne peut être attribuée qu'à un seul :

Le ROI OU *son* FILS PRÉSIDERA *le conseil des ministres.*

Votre PÈRE OU *votre* ONCLE SERA *nommé ambassadeur à Rome.*

Il ne faudra qu'*un seul président,* qu'*un seul ambassadeur.* Le verbe est sous-entendu après le premier sujet partiel.

Mais le verbe se met au pluriel si l'idée qu'il exprime peut être attribuée à chacun des sujets partiels dans des temps ou des circonstances différentes :

Le TEMPS OU *la* MORT SONT *nos remèdes.* (J.-J. ROUSSEAU.) C'est-à-dire *deux choses, tantôt* le temps, *tantôt* la mort, sont nos remèdes.

La PEUR OU *le* BESOIN FONT *tous les mouvements de la souris.* (BUFFON.)

C'est-à-dire *deux causes* font tous les mouvements de la souris.

Du reste, lorsque l'idée exprimée par le verbe convient également aux deux sujets, le sens permet toujours de remplacer *ou* par la conjonction *et*, qui marque addition.

Si les sujets joints ensemble par la conjonction *ou* ne sont pas de la même personne, on observe la même règle que pour les conjonctions *et*, *ni*, c'est-à-dire que le verbe se met au pluriel et à celle des personnes qui a la priorité :

Vous ou moi }
Lui ou moi } PARLERONS.

Le roi, l'âne ou moi, nous *mourrons*.
LA FONTAINE.

SUJETS QUI NE SONT UNIS PAR AUCUNE CONJONCTION.

1062. Le verbe qui a plusieurs sujets partiels sans qu'il y ait entre eux aucune conjonction s'accorde avec le dernier seulement,

1° Lorsque les sujets sont à peu près synonymes :

Son aménité, sa DOUCEUR CHARME *tout le monde.*

Une équité, une PROBITÉ *constante* FAISAIT *le fond du caractère d'Aristide.*

Ici, le verbe s'accorde avec le dernier sujet partiel, comme exprimant le mieux l'idée qu'on veut rendre; en pareil cas, les noms ne doivent pas être joints ensemble par la conjonction *et*, puisqu'il n'y a pas addition d'idées.

2° Lorsque les sujets sont disposés par gradation :

Un seul mot, un soupir, un *coup d'œil* nous *trahit*.
VOLTAIRE.

Le verbe s'accorde alors avec le dernier sujet comme ayant, eu égard à la pensée qu'il s'agit d'exprimer, une importance qui efface les sujets antérieurs et qui les fait oublier.

3° Lorsque le dernier sujet partiel résume tous les autres :

Votre temps, vos biens, votre vie, TOUT APPARTIENT *à la patrie.*

Grands, riches, pauvres, petits, PERSONNE *ne* PEUT *se soustraire à la mort.*

Ces sortes de phrases sont elliptiques; c'est comme s'il y avait :

Votre temps, vos biens, votre vie, appartiennent à la patrie, TOUT APPARTIENT *à la patrie.*

Grands, riches, pauvres, petits ne peuvent se soustraire à la mort, PERSONNE *ne* PEUT *se soustraire à la mort.*

Les mots qui servent à résumer plusieurs sujets précédents sont *tout, rien, personne, chacun, nul, aucun,* etc.

Hors des cas qui viennent d'être signalés, le verbe qui a plusieurs sujets partiels sans qu'aucune conjonction les unisse se met au pluriel :

La richesse, le talent, la beauté, la gloire, ÉTAIENT DISTRIBUÉS *au hasard par l'aveugle Fortune.*

SUJETS JOINTS ENSEMBLE PAR *COMME, DE MÊME QUE,* ETC.

1063. Lorsque plusieurs sujets sont joints ensemble par la conjonction *comme,* par une des locutions conjonctives *de même que, aussi bien que, ainsi que, plus que, moins que, autant que,* etc., ou par la préposition *avec,* le verbe s'accorde avec le premier sujet seulement :

*L'*OR AUTANT QUE *les honneurs* SÉDUIT *l'homme.*

*L'*ORDRE PLUS QUE *les épargnes sordides* FAIT *le profit.*

PRESQUE TOUTE LA *Livonie,* AVEC *l'Esthonie,* AVAIT ÉTÉ ABANDONNÉE *par la Pologne au roi de Suède.*

Dans ces exemples, il y a ellipse du verbe de la proposition secondaire; c'est comme s'il y avait :

*L'*OR SÉDUIT *l'homme autant que les honneurs le séduisent.*

*L'*ORDRE FAIT *le profit plus que les épargnes sordides ne le font.*

PRESQUE TOUTE LA LIVONIE, *avec l'Esthonie,* AVAIT ÉTÉ, etc.

Cependant on pourrait citer beaucoup d'exemples où la conjonction comparative, de même que la préposition *avec,* ayant été considérée comme marquant une véritable addition, les auteurs ont mis le verbe au pluriel :

La tête AINSI QUE *la gorge* SONT COUVERTES *d'un duvet très court.* (BUFFON.)

La santé COMME *la fortune* RETIRENT *leurs faveurs à ceux qui en abusent.* (SAINT-ÉVREMOND.)

Dans l'Égypte, dans l'Asie et dans la Grèce, Bacchus AINSI QU'*Hercule* ÉTAIENT RECONNUS *comme des demi-dieux.* (VOLTAIRE.)

Le singe *avec* le léopard
Gagnaient de l'argent à la foire.
LA FONTAINE.

Votre père en mourant, *ainsi que* votre mère,
Vous *laissèrent* de biens une somme légère.
REGNARD.

Mais il eût été plus régulier d'employer la conjonction *et* dans ces phrases.

1064. Avec les expressions *non seulement, mais encore,* on peut aussi quelquefois mettre le verbe au pluriel pour le faire accorder avec tous les sujets ensemble :

NON SEULEMENT *toute sa richesse et tout son honneur,* MAIS ENCORE *toute sa vertu,* S'ÉVANOUISSENT.

NON SEULEMENT *lui,* MAIS ENCORE *sa sœur,* ONT MÉRITÉ *d'être punis.*

Si les deux sujets unis par une conjonction comparative sont de différentes personnes, le verbe se met toujours au pluriel, s'accordant avec le pronom pluriel de première ou de seconde personne placé après les deux sujets pour les récapituler : *Mon frère,* AINSI QUE *moi, nous* AVONS FAIT *nos études dans ce collège.*

ACCORD DU VERBE AVEC *L'UN ET L'AUTRE, NI L'UN NI L'AUTRE.*

1065. *L'un et l'autre,* employés ensemble et unis par la conjonction *et,* servent à marquer une idée de similitude. Alors, s'ils remplissent la fonction de sujet, ils demandent le verbe au pluriel :

L'UN ET L'AUTRE RAPPORTENT *les mêmes circonstances.* (GIRAULT-DUVIVIER.)

L'UN ET L'AUTRE MANIFESTÈRENT *leurs vues dans le premier conseil qu'ils tinrent avant de commencer la campagne.* (BARTHÉLEMY.)

L'un et l'autre, à mon sens, *ont* le cerveau troublé.
BOILEAU.

L'un et l'autre à la rime *ont-ils osé* prétendre ?
RACINE.

L'un et l'autre ont promis Athalie à ma foi.
RACINE.

L'un et l'autre, à ces mots, *ont levé* le poignard.
VOLTAIRE.

L'un et l'autre consul *suivaient* les étendards.
CORNEILLE.

1066. La même règle doit être observée avec *ni l'un ni l'autre* :

NI L'UN NI L'AUTRE *ne* CHERCHENT *à exposer leur vie*. (LA BRUYÈRE.)

NI L'UN NI L'AUTRE *n'*ONT EU *la moindre part au grand changement qui va se faire*. (VOLTAIRE.)

Après *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre,* le verbe se met au singulier si le sens est distributif. Ici l'emploi du singulier s'explique par la similitude que l'on établit entre ces mots et les mots latins *uterque*, *neuter*, qui, étant du singulier quoique signifiant *l'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, veulent le verbe au singulier :

NI L'UN NI L'AUTRE *ne* SERA *nommé consul.*

Résumons-nous : *L'un et l'autre*, *ni l'un ni l'autre*, veulent le verbe au singulier ou au pluriel suivant que le sens est distributif ou collectif. Mais il y a des cas, et ils sont nombreux, où cette distinction est si délicate, si difficile à bien établir, qu'on peut employer indifféremment le singulier ou le pluriel :

L'UNE ET L'AUTRE EST *bonne*, ou SONT *bonnes*, c'est-à-dire *chacune* est bonne, ou *toutes les deux* sont bonnes. (ACAD.)
NI L'UN NI L'AUTRE *ne* VIENDRA OU *ne* VIENDRONT. (ACAD.)

C'est ainsi que l'on peut dire également bien :

L'UN ET L'AUTRE A, ONT *fait un livre.*

NI L'UN NI L'AUTRE *n'*ÉTAIT *courtisan* ou *n'*ÉTAIENT *courtisans*.

Comme on le voit, il se présente des phrases où cette règle n'a rien de bien déterminé ; c'est ce que prouvera surabondamment la petite anecdote suivante :

Le grammairien Beauzée était à son lit de mort ; un de ses amis, grammairien comme lui, vint le voir : « Comment allez-vous ? lui dit-

il. — Mon ami, répondit Beauzée, *je m'en vais...* ou *je m'en vas*, l'un et l'autre *se dit...* Et ne voulant pas, même en mourant, avoir une faute, un simple oubli de syntaxe à se reprocher, il ajouta : « *ou se disent*, » et il expira. La Mort aurait dû rire et être désarmée.

SUJET FORMÉ DE PLUSIEURS INFINITIFS.

1067. Lorsque le verbe a un sujet formé de plusieurs infinitifs, il se met au pluriel s'il y a dans la phrase quelques mots prouvant que ces infinitifs laissent dans l'esprit une idée de pluralité :

SE NOURRIR, SE DÉVELOPPER *et* SE REPRODUIRE SONT *les effets d'une seule et même cause.* (BUFFON.)
La pluralité de l'attribut *effets* prouve la pluralité de l'idée.

JUGER *et* SENTIR *ne* SONT *pas la même chose.* (J.-J. ROUSSEAU.)
Le mot *même* prouve qu'on a dans l'esprit l'idée de comparer une chose avec une autre.

Au contraire, le verbe se met au singulier s'il y a quelque indice marquant que les infinitifs ne servent qu'à exprimer une idée unique :

Vous IMITER, *vous* PLAIRE *est toute mon étude.* (VOLTAIRE.)
Comme l'attribut *étude* exprime une idée unique, on voit par là que le sujet doit aussi n'exprimer qu'une seule idée sous des points de vue différents.

VIVRE *libre et peu* TENIR *aux choses humaines* EST *le meilleur moyen d'apprendre à mourir.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Se taire et *souffrir en silence*
Est souvent le parti que dicte la prudence.

Se taire et *souffrir en silence* sont en rapport tellement intime, que la critique a vu une périssologie plaisante dans l'expression *se taire en silence*, qu'elle a assimilée à ce refrain que le ridicule a rendu proverbial :

Un vieux soldat sait souffrir et *se taire*
Sans murmurer.

NOMBRE DU VERBE *ÊTRE* APRÈS LE PRONOM *CE*.

1068. Le verbe *être* précédé du pronom *ce* et suivi de

la première ou de la deuxième personne du pluriel, *nous, vous,* reste à la troisième personne du singulier :

C'EST NOUS *qui avons fait cela.*
C'EST VOUS *qui parlerez.*
CE SERA VOUS, *messieurs, qui déciderez dans cette affaire.*

Dans ces façons de parler, on peut considérer *c'est qui* comme explétif, le sens des phrases ci-dessus étant : *Nous avons fait cela — vous parlerez — vous déciderez...*

1069. Le verbe *être* après *ce* doit se mettre au pluriel lorsqu'il est suivi d'un pronom pluriel de la troisième personne ou d'un substantif pluriel :

CE SONT EUX, CE SONT ELLES *que nous attendons.*
CE FURENT *les* PHÉNICIENS *qui inventèrent l'écriture.*
C'ÉTAIENT *deux* COMPAGNONS *de beaucoup d'esprit.*

J'ai mon Dieu que je sers ; vous servirez le vôtre ;
Ce sont deux puissants *dieux*. . . . .
RACINE.

Quand, comme dans ces derniers exemples, le mot *ce,* devant *être,* peut se remplacer par *il, elle, ils, elles,* ou par un substantif quelconque, le substantif qui suit n'est qu'attribut et *ce* est sujet ; le verbe *être,* que l'on met au pluriel parce qu'il est suivi d'un substantif pluriel, s'accorde alors par syllepse avec le nom pluriel dont le pronom *ce,* ou les pronoms *ils, elles,* rappellent l'idée. Ainsi, dans les exemples suivants :

Bien loin d'être des demi-dieux, CE *ne* SONT *pas même des hommes.* (FÉNELON.)

Ce que je vous dis là ne *sont* pas des chansons.
MOLIÈRE.

le sens est : ILS *ne* SONT *pas même des hommes ; les* CHOSES *que je vous dis là ne* SONT *pas des chansons.*

1070. Le verbe *être* après *ce* reste ordinairement au singulier lorsqu'il est suivi de plusieurs substantifs de ce nombre :

L'aliment de l'âme, C'EST *la* VÉRITÉ *et la* JUSTICE. (FÉNELON.)

C'EST *la* PLUIE *et la* CHALEUR *qui fécondent la terre.* (DESCARTES.)

En France, ce qu'on a le plus, C'EST *l'*ESSOR *et l'*ÉLAN; *ce qui manque,* C'EST *la* CONSISTANCE *et le* CARACTÈRE. (SAINTE-BEUVE.)

1071. Dans le cas où un ou plusieurs des substantifs seraient au pluriel, c'est encore du singulier que l'on ferait usage si le premier substantif était singulier :

CE SERA *le même* THÉÂTRE *et les mêmes décorations.* (LA BRUYÈRE.)

Ce qui m'attache à la vie, C'EST *ma* FEMME *et mes enfants.* (MARMONTEL.)

Mais si le premier substantif qui suit le verbe *être* est au pluriel, c'est le pluriel qu'il faut :

CE SERONT *les mêmes* DÉCORATIONS *et le même théâtre.*

Ce qui m'attache à la vie, CE SONT *mes* ENFANTS *et ma femme.*

1072. Si pourtant le pronom *ce* rappelait l'idée d'un pluriel précédemment énoncé, et que le verbe *être* fût suivi d'un attribut composé exprimant l'énonciation des unités formant ce pluriel, le verbe devrait être au pluriel :

Quelles sont les vertus théologales? CE SONT *la foi, l'espérance et la charité.*

CE est pour *ces vertus.*

Il y a dix espèces de mots : CE SONT *le nom, l'article, l'adjectif,* etc.

Il appelle à lui quatre courriers qu'il destinait au message; C'ÉTAIENT *l'âne, le chien, le corbeau et le pigeon.* (VOLTAIRE.)

Les juges se placèrent :
C'étaient le linot, le serin,
Le rouge-gorge et le tarin.

FLORIAN.

1073. Le verbe *être* non précédé de *ce* et ayant pour sujets plusieurs infinitifs se met au pluriel :

1° Quand il est suivi d'un attribut pluriel :

Travailler, avoir de la persévérance, tenir une sage conduite, SONT *des* GARANTIES *certaines de succès pour l'avenir.*

Vivre chez soi, ne régler que soi et sa famille, être simple, juste et modeste, SONT *des* VERTUS *pénibles, parce qu'elles sont obscures.* (FONTENELLE.)

Lire trop et lire trop peu SONT *deux* DÉFAUTS *blâmables.*

2° Quand il est suivi d'un attribut du singulier que l'on ne peut pas mettre devant le verbe en rejetant les infinitifs après :

Juger et sentir ne SONT *pas la même* CHOSE. (J.-J. ROUSSEAU.)

Vivre et jouir SERONT *pour lui la même* CHOSE. (J.-J. ROUSSEAU.)

Bien dire et bien penser ne *sont* rien sans *bien faire.*
LA CHAUSSÉE.

1074. Quoique suivi d'un substantif pluriel, le verbe *être* après *ce* reste au singulier,

1° Quand *ce* rappelle l'idée d'un singulier :

*L'*OCCASION *prochaine de la pauvreté,* C'EST (cette occasion est) *de grandes richesses.* (LA BRUYÈRE.)

2° Quand, après *être,* viennent deux substantifs mis en opposition et suivis de *qui* ou *que* pouvant avoir pour antécédent le pronom *ce :*

Les dieux décident de tout, C'EST *donc les dieux et non pas la mer qu'il faut craindre.* (FÉNELON.)

Ce n'*est* pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit.
RACINE.

3° Quand le pluriel qui suit *c'est* est un substantif précédé d'un adjectif numéral et pouvant se tourner par un singulier :

C'EST *quatre heures qui sonnent,* c'est-à-dire *c'est la quatrième heure.*

C'EST *trente francs qu'il doit,* c'est-à-dire *c'est la somme de trente francs.*

4° Quand le verbe *être* précédé de *ce* a le sens d'un verbe unipersonnel, tel que *il y a, il y avait, il y eut,* etc.:

C'ÉTAIT *tous les jours de nouvelles accusations.* (VOLTAIRE.)

CE *ne* FUT *que plaintes et que larmes.* (MARMONTEL.)

Cependant, dans ce dernier cas, on peut employer indifféremment le pluriel ou le singulier. Ainsi l'Académie donne les exemples suivants :

CE *n'*ÉTAIT OU CE *n'*ÉTAIENT *que festins.*

Quand CE SERAIT, OU *quand* CE SERAIENT *les Romains qui auraient élevé ce monument.*

Avec le singulier, le sens est : *Il n'y avait* que festins ; quand *il serait vrai,* quand *cela serait* que les Romains auraient élevé, etc.

1075. Le pronom *ce* étant rejeté après le verbe *être* pour donner à ce verbe une forme interrogative, on emploie de préférence le singulier devant un substantif pluriel suivi du pronom *que :*

EST-CE *les Anglais que vous aimez?* (ACAD.)

1076. Le singulier est aussi employé devant un substantif pluriel pour éviter certaines formes désagréables à l'oreille, comme *seront-ce, ont-ce été, fussent-ce, furent-ce :*

SERA-CE *nos intérêts que vous prendrez?*

FÛT-CE *nos propres biens qu'il fallût sacrifier.* (ACAD.)

Si ce n'est, locution prépositive, signifiant *excepté, hormis,* n'admet point la pluralité pour *est :*

Il ne craint personne, SI CE N'EST *ses parents.*

SI CE N'EST *eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre?* (ACAD.)

On comprend également que, si le nom ou le pronom qui suit le verbe *être* est complément indirect de ce verbe ou du verbe suivant, le verbe *être* s'accorde avec *ce,* qui est le seul sujet :

C'EST DE VOS PARENTS, *oui,* C'EST D'EUX *que je tiens toute ma fortune.*

ACCORD DU VERBE APRÈS UN COLLECTIF.

1077. Quand le verbe a pour sujet un collectif suivi d'un nom pluriel qui lui sert de complément, il s'accorde tantôt avec le collectif, tantôt avec le complément :

La FOULE *des curieux nous* EMPÊCHE *d'approcher.*

Une foule de GENS CROIENT *à l'influence de la lune rousse.*

Dans le premier exemple, c'est avec le collectif *foule* que l'accord a lieu, parce qu'ici le collectif est général; dans le second, c'est avec le complément *gens,* parce que le même collectif est partitif.

Toute la règle se réduit donc à reconnaître si le collectif est général ou s'il est partitif. Telle est la distinction que nous allons établir.

Le collectif est général quand c'est lui qui exprime l'idée dominante. En voici des exemples :

*L'*INFINITÉ *des perfections de Dieu m'*ACCABLE.

La FOULE *des humains* EST *sujette à l'erreur.*

Un NOMBRE *de quatre cents soldats* FUT FORMÉ *des débris du régiment.*

Une TROUPE *de fantassins armés à la légère* FORMAIT *l'avant-garde.*

Nestor et Philoctète furent avertis qu'une PARTIE *du camp* ÉTAIT *déjà* BRÛLÉE. (FÉNELON.)

La MULTITUDE *des hommes qui environnent les princes* EST *cause qu'ils n'en remarquent aucun.* (MASSILLON.)

Le NOMBRE *des espèces d'animaux* EST *plus grand que celui des espèces de plantes.* (BUFFON.)

On a osé mettre en question si le grand NOMBRE *des hommes* PEUT *être nuisible à un État.* (FÉNELON.)

Le plus grand NOMBRE *des insulaires* FUT *égorgé.* (MARMONTEL.)

Le TIERS *des enfants* EST *mort au bout de dix ans.* (VOLTAIRE.)

Des enfants qui naissent, la MOITIÉ *tout au plus* PARVIENT *à l'adolescence.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Cette SORTE *de poires ne* SERA *mûre qu'en hiver.* (ACAD.)

La *moitié* des humains *rit* aux dépens de l'autre.
DESTOUCHES.

Dans cette série d'exemples, l'idée principale se porte

sur *infinité, foule, nombre, troupe, partie, multitude,* et sur tous les autres substantifs imprimés en petites capitales : le collectif est donc général.

1078. Le collectif est partitif quand l'idée dominante est exprimée surtout par le complément :

La plus grande partie des VOYAGEURS S'ACCORDENT *à dire que les habitants naturels de l'île de Java sont robustes.* (BUFFON.)

Peu de GENS NÉGLIGENT *leurs intérêts.* (ACAD.)

La moitié des ARBRES *que j'ai fait planter* SONT *morts.* (SICARD.)

La moitié de mes ESCLAVES MÉRITENT *la mort.* (MONTESQUIEU.)

Une troupe de NYMPHES ÉTAIENT ASSISES *autour d'elle.* (FÉNELON.)

*Un nombre infini d'*OISEAUX FAISAIENT *résonner ces bocages de leurs doux chants.* (FÉNELON.)

*Une infinité d'*ABUS SE GLISSENT *dans ce qui passe par la main des hommes.* (MONTESQUIEU.)

Soir et matin, une foule de SOLLICITEURS VENAIENT *m'assassiner de leurs suppliques.* (LE SAGE.)

Ce long amas d'*aïeux* que vous diffamez tous
Sont autant de témoins qui parlent contre vous.

BOILEAU.

En quelque endroit que j'aille, il faut fendre la presse
D'un peuple d'*importuns* qui *fourmillent* sans cesse.

BOILEAU.

Dans tous ces exemples, c'est sur le substantif qui suit le collectif que se porte principalement l'attention; le collectif est partitif, et c'est avec le complément que l'accord a lieu.

1079. A ces deux règles générales, qui ne souffrent aucune exception, ajoutons quelques cas particuliers qui forment plutôt des moyens, des procédés mécaniques que des principes. Les collectifs *la plus grande partie de, le plus grand nombre de, la plupart de, beaucoup de, une infinité de, peu de, assez de, trop de, combien*

de, sont en général des collectifs partitifs qui commandent l'accord avec le complément :

La plupart des ENFANTS SONT *légers.*
Une infinité de GENS ONT CRU *cette nouvelle.*
*Un grand nombre d'*ÉTRANGERS ASSISTAIENT *à cette fête.*
Beaucoup de GENS PROMETTENT, *peu* SAVENT *tenir.*

1080. Après les collectifs *force, nombre, quantité,* employés sans déterminatif, le verbe s'accorde toujours avec le nom qui suit :

Force SOTTISES *se* DÉBITENT *tous les jours.*
*Nombre d'*HISTORIENS *l'*ONT RACONTÉ. (ACAD.)
Quantité de PERSONNES SONT PERSUADÉES *de son mérite.* (ACAD.)

1081. *Plus d'un* veut le verbe au singulier, bien que cette locution éveille une idée de pluralité :

PLUS D'UN *témoin* A DÉPOSÉ. (ACAD.)
PLUS D'UNE *personne* AGIT *sans réfléchir.*

On dit cependant :

A Paris, on voit plus d'un fripon qui se DUPENT *l'un l'autre.* (MARMONTEL.)

L'idée de réciprocité marquée par *l'un l'autre* appelle nécessairement le pluriel.

1082. Lorsque *peu de* est précédé de l'article *le,* il devient le mot dominant, et c'est avec lui que le verbe s'accorde, toutes les fois que le sens permet de remplacer *le peu* par *le trop peu, le manque, l'insuffisance :*

LE PEU *de gens avec qui on peut communiquer des sciences abstraites m'en* AVAIT *dégoûté.* (PASCAL.)
LE PEU *d'instruction qu'il* A EU *le* FAIT *tomber dans mille erreurs.* (MARMONTEL.)

Mais si *le peu* marque simplement une petite quantité sans la présenter comme insuffisante, le verbe s'accorde avec le complément de *peu :*

*Le peu d'*AMIS *que j'avais* SONT VENUS *à mon secours.*
Le peu de LEÇONS *que j'ai prises* ONT *suffi.* (ACAD.)

Le peu de JOURS *que Dieu me destine à passer sur la terre* SERONT ENVIRONNÉS *de gloire et d'honneur.* (VERTOT.)

Le peu de TROUPES *qu'il a rassemblées* ONT *tenu ferme.* (MARMONTEL.)

1083. Il arrive quelquefois qu'après un collectif précédé de *un, une,* l'accord se fait avec le collectif : c'est quand l'idée de quantité exprimée par le collectif est la seule à laquelle on puisse ou l'on veuille rapporter celle du verbe et de l'attribut; dans ce cas, le collectif n'a plus la valeur d'une simple détermination et ne pourrait être remplacé par les adjectifs *quelques, plusieurs :*

UNE NUÉE *de traits* OBSCURCIT *l'air et* COUVRIT *les combattants.* (FÉNELON.)

UNE TROUPE *de gens armés* A PARU *tout à coup.* (FLORIAN.)

UNE FOULE *d'idées* SE PRÉSENTE *à mon esprit.* (MONTESQUIEU.)

UN *grand* NOMBRE *d'hommes* PEUT *être nuisible à l'État.* (MARMONTEL.)

UNE PARTIE *des citoyens* S'OCCUPE *sans cesse à accuser l'autre.* (VOLTAIRE.)

D'adorateurs zélés à peine *un* petit *nombre*
Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre.
RACINE.

Un peuple de héros *va* renaître en ces lieux.
VOLTAIRE.

D'adulateurs *une cour* importune
Venait en foule adorer sa fortune.
VOLTAIRE.

ACCORD DU VERBE AVEC LE PRONOM CONJONCTIF *QUI*.

1084. Le pronom *qui* est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent. Il s'ensuit que l'accord du verbe avec le sujet *qui* doit se faire comme il se ferait avec l'antécédent si cet antécédent était lui-même le sujet : *C'est* MOI QUI SUIS *chargé de vous conduire. C'est* TOI QUI AS *tort. C'est* NOUS QUI SOMMES *responsables.*

C'est *moi qui* vous le *dis, qui suis* votre grand'mère.
MOLIÈRE.

Ces phrases équivalent à peu près à celles-ci : JE SUIS *chargé*. TU AS *tort*. NOUS SOMMES *responsables*. JE SUIS *votre grand'mère*.

Si le pronom *qui* a pour antécédent plusieurs mots, l'accord du verbe se fait encore comme si ces mots étaient eux-mêmes sujets : *C'est* PAUL *et* LOUIS QUI VIENDRONT *avec moi*. *C'est votre* PÈRE *ou votre* ONCLE QUI SERA *parrain*. *C'est* VOUS *ou* MOI QUI PARTIRONS.

Il en est de même dans les phrases où entre *ne... que* : *Il* N'*y a* QUE MOI QUI SOIS *au courant de toute cette affaire*. *Il* N'*y a* QUE LUI *ou* MOI QUI PUISSIONS *vous tirer d'embarras*.

Cependant on trouve dans les écrivains beaucoup de phrases où cette règle est violée. Molière a dit : *Je vous demande si ce n'est pas* VOUS QUI S'APPELLE *Sganarelle*. *Ce ne serait pas* MOI QUI SE FERAIT *prier*.

Nous *ne* verrons *que nous qui sachent* bien écrire.
MOLIÈRE.

Voici d'autres phrases où cette règle n'est pas mieux observée :

Il N'*y avait que* MOI QUI PÛT *se souvenir*. (VOLTAIRE.)

Il N'*y a que* MOI QUI PASSE SA *vie à être occupée de la présence et du souvenir de la personne aimée*. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

O Richard, ô mon roi,
L'univers t'abandonne :
Sur la terre il *n*'est donc que *moi*
Qui s'intéresse à ta personne.
SEDAINE.

Sans doute, ces exemples pourraient être justifiés en disant que le pronom *qui* a pour antécédent les mots *d'autre personne, d'autres personnes*, sous-entendus après *il n'y a que*; mais il est probable que si Molière, Voltaire, Mme de Sévigné, Sedaine, vivaient de nos jours, ils mettraient à la première personne les verbes *s'appelle, se ferait, sachent, pût, passe sa vie, s'intéresse*.

Cependant un père pourrait dire : *Il* N'*y a* QUE MOI *ici* QUI *aime véritablement* SES *enfants*, parce que s'il disait *qui aime* MES *enfants*, le sens serait tout à fait différent.

Voici deux exemples qui se ressemblent par la forme, et qui, cependant, ne suivent pas la même règle d'accord, parce qu'ils se différencient par le fond :

VOUS *êtes d'anciens élèves,* QUI DEVEZ *donner l'exemple aux nouveaux.*

Vous êtes les DEUX ÉLÈVES QUI SE SONT FAIT *punir hier.*

Dans le premier, *qui* a pour antécédent *vous*, qui se substitue en quelque sorte au substantif *élèves*, et le verbe est à la seconde personne du pluriel; dans le second, il a pour antécédent *élèves*, et le verbe doit se mettre à la troisième personne. Cette différence de personnes a pour raison une nuance assez délicate. Dans le premier de ces exemples, on veut exprimer une qualification, une manière d'être qui enlève pour ainsi dire au mot *élèves* sa personnalité de substantif, et qui met le verbe *devez* directement en rapport avec l'antécédent *vous*. Dans le second exemple, au contraire, l'idée se porte surtout sur *élèves*, et fait de ce mot le véritable antécédent de *qui*. Les exemples suivants feront encore mieux ressortir cette distinction :

Je suis un vieux ARBRE QUI *n'*A *plus de racines*. (VOLTAIRE.)

Vous êtes ce PARESSEUX QUI A *si souvent mérité mes reproches.*

VOUS *êtes le seul* QUI VOUS PLAIGNIEZ *qu'on ne sait à quoi s'en tenir.* (MASSILLON.)

VOUS *fûtes les premiers* QUI ÉLEVÂTES *de grands théâtres.* (VOLTAIRE.)

*Tu es l'*HOMME QUI *m'*A INSULTÉ.

Vous êtes les deux bons ÉLÈVES QUI ONT REMPORTÉ *les premiers prix.*

NOUS *sommes deux religieux de Saint-Benoît,* QUI VOYAGEONS *pour nos affaires.*

Je suis la *Vérité* qu'on invoque toujours,
Et *qui* pourtant n'*a* point d'asile.

FR. DE NEUFCHÂTEAU.

. . . . . *Je* suis, dit-on, un orphelin,
Entre les bras de Dieu jeté dès ma naissance,
Et *qui* de mes parents n'*eus* jamais connaissance.

RACINE.

Disons, pour conclure, que le véritable antécédent du pronom *qui*, c'est le mot que ce pronom représente logiquement et grammaticalement ; c'est celui sur lequel se porte exclusivement l'attention. Voilà pourquoi il faut dire :

C'est UN *de mes procès* QUI *m'*A *ruiné.*

Ici *qui* a pour antécédent *un.*

C'est un des PROCÈS QUI *m'*ONT *ruiné.*

Ici *qui* a pour antécédent *procès.*

C'est plus le GÉNÉRAL *que les officiers* QUI EST *blâmable.*

Qui a pour antécédent *général.*

C'est moins le général que les OFFICIERS QUI SONT *blâmables.*

Qui a pour antécédent *officiers.*

La même difficulté se présente pour le pronom *que* : *C'est* UN *des plus beaux monuments* QUE J'AIE *vus. C'est* UNE *des plus belles maisons du village* QUE *le feu* A CONSUMÉE.

1085. Après *un de ceux qui,* le verbe se met au pluriel :

Il est UN DE CEUX QUI *se sont le plus distingués dans cette campagne.*

Sa famille est UNE DE CELLES QUI *ont été ruinées par cette faillite.*

1086. On pourrait encore éprouver quelque difficulté à distinguer l'antécédent de *qui,* lorsque celui-ci vient après un nom ou un pronom personnel précédé de *comme :*

Ce ne sont pas des GENS *comme vous* QUI SE PERMETTRAIENT *d'employer de telles paroles.*

Paris est fort bon pour un HOMME *comme vous,* QUI PORTE *un grand nom et* QUI *le* SOUTIENT. (MOLIÈRE.)

Dans la rigueur de la construction grammaticale, *qui* ne devrait avoir rien de commun avec le pronom qui suit *comme;* mais la figure de grammaire appelée *syllepse* semble autoriser quelquefois l'accord de *qui* avec ce pronom, et la phrase de Molière pourrait se construire ainsi : *Paris est fort bon pour un homme comme* VOUS, QUI PORTEZ *un grand nom et* QUI *le* SOUTENEZ.

Terminons ces longs détails par le principe général suivant :

Quelle que soit la forme de la phrase, distinguez bien le mot dont le pronom conjonctif *qui* tient la place, d'après la pensée qu'il s'agit d'exprimer, et l'accord du verbe ne vous présentera plus aucune difficulté.

DES COMPLÉMENTS DES VERBES.

1087. Un verbe ne peut avoir deux compléments directs, parce qu'une seule action n'a qu'un seul objet immédiat.

D'Olivet a donc eu raison de critiquer ce vers de Racine :

Ne *vous* informez pas *ce* que je deviendrai,

puisque *vous* et *ce* sont l'un et l'autre compléments directs de *informez*. La grammaire veut qu'on dise :

Ne VOUS *informez pas* DE CE *que je deviendrai.*

Il n'est pas permis non plus de donner à un verbe deux compléments indirects pour exprimer le même rapport. Ainsi, on ne peut pas dire :

C'est À JENNER À QUI *l'on doit la découverte de la vaccine.*

A JENNER À QUI forment une périssologie : il n'y a qu'un seul rapport d'attribution, il ne doit y avoir qu'un seul complément indirect marqué par *à*.

Il faut dire :

C'est À JENNER QUE *l'on doit la découverte de la vaccine.*

(Nous avons déjà parlé de cette difficulté au chapitre du Pronom. Voir numéro 1051.)

1088. Il ne faut pas donner à un verbe un autre complément que celui qu'il exige; ainsi,

NE DITES PAS :	DITES :
La mort ne PARDONNE PERSONNE.	*La mort ne* PARDONNE À PERSONNE.
Tous ces gens-là n'ont d'autre occupation que de SE NUIRE LES UNS LES AUTRES.	*Tous ces gens-là n'ont d'autre occupation que de* SE NUIRE LES UNS AUX AUTRES.
Je vous apporte les livres QUE *vous* AVEZ BESOIN.	*Je vous apporte les livres* DONT *vous* AVEZ BESOIN.

Parce qu'on dit : *pardonner* À *quelqu'un, nuire* À *quelqu'un, avoir besoin* DE *quelque chose.*

1089. Lorsque deux verbes ne veulent pas le même complément, il faut donner à chacun le complément qui lui convient.

Ainsi on dira bien : *Les Croisés assiégèrent et prirent* JÉRUSALEM, parce que les deux verbes veulent le même complément, un complément direct.

Mais si, au lieu de *prirent*, on mettait *s'emparèrent*, il faudrait s'exprimer ainsi : *Les Croisés assiégèrent Jérusalem et s'*EN *emparèrent*, attendu qu'on dit *assiéger une ville* et *s'emparer d'une ville.*

Pour un motif semblable, on dira : *Le souverain Créateur préside au mouvement des astres et le règle*, et non : *Le souverain Créateur préside et règle le mouvement des astres*, parce que *présider*, dans ce sens, veut un complément indirect marqué par la préposition À, et *régler* un complément direct.

La phrase suivante : *Je vais et je reviens de Versailles en quatre heures*, est également incorrecte. Il faut dire : *En quatre heures, je vais à Versailles et j'*EN *reviens.* Les verbes *aller* et *revenir* veulent chacun un complément indirect marqué par une préposition différente : *aller* À, *revenir* DE.

1090. Lorsqu'un verbe a un complément direct et un complément indirect d'égale longueur, le complément direct, d'après l'ordre des idées, se place le premier :

L'avare sacrifie L'HONNEUR (compl. dir.) À L'INTÉRÊT (compl. indir.).

On doit préférer LA MORT (compl. dir.) À L'ESCLAVAGE (compl. indir.).

Si les compléments sont de longueur inégale, l'oreille exige que le plus court soit placé le premier :

L'avare sacrifie À L'INTÉRÊT (compl. indir.) *son* HONNEUR *et sa* VIE (compl. dir.).

En général, la construction des compléments doit se régler sur la clarté et l'harmonie.

1091. Lorsque le complément d'un verbe se compose de plusieurs parties jointes ensemble par une des conjonctions *et, ou, ni,* l'usage veut que ces parties soient toutes des noms, des infinitifs ou des propositions de même nature.

Ainsi,

NE DITES PAS :	DITES :
Saint Louis aimait LA JUSTICE *et* À CHANTER LES LOUANGES DU SEIGNEUR.	*Saint Louis aimait* À RENDRE LA JUSTICE *et* À CHANTER LES LOUANGES DU SEIGNEUR.
Songez À PROFITER DU PRÉSENT *et* QUE L'AVENIR NE VOUS APPARTIENT PAS.	*Songez* QUE VOUS DEVEZ PROFITER DU PRÉSENT *et* QUE L'AVENIR NE VOUS APPARTIENT PAS.
Je désire apprendre À DESSINER *et* LA MUSIQUE.	*Je désire apprendre* LE DESSIN *et* LA MUSIQUE.
Cet élève n'aime ni L'HISTOIRE *ni* À CALCULER.	*Cet élève n'aime ni* L'HISTOIRE *ni* LE CALCUL.

EMPLOI DE L'AUXILIAIRE DANS LES TEMPS COMPOSÉS.

1092. L'auxiliaire *avoir* marque l'action : *J'*AI *reconnu,* et l'auxiliaire *être* marque l'état : *J'*AI ÉTÉ *reconnu.*

Tous les verbes transitifs prennent *avoir* dans leurs temps composés : *J'*AI *aimé, j'*AI *fini, j'*AI *reçu, j'*AI *rendu.*

Parmi les verbes intransitifs, qui, d'après un calcul de Girault-Duvivier, seraient au nombre de six cents environ, il y en a à peu près cent cinquante qui, exprimant l'action, prennent l'auxiliaire *avoir ;* tels sont *courir, contrevenir, dormir, languir, marcher, paraître, périr, régner, subvenir, succéder, succomber, triompher, vivre, survivre,* etc. : *Il* A *succombé à ses blessures. Philippe III mourut à quarante ans, après en* AVOIR *régné quinze. Il n'*A *survécu que six semaines à sa femme.*

Cependant les verbes *aller, arriver, choir, décéder, éclore, entrer, mourir, naître, venir,* et ses composés *devenir, intervenir, parvenir* et *revenir,* prennent l'auxiliaire *être,* parce que l'esprit envisage, non l'action, mais le *résultat de l'action* et par conséquent l'*état : Vos cousines* SONT *venues nous voir. Que de Césars* SONT *devenus Laridons! Que d'hommes* SONT *morts sans avoir vécu !*

Parmi les verbes intransitifs, il en est qui prennent tantôt l'auxiliaire *être,* tantôt l'auxiliaire *avoir,* selon qu'on veut exprimer l'*état* ou l'*action.* En voici la liste à peu près complète :

Action — Auxiliaire *AVOIR*.	État — Auxiliaire *ÊTRE*.
Accourir : *Dès que je l'ai entendu se plaindre, j'ai* accouru *à son secours. Nous* avons accouru *aussitôt qu'on a sonné.*	*Il y a une demi-heure que je* suis accouru *à son secours.*
Cesser : *La fièvre* a cessé.	*La fièvre* est cessée *depuis hier.*
. . . . Les orages *Ont cessé* de gronder sur ces heureux [rivages. Patru.	Et du dieu d'Israël les fêtes *sont* [*cessées.* Racine.
Convenir : *Cette maison m'*a convenu.	*Il est* convenu *lui-même de sa méprise.*
Croître, décroître : *En deux jours la rivière* a cru, a décru *d'un mètre.*	*Depuis deux jours la rivière* est crue, est décrue *d'un mètre.*
Dégénérer : *Cette race, autrefois si puissante,* a *tout à fait* dégénéré *depuis vingt ans.*	*Aujourd'hui cette race* est *complètement* dégénérée.
Demeurer : *Il* a demeuré *six mois à Madrid. Il* a demeuré *quelque temps en Italie, pour apprendre la langue de ce pays.* (Restaut.) . . . . Ma langue embarrassée Dans ma bouche vingt fois *a demeuré* [glacée. Racine.	*Mon frère* est demeuré *à Paris pour y faire ses études.* (Beauzée.) *Je* suis demeuré *muet.* (D'Olivet.) *Après un long combat la victoire nous* est demeurée. (Racine.) *Nous* sommes demeurés *d'accord sur cela.* (Molière.)

Nota. — *Demeurer* a diverses acceptions : signifiant *habiter*, *tarder*, *passer* un temps quelconque à faire une chose ; marquant une chose qui a eu lieu et qui n'est plus, il prend *avoir*. Quand le sujet n'est pas représenté comme ayant changé de lieu ou de situation, quand on veut signifier *être tué*, *être resté*, *avoir été*, on fait usage du verbe *être*.

Le verbe *rester* s'emploie à peu près dans les mêmes acceptions que *demeurer*, et se conjugue comme lui, suivant le sens, avec *être* ou avec *avoir*.

Disparaître : *Une république fameuse, remarquable par la singularité de son origine...* a disparu *de nos jours, sous nos yeux, en un moment.* (Daru.)	Mèdes, Assyriens, vous *êtes disparus ;* Parthes, Carthaginois, Romains, vous [n'êtes plus. Racine. C'est avec raison que l'on critique cette phrase de J.-J. Rousseau : *C'est ainsi que la modestie naturelle du sexe* est disparue *peu à peu.* Le déterminatif *peu à peu* ne saurait convenir qu'à une action.

EMBELLIR, GRANDIR, CHANGER, DÉCHOIR, RAJEUNIR, VIEILLIR. Ces verbes prennent *avoir* lorsqu'on veut marquer quelque chose de progressif, et *être* quand on a en vue d'exprimer une chose qui a lieu au moment ou dans la circonstance particulière dont on parle.

Il A *bien* EMBELLI *pendant son voyage.*

Cet enfant A *bien* GRANDI *en peu de temps.* (ACAD.)

Cet homme A CHANGÉ *de visage.* (ACAD.)

Depuis ce moment, il A DÉCHU *de jour en jour.* (ACAD.)

Depuis un mois cet homme A RAJEUNI. (MARMONTEL.)

Il A VIEILLI *en peu de temps.* (MARMONTEL.)

Comme elle EST EMBELLIE ! (MARMONTEL.)

Vous ÊTES *bien* GRANDI. (MARMONTEL.)

Cet homme EST CHANGÉ, *à ne plus le reconnaître.* (ACAD.)

Il EST *bien* DÉCHU *de son autorité.* (ACAD.)

On dirait qu'elle EST RAJEUNIE. (ACAD.).

Je sens que je SUIS *bien* VIEILLI. (MARMONTEL.)

ÉCHAPPER, signifiant « se soustraire à », ou employé en parlant d'une chose qu'on a oublié de faire ou de dire, qu'on n'a pas remarquée, prend l'auxiliaire *avoir :*

L'un des coupables A ÉCHAPPÉ *à la gendarmerie.* (ACAD.) *Ulysse, m'*AVEZ-VOUS ÉCHAPPÉ *pour jamais?* (FÉNELON.) *Ce que je voulais dire m'*A ÉCHAPPÉ.
(GIRAULT-DUVIVIER.)

J'ai retenu le chant, les vers m'*ont* [*échappé*.
J.-B. ROUSSEAU.

ÉCHAPPER, signifiant « sortir de, s'évader ; être fait par mégarde, par négligence, par imprudence », et employé comme impersonnel, il prend *être :*

Ce voleur EST ÉCHAPPÉ *de prison.* (ACAD.) *Ce secret lui* EST ÉCHAPPÉ. *Il lui* ÉTAIT ÉCHAPPÉ *dans ce mémoire des expressions un peu hasardées.* (FÉRAUD.)

[coupée,
Peut-être, si la voix ne m'eut été
L'affreuse vérité me *serait échappée*.
RACINE.

Ce mot m'*est échappé*, pardonnez ma [franchise.
VOLTAIRE.

PARTIR prend *être* dans ses diverses acceptions : *Il* EST PARTI *depuis huit jours. Il* EST PARTI *pour Marseille.* Il prend *avoir* en parlant d'une arme à feu : *Le fusil* A PARTI *tout d'un coup.*

MONTER, DESCENDRE, ENTRER, SORTIR et PASSER. Ces verbes s'emploient comme transitifs ou comme intransitifs.

Étant verbes transitifs, c'est-à-dire ayant un complément direct, il est inutile de faire remarquer qu'ils prennent seulement *avoir*.

Étant verbes intransitifs, ils prennent l'un ou l'autre auxiliaire, d'après le sens actif ou passif qu'on veut donner au participe :

La rivière A MONTÉ *cette année à une telle hauteur.* (ACAD.) *Le blé* A *beaucoup* MONTÉ *en six semaines de temps.* (LAVEAUX.)

Notre-Seigneur EST MONTÉ *au ciel.* (ACAD.) *Il* EST MONTÉ *dans sa chambre.* (ACAD.) *La voix de l'innocence* EST MONTÉE *au ciel.* (LAVEAUX.) *Je ne dois qu'à moi seul, non à un sang illustre, les grandeurs où je* SUIS MONTÉ. (VOLTAIRE.)

Le thermomètre A DESCENDU *de quatre degrés pendant la journée.* (ACAD.)

Il était monté, il EST DESCENDU. (ACAD.) *Il y a une demi-heure que je* SUIS DESCENDU. (LAVEAUX.) *Il* EST DESCENDU *bien bas.* (DANGEAU.)

Lucain EÛT ENTRÉ *lui-même dans ce sentiment s'il l'eût pu.* (BOSSUET.)

Il semble que Cicéron AIT ENTRÉ *dans le sentiment de ce philosophe.* (LA BRUYÈRE.)

Pour ce sens figuré, la distinction entre les deux auxiliaires est quelque peu subtile.

Pris dans son sens propre, le verbe *entrer* est plus souvent employé avec *être : Ils* SONT ENTRÉS *à l'église. Ils* ÉTAIENT *à peine* ENTRÉS *qu'on les a appelés.*

Monsieur A SORTI *ce matin et il est de retour.* (MÉNAGE.) *La Seine* A SORTI *plusieurs fois de son lit. On ne citerait peut-être pas un seul fleuve qui n'*AIT SORTI *de son lit.*

Monsieur EST SORTI *depuis ce matin et il n'est pas encore rentré.*

La rivière EST SORTIE *de son lit.* (ACAD.) *Tout le monde* EST SORTI. (RESTAUT.)

Il A PASSÉ *en Amérique en tel temps.* (ACAD.) *L'armée* A PASSÉ *par ce pays.* (BEAUZÉE.) *La procession* A PASSÉ *sous mes fenêtres.* (CONDILLAC.) *Cette loi bien défendue* A PASSÉ. (LEMARE.)

Les beaux jours SONT PASSÉS. (ACAD.) *Il* EST PASSÉ *en Amérique depuis tel temps.* (ACAD.) *Cette mode, cette fleur* EST PASSÉE. (SICARD.) *La procession* EST PASSÉE. (CONDILLAC.)

TOMBER et EXPIRER prennent aussi *avoir* ou *être.*

Cependant, avec le participe *tombé*, on emploie le plus souvent l'auxiliaire *être : Cet homme n'a pas été longtemps en crédit, il* EST *bientôt* TOMBÉ. (ACAD.)

Les exemples où le participe *tombé* est accompagné du verbe *avoir* se rencontrent assez rarement. L'Académie donne les suivants :

Les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ *du ciel pendant un jour entier. Ce grand courage* A TOMBÉ *tout à coup. Le vautour a* TOMBÉ *tout à coup sur la perdrix.*

Ici l'on envisage l'action de *tomber* au moment où elle se fait.

Il n'en est pas de même dans les phrases ci-après, dont le sens paraîtrait demander plutôt l'auxiliaire *être : Jamais Voltaire n'avait été*

plus brillant que dans Alzire, *et l'on a peine à concevoir qu'il* AIT TOMBÉ *de si haut jusqu'à* Zulime, *ouvrage médiocre.* (LA HARPE.)

> Où serais-je, grand Dieu! si ma crédulité
> *Eût tombé* dans le piège à mes pas présenté!
>
> VOLTAIRE.

En parlant de personnes, EXPIRER prend toujours *avoir;* appliqué à des choses, il prend *avoir* quand on considère le moment où une chose a fini, et *être* pour signifier depuis quel temps elle est finie : *Son frère* A EXPIRÉ *dans mes bras. Elle* A EXPIRÉ *ce matin. Mon bail* A EXPIRÉ *hier,* OU EST EXPIRÉ *depuis hier.*

L'usage n'admet plus l'emploi qui était fait autrefois du participe *expiré* après le verbe *être* ou immédiatement après un nom, en parlant de personnes; les phrases suivantes ne sont donc pas à imiter : *Il* EST EXPIRÉ, *il est trépassé depuis une heure.* (LAVEAUX.) *Micipsa ne* FUT *pas plus tôt* EXPIRÉ *que Jugurtha, etc.* (VERTOT.)

> . . . . A ces mots, ce héros *expiré*
> N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.
>
> RACINE.

> Et d'un père *expiré* j'apportais en ces lieux
> La volonté dernière et les derniers adieux.
>
> VOLTAIRE.

> Les Latins sont vaincus, Camille *est expirée.*
>
> DELILLE.

L'usage apprendra les diverses acceptions des verbes qui s'emploient tantôt comme transitifs, tantôt comme intransitifs, et qui, dans ce dernier cas, prennent tantôt l'auxiliaire *avoir*, tantôt l'auxiliaire *être*.

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

TEMPS DE L'INDICATIF

INDICATIF PRÉSENT

1093. Le *présent de l'indicatif* s'emploie pour le *passé* quand on veut donner plus de vivacité au récit :

Turenne MEURT, *tout* SE CONFOND, *la fortune* CHANCELLE, *la victoire* SE LASSE, *la paix* S'ÉLOIGNE, *les bonnes intentions des alliés* SE RALENTISSENT, *le courage des troupes* EST ABATTU *par la douleur; tout le camp* DEMEURE *immobile.* (FLÉCHIER.)

Dans ce cas, il faut que tous les verbes qui concourent à former le même tableau soient au présent. Ainsi, après avoir commencé la phrase par le présent : *Turenne* MEURT, *tout* SE CONFOND, etc., Fléchier ne pouvait em-

ployer le passé et dire : *La fortune* CHANCELA, *la victoire* SE LASSA, etc.

Cependant, lorsque la narration se prolonge, le changement de temps n'est plus une faute ; c'est souvent un moyen de varier avec goût les effets du style. Mme de Sévigné, dans le récit de la mort de Vatel, nous offre un heureux exemple de cette variété :

Vatel ATTEND *quelque temps : les autres pourvoyeurs ne* VINRENT *point. Sa tête* S'ÉCHAUFFAIT, *il* CRUT *qu'il n'y aurait point d'autre marée. Il* TROUVA *Gourville ; il lui dit : Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. Gourville* SE MOQUA *de lui. Vatel* MONTE *à sa chambre,* MET *son épée contre la porte, et* SE *la* PASSE *au travers du cœur ; mais ce ne* FUT *qu'au troisième coup (car il s'en donna deux qui n'étaient pas mortels) qu'il* TOMBA *mort. Cependant la marée* ARRIVE *de tous côtés ; on* CHERCHE *Vatel pour la distribuer ; on* VA *à sa chambre, on* HEURTE, *on* ENFONCE *la porte, on le* TROUVE *noyé dans son sang.*

Ce récit tout entier est un modèle du genre. Toutes les circonstances du fait, toutes les parties principales sont rendues par des verbes au présent : *attend, monte, met, passe,* etc. ; toutes les réflexions sont exprimées par des verbes au passé : *vinrent, s'échauffait, crut, trouva,* etc. Et ces temps s'entremêlent sans jamais former de disparate. C'est là le secret des bons écrivains.

1094. Le *présent de l'indicatif* s'emploie aussi pour un *futur prochain :*

Je PARS *ce soir même pour Londres.*
Je REVIENS *à l'instant.*

Ah ! monsieur, m'a-t-il dit, je vous *attends* demain.
BOILEAU.

On rapproche ainsi le moment de l'action, et l'expression en devient plus vive, plus animée.

Mais on ne dirait pas :

Je SUCCÈDE *à mon père dans deux ans,* parce que l'expression *dans deux ans* marque un temps trop éloigné.

Enfin, le *présent de l'indicatif* s'emploie toujours pour le *futur* du même mode après la conjonction *si* marquant une condition :

S'il PART *demain, je vous le ferai savoir.*

SI *tu* OBTIENS *un premier prix, je serai au comble de la joie.*

Mais après la conjonction *si* exprimant le doute, on emploie le futur :

Je ne sais s'il PARTIRA *demain.*

IMPARFAIT DE L'INDICATIF.

1095. L'*imparfait de l'indicatif* s'emploie bien après un passé quand il s'agit d'une chose qui n'a plus lieu au moment où l'on parle :

J'ai su que vous ÉTIEZ *à la campagne le mois dernier.*

Mais on emploie le présent de l'indicatif après un passé lorsque le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps ou qui se fait dans tous les temps, ou qui continue d'avoir lieu au moment où l'on parle :

L'abbé de Saint-Pierre prouvait que la devise de l'homme vertueux EST *renfermée dans ces deux mots : donner et pardonner.* (D'ALEMBERT.)

Il concluait que la sagesse VAUT *encore mieux que l'éloquence.* (VOLTAIRE.)

N'avez-vous jamais fait réflexion que nous SOMMES *de pures machines?* (VOLTAIRE.)

J'appris à cette occasion que les brebis S'ENGRAISSENT *d'autant plus qu'elles boivent davantage.* (BARTHÉLEMY.)

Madame du Gué a mandé à M. de Coulanges que vous ÊTES *belle comme un ange.* (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Il m'a dit qu'il ne *faut* jamais
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre.
LA FONTAINE.

Vous m'avez dit tout franc que je *dois* accepter
Celui que pour époux on me veut présenter.
MOLIÈRE.

Toutefois, cette dernière règle n'a rien de bien absolu, surtout lorsqu'il s'agit d'un fait de la réalité duquel on pourrait douter encore, ou bien quand on énonce

une opinion que l'on ne donne point comme une vérité essentielle ni incontestable. En voici quelques exemples :

*J'ai ouï dire à plusieurs de nos chasseurs que rien n'*ÉTAIT *plus propre à désaltérer que les feuilles du gui.* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

Il disait que rien ne RENDAIT *les mœurs plus aimables que la botanique.* (BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

J'ai appris par la Gazette que M. de Choisy ÉTAIT AGRÉÉ *à l'Académie.* (RACINE.)

J'ai ouï dire à mon oncle Racine que nos armes ÉTAIENT *peintes aux vitres d'une église de La Ferté-Milon.* (RACINE.)

J'ai lu à M. Despréaux votre lettre; il en fut très content et trouva que vous ÉCRIVIEZ *très naturellement.* (RACINE.)

Disons encore que la restriction que nous venons d'établir n'est elle-même rien moins qu'absolue, car on trouve tantôt l'emploi du présent, tantôt l'emploi de l'imparfait dans des phrases rigoureusement identiques.

L'*imparfait* s'emploie aussi pour le *conditionnel simple* après la conjonction *si* exprimant la condition :

On vous estimerait SI *l'on vous* CONNAISSAIT.

Connaissait est pour *connaîtrait*, qui formerait une périssologie, l'idée de condition étant déjà exprimée par la conjonction *si.*

PASSÉ DÉFINI.

1096. Le *passé défini* ne doit s'employer que pour exprimer ce qui a eu lieu dans une période de temps complètement écoulée, comme *hier, la semaine passée, le mois passé, l'année dernière.*

Ainsi on dit bien :

Je REÇUS *plusieurs lettres de mon père l'année dernière, la semaine passée;*

Mais on ne dira pas :

Il FIT *un très grand froid cette semaine,*

Parce que l'expression *cette semaine* indique une période de temps qui n'est pas complètement écoulée.

Alors, il faut employer le passé indéfini, et dire :

Il A FAIT *un très grand froid cette semaine.*

*J'*AI REÇU *ce matin la visite de madame votre mère.*

PASSÉ INDÉFINI.

1097. Le *passé indéfini* s'emploie quelquefois pour un *futur antérieur* prochain :

*Attendez-moi, j'*AI FINI *dans un instant.*

C'est-à-dire : *attendez, j'*AURAI FINI *dans un instant.*

Réciproquement, le *futur antérieur* s'emploie assez souvent pour le *passé indéfini :*

Si vous n'avez pas réussi, c'est que vous AUREZ *mal* PRIS *vos mesures.*

L'emploi du futur antérieur, dans ce cas, peut être considéré comme un euphémisme : *c'est que vous* AVEZ *mal* PRIS *vos mesures* aurait quelque chose de trop affirmatif, et, par conséquent, serait trop désobligeant, trop dur.

PLUS-QUE-PARFAIT.

1098. Après un passé, on peut employer le passé indéfini ou le *plus-que-parfait :*

J'ai appris avec peine que vous AVEZ EU *la fièvre en arrivant à Lyon.*

J'ai appris avec peine que vous AVIEZ EU *la fièvre en arrivant à Lyon.*

La première forme est préférable si l'on écrit à la personne au moment où elle souffre encore de la fièvre ; mais il vaut mieux employer le plus-que-parfait si le mal a complètement cessé. L'opinion de quelques grammairiens est que le plus-que-parfait ne saurait être employé dans ce dernier cas ; voici plusieurs phrases d'écrivains qui prouvent qu'il y aurait témérité à formuler ici une règle absolue :

Il était fort en peine de ce que vous AVIEZ *appris sa maladie.* (ACAD.)

Vous pouviez lui dire que vous AVIEZ ÉTÉ *tantôt captif, tantôt errant en Sicile.* (FÉNELON.)

Il m'a dit que vous lui AVIEZ LU *un ouvrage de ma façon.* (BOILEAU.)

Je ne sais si je vous ai mandé que ma chère fille Aimée ÉTAIT ENTRÉE *aux Carmélites.* (RACINE.)

*Il m'a paru qu'ils n'*AVAIENT MANQUÉ *cette année ni de prudence ni de courage.* (CHATEAUBRIAND.)

Le *plus-que-parfait* de l'indicatif s'emploie souvent pour le passé du conditionnel après la conjonction *si*, marquant la condition :

Si vous AVIEZ PARLÉ *plus tôt, vous auriez obtenu cette place.*

C'est-à-dire : *Si vous* AURIEZ PARLÉ *plus tôt,* ou mieux : *Si vous* EUSSIEZ PARLÉ *plus tôt.*

FUTUR.

1099. Le *futur* de l'indicatif s'emploie quelquefois pour l'impératif :

Un seul Dieu tu ADORERAS *et* AIMERAS *parfaitement.*

C'est-à-dire : *adore* et *aime.*

TEMPS DU CONDITIONNEL

1100. Le *temps simple* du conditionnel ne doit pas s'employer pour le *futur* de l'indicatif quand on veut marquer la chose à venir comme positive.

Ainsi, lorsqu'on croit à la vérité des paroles qu'on a entendues, il ne faut pas dire :

On m'a assuré que vous IRIEZ *la semaine prochaine à la campagne.*

Dites alors :

On m'a assuré que vous IREZ *la semaine prochaine à la campagne.*

En effet, il s'agit d'une action qui aura lieu positivement ; il n'y a aucune idée de condition.

Mais on emploierait le *temps simple* du conditionnel si l'on faisait dépendre d'une condition l'accomplissement de la chose exprimée par le second verbe :

On m'a assuré que vous IRIEZ *la semaine prochaine à la campagne,* SI VOTRE SANTÉ LE PERMETTAIT.

Le *passé* du conditionnel ne doit pas s'employer pour le temps simple du même mode.

Ainsi, il ne faudrait pas dire :

Je croyais que vous SERIEZ VENU *me voir.*

Mais :

Je croyais que vous VIENDRIEZ *me voir,*

Parce que le verbe de la seconde proposition devrait exprimer un temps à venir par rapport au verbe de la première. Ce serait donc le conditionnel présent ou temps simple qu'il faudrait employer.

Cette exclusion du passé en faveur du présent du conditionnel est l'opinion d'un grand nombre de grammairiens. Mais on ne saurait la partager absolument, et les deux formes que nous venons de citer sont indifféremment acceptables, suivant la nuance d'idée ou plutôt de temps que l'on veut exprimer. C'est avec ces distinctions imperceptibles, que l'on a la prétention de poser en règles rigoureuses, que l'on a fait du mot *syntaxe* le synonyme de *grimoire.*

EMPLOI DE L'INDICATIF ET DU SUBJONCTIF.

« Il y a, dit Lévizac, deux différences principales entre l'indicatif et le subjonctif : la première, c'est que le subjonctif n'exprime l'affirmation que d'une manière indirecte et subordonnée à quelques mots qui précèdent, au lieu que l'indicatif l'affirme absolument et indépendamment de tout autre mot qui pourrait précéder; la deuxième, que le subjonctif n'a point de sens déterminé dès qu'il est séparé de ce qui le précède, au lieu que l'indicatif, s'il se trouve précédé de quelques mots, n'en forme pas moins par lui-même et sans le secours de ces mots un sens clair et déterminé, et, par conséquent, une affirmation directe. »

1011. L'*indicatif* est le mode qu'on emploie dans les propositions subordonnées quand on présente comme *positive, certaine,* une chose qui se fait, s'est faite ou se fera :

Je crois que l'âme EST *immortelle.*

1102. Le *subjonctif* est le mode qu'on emploie dans les

propositions subordonnées quand on veut présenter une chose comme *douteuse*, indéterminée, soumise à une restriction quelconque :

Je doute que le méchant PUISSE *être heureux.*

D'après cela, on emploie l'indicatif ou le subjonctif selon le sens,

1° Après *commander, décider, ordonner, prétendre, supposer*, etc. :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Je SUPPOSE *que vous* AVEZ APPRIS *les mathématiques, car vous en parlez pertinemment.*	*Je suppose que vous* AYEZ APPRIS *les mathématiques, en seriez-vous meilleur philosophe?*

Dans le premier exemple, je désire qu'on regarde comme positive et presque certaine la supposition que vous *avez appris* les mathématiques; dans le second, je ne donne cette supposition que sous le point de vue d'une chose douteuse.

La même distinction doit être faite dans les phrases suivantes :

Ordonné (il est) qu'il *sera fait* rap-[port à la cour Du foin que peut manger une poule [en un jour. RACINE.	*J'*ORDONNE *que vous lui* OBÉISSIEZ.

2° Après un verbe à la forme interrogative ou à la forme négative :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Où avez-vous vu que des gens ruinés ONT *des amis?*	*Où avez-vous vu que des gens ruinés* AIENT *des amis?*

Dans le premier exemple, on regarde comme certain que *les gens ruinés manquent d'amis;* dans le second, on doute seulement qu'il reste des amis dans la mauvaise fortune.

Je NE DIS PAS *qu'il* EST *mon ami.*	*Je* NE DIS PAS *qu'il* SOIT *mon ami.*

Dans le premier cas, la chose est posée comme un fait que certaines personnes peuvent croire positif; dans le second, elle est douteuse.

3° Après les locutions *on croirait que, on dirait que, il semble, il me semble.*

Cependant à le voir avec tant d'arrogance Vanter le faux éclat de sa haute naissance, *On dirait* que le ciel *est soumis* à sa loi, Et que Dieu l'*a pétri* d'autre limon que moi. BOILEAU.	*On dirait* que le ciel, qui se fond tout en eau, *Veuille* inonder ces lieux d'un déluge nouveau. BOILEAU.
Il SEMBLE *que la logique* EST *l'art de convaincre de quelque vérité.* (LA BRUYÈRE.)	*Il* SEMBLE *que ce mal* SOIT *sans remède.* (LAVEAUX.) *Il* ME SEMBLE *que mon cœur* VEUILLE *se fendre par la moitié.* (Mme DE SÉVIGNÉ.)

4° Après le pronom conjonctif ou après l'adverbe *où*, ayant pour antécédent un mot dont le sens est vague, mal déterminé :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
J'aspire à une place QUI M'EST *agréable.*	*J'aspire à une place* QUI ME SOIT *agréable.*
Je cherche quelqu'un QUI M'A RENDU *service.*	*Je cherche quelqu'un* QUI PUISSE *me rendre service.*
J'irai dans une retraite OÙ *je* SERAI *tranquille.*	*J'irai dans une retraite* OÙ *je* SOIS *tranquille.* (GR. DES GR.)

Dans *j'aspire à une place* QUI M'EST *agréable,* on emploie l'indicatif, parce que celui qui parle est certain que la place qu'il a en vue lui est agréable.

Dans *j'aspire à une place* QUI ME SOIT *agréable,* on se sert, au contraire, du subjonctif, parce que, celui qui parle ne connaissant pas lui-même la place qu'il pourra obtenir, il ne peut affirmer qu'elle sera agréable.

5° Après *le plus, la plus, le premier, le dernier, le seul, le moindre, le meilleur*, et autres expressions superlatives :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
L'amour-propre est LA SEULE *chose dont on ne* VIENT *jamais à bout.*	*Le chien est* LE SEUL *animal dont la fidélité* SOIT *à l'épreuve.* (BUFFON.)

« La première phrase exprime une chose certaine, incontestable ; d'où le verbe de la proposition subordonnée à l'indicatif.

» Dans la seconde, au contraire, l'expression *le seul*

pouvant éprouver quelque contradiction, on modifie, on affaiblit l'assertion par l'emploi d'une expression dubitative. Aussi peut-on rapporter à l'euphémisme cet emploi du subjonctif. C'est une des nombreuses délicatesses de notre langue et en quelque sorte un contrepoids dans la balance du jugement. (BONIFACE.) »

6° Après les locutions conjonctives : *de sorte que, en sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que, tellement que* :

INDICATIF.	SUBJONCTIF.
Je ferai DE MANIÈRE QUE *mes parents* SERONT *contents de moi.*	*Je ferai* DE MANIÈRE QUE *mes parents* SOIENT *contents de moi.*

NOTA. — Après la locution *tout que*, on emploie toujours l'indicatif.

La valeur, TOUT *héroïque* QU'*elle* EST, *ne suffit pas pour faire les héros.*

On emploie toujours le subjonctif :

1° Après les verbes *douter que, désirer que, craindre que, il faut que, il importe que, il est nécessaire que, il est juste que, il est possible que, il est convenable que,* etc., parce que tous ces verbes expriment quelque chose de douteux, d'incertain :

On doit désirer qu'il RÉUSSISSE. (ACAD.)
S'il est convenable que j'y AILLE, *je suis tout prêt.*
Il faut que je SACHE *à quoi m'en tenir.*

2° Après les locutions conjonctives suivantes, qui renferment toujours en elles-mêmes une idée de doute, d'incertitude :

Afin que.	*En cas que.*	*Pourvu que.*
A moins que.	*Encore que.*	*Quoique.*
Avant que.	*Jusqu'à ce que.*	*Sans que.*
Bien que.	*Loin que.*	*Si peu que.*
De crainte que.	*Pour peu que.*	*Soit que.*
De peur que.	*Pour que.*	*Supposé que.*

EXEMPLES TIRÉS DE L'ACADÉMIE.

Ce livre est toujours sur le bureau, AFIN QU'*on* PUISSE *le consulter.*
J'irai le voir AVANT QU'*il* PARTE.
QUOIQU'*il* SOIT PAUVRE, *il est honnête homme.*
Cachez-lui votre dessein, DE PEUR QU'*il ne le* TRAVERSE.

Il vous accordera votre demande, POURVU QUE *vous* FASSIEZ *cette démarche.*

2° Après diverses locutions, telles que *quoi que, qui que, quelque... que, quelque :*

QUELQUE *effort* QUE FASSENT *les hommes, leur néant paraît partout.* (BOSSUET.)

QUEL QUE SOIT *le mérite d'un homme, il ne peut échapper à l'envie.*

Quoi que vous *écriviez*, évitez la bassesse.
BOILEAU.

Qui que ce soit, parlez et ne le craignez pas.
RACINE.

Mais dans *quelque* haut rang *que* vous *soyez placé*,
Souvent le plus heureux s'y trouve renversé.
TH. CORNEILLE.

Le subjonctif dépend souvent d'une proposition sous-entendue :

PLAISE *à Dieu qu'il revienne sain et sauf!* (ACAD.)

La paix SOIT *avec vous!*

En rétablissant les propositions principales sous-entendues, on aura :

Je souhaite qu'il PLAISE *à Dieu,* etc.

Je désire que la paix SOIT, etc.

Quoique les principes qui viennent d'être exposés suffisent, quand on sait les appliquer avec intelligence, pour distinguer tous les cas où l'on doit employer le subjonctif, nous allons reproduire ici brièvement les règles qui se trouvent dans toutes les grammaires à propos des verbes impersonnels :

Tout verbe impersonnel qui ne marque ni la certitude ni la probabilité veut au subjonctif le verbe amené par la conjonction *que :*

Il importe qu'on PRENNE *quelques précautions.*

Il est rare qu'une mère ne se FASSE *pas d'illusions sur ses enfants.*

Mais on dit :

Il est vrai que je SUIS *son ami.*

Il paraît que tout VA *bien.*

Parce qu'ici les verbes impersonnels marquent l'un la certitude, l'autre la probabilité, sans qu'il y ait négation ni interrogation.

Il semble, sans négation ni interrogation, demande souvent le subjonctif quand il n'a point de complément répondant à la question *A qui semble-t-il :*

*Il semble que vous n'*AYEZ *jamais rien vu de semblable.*

Au contraire, le même verbe, toujours sans négation ni interrogation, demande généralement l'indicatif quand il a un complément de cette nature :

Il me semble, il nous semble qu'on veut ALLER *trop vite.*

Enfin, *il semble* employé négativement ou interrogativement est presque toujours suivi du subjonctif.

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

1103. L'emploi des temps du subjonctif dépend *uniquement* de l'idée qu'on veut exprimer; nous ne transcrirons donc point ici les règles données par la plupart des grammairiens, attendu que, loin d'être utiles, elles peuvent occasionner de graves erreurs en mettant l'expression en contradiction avec la pensée.

La seule règle à suivre est celle-ci :

RÈGLE UNIQUE. Voyez à quel temps de l'indicatif ou du conditionnel vous mettriez le second verbe si la phrase exigeait l'indicatif ou le conditionnel, et mettez le temps correspondant du mode subjonctif.

Voici la correspondance des temps du subjonctif avec ceux de l'indicatif et du conditionnel :

PRÉSENT.

1104. Le *présent* du subjonctif correspond :

1° Au *présent* de l'indicatif :

Il faut que je SORTE *maintenant.*

C'est-à-dire *Je* SORS *maintenant, car il le faut.*

Dieu a voulu que tous les hommes SOIENT *frères.*

C'est-à-dire *Tous les hommes* SONT *frères; Dieu l'a voulu ainsi.*

2° Au *futur* de l'indicatif :

Il faut que je PARTE *demain.*

C'est-à-dire *Je* PARTIRAI *demain ; il le faut.*

IMPARFAIT.

1105. L'*imparfait* du subjonctif correspond :

1° A l'*imparfait* de l'indicatif :

Il semblait que ma présence EXCITÂT *son audace.*

C'est-à-dire *Ma présence* EXCITAIT *son audace, au moins en apparence.*

2° Au *passé défini* de l'indicatif :

Sylla, après son abdication, retourna seul le soir à sa maison, sans que personne OSÂT *l'insulter.*

C'est-à-dire *Personne n'*OSA *l'insulter.*

3° Au *conditionnel présent* ou *futur :*

*Il faudrait que j'*ÉCRIVISSE *maintenant.*

C'est-à-dire *J'*ÉCRIRAIS, *si je faisais ce qui est utile ou bon.*

Il a réussi hier, mais pensez-vous qu'il RÉUSSÎT *demain ?*

C'est-à-dire RÉUSSIRAIT-*il demain ?*

PASSÉ.

1106. Le *passé* du subjonctif correspond :

1° Au *passé indéfini* de l'indicatif :

Il semble que la nature AIT EMPLOYÉ *la règle et le compas pour peindre la robe du zèbre.*

C'est-à-dire *La nature* A EMPLOYÉ *la règle et le compas,* etc.

2° Au *futur antérieur* de l'indicatif :

Si vous attendez qu'un enfant AIT CONTRACTÉ *l'habitude du mensonge, vous ne pourrez plus l'en corriger.*

C'est-à-dire *Quand un enfant* AURA CONTRACTÉ *l'habitude du mensonge, vous ne pourrez plus l'en corriger.*

PLUS-QUE-PARFAIT.

1107. Le *plus-que-parfait* du subjonctif correspond :

1° Au *plus-que-parfait* de l'indicatif :

Je ne savais pas que vous EUSSIEZ ÉTÉ *indisposé hier.*

C'est le contraire de : *Je savais que vous* AVIEZ ÉTÉ *indisposé hier.*

2° Au *conditionnel passé :*

Je doute qu'il EÛT *mieux* RÉUSSI *que vous.*

C'est-à-dire AURAIT-*il mieux* RÉUSSI *que vous? j'en doute.*

REMARQUE. La correspondance que nous venons d'établir une fois bien comprise, l'emploi des temps du subjonctif ne présentera plus aucune difficulté ; c'est, nous le répétons, à l'idée qu'on veut exprimer qu'il faut s'arrêter, et non au temps auquel se trouve le verbe de la proposition principale : on n'enfile pas les mots comme les perles.

Cependant, parmi les règles données par les grammairiens sur l'emploi des temps du subjonctif, il en est trois que nous allons faire connaître, parce qu'elles sont simples et applicables à un très grand nombre de cas :

Après un verbe principal à un temps passé ou au conditionnel, le verbe qui doit être au subjonctif ne se met jamais au présent ni au passé de ce mode. On ne doit donc pas dire : *Je désirais, je désirai, j'ai désiré, j'aurais désiré qu'on* RETARDE *le départ*, mais bien *qu'on* RETARDÂT *le départ.*

On ne dit pas non plus : *Il fallait, il a fallu que j'*AIE TERMINÉ *mon travail*, mais *que j'*EUSSE TERMINÉ.

Après un verbe principal au présent ou au futur, on emploie ordinairement le présent ou le passé du subjonctif; mais si le verbe au subjonctif a dans sa dépendance quelque expression conditionnelle, on doit faire usage de l'imparfait ou du plus-que-parfait :

*Je crains qu'il ne s'*ENNUYÂT *s'il était seul.*

*On ne croira pas que j'*EUSSE PU *réussir sans votre aide*, c'est-à-dire si vous ne m'aviez pas aidé.

On emploierait encore l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif après un verbe au présent ou au futur, si le sens de la proposition où se trouve le subjonctif correspondait à une interrogation faite au moyen d'un passé ou d'un plus-que-parfait :

Scarron était plaisant, mais j'ai peine à croire qu'il FÛT *gai.* (Était-il gai?)

Croyez-vous que la lettre EÛT ÉTÉ OUVERTE *et lue avant d'avoir été remise entre vos mains?* (Avait-elle été ouverte et lue?)

La première de ces trois règles souffre seule quelques exceptions, mais dans des circonstances tellement rares, qu'on peut la regarder comme vraie d'une manière presque absolue.

EMPLOI DE L'INFINITIF.

1108. L'emploi de *l'infinitif* comme sujet, comme attribut, comme complément direct, indirect ou circonstan-

ciel, n'offre aucune difficulté; nous croyons donc inutile d'insister sur ce point.

L'*infinitif* ne doit jamais être construit d'une manière louche ou équivoque; il faut toujours qu'il soit impossible de se tromper sur la personne ou la chose qui fait ou doit faire l'action. Ainsi,

NE DITES PAS :	DITES :
Ces gâteaux sont servis pour MANGER.	*Ces gâteaux sont servis pour* ÊTRE *mangés* ou *pour que nous les* MANGIONS.
C'est pour FAIRE *des heureux que Dieu nous donne des richesses.*	*C'est pour que nous* FASSIONS *des heureux que Dieu nous donne des richesses.*
Dieu nous a mis sur la terre pour PRATIQUER *la vertu.*	*Dieu nous a mis sur la terre pour que nous* PRATIQUIONS *la vertu.*
Le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER *ses vastes projets.*	*Le règne de ce prince a été trop court pour qu'il* EXÉCUTÂT *ses vastes projets.*
C'est pour ÊTRE *heureux que je fais donner à mon fils une bonne éducation.*	*C'est pour qu'il* SOIT *heureux que je fais donner à mon fils une bonne éducation.*
C'est pour DONNER *que le Seigneur nous donne.*	*C'est pour que nous* DONNIONS *que le Seigneur nous donne.*

L'emploi des *infinitifs* est également vicieux dans les deux vers suivants :

Je l'ai mandée exprès, non plus pour la *flatter*,
Mais pour *prendre* mon ordre et pour l'exécuter.

Car c'est à *je* que convient l'action de *flatter*, et c'est à *l'* pour *elle* que conviennent les actions de *prendre* et d'*exécuter*; cette divergence de rapports, à laquelle l'esprit n'est pas préparé et qu'il ne reconnaît pas sans effort, constitue une construction louche.

Il faut remplacer le second vers par :

Mais pour qu'elle prenne mon ordre et pour qu'elle l'exécute,

Ou par :

Et pour lui dicter mes ordres et les lui faire exécuter.

Cet emploi défectueux de l'*infinitif* donne de la rapidité au discours, mais c'est aux dépens de la précision

et de la clarté. Toutefois, cette considération n'arrête pas toujours les écrivains; voici quelques exemples que nous empruntons à l'excellente Grammaire de M. Guerrier de Haupt :

Pour ÉVITER *les surprises, les affaires étaient traitées par écrit dans cette assemblée.* (BOSSUET.)

Il y a beaucoup de choses qui méritent d'être moquées et jouées de la sorte, de peur de leur DONNER *du poids en les combattant.* (PASCAL.)

Sans t'en AVOIR *rien dit, toutes choses sont préparées pour satisfaire mon amour.* (MOLIÈRE.)

*Tous les désordres, toutes les guerres qu'on voit dans le monde n'arrivent que pour n'*APPRENDRE *pas la musique.* (MOLIÈRE.)

Toutes les conventions se passaient avec solennité, pour les RENDRE *plus inviolables.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Il faut éviter d'employer de suite trois ou quatre infinitifs compléments l'un de l'autre, comme dans cette phrase : *Je ne pense pas* POUVOIR ALLER *vous* VOIR *demain.*

Dites : *Je ne pense pas que je puisse* ALLER *vous* VOIR *demain.*

CHAPITRE VI

DU PARTICIPE

PARTICIPE PRÉSENT

1109. Le participe présent tient, comme nous l'avons dit, de la nature du verbe et de celle de l'adjectif.

Il tient de la nature du verbe quand il marque l'*action.* Alors il est toujours invariable :

Quel beau spectacle que de voir des enfants AIMANT *tendrement leur mère, la* CARESSANT *à l'envi, lui* OBÉISSANT *avec empressement et* PRÉVENANT *ses moindres désirs!*

Il tient de la nature de l'adjectif quand il marque l'*état.* Il prend alors le nom d'*adjectif verbal* et s'accorde en genre et en nombre avec le nom dont il exprime la manière d'être :

Le plus beau présent que le Ciel puisse faire à une mère, c'est de lui donner des enfants AIMANTS, CARESSANTS, OBÉISSANTS *et* PRÉVENANTS.

Toute la difficulté consiste, comme on le voit, à savoir reconnaître s'il y a *état* ou *action.*

1110. Il y a action :

1° Lorsqu'on peut remplacer la forme verbale en *ant* par un autre temps du verbe précédé du pronom conjonctif *qui,* ou de l'une des conjonctions *comme, lorsque, parce que, puisque :*

Ses cheveux FLOTTANT *sur ses épaules attiraient tous les regards.*

On peut dire : QUI FLOTTAIENT OU PARCE QU'ILS FLOTTAIENT *sur ses épaules.*

2° Lorsque cette forme verbale a un complément direct :

La troupe légère des nymphes s'élança, FOULANT *aux pieds les* GAZONS *émaillés de fleurs.*

Cette réflexion *embarrassant* notre *homme :*
On ne dort point, dit-il, quand on a tant d'esprit.
LA FONTAINE.

3° Lorsqu'elle est ou peut être précédée de la préposition *en,* et se traduire par *en faisant l'action de :*

Les ouvriers travaillaient EN CHANTANT.
Ces ruisseaux vont SERPENTANT *dans la prairie.*

On pourrait dire : *vont en serpentant.*

Mais remarquez qu'on dit bien :

Elle a voyagé EN MENDIANTE *pour n'être pas reconnue.*
Le mouvement des eaux se transforme EN COURANTS *réguliers.*

Parce qu'ici les mots *mendiante, courants,* sont pris substantivement et ne signifient pas *en faisant l'action de mendier, en faisant l'action de courir.*

4° Lorsqu'elle est accompagnée de la négation *ne,* qui ne saurait modifier qu'un verbe :

Ce sont de bons maîtres, NE *se* MONTRANT *jamais durs envers leurs serviteurs.*

Soi-disant est toujours invariable :

De SOI-DISANT *marquis. Une* SOI-DISANT *princesse.*

1111. Il y a état :

1° Lorsqu'on peut remplacer la forme verbale en *ant* par un adjectif qualificatif :

On aime les enfants sages et OBÉISSANTS.

On pourrait remplacer *obéissants* par *dociles.*

2° Lorsque cette forme est construite avec *être :*

La lecture de ce livre est ATTACHANTE.

3° Lorsqu'elle peut être construite avec un des temps du verbe *être,* précédé du pronom conjonctif *qui :*

. . . . Dans ma vieillesse *languissante,*
Le sceptre que je tiens pèse à ma main *tremblante.*

C'est-à-dire *Dans ma vieillesse,* QUI EST LANGUISSANTE, *le sceptre pèse à ma main,* QUI EST TREMBLANTE.

1112. La forme verbale en *ant*, accompagnée d'un complément indirect ou circonstanciel, est, selon l'idée qu'on veut exprimer, **tantôt participe présent, tantôt adjectif verbal.**

Par exemple, dans cette phrase :

Voyez-vous la rosée DÉGOUTTANT *des feuilles?*

La rosée tombe goutte à goutte : il y a action.

Dans cette autre phrase :

Voyez-vous les feuilles DÉGOUTTANTES *de rosée?*

Les feuilles sont vues mouillées par la rosée : il y a état.

Ainsi, le choix entre le participe présent et l'adjectif verbal dépend surtout de l'idée qu'on veut exprimer.

1113. Les mots *appartenant, approchant, demeurant, descendant, résultant, tendant,* et sans doute quelques autres encore, sont quelquefois employés comme adjectifs verbaux :

Une maison à lui APPARTENANTE *sera bientôt vendue.*

Les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort APPROCHANTE *de la leur.*

Le procureur impérial s'est rendu au lieu où ladite dame est DEMEURANTE.

Il était juste qu'ils conférassent les bénéfices fondés par eux aux seigneurs DESCENDANTS *des premiers fondateurs.* (VOLTAIRE.)

Les cas RÉSULTANTS *du procès.*

Les preuves RÉSULTANTES. (ACAD.)

On a semé des libelles TENDANTS *à la sédition.*

La plupart de ces mots ne se disent guère, comme le prouvent les exemples précédents, qu'en termes de procédure ou en style administratif.

1114. Les participes AYANT et ÉTANT **sont toujours invariables.**

Cependant *ayant* prend, selon l'ancien usage (1), le

(1) Autrefois le participe présent s'accordait, comme en latin, en genre et en nombre avec le nom :

> Et plus loin des laquais l'un l'autre *s'agaçants*,
> Font aboyer les chiens et jurer les passants.
>
> BOILEAU.

On croit généralement que c'est à la publication des fameuses lettres de

signe du pluriel dans les termes de pratique *les* AYANTS *droit, les* AYANTS *cause :*

Les créanciers sont aussi quelquefois considérés comme AYANTS *cause.*

Chacun des AYANTS *droit a présenté ses titres.* (ACAD.)

1115. Un certain nombre de participes présents changent d'orthographe en devenant adjectifs verbaux. Ainsi,

1° Les uns perdent la voyelle *u* du radical :

PARTICIPES PRÉSENTS.	ADJECTIFS VERBAUX.
Il parle sans cesse, FATIGUANT *tout le monde du récit de ses aventures.*	*Je connais certains ouvrages dont la lecture est* FATIGANTE.
Cet homme, EXTRAVAGUANT *à tout moment, mériterait d'être mis aux Petites-Maisons.*	*Ce qu'il a dit m'a paru bien* EXTRAVAGANT.
C'est en INTRIGUANT *que la plupart des ambitieux arrivent aux honneurs.*	*C'est un drôle qui ne manque pas d'esprit, et qui est* INTRIGANT *comme tous les diables.* (LE SAGE.)

2° Les autres changent *qu* en *c* :

Ces négociants, VAQUANT *continuellement à leurs affaires, ne peuvent manquer de réussir.*	*Il y a un appartement* VACANT *dans cette maison.*
Tout en CONVAINQUANT *ses adversaires, on ne les persuade pas toujours.* (J.-J. ROUSSEAU.)	*Les preuves de la religion sont si* CONVAINCANTES, *qu'à moins d'un aveuglement volontaire, on est obligé d'y souscrire.*

3° Un nombre plus considérable changent *a* en *e* ; mais alors ces derniers sont de simples adjectifs qualificatifs :

Combien ne voit-on pas de gens NÉGLIGEANT *leurs intérêts pour leurs plaisirs !*	*Les enfants* NÉGLIGENTS *deviennent presque toujours des hommes paresseux.*
Un homme EXCELLANT *dans sa profession réussit toujours.*	*J'ai eu la visite de votre oncle : c'est un* EXCELLENT *homme.*

Pascal, en 1659, qu'il faut reporter l'époque de la fixation de notre langue à cet égard. Arnauld enseigna le premier, dans sa *Grammaire générale*, publiée en 1660, l'invariabilité du participe en *ant*, et l'accord des adjectifs verbaux ; et l'Académie prononça, le 3 juin 1679 : « La règle est faite, on ne fera plus accorder le participe présent. » Depuis ce moment, cette doctrine n'a point varié, et l'Académie, dans les dernières éditions de son Dictionnaire, et tous les grammairiens modernes n'ont fait que la confirmer.

Ils se sont entendus sur le fond, tout en DIFFÉRANT *sur la forme.*

L'Espagne, ADHÉRANT *aux conditions proposées par la France, signa le traité des Pyrénées.*

Cette réponse ÉQUIVALANT *à un refus, je n'ai qu'à me retirer.*

Le sang, en AFFLUANT *trop abondamment au cœur, peut causer de graves maladies.*

Je suis fâché de me trouver d'un avis si DIFFÉRENT *du vôtre.*

La raison et l'entendement sont naturellement ADHÉRENTS *à la pensée de l'homme.* (PASCAL.)

Courage et valeur sont des mots à peu près ÉQUIVALENTS.

La Loire, avec ses rivières AFFLUENTES, *forme le plus beau des cinq bassins de la France.*

1116. PREMIÈRE REMARQUE. Le participe présent précédé de la préposition *en* doit, généralement, se rapporter au sujet de la proposition :

Ainsi, on dira bien :

On forme le pluriel des noms EN AJOUTANT *s au singulier,*

Parce que EN AJOUTANT se rapporte au sujet *on*.

Mais on ne dirait pas aussi bien :

Le pluriel des noms se forme EN AJOUTANT *s au singulier.*

EN AJOUTANT, construit de cette manière, semble signifier que c'est le pluriel qui ajoute ; cependant personne ne s'y trompe sérieusement.

La faute serait plus choquante si l'on disait :

Mon cruel oncle *en lisant* m'a surpris.

VOLTAIRE.

Tout le monde comprendrait d'abord que c'est l'oncle qui lisait, tandis que, en réalité, c'est le neveu ou la nièce.

Il quitte avec regret ce vieillard vertueux :
Des pleurs, *en l'embrassant*, coulèrent de ses yeux.

VOLTAIRE.

Ce sont les pleurs qui paraissent embrasser.

Approchez, approchez, jeunes infortunés,
Qu'aux maux presque *en naissant* le Ciel a condamnés.

VOLTAIRE.

EN NAISSANT semble se rapporter à Ciel.

Cette règle est loin d'être absolue, mais il faut l'observer toutes les fois que le sens de la phrase pourrait être équivoque.

DEUXIÈME REMARQUE. Ce que nous venons de dire (§§ 1110 et 1111) sur le participe présent et l'adjectif verbal est complet, et nous pourrions nous en tenir là ; mais cette distinction entre le participe et l'adjectif, entre le mot-action et le mot-état, en un mot, entre l'*invariabilité* et la *variabilité*, est une des questions les plus délicates de la grammaire, et c'est ici surtout que le superflu devient parfois nécessaire. Nous croyons donc bon de revenir sur un cas qui est en quelque sorte le nœud de cette importante question, nous voulons parler du cas où la forme verbale en *ant* est suivie d'un complément indirect ou d'un complément circonstanciel.

1117. Le complément marque-t-il une action momentanée, une circonstance accidentelle ou passagère, de lieu, de temps, de manière, etc., le mot est *participe présent*, par conséquent *invariable*.

Au contraire, le complément se rapporte-t-il à une conduite habituelle, à une situation dont la durée se prolonge; suppose-t-il une manière d'être durable, une qualité distinctive, une action continue, qui, par cela même, devient un état permanent, le mot est *adjectif verbal* et *variable*.

Voici deux colonnes d'exemples présentant l'un et l'autre cas :

ACTION — PARTICIPE — INVARIABLE.	ÉTAT — ADJECTIF — VARIABLE.
Voyez-vous ces débris FLOTTANT *vers la côte?* (FÉNELON.)	*Calypso aperçut des cordages* FLOTTANTS *sur la côte.* (FÉN.)
Toutes ces idées, ROULANT *à tout moment dans cette âme farouche, lui inspiraient une haine muette et cachée.* (LA HARPE.)	*Ces étoiles sont autant de soleils dont chacun a des mondes* ROULANTS *autour de lui.* (VOLTAIRE.)
Ses chevaux fougueux ne sentant plus sa main défaillante, et les rênes FLOTTANT *sur leur cou, l'emportent çà et là.* (FÉNELON.)	*Il ne songe qu'à conserver la délicatesse de son teint, qu'à peigner ses cheveux blonds* FLOTTANTS *sur ses épaules.* (BONIFACE.)
Il y a des personnes OBLIGEANT *plutôt par vanité que par bienveillance.*	*Les personnes désintéressées et* OBLIGEANTES *par caractère sont rares.*
Voyez la sueur RUISSELANT *sur son visage.*	*Voyez sa figure* RUISSELANTE *de sueur.*
Où courez-vous, mortels abusés, et pourquoi allez-vous ERRANT *de vanité en vanité?* (BOSSUET.)	*Il pleurait de dépit, et alla trouver Calypso* ERRANTE *dans les sombres forêts.* (FÉNELON.)

Nous allons commenter d'après le principe que nous avons posé les deux phrases qui occupent la tête de chaque colonne, et qui sont du même auteur.

. . . *Débris* FLOTTANT *vers la côte.* Les débris franchissent un espace et se dirigent vers un but, vers la côte. Il y a mouvement, changement de lieu : c'est une *action* qui aura pour terme le moment où les débris seront jetés sur la côte.

. . . *Cordages* FLOTTANTS *sur la côte.* Ces cordages sont représentés comme fixés dans un lieu ; ils surnagent sans

direction certaine: c'est un *état,* une situation dont la durée ne saurait être limitée.

On dirait vraiment que Fénelon a construit ces deux phrases tout exprès pour les grammairiens ; mais les grammairiens, dans ce Sahara, qu'ils traversent, rencontrent rarement de ces sources vives, et ce sera une raison pour que nous citions encore ces deux passages de Racine. qui offrent la même nuance d'idée.

Andromaque dit à Hermione :

> Et n'est-ce point, madame, un spectacle assez doux
> Que la veuve d'Hector *pleurant* à vos genoux ?

Elle veut exprimer l'*action.*

Dans la même tragédie, Hermione dit à Pyrrhus :

> *Pleurante* après son char vous voulez qu'on me voie.

Elle veut exprimer l'*état.*

PARTICIPE PASSÉ

1118. Ou le participe passé est employé sans auxiliaire, ou il est construit soit avec l'auxiliaire *être,* soit avec l'auxiliaire *avoir.* De là les trois règles générales suivantes :

I. PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SANS AUXILIAIRE.

1119. Le *participe passé* employé sans auxiliaire est un qualificatif, qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :

Une ROBE DÉCHIRÉE. *Des* ROBES DÉCHIRÉES.

Un HABIT DÉCHIRÉ. *Des* HABITS DÉCHIRÉS.

Ma SOEUR, FRAPPÉE *de cette nouvelle, tomba* ÉVANOUIE.

FRAPPÉES *de cette nouvelle, mes* SOEURS *tombèrent* ÉVANOUIES.

J'ai vu la FOI *des contrats* BANNIE, *les* LOIS *les plus saintes* ANÉANTIES, *toutes les* LOIS *de la nature* RENVERSÉES. (MONTESQUIEU.)

Que de SCANDALES ÉVITÉS ! *que de* CRIMES PRÉVENUS ! *que de* MAUX *publics* ARRÊTÉS ! *que de* FAIBLES CONSERVÉS ! *que de* JUSTES AFFERMIS ! *que de* PÉCHEURS RAPPELÉS ! *que d'*ÂMES RETIRÉES *du précipice !* (MASSILLON.)

Que de *remparts détruits!* que de *villes forcées!*
Que de *moissons* de gloire en courant *amassées!*
BOILEAU.

NOTA. — Pour les participes *excepté*, *supposé*, *attendu*, *vu*, *approuvé*, *ouï*, *passé*, *compris*, *y compris*, *non compris*, et les locutions *ci-joint*, *ci-inclus*, qui rentrent dans le même cas, voir les numéros 968 et 969.

II. PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC *ÊTRE*.

1120. Le *participe passé* conjugué avec *être* est encore un véritable adjectif, et s'accorde en genre et en nombre avec le sujet, qui tantôt le précède, tantôt le suit :

La VERTU *timide* EST *souvent* OPPRIMÉE. (MASSILLON.)

Les anciens GRECS ÉTAIENT *généralement* PERSUADÉS *que l'âme est immortelle.* (BARTHÉLEMY.)

Cette LOI FUT ABOLIE *par le fait, sans* ÊTRE *formellement* RÉVOQUÉE. (ACAD.)

BÉNIS SOIENT *les* ROIS *qui sont les pères de leurs peuples!* (FÉNELON.)

Voici la place où FUT CONSTRUITE *la* CABANE *des naufragés.*

NOTA. — Remarquez que cette règle n'est pas applicable aux participes des verbes pronominaux, parce que, dans les temps composés de ces verbes, *être* est toujours mis pour *avoir*.

III. PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC *AVOIR*.

1121. Le *participe passé* construit avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec son complément direct, quand ce complément le précède :

Les lettres QUE *je vous* AI ÉCRITES, LES AVEZ-*vous* REÇUES?

Une Furie leur répétait avec insulte toutes les louanges QUE *leurs flatteurs leur* AVAIENT DONNÉES *pendant leur vie.* (FÉNELON.)

Les meilleures harangues sont celles QUE *le cœur* A DICTÉES. (MARMONTEL.)

Toutes les dignités *que* tu m'*as demandées*,
Je te *les ai* sur l'heure et sans peine *accordées*.
CORNEILLE.

Écrites s'accorde avec son complément direct *que*, mis pour *lettres*, féminin pluriel; *reçues*, avec *les*. — *Données* s'accorde avec *que*, mis pour *louanges*, féminin pluriel. — *Dictées* s'accorde avec *que*, mis pour *harangues*, fémi-

nin pluriel. — *Demandées* s'accorde avec *que*, mis pour *dignités*, féminin pluriel, et *accordées*, avec *les*.

1122. Le *participe passé* reste invariable quand le complément direct le suit :

Mon père a ÉCRIT *une* LETTRE. *Cet élève a* PERDU *sa* PLUME. *Le chat a* MANGÉ *la* SOURIS.

Didon a FONDÉ *sur la côte d'Afrique la superbe* VILLE *de Carthage.* (FÉNELON.)

Ceux qui ont RENDU *de grands* SERVICES *à leur patrie ont presque toujours été funestes à la liberté.* (LEMARE.)

L'ignorance a *flétri* les *lauriers* du génie.
MICHAUD.

N'était-ce pas assez qu'un vainqueur odieux
De l'auguste Sion eût *détruit* tous les *charmes*,
Et *traîné* ses *enfants* captifs en mille lieux?
RACINE.

PREMIÈRE REMARQUE. A propos de l'accord du participe passé avec le complément direct quand il en est précédé, voici une construction particulière à la langue française et à laquelle les poètes recouraient souvent autrefois pour les besoins de la rime ou de la mesure, mais qui est à peu près abandonnée aujourd'hui :

Il a par sa valeur vingt *provinces conquises.*
MALHERBE.

Aucun étonnement n'a leur *âme fléchie.*
CORNEILLE.

Le seul amour de Rome a sa *main animée.*
CORNEILLE.

Il m'a droit dans ma chambre une *boîte jetée.*
LA FONTAINE.

Il avait dans la terre une *somme enfouie.*
LA FONTAINE.

Je n'aurais pas d'un roi cette *chose soufferte.*
LA FONTAINE.

Combien de fois la lune a ses *pas éclairés.*
LA FONTAINE.

Un certain loup, dans la saison
Que les tièdes zéphyrs ont *l'herbe rajeunie...*
LA FONTAINE.

Dans la construction directe, ces participes seraient tous invariables, en vertu de la règle à laquelle ils sont soumis; ici, ils perdent leur nature verbale et sont de véritables adjectifs, qui qualifient *provinces, âme, main, boîte, somme, chose, pas, herbe.*

DEUXIÈME REMARQUE. — L'accord du participe passé avec son complément direct n'a pas toujours été considéré comme une loi générale. A l'époque où cette règle se formulait, les écrivains accordaient à la place qu'occupait le sujet une influence de variabilité ou d'invariabilité. Ainsi, on n'aurait pas fait varier le participe dans les deux exemples suivants :

Les proportions colossales qu'a PRISES *cet ouvrage en font regarder l'achèvement comme douteux.*

Les lettres qu'a ÉCRITES *madame de Sévigné sont presque toutes des chefs-d'œuvre.*

On aurait dit :

Les proportions colossales qu'a PRIS *cet* OUVRAGE *en font.....*

Les lettres qu'a ÉCRIT MADAME DE SÉVIGNÉ *sont.....*

Parce que l'on aurait pensé que *cet* ouvrage *a* PRIS *des proportions....*, que MADAME DE SÉVIGNÉ *a* ÉCRIT *les lettres....*, et non que *les proportions ont été* PRISES...., que *les lettres ont été* ÉCRITES ; en un mot, parce que l'on aurait fait accorder avec le sujet et non avec le régime, comme lorsqu'on dit vulgairement : *Quelle leçon a-t-il* APPRIS? et même : *Elle s'est* FAITE *un jupon.* Mais depuis longtemps la règle est fixée à cet égard.

Tous les participes passés se rapportent aux trois règles générales que nous venons d'établir; mais au troisième cas général se rattachent les dix cas particuliers que nous allons passer en revue :

1° Participe passé suivi d'un infinitif exprimé;
2° Participe passé suivi d'un infinitif sous-entendu;
3° Participes passés *fait* et *laissé* suivis d'un infinitif;
4° Participe passé des verbes pronominaux;
5° Participe passé placé entre deux *que;*
6° Participe passé ayant pour complément *l'* mis pour *cela;*
7° Participe passé précédé de *le peu;*
8° Participe passé précédé du pronom *en;*
9° Participe passé des noms intransitifs ;
10° Participe passé des verbes impersonnels.

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF.

1123. Le participe passé d'un verbe transitif suivi d'un infinitif est tantôt variable, tantôt invariable.

1° Il est variable lorsqu'il a pour complément direct le pronom qui le précède :

La dame QUE *j'ai* ENTENDUE CHANTER *a une belle voix.*

Entendue s'accorde avec son complément direct *que,* mis pour *dame,* dont il est précédé.

On reconnaît que le participe passé a pour complément direct le pronom qui le précède quand on peut placer entre le participe et l'infinitif le nom que ce pronom remplace : *J'ai entendu la* DAME *chanter.*

1124. 2° Il est invariable lorsqu'il a pour complément direct l'infinitif qui le suit :

Santeul a composé la plupart de ces belles hymnes que vous avez ENTENDU CHANTER *dans nos églises.*

Le participe passé *entendu* est invariable, parce qu'il est suivi de son complément direct *chanter* : *Vous avez* ENTENDU *chanter les hymnes*. Le pronom *que* est le complément direct de *chanter*, et non du participe passé *entendu*.

On reconnaît que le participe passé a pour complément direct l'infinitif qui le suit, quand on ne peut pas placer entre le participe et l'infinitif le nom dont le pronom précédent tient la place. Ici, on ne peut pas dire : *J'ai* ENTENDU *les* HYMNES *chanter*.

NOTA. — Voici deux petits moyens mécaniques qui ne sont pas à dédaigner, pour ces deux raisons : ils sont à peu près infaillibles, et le participe passé suivi d'un infinitif est, parmi les cas difficiles, un de ceux qui se présentent le plus souvent.

PREMIER MOYEN MÉCANIQUE. Le participe passé suivi d'un infinitif est variable si l'infinitif peut se tourner en participe présent :

Les blés que j'ai VUS MÛRIR.

Les blés que j'ai VUS MÛRISSANT (faisant l'action de mûrir).

Il est invariable si le sens ne permet pas cette transformation :

Les blés que j'ai VU SEMER, *que j'ai* VU MOISSONNER, *que j'ai* VU ENGERBER, *que j'ai* VU ENGRANGER, *que j'ai* VU BATTRE, *que j'ai* VU PORTER *au moulin*, *que j'ai* VU MOUDRE, etc.

L'infinitif changé en participe présent constituerait un non-sens.

DEUXIÈME MOYEN MÉCANIQUE. Le participe passé suivi d'un infinitif varie quand, en faisant la question *qu'est-ce qui est* ou *qui est-ce qui est* avec le participe, et la question *qu'est-ce qui* ou *qui est-ce qui* avec l'infinitif, le même mot répond aux deux questions :

Les acteurs que nous avons VUS JOUER.

Qui est-ce qui est vu? les acteurs. *Qui est-ce qui* joue? les acteurs. Participe variable.

Les acteurs que nous avons ENTENDU APPLAUDIR.

Qui est-ce qui est entendu? Ce sont les acteurs. *Qui est-ce qui* applaudit? Ce ne sont pas les acteurs. Participe invariable.

D'après ces principes et ces petites recettes, on écrira :

AVEC ACCORD :	SANS ACCORD :
Les acteurs QUE *j'ai* VUS *jouer hier ont été couverts d'applaudissements.*	*Les tragédies que j'ai* VU JOUER *la semaine dernière ne valent pas celles de Racine.*
Ces hommes sont injustes; je LES *ai* VUS *vous refuser des faveurs que vous aviez méritées.*	*Les faveurs que je vous ai* VU REFUSER, *vous les aviez pourtant méritées.*
Je LES *ai* ENTENDUS *louer leurs ennemis.*	*Je les ai* ENTENDU LOUER *par leurs ennemis.*

Certaines phrases analogues à celles qui précèdent peuvent même présenter un double sens; alors le participe passé varie ou ne varie pas.

Ainsi, les deux phrases suivantes peuvent être également régulières : *Cette dame, je l'ai* VUE *peindre; cette dame, je l'ai* VU PEINDRE. La première signifie que l'on a vu une dame faisant l'action de peindre, et la seconde, que l'on a vu quelqu'un peignant cette dame, faisant son portrait.

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF PRÉCÉDÉ D'UNE PRÉPOSITION.

1124 *bis*. Les deux règles que nous venons de donner sont applicables au participe passé suivi d'un infinitif précédé d'une préposition.

Il faut distinguer, comme dans les exemples précédents, si le pronom est complément direct du participe ou de l'infinitif. Dans le premier cas, le participe varie; dans le second, il est invariable. Un moyen purement mécanique de faire cette distinction est de voir si, en donnant une autre construction à la phrase, on peut placer le complément entre le participe et l'infinitif ou seulement après l'infinitif.

En employant ce mécanisme, on écrira :

AVEC ACCORD :	SANS ACCORD :
Des obstacles imprévus NOUS *ont* EMPÊCHÉS *de sortir.*	*Il a quitté la route qu'il avait* RÉSOLU *de* SUIVRE.
Les personnes QUE *j'ai* INVITÉES *à dîner tardent bien à venir.*	*La note que vous m'avez* COMMANDÉ *de* RÉDIGER *est prête.*

Parce que dans les exemples de la première colonne on peut dire : *Des obstacles imprévus ont empêché* NOUS *de sortir, J'ai invité des* PERSONNES *à dîner;* tandis que dans ceux de la seconde il faut dire : *Il avait résolu de suivre la* ROUTE, *Il a commandé de rédiger la* NOTE.

NOTA. — Il se présente ici une petite difficulté avec les participes *eu* et *donné*. Presque toujours le complément direct qui précède paraît être à sa place indifféremment après le participe et après l'infinitif; et, dans cette alternative, la plupart des grammairiens conseillent la variabilité. Nous ne saurions nous ranger toujours à cet avis, car il y a des cas où, évidemment, le substantif est complément

de l'infinitif et où il y aurait presque un non-sens à le faire dépendre du participe. En voici des exemples :

Il s'est approprié les troupeaux qu'on lui avait DONNÉ *à* GARDER.

Ce dessinateur n'a pas réussi dans tous les plans qu'il a EU *à* DRESSER.

Paul est devenu propriétaire de la ferme qu'il n'avait EU *d'abord qu'à* FAIRE VALOIR.

Les rivières que nous avons EU *à* TRAVERSER.

Les constellations qu'on lui a DONNÉ *à* DÉCRIRE.

Combien de reproches n'a-t-il pas EU *à* S'ADRESSER !

Évidemment,

On n'avait pas *donné* des troupeaux, on avait *donné à garder* des troupeaux.

Le dessinateur n'avait pas *eu* des plans, il avait *eu à dresser* des plans.

Paul n'avait pas *eu* une ferme, il n'avait *eu* qu'à *faire valoir* une ferme, puisque ce n'est que plus tard qu'il en est devenu propriétaire.

On n'a pas *eu* des rivières, mais *à traverser* des rivières.

On n'a pas *donné* des constellations, on a *donné à* les *décrire*.

Il n'a pas *eu* des reproches, il a *eu à* s'en *adresser*.

Ces distinctions ont une double importance : au point de vue de l'orthographe, et sous le rapport intellectuel.

Les participes *eu* et *donné* varient chaque fois qu'un non-sens n'est pas à craindre, et même chaque fois qu'il paraît indifférent de mettre le complément après le participe ou après l'infinitif. On peut dire indistinctement : *La reine a eu des ennemis à combattre* ou *a eu à combattre des ennemis. Je vous ai donné une leçon à apprendre* ou *Je vous ai donné à apprendre une leçon.* Donc, on est autorisé à écrire : *Les ennemis que la reine a* EUS *à combattre. La leçon que je vous ai* DONNÉE *à apprendre.*

PARTICIPE PASSÉ *FAIT* SUIVI D'UN INFINITIF.

1125. Le participe passé *fait* suivi d'un infinitif est toujours invariable :

On les a FAIT *sortir,* FAIT *dormir,* FAIT *boire,* etc.

Les n'est le complément direct ni de FAIT ni des infinitifs SORTIR, DORMIR, BOIRE, mais des deux mots ensemble, qui forment comme un seul verbe composé. En effet, *faire sortir,* c'est *expulser ; faire dormir,* c'est *endormir ; faire boire,* c'est *abreuver ;* etc.

Voici d'autres exemples :

Les plantes que j'ai FAIT *arracher étaient nuisibles.*

Louis XI fit taire ceux qu'il avait FAIT *si bien parler.*

Une effroyable voix alors s'est *fait* entendre.

RACINE.

Le participe *fait* suivi d'un adjectif suit la règle générale :

Les soldats que notre armée a FAITS *prisonniers.*

Les femmes que la guerre a FAITES *veuves.*

PARTICIPE PASSÉ *LAISSÉ* SUIVI D'UN INFINITIF.

1126. Plusieurs grammairiens consacrent un chapitre particulier au participe passé *laissé* suivi d'un infinitif. Or, ce participe est absolument soumis à la même règle que ses quinze ou seize mille confrères, c'est-à-dire à celle qui a été exposée plus haut. Voici du participe *laissé* de nombreux exemples pris dans les diverses circonstances où ce participe peut être employé, et qui relèvent tous de la règle qui gouverne le participe passé suivi d'un infinitif.

EXEMPLES DE *LAISSÉ* VARIABLE :

Les élèves QUE *nous avons* LAISSÉS *lire,* QUE *nous avons* LAISSÉS *manger et boire,* QUE *j'avais* LAISSÉS *étudier pendant la récréation,* QUE *vous avez* LAISSÉS *écrire à leurs parents.*

Elle s'était LAISSÉE *aller à la douceur de vivre.* (D'ALEMBERT.)

Le monde NOUS *a* LAISSÉS *rire et pleurer tout seuls.* (RACINE.)

Mon sujet s'étendant sous ma plume, je L'*ai* LAISSÉE *aller sans contrainte.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Elle s'est LAISSÉE *mourir de faim.* (PORT-ROYAL.)

Je LES *ai* LAISSÉS *se divertir, se consoler, se repentir.* (GIRAULT-D.)

Et je *vous* ai *laissés* tout le long quereller,
Pour voir où tout cela pourrait enfin aller.

MOLIÈRE.

EXEMPLES DE *LAISSÉ* INVARIABLE :

Ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient LAISSÉ FAIRE *sous leur autorité.* (FÉNELON.)

Rappelez-vous, Athéniens, les humiliations qu'il vous en a coûté pour vous être LAISSÉ ÉGARER *par vos orateurs.* (VOLTAIRE.)

De concert avec lui, elle s'était LAISSÉ RENFERMER *pour se dérober à des poursuites qui alarmaient sa vertu.* (LE SAGE.)

PARTICIPES PASSÉS AYANT POUR COMPLÉMENT DIRECT UN INFINITIF SOUS-ENTENDU.

1127. Les participes passés *dû, pu, voulu, désiré, su, permis,* et sans doute quelques autres encore, ont souvent pour complément direct un infinitif sous-entendu; dans ce cas, ils sont toujours invariables :

Il n'a pas payé toutes les sommes qu'il aurait DÛ (sous-entendu PAYER).

Vous avez aimé votre prochain si vous lui avez rendu tous les services que vous avez PU (s.-ent. *lui* RENDRE).

Mais on écrira, en faisant accorder le participe passé :

Il m'a toujours payé les sommes QU'*il m'a* DUES.

Il veut fortement les choses QU'*il a une fois* VOULUES.

Parce qu'il n'y a point d'infinitif sous-entendu après le participe : *Il a* DÛ *les sommes ; il a* VOULU *les choses.*

Dans ces phrases, le pronom *que* est le complément direct de *a dues, a voulues;* et, comme ce complément précède les participes, ceux-ci doivent prendre l'accord.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES ESSENTIELLEMENT PRONOMINAUX.

1128. Le participe passé des verbes essentiellement pronominaux suit la règle du participe passé employé avec *avoir,* et s'accorde toujours en genre et en nombre avec le pronom complément qui le précède :

La haine S'EST EMPARÉE *de son âme.* (ACAD.)

A ces mots, des transports de joie SE SONT EMPARÉS *de mes sens.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Ils SE SONT ENFUIS *à notre approche.*

En effet, dans les verbes essentiellement pronominaux, le pronom complément est toujours direct, et, comme il précède le participe, il commande l'accord.

La décomposition de ces sortes de verbes montre clairement que le pronom complément est direct. En effet, *s'emparer,* c'est *se mettre en part, en possession; s'enfuir,* c'est *se mettre en fuite; se repentir,* c'est *se mettre en peine; s'abstenir,* c'est *se tenir loin de,* etc.

Remarquez d'ailleurs que le pronom complément est, pour le genre et pour le nombre, toujours identique au sujet.

Un seul verbe essentiellement pronominal fait exception à la règle que nous venons d'établir : c'est le verbe *s'arroger (prendre pour soi),* dont le pronom complément est toujours indirect :

Ils se sont ARROGÉ *des* DROITS *qui les ont perdus.*

Mais, comme ce verbe est équivalent à un verbe actif, il se présente des cas où il est précédé d'un complément

direct autre que le pronom dont il est accompagné, et avec lequel il s'accorde nécessairement :

Les droits QU'*ils se sont injustement* ARROGÉS *les ont perdus*.

Ici, l'accord a lieu avec *que* représentant *droits*, et non avec *se*, mis pour *à eux*, *à soi*.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES ACCIDENTELLEMENT PRONOMINAUX.

1129. Le participe passé des verbes pronominaux accidentels, et ils le sont presque tous, suit complètement la règle générale du participe passé employé avec *avoir*, c'est-à-dire qu'il est variable ou invariable selon qu'il est ou non précédé d'un complément direct, ce qui revient à dire si les pronoms compléments *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*, qui accompagnent toujours ces sortes de participes, sont mis pour *moi*, *toi*, *soi*, etc., ou pour *à moi*, *à toi*, *à soi*, etc. Une série d'exemples offrant l'un et l'autre de ces deux cas en dira plus que toutes les explications.

PARTICIPE VARIABLE :

Ma patrie, ma famille, mes amis SE *sont* PRÉSENTÉS *à mon esprit, et ma tendresse* S'*est* RÉVEILLÉE. (MONTESQUIEU.)

Nous ne NOUS *sommes pas encore* AVISÉS *de mettre au maillot les petits des chiens ni des chats*. (J.-J. ROUSSEAU.)

Ah! comment S'*est* ÉCLIPSÉE *tant de gloire? Comment* SE *sont* ANÉANTIS *tant de travaux?* (VOLNEY.)

Vous VOUS *êtes* RENDUS *les esclaves des hommes frivoles que vous aviez vaincus*. (J.-J. ROUSSEAU.)

Les Athéniens SE *sont* TROUVÉS *asservis sans s'en apercevoir*. (BARTHELEMY.)

On respecte dans l'abaissement ceux qui SE *sont* RESPECTÉS *dans la grandeur*. (NAPOLÉON Ier.)

Notre religion est née sous le chaume des pêcheurs; elle S'*est* PROPAGÉE *au milieu des persécutions*. (MICHAUD.)

La plupart des grands hommes de mer que la France a produits SE *sont* FORMÉS *dans la marine marchande*. (THOMAS.)

A ces mots j'ai frémi, mon âme *s'est troublée*.
CORNEILLE.

A l'injuste Athalie ils *se* sont tous *vendus*.
RACINE.

Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu *t'es donnée*.
VOLTAIRE.

PARTICIPE INVARIABLE :

Les Asiatiques, très anciennement civilisés, se sont FAIT *une* ESPÈCE *d'art de l'éducation de l'éléphant.* (BUFFON.)

Les Français s'étaient OUVERT *une* RETRAITE *glorieuse par la bataille de Fornoue.* (VOLTAIRE.)

Par des lectures dangereuses, les jeunes filles se sont souvent TROUBLÉ *le* CERVEAU. (FÉNELON.)

Dieu n'a donné aux hommes ni canons ni baïonnettes, et ils se sont FAIT *des* CANONS *et des* BAÏONNETTES *pour se détruire.* (VOLTAIRE.)

J'admire, j'en conviens, l'accord de ces trois frères :
Pluton, Neptune, Jupiter,
Qui se sont *partagé*, sans tumulte et sans guerres,
Le *ciel*, et la *mer*, et l'*enfer*.

FR. DE NEUFCHÂTEAU.

1130. Le participe passé d'un verbe accidentellement pronominal formé d'un verbe intransitif est toujours invariable, puisqu'un verbe de cette espèce n'a jamais de complément direct :

Voyez cette multitude d'yeux, ce diadème clairvoyant dont la nature s'est PLU *à ceindre la tête de la mouche.*

Bien des systèmes de philosophie se sont SUCCÉDÉ *depuis Socrate.*

Ces dames se sont SOURI ; *elles se sont* PARLÉ *des yeux.*

Se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se convenir, se ressembler, se parler, se succéder, se suffire, se nuire, s'entre-nuire sont à peu près les seuls verbes accidentellement pronominaux formés d'un verbe intransitif.

1131. PREMIÈRE REMARQUE. Le participe passé des verbes *se persuader* et *s'assurer* offre de la difficulté. Ces participes peuvent être variables ou invariables, placés dans des phrases qui sont en apparence analogues. Soient les exemples suivants :

PARTICIPE INVARIABLE :	PARTICIPE VARIABLE :
Ils s'étaient PERSUADÉ QU'ON N'OSERAIT LES CONTREDIRE.	*Ils* SE *sont* PERSUADÉS *l'un l'autre de la bienveillance de leurs intentions.*
Ils se sont ASSURÉ *mutuellement* QU'ILS NE SE NUIRAIENT PAS.	*Nous* NOUS *sommes* ASSURÉS *qu'ils avaient tort.*

Remarquez que, dans les exemples de la première colonne, le pronom *se* renferme la préposition *à* et constitue dès lors un com-

plément indirect. Les compléments directs sont les deux propositions *qu'on n'oserait les contredire* — *qu'ils ne se nuiraient pas.* Au contraire, dans les exemples de la seconde colonne, *se* et *nous* sont de véritables compléments directs ; *de la bienveillance* — *qu'ils avaient tort*, mis pour *de cela, qu'ils avaient tort*, sont compléments indirects.

1132. Le participe passé du verbe *s'imaginer* exige aussi une courte explication. Les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous* sont toujours mis pour *à moi*, *à toi*, *à soi*, etc., et ne sauraient exercer aucune influence sur le participe, qui reste toujours invariable, comme dans les phrases suivantes :

Elles se sont IMAGINÉ *des choses fausses.*

Nous nous sommes IMAGINÉ *qu'on nous trompait.*

Mais il est des cas où ce participe est précédé d'un complément direct d'une autre nature, qui amène la variabilité :

Les choses fausses QU'*elles se sont* IMAGINÉES.

Ici, le participe passé *imaginées* s'accorde avec *que* mis pour *choses*, et rentre dans notre troisième règle générale.

1133. DEUXIÈME REMARQUE. Les verbes *se douter*, *se convaincre* se présentent également avec deux compléments, l'un qui précède, l'autre qui suit le participe, et où ne figure aucune préposition apparente ; alors on peut hesiter sur l'accord de leur participe. Ici, la préposition *de* est le plus souvent sous-entendue avant le complément qui suit le participe. Dans ce cas, le complément qui précède est direct, et le participe varie :

Nous NOUS *sommes* DOUTÉS *qu'il ne réussirait pas dans cette affaire ;*

C'est-à-dire : nous avons mis *nous* en doute sur cela, sa réussite dans cette affaire.

Cette dame S'*est* CONVAINCUE *qu'on la trompait ;*

C'est-à-dire : elle a convaincu *se, soi, elle*, DE cette chose, qu'on la trompait.

Ce qui ne laisse aucune hésitation sur la variabilité, c'est qu'on dirait : *Ils* S'*en sont* DOUTÉS, — *Elles* S'*en sont* CONVAINCUES.

Si la préposition *de* est exprimée après le participe, il ne saurait y avoir de difficulté :

Nous NOUS *étions* DOUTÉS *de cette perfidie.*

Nous NOUS *étions* CONVAINCUS *de sa bonne foi.*

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN ADJECTIF OU D'UN AUTRE PARTICIPE.

1134. Le participe passé suivi d'un adjectif ou d'un autre participe est soumis à la règle générale :

Dieu a fait notre âme à son image et L'*a* RENDUE *capable de le connaître et de l'aimer.* (BOSSUET.)

Le participe passé *rendue* s'accorde avec son complément direct *l'* mis pour *âme*, dont il est précédé.

Les compagnons de Léonidas SE *seraient* CRUS *déshonorés s'ils avaient abandonné leur poste.*

Le participe passé *crus* s'accorde avec son complément direct *se,* mis pour *compagnons*, dont il est précédé.

Quant aux mots *capable* et *déshonorés,* ce sont les qualificatifs des compléments directs placés avant le participe.

PARTICIPE PASSÉ ENTRE DEUX *QUE*.

1135. Le participe passé entre deux *que* est tantôt invariable, tantôt variable.

1° Il est invariable lorsqu'il a pour complément direct la proposition subordonnée qui le suit immédiatement :

J'ai reçu les livres que vous m'aviez* ANNONCÉ *que vous m'enverriez.

Le participe passé *annoncé* est invariable, parce qu'il a pour complément direct la proposition suivante *que vous m'enverriez* QUE, c'est-à-dire *les livres.*

Le premier *que* est pronom conjonctif et complément direct de *enverriez;* le second *que* est conjonction et joint ensemble les deux dernières propositions.

2° Il est variable si le complément direct le précède :

C'est votre sœur elle-même* QUE *j'ai* PRÉVENUE *que je me voyais forcé de vous laisser partir seul.

Le participe passé *prévenue* est variable, parce qu'il est précédé de son complément direct *que,* mis pour *sœur;* la proposition *que je me voyais forcé de vous laisser partir seul* n'est qu'un complément indirect : c'est comme s'il y avait *de ce que je me voyais,* etc.

NOTA. — Les phrases où se trouve un participe passé entre deux *que* sont correctes, grammaticalement parlant, mais peu harmonieuses; aussi faut-il en user sobrement.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE PLUSIEURS NOMS
ET NE S'ACCORDANT QU'AVEC UN SEUL

NOTA. — Nous avons vu, aux Règles d'accord du verbe avec le sujet et de l'adjectif avec le substantif, que cet accord, dans certains cas, dépend des conjonctions ou des expressions conjonctives telles que *ou, ni, comme, de même que,* etc., et que la synonymie ou la gradation entre les substantifs, ainsi que la nature du collectif, jouent aussi un rôle dans ces règles d'accord. Nous allons voir maintenant que ces

difficultés peuvent se rencontrer également dans le chapitre des Participes.

1136. Le participe passé a quelquefois pour complément direct le pronom *que*, précédé de deux noms joints ensemble par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, plutôt que*, etc.; dans ce cas, il y a ellipse, et le participe passé s'accorde seulement avec le premier nom :

C'est sa gloire, PLUTÔT QUE *le bonheur de la nation,* QU'*il a* AMBITIONNÉE.

Ambitionnée s'accorde avec son complément direct *que*, mis pour *gloire*, dont il est précédé.

C'est PLUS *le général* QUE *les officiers* QU'*on a* BLÂMÉ.

Blâmé s'accorde avec son complément direct *que*, mis pour *général*, dont il est précédé.

1137. Le participe passé ayant pour complément direct le pronom *que* précédé de plusieurs noms synonymes ou placés par gradation, s'accorde seulement avec le dernier :

C'est son courage, sa valeur, son intrépidité QUE *tout le monde a* ADMIRÉE.

C'est sa douceur, son aménité QUE *chacun a* RECHERCHÉE.

La même règle s'applique également au participe passé précédé de deux noms joints ensemble par la conjonction *ou*.

NOTA. — Ce cas a déjà été expliqué à la Règle d'accord du verbe avec le sujet.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ D'UN COLLECTIF.

1138. Le participe passé précédé d'un nom collectif s'accorde tantôt avec le collectif, tantôt avec le nom qui suit, mais toujours avec celui de ces deux termes qui est le plus en rapport d'idée avec le participe, et qui, par conséquent, occupe le premier rang dans la pensée :

ACCORD AVEC LE NOM COLLECTIF :

Comment pourrais-je, madame, arrêter ce TORRENT *de larmes que le temps n'a pas* ÉPUISÉ, *que tant de justes sujets de joie n'ont pas* TARI? (BOSSUET.)

Jamais TANT *de vertu n'a été* RÉUNI *à tant d'intelligence.* (CH. NODIER.)

ACCORD AVEC LE NOM QUI SUIT :

Qui pourrait dire les torrents de LARMES *qu'elle a* VERSÉES *dans sa longue infortune, et qu'aucune main n'a* ESSUYÉES?

Tant de MALHEURS *que vous avez* SOUFFERTS *ne vous ont point encore appris ce qu'il faut faire pour éviter la guerre.* (FÉNELON.)

Le même principe s'applique aux exemples suivants :

C'est UN *des bons médecins de Paris qu'il a* CONSULTÉ. (BESCHERELLE.)

UN *de vos valets, que j'ai* RENCONTRÉ, *m'a annoncé votre départ.* (BESCHERELLE.)

C'est une des plus grandes FAUTES *que la politique ait jamais* FAITES.

François Mansart est l'un des plus habiles ARCHITECTES *que la France ait* EUS.

NOTA. — Cette règle est également expliquée à la Syntaxe d'accord du sujet.

PARTICIPE PASSÉ AYANT POUR COMPLÉMENT DIRECT *L'*.

1139. Le participe passé qui a pour complément direct le pronom *l'* signifiant *cela* et représentant une proposition s'accorde avec ce pronom, qui, dans ce cas, est toujours du masculin singulier :

La chose était plus sérieuse que nous ne L'*avions* PENSÉ *d'abord.* (LE SAGE.) C'est-à-dire *que nous n'avions pensé cela, qu'elle était sérieuse.*

Cette lettre est plus intéressante que je ne L'*avais* CRU C'est-à-dire *que je n'avais cru cela, qu'elle était intéressante.*

Notre perte n'a pas été telle que vous vous L'*êtes* FIGURÉ. C'est-à-dire *que vous vous êtes figuré cela, qu'elle était telle.*

NOTA. — Cependant il arrive quelquefois que *l'* peut également se remplacer par un nom ou par le mot *cela;* alors, suivant la pensée qu'on veut exprimer, on fait le participe variable ou invariable. Ainsi, on dira également bien : *La femme qu'il a épousée est riche, jeune, belle, comme il* L'*a* DÉSIRÉE, c'est-à-dire comme il a désiré *elle, cette femme;* ou *comme il l'a* DÉSIRÉ, comme il a désiré en épouser une.

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE *LE PEU*.

1140. *Le peu* a deux significations : au propre, il veut dire *la petite quantité;* par extension, il signifie *la trop petite quantité, le manque absolu.*

Dans le premier cas, *le peu* n'exprime qu'une idée secondaire et pourrait être supprimé sans que le sens de la phrase en souffrît; l'idée principale est exprimée par le nom suivant, qui lui sert de complément, et dont le participe passé prend le genre et le nombre :

*Le peu d'*ATTENTION *que vous avez* APPORTÉE *à cette leçon vous a suffi pour la comprendre.*
C'est l'*attention* que vous avez *apportée,* quoique vous en ayez apporté *peu,* qui vous a suffi pour comprendre; et le participe passé *apportée* s'accorde avec son complément direct *que,* mis ici pour *attention,* dont il est précédé.

Dans le second cas, *le peu* exprime l'idée dominante;

il ne peut pas être supprimé et commande l'accord du participe passé :

Le PEU *d'attention que vous avez* APPORTÉ *à cette leçon vous a empêché de la comprendre.*

Vous n'avez pas apporté d'attention à la leçon ou vous en avez apporté trop peu, et c'est cela qui vous a empêché de la comprendre ; la pensée s'arrête donc sur *le peu,* et le participe passé *apporté* s'accorde avec *que,* mis pour *le peu (le manque),* dont il est précédé.

En résumé, le participe passé précédé de *le peu* s'accorde toujours, comme on le voit avec son complément direct *que;* mais on donne pour antécédent à ce pronom conjonctif *que* le mot dominant dans la pensée.

REMARQUE. Il ne faut pas dire, dans le second cas, que le participe passé est invariable ; ce serait se mettre en contradiction avec la règle générale, qui veut que le participe passé s'accorde toujours avec le complément direct qui le précède.

Voici d'autres exemples :

ACCORD AVEC LE NOM QUI SUIT *le peu* :

*Le peu d'*EFFORTS *que vous avez* FAITS *ont suffi pour que vous surmontiez tous les obstacles.*

*Le peu d'*EAU *que vous avez* BUE *vous a désaltéré.*

Le peu de DILIGENCE *que vous avez* MISE *dans la conduite de cette affaire a suffi pour la faire réussir.* (ACAD.)

Le peu de CHEVAUX *qu'on nous a* DONNÉS, *étant exténués, n'ont pu nous servir.* (BONIFACE.)

ACCORD AVEC *le peu* :

LE PEU *d'efforts que vous avez* FAIT *vous a empêché d'avoir le premier prix.*

LE PEU *d'eau que vous avez* BU *n'a pu vous désaltérer.*

LE PEU *de diligence que vous avez* MIS *dans la conduite de cette affaire est cause qu'elle a échoué.* (ACAD.)

LE PEU *de chevaux que nous avons* EU *pour le service de l'artillerie nous a fait perdre la bataille.* (BONIFACE.)

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DU PRONOM *EN*.

1141. Commençons par dégager de la règle concernant ce participe un petit cas qui, bien que tout à fait étranger à la règle particulière du pronom *en*, ne laisse pas que d'embarrasser quelquefois les élèves. Soient les deux exemples suivants :

On peut dire de la Bible que c'est vraiment le livre universel; les traductions QU'*on en a* DONNÉES *sont innombrables.*

Je n'ai pas trouvé Paris au-dessous de la description QU'*on m'en avait* FAITE.

Ces exemples et tous ceux qui leur ressemblent rentrent dans la règle générale du participe s'accordant avec le complément direct qui le précède. Ici, ces compléments sont *que* mis pour *traductions*, et *que* mis pour *description*. *En* n'exerce aucune influence sur le participe ; c'est un pronom complément déterminatif de *traductions* et de *description*.

1142. Mais il arrive souvent que le pronom *en* peut être regardé lui-même comme le complément du participe, parce que la phrase ne contient aucun mot exprimé remplissant ce rôle ; ce cas se rencontre quand le pronom *en* exprime une idée partitive, comme si, parlant de lettres, on disait : *J'*EN *ai* REÇU. Alors *en* est mis pour *des lettres*, avec un sens qui est évidemment partitif, et on peut croire à première vue que ce pronom est le complément direct du participe *reçu*. Cependant le participe, dans ce cas, reste presque toujours invariable, comme le prouvent les exemples suivants :

Il sait beaucoup de choses, mais il EN *a* INVENTÉ. (VOLTAIRE.)

*Que j'ai d'envie de recevoir de vos lettres! Il y a déjà près d'une demi-heure que je n'*EN *ai* REÇU. (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Il n'est que trop vrai qu'il y a eu des anthropophages ; nous EN *avons* TROUVÉ *en Amérique*. (VOLTAIRE.)

*Tout le monde m'a offert des services, mais personne ne m'*EN *a* RENDU. (Mme DE MAINTENON.)

*Confucius, en parlant des hommes, a dit : « J'*EN *ai* VU *qui étaient peu propres aux sciences, mais je n'*EN *ai point* VU *qui fussent incapables de vertus. »* (VOLTAIRE.)

*J'ai vu des savants aimables, mais j'*EN *ai* TROUVÉ *d'un peu lourds*. (MARMONTEL.)

*Isabelle et Ferdinand formaient une puissance telle que l'Espagne n'*EN *avait point encore* VU. (VOLTAIRE.)

Hélas ! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui ;
J'*en* ai *fait* contre toi quand j'*en* ai *fait* pour lui.

CORNEILLE.

1143. REMARQUE IMPORTANTE. Il faut se rappeler ici que tout mot pris dans le sens partitif est en réalité le complément déterminatif d'un autre mot qui est sous-entendu, et qui exprime toujours une

idée de quantité. *J'ai reçu des lettres,* pour celui qui veut aller au fond des choses, est une proposition elliptique qui signifie : *J'ai reçu une partie* (si petite qu'on voudra) *de toutes les lettres.* Il résulte de là que si l'on peut regarder *des lettres* comme un complément direct, ce n'est qu'en dénaturant un peu le sens des mots et en considérant *des lettres* comme équivalant à *quelques lettres,* et qu'il en est de même du pronom *en* dans toutes les phrases qui nous occupent. Cependant, ce n'est pas pour cette raison que le participe reste généralement invariable quand il est précédé du pronom *en* pris dans le sens partitif; c'est bien plutôt parce que ce pronom ne représente les choses qu'on a en vue qu'en faisant abstraction du genre et du nombre des noms qui les désignent, car *en* veut dire *de cela*, et de même qu'en parlant de plusieurs choses on peut dire au singulier et au masculin *cela est joli*, quel que soit le genre du nom donné à ces choses, on dit aussi : *J'en ai reçu* en parlant des lettres, parce que le vrai sens de ces mots est : *J'ai reçu de cela* plutôt que *j'ai reçu des lettres.*

1144. Mais si, dans ces sortes de phrases, le pronom *en* était précédé de l'un des adverbes *autant, combien, plus, moins*, rappelant déjà par eux-mêmes l'idée d'un nom pluriel ou d'un nom féminin, il y aurait alors une raison assez plausible de ne plus considérer *en* comme signifiant *de cela*, et beaucoup d'auteurs, en effet, se sont sentis entraînés à faire varier le participe.

Voici quelques exemples où la variabilité du participe s'explique de cette manière :

Autant d'ennemis il a attaqués, AUTANT *il* EN *a* VAINCUS. (DESSIAUX.)

COMBIEN *n'*EN *a-t-on pas* VUS *qui n'avaient aucun souvenir de ce qui s'était passé!* (BUFFON.)

COMBIEN *Dieu* EN *a-t-il* EXAUCÉS ? (MASSILLON.)

Quant aux sottes gens, PLUS *j'*EN *ai* CONNUS, MOINS *j'*EN *ai* ESTIMÉS. (DESSIAUX.)

Il a fait à lui seul PLUS *d'exploits que les autres n'*EN *ont* LUS. (BOILEAU.)

En possédant les cœurs, il possède PLUS *de trésors que son père n'*EN *avait* AMASSÉS *par son avarice cruelle.* (FÉNELON.)

Elle s'est accusée de PLUS *de fautes qu'elle n'*EN *avait* FAITES. (CAMINADE.)

Alexandre a bâti PLUS *de villes que les autres vainqueurs de l'Asie n'*EN *ont* DÉTRUITES. (VOLTAIRE.)

Il est vrai que le même Voltaire a écrit ailleurs : *Les Russes ont fait en quatre-vingts ans* PLUS *de progrès que nous n'*EN *avons* FAIT *en quatre siècles*, et tout porte à croire que, dans cette phrase, il a voulu mettre *progrès* au pluriel. Ajoutons enfin que la tendance actuelle des grammairiens et des écrivains est de ne tenir aucun compte de cette distinction assez subtile, et de laisser toujours le participe invariable après *en* pris dans le sens partitif.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES INTRANSITIFS.

1145. Le *participe passé* des verbes intransitifs conjugués avec *avoir* est toujours invariable, puisque ces verbes ne peuvent pas avoir de complément direct :

Les beaux jours ont PASSÉ *rapidement.*

La justice et la modération de nos ennemis nous ont plus NUI *que leur valeur.* (MARMONTEL.)

La discorde a toujours *régné* dans l'univers.
LA FONTAINE.

Mes amis ont *parlé*, les cœurs sont attendris.
VOLTAIRE.

Où la mouche a *passé* le moucheron demeure.
LA FONTAINE.

1146. Le *participe passé* des verbes intransitifs qui se conjuguent avec *être* dans leurs temps composés s'accorde suivant la règle qui se rapporte à l'auxiliaire *être :*

Ils disaient qu'ils étaient ENTRÉS *dans cette prison les plus innocents des hommes et qu'ils en étaient* SORTIS *les plus coupables.*

Toutes les choses qui sont NÉES *pour finir ne sont pas plus tôt* SORTIES *du néant qu'elles y sont aussitôt* REPLONGÉES.

C'est à l'ombre des lois que tous les arts sont *nés.*
THOMAS.

. . . . Depuis que je suis *née*,
L'hiver n'a pas vingt fois vu s'achever l'année.
D'AVRIGNY.

1147. PREMIÈRE REMARQUE. Certains verbes, intransitifs de leur nature, peuvent, par exception, être employés transitivement. Alors on rentre dans le cas de la troisième règle générale (§ 1121).

PARTICIPE VARIABLE :	PARTICIPE INVARIABLE :
Cet homme NOUS *a fidèlement* SERVIS.	*Leurs fautes nous ont* SERVI *à les mieux connaître.*
On NOUS *a* COMMANDÉS *pour midi.*	*On nous a* COMMANDÉ *de sortir.*
Les ennemis NOUS *ont* FUIS *du plus loin qu'ils nous ont aperçus.*	*Le temps qui nous a* FUI *ne reviendra jamais.*
Nous regrettons les personnes QUE *nous avons tant* PLEURÉES.	*Qui sait combien d'années nous avons* PLEURÉ !
L'extrême vieillesse oublie les dangers QU'*elle a* COURUS.	*La pluie n'a cessé de tomber pendant les deux heures que nous avons* COURU.

1148. Deuxième remarque. Conformément à ce principe, le participe passé des verbes *coûter*, *valoir*, *peser* est tantôt variable, tantôt invariable.

Selon l'Académie, *coûter* (du latin *constare*, *stare cum*, rester avec ou moyennant) est dans tous les cas verbe intransitif; elle écrit en conséquence :

J'ai versé les vingt mille francs que cette maison m'a COÛTÉ.

Je ne saurais vous dire toutes les peines que ce travail m'a COÛTÉ.

Il y a, selon elle, ellipse de la préposition *moyennant* : *Les vingt mille francs moyennant lesquels cette maison m'a coûté*, c'est-à-dire *m'est restée.*

Cependant, lorsque le participe passé *coûté* est employé au figuré, dans le sens de « causer, occasionner », la plupart des grammairiens, contrairement à l'opinion de l'Académie, le considèrent comme participe de verbe transitif :

Mon enfant, n'oubliez jamais les soins QUE *votre enfance a* COÛTÉS *à votre mère.*

Mes manuscrits, raturés, barbouillés et même indéchiffrables, attestent la peine QU'*ils m'ont* COÛTÉE. (J.-J. Rousseau.)

Valoir, au propre, c'est-à-dire dans le sens de « avoir de la valeur », est verbe intransitif :

Ce cheval ne vaut plus les deux mille francs qu'il a VALU.

Valoir est verbe transitif au figuré, c'est-à-dire dans le sens de « procurer, faire obtenir, produire » :

Voilà les chagrins QUE *vous a* VALUS *votre obstination.*

Les honneurs que j'ai reçus, c'est mon habit qui me LES *a* VALUS. (J.-J. Rousseau.)

Peser est verbe intransitif dans le sens de « avoir le poids de » :

Ce ballot ne pèse plus les cent kilogrammes qu'il a PESÉ.

Il est verbe transitif quand il signifie « faire l'action de peser » :

Vos marchandises sont toutes prêtes, je LES *ai* PESÉES *moi-même.*

1149. Troisième remarque. Les verbes *vivre*, *durer*, *dormir*, *régner*, qui sont intransitifs de leur nature, paraissent quelquefois être employés comme transitifs, mais le participe passé n'en reste pas moins toujours invariable :

On doit considérer comme perdus les jours qu'on a VÉCU *dans l'oisiveté.*

On croirait que ces huit jours me durèrent huit siècles; j'aurais voulu qu'ils les eussent DURÉ *en effet.* (J.-J. Rousseau.)

Toutes les heures que vous avez DORMI, *je les ai passées à écrire.* (Bescherelle.)

Les soixante-douze ans que Louis XIV a RÉGNÉ *n'ont pas été toujours glorieux pour la France.*

Oui, c'est moi qui voudrais effacer de ma vie
Les jours que j'ai *vécu* sans vous avoir servie.

Corneille.

Dans ces phrases, le pronom conjonctif *que* ou le pronom personnel *les* n'est pas, comme on pourrait le croire au premier coup d'œil, le complément direct des participes *vécu*, *duré*, *dormi*, *régné*; il n'en est que le complément circonstanciel. C'est comme s'il y avait : *Les jours* PENDANT *lesquels on a* VÉCU ; *j'aurais voulu que ces huit jours eussent* DURÉ PENDANT *huit siècles; les heures* PENDANT *lesquelles vous avez* DORMI ; *les soixante-douze ans* PENDANT *lesquels Louis XIV a* RÉGNÉ.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES IMPERSONNELS.

1150. Le participe passé des verbes impersonnels conjugués avec *avoir* est toujours invariable :

Les chaleurs qu'il a FAIT *l'année dernière étaient intolérables.*

L'inondation qu'il y a EU *à Lyon a causé de grands dégâts.*

Les verbes *faire* et *avoir* sont transitifs de leur nature, mais l'addition du pronom indéfini *il* leur a fait perdre leur signification transitive. Le pronom conjonctif *que*, qui les précède, ne peut en être le complément direct, car il ne s'agit pas de *chaleurs faites*, d'*inondation eue*. Ces verbes marquent seulement l'existence et sont de véritables gallicismes ; c'est comme s'il y avait : *Les chaleurs qui ont été*, ou *qui ont eu lieu; l'inondation qui a été, qui a eu lieu.*

1151. Le participe passé des verbes impersonnels conjugués avec *être* s'écrit toujours au masculin singulier :

Il est ARRIVÉ *de grands malheurs;* c'est-à-dire *il* (savoir, *de grands malheurs*) *est arrivé.*

Il s'est GLISSÉ *de nombreuses erreurs dans cette copie;* c'est-à-dire *il* (savoir, *de nombreuses erreurs*) *s'est glissé dans cette copie.*

Dans le premier exemple et autres analogues, le participe passé s'accorde avec le pronom *il.*

Dans le second et autres semblables, le participe passé s'accorde avec le pronom *se,* qui tient la place de *il*, et en prend le genre et le nombre

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

NOTA. — Le plan que nous avons adopté dans le cours de cet ouvrage a simplifié considérablement notre Syntaxe du verbe. Au chapitre des Synonymes, nous avons rangé :

1° Tous les verbes qui tantôt s'emploient d'une manière absolue, et tantôt sont suivis d'une préposition, comme : *Aider, aider à — Aimer, aimer à — Applaudir, applaudir à — Atteindre une chose, atteindre à une chose — Croire quelqu'un, quelque chose; à quelqu'un, à quelque chose — Désirer, désirer de — Espérer, espérer de — Hériter une chose, hériter d'une chose — Insulter, insulter à — Pardonner, pardonner à — Prétendre, prétendre à — Satisfaire, satisfaire à — Suppléer, suppléer à — Toucher, toucher à — Viser une chose, viser à une chose.*

2° Tous les verbes qui régissent tantôt une préposition, tantôt une autre, comme : *Avoir affaire à, avoir affaire avec — C'est à vous à, c'est à vous de — Commencer à, commencer de — Comparer à, comparer avec — Continuer à, continuer de — Contraindre à, contraindre de — Croire en quelqu'un, en quelque chose; à quelqu'un, à quelque chose — Déjeuner, dîner, souper de; déjeuner, dîner, souper avec — Emprunter à, emprunter de — Forcer à, forcer de — Joindre à, joindre avec — Manquer à, manquer de — Mêler à, mêler avec —Obliger à, obliger de — Participer à, participer de — S'occuper à, s'occuper de — Succomber à, succomber sous.*

Voilà tout ce dont notre chapitre des Synonymes a pu alléger celui du Verbe.

Ce chapitre ne vient pas moins en aide à la Préposition, à la Conjonction et à l'Adverbe. C'est ainsi que nous avons fait rentrer dans la catégorie des Synonymes les adverbes, les prépositions et les conjonctions qui suivent, lesquels changent de valeur et d'emploi en changeant de fonction : *A, ou — Alentour, autour — A terre, par terre — A travers, au travers — Au moins, du moins — Auprès de, près de — Avant, auparavant — Avant, devant — Beaucoup, de beaucoup — De, par — Dedans, dans — Dehors, hors de — Dessus, sur — Dessous, sous — De suite, tout de suite — Durant, pendant — Entre, parmi — Plus de, plus que — Plus, davantage — Plutôt, plus tôt — Prêt à, près de — Si, aussi — Tant, autant — Tout à coup, tout d'un coup — Voici, voilà.*

Cela dit, nous allons donner, aux chapitres particuliers de l'Adverbe, de la Préposition, de la Conjonction et de l'Interjection, toutes les règles qu'il serait impossible d'en détacher.

DE LA NÉGATION.

La négation proprement dite est *ne*, dont la valeur est presque toujours complétée et précisée par les adverbes *pas* ou *point*.

DIFFÉRENCE DE SIGNIFICATION ENTRE *PAS* ET *POINT*.

1152. Ces deux mots sont originairement des noms passés à l'état d'adverbes : *Je n'irai* PAS signifie *Je ne ferai un* PAS *pour y aller; Je n'irai* POINT, c'est-à-dire *Je ne m'avancerai d'un* POINT. *Point* nie donc plus fortement que *pas :* un POINT est moindre qu'un PAS.

D'après cela, on pourra dire : *Il n'a* PAS *d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras;* mais quand on dit : *Il n'a* POINT *d'esprit*, on ne peut rien ajouter.

Par cette raison, dit l'Académie, *pas* vaut mieux que *point*,

1° Avant *plus, moins, si, autant*, et autres termes comparatifs : *Cicéron n'est* PAS *moins véhément que Démosthène. Démosthène n'est* PAS *si abondant que Cicéron.*

2° Avant les adjectifs numéraux : *Il n'en reste* PAS UN SEUL *petit morceau. Il n'y a* PAS DIX *ans. Vous n'en trouverez* PAS DEUX *de votre avis.*

Pas convient mieux à quelque chose d'accidentel; *point*, à quelque chose de permanent :

Il ne lit PAS, Il ne lit pas dans ce moment;
Il ne lit POINT, Il ne lit jamais.

Quand *pas* et *point* entrent dans une interrogation, c'est avec des sens différents.

Si la question est accompagnée de doute, on dira : *N'avez-vous* POINT *été là? N'est-ce* POINT *vous qui me trahissez?*

Mais s'il n'y a pas de doute, on dira par manière de reproche : *N'avez-vous* PAS *été là? N'est-ce pas vous qui me trahissez?*

SUPPRESSION DE *PAS* ET DE *POINT*.

1153. On peut souvent supprimer *pas* et *point :*

1° Après les verbes *cesser, oser* et *pouvoir : Il ne* CESSE *de gronder. On n'*OSE *l'aborder. Je ne* PUIS *me taire.*

2° Dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle ne médise? Avez-vous un ami qui ne soit des miens?*

3° Après *ne* suivi de l'adjectif *autre* et de *que* : *Je* N'*ai d'*AUTRE *but, d'*AUTRE *désir* QUE *celui de vous être utile.*

Mais quand *autre* est sous-entendu, la suppression de *pas* ou de *point* est de rigueur : *Je n'ai de volonté que la sienne. Il ne fait que rire* (autre chose que rire).

Ils se suppriment encore après *ne... que* signifiant *seulement* : *Je* NE *veux* QUE *la voir.*

Après le verbe *douter* précédé d'une négation et suivi de la conjonction *que,* la proposition amenée par cette conjonction demande ordinairement qu'on répète *ne,* mais tout seul : *Je* NE DOUTE *pas* QUE *cela ne soit.*

Après *prendre garde,* signifiant *éviter,* on met le subjonctif et l'on supprime *pas* et *point* : PRENEZ GARDE *qu'on ne vous séduise;* au contraire, quand *prendre garde* signifie *faire réflexion,* il faut mettre l'indicatif et ajouter *pas* ou *point* : PRENEZ GARDE *que l'auteur ne dit* PAS *ce que vous pensez.*

1154. On supprime *pas* et *point,*

1° Après *savoir,* pris dans le sens de *pouvoir* : *Je ne* SAURAIS *en venir à bout.* Mais il faut employer *pas* ou *point* quand *savoir* est pris dans son sens ordinaire : *Je ne* SAIS PAS *l'anglais. Je ne* SAVAIS POINT *ce que vous racontez.*

2° Quand l'étendue qu'on veut donner à la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes qui la restreignent, comme *nul, personne, guère, jamais, rien, goutte, mot, mie, grain, brin* : *Je ne soupe* GUÈRE. *Je ne soupe* JAMAIS. *Je ne vis* PERSONNE *hier. Je ne dois* RIEN. *Je n'ai* NUL *souci. Je ne dis* MOT.

3° Dans toute proposition négative amenée, après ces phrases, par la conjonction *que* ou par les conjonctions *qui* et *dont* : *Je ne soupe* GUÈRE. *Je ne soupe* JAMAIS *que je ne m'en trouve incommodé. Je ne vois personne qui ne vous loue. Vous ne dites mot qui ne soit applaudi.*

4° Après *que,* mis à la suite d'un terme comparatif,

ou de quelque équivalent : *Vous écrivez* MIEUX QUE *vous ne parlez. C'est* AUTRE CHOSE QUE *je ne croyais. Il est* PLUS RICHE QU'*on ne croit.*

5° Quand le mot *que* signifie *pourquoi*, au commencement d'une phrase : QUE *n'êtes-vous arrivé plus tôt ?*

Ou quand il sert à exprimer un désir, à former une imprécation : QUE *ne m'est-il permis...* QUE *n'est-il à cent lieues de nous !*

6° Après *depuis que* ou *il y a*, suivi d'un mot qui indique une certaine quantité de temps, quand le verbe est au passé : *Depuis que je ne l'*AI VU. *Il y a six mois que je ne lui* AI PARLÉ.

Mais il faut *pas* ou *point* si le verbe est au présent ; ce qui donne un sens tout différent : *Depuis que nous ne nous* VOYONS PAS. *Il y a six mois que nous ne nous* PARLONS POINT.

7° Après les conjonctions *à moins que*, et *si*, dans le sens de cette locution : *Je ne sors pas,* À MOINS QU'IL *ne fasse beau. Je ne sortirai point,* SI *vous ne venez me prendre en voiture.*

8° Lorsque deux négations sont jointes par *ni : Je ne l'estime* NI *ne l'aime.*

9° Après le verbe CRAINDRE, suivi de la conjonction *que*, lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *Je* CRAINS *que vous ne perdiez votre procès.*

Il faut, au contraire, *pas* ou *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *Je* CRAINS *que ce fripon ne soit* PAS *puni.*

La même règle est à observer après ces locutions : *De crainte que, de peur que.* Ainsi, lorsqu'on dit DE CRAINTE QU'*il ne perde son procès,* on souhaite qu'il le gagne ; et DE CRAINTE QU'*il ne soit* PAS *puni,* on désire qu'il le soit.

EMPLOI ET SUPPRESSION DE *NE.*

1155. Après *prendre garde, se garder, éviter, empêcher,* signifiant « prendre des mesures pour que la chose n'arrive pas », on met généralement *ne* avant le verbe de la proposition subordonnée :

J'empêche Gardez (ou gardez-vous) Évitez Prenez garde	qu'on *ne* vous voie. (ACAD.)

On peut dire : *Je n'empêche pas qu'il* NE *fasse* ou *qu'il fasse ce qu'il voudra.* (ACAD.)

Cependant l'usage d'employer la négation semble prévaloir.

Après *défendre,* le verbe de la proposition subordonnée ne prend jamais de négation : *J'ai* DÉFENDU *qu'on fît telle chose.* (ACAD.) *Il* DÉFENDIT *qu'aucun étranger entrât dans la ville.* (VOLTAIRE.)

La forme impersonnelle *il s'en faut,* accompagnée de la négation ou d'un mot équivalent, tel que *peu, presque rien,* etc., veut *ne* avant le verbe de la proposition subordonnée :

Il ne S'EN FAUT *pas de beaucoup que la somme* N'*y soit.*

Il s'en faut beaucoup rejette la négation :

Il S'EN FAUT BEAUCOUP *que la somme y soit.*

1156. Après le verbe *nier* et son synonyme *disconvenir,* employés négativement, on peut supprimer *ne* ou l'employer : *Je ne nie pas, Je ne disconviens pas que cela soit* ou NE *soit.*

Mais si la proposition subordonnée exprime une chose incontestable, il ne faut pas faire usage de la négation :

Je ne nie pas qu'il y ait un Dieu.

1157. Après *craindre,* dans une proposition affirmative, on emploie *ne... pas* si l'on désire que la chose exprimée par la subordonnée se fasse : *Je* CRAINS *qu'il* NE *vienne* PAS, c'est-à-dire : je désire qu'il vienne.

On emploie seulement *ne* si la subordonnée exprime une chose dont on ne désire pas l'accomplissement : *Je* CRAINS *qu'il* NE *vienne,* c'est-à-dire : je ne désire pas qu'il vienne.

Cette règle s'applique aux locutions *de peur que, de crainte que,* etc., comme on l'a déjà vu au § 1154.

Si la proposition principale est négative ou interrogative, la subordonnée ne prend aucune négation :

Je ne crains pas qu'il vienne. Craignez-vous qu'il vienne?

1158. Après les *comparatifs d'égalité,* on ne met jamais

ne avant le verbe subordonné : *Il n'est pas aussi riche que vous le pensez.*

Si les termes de la comparaison établissent une inégalité, soit en plus, soit en moins, entre les objets, comme cela arrive quand on fait usage des mots *plus, moins, mieux, meilleur, moindre, pire, autre, autrement, plutôt,* la conjonction *que* doit toujours être suivie de *ne* quand la proposition principale est affirmative :

Il est plus riche que vous NE *l'êtes. Il est moins spirituel qu'il* N'*est instruit. Il a été mieux reçu qu'il* NE *croyait.*

1159. Mais si la proposition principale est négative, *ne* n'est plus nécessaire avec le verbe de la subordonnée :

Thèbes n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste. (BOSSUET.) *Le castor n'est ni plus ni moins habile qu'il l'était il y a deux mille ans.* (DE FRAYSSINOUS.)

Et il en est ordinairement de même lorsque la proposition principale est interrogative :

Croyez-vous qu'un homme puisse être plus heureux que vous l'êtes depuis trois mois? (J.-J. ROUSSEAU.)

1160. Si la proposition principale et la proposition subordonnée sont formellement négatives, l'une et l'autre prennent la négation :

Le singe n'est pas plus de notre espèce que nous NE *sommes de la sienne.* (BUFFON.)

Cette phrase signifie évidemment : *Le singe n'est pas de notre espèce, nous ne sommes pas de la sienne.*

1161. Après les locutions conjonctives *avant que, sans que,* on supprime toujours la négation : *J'irai le voir* AVANT QU'*il parte. Je ne puis parler* SANS QU'*il m'interrompe.* (ACAD.)

Mais si *que* était employé par ellipse pour *avant que, sans que,* il faudrait se servir de la négation : *Je ne puis parler, qu'il* NE *m'interrompe.*

1162. Après la locution conjonctive *à moins que,* on met toujours *ne* avant le verbe de la proposition subordonnée : *Il n'en fera rien, à moins que vous* NE *lui parliez.*

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

DE LA RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

1163. Les prépositions *à, de, en* se répètent avant chaque complément :

Il dut la vie À *la clémence et* À *la magnanimité du vainqueur.*

Il est comblé D'*honneur et* DE *gloire.*

On trouve les mêmes préjugés EN *Europe,* EN *Afrique et jusqu'*EN *Amérique.*

Quant aux autres prépositions, on peut les répéter ou non. En général, on les répète lorsque les compléments ont entre eux un sens opposé; cette répétition donne de la vivacité et de l'énergie à l'expression :

DANS *la ville et* DANS *la campagne.*

L'homme est SOUS *les yeux et* SOUS *la main de la Providence.*

Remplissez vos devoirs ENVERS *Dieu,* ENVERS *vos parents et* ENVERS *la patrie.*

On ne les répète pas lorsque les compléments sont à peu près synonymes :

Sardanapale passait sa vie DANS *la mollesse et l'oisiveté.*

Tous les Français sont également SOUS *la garde et la protection des lois.*

Il faut être indulgent ENVERS *l'enfance et la faiblesse.*

Elle charme tout le monde PAR *sa bonté et sa douceur.*

La préposition ne se répète jamais avant deux noms formant une seule et même expression :

Le roman pastoral DE Daphnis et Chloé *a été popula-*

risé en France par la traduction d'Amyot. La fable DE L'Alouette, ses Petits et le Maître d'un champ, *est un chef-d'œuvre.*

Il ne s'agit que d'un roman qui a pour titre *Daphnis et Chloé,* que d'une fable intitulée *L'Alouette, ses Petits, etc.*

1164. *Sans* ne se répète pas quand le dernier complément est précédé de *ni :* SANS *feu ni lieu;* SANS *boire ni manger.* Hors ce cas, on répète ordinairement *sans,* surtout devant des noms qui ne sont pas précédés de l'article :

> J'étais *sans* biens, *sans* métier, *sans* génie.
>
> VOLTAIRE.

1165. Le même mot peut servir de complément à deux prépositions simples : *Il y a des raisons* POUR *et* CONTRE *ce projet.*

Mais lorsqu'une préposition simple est suivie d'une locution prépositive, chacune d'elles doit avoir son complément spécial; ne dites pas : *Il a parlé* CONTRE *et* EN FAVEUR DE *mon projet,* parce que, dans ce cas, le nom *projet* semblerait être à la fois complément du verbe *a parlé* et du nom *faveur,* dont l'un demande la préposition *contre* et l'autre la préposition *de.* Cette règle a déjà été mentionnée (§§ 975 et suiv.).

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

EMPLOI DE QUELQUES CONJONCTIONS.

ET.

1166. La conjonction *et* sert à joindre ensemble :

1° Deux propositions affirmatives :

Un ton poli rend les bonnes raisons meilleures ET *fait passer les mauvaises.* (CHATEAUBRIAND.)

2° Deux propositions négatives :

Les animaux n'inventent ET *ne perfectionnent rien.* (BOSSUET.)

3° Deux propositions dont l'une est affirmative et l'autre négative :

Je plie ET *ne romps pas.* (LA FONTAINE.)

Je n'ai pas suivi ses conseils ET *je m'en applaudis.*

4° Les parties semblables d'une proposition affirmative :

La présomption ET *la médiocrité marchent presque toujours de compagnie.*

La charité est patiente, douce ET *bienfaisante.*

L'homme a deux ailes pour s'élever au ciel, la simplicité ET *la pureté.*

Et se répète quelquefois avant chaque terme d'une énumération :

> *Et* le riche *et* le pauvre, *et* le faible *et* le fort,
> Vont tous également de la vie à la mort.
>
> VOLTAIRE.

Mais, le plus souvent, il s'emploie seulement avant le dernier terme de l'énumération :

L'éléphant, le rhinocéros, le tigre ET *l'hippopotame sont les seuls animaux qui puissent résister au lion.* (BUFFON.)

1167. On supprime *et* :

1° Quand on veut rendre une énumération plus rapide :

Femmes, moines, vieillards, tout était descendu.
LA FONTAINE.

Le lion a LA FIGURE IMPOSANTE, LE REGARD ASSURÉ, LA DÉMARCHE FIÈRE, LA VOIX TERRIBLE. (BUFFON.)

2° Quand les termes de l'énumération sont synonymes ou placés par gradation :

La FIERTÉ, *la* HAUTEUR, *l'*ARROGANCE *caractérise l'Espagnol.*

Ce sacrifice, votre INTÉRÊT, *votre* HONNEUR, DIEU *vous le commande.* (DOMERGUE.)

Dans ces sortes de phrases, il n'y a point addition proprement dite, mais substitution d'un mot ou d'une idée à d'autres.

3° Entre deux propositions commençant chacune par *plus, mieux, moins, autant :*

PLUS *la raison acquiert de perfection,* PLUS *l'homme est moralement responsable de ses actions.*

MIEUX *vous écouterez,* MIEUX *vous comprendrez.*

MOINS *on a de richesses,* MOINS *on a de soucis.*

AUTANT *il a de vivacité,* AUTANT *vous avez de nonchalance.*

On dira de même :

PLUS *vous le presserez,* MOINS *il en fera.*

MOINS *vous en direz,* PLUS *il en fera.* (ACAD.)

1168. NOTA. — Le rapport étant ici parfaitement établi par les adverbes, il serait illogique de faire usage de la conjonction *et*. Cet abus, néanmoins, se rencontre fréquemment ; en voici des exemples :

PLUS *les hommes seront éclairés,* ET PLUS *ils seront libres.* (VOLTAIRE.)

PLUS *on voit le monde,* ET PLUS *on le trouve plein de contradictions et d'inconséquences.* (VOLTAIRE.)

PLUS *ils s'accumulent,* ET PLUS *ils se corrompent.* (J.-J. ROUSSEAU.)

Plus l'offenseur est cher, *et plus* grande est l'offense.
CORNEILLE.

. . . . *Plus* je vous envisage,
Et moins je reconnais, monsieur, votre visage.
LA FONTAINE.

Plus on en tue, *et plus* il s'en présente.
VOLTAIRE.

Plus la fortune rit, *et plus* on doit trembler.
FR. DE NEUFCHÂTEAU.

Il est bon aussi de supprimer cette conjonction avant les mots *puis*, *ensuite*, *après*, avec lesquels elle formerait superfétation. Ces fautes sont très communes, surtout dans la conversation. On va même jusqu'à dire *et puis après*, comme on dit, dans un autre ordre d'idées, *jusqu'au jour d'aujourd'hui*.

NI.

1169. La conjonction *ni* sert à joindre ensemble :

1° Deux propositions principales négatives dont la dernière est elliptique :

Il ne boit NI *ne mange*. (ACAD.)

La boussole n'a point été trouvée par un marin, NI *le télescope par un astronome*. (L. RACINE.)

2° Deux propositions subordonnées dépendant d'une même principale négative :

Je ne crois pas qu'il vienne, NI *même qu'il pense à venir*. (ACAD.)

3° Les parties semblables d'une proposition négative :

Elle n'est pas belle NI *riche*.

Dans cette phrase et ses analogues, on remplace élégamment *pas* par *ni* :

Elle n'est NI *belle* NI *riche*. (ACAD.)

Vous ne devez NI *le dire* NI *l'écrire*.

Si pourtant les parties semblables pouvaient être regardées comme des expressions à peu près synonymes, ou si elles exprimaient des choses considérées comme allant ensemble ou formant un mélange, elles devraient être unies par *et* : *Le savoir-faire* ET *l'habileté ne mènent pas toujours à la fortune. Un ivrogne n'aime pas l'eau* ET *le vin*.

Souvent *ni* se répète pour donner plus d'énergie à l'expression :

Ni l'or *ni* la grandeur ne nous rendent heureux.
LA FONTAINE.

NI *vous* NI *moi ne le pouvons*. (ACAD.)

PARCE QUE — PAR CE QUE.

1170. *Parce que*, en deux mots, veut dire « par la raison que » :

L'homme n'est malheureux que PARCE QU'*il est méchant.*

Jamais celui qui s'attache à Dieu ne désespère, PARCE QU'*il n'est jamais sans ressources.* (BOSSUET.)

Par ce que, en trois mots, signifie « par la chose que, par les choses que » :

PAR CE QUE *l'homme fait on peut juger de ses principes.*

Vous me traitez de sotte, et, PAR CE QUE *vous faites, je vois qu'au lieu de moi, c'est vous qui l'êtes.* (BOURSAULT.)

1171. REMARQUE. *A cause que* est une locution tombée en désuétude ; elle était très usitée au XVII[e] siècle. On la trouve même dans quelques écrivains du XVIII[e] ; aujourd'hui, on dit *parce que.*

QUOIQUE — QUOI QUE.

1172. *Quoique*, en un seul mot, signifie « bien que » :

QUOIQUE *peu riche, il est généreux.*

QUOIQU'*il relève de maladie, il a voulu se mettre en route.*

Quoi que, en deux mots, veut dire « quelque chose que » :

QUOI QU'*il arrive, écoutez plutôt la raison que la passion.*

De QUOI QUE *vous parliez à un égoïste, il vous ramènera toujours à son* moi. (LA BRUYÈRE.)

1173. REMARQUE. *Malgré que*, synonyme de *quoique*, ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir* et dans ces phrases : MALGRÉ QUE *j'en aie,* MALGRÉ QU'*il en ait*, etc. :

MALGRÉ QU'*il en ait, nous savons son secret.* (ACAD.)

QUAND — QUANT.

1174. *Quand* est conjonction et prend un *d* lorsqu'il signifie « encore que, quoique, lorsque » :

Je n'en serais pas venu à bout, QUAND *j'aurais travaillé jusqu'à minuit.*

Je serai votre ami, QUAND *même vous ne le voudriez pas.*

Quand s'écrit également par *d* s'il est adverbe, ce qui a lieu dans le sens de « dans quel temps, quel temps » : QUAND *partirez-vous?* A QUAND *remettons-nous la partie?*

Quant, par un *t* final, suivi de *à*, forme avec cette

préposition une locution prépositive qui signifie « pour, à l'égard de, en ce qui concerne, etc. » : QUANT À *cette affaire, je m'en inquiète peu.*

QUE.

1175. La conjonction *que* a un grand nombre d'usages en dehors de son emploi purement grammatical :

1° Elle s'emploie pour éviter la répétition des conjonctions *comme, quand* et *si*, lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots on en joint d'autres de même nature :

Comme il était tard, et QU'*on craignait la chute du jour...*
Quand on est jeune, et QU'*on se porte bien.....*
Si vous le rencontrez, et QU'*il demande où je suis.....*

2° Elle remplace les conjonctions *afin que, sans que, lorsque, depuis que, avant que :*

Approchez, QUE *je vous parle.*
Il ne fait point de voyage QU'*il ne lui arrive quelque accident.*
Je lui ai parlé QU'*il était encore au lit.*
Il y a dix ans QU'*il est parti.*
Retirez-vous, QU'*il ne vous maltraite pas.*
Je n'irai point là QUE *tout ne soit prêt.*

3° Elle s'emploie aussi comme mot explétif :

QUE *s'il m'allègue...* QUE *si vous m'objectez...*

4° Enfin elle entre dans quelques gallicismes :

Si j'étais QUE *de vous, je m'y prendrais de cette manière.*
C'est une belle chose QUE *de garder le secret.*
C'est se tromper QUE *de croire. .*
Dans ces exemples, on peut supprimer QUE :
Si j'étais de vous. — C'est une belle chose de garder le secret. — C'est se tromper de croire...

5° Elle sert à unir les termes d'une comparaison déjà indiquée par *aussi, autant, même :*

Il est aussi grand QUE *son père* (et non COMME *son père*).

CHAPITRE X

DE L'INTERJECTION

AH! HA!

1176. L'interjection *Ah!* expression de douleur, d'admiration, de joie, etc., marque une émotion profonde et se prononce longuement :

AH! *que vous me faites mal!*
AH! *que cela est beau!*
AH! *que je suis aise de vous voir!* (ACAD.)

1177. L'interjection *Ha!* exprime une surprise passagère, et se prononce brièvement :

HA! *vous voilà!* HA! HA!

OH! HO! Ô.

1178. *Oh!* marque l'admiration, la surprise :

OH! *que la nature est belle au printemps!*
OH! OH! *je n'y prenais pas garde.* (ACAD.)

OH! sert aussi à donner au sens plus de force :

OH! *combien j'aimerais à le voir!*
OH! *je le ferai comme je vous le promets.* (ACAD.)

1179. *Ho!* sert tantôt pour appeler, tantôt pour témoigner de l'étonnement ou de l'indignation :

Ho! *venez un peu ici!* Ho! *quel coup!* Ho! *que me dites-vous là!*

1180. *O* sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme, et se place devant les noms et les pronoms :

ô *temps,* ô *mœurs!*
ô *le malheureux, d'avoir fait une si méchante action!* (ACAD.)

ô toi, qui enseignes la vertu et qui domptes le vice, que deviendrait le genre humain sans ton secours? (BOISTE.)

Cette interjection marque aussi l'apostrophe : ô *mon fils! ô mon Dieu!* (ACAD.)

EH! HÉ!

1181. *Eh!* marque la surprise :

EH! *qui aurait pu croire cela?*

Eh bien s'emploie souvent de même, et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce que l'on dit :

EH BIEN, *que faites-vous donc?*
EH BIEN, *le croirez-vous? il n'a pas voulu y consentir.*
EH BIEN, *soit.*

L'Académie, dans ces exemples, ne met pas de point d'exclamation

1182. *Hé!* sert principalement à appeler.

HÉ! *l'ami!*
HÉ! *viens çà!*

Ces sortes de phrases ne s'emploient qu'en parlant à des personnes fort inférieures, ou avec lesquelles on vit très familièrement.

Hé! se dit également :

1° Pour avertir de prendre garde à quelque chose :
HÉ! *qu'allez-vous faire?*

2° Pour témoigner de la commisération :

HÉ! *mon Dieu!*
HÉ! *pauvre homme, que je vous plains!*

3° Pour marquer du regret, de la douleur :

HÉ! *qu'ai-je fait!*
HÉ! *que je suis misérable!*

4° Pour exprimer quelque étonnement :

HÉ! *bonjour! Il y a longtemps qu'on ne vous a vu.*
HÉ! *vous voilà? je ne vous attendais pas si tôt.*
HÉ QUOI! *vous n'êtes pas encore parti!*

HÉ se répète quelquefois, dans la conversation familière, pour exprimer une sorte d'adhésion, d'approbation, accompagnée de quelque hésitation, etc. :

HÉ! HÉ! *je ne dis pas non.*
HÉ! HÉ! *pourquoi pas?* (ACAD.)

Changements d'orthographe de l'Académie (1)

Les principaux changements apportés par l'Académie, en 1877, dans l'orthographe de certains mots sont les suivants :

e muet au lieu de *é*, de *è* ou *e* latin, etc., dans 12 mots : *malevole, optime, receleur, revision*, etc.

é au lieu de *e muet* et de *e latin* ou *grec*, dans 28 mots : *alléluia, angélus, bésigue, épitomé, fac-similé, mémento*, etc.

é au lieu de *ë* et de *é*, dans 5 mots : *goéland, tempétueux*, etc.

è au lieu de *é* ou de *e muet*, dans 39 mots : *avènement, collège, cortège, dérèglement, liège*, etc.

è au lieu de *ë* et de *é*, dans 6 mots : *kakatoès, poème*, etc.

Accent circonflexe supprimé, dans 13 mots : *gaine, goitre, levure*, etc.

h supprimée, dans 21 mots : aphte (au lieu de *aphthe*), diphtongue (au lieu de *diphthongue*), phtisie (au lieu de *phthisie*), etc.

Consonnes doubles réduites à une *simple*, dans 24 mots : *buvoter, consonance, dysenterie, vermicelier*, etc.

Consonnes doublées, dans 12 mots : *allègre, buglosse*, etc.

Trait d'union supprimé après *très* (*très bon*, etc.), dans *non seulement* et dans 37 mots composés : *clairsemé, contrepoids, entresol, passeport*, etc.

Trait d'union ajouté à un certain nombre de mots : *blanc-seing, en-cas, laisser-aller, non-lieu*, etc.

En outre, 44 mots ont **deux formes équivalentes** : *acare* ou *acarus*, etc. ; — 125 mots ont **deux formes**, dont l'une est préférée : *bivouac* préféré à *bivac*, etc ; — 12 mots en **ment** s'écrivent avec **e muet** ou avec **l'accent circonflexe** : *atermoiement* ou *atermoîment*, etc.

---

(1) On en trouvera le relevé complet dans les *Tableaux méthodiques des Changements d'orthographe*, par L. GRIMBLOT. — Prix : 50 c.

TABLE MÉTHODIQUE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE : REMARQUES PARTICULIÈRES.

TROISIÈME PARTIE : DE LA SYNTAXE.

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

OFFRANT LE MOYEN DE TROUVER INSTANTANÉMENT LA SOLUTION DE TOUS LES CAS QUI PEUVENT OFFRIR QUELQUE DIFFICULTÉ.

NOTA. — Par exception, nous renvoyons quelquefois à la page ; mais tous les chiffres non précédés du mot *page* indiquent le numéro du paragraphe qui doit être consulté.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

Paris. — Imp. LAROUSSE, rue Montparnasse, 17